

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires: Les pages froissées peuvent causer de la distorsion.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

# ANNALES

DE

## L'ORDRE DE S<sup>TE</sup> URSULE

PORTANT LA  
CONTINUATION DE L'HISTOIRE GÉNÉRALE DU MÊME INSTITUT  
DEPUIS LA RÉVOLUTION FRANÇAISE JUSQU'A NOS JOURS,

PRÉCÉDÉES D'UN  
ABRÉGÉ HISTORIQUE DES PREMIERS TEMPS DE CET ORDRE,

RECUEIL PUISÉ DANS LES CHRONIQUES ET LES ANNALES PARTICULIÈRES DE CHAQUE  
COMMUNAUTÉ,

Avec une préface par M. CHARLES S<sup>te</sup>-FOI.

Elle est digne de gloire la bienheureuse ANGELE MÉRISSE, que Dieu lui-même suscita pour fonder la société des vierges sous le titre et patronage de Sainte-Ursule, cette société comparable aux roses du printemps, qui rejoignit l'Eglise par la très-saine odeur de ses vertus.

*Merito igitur celebranda est beata ANGELE MERISSE quam Deus... divinitus excitavit, ut... sub sancta Ursula... et patrocinio societatem virginum institueret; quam tanquam flos rosarum in diebus vernis Ecclesiam suavissimo virtutum odore refecit.*

(Pie VII, Bulle de Canonisation de sainte Angèle.)

TOME SECOND

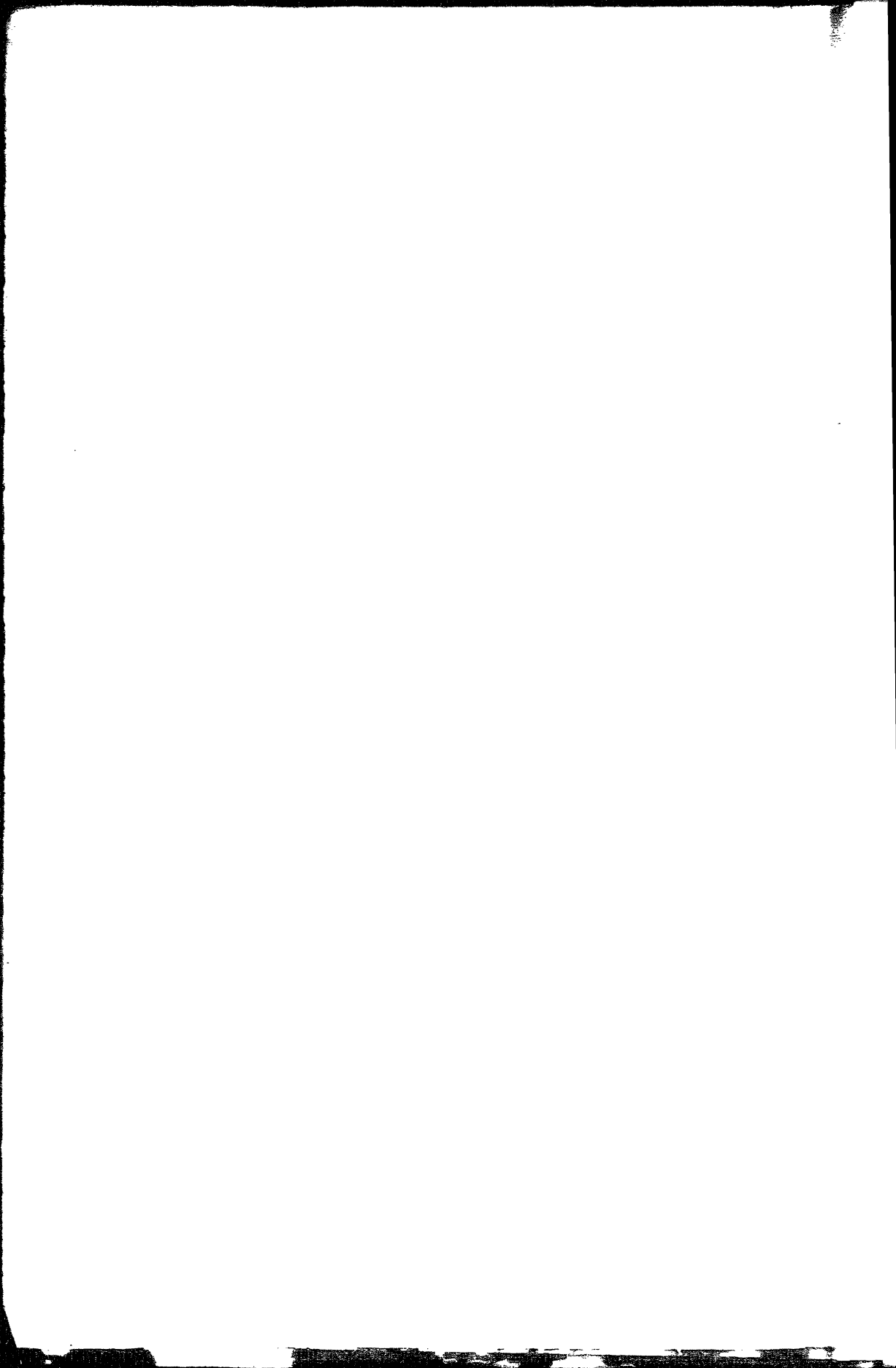
CLERMONT-FERRAND.

IMPRIMERIE DE FERDINAND THIBAUD, LIBRAIRE.

RUE SAINT-GENÈS, 40.

1857.

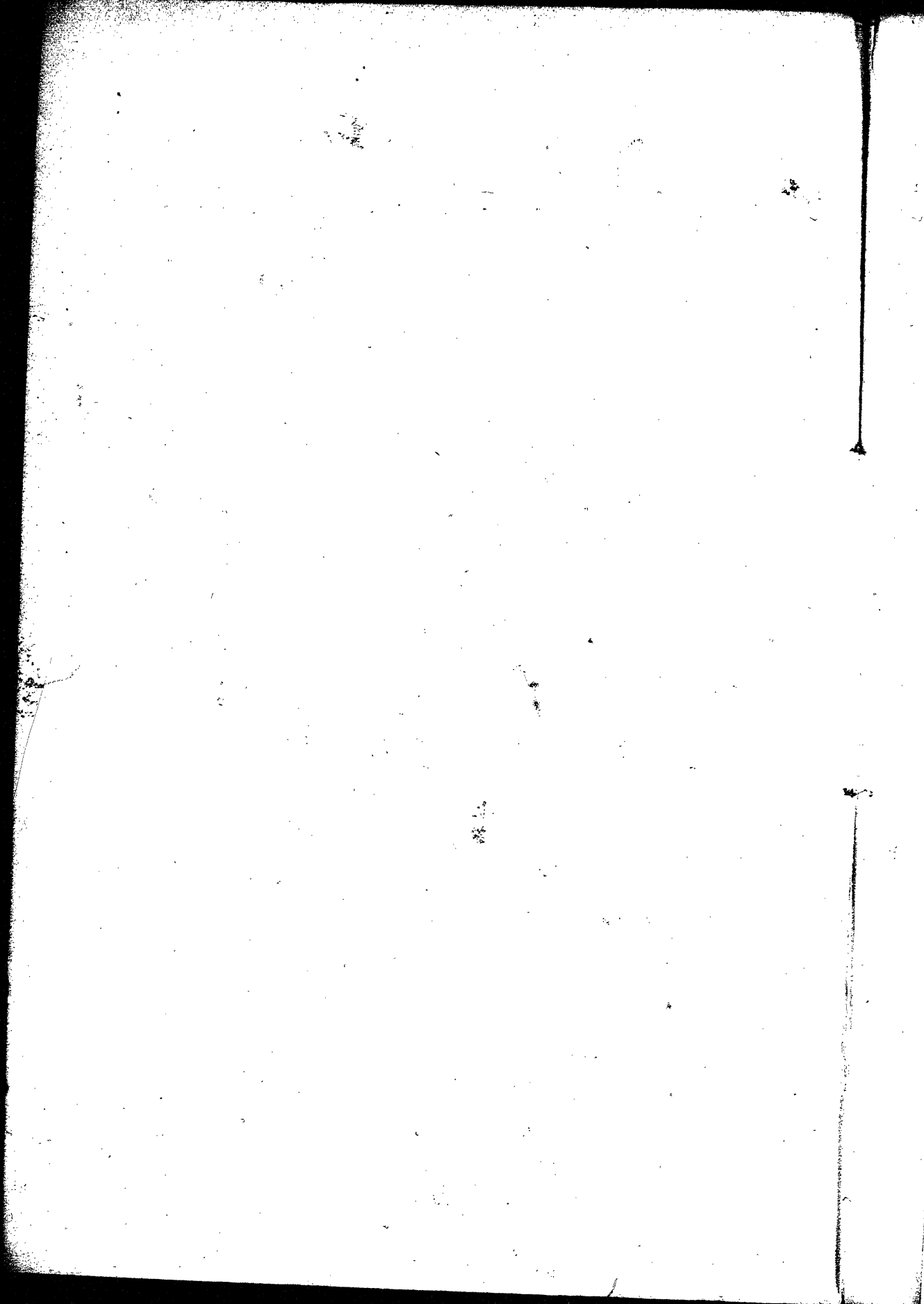


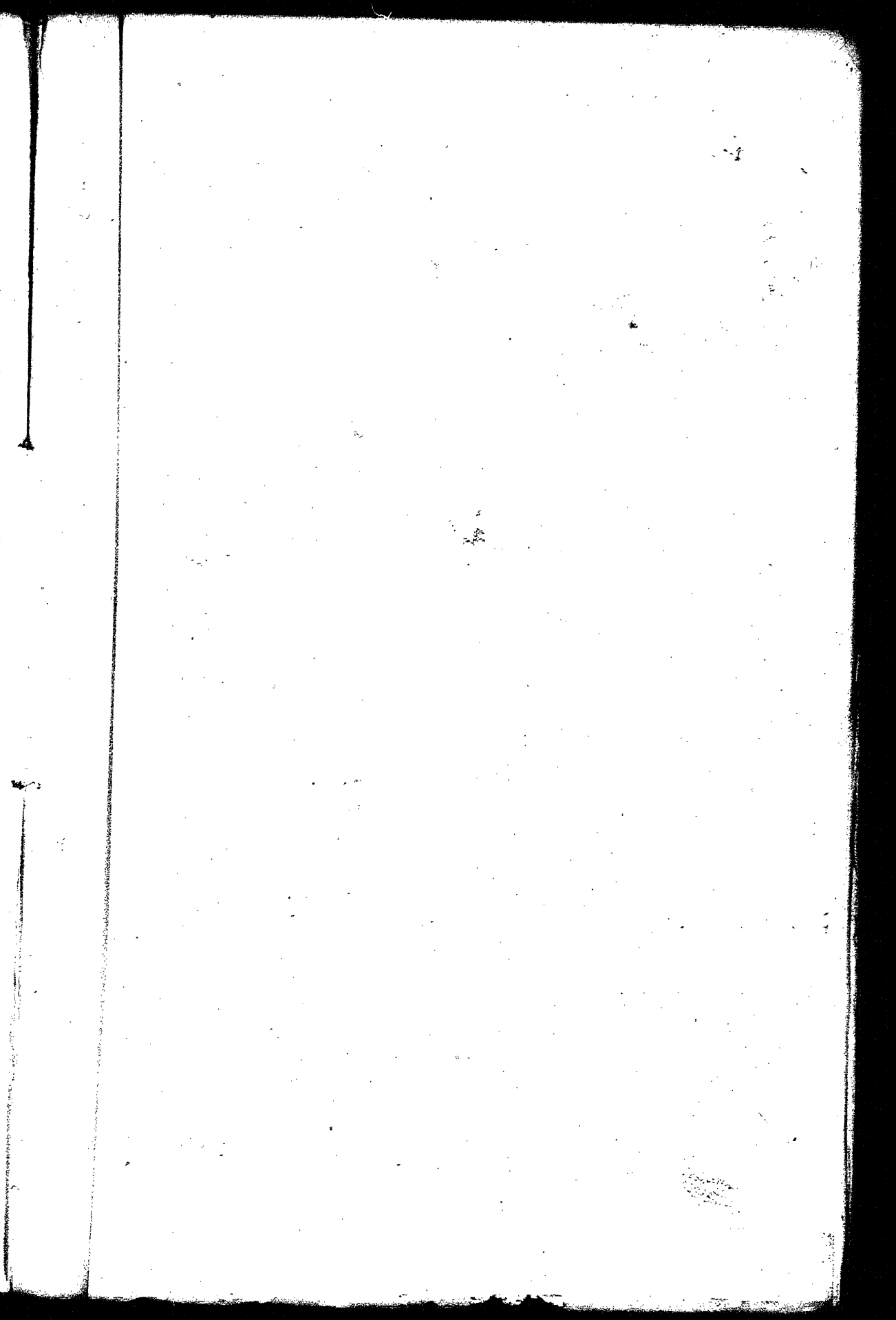


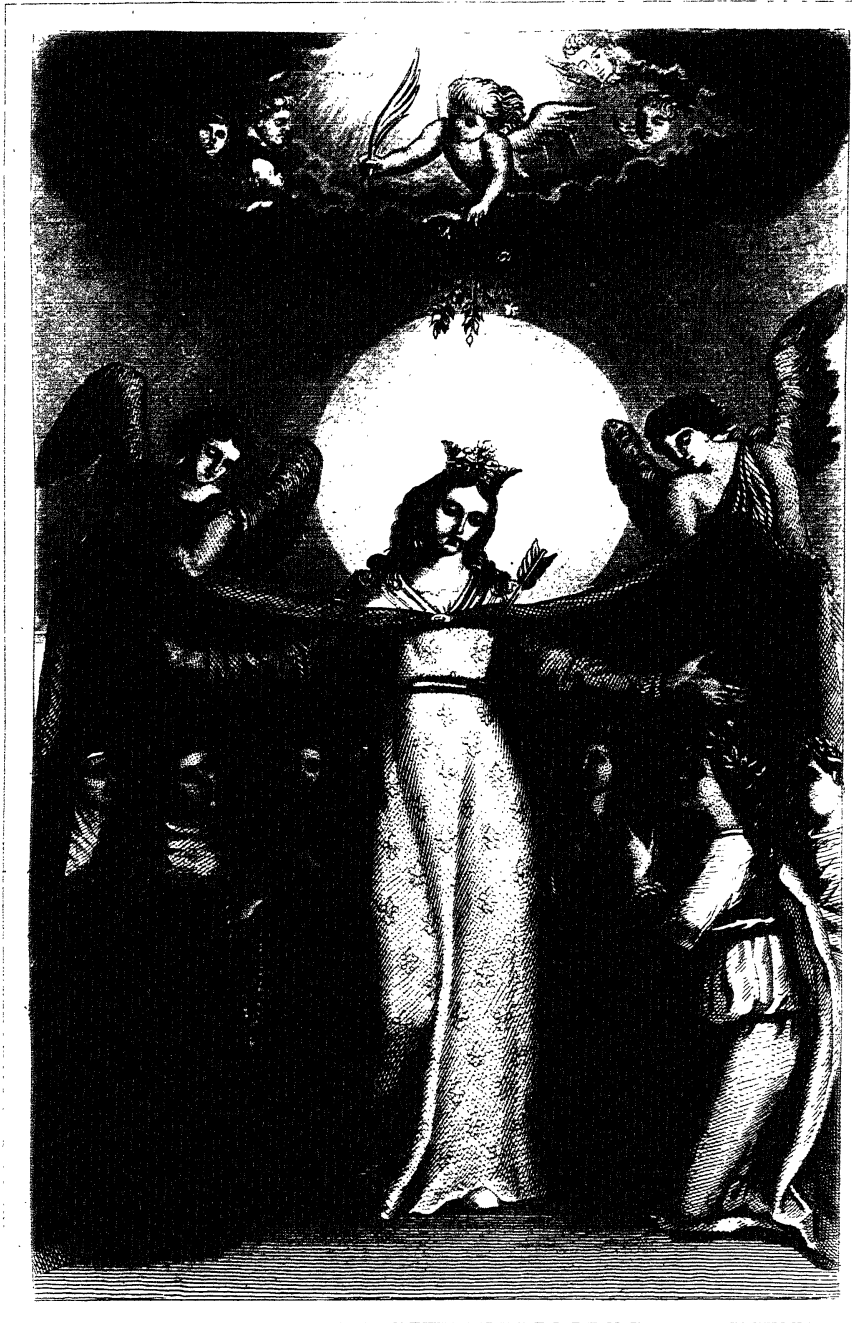
**ANNALES**

**DE**

**L'ORDRE DE S<sup>te</sup>-URSULE.**







*Abducuntur Regi Virgines post eam*

253



# ANNALES

DE

# L'ORDRE DE S<sup>TE</sup>-URSULE

FORMANT LA

CONTINUATION DE L'HISTOIRE GÉNÉRALE DU MÊME INSTITUT

DEPUIS LA RÉVOLUTION FRANÇAISE JUSQU'A NOS JOURS.

PRÉCÉDÉES D'UN

ABRÉGÉ HISTORIQUE DES PREMIERS TEMPS DE CET ORDRE,

RECUEIL PUISÉ DANS LES CHRONIQUES ET LES ANNALES PARTICULIÈRES DE CHAQUE  
COMMUNAUTÉ,

Avec une préface par M. CHARLES S<sup>te</sup>-FOL.

Elle est digne de gloire la bienheureuse ANGÈLE MÉAICI, que Dieu lui-même suscita pour fonder la société des vierges sous le titre et patronage de Sainte-Ursule, cette société comparable aux roses du printemps, qui réjouit l'Église par la très-suaive odeur de ses vertus.

*Merito igitur celebranda est beata ANGELA MERICIA, quam Deus... divinitus excitavit, ut... sub sanctæ Ursulæ titulo, et patrocinio societatem virginum institueret; quæ tanquam rosarum in diebus vernis Ecclesiam suavissimo virtutum odore refecit.*

(P<sup>re</sup> VII, Bulle de Canonisation de sainte Angèle.)

TOME SECOND

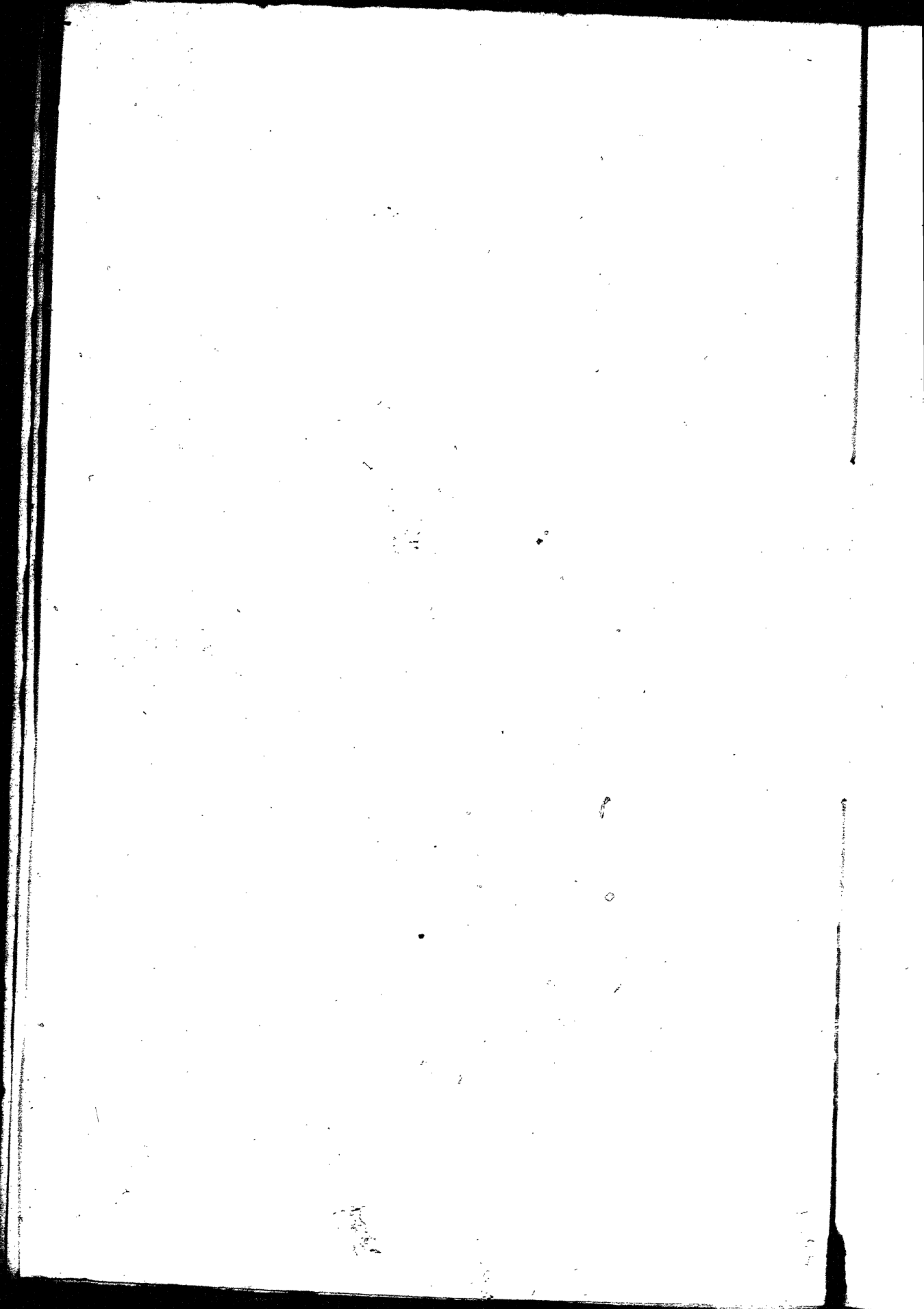
CLERMONT-FERRAND,

IMPRIMERIE DE FERDINAND THIBAUD, LIBRAIRE,

RUE SAINT-GENÈS, 10.

1857.

Bibliothèque,  
Le Séminaire de Québec,  
3, rue de l'Université,  
Québec 4, QUE.



# ANNALES

DE

## L'ORDRE DE SAINTE-URSULE.

---

### SUITE DE LA DEUXIÈME PARTIE.

---

#### CHAPITRE III.

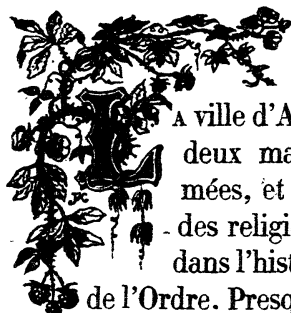
##### Congrégation de Lyon (1),

Fondée par les mères DE BERMOND et RANQUET, et M<sup>re</sup> DE MARQUEMONT.

Celui qui demeure en moi, et en qui je demeure, porte beaucoup de fruits. (*S. Jean.*)

---

#### MONASTÈRE D'AIX.



A ville d'Aix possédait, dans le xviii<sup>e</sup> siècle, deux maisons d'Ursulines très-renommées, et par le nombre et par les vertus des religieuses, ainsi qu'on peut le voir dans l'histoire générale ou les chroniques de l'Ordre. Presque toutes les villes de Provence, même les plus petites, possédaient encore à cette épo-

(1) Cette congrégation, dont on a vu l'origine, compte aujourd'hui en France vingt-trois maisons.



que des couvents de Sainte-Ursule, et c'est parmi ces chastes colombes, chassées de l'arche par les orages politiques de 95, que le divin Epoux choisit celles qu'il avait destinées pour faire refleurir, dans la ville d'Aix, l'institut de Sainte-Angèle.

A peine le culte de notre sainte religion recouvrait-il en France sa liberté, 1805, que le souffle du Seigneur, rassemblant quelques anciennes Ursulines sorties de divers couvents, les plaçait sous la houlette d'un saint prélat, plus illustre encore par ses éminentes qualités que par son nom. C'était M<sup>sr</sup> Marie-Jérôme Champion de Cicé qui, désirant relever la gloire de l'état religieux, attira, dans sa ville archiépiscopale d'Aix, les respectables mères Julie Pontier, dite sœur Saint-Charles, professe des Ursulines de Nîmes, et Marie Roze, dite sœur Madeleine de la Croix, du couvent de l'Isle. Ce furent là les deux pierres fondamentales de l'édifice élevé en l'honneur de sainte Ursule, dans l'antique cité d'Aix.

Quelques mois après, cinq autres religieuses vinrent s'unir aux premières: la mère Saint-Jean-Baptiste Siméon, professe du couvent de Brignoles; la mère Saint-François Olivier, du couvent de Pignan; la mère Saint-Hilarion Teissier, professe à Aix, du couvent surnommé des Andrettes; la mère Saint-Louis Ferry, professe de Barjols, et la mère Saint-Fortuné Pothonier, du même couvent.

M<sup>sr</sup> de Cicé, au comble de la joie de voir s'augmenter ainsi le troupeau choisi du divin Maître, procura à ces bonnes religieuses tous les secours spirituels et temporels dont elles avaient besoin. Il fut tout à la fois fondateur, protecteur, père tendre et bienfaiteur insigne. Leur ayant permis de revêtir le saint habit religieux,

il les cloîtra, fit mettre des grilles au parloir, leur donna des règles adaptées aux circonstances, et nomma la mère Saint-Charles supérieure provisoire, jusqu'à ce qu'on fût en état de faire des élections. Ces ferventes Ursulines reprirent avec joie les sublimes fonctions de l'institut; bientôt un pensionnat nombreux fut formé, et la même année on reçut quatre postulantes, qui prirent le voile et firent leur profession au temps prescrit par les règles.

La nouvelle de la formation de cette naissante communauté s'étant répandue, neuf autres anciennes religieuses vinrent successivement partager les travaux des sept premières, toutes apportant ce qu'elles possédaient, surtout beaucoup de vertus. Nous nommerons seulement les deux respectables mères Duchafaut de Faissolles, du couvent de Digne, qui, malgré la confiance qu'on leur témoignait dans leur patrie, n'hésitèrent pas de sacrifier leur position et leurs biens pour rentrer dans la vie régulière, et firent don au monastère d'une somme assez considérable et d'une grande quantité de linge et de meubles.

La maison que les Ursulines occupaient à titre de locataires, ne leur suffisant plus, elles songèrent, en 1810, à acquérir une habitation plus spacieuse et plus commode. Ce fut l'ancien couvent des Visitandines, dit des Grandes-Maries, qu'elles achetèrent du fruit de leurs économies et des libéralités de quelques bienfaiteurs. Ce local est vaste, bien situé et parfaitement disposé pour un monastère; mais il exigeait alors de grandes réparations. Elles ont été faites peu à peu par les soins et sous la direction de la digne mère Saint-Jean-Baptiste Siméon. C'est maintenant un des plus beaux couvents de la ville d'Aix.

A cette même époque, la bonne réputation de la communauté lui attira plusieurs sujets; le pensionnat s'accrut, et, en 1820, on y comptait quarante religieuses et quatre-vingts élèves. Grâce à la divine Providence, la maison se maintient dans son état de prospérité; cependant, plusieurs autres établissements d'éducation s'étant formés à Aix, les Ursulines ne comptent plus que soixante élèves, nombre encore assez élevé, eu égard aux circonstances déjà exposées.

L'instruction de la classe pauvre n'a pas été non plus négligée par ces dignes émules de sainte Angèle. Le local, il est vrai, ne leur permettait point de s'y livrer dans le commencement de leur fondation; mais ces difficultés, une fois aplanies, elles ont repris avec bonheur des fonctions si chères au cœur de l'Ursuline; et, en 1818, plus de quatre cents enfants recevaient gratuitement les pieuses leçons de ces bonnes mères. Les mêmes raisons qui ont diminué leur pensionnat, ont aussi restreint l'externat qui ne compte plus que deux cents élèves.

BIENFAITEURS. — Tous les archevêques d'Aix ont honoré de leur bienveillante protection les filles de Sainte-Ursule de cette ville; mais parmi leurs bienfaiteurs insignes, elles aiment à distinguer : MM<sup>grs</sup> de Cicé et de Beausset de Roquefort qui, par leurs dons généreux, ont beaucoup aidé à leur fondation. M<sup>gr</sup> Sauffret, évêque de Metz, natif de Provence, a aussi des droits particuliers à la reconnaissance de cette communauté, qu'il affectionnait beaucoup, et à qui il légua une somme de 14,000 francs. MM<sup>grs</sup> de Richéry et Bernet, archevêques d'Aix, se sont plus à témoigner à ces ferventes religieuses un amour tout paternel; ce dernier mérite surtout l'hommage de leur profonde gratitude, pour

leur avoir départi une source abondante de biens spirituels, en la personne de M<sup>sr</sup> Marie-Achille Génoulhiac, alors vicaire-général, et actuellement évêque de Grenoble, qu'elles ont possédé quatorze ans en qualité de supérieur. Entièrement dévoué aux Ursulines, il en était le père, le directeur, le confesseur, et suffisait lui seul à tous leurs besoins : instructions fréquentes, retraites annuelles et particulières, sollicitudes et soins assidus, tels étaient les effets réitérés du dévouement de ce respectable et vertueux ministre du Seigneur ; il daignait même abaisser son rare génie jusqu'à faire le catéchisme aux élèves. Parmi les vénérables supérieurs qui ont encore régi avec sagesse cette communauté, nous nous bornerons à nommer M. Pierre Guigou, mort évêque d'Angoulême, et M<sup>sr</sup> Jaquemet, actuellement évêque de Nantes.

En 1857 et en 1848, les deux petites villes de Brignoles et d'Aups ayant demandé aux Ursulines d'Aix des sujets, pour relever de leurs ruines les anciens monastères, huit religieuses sont parties pour ces divers établissements.

#### NOTICES BIOGRAPHIQUES.

##### LA MÈRE SAINT-CHARLES PONTIER,

PREMIÈRE SUPÉRIEURE DES URSULINES D'AIX.

La vénérable mère Marguerite-Rose-Julie Pontier naquit à Nîmes d'une famille distinguée ; ses parents étaient seigneurs de Saint-Gervosi. Elevée dans le grand couvent des Ursulines de cette ville, elle y embrassa plus tard la vie religieuse, et prit le nom de sœur Marie de Saint-Charles. Son noviciat se passa tout entier dans la ferveur, sous la conduite d'une respectable mère-

maîtresse , non moins chargée de vertus que d'années, dont les lumières et la longue expérience de quatre-vingts ans, surent parfaitement discerner et mettre en œuvre les excellentes qualités de cette jeune novice. Grâce aux leçons d'une si sage directrice , la sœur Saint-Charles fit en peu de temps de rares progrès dans la perfection ; mais, tandis que ses sœurs aimaient à la nommer leur modèle , la prudente mère laissait croître à l'ombre préservatrice de l'humilité cette plante chérie du ciel, dont les fruits devaient être si précieux et si utiles. Quelques excès de ferveur auxquels elle se porta eurent bientôt ruiné sa santé, et lui attirèrent une maladie grave, dont elle ne se releva jamais bien. La fervente Ursuline vécut ainsi pieuse, régulière, employant avec zèle et succès, auprès des élèves confiées à ses soins, ses talents et ses forces, jusqu'aux jours où, cédant aux malheurs des temps, elle fut contrainte, comme ses sœurs, de rechercher parmi les siens l'asile que son couvent ne pouvait plus lui offrir. La sœur Saint-Charles se traça un plan de conduite, où le monde gagna plus avec elle, qu'elle ne perdit avec lui. La confiance qu'inspirait son mérite était telle, que nulle affaire ne se traitait dans sa famille sans ses conseils, et sa sœur même, qui l'avait recueillie dans sa maison, lui laissait tout le soin du gouvernement. Cette bonne mère possédait une sainte amie dans la personne de la mère Sainte-Julie Lombard, Ursuline de l'Isle, près d'Avignon. Ces deux âmes généreuses, qu'une conformité de situation rendait encore plus chères l'une à l'autre, allaient ensemble quelquefois retremper leur courage dans de ferventes retraites et de pieux pèlerinages.

Cependant, parce qu'elle était agréable à Dieu, cette digne fille d'Angèle devait avoir sa part aux travaux des

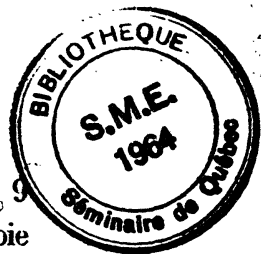
martyrs. Arrêtée avec d'autres personnes, et conduite dans une charrette jusqu'à Sommières, petite ville à quatre lieues de Nîmes, elle y fut détenue en prison pendant six mois, au bout desquels la liberté lui fut rendue.

En 1805, M<sup>sr</sup> de Cicé, archevêque d'Aix, voulant former dans sa ville métropolitaine un établissement religieux, destiné à l'éducation des jeunes demoiselles, chercha à rassembler les débris de quelques maisons d'Ursulines. Informées de ce projet, la mère Saint-Charles et sa pieuse compagne se hâtent de paraître à Aix, et d'obtenir une audience du prélat qui, frappé, dès les premiers entretiens, de l'étendue d'esprit, de la bonté du cœur et des autres qualités de la vénérable Ursuline, la désigne pour la mettre à la tête du nouveau couvent, et réserve la mère Sainte-Julie Lombard pour conduire une autre maison d'Ursulines qu'il veut ériger à Tarascon (cette maison n'existe plus).

Deux autres anciennes religieuses étant venues se joindre à la mère Saint-Charles, on se met résolûment à l'œuvre. L'hôtel de Bourguet est choisi pour le berceau de l'établissement. Les dames de Saint-Thomas, qui l'occupaient alors, le cédèrent aux fondatrices, avec une partie du mobilier et quatorze élèves, qui furent les premiers objets de la sollicitude maternelle des bonnes maîtresses. Il serait difficile d'énumérer tout ce que ces commencements eurent de pénible, de décourageant même, pour une âme moins forte que ne l'était la mère Saint-Charles. Comment, dans l'extrême pauvreté où se trouvait cette maison naissante, fournir à ses nombreuses dépenses? comment, en l'absence des sujets capables, établir des maîtresses dans les classes, subvenir aux divers emplois? Agent universel de la commu-

nauté, la courageuse mère faisait face à tout, remplissait toutes les charges et offices, aux dépens de sa santé, habituellement mauvaise; et tandis que le travail consumait les forces de son esprit et de son corps, des chagrins intimes venaient encore exercer son grand cœur. Cinq de ses anciennes compagnes, associées d'abord à son entreprise, l'avaient ensuite abandonnée. Profondément religieuse, elle souffrait surtout de la privation de la clôture, et par suite du costume de l'ordre. Enfin, après trois ans d'attente et de désir, il lui fut permis de reprendre l'un et l'autre. Bientôt sa petite famille s'accrut. Le fervent noviciat, formé sous sa direction, perpétua l'esprit de la vénérable mère, qui vit encore aujourd'hui dans les anciennes religieuses de la maison d'Aix.

La mère Saint-Charles joignait à un esprit élevé, à un cœur généreux, une prudence exquise, une piété éclairée, toutes les vertus. Ces avantages étaient relevés par des manières aimables, une conversation attachante, la connaissance du monde et du bon ton. Très-entendue dans les affaires, elle soutenait un procès avec autant de capacité qu'elle conduisait une retraite: aussi avait-elle acquis la vénération de toute la ville. M<sup>sr</sup> de Cicé l'honorait de la plus haute estime et d'un sincère attachement. Elle gouverna sa famille spirituelle avec une profonde sagesse, mérita son amour, sa reconnaissance, par les attrait de sa bonté, son indulgence, son zèle et ses soins assidus. Par ses économies, elle mit une part de plus dans le bonheur de ses chères filles, et prépara l'agrandissement de leur habitation. Mais, tandis que cette bonne mère conduisait son troupeau avec tant de douceur, et que chacune vivait sous sa main bénie, comme un enfant exempt



#### MONASTÈRE D'AIX.

d'inquiétude, Dieu la menait elle-même dans une voie de crainte, d'autant plus crucifiante, que sa foi était plus vive, son amour plus ardent. Ses oraisons, ses communions, tous ses actes de piété s'accomplissaient au milieu des torrents de larmes, qu'elle répandait en la présence de Dieu, et que recueillaient sans doute les saints anges comme une rosée de consolation, destinée à adoucir les amertumes de son dernier jour, qui arriva le 17 avril 1817. Une fluxion de poitrine l'enleva presque subitement à l'amour et aux espérances de ses enfants. Elle était âgée de cinquante-quatre ans.

Les Ursulines d'Aix honoreront toujours leur digne mère de Saint-Charles comme la gloire de leur maison. Les regrets de toute la ville, accourue à ses obsèques pour rendre hommage à sa sainte mémoire, peuvent justifier et augmenter même cet éloge.

**LA MÈRE HENRIETTE SIMÉON,**

**DITE SOEUR SAINT-JEAN-BAPTISTE.**

La mère Saint-Jean-Baptiste naquit le 50 novembre 1769, dans la petite ville de Correns (Var), d'une famille honnête et religieuse. Ses parents lui donnèrent les premiers principes d'une éducation chrétienne, que perfectionnèrent les Ursulines de Brignoles, aux soins desquelles elle fut confiée, dès qu'elle eut atteint l'âge de discernement.

Docile aux leçons de ces dignes maitresses, la jeune Henriette fit dès lors de grands progrès dans la vertu et dans toutes les sciences propres à son sexe; on vit surtout se développer et croître dans son cœur cette piété tendre et solide, qui ne s'est jamais démentie.

Son éducation terminée, elle revint dans sa famille, qui se flattait de jouir longtemps de sa présence; mais



Dieu, dont les desseins sont quelquefois différents de ceux des hommes, se l'était choisie pour l'employer à de plus grandes choses. Que d'assauts l'amour maternel ne livra-t-il pas à son cœur, pour l'empêcher de suivre la voix qui l'appelait ? que de raison la subtile nature n'alléguait-elle point ? Elle était unique fille, ses parents pouvaient avoir besoin de son secours. Vains prétextes, la grâce prévaut, la vierge généreuse sacrifie tout, et réclame l'entrée du couvent de Brignoles, où elle a reçu les prémices de sa vocation. Revêtue du saint habit, au mois d'août 1787, elle forme les derniers engagements de sa consécration, le 19 du même mois, en 1789, alors que les bruits révolutionnaires commençaient à répandre la terreur dans les maisons religieuses. La sœur Saint-Jean-Baptiste ne devait pas jouir longtemps de son bonheur. Trois ans s'étaient à peine écoulés depuis l'émission de ses vœux, et déjà elle disait adieu à ce saint asile, où elle avait reçu tant de faveurs célestes. Sa conduite, au milieu du monde et chez ses parents, fut celle d'une vraie Ursuline ; se livrant sans contrainte à son zèle, on la voyait rassembler les enfants pour leur enseigner le catéchisme, entrer dans les maisons pour exhorter les pauvres à la vertu, consoler et fortifier les malades, procurer aux mourants tous les secours qu'elle pouvait leur donner dans ces temps malheureux. Dieu sans doute la conduisait, et partout elle était respectée et vénérée.

La mère Saint-Jean-Baptiste ayant appris, en 1805, que M<sup>sr</sup> de Cicé formait à Aix une petite communauté de Sainte-Ursule, se hâta de s'y présenter, et y fut reçue avec empressement par les vertueuses fondatrices. Agée seulement de trente-six ans, on la vit se dévouer sans ménagement à l'instruction des pensionnaires : se re-

fusant sans cesse le moindre repos, et jamais rassasiée de travail, après avoir terminé la journée avec ses élèves, elle se délassait le soir en faisant le catéchisme aux domestiques. Douée d'une grande perspicacité d'esprit, d'un jugement solide et d'un heureux caractère, cette fervente religieuse enseignait avec agrément; ses élèves l'aimaient et la respectaient tout à la fois.

Après la mort de la mère Saint-Charles Pontier, la mère Saint-Jean-Baptiste fut élue supérieure; c'est alors que le trésor de son cœur se manifesta tout entier. Versée dans les voies intérieures, elle savait discerner l'attrait de chacune de ses filles; leur aidait à seconder la grâce de Dieu, et les conduisait toutes par les solides vertus de renoncement et de l'obéissance.

Cette véritable Ursuline se distinguait par une grande soumission à la volonté de Dieu; tous les événements, quels qu'ils fussent, ne pouvaient altérer le calme habituel de son âme. Sa gravité douce et aimable commandait le respect et attirait la confiance. Toujours en action, elle n'en conservait pas moins l'union avec Dieu. Fidèle à la pratique de l'oraison, elle puisait dans ce saint exercice les saintes pensées et les lumières, que son zèle déversait ensuite sur le prochain par de salutaires instructions.

Dieu avait communiqué abondamment à son épouse le don d'exhorter, d'éclairer et d'exciter les âmes au bien, et elle sut faire fructifier ce talent. Dix ans, maîtresse générale des pensionnaires, quinze ans supérieure, neuf ans maîtresse des novices, elle a trouvé dans ces divers emplois bien des occasions de l'exercer.

Elle mourut à l'âge de quatre-vingts ans, le 17 mars 1848; la vénérable mère Saint-Jean-Baptiste, après avoir supporté jusqu'à la dernière année de sa vie le

poids du travail et de la règle, a mérité sans doute d'entendre cette consolante parole du souverain Juge : « Courage, bonne et fidèle servante, entrez dans la joie de votre Seigneur. »

LA MÈRE GABRIELLE OLIVIER,

DITE SOEUR DE L'ASSOMPTION SAINT-FRANÇOIS.

Née le 19 mars 1752 à Saint-Tropez, petite ville maritime du département du Var, d'une famille pieuse et distinguée, la mère Marie-Gabriel de Saint-François fut confiée bien jeune aux Ursulines de Pignat (Var), qui eurent soin de semer dans son cœur le germe de la piété. Son heureux naturel, joint à la grâce de Dieu, seconda parfaitement le zèle de ces dignes maîtresses, et elles ne tardèrent pas à admirer les heureux fruits de leur travail. A l'âge de seize ans, son jugement fut assez développé pour connaître sa vocation. Autorisée par ses parents, elle fut admise au noviciat, et, au comble de la joie, commença sa carrière religieuse avec la plus grande ferveur. A dix-huit ans, elle prononça ses vœux; depuis lors, cette âme pure et agréable aux yeux du céleste Epoux, goûtait avec délices les charmes de la solitude et de ses douces communications avec Dieu.

Mais voici les jours de l'épreuve : cette vierge timide est jetée dans la mer orageuse d'un monde qu'elle ne connaît pas, et dont elle est aussi inconnue. La maison paternelle est son asile; elle tâche d'y vivre aussi retirée qu'il lui est possible, et cependant son cœur soupire sans cesse vers sa chère Jérusalem.... Comme une autre Israélite, elle ne sait chanter les cantiques de Sion sur une terre étrangère; aussi, dès que la paix est rendue à l'Eglise, la voit-on empressée de recher-

cher une réunion de religieuses Ursulines, afin d'aller en augmenter le nombre. Ce fut en 1806 que la divine Providence conduisit la mère Saint-François à Aix. Là, elle reprit avec ferveur tous les exercices de la vie régulière, et a continué de les remplir avec la même fidélité jusqu'à sa mort, arrivée dans une extrême vieillesse.

Modèle de toutes les vertus, la mère Saint-François s'est surtout rendue remarquable par sa grande charité. Bonne universellement, elle consolait, ou du moins adoucissait toutes les douleurs, ne paraissait jamais importunée par le récit des peines ou des souffrances de ses filles, et semblait même trouver du bonheur à les secourir.

Chargée pendant six années du gouvernement de son monastère, elle sut faire aimer son autorité douce et pacifique. Sa manière de commander était plutôt une prière qu'un ordre; par là, elle rendait l'obéissance extrêmement facile.

Cette pieuse épouse de Jésus-Christ avait un grand attrait pour la vie cachée, et, par suite, un éloignement prononcé pour les charges honorables qui obligent de paraître au dehors. Il fallut un commandement exprès du supérieur pour lui faire accepter l'autorité; et les six ans qu'elle passa dans cette charge lui parurent les plus longs de sa vie. A l'imitation de saint Jean de la Croix, elle demandait souvent à Dieu de ne pas l'appeler à lui dans l'emploi de supérieure, mais de lui donner le temps d'expié les fautes qu'elle croyait y commettre.

Si un verre d'eau froide mérite la vie éternelle, quelle gloire ne doit pas être le fruit d'une vie de quatre-vingt-quinze ans passés dans l'exercice de toutes les vertus. C'est à cet âge qu'est parvenue cette vénérable mère.

Elle s'endormit dans le Seigneur, le 17 février 1847, ayant conservé jusqu'à son dernier moment l'usage de ses facultés intellectuelles.

MONASTÈRE D'ANNONAY.



LA croix, qui triompha de Rome païenne, a aussi résisté aux vains efforts qu'ont faits les impies révolutionnaires pour l'abattre. Ils ont passé, emportés par la tempête qu'ils avaient eux-mêmes soulevée, et la religion, et tous ces ordres monastiques qui sont sa couronne, ont reparu avec l'auréole plus brillante et plus pure de la sainteté.

L'enfer a donc toujours agi contre lui-même; les passions des hommes ont servi dans tous les temps à l'accomplissement des desseins éternels du Seigneur. De même que la persécution, qui força les chrétiens à s'enfoncer dans le désert, donna naissance à cette vie tout angélique des premiers solitaires, la révolution, en arrachant les épouses du Seigneur à leurs asiles chéris, devint aussi la cause de plusieurs fondations nouvelles, après le retour du calme et de la paix.

Annonay fut une des villes fortunées que la restauration du culte en France dota d'une société de vierges consacrées à l'éducation de la jeunesse. Ce fut pendant le mois dédié à la reine du ciel, pendant ce mois béni, où la nature se pare de toutes les beautés du printemps, que la solitude autrefois embaumée par les vertus des filles de Saint-François de Sales, reverdit de nouveau et germa de brillantes fleurs.

Le 4 mai de l'année 1809, la mère de l'Hermuzière, femme d'un rare mérite et d'une bonté incomparable, réunit, dans le couvent des dames de Sainte-Marie,

des Ursulines de différents monastères, parmi lesquelles se trouvaient six religieuses de celui de Bourg-Argental, dont elle avait été supérieure.

La municipalité d'Annonay lui avait cédé ses bâtiments à condition que les dégradations considérables, occasionnées par le séjour des prisonniers autrichiens, seraient réparées aux dépens de la communauté, et que l'on y instruirait gratuitement quatre-vingts enfants pauvres.

La situation agréable de cette maison, autrefois un château, paraissant à la vénérable fondatrice propre à favoriser les progrès de l'établissement, l'offre fut acceptée. La translation du collège de Saint-Symphorien à Annonay vint encore peu après encourager ses efforts; elle vit dans cet événement un nouveau témoignage du soin admirable que prit toujours la Providence d'assurer abondamment aux Ursulines les secours spirituels. Parmi les ecclésiastiques dont le zèle et le dévouement ne firent jamais défaut à la communauté, M. Lapierre a surtout des droits à sa reconnaissance. Jamais il ne manqua un seul jour, même à la fin de sa vie, de venir au monastère célébrer l'auguste sacrifice et y exercer les autres fonctions du saint ministère.

Lorsque le bonheur de voir leur humble et illustre mère honorée sur les autels eut été donné aux filles de Sainte-Angèle, grande et éclatante fut la joie des Ursulines d'Annonay. Elles la manifestèrent par des cérémonies aussi gracieuses et aussi touchantes que religieuses. Rien ne fut oublié pour répandre parmi les fidèles, accourus en foule dans l'église du couvent, la connaissance du mérite, des vertus de l'admirable vierge de Brescia.

Afin de rendre cette solennité plus consolante et plus belle , la bonne mère de l'Hermuzière voulut en partager les jouissances avec celles de ses anciennes filles à qui les circonstances n'avaient pas permis de revenir , après la révolution , s'abriter de nouveau sous les rameaux touffus et verdoyants de la sainte religion.

Le succès et la prospérité ne pouvaient manquer à un gouvernement si plein de sagesse et de bonté ; aussi les Ursulines d'Annonay n'avaient-elles qu'à former le vœu de conserver longtemps la mère bien-aimée , qu'elles considéraient comme le canal sacré par où s'écoulait sur elles le torrent des secours célestes.

Mais Dieu est si jaloux du cœur de ses épouses , que parfois il en veut bannir jusqu'aux affections les plus légitimes , afin d'y régner plus souverainement et d'en être la seule espérance.

L'existence de la bonne mère de l'Hermuzière , sitôt écoulée pour toutes celles qui connurent le bienfait de sa direction , paraissait longue au Dieu qui ne compte pas nos jours , mais nos bonnes œuvres et nos vertus ; il la trouvait digne des éternelles récompenses.

Le 22 décembre 1818 , la communauté d'Annonay eut la douleur de perdre son excellente et vénérable fondatrice. Ses restes précieux furent déposés dans un caveau du monastère , où avaient été inhumées les religieuses de Notre-Dame et les corps de plusieurs Jésuites , morts en odeur de sainteté.

Lors de la déposition de la mère de l'Hermuzière , la supériorité fut donnée à la mère Sainte-Euphrasie Lagarde , aussi distinguée par sa sagesse que par le tact fin et délicat qu'elle montra en toute occasion. Sous son gouvernement béni , les vénérables mères qui s'étaient chargées une seconde fois du joug de l'obéissance , con-

tinuèrent à goûter la paix de la conscience et le repos de l'âme, douce récompense du nouveau sacrifice qu'elles avaient fait à Dieu de leur liberté et de leur volonté.

Les novices qu'elles avaient reçues étaient formées à l'oraison, au silence, à l'oubli d'elles-mêmes, à l'anéantissement, en un mot, à toutes les vertus solides qui assurent la régularité, et par conséquent, l'existence des maisons religieuses.

Environnée en tous temps d'une sollicitude vraiment paternelle par ses supérieurs ecclésiastiques, la communauté d'Annonay a constamment marché dans la voie de la régularité, et de la paix qui en est la récompense. En 1855, elle se composait de vingt-huit religieuses de chœur, de onze sœurs converses ou tourières, de deux novices, de trois prétendantes, de quarante-quatre pensionnaires, de quarante-huit externes, et d'environ deux cents enfants dans les classes gratuites.

Le monastère, agrandi par le zèle infatigable du digne supérieur, M. Tourvicille, est entouré de quatre grands jardins, d'un vaste enclos, dans lequel est le modeste cimetière du couvent.

C'est au crédit dont jouissait la mère Saint-Jean auprès d'un député, que les Ursulines d'Annonay doivent la consolation de garder dans la clôture les dernières dépouilles des sœurs que la mort a ravies à leur tendre affection. Nous avons nommé la mère Saint-Jean; nous ne pouvons taire le respect, l'admiration, l'amour que ses vertus, on peut dire héroïques, inspirèrent à la communauté, qu'elle dirigea pendant douze ans comme supérieure, et où elle remplit aussi avec une prudence consommée les charges de maîtresse



des novices et d'assistante. Décédée au mois d'avril 1855, elle excite encore ses filles à la ferveur, par le souvenir puissant de ses exemples et de ses exhortations. Souvent, dans ses pieuses instructions, son âme pure se révélait à son insu. « Trois choses, disait-elle un jour, font ma consolation ici-bas : la pensée de la mort, le souvenir de la présence de Dieu, la sainte communion. » Pendant plus de trente ans, elle fut admise à la communion quotidienne.

Amour et vénération à ces âmes d'élite, soutien, ornement des religions qui leur ont donné asile; puisse leur nombre se multiplier encore dans celle de Sainte-Ursule, afin qu'elle ne dégénère jamais de son antique gloire et de sa primitive ferveur!

#### BIOGRAPHIE

**DE LA RÉVÉRÈNDE MÈRE SAINT-AUGUSTIN DE L'HERMUZIÈRE,**

FONDATRICE DE LA MAISON D'ANNONAY.

Marie de l'Hermuzière, fille de M. Bernardin de l'Hermuzière et de M<sup>me</sup> Marie Lacour de Mouriller, naquit le 25 juin 1729, au château de Bourg-Argental, qu'habitait sa respectable famille.

M<sup>me</sup> Marie de l'Hermuzière eut le bonheur d'être confiée, jeune encore, aux mains habiles des Ursulines de sa ville natale, et, à l'âge de dix-sept ans, sollicita et obtint la faveur de prendre l'habit religieux avec le nom de Saint-Augustin.

Aussitôt après son noviciat, elle fut jugée capable de diriger le pensionnat. Pendant trente ans qu'elle exerça cet emploi, le zèle et la bonté qui la caractérisaient ne se démentirent jamais un seul instant.

Elle sut si bien former les jeunes cœurs à la vertu, que plusieurs de ses élèves se consacrèrent à Dieu, dans la maison même où elles avaient eu de si beaux exemples et reçu de si précieuses leçons.

La communauté de Bourg-Argental, appréciant de plus en plus son noble caractère, l'élut supérieure pendant trois triennaux consécutifs. Elle occupait cette charge lorsque la révolution éclata. Ce fut alors que la générosité de son âme se manifesta tout entière dans les soins, les bontés maternelles dont elle environna toutes ses religieuses, et spécialement celles qui n'avaient pas de proches parents pour les recueillir.

Le château de Bourg-Argental leur fut ouvert, et elles trouvèrent auprès de la famille de M<sup>me</sup> de l'Hermuzière la plus bienveillante et la plus cordiale hospitalité. Non-seulement les bonnes sœurs converses qui furent rejetées au milieu du monde, durent à la sollicitude de leur excellente supérieure les moyens d'y subsister avec aisance, mais encore ceux d'y conserver toute la pureté de leur foi et de leur fidélité à l'Église romaine. M<sup>me</sup> de l'Hermuzière conserva toujours avec celles de ses filles qui ne purent venir la rejoindre dans le nouvel établissement d'Annonay, des rapports intimes et affectueux.

Les membres les plus éminents du clergé aimaient à rendre hommage au rare mérite de la mère de l'Hermuzière, et à la visiter.

M. de Chabot, nommé à l'évêché de Mende après la restauration, se rendit à l'Hermuzière, en allant à Lalouvesc, et promit sa protection à celle qu'il considérait comme la future fondatrice d'un établissement religieux.

Les prévisions de ce digne prélat ne furent pas

trompées; la courageuse mère de l'Hermuzière dit adieu une seconde fois à la maison de ses pères, et sut triompher de tous les obstacles qui se présentèrent, lorsqu'elle voulut établir le monastère d'Annonay.

Charmé de la sagesse avec laquelle cette vénérable fondatrice remplissait les fonctions de supérieure, M<sup>r</sup> l'évêque ne voulut pas consentir à l'élection d'une autre mère, se croyant autorisé à déroger plutôt aux constitutions de l'ordre, qu'à condescendre aux humbles désirs de la vénérable mère de l'Hermuzière. Cependant son grand âge lui faisant présager une mort prochaine, elle demanda avec de nouvelles instances d'être déposée. Sa supplique fut agréée, et elle fut nommée assistante.

Dès lors, elle pratiqua l'obéissance et la pauvreté avec plus d'exactitude peut-être qu'elle ne l'avait fait dans la ferveur de son noviciat. Sa candeur, son innocence, son amour pour Dieu furent tels, pendant le cours de sa longue vie, que l'on croit pouvoir assurer qu'elle ne commit jamais de péché mortel, et même de fautes vénielles de propos délibéré. Sa dévotion favorite était à la sainte enfance de Jésus, dévotion qu'elle eût voulu inspirer à tous les cœurs. Elle faisait de petits chapelets en l'honneur des douze premières années de Notre-Seigneur.

Pendant sa dernière maladie, qui n'a duré que cinq jours, l'abandon à la volonté divine, la confiance et la paix ont brillé avec plus d'éclat dans cette belle âme. Toujours douce, toujours résignée, soupirant après le bonheur de s'unir parfaitement à son Dieu dans le séjour céleste, elle offrait à ses sœurs une copie vivante du divin modèle qu'elle avait constamment étudié. Toutes se pressaient autour de son lit : les plus

jeunes, afin de s'exciter à bien vivre; les plus avancées en âge, afin d'apprendre à bien mourir.

**LA VÉNÉRABLE MÈRE SAINTE-EUPHRASIE DE LAGARDE.**

La mère Sainte-Euphrasie reçut le jour au sein d'une famille recommandable sous tous les rapports. Sa vertueuse mère présenta un jour ses cinq enfants à un vénérable ecclésiastique, afin qu'il les bénît; celui-ci, après les avoir considérés, lui dit, d'un ton inspiré et prophétique, d'être parfaitement rassurée sur le sort de ses enfants, que ses trois filles seraient élevées à la dignité d'épouses du Seigneur, et que son fils entrerait dans le sacerdoce.

Ces paroles ont eu leur accomplissement. M. François de Lagarde, devenu prêtre, s'est rendu célèbre à Issingaux et au Puy, par le grand nombre de miracles qu'il a faits pendant sa vie et après sa mort.

La mère de Sainte-Euphrasie était l'aînée de cette famille aimée du bon Dieu. A peine eut-elle entrevu le monde, qu'elle en comprit les dangers et résolut de le quitter. Toutefois, avant de déclarer son dessein, elle fit un pèlerinage au tombeau de saint François-Régis. Là, elle rencontra une femme possédée du démon qui la regarda fixement et lui dit à haute voix : « Tu veux te faire religieuse, cela me fâche bien, car » si tu étais restée dans le monde je t'aurais fait com- » mettre quelque péché et, je t'aurais retenue sous » mon empire. » Cet événement fortifia M<sup>lle</sup> de Lagarde dans sa vocation, et elle ne différa plus à en faire l'aveu à ses parents. Son choix était fixé sur la maison de Bourg-Argental, dont elle admirait la régularité. Elle y prit l'habit religieux à l'âge de vingt-un ans. Bientôt sa ferveur se fit jour, à travers

le voile de modestie dont elle avait soin de l'environner.

Ses compagnes trouvaient dans toute sa conduite un sujet d'édification, et la communauté un motif de grande espérance.

À l'époque de la révolution, elle suivit à l'Hermuzière sa digne supérieure, pour laquelle elle avait un amour tout filial. M<sup>sr</sup> d'Aviau les y honora plusieurs fois de ses bienveillantes visites. Un jour, Sa Grandeur dit en montrant la mère Euphrasie de Lagarde : « Voilà un petit noyau qui produira un grand arbre. »

En effet, cette nouvelle Ruth ne voulut jamais abandonner sa mère, et la seconda de tous ses efforts dans la fondation du monastère d'Annonay. Animée d'une charité généreuse et d'un zèle infatigable, aucun sacrifice ne semblait lui coûter; dure pour elle-même, pleine de bonté envers les autres, elle ne cherchait son repos qu'auprès des autels, répandant son âme dans le cœur de son divin Epoux. Tour à tour les charges de maîtresse des novices, d'assistante et de supérieure lui furent confiées; et comme elle réunissait toutes les qualités nécessaires pour exercer dignement cette dernière, elle y fut élevée à quatre différentes élections. Lumières pour instruire, vertus pour édifier, vigilance pour prévenir les fautes, discernement des caractères, patience, douceur, fermeté, en un mot elle avait tout pour réussir dans la direction des âmes.

Tout en elle prêchait la régularité, ses exemples plus encore que ses paroles. Elle assurait ses filles que ce qui l'avait soutenue dans sa vocation, c'était la sainte Eucharistie, leur avouant ingénument n'avoir jamais omis une communion par sa faute.

La mère Sainte-Euphrasie avait depuis longtemps le

germe d'une maladie qui devait la conduire au tombeau. De jour en jour ses forces s'affaiblissaient; néanmoins, elle ne se dispensait d'aucun exercice régulier. Courbée par l'âge et par la douleur, elle se traînait péniblement, à l'aide d'un bras ou d'un bâton, là où était son Dieu, son unique trésor.

Une heure avant de mourir, ne voyant plus une statue de l'enfant Jésus, elle étendit la main du côté où elle était placée, comme pour lui donner un dernier témoignage d'amour et de confiance. N'ayant plus la force de porter elle-même à ses lèvres son crucifix, elle fit plusieurs mouvements pour baiser les cinq plaies quand on le lui présenta. Cette âme fervente alla s'unir au céleste Epoux, le 8 janvier 1854. La mère Sainte-Euphrasie était âgée de quatre-vingt-un ans.

**LA MÈRE SAINTES-CROIX DE LAGARDE.**

Issue du même sang que la mère Euphrasie, la mère de la Croix était aussi animée du même esprit de zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Elle était professe de la maison de Bourg-Argental lors de l'expulsion des religieuses, et conserva durant son séjour à l'Hermuzière, auprès de sa vénérable supérieure, toute la ferveur de son noviciat. La mère de la Croix contribua de tout son pouvoir à l'établissement du monastère d'Annonay, où, dès le début, elle eut à instruire et à catéchiser un très-grand nombre de jeunes filles. Elle sut se faire aimer et estimer de toutes ses élèves, et chérir de toutes ses sœurs, à qui elle avait le secret d'enlever tout ce qu'il y avait à faire de plus pénible; son attrait particulier était la vie cachée, ne voulant que Dieu seul pour témoin de ses peines et de

ses souffrances. Souvent on l'entendait demander le divin Esprit; et il était facile de reconnaître, au bien qu'elle faisait auprès des élèves, qu'elle en était toujours animée.

L'ardent désir de posséder au plus tôt le céleste objet de son amour, lui avait fait solliciter la grâce d'être purifiée en cette vie. Sa prière fut exaucée; elle supporta pendant plusieurs années des douleurs intolérables, avec une patience admirable, sans que l'on pût la déterminer à aller aux eaux chercher un peu de soulagement; elle mourut le 8 octobre 1819, après avoir reçu le Dieu qu'elle avait si constamment servi pendant les trente-cinq ans de sa vie religieuse. Elle avait cinquante-sept ans.

#### LA MÈRE SAINT-DOSITHÉE PEIRON.

La mère Saint-Dosithée Peiron fut la troisième compagne de la mère de l'Hermuzière pendant son séjour à l'Hermuzière. On peut dire en toute vérité que le Seigneur la posséda dès le commencement de ses voies. Dans cette âme candide, les premières lueurs de la raison ne servirent qu'à fortifier celle de la foi ainsi que l'amour du bien. A l'âge de quatre ans, la mère Saint-Dosithée fut confiée aux mains des Ursulines. La semence qu'elles répandirent sur cette terre excellente produisit au centuple, et fut le germe de sa vocation à la vie religieuse. Elle entra au noviciat de Bourg-Argental, et marcha dans la voie de la perfection avec une ferveur angélique.

Ses talents et ses rares qualités la firent placer au pensionnat, où elle forma des élèves selon le cœur de Dieu, les considérant comme de jeunes plantes dont la

fécondité dépend de la première culture. Bannie de son couvent, sœur Saint-Dosithée ne voulut pas quitter sa supérieure ; elle partagea ses labeurs aussi bien que ses peines dans la fondation du monastère d'Annonay.

Là, comme à Bourg-Argental, sœur Saint-Dosithée exerça son zèle auprès des enfants, sut se concilier leur affection et en faire de bonnes chrétiennes. La charge de zélatrice qui lui fut conférée lui convenait parfaitement. Pleine d'ardeur pour le bien spirituel et temporel de sa communauté, elle ne négligeait rien de tout ce qui pouvait lui procurer la prospérité dont elle jouit actuellement.

Mais la vertu de la révérende mère Saint-Dosithée devait passer par le creuset de l'épreuve. Il aurait manqué quelque chose à sa couronne, si elle n'eût été ornée des épines de celledu Sauveur. Outre de grandes douleurs physiques, cette bonne mère était en proie à des souffrances morales très-pénibles. Elle opérait son salut avec crainte et tremblement; elle n'approchait de la sainte table qu'avec frayeur, et la pensée des jugements de Dieu la glaçait d'effroi. Mais celui qui lui apparaissait comme un juge sévère, à son heure suprême s'est montré plein de mansuétude, de douceur, et lui a fait partager sa gloire immortelle. Dieu appela à lui cette épouse fidèle le 21 avril 1856, dans la soixante-seizième année de son âge et la soixantième de sa profession religieuse.

## MONASTÈRE DE L'ARBRESLE (RHONE).



La communauté de Saint-Symphorien-le-Château avait été rétablie en 1812 par trois anciennes religieuses : MM<sup>mes</sup> Marguerite Chazottier, dite de Sainte-Thérèse; Catherine Ducros,



sœur de Sainte-Ursule , et Jeanne-Marie Buffet , sœur Saint-Benoît. Dès que leurs classes furent ouvertes, elles travaillèrent avec succès à l'instruction de la jeunesse.

En 1841, M<sup>sr</sup> le cardinal de Bonald étant à Saint-Symphorien , vint dire la messe dans le couvent , qu'il visita ensuite. Il jugea que sa position était malsaine et peu propice pour une communauté cloîtrée. Il déclara à la supérieure qu'il fallait la transférer ailleurs. Pour cela, Son Éminence choisit l'Arbresle, chef-lieu de canton de son diocèse, qui n'avait aucun établissement religieux. Aussitôt que les Ursulines s'y furent établies , elles comptèrent près d'une centaine d'élèves.

Cette communauté se compose aujourd'hui de dix-sept religieuses.

#### BIOGRAPHIES.

##### LA SŒUR SAINT-JOSEPH.

Augustine Cida , dite sœur de Saint-Joseph, naquit aux environs de Paris, de parents riches, mais sans religion. D'abord elle se laissa entraîner aux plaisirs du monde; ensuite, touchée de la grâce, elle s'adonna entièrement à la vertu. Il serait impossible de décrire ce qu'elle eut alors à souffrir de la part de ses parents, surtout de sa mère; il semblait qu'elle eût pris à tâche de la contrarier dans toutes ses pratiques de piété; elle allait jusqu'à mettre elle-même de la nourriture dans la bouche de sa fille, les jours où elle présumait que celle-ci devait communier.

Enfin, voyant tous les jours de nouveaux dangers pour sa vertu et son honneur, M<sup>lle</sup> Augustine, aidée des conseils d'un révérend père jésuite, quitta la maison paternelle et fut demander asile à quelques personnes pieuses, qui voulurent bien la recueillir jusqu'à ce qu'elle

eût obtenu l'entrée d'une communauté; c'était là tout son désir; mais Dieu, se plaisant à augmenter son ardeur pour la vie religieuse, semblait aussi multiplier les difficultés. Aucun monastère ne voulut d'abord la recevoir, dans la crainte d'encourir la vengeance de ses parents. Cependant M<sup>lle</sup> Augustine ne perdit point courage; elle avait une confiance singulière en la puissante intercession de saint Joseph, elle s'adressa donc à lui par une fervente neuvaine, et, à peine était-elle terminée, que la communauté de Saint-Symphorien lui ouvrait ses portes.

La joie de cette pieuse fille fut inexprimable; dès lors elle marcha à grands pas dans les voies de la perfection évangélique. Son amour et sa reconnaissance envers saint Joseph allaient toujours croissant; elle en obtint des faveurs signalées. Elle se plaisait à lui rendre hommage des succès qu'elle obtenait dans les travaux de menuiserie, pour lesquels elle avait du talent. On conserve encore des autels qu'elle a travaillés de ses mains et d'autres ouvrages très-difficiles.

La charité et l'esprit de pauvreté de cette fervente sœur la rendaient industrieuse à céder à ses compagnes les vêtements neufs qu'on lui donnait, et à garder pour elle les plus usés.

Elle aimait beaucoup les enfants et savait opérer le bien parmi ses élèves. Toujours patiente et douce, même dans les plus grandes souffrances, elle ne perdit rien de son aimable gaieté, ni de son calme dans sa dernière maladie. Elle s'était offerte à Dieu pour souffrir deux purgatoires, un pour elle et l'autre pour sa supérieure, en reconnaissance de ce qu'elle l'avait admise; et comme on lui rappelait le souvenir de cette promesse quelques heures avant sa mort, elle sourit

et inclina la tête, pour montrer qu'elle ne l'avait point oublié. La nuit qui précéda son décès, son visage parut rayonnant de joie, elle tendait les bras vers le ciel et semblait par ses efforts vouloir répondre à l'appel de quelqu'un d'invisible. Ayant déjà perdu la parole, on n'a pu savoir quelle heureuse visite elle reçut en ce moment; mais on a présumé que saint Joseph, qu'elle avait tant aimé, vint lui-même, à cette heure suprême, consoler et assister sa fidèle servante.

A sa profession, elle avait fait à Dieu la demande de mourir lorsqu'elle aurait atteint la perfection de son saint amour, sans doute elle fut exaucée.

Cette sainte mort arriva le 7 octobre 1842. La sœur Saint-Joseph était âgée de vingt-neuf ans et professe depuis deux ans.

#### LA SŒUR SAINT-LOUIS

(FRANÇOISE BLANCHARD).

Françoise Blanchard, née à Chazelle, département du Rhône, fut élevée dans la piété. A l'âge de vingt-un ans elle se consacra à Jésus-Christ, et bientôt l'on vit briller en elle toutes les vertus religieuses. Son attrait pour la mortification paraissait en toutes circonstances; étant dépositaire, elle avait soin de réserver pour elle la nourriture la plus mauvaise. Le Seigneur ne tarda pas à satisfaire son désir de la souffrance; bien jeune encore, elle fut atteinte de douleurs de rhumatisme si violentes, que ses nerfs se retirèrent, et la hauteur de sa taille diminua de cinquante centimètres, en moins de deux ou trois ans. Jamais une plainte ne s'échappa de ses lèvres; elle répondait aux personnes touchées de ses souffrances, que Jésus-Christ, son divin Maître, en avait bien plus enduré; qu'elle s'estimait

heureuse de marcher sur ses traces. Elle ne pouvait qu'avec grande peine se lever de son siège, et marchait avec une extrême difficulté. Mais à la chapelle, par une faveur spéciale de Dieu, elle suivait toutes les cérémonies de l'office et semblait ne pas souffrir; elle avouait elle-même que, près de Jésus, au très-saint Sacrement, ses douleurs disparaissaient. Sa dévotion à la divine Eucharistie était si grande qu'on ne la rendait jamais plus heureuse, qu'en lui permettant de passer la nuit en adoration devant les saints tabernacles. La veille de sa mort, elle s'y tint encore trois quarts d'heure; il fallut que l'obéissance l'obligeât d'aller prendre du repos.

Dieu exauça la prière qu'elle lui avait souvent réitérée, de ne point occasionner de peine et d'embarras à la communauté durant ses maladies. Le jour même de sa mort, elle voulait encore se lever au réveil, mais ne se sentant plus de forces, elle demanda à être administrée; elle dit ensuite à sa supérieure; « Ma mère, je ne peux plus parler, je vous prie de dire à Dieu tout ce que je veux lui dire. » Ce furent là ses dernières paroles. Elle expira à huit heures du matin, au moment où l'on allait offrir le saint sacrifice de la messe.

Après qu'on l'eut revêtue de ses habits religieux, son visage se colora, et pendant les obsèques son sang était encore rose et liquide. On ne voulut point l'enterrer que les médecins n'eussent attesté qu'elle était réellement morte. Elle était âgée de cinquante-quatre ans et en avait vingt-quatre de profession. Malgré ses grandes souffrances, on la vit toujours modèle de régularité et de parfaite exactitude aux exercices religieux. Elle fut aussi constamment animée d'un grand zèle pour l'éducation de la jeunesse.

## MONASTÈRE D'AUPS.



L'ANCIENNE maison de Sainte-Ursule d'Aups date de 1656. Elle fut érigée sous le titre de Notre-Dame de la Présentation, titre qu'ont repris les religieuses du nouveau monastère. Dans ses commencements, elle eut à essuyer des épreuves de toutes sortes; mais, avec l'aide de Dieu, elle prospéra, et florissait encore à l'époque de la suppression des communautés religieuses en France.

Dès l'année 1822, on pensa au rétablissement du couvent d'Aups; mais le moment choisi par la divine Providence pour la réouverture de cet asile béni, n'était pas encore arrivé. En vain, M. le duc de Blacas, désirant y appeler des Ursulines, avait acheté le local qu'elles habitaient autrefois, des obstacles sans cesse renaissants trompaient toujours ses espérances, et s'opposaient à ses projets.

Mais en 1848, alors que les communautés existantes étaient de nouveau menacées, un saint prêtre, écartant les conseils de la prudence humaine, réalisa cette pieuse entreprise, unique objet de ses vœux. Encouragé par l'illustré famille de Blacas, muni de l'approbation des supérieurs ecclésiastiques, et secondé par M. Martel, curé doyen de cette paroisse, il demanda au monastère de Sainte-Ursule d'Aix quelques sujets, et en obtint, non sans peine, trois religieuses professes, qui commencèrent leur mission le 11 du mois d'août 1848. La révérende mère Sainte-Agnès, dite dans le monde Louise Siméon, fut placée à la tête de cette petite colonie. Née à Correns (Var), de parents honorables, elle fut confiée, bien jeune encore, à sa tante la

mère Saint-Jean-Baptiste Siméon, qui contribua puissamment à la réédification de la maison d'Aix. Son éducation achevée, elle retourna dans sa famille, au sein de laquelle elle ne resta que six mois. La grâce et son attrait personnel l'appelaient vers les tentes du Seigneur. Elle rentra donc au couvent qui avait été le berceau de son enfance, et y fit profession à l'âge de dix-neuf ans.

Fille simple, au cœur droit, et n'ayant en vue que la gloire de Dieu et l'extension de son ordre, elle s'acquitta avec zèle des divers emplois qui lui furent confiés. En 1857, envoyée à Brignoles, elle y remplit, avec une haute sagesse, les fonctions de supérieure. Rentrée à Aix, elle s'offrit, en 1848, pour la fondation d'Aups. Dès les premiers moments de sa supériorité, elle se consacra à cette œuvre avec ce dévouement que l'amour de Dieu sait inspirer aux cœurs qu'il embrase, et avec cette force d'âme qui triomphe de toutes les difficultés, quand il s'agit d'opérer le bien. Cette bonne mère, ainsi que ses filles, sans autre ressource que la générosité de la famille de Blacas, mena une vie toute d'abnégation, s'estimant heureuse de pratiquer dans toute sa rigueur le saint vœu de pauvreté.

Comme les religieuses de la première fondation, leurs devancières, celles de la seconde n'ont pas eu un début plus favorable. Le manque de sujets, et surtout la mort de leur digne supérieure, ont été pour elles des peines bien douloureuses. M. Martel fut enlevé à leur affection, le 17 juin 1852, par suite de l'effroi que lui occasionna l'insurrection du mois de décembre 1851, dont il faillit être victime. Dans les mêmes circonstances, les filles de Sainte-Ursule durent leur salut à la protection de la très-sainte Vierge, qu'elles invo-

quèrent par le glorieux privilège de son immaculée conception. Cette divine bienfaitrice les préserva, ainsi que toute la ville, du danger imminent où les avaient jetées les événements politiques.

Leur cœur a été de nouveau sensiblement affligé par la mort de leur première mère, sœur Marie de Sainte-Agnès, arrivée le 17 juin 1854, deux ans après celle du respectable curé d'Aups. C'est au milieu de douleurs physiques et morales, que cette bien aimée fondatrice rendit sa belle âme à Dieu, entourée de ses filles désolées, dont elle est maintenant au ciel, nous osons l'espérer, la puissante protectrice.

Le local du couvent d'Aups est vaste, bien aéré, et possède de belles eaux. Il a été complété par l'acquisition d'un jardin, grâce à la libéralité de M. le duc de Blacas, leur insigne bienfaiteur. A l'arrivée des religieuses, les bâtiments du monastère étaient dans une entière dégradation. On répara peu à peu les cellules et les lieux réguliers, ainsi que le pensionnat, qui ne renferme qu'un petit nombre d'élèves; l'externat payant, qui se compose d'une vingtaine de jeunes filles, et enfin, les salles qui servent aux classes gratuites, dont le chiffre atteint soixante. On a encore restauré une aile de bâtiment pour l'école d'asile dont les Ursulines viennent d'être chargées. Cette école compte près de soixante-dix petits enfants. Pour faire face à ces différentes fonctions, le couvent d'Aups ne possède que sept religieuses professes, quelques novices et une sœur converse; mais le zèle qui les anime multiplie leurs forces, et l'espérance de voir leur nombre s'accroître, les soutient dans leurs travaux.

---

## MONASTÈRE DE BEAUJEU.



UR le versant d'une de ces collines riantes et fertiles, au pied desquelles Beaujeu se prolonge, s'élevait l'antique monastère bâti par les religieux Franciscains. La face nord-est regarde des vignobles, dont est circonscrite l'enceinte du clos; la face sud-est voit s'étendre la ville le long de la rivière d'Ardière; le clos, au nord et au nord-est, est limité par un ruisseau appelé Cordat. A une petite distance, au couchant, on aperçoit l'emplacement et les ruines du château-fort des sires de Beaujeu.

Cet enclos, à la fois sain, agréable et isolé de toute autre habitation, quoique au centre de la ville, fut acquis en 1819 par M<sup>me</sup> Germain qui s'y fixa, et en fit le berceau d'une communauté de son ordre. Plus tard, ces bâtiments furent restaurés et agrandis, en sorte que plus de cinquante pensionnaires et un grand nombre d'externes peuvent y recevoir l'éducation que comportent leur âge et leur condition.

La fondation du monastère de Sainte-Ursule de Beaujeu remonte donc à l'année 1819: mais elle fut tellement entravée d'obstacles, si bien marquée au coin de la croix du Sauveur, que l'œuvre n'avancait pas, malgré les désirs, les prières et les travaux de la fondatrice et de son infatigable coopérateur, M. l'abbé Chezeville; et lorsqu'en 1829, les dames Nant et Pergoire, religieuses Ursulines de Lyon, apportèrent à M<sup>me</sup> Germain le concours de leur dévouement et de leur zèle, une lueur d'espérance luisait à peine sur cette maison, éprouvée de la part de Dieu et de la part des hommes.



La Providence ne permit pas que les dames de Lyon vissent leurs labeurs couronnés d'un grand succès; elles quittèrent le monastère, après y avoir établi la clôture et opéré du bien pendant trois ans, et furent remplacées par les dames Antier et Bernard, religieuses Ursulines de Saint-Chamond (Loire.)

L'arrivée de ces vertueuses religieuses fut comme le prélude des grâces plus spéciales dont le ciel voulait favoriser la communauté de Beaujeu. L'année 1852 n'était pas terminée que déjà neuf demoiselles avaient imploré de M<sup>me</sup> Antier la faveur de se dévouer à cette vie d'immolation et de sacrifices, qui est plus particulièrement le partage des fondatrices d'une communauté d'Ursulines, pendant ces années, quelquefois longues, d'un enfantement laborieux. Leur vocation, supérieure à toute épreuve, leurs vertus, leurs talents assurèrent dès lors la prospérité du nouvel établissement, et l'on a vu plusieurs d'entre elles remplir dignement les premières charges de la maison et se concilier une estime universelle.

Durant le cours des années suivantes, d'autres compagnes vinrent s'associer à leurs jouissances et à leur sollicitude, en se dévouant à l'éducation de leurs élèves, dont le nombre augmentait au delà de toute espérance.

La communauté s'était tellement accrue sous le gouvernement de M<sup>me</sup> Antier, les religieuses qui la composaient inspiraient tant de confiance, malgré leur jeunesse, que les premiers supérieurs jugèrent à propos de les laisser se gouverner par elles-mêmes; et, en 1859, les religieuses de Saint-Chamond durent retourner dans leur monastère, où les suivirent l'amour et la reconnaissance de leurs filles de Beaujeu.

Dieu sembla alors prendre comme par la main les personnes chargées de conduire ce petit troupeau. Le

nombre des religieuses se maintint et même s'augmenta, ainsi que celui des élèves, la confiance de la ville s'affermir, et aucun désagrément ne vint plus entraver la bonne œuvre. Les jours orageux de la république de 1848 furent même pour le monastère une nouvelle occasion de remercier Dieu de sa paternelle protection, et les habitants de Beaujeu, de leurs bons procédés.

La communauté compte vingt-cinq religieuses, qui recueillent, dans les labeurs de l'enseignement, les consolations et les espérances que leur donnent plus de cent trente élèves. Cette petite portion de l'heureuse compagnie de Sainte-Ursule vit dans l'union la plus intime, sous la direction sage et éclairée du vertueux et savant M. Joseph Chervet, prêtre sulpicien, ancien directeur des grands-séminaires de Viviers, de Limoges et de Lyon, qui vint, en 1850, chercher à Beaujeu l'amélioration d'une santé épuisée au service de l'Eglise et à celui des âmes.

**BIOGRAPHIE DE M<sup>me</sup> LOUISE GERMAIN,**

FONDATRICE DES URSULINES DE BEAUJEU.

M<sup>lle</sup> Louise Germain, fondatrice des Ursulines de Beaujeu (Rhône), naquit à Villefranche (Rhône), en 1755, d'une famille riche et vertueuse. Dieu la destinant à donner à son Église une génération de vierges, lui inspira de bonne heure un goût prononcé pour les institutions religieuses, vouées spécialement à l'éducation de la jeunesse.

A peine âgée de seize ans, M<sup>lle</sup> Germain, foulant aux pieds les honneurs et les jouissances que sa position sociale pouvait lui assurer dans le monde, alla s'ensevelir derrière les grilles du cloître. Le monastère des Ursulines de Villefranche, recommandable par sa régu-

larité, fixa le choix de la jeune postulante, qui débuta avec zèle et dévouement dans la carrière de sa vocation, et mérita de revêtir le saint habit, sous le nom de sœur Saint-Maurice.

Le temps du noviciat écoulé, la jeune victime consumma son immolation au Seigneur par des vœux solennels et irrévocables. Heureuse d'être toute à Jésus-Christ, et d'avoir choisi la croix pour l'unique portion de son héritage, la nouvelle professe avança rapidement dans la voie épineuse de l'abnégation. De plus en plus docile à l'impulsion de la grâce, elle remplissait avec fruit les nobles fonctions de son état, lorsque la révolution française de 1792 vint l'arracher aux douceurs et aux avantages de la vie de communauté.

Son grand amour pour l'institut des Ursulines la porta à se livrer à l'enseignement, dès qu'il lui fut possible de le faire. Les bourgeois de Beaujeu, instruits des succès obtenus à Belleville (Rhône), par la vertueuse maîtresse, la firent prier de venir se charger de l'éducation des jeunes personnes de leur ville. Cet appel des Beaujolais sourit à M<sup>me</sup> Germain, dont le désir le plus cher était de fonder une maison de son ordre. Se voyant bientôt à la tête d'un pensionnat nombreux et choisi, la sage institutrice se hâta d'acheter un ancien couvent, qui devint le berceau de sa fondation. L'acquisition en fut faite en 1819.

Les succès ne répondirent pas aux espérances, et dès lors commença pour la généreuse fondatrice une longue série de tribulations. Les prétendantes du nouveau monastère, effrayées sans doute des difficultés à vaincre pour seconder les vues de leur digne supérieure, allèrent se réfugier dans des communautés qui offraient la perspective d'un avenir plus assuré. M<sup>me</sup> Germain

supporta ce cruel abandon avec un courage vraiment héroïque, sans perdre l'espoir de doter la religion d'un nouvel établissement de filles de Sainte-Angele. Seule et abreuvée de contradictions, elle continua de remplir avec calme les pénibles devoirs d'institutrice; une de ses plus grandes peines était de ne pouvoir suffire à tout, et d'être privée de la consolation d'ouvrir une école pour la classe indigente.

Plus les obstacles augmentaient, plus l'infatigable fondatrice semblait redoubler d'ardeur. On lui conseillait d'abandonner une entreprise qui paraissait téméraire; mais elle demeura ferme et inébranlable, poursuivant son œuvre envers et contre tous.

Après dix années d'amertumes et d'épreuves, la courageuse fondatrice vit enfin son établissement prospérer et promettre les plus heureux résultats. De zélées coopératrices vinrent travailler avec ardeur à l'accroissement de la communauté naissante, qui devait plus tard prendre de fortes racines, et pousser des bourgeons, des fleurs et des fruits. Plusieurs prétendantes accoururent dans le monastère si longtemps éprouvé. Leur réception remplit de joie M<sup>me</sup> Germain qui, déchargée du poids des affaires, à cause de son grand âge, s'efforçait d'éduquer ses filles et de les encourager au bien.

Une maladie mortelle vint frapper cette vénérable fondatrice, au moment où les bénédictions du ciel tombaient plus abondantes sur l'œuvre qu'elle avait enfantée avec tant de douleur. Ce fut le 30 novembre 1854 qu'elle alla recevoir la récompense que lui avaient acquise quatre-vingt-un ans, passés dans la pratique des vertus chrétiennes et religieuses.

## MONASTÈRE DE BOURG-ARGENTAL.



LES chroniques de l'ordre parlant brièvement de la première fondation de ce monastère, nous entrerons ici dans quelques détails. Nous bornerons cependant l'aperçu de son origine, à citer l'acte du consentement des habitants de la ville, daté du 14 janvier 1658, ainsi que la lettre d'obédience de M<sup>sr</sup> de Villard aux religieuses Ursulines de Boulieu, chargées de cette fondation. La mère Eugène du Saint-Sacrement, que Sa Grandeur instituait pour supérieure, suivie de quatre de ses sœurs, fut installée dans sa nouvelle communauté le 18 février 1658.

Les actes de réception des novices désignent pour les trois premières les D<sup>lles</sup> Bouillon, d'une ancienne et respectable famille de Bourg-Argental. Afin de consacrer à la sainte famille les progrès de l'établissement, la première reçut le nom de Saint-Joseph, la seconde celui de Notre-Dame, et on donna à la plus jeune celui de sœur de la Nativité. En 1640, le monastère reçut encore quatre sujets : M<sup>lle</sup> Merle, de Bourg-Argental, dont la vie se trouve dans le journal des illustres religieuses de l'ordre ; M<sup>lle</sup> Palerne, de Lyon, et M<sup>lle</sup> Gaudon, de Bas. Ces deux dernières consacraient au Seigneur le printemps de leur vie, car elles n'étaient toutes deux que dans leur treizième année; la quatrième, Clothilde Chaux, pour sœur converse.

A mesure que le nombre des religieuses augmentait, on agrandissait le local par l'acquisition des maisons voisines ; mais on ne commença qu'en 1662 à leur donner une forme régulière. Les anciennes religieuses ont

transmis à celles qui leur ont succédé que, pour accélérer l'ouvrage, elles servaient elles-mêmes les maçons. En 1697, il fut procédé à la construction d'une église. La première pierre fut bénite par M. Gauthier, archiprêtre de la ville, et posée par le jeune fils de Joseph Berne, pauvre journalier. La communauté ayant choisi en sa personne l'enfant Jésus pour fondateur, une plaque de plomb, où était gravé le nom de Jésus, fut apposée sur la première pierre. Cet enfant fut nourri et habillé aux frais de la maison, jusqu'au 21 juin 1699 que se fit avec solennité la bénédiction de l'église. M. Gauthier présida encore à cette cérémonie avec tout son clergé.

La communauté, composée alors de vingt-deux religieuses, choisit pour titulaire le glorieux saint Joseph, attribuant à sa protection la construction si prompte de cet édifice, commencé avec peu de ressources, et achevé sans aucun accident pour les ouvriers, qu'on avait eu soin de faire assister tous les jours à la messe.

Cette dévotion spéciale à la sainte enfance, implantée par les dignes fondatrices dans le monastère, ne s'y est jamais ralentie, elle est comme la source des bénédictions que Dieu y a répandues. Après cent cinquante ans de fondation, l'observance s'y est maintenue dans toute sa vigueur, jusqu'au moment où la fatale révolution est venue renverser les asiles de l'innocence et de la paix. On a toujours admiré cette charité tendre et cordiale, dont les supérieurs ecclésiastiques aimaient à être témoins dans les élections et dans les visites. Aussi M. Bertholet, dernier supérieur de cette maison avant 95, l'appelait-il sa communauté chérie. Il se plaisait à se faire ouvrir sans être annoncé, et à la surprendre dans ses joyeuses récréations. Les notes

recueillies après la mort de chaque religieuse sur leurs principales vertus, font un éloge tout particulier du zèle de ces véritables Ursulines pour l'instruction de la jeunesse.

Après avoir rendu hommage à la mémoire de sœur Sainte-Hélène Servonet et de la mère Péruchaut des Séraphins, deux des fondatrices qui moururent à Bourg-Argental, après avoir offert à la communauté de Boulieu, qui lui a donné naissance, l'expression de sa gratitude, l'ancien monastère termine ses annales par le récit des circonstances qui ont précédé, accompagné et suivi sa destruction.

Nous laissons parler les religieuses contemporaines dans cette touchante relation.

EXTRAIT DES CIRCONSTANCES CONCERNANT LA DESTRUCTION DE  
NOTRE MONASTÈRE DE BOURG-ARGENTAL.

« L'espoir brillant que l'on conçut en France, à l'occasion de l'assemblée des états-généraux, ne fut pas de longue durée. Dès les premières séances, la majorité des députés du tiers-état, et même plusieurs de ceux qui représentaient pour la noblesse, laissèrent assez apercevoir leur affreux projet de renverser d'un seul coup et le trône et l'autel.

» Dans des circonstances aussi critiques, il nous fallait une supérieure d'un caractère ferme et d'un zèle infatigable, qui réunît toutes les qualités de l'esprit et du cœur. Ces avantages se trouvèrent en la personne de notre mère Saint-Augustin de l'Hermuzière. Cette bonne mère finissait précisément son second triennal, et nos constitutions prescrivent qu'après ce temps on nomme une autre supérieure; mais il en est des constitutions monastiques comme des lois de l'Eglise; le

clergé supérieur peut en dispenser dans un cas urgent, et c'est celui où nous nous trouvions. En conséquence, M. Bertholet, vicaire-général et notre supérieur, se rendit au désir de notre communauté, malgré toutes les réclamations de notre humble mère. Il fallut qu'elle cédât à la sainte obéissance, et elle fut réélue encore pour trois ans, le 1<sup>er</sup> novembre 1789. Sa conduite dans les circonstances difficiles, a pleinement justifié la nécessité de la dispense et la sagesse de notre choix.

» Les continuel attentats de l'Assemblée contre la religion, sa témérité, son audace, et plus encore, le philosophisme dont étaient entachés la plupart de ses membres, nous causaient les plus vives alarmes, et sur la conservation de la religion en France et sur celle des ordres religieux. A des prières ordonnées à toute la communauté, chaque religieuse en ajoutait de particulières, afin de fléchir le ciel. Mais le moment des vengeances du Seigneur était arrivé, et rien ne pouvait en arrêter le cours : nous devions nous-mêmes en ressentir les effets.

» Le 5 janvier 1790, la municipalité vint nous signifier le décret qui nous défendait d'admettre désormais personne à la profession religieuse, et il nous fut enjoint de renvoyer nos novices. Ce fut pour nous un coup de foudre ! Jamais notre communauté n'avait été si florissante. Nous vivions dans l'union la plus parfaite, et l'on venait nous donner des craintes, hélas ! trop bien fondées, que nous n'en jouirions pas longtemps. A ces ordres si rigoureux, nous ne pûmes opposer que nos larmes et un redoublement de prières et de vœux vers le ciel. Nos pauvres novices étaient inconsolables ! Nous leur permîmes de rester avec nous jusqu'à la fin.

» Ce n'était là que le prélude de nos malheurs. Peu



de temps après, on nous demanda l'inventaire de nos effets, tant de la sacristie que du couvent, et un état circonstancié de tous nos revenus. L'inventaire fut fait avec exactitude, moins dans la crainte des peines dont on nous menaçait, s'il y avait la plus petite restriction, que par l'assurance qu'on nous donna que l'on exigerait notre serment, pour savoir si nous n'avions rien détourné.

» La municipalité se rendit au couvent et parapha nos comptes.

» On n'exigea pas le serment, comme on nous en avait menacées. La suite de l'inventaire fut la saisie de tous nos biens, et le district de Saint-Etienne fit affermer nos domaines; notre argent placé nous fut aussi enlevé.

» En échange de tout cela, on nous assigna une pension de sept cents francs, qui devait être payée d'avance, par quartier, et à chacune également, même aux sœurs converses. Cette somme, quoique payée par assignats, nous aurait dédommagées de la perte de nos biens, si nous avions pu espérer qu'elle nous serait payée exactement, et qu'on laisserait exister notre maison. Vain espoir! L'enfer n'avait pas encore employé toutes ses ruses. Il voulait voir si, en nous rendant propriétaires, la discorde ne parviendrait pas à nous diviser. Mais pas une de nous ne toucha à cet argent; il fut administré comme l'étaient précédemment les revenus de notre maison.

» Nous avons reçu ce paiement pendant plus d'un an; mais il était fait sans exactitude: à chaque échéance on faisait naître des prétextes pour le différer. Tantôt on prétendait que nous avions fait tort à la nation, et que notre déclaration n'avait pas été exacte; tantôt on accu-

sait nos comptes d'erreur ; et on ne pouvait rien payer que tout ne fût vérifié. Notre dépositaire passait des nuits entières à cet ennuyeux travail ; et c'est à sa patience et au courage de notre vénérable mère, que rien ne rebutait, que ces injustes délais obtenaient enfin un terme.

» Après beaucoup de débats, on avait obtenu de l'Assemblée nationale que les religieuses qui se trouveraient plus de douze dans une communauté, pourraient y demeurer jusqu'à leur mort. Ce décret nous consola un peu, nous donnant l'espoir de mourir dans notre monastère. Déjà nous formions le projet de nous associer des compagnes qui ne feraient que des vœux simples, et qui maintiendraient notre maison jusqu'aux temps plus heureux, où l'ordre monastique serait réintégré dans ses anciennes prérogatives. Mais l'Assemblée, qui mettait toujours aux prétendues grâces qu'elle nous faisait quelque condition amère, ordonna que les religieuses qui voudraient vivre ainsi réunies, éliraient, au moyen du scrutin, une d'entr'elles pour supérieure, que les sœurs converses seraient appelées à l'élection, et que cette élection serait présidée, non par les supérieurs ecclésiastiques, mais par un officier municipal ; enfin, que la nomination n'aurait de validité que pour un an, et qu'elle serait renouvelée toutes les années.

» M. le maire de Bourg-Argental se réserva cette importante commission. Nous le vîmes arriver avec le secrétaire de la municipalité. Il requiert la communauté assemblée de procéder à une nouvelle élection de supérieure et de dépositaire, afin de se conformer au décret, et annonce qu'il va ouvrir le scrutin. Nous lui répondîmes que tout scrutin était inutile lorsque l'unanimité était aussi évidente, que nous voulions la

même supérieure, vu que nous étions trop heureuses sous son gouvernement pour la changer.

» Il fit appeler les sœurs converses, dont le suffrage se trouva semblable au nôtre. Alors, M. le maire pronça au nom de la loi, que, conformément à l'élection que nous venions de faire, M<sup>me</sup> de l'Hermuzière serait notre supérieure, et M<sup>me</sup> Vercasson notre dépositaire.

» M. le maire crut qu'en sa qualité de commissaire, il était de son devoir de nous prêcher l'amour de la Constitution, et d'en relever à nos yeux les précieux avantages. Selon lui, ils étaient inappréciables, nous étions *citoyennes de la liberté, de l'égalité!*... Il était trop observateur de la loi, pour ne pas s'assurer par lui-même si notre persévérance à vouloir demeurer dans notre couvent n'était pas l'effet de quelque contrainte, et si nous ne désirerions pas d'en sortir, comme la nation nous en laissait maîtresses, avec l'assurance que dans ce cas elle pourvoit amplement à nos besoins. Nos réponses durent le convaincre que nous voulions rester fidèles aux engagements sacrés et volontaires que nous avions contractés au pied des autels, que de tels engagements n'étaient pas de nature à être déliés par la nation, et, qu'eussent-ils pu l'être, aucune de nous n'était disposée à vouloir profiter d'une liberté, que nous regardions comme le terme de notre félicité et de notre repos.

» Plusieurs d'entre nous avaient peine à contenir leur indignation..... Après cette scène révoltante, nous allâmes pleurer devant notre Dieu, le suppliant de nous épargner les fruits de cette fausse liberté.

» Comme nous l'avions bien prévu, la persécution allait toujours croissant. Nous adoptons tous les moyens qu'on nous indiquait pour fléchir le ciel; une neuvaine

succédait à une autre. Plusieurs de nous passaient les nuits entières devant le Saint-Sacrement. Nous fîmes deux carêmes de quarante jours, pendant lesquels chaque religieuse avait son jour de jeûne. Les communions étaient plus fréquentes; enfin la règle était observée avec la plus grande ponctualité.

» Notre église ne fut point encore fermée, et nous eûmes la consolation d'avoir toujours pour aumôniers des prêtres fidèles à l'Eglise romaine. Nos pensionnaires voulurent rester avec nous jusqu'à la fin. Elles étaient encore douze au moment de notre séparation, et montrèrent un véritable regret lorsqu'il fallut quitter la maison.

» Dans ces fâcheuses circonstances, tous les habitants de Bourg-Argental nous ont témoigné de l'intérêt; il n'était pas jusqu'aux patriotes qui ne nous plaignissent dans nos malheurs. La reconnaissance nous presse de nommer particulièrement les demoiselles Pupil et M. Dailler, leur frère, capitaine dans le génie et chevalier de Saint-Louis. Ils ont été constamment nos appuis, nos protecteurs, et nous ont rendu, avant et après notre dispersion, les services les plus importants.

» A l'Assemblée nationale avait succédé l'Assemblée législative. Le début de celle-ci dissipa bientôt le faible espoir que l'on avait conçu de voir les choses s'améliorer. Eh! que pouvait-on attendre d'une assemblée qui se montra toujours l'ennemie déclarée du catholicisme! qui persécuta les prêtres fidèles et qui se porta aux plus épouvantables attentats!... Elle ne tarda pas à nous frapper du coup le plus terrible.

» Les premiers jours de septembre 1792, le district de Saint-Etienne nous fit signifier de nous séparer, et que notre maison fût vidée pour le 1<sup>er</sup> octobre.

» Nous ne pouvions croire qu'une séparation pût avoir lieu, du moins nous espérions qu'elle ne serait que momentanée. En conséquence, afin de retrouver les effets les plus nécessaires lors de notre réunion, nous convinmes d'acheter à frais communs nos vases sacrés et plusieurs ornements d'église, et il fut décidé que notre supérieure en resterait dépositaire, ainsi que des autres objets, qui furent mis en dépôt chez différents particuliers.

» Le 50 septembre, notre supérieure et notre dépositaire nous remirent à chacune 100 francs en assignats et 50 francs en argent, fruit de leur bonne administration.

» Lorsque M<sup>sr</sup> Daviau, notre archevêque, avait été obligé de quitter la France, il nous avait donné pour supérieur, M. Fontaine, curé et archiprêtre de Bourg-Argental et ci-devant jésuite. Ce digne pasteur réunissait toutes les qualités nécessaires pour la conduite des âmes. Il dirigeait la communauté depuis longtemps : nous étions accoutumées à le respecter comme un père, et ses bontés, qui ne se sont jamais démenties à notre égard, nous inspiraient autant de confiance que de gratitude. Nous eûmes souvent recours à lui dans les fâcheuses circonstances où nous nous trouvions. Il nous donna la permission, par écrit et signée de sa main, de quitter la maison et le costume religieux, de nous adresser désormais à tel confesseur que nous voudrions, et de disposer à notre gré, selon nos besoins, de l'argent que nous aurions.

» Le dimanche, veille de notre sortie, nous voulûmes chanter les vêpres comme à l'ordinaire, mais cela nous fut impossible : les sanglots étouffaient nos voix, nous ne pûmes que les psalmodier.

» Arriva ce lundi, 1<sup>er</sup> octobre, qui avait été fixé pour notre sortie. Ce jour amer, ce jour de tribulations et d'angoisses, ce jour qui devait être mis au rang des jours les plus désastreux de notre vie, et dont le triste anniversaire devait chaque année renouveler notre douleur!...

» La méditation se fit à l'ordinaire après le lever, qui se fit de plus grand matin. Notre livre de méditations était le P. Nouët, et le texte de ce jour-là, lundi de la dix-huitième semaine après la Pentecôte, était ces paroles :

« Je vous envoie comme des agneaux parmi les » loups. » (En S. Luc, chap. 10<sup>e</sup>, v. 5<sup>e</sup>).

« Pourquoi Jésus-Christ envoie-t-il ses brebis au » milieu des loups et les expose-t-il à leur fureur et à » leur rage? Est-ce pour les perdre? Non; mais c'est » pour exercer leur patience, c'est pour les couronner; » enfin, c'est pour rendre ses chères brebis victorieu- » ses des loups. »

» Il eût été difficile de trouver un sujet plus convenable à la circonstance.

» M. Fontaine vint nous dire la messe à quatre heures du matin. Que de larmes nous répandîmes quand il emporta la réserve de la paroisse!... Il y avait 150 ans que notre couvent avait ce privilège. Nous assistâmes à ce dernier exercice encore revêtues du saint habit.

» Il fallut se décider à faire nos apprêts pour le départ.

» Nous fîmes emporter les petits effets que la nation avait laissés à notre disposition, tels qu'un livre, une table, une chaise, une petite armoire, un peu de linge, et nous allâmes nous revêtir de l'habit séculier, que nous avions fait confectionner d'une forme et d'une

qualité qui répondit à notre vœu de pauvreté. Nous partîmes toutes successivement.

» Il serait plus facile de concevoir que de dépeindre les sentiments que nous éprouvâmes en nous séparant, et en quittant une maison où nous coulions une vie si douce et si tranquille, dans le sein de l'amitié, ou plutôt de la charité la plus pure et la plus sincère; séjour où notre faible vertu trouvait des appuis continuels, dans la ferveur des prières de nos compagnes, dans les saints exercices qui partageaient nos journées; séjour que nous devons tant de fois et si amèrement regretter.

» Nous étions vingt-cinq religieuses de chœur et quatre sœurs converses. Ce fut notre supérieure qui sortit la dernière, le lundi 1<sup>er</sup> octobre, à neuf heures du soir, après avoir eu le courage de faire vérifier par la municipalité l'état des effets que nous laissions, conformément à l'inventaire, et lui avoir remis les clés du monastère. Elle se rendit à la fin de cette pénible journée dans un logement qu'on lui avait offert dans la ville.

» La nation nous ayant assigné une pension chacune selon notre âge, nous reçûmes presque toutes des invitations de la part de nos familles; mais envisageant toujours notre retour comme prochain, nous refusâmes la plupart de rentrer chez nos parents. Nous préférâmes nous fixer dans la ville de Bourg-Argental, afin de revenir plus promptement dans notre monastère lorsqu'il nous serait rendu. Nous nous trouvâmes quinze rassemblées au dîner que nous donna notre mère le jour de Sainte-Ursule.

» Cependant la nation disposait de nos propriétés. Tous nos domaines furent vendus à différents acquéreurs. M. Pupil et M. Chapuis achetèrent la maison;

l'église se trouva dans le lot de ce dernier. M. Pupil revendit le sien, et quelque temps après, M. Chapuis fit abattre l'église, qu'il convertit en une basse-cour. Il voulut aussi faire ce qu'il appelait nettoyer le caveau, lieu de notre dernière demeure. A cet effet, il en fit sortir tous les ossements de nos chères défuntés, qui furent jetés avec mépris et sans aucune décence à la voirie, sur la place qui est devant le couvent. Les chiens en emportèrent quelques-uns, les enfants s'amusaient des autres et se les jetaient mutuellement. A ce spectacle horrible, un artisan, connu par son zèle et son attachement à la foi, et dont le nom mérite d'être conservé avec honneur, Pierre Lacou, appelle à son aide deux femmes vertueuses du voisinage. Tous trois, pleins d'indignation contre une impiété qui, pour être très-commune dans ces jours malheureux, n'en était pas moins criminelle, recueillirent comme ils purent ces respectables ossements, et les déposèrent dans le cimetière de la paroisse. O mon Dieu ! qui reconnûtes par tant de grâces et de faveurs la charité de Tobie ensevelissant ses frères morts en captivité, pourriez-vous ne pas récompenser ce pieux artisan et ces courageuses femmes, qui donnèrent pour la seconde fois la sépulture à la dépouille mortelle de nos compagnes et de vos épouses!...

» Les différentes persécutions qu'éprouva notre mère à Bourg-Argental, dont son attachement à l'Eglise était la cause, ne lui permettant pas de prolonger plus longtemps son séjour en cette ville, elle se rendit auprès de son neveu, M. de la Chava, avec nos deux sœurs Lagarde et notre sœur Peyron. Elle eût bien voulu emmener un plus grand nombre de ses filles, mais son neveu l'avait bornée à trois seulement. Il lui



laissa le choix d'habiter la maison qu'il avait à Satilleux, ou de se retirer dans un de ses domaines qui lui plairait. Elle préféra le château de l'Hermuzière, où elle était née et qu'elle avait quitté depuis cinquante ans pour se consacrer à Dieu au couvent de Bourg-Argental. M. de la Chava lui assura les revenus de cette propriété et ceux d'un petit domaine en rentes viagères, ce qui lui faisait à peu près 700 francs.

» La situation de ce château offrait le séjour le plus agréable, dans ces temps fâcheux, à des personnes qui voulaient vivre dans la retraite, hors du trouble et de l'agitation qui régnaient partout. Combien de fois ce lieu solitaire favorisa-t-il la piété de notre digne mère et de ses compagnes, en leur procurant l'assistance aux divins mystères et la participation aux sacrements. Ce fut un centre de réunion, où nous venions aboutir de toutes parts, et trouver auprès de cette bonne mère l'espoir de reprendre un jour nos exercices monastiques, qui se perpétuaient dans cet asile privilégié.

» La mère de nos sœurs Lagarde, veuve, et qui avait demeuré longtemps auprès de notre mère, dans notre couvent du Bourg, vint joindre ses filles à l'Hermuzière. Un soir qu'elles soupaient ensemble, deux gendarmes vinrent arrêter cette vertueuse dame au nom de la loi, l'accusant d'être complice dans une conspiration. Eh! comment pouvait-on accuser ainsi celle qui ne s'occupait qu'à demander à Dieu le rétablissement de l'ordre et de la tranquillité en France..... Le lendemain, elle fut conduite en prison à Saint-Didier, et, de là, transportée dans une des prisons de Paris, où elle resta jusqu'à la chute de Robespierre.

» Nous étions toutes réservées à de rudes épreuves; la Convention imagina d'exiger de nous le serment de fi-

délité à la constitution , et ce n'était même qu'à ce prix que nous pouvions avoir droit aux pensions qui nous étaient promises, parce que, disait-on, il n'était pas juste de faire part des libéralités de la nation à celles qui refusaient de lui donner ce témoignage de leur civisme.

» Il n'y eut donc ni ruses, ni stratagèmes que nos proches et nos amis n'employassent pour nous arracher cet acte de faiblesse. Les violences, les outrages mêmes furent mis en œuvre par les patriotes. *Toutes* nous renoncâmes au prétendu privilège qu'on nous offrait au détriment de notre foi.

» A la suite de ce refus, quatre de nos sœurs furent incarcérées; nos deux sœurs Vercasson et notre sœur Aubert furent détenues à Bourg-Saint-Andéol, et notre sœur de Ville de Mans, à Saint-Didier; c'est dans ces maisons de réclusion que deux de ces chères sœurs contractèrent des infirmités qui leur firent mener une vie très-languissante, et qui les accompagnèrent jusqu'au tombeau.

» Nos autres sœurs échappèrent à ces indignes traitements par la fuite, se réfugiant dans les bois, chez de pauvres paysans, dont elles partageaient les travaux et la frugale nourriture.

» La mère de l'Hermuzière ne fut pas à l'abri des vexations; mais elle repoussa toujours avec courage les propositions odieuses de prêter le serment.

» Cependant, ses trois compagnes jugèrent qu'il était de la prudence de se retirer dans la crainte de la compromettre, et elles venaient la voir seulement durant la nuit, affrontant les frayeurs et les dangers des chemins presque impraticables.

» Notre sœur Saint-François de Mayol, ne pouvant

plus soutenir la privation des secours spirituels, ni être témoin de tant d'irrégion, se retira à Constance, où elle se réunit à d'autres religieuses françaises qui vivaient du travail de leurs mains.

» Le règne de la terreur allait toujours croissant, tout semblait désespéré, lorsque la mort de Robespierre ranima les esprits abattus. Les prisons s'ouvrirent, et nos sœurs errantes et dispersées revinrent dans leur domicile. Mais plusieurs d'entre nous, n'ayant que des parents éloignés, ou ruinés par la révolution, se trouvèrent dénuées de tout secours. Ici se manifeste cette Providence ineffable, qui n'a jamais manqué de veiller et de pourvoir aux besoins de ceux qui mettent en elle toute leur confiance.

» La ville de Bourg-Argental, comme à son ordinaire, se distingua par ses pieuses libéralités. Le vertueux Lacou ne montra pas moins de charité envers les religieuses vivantes, qu'il en avait fait preuve envers leurs sœurs décédées. Dieu appela à lui, dans ce temps-là, son fidèle serviteur, pour couronner sans doute sa piété. Dans sa maladie, il ordonna de distribuer tout l'argent qu'il avait mis en réserve par son économie et son travail, à celles de nos sœurs qui habiteraient la ville et seraient dans l'indigence.

» M. de Saint-Trivier, connu par son zèle, par sa religion et par ses immenses largesses, fournit aux unes de l'argent, aux autres du blé, selon leur choix. Six eurent part à ses bienfaits, tant qu'elles vécurent.

» Le grand âge, les infirmités de notre sœur Lemore réclamaient des soins particuliers : sept familles se disputèrent la gloire de procurer chaque jour ce qui lui était nécessaire. Ces familles sont : les D<sup>lles</sup> Pupil et M. Dailler, leur frère; M. Pupil, neveu; M. de Ver-

noux, M. Mathon, M<sup>lle</sup> Mathon de Fonville, M. Nayme et les D<sup>les</sup> Colomb. Différents habitants de la ville et de la campagne s'empressèrent à l'envi de venir en aide aux deux dames Fontaine. M. de la Condamine offrit un asile à notre sœur de Marnas, dans un de ses domaines, et lui fit chaque année quelque don particulier.

» M. Dumas, avocat, recueillit chez lui notre sœur de Saint-Julien, et M<sup>me</sup> Dumas lui prodigua tous les secours que ses infirmités demandaient. M<sup>lle</sup> Royer Vercaillon se chargea de notre sœur Aubert, et la mère de l'Hermuzière, de notre sœur Peyron, et de nos quatre sœurs converses.

» Notre immortelle reconnaissance à ces généreux bienfaiteurs !! Notre sœur Joubert résista constamment aux offres que lui firent son frère et sa belle-sœur, de venir à Lyon partager leur aisance. Elle préféra se joindre à une de ses tantes, religieuse à Monistrol, afin d'être plus libre pour exercer les actes de charité envers les prêtres qui se cachaient, et les détenus qu'elle allait visiter.

» Elle établit une classe à Monistrol, pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa tante, accablée d'années et d'infirmités. Toutes nos autres sœurs rentrèrent dans leurs familles, ou en reçurent ce qui leur était nécessaire.

Nous ne pouvons passer sous silence le séjour que M<sup>sr</sup> Daviau fit en 1797, au château de l'Hermuzière. La loi contre les émigrés n'étant pas encore révoquée, il y avait plus de sûreté pour sa personne dans ce lieu solitaire; avec quel empressement notre mère accueillit son saint archevêque! combien sa présence édifiait nos sœurs! Toujours levé de grand matin, il ne man-

quait jamais d'offrir le saint sacrifice, et sa prière était presque continuelle.

» Ses grands-vicaires, ainsi que les prêtres d'Annonay, vinrent lui faire visite, mais bientôt le secret de sa retraite commençant à se divulguer, Monseigneur crut nécessaire de s'éloigner. A son départ, notre mère et nos sœurs ne purent retenir leurs larmes. Le saint prélat lui-même se sentant ému, leur dit : « Vous voyez que les primats des primats ne sont pas exempts de faiblesse. » Après leur avoir donné sa bénédiction, il leur permit de garder la réserve dans la chapelle de l'intérieur.

» En 1799, M<sup>sr</sup> Daviau, allant à Lalouvesc, voulut voir encore notre mère. Il demeura dix jours à l'Hermuzière, et comme cette année nous avions pu prendre des élèves, elles s'aperçurent bientôt que ce n'était pas un simple prêtre. On mit les plus grandes dans la confiance et elles reçurent le sacrement de confirmation.

» Le ciel, pour adoucir nos jours pleins d'amertumes, nous avait envoyé notre saint prélat à la fête de notre père saint Augustin, pour que nous eussions le bonheur de renouveler nos vœux en sa présence. Quatre ou cinq de nos sœurs de Bourg-Argental, quelques-unes de Boulieu, eurent avec nous cette consolation. Depuis, notre digne archevêque ne manqua pas, chaque année, de visiter cette petite portion de son troupeau.

» C'est sous ses auspices que s'établit à Saint-Symphorien un petit séminaire, qui nous pourvut abondamment de secours spirituels.

» En 1802, le diocèse de Vienne étant supprimé, Monseigneur fut nommé à l'archevêché de Bordeaux. Cette sensible perte fut suivie de celle du petit-séminaire, qui

fut transféré à Annonay. Nous fûmes alors obligées de faire un plus long trajet pour entendre la sainte messe.

» Ces motifs et plusieurs autres décidèrent notre mère à chercher un local où nous puissions remplir les devoirs de notre état. Ne pouvant espérer de rentrer dans notre ancienne maison de Bourg-Argental, elle tourna ses vues du côté d'Annonay. La municipalité lui offrait la maison des dames de Sainte-Marie, aux conditions que ne pouvaient remplir les dignes religieuses qui l'avaient habitée auparavant. La mère de l'Hermuzière y entra avec nos deux sœurs Lagarde, notre sœur Sainte-Dorothee Peyron; sœur Sainte-Agathe Vercasson; sœur des Anges Aubert; trois de nos sœurs du couvent de Boulieu, sœur Sainte-Euphrasie Montgolfier; sœur Saint-Louis Duret; sœur Saint-Pierre Fihol, et une Ursuline de Saint-Chamond.

» De vingt-cinq religieuses de chœur, qui sortirent du couvent de Bourg-Argental, nous ne sommes plus que dix-sept, huit n'ayant pas survécu à la révolution; nous ne devons pas les oublier dans nos suffrages. Puissions-nous retracer leurs vertus, leur zèle pour l'instruction de la jeunesse; puisse cette nouvelle communauté d'Ursulines répandre la bonne odeur de Jésus-Christ, qu'ont laissée dans cette maison les vénérables religieuses de Sainte-Marie. Ainsi soit-il. »

Les annales de l'ancien monastère se terminent à l'établissement que la mère de l'Hermuzière fit à Annonay, en date du 4 mai 1809, où elle réunit six de ses chères filles.

Au moment où nous rédigeons ces notices, il n'existe aucune des anciennes religieuses dont nous puissions apprendre quelque particularité, concernant les vertus de celles qui n'ont pas survécu à la révolution; on ignore

même le lieu où quelques-unes ont terminé leur sainte et douloureuse carrière. Leurs noms sont inscrits dans le livre de vie, et le juste rémunérateur a, nous l'espérons, couronné leurs saints travaux et leurs souffrances. Seulement, il nous a été transmis quelques notes qui honorent la mémoire de M<sup>me</sup> Sainte-Rosalie de Mayol.

Cette bonne religieuse s'était autant distinguée dans sa communauté par son humilité, que par les grands talents dont elle était douée; elle portait l'amour et la pratique de la pauvreté au plus haut point. Son bonheur était de passer tout le dimanche au pied des saints autels.

Dans le désir de suivre son attrait pour l'instruction de la jeunesse, et surtout des enfants pauvres, elle avait sollicité la faveur d'y être employée toute sa vie: on accourait avec empressement aux instructions qu'elle faisait le dimanche aux personnes du sexe. Elle avait un don extraordinaire pour leur inculquer les vérités de la religion et pour la leur faire aimer.

A l'époque de la révolution, M<sup>me</sup> Sainte-Rosalie se retira avec sa sœur M<sup>me</sup> Sainte-Ursule, dans une maison que M. de Mayol, leur frère, avait à Bourg-Argental; M<sup>me</sup> Sainte-Ursule y mourut le 21 mars 1798, âgée de soixante-dix-huit ans.

M<sup>me</sup> Sainte-Rosalie, malgré son grand âge, profita du premier calme pour consacrer le reste de sa vie à l'instruction des enfants. Ses infirmités augmentant tous les jours, son frère la fit transporter à Lupé, le 4 octobre 1802. Sa précieuse mort arriva le 20 février 1803. Elle était âgée de quatre-vingt-sept ans, dont soixante-dix de religion. Elle fut enterrée dans la chapelle du château de sa famille.

Il restait donc encore dix anciennes religieuses en

différents lieux, qu'elles appelaient leur exil, parmi lesquelles six ont encore emporté dans le tombeau le regret de ne pouvoir mourir dans leur couvent; de ce nombre sont les deux dames Fontaine, dont il est parlé ci-après.

M<sup>me</sup> Saint-Régis de Marnas est aussi décédée à Bourg-Argental, le 3 mai 1815, ainsi que M<sup>me</sup> Sainte-Gertrude Neyme. L'époque du décès des deux autres ne nous est pas connue.

Celles qui leur ont survécu ont été destinées à relever leur ancien monastère, sur le rétablissement duquel nous allons donner quelques détails, en suivant la digne fondatrice, depuis sa sortie du couvent en 1792, jusqu'à sa précieuse mort.

## NOUVEAU MONASTÈRE DE BOURG-ARGENTAL.

**L**ORSQUE le pasteur fut frappé et le troupeau dispersé, la mère Sainte-Angèle Fontaine suivit son cher oncle, M. Fontaine, dans les lieux les plus isolés, dans de pauvres habitations, où ils ne trouvaient qu'un peu de paille pour se reposer; mais où ce vénérable ecclésiastique avait la consolation de pouvoir célébrer les saints mystères, et sa digne nièce, celle de participer aux sacrements.

Dès que le calme fut un peu rétabli, M. Fontaine procura une résidence à ses deux sœurs religieuses et à sa nièce, qui se livra aussitôt à l'instruction de l'enfance avec tout le zèle que lui inspirait l'amour de son état.

Le diocèse de Vienne ayant été supprimé en 1804, ainsi que la seconde cure de Bourg-Argental, M. Fontaine fut installé de nouveau dans celle qu'il avait occupée depuis 1776. Pendant la cérémonie, après un dis-



cours très-pathétique, dans lequel il ne se dissimulait pas que son grand âge et ses cheveux blancs lui annonçaient qu'il avait déjà un pied dans la tombe, il fut enlevé à l'amour de ses paroissiens par une attaque d'apoplexie. Il était âgé de soixante-seize ans.

Ce fut une perte bien sensible pour la paroisse et surtout pour M<sup>me</sup> Sainte-Angèle, qui ne pensa plus qu'à se réunir à sa supérieure et à ses consœurs, qui venaient de s'établir à Annonay.

A cet effet, elle consulta le supérieur, M. Courbon, vicaire-général du diocèse de Lyon; il lui répondit qu'il était dans l'ordre de son saint état d'Ursuline, de continuer à faire le bien à Bourg-Argental; qu'il y avait pour elle plus de mérite et un sacrifice d'obéissance. On lui fit aussi un devoir d'assister ses tantes dans leurs nombreuses infirmités. L'aînée, M<sup>me</sup> Saint-Charles Fontaine, mourut le 14 avril 1809, âgée de quatre-vingt-douze ans. La seconde, M<sup>me</sup> Sainte-Victoire, décéda le 31 mai 1815, âgée de quatre-vingt-dix ans. Toutes deux, depuis longtemps, avaient perdu la vue et l'ouïe.

Après avoir rendu les derniers devoirs à ses chères tantes, la mère Sainte-Angèle pensait avoir rempli sa mission, et se sentait plus portée que jamais à se réunir à sa supérieure, et goûter avec ses sœurs le bonheur de la vocation religieuse.

M. Bonnet, qui avait succédé à M. Fontaine, à la cure de Bourg-Argental, ne voulut pas que sa paroisse fût privée des avantages que lui procurait cette véritable Ursuline, laquelle avait un talent particulier pour développer les jeunes intelligences, surtout elle savait inspirer aux enfants l'horreur du péché et l'amour de la vertu. Le digne pasteur ne trouva que dans sa bienfaisance le moyen de retenir cette bonne religieuse, en lui

offrant dix mille francs pour commencer à rétablir sa communauté,

La proposition fut acceptée avec bien de la reconnaissance. Rien ne pouvait être plus agréable à cette bonne mère que de voir relever une maison, où elle avait été amenée auprès de ses tantes dès sa plus tendre enfance, et où elle s'était consacrée au Seigneur, à l'âge de seize ans : néanmoins le plaisir de procurer la gloire de Dieu l'emportait encore sur tout autre sentiment.

Il fallait trouver une maison ; une partie de l'ancien couvent allait se vendre ; mais M. Chapuis ne voulut pas la céder pour le prix que lui en offrait le fondateur.

M<sup>me</sup> de Lille offrit une maison de même valeur, pour contribuer à la bonne œuvre, et l'acte en fut passé.

Dès ce moment, cette respectable dame ne cessa d'obliger le nouvel établissement, mettant à sa disposition tout ce qui est de première nécessité dans des commencements.

La mère Sainte-Angèle prit possession de cette maison, le 29 septembre 1816. Son premier soin fut de choisir le lieu le plus retiré pour y dresser un oratoire.

Mais la grande difficulté était de faire accepter le titre de supérieure à cette digne émule de sa patronne, dont elle retraçait la parfaite humilité.

Dans l'espoir de trouver une ressource auprès de la mère de l'Hermuzière, la mère Sainte-Angèle alla lui représenter le besoin qu'elle avait d'une religieuse, pour la mettre à la tête de sa communauté. Cette bonne mère, n'ayant pu satisfaire l'humble sœur Sainte-Angèle, lui donna du moins tous les témoignages du plus touchant intérêt, l'assurant qu'elle irait elle-même à

Bourg-Argental, si son grand âge n'y mettait obstacle. Elle voulut que sa communauté contribuât dans les objets nécessaires pour le culte divin ; elle envoya un tabernacle, des ornements, et permit à une des anciennes religieuses, la mère Saint-Dosithée, de venir décorer le petit oratoire.

Le monastère d'Annonay et celui de Bourg-Argental ont toujours conservé les rapports de la plus intime union.

Le 21 novembre suivant, M. Bonnet envoya un de ses vicaires bénir la petite chapelle et célébrer la sainte messe. M. Martinet, suivant l'impulsion de son zèle, fit une exhortation sur la circonstance et sur le mystère du jour.

En même temps, M<sup>lle</sup> Julie Sénécلاuze, native de cette ville, vint se présenter en qualité de prétendante, pour être la première victime offerte au Seigneur. On commença dès lors à ouvrir une classe gratuite.

La nuit de Noël, M. Mortier, ancien bénédictin, vint célébrer les trois messes et laissa la réserve, d'après la permission obtenue de l'ordinaire.

Ce fut une grande consolation pour la pieuse fondatrice, de pouvoir faire ses exercices devant le Saint-Sacrement. Que de ferventes prières elle adressait à Dieu pour qu'il hâtât l'accomplissement de son œuvre ! Mais une épreuve bien sensible était réservée à cette bonne mère.

Le digne fondateur du monastère était depuis longtemps atteint d'un polype dans le côté ; il ne l'avait déclaré qu'à l'extrémité. Il en supportait les douleurs et les incommodités avec une patience inaltérable. Sa maxime était qu'il fallait faire de *nécessité, vertu*. L'onction de ses paroles portait la conviction dans les

esprits; il avait un don particulier pour procurer aux autres la paix qui régnait dans son âme.

M. Bonnet succomba à cette maladie, le 21 janvier 1817 âgé de soixante-un ans. Son premier vicariat avait été à Bourg-Argental, en 1780. Il succéda à monsieur Fontaine, qui fut nommé à la première en 1788, et il avait occupé la seconde jusqu'à la suppression de cette cure, en 1804, époque à laquelle il succéda encore à M. Fontaine, qui mourut le jour de son installation, comme il a été dit.

Onfit une bien grande perte en ce vénérable pasteur. Elle fut vivement sentie par la coopératrice de son établissement.

Cette bonne mère avait obtenu du fondateur d'appeler pour supérieure une ancienne religieuse de la Visitation, dont le mérite lui était connu, et qui avait longtemps gouverné la maison des Visitandines à Montbrison. M<sup>me</sup> de Laval avait accepté; mais elle ne put se rendre que le 24 mai 1817. Elle fut reçue avec tout l'empressement possible, et l'on adressa aussitôt une supplique à Sa Sainteté pour élire une supérieure d'un ordre différent.

Dieu, sans doute, avait d'autres desseins: M. Bochard, vicaire-général, n'approuva pas cette démarche, et ordonna à la mère Sainte-Angèle de conduire son monastère, en qualité de supérieure. Il fallut que l'humilité cédât à l'obéissance. M<sup>me</sup> de Laval fut chargée du temporel de la maison: ensuite elle fut maîtresse des novices.

Au mois de septembre suivant, M<sup>lle</sup> de Lavèze vint se joindre à la première prétendante, et toutes les deux reçurent le saint habit, le jour de la fête de Sainte-Ursule, dont on donna le nom à la première novice, et celui de Sainte-Marie à la seconde.

Cette cérémonie se fit à l'église de la paroisse, avec beaucoup de solennité, par M. Feraud, successeur de M. Bonnet, délégué de M. Bochart et assisté de tout le clergé du canton; le son des cloches, cet appareil religieux qu'on n'avait pas vu depuis 1789, attira une grande affluence de peuple.

Les derniers jours de cette année, 1817, M<sup>lle</sup> de Pleyné, d'une ancienne et respectable famille de Saint-Félicien, se présenta en qualité de pensionnaire volontaire. S'étant fixée dans la communauté, elle n'a cessé de lui faire ressentir les effets de sa charité et de sa tendre sollicitude; ses bienfaits l'ont rendue chère à tous les cœurs.

L'année 1818 fut remarquable par l'arrivée de la mère Saint-François, le 14 mai. Cette généreuse mère améliora bientôt la position de la petite communauté; au moyen de sa pension de deux mille francs, on put commencer les réparations que nécessitait l'admission de nouveaux sujets.

Le plus grand désir de la mère Sainte-Angèle était de voir élever un temple au Seigneur. Le petit oratoire ne pouvant plus contenir les religieuses, elle intéressait le ciel et la terre pour en obtenir les moyens, lorsqu'elle fut atteinte d'une fluxion de poitrine qui la réduisit en deux jours à l'extrémité. On lui administra les sacrements, le jour de Sainte-Angèle, sa patronne. Elle mourut le 6 juin 1820, âgée de soixante-huit ans, justement pleurée et regrettée de toutes ses filles et des personnes qui avaient eu des rapports avec elle.

La mère Saint-François lui succéda par l'autorité des supérieures, jusqu'à ce qu'il y eût assez de professes pour faire les élections. Elles eurent lieu le 4<sup>er</sup> août 1825; la mère Saint-François fut confirmée dans sa charge;

la mère Saint-Joseph de Saint-Julien, qui se rendit à cette élection, fut nommée assistante et remplaça M<sup>me</sup> de Laval, décédée le 12 avril de cette même année.

Une ordonnance royale, du 21 août, accorda une existence légale à la communauté, qui reçut aussi à cette époque de M. Cottey, docteur de Sorbonne, et son premier aumônier, une fondation de six cents francs.

La perte de ce vénérable ecclésiastique, que ses bienfaits avaient rendu cher aux Ursulines, leur fut d'autant plus sensible que, pendant près d'un an, elles se virent obligées d'aller à l'église de la paroisse, assez éloignée de la maison, trajet qui était très-pénible aux bonnes anciennes.

Le nouvel aumônier, M. Arod, voulut bien s'occuper de la construction d'une chapelle, et prendre sur lui toute la sollicitude de cette entreprise.

La Providence inspira en cette occasion à des âmes généreuses, le dessein de contribuer à cette bonne œuvre : M. l'abbé Dupré et M. Pupil offrirent des dons considérables; la paroisse donna aussi 2,000 francs.

La construction fut aussitôt commencée, et la première pierre bénite le 24 juin 1825. M<sup>me</sup> de Lille se fit un bonheur de la poser. La chapelle fut achevée et bénite, le 24 juin 1826 et dédiée au sacré Cœur de Jésus.

M. Arod, secondant le désir de la communauté, fit faire les parloirs, et la clôture commença à être observée au mois de décembre, époque du jubilé. Ce digne ecclésiastique quitta bientôt le couvent, et eut pour successeur, quelque temps après son départ, M. l'abbé Poyard; la Providence l'avait destiné pour faire le bien dans cette maison, car il n'a cessé de la diriger avec une sollicitude, une bienveillance toute paternelle.

Son désintéressement l'a porté à céder la moitié de son traitement, depuis vingt-quatre ans. Il s'est acquis de justes droits à la reconnaissance perpétuelle de la communauté.

M<sup>sr</sup> de Pins, administrateur du diocèse, faisant sa visite pastorale, entra dans le monastère, qu'il trouva bien à l'étroit malgré les dépenses qu'on venait de faire. Le respectable prélat porta des paroles d'encouragement à la petite communauté. Quelques années plus tard, elle eut aussi le bonheur d'offrir ses hommages à Son Eminence le cardinal de Bonald, qui daigna les exhorter à poursuivre avec courage l'œuvre de la gloire de Dieu.

Le peu de ressources que le pays offrait pour l'établissement, fit naître la pensée qu'il réussirait mieux ailleurs. Une circonstance favorable semblait se présenter à la mère Saint-François, supérieure, pour le transférer à Lupé. M. l'abbé de Mayol, son neveu, lui offrit d'acheter le château de Lupé, entouré d'un grand clos, moyennant quinze mille francs, sur la moitié du capital de la pension qu'il lui payait. La proposition fut acceptée comme étant avantageuse.

Les autorités de Bourg-Argental en étant informées, vinrent représenter à la mère Saint-François les inconvénients de cette translation. On fit valoir surtout l'intention du fondateur, qui était en faveur de la paroisse. Toute observation semblait inutile, lorsque M<sup>sr</sup> Donnet, alors curé à Villefranche, vint faire sa visite annuelle au pays natal, et, animé d'un saint zèle pour le bien d'une ville qui lui était chère, et dans l'intérêt d'une communauté qui avait été dès son commencement l'objet de ses désirs et de sa sollicitude, il se promit de dissuader les esprits d'une telle entreprise. En effet,

après une allocution bien capable de faire comprendre l'obligation de répondre aux vues du vénérable fondateur, la mère Saint-François se rendit à des raisons aussi convaincantes, et, dès lors, ce dessein fut entièrement abandonné.

Les sœurs de Saint-Joseph achetèrent le château, et payèrent les quinze mille francs à la mère Saint-François, qui en employa douze à l'achat d'une terre, pour y construire, plus tard, une maison plus vaste et plus régulière.

L'année suivante, la communauté fit une perte bien douloureuse en la personne de cette seconde fondatrice, qui mourut le 9 mai 1829.

On élut ensuite pour supérieure, la première professe du monastère, la mère Sainte-Ursule, et alors on exécuta le projet de construction dans l'emplacement déjà acquis par la mère Saint-François. La situation du lieu, au-dessus du centre de la ville, et à mi-coteau, favorisait le plan d'un local plus spacieux et dans des formes plus régulières, que l'on n'aurait pu obtenir dans la première habitation.

Dès la fin de l'année 1854, on commença à creuser les fondations du nouvel établissement.

Le 10 juillet suivant, une sœur tourière étant décédée, M. l'aumônier fut autorisé à bénir un emplacement pour le cimetière, où l'on transporta aussi de celui de la paroisse, la dépouille mortelle de la mère Saint-François et de sœur Saint-Dosithée, jeune bienfaitrice de la maison, dont il est fait mention ci-après.

Le monastère était alors composé de vingt-deux religieuses de chœur et six sœurs converses ou tourières, et vingt-quatre pensionnaires : il eût été impossible d'en



loger un plus grand nombre. Il fut donc décidé qu'on irait habiter la nouvelle maison avant même qu'elle fût entièrement achevée.

Ce fut le 19 juin 1839, que se fit cette translation. M. Verdier, curé de Bourg-Argental, chanoine d'honneur de Nancy, de Toul et de Lyon, délégué par l'archevêque pour cette cérémonie, voulut la rendre solennelle et mémorable, en conduisant processionnellement la communauté, au chant des psaumes, avec tout le clergé du canton. Il fit la bénédiction de la chapelle, qui fut dédiée au Cœur de Jésus. M. Tourvielle, supérieur du collège d'Annonay, prononça un discours analogue à la circonstance. La clôture fut rétablie le lendemain.

Les Ursulines de Bourg-Argental reconnaissent un trait visible de la Providence de ce qu'elles ont pu se libérer avec les dots reçues jusqu'ici; la communauté doit un tribut de reconnaissance à la mère Sainte-Madelaine, décédée le 15 septembre 1842.

Le monastère conserve aussi un précieux souvenir de différentes personnes qui lui donnèrent des preuves d'un touchant intérêt. On se plaît à nommer M<sup>sr</sup> Donnet, aujourd'hui cardinal-archevêque de Bordeaux, qui, de concert avec M. de Saint-Trivier fils, fit présent d'une cloche à la chapelle du couvent.

M. de Saint-Trivier père a bien voulu aussi contribuer à la nouvelle construction, en ajoutant une somme de mille francs aux autres marques de sa bienveillance, dont une se perpétue par une petite rente en faveur des classes pauvres.

Une bienfaitrice insigne, M<sup>lle</sup> Colette, décédée le 1<sup>er</sup> août 1844, dont la mémoire vivra toujours dans les cœurs, n'a cessé de faire ressentir à cette maison

les effets de sa libéralité, et les a couronnés par un legs de dix mille francs.

Aujourd'hui, la communauté compte vingt-cinq religieuses de chœur, dix sœurs tourières ou converses, une novice de chœur et deux prétendantes. Les élèves du pensionnat sont de quarante à cinquante, celles de la classe gratuite de quatre-vingts à cent.

Une instruction se fait le dimanche dans la salle de l'externat, où les personnes du sexe se rendent avec empressement.

Les progrès de l'enseignement sont à la hauteur de notre époque : les sciences et les arts y sont cultivés avec succès.

D'après le conseil du supérieur, on a adopté des Constitutions et du Cérémonial de la congrégation de Paris, imprimés récemment à Digne, tout ce qui peut se rapporter à la filiation de Lyon.

L'église du monastère a l'avantage de posséder la confrérie du Cœur de Jésus et celle du Cœur immaculé de Marie. On chante, à cet effet, les litanies de la sainte Vierge, à l'issue des vêpres du dimanche. M. de Faubert, chanoine de Lyon et supérieur du monastère, vient de faire présent d'une belle statue de Notre-Dame-des-Victoires, pour être placée dans le sanctuaire.

En terminant ce précis historique, qu'il nous soit permis de citer la lettre d'une respectable religieuse de Bourg-Argental, qui a été témoin de tout ce qui s'est passé dans cette pieuse communauté depuis son origine. On la lira avec intérêt. Elle est adressée à la supérieure de la communauté de Clermont-Ferrand.

« MA RÉVÉRENDE MÈRE,

» J'ai éprouvé un vrai plaisir de copier la petite

notice que vient de rédiger notre mère assistante. Encore enfant à l'époque de la fondation de notre maison, j'ai vu tout ce qu'on en dit et bien d'autres choses encore ; j'ai vu de près la pauvreté, le dénûment de la petite communauté, et, tout ensemble, le contentement et la joie qui l'accompagnaient. Ce dénûment était tel, les premières années, qu'entre une infinité d'objets de première nécessité qui manquaient absolument, on n'avait pas assez de chaises ou de bancs pour s'asseoir. Les jeunes religieuses, à l'exemple des anciennes, se passaient de feu en hiver, et pour ne pas brûler autant d'huile à la lampe commune, la mère Sainte-Ursule, alors novice, écrivait à la lueur d'une petite grille allumée pour les élèves.

» Le local était si resserré que, pendant quelque temps, il fallut faire la classe sur un escalier. C'était aussi dans un lieu de passage qu'étaient placés des tableaux, ou plutôt de pauvres images du chemin de la Croix, qui se faisait néanmoins avec un tel recueillement, que nous en revenions, nous, enfants de huit à dix ans, toutes pénétrées de dévotion.

» Nous remarquons encore avec admiration l'exactitude, la ponctualité des respectables anciennes qui, malgré leur grand âge et leurs infirmités, ne manquaient jamais ni l'heure du lever ni aucun exercice.

» Bien des fois aussi, nous avons admiré le détachement des jeunes religieuses, et notamment de la mère Sainte-Ursule qui, avant que la clôture fût rétablie, aurait pu revoir encore la maison paternelle, et qui n'y a jamais mis les pieds durant plusieurs années, bien que le jardin, où l'on allait bien souvent faire la récréation, n'en fût distant que de quelques pas.

» Combien aussi n'étions-nous pas édifiées de l'es-

prit de mortification qui animait chacune des religieuses. Un seul trait en pourra donner une idée.

» Une ancienne domestique avait un jour placé sur le feu, tout auprès de la marmite qui contenait le bouillon pour la soupe, une autre marmite dans laquelle elle avait mis du lessif. Elle ne s'aperçut qu'après le repas qu'elle avait versé le lessif dans les écuelles par mégarde. Toutes les soupes étaient mangées et personne n'avait rien dit.

» Une de ces vénérables anciennes était obligée de prendre pour remède un peu de café, elle n'y mettait jamais de sucre. Une autre, se trouvant dans le même cas, but, sans s'en apercevoir, au lieu de café un peu d'eau chaude qui lui fut offerte par distraction.

» Les actes de vertu dont j'ai été journellement témoin, ont été sans doute le principe de ma vocation religieuse, ainsi que de celle de sœur Saint-Dosithée, ma compagne d'enfance et de noviciat. Élevées ensemble dans cette maison, et témoins du dévouement, de l'abnégation de nos mères, nous nous entretenions confidemment de ce qui frappait nos regards. La vie religieuse nous apparaissait dans tous ses charmes, nous nous plaisions dans nos récréations à en copier les cérémonies, et ces plaisirs enfantins laissaient dans nos jeunes âmes un attrait toujours croissant pour l'état religieux.

» Mais aucune de nous ne profita mieux des exemples de vertu que nous avions sous les yeux, que notre jeuneseur Saint-Dosithée. Ses paroles, et plus encore ses moindres actions, étaient autant d'encouragements à la pratique exacte des règles. Attentive aux plus menues observances, elle prouvait toute la force de la grâce pour triompher d'un caractère naturellement très-lé-

ger. Sa vie religieuse a été une chaîne non interrompue de petites vertus, pratiquées avec un grand amour et une parfaite générosité. Elle se portait à tout avec une ferveur, une gaité si aimable, qu'elle inspirait aux autres toute son ardeur.

» Vous me pardonnerez, ma révérende mère, ces petites notes. C'était un besoin pour moi de vous dire un peu le profond sentiment de vénération que nous conservons pour nos anciennes mères, et la reconnaissance que nous devons à celles qui leur ont succédé.

Veuillez, ma révérende mère, agréer les sentiments de respect le plus profond

de votre très-humble servante,

Sœur S.-L. , R. U.

**NOTICE SUR LA MÈRE SAINT-FRANÇOIS DE MAYOL,**

RESTAURATRICE DE LA COMMUNAUTÉ.

Marie-Emilie de Mayol naquit à Lyon, le 9 avril 1751. Son père, Jacques-Joseph de Mayol, était conseiller d'honneur en la cour des monnaies et seigneur de Lupé. Sa mère, Marguerite Palerme, famille aussi distinguée par son éminente piété que par ses titres honorables, comptait plusieurs de ses membres dans l'état ecclésiastique et religieux. M. de Mayol, leur frère, était premier curé et archiprêtre à Bourg-Argental en 1760, et ils avaient deux sœurs religieuses Ursulines dans le monastère de la même ville, qu'elles ont rempli de l'odeur de leurs vertus.

C'est à cette source que M<sup>lle</sup> de Mayol puisa cet attrait pour la perfection évangélique, qui lui fit solliciter, à l'âge de dix-huit ans, la faveur d'être admise

parmi les épouses de Jésus-Christ, disant pour prouver son excellente vocation, que quand elle serait sûre de se sauver dans le monde, l'état religieux aurait été de son choix.

Après vingt-quatre ans passés dans les exercices de la plus grande ferveur, il fallut s'arracher de ce saint asile, pour être témoin des scènes affligeantes dont sa famille ressentit les tristes effets ; M<sup>me</sup> Saint-François vit périr dans les fatales journées, son unique frère qui laissait trois jeunes fils.

Le château de Lupé, où s'était retiré son vénérable père, fut entièrement dévasté. On allait porter la main sur le crucifix de M. de Mayol, lorsqu'il s'écria : « Arrête, malheureux ! je ne t'ai rien dit quand tu as pris mon argenterie ; mais tu ne m'enlèveras pas mon Seigneur et mon-Dieu... » Les perquisiteurs se retirèrent en disant : « Laissons tranquille ce bon vieillard. »

M<sup>me</sup> Saint-François, pensant trouver plus de sécurité sur une terre étrangère, se dirigeait vers l'Allemagne, lorsque les troupes républicaines y pénétrèrent. Elle se fixa à Constance, dans une société de religieuses françaises. On ne peut dire tous les services qu'elle rendit au clergé expatrié pour la foi. Sa modestie a dérobé, aux personnes qui chérissent sa mémoire, les particularités des actions de bienfaisance qu'elle a faites dans son exil, ainsi qu'à son retour dans sa famille, où, après les devoirs rendus à sa tante, religieuse Ursuline, à sa sœur Carmélite, et à son vénérable père, elle se dévoua tout entière aux bonnes œuvres, facilitant les études des élèves du sanctuaire, et remplissant les devoirs de son institut, elle se mit à instruire tous les enfants de la paroisse.

Aussitôt que son monastère commença à se rétablir,

L'amour de son état la portait à s'y rendre de suite; mais elle voulut perpétuer le bien qu'elle faisait à Lupé : son zèle lui suggéra d'ériger un établissement de sœurs de Saint-Joseph, qui ont parfaitement rempli ses vues de charité dans cette paroisse.

La mère Saint-François entra dans la communauté le 14 mars 1818. Ce fut un jour de joie et d'espérance pour sa chère compagne, la mère Sainte-Angèle, qui, depuis le temps de leur noviciat, lui avait été unie dans une sainte dilection.

Les vertus que cette excellente religieuse avait puisées dans son ancienne communauté, se montrèrent avec un nouvel éclat. C'était un spectacle bien édifiant pour les jeunes religieuses, de voir une respectable ancienne, après avoir été maîtresse de ses actions depuis vingt-six ans, demander humblement les plus légères permissions. On admirait surtout comment elle avait pu conserver à un si haut point l'esprit de pauvreté dans une si grande aisance. Elle portait l'amour de cette vertu jusqu'à manquer des choses même nécessaires. Ce même esprit animait son ardeur pour le travail; elle était toujours à la tête des plus pénibles occupations.

Dès son arrivée, chargée du temporel de la maison, elle s'adonna encore à l'instruction des jeunes élèves, emploi dont elle s'était longtemps et dignement acquittée dans son ancien couvent.

En 1820, le monastère ayant perdu la mère Sainte-Angèle, la mère Saint-François lui succéda sans élection, et fut maintenue dans cette charge par les suffrages de la communauté, pendant les six autres années qui ont terminé sa laborieuse carrière.

Sa dernière maladie fut une hydropisie. Elle se fit

faire jusqu'au dernier jour toutes les lectures que prescrit la règle. Après avoir reçu les sacrements, voyant ses filles dans la plus grande affliction, elle les bénit et les exhorta à se confier en Dieu. Sa mort arriva le 9 mars 1829. Cette bonne mère était âgée de soixante-dix-huit ans.

Sa perte fut vivement sentie par la communauté, qui sait apprécier les bienfaits dont elle est redevable à cette bonne et excellente mère.

NOTICE SUR LA SŒUR SAINT-DOSITHÉE.

Mélanie Seiglé, née à Bourg-Argental, le 18 janvier 1811, avait à peine dix-huit mois lorsqu'elle perdit sa mère, dont les dernières paroles furent de recommander sa fille à une tante maternelle.

Son père ayant passé à de secondes noces, son aïeul maternel ne put se séparer de cette chère enfant que pour la confier, à l'âge de six ans, aux soins de M<sup>me</sup> Sainte-Angèle, sa première institutrice, qui commençait à rétablir son ancien monastère. Cette jeune plante, croissant à l'ombre du sanctuaire, laissait apercevoir les qualités de son cœur, l'aménité de son caractère.

A seize ans, elle rentra chez son grand-père, mais ce vénérable vieillard alla bientôt recevoir dans le ciel la récompense d'une vie pleine de mérite. Il mourut au sortir de la messe où il avait communie, s'approchant de la sainte table tous les dimanches.

Mélanie ressentit vivement cette perte, et commença à réfléchir sur le néant des choses humaines; voyant que le passage du couvent à la maison paternelle n'avait pas été favorable à sa piété, elle résolut de se consacrer entièrement à Dieu, et choisit la maison qui avait été le berceau de son enfance. Elle entra au noviciat



le 21 novembre 1829, sous la protection de la sainte Vierge, pour qui elle avait une tendre dévotion. On la vit commencer cette nouvelle carrière avec ardeur, et accomplir la règle jusque dans les moindres choses.

Sept mois s'étaient écoulés depuis son entrée au noviciat. Il fallut enfin satisfaire son empressement à se revêtir du saint habit, qui lui fut donné le 27 avril 1850, sous le nom de sœur Saint-Dosithée, dont elle était résolue d'imiter la parfaite obéissance. Il serait difficile de dépeindre ses transports de reconnaissance : une joie céleste brillait sur tous ses traits.

Dès que cette chère sœur eut atteint sa majorité, elle s'empressa de régler ses affaires pour n'avoir plus à s'occuper de choses temporelles. Elle fit en faveur de la maison tout ce qui était en son pouvoir, et lui donna des preuves bien sensibles de son dévouement.

Quant aux objets qui étaient nécessaires à son usage, son choix de prédilection fut toujours pour ce qui ressentait le mieux la pauvreté. Son esprit de détachement la portait à remettre entre les mains de ses supérieures tout ce à quoi elle craignait avoir quelque attache. Les correspondances de l'amitié vertueuse furent aussi, de son propre mouvement, la matière de ses généreux sacrifices. Ses plus doux instants étaient ceux que la règle permet de donner à la prière; elle lisait tous les jours à genoux un chapitre des constitutions : ce livre chéri n'a pas quitté son chevet durant sa longue maladie.

Déjà cette chère enfant était dévorée de zèle pour la gloire de Dieu et le salut des jeunes personnes qui lui étaient confiées. Elle usait de mille petites industries pour les porter à la pratique des vertus.

C'est dans ces saintes dispositions que sœur Saint-Dosithée se préparait à sa profession. Le premier jour

de sa retraite, un violent accès de fièvre l'empêcha de se lever; on délibérait de renvoyer la cérémonie; mais la malade pria si instamment qu'on la laissât continuer sa retraite, que le médecin, consulté à cet effet, jugea qu'il ne fallait pas contrarier ses désirs.

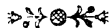
Le jour arrivé, et tout étant disposé pour la cérémonie, la malade se leva courageusement et sembla voler au lieu du sacrifice; elle pria qu'on n'abrégât rien de tout ce qui est prescrit au cérémonial. Sortant du chœur, elle se remit au lit avec joie, disant le *Nunc dimittis*.

La maladie fit de rapides progrès; la communauté eut alors recours aux prières du prince Hohen-Lohe; mais cette jeune sœur avait déjà tressé sa couronne.

Le dernier dimanche de sa vie, faisant encore une lecture sur le bonheur de la sainte patrie, elle invitait toutes les personnes qui allaient la voir à remarquer les passages dont elle savourait toute la douceur. Dans les transports de son amour, elle s'écriait: « Ah! partons vite!.... » Quelques heures avant sa mort, cette chère sœur demanda encore le saint Viatique, qu'elle avait reçu à jeun toutes les semaines, et, rendant encore un hommage au souvenir de la sainte Vierge, sa bonne mère, elle rendit sa belle âme à Dieu sans agonie.

Cette précieuse mort laissa la communauté dans des sentiments de douleur, mêlés de la plus douce confiance qu'elle a dans le ciel une protectrice de plus.

Le souvenir des bienfaits dont cette jeune sœur a voulu gratifier la communauté, est profondément gravé dans les cœurs, et sa mémoire sera toujours en bénédiction.



## MONASTÈRE DE CRÉMIEU.



L'ANCIENNE communauté de Sainte-Ursule de Crémieu fut fondée en 1655, par six religieuses du monastère de Bourg-en-Bresse, sous l'épiscopat de nosseigneurs le cardinal de Richelieu, archevêque de Lyon, et Pierre Villars, archevêque de Vienne en Dauphiné, sous la dépendance desquels se trouvaient les religieuses de Bourg et la petite ville de Crémieu. Cette communauté a été composée d'un grand nombre de sujets plus illustres encore par leurs vertus que par leur noblesse, jusqu'en 93, où elle subit le sort de toutes les maisons religieuses.

La vénérable mère Sainte-Félicité de Fleury, qui était alors supérieure, eut la douleur de voir disperser plus des deux tiers de ses filles: cinq seulement ne la quittèrent pas: les mères Sainte-Victoire de Fleury, sa sœur, Sainte-Rose de Gumin, Sainte-Angele Dastier, Sainte-Angélique Lambert et Saint-Romain Guichard. Toutes, pendant les jours d'épreuves, se montrèrent dignes des titres augustes de filles de l'Eglise et de Sainte-Ursule, par la profession ouverte de leur foi; quoique forcées de comparaître devant les tribunaux révolutionnaires, aucune n'eut à se reprocher une faiblesse.

Lorsque la religion eut recouvré le libre exercice de son culte, la mère Sainte-Félicité, ne voyant pas de possibilité de rentrer dans son ancien couvent, dont le gouvernement s'était emparé et qu'il mettait à un prix exorbitant, porta ses vues sur le local actuel. C'est une maison seigneuriale, très-vaste, entourée de jardins, qui

domine la ville et jouit d'un air très-pur. L'acquisition faite, la mère *Félicité*, de concert avec ses fidèles compagnes, établit un pensionnat, un externat et une classe des pauvres, où elles s'occupèrent avec zèle et succès à l'instruction de la jeunesse.

En 1815 et 1814, les deux vénérables mères de *Fleury* moururent ; la mère *Sainte-Rose de Gumin* les suivit de près, et la mère *Sainte-Angèle Dastier* fut héritière du peu de biens et dépositaire des intentions de ces respectables défuntés. Elle s'appliqua à les remplir, en érigeant la maison en communauté religieuse. La mère *Sainte-Angèle* était une personne d'un mérite distingué, douée d'une âme forte et d'un caractère propre aux grandes entreprises ; animée d'un saint zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, n'ayant d'autres moyens pécuniaires qu'une rente viagère, appuyée uniquement sur les ressources et les libéralités de la divine Providence, cette digne mère surmonta courageusement tout ce qui s'opposait à son louable projet. Encouragée par l'exemple et le succès de son ancienne compagne, la mère *Sainte-Pélagie Lêchevin*, qui venait de rétablir les Ursulines à Lyon, elle se munit de l'autorisation du gouvernement et de celle de toutes les autorités ecclésiastiques et civiles ; les mères *Sainte-Angélique Lambert* et *Saint-Romain Guichard* la secondèrent puissamment, cette dernière étant sœur et tante de tous les administrateurs actuels de la ville de Crémieu. Trois postulantes s'étant présentées, la fondatrice pensa que l'heure était venue de former sa communauté. Le 11 novembre 1821, fête de la Dédicace, fut choisi pour procéder à l'établissement de la clôture.

Cette cérémonie fut des plus solennelles et des plus touchantes. Dès le matin de ce jour, les filles de *Sainte-*

Angèle avaient revêtu avec bonheur l'habit religieux ; et au saint sacrifice, célébré dans une chapelle intérieure, elles renouvelèrent à haute voix et avec effusion de cœur leurs vœux sacrés. A neuf heures, M. Barbier, curé archiprêtre de Crémieu, supérieur du monastère, délégué par M<sup>sr</sup> Simon, évêque de Grenoble, accompagné du clergé, des autorités civiles, d'une foule de jeunes personnes habillées de blanc, et d'une nombreuse population, vint prendre les religieuses au portail de la maison, et les conduisit processionnellement à l'église paroissiale au chant du *Veni, Creator*. Là, une place distinguée fut assignée aux vénérables mères, au milieu de la nef, pendant la messe, qui fut chantée avec accompagnement d'orgues. M. le curé, dans un fort beau discours, proclama hautement l'action édifiante de la fondatrice, et le bien qu'allait procurer à sa paroisse le rétablissement des Ursulines. Après la messe, on les reconduisit de la même manière à leur pieux asile, répétant avec enthousiasme l'hymne de la reconnaissance, le *Te Deum*; arrivées à la porte conventuelle, M. Barbier leur adressa encore quelques paroles de félicitation et d'encouragement, les bénit et procéda à la clôture.

Les premières années de cette maison furent des plus heureuses; un bon nombre de sujets excellents vinrent s'y consacrer à Dieu; mais le cachet distinctif de toute œuvre sainte devait être apposé à celle-ci. Les années suivantes, la mort moissonna plusieurs jeunes professes, toutes remplies de vertus, de talents, et qui donnaient, pour le maintien de la régularité et la prospérité de l'ordre, les plus riches espérances. L'affliction de la communauté fut à son comble, par la mort de la vénérée mère Sainte-Angèle et celle de la bien-

aimée mère Saint-Louis de Gonzague Peillon, qui lui avait succédé dans la charge de supérieure depuis un an seulement.

Des croix si accablantes furent suivies d'une grande disette de sujets. Cette famille désolée était pour ainsi dire réduite à rien, et semblait devoir se dissoudre; mais Dieu, qui avait sur elle des desseins de miséricorde et qui l'aimait à cause de ses vertus, lui rendit enfin les secours bienfaisants de sa Providence. Il lui envoya deux supérieures de la communauté de Grenoble, qui la soutinrent et la dirigèrent, pendant douze ans, avec beaucoup de prudence et de sagesse.

Depuis quinze ans environ, le monastère semble prendre de nouveaux accroissements, grâce à la protection toute spéciale de Marie Immaculée, à laquelle il a été confié; grâce aussi à saint Joseph qui y est honoré d'une singulière dévotion, et invoqué sous le titre de bien-aimé père.

Le couvent, qui compte aujourd'hui trente-quatre membres et trois postulantes, a trois externats assez nombreux, deux classes gratuites de deux cents pauvres et un pensionnat de cinquante-cinq élèves.

Les religieuses ont un coutumier très-détaillé, imprimé par ordre de M<sup>sr</sup> Philibert de Bruillard, pour l'usage des six communautés d'Ursulines du diocèse de Grenoble. Elles se maintiennent dans une fervente régularité, par l'exacte observance de la clôture et du silence.

La communauté jouit d'une modeste aisance, et vit sans inquiétude dans le sein de la bonté divine, qui pour elle a fait bien des prodiges. Grâces lui en soient rendues à jamais !

---

## MONASTÈRE DE GRENOBLE,

CONNU SOUS LE NOM DE SAINTE-MARIE-D'EN-HAUT.



ETTE communauté, œuvre spéciale de la Providence, doit son établissement à madame Perret, ancienne Ursuline, dont le nom retrace le souvenir des plus pures vertus et des plus nobles qualités. Arrachée, bien jeune encore, au saint asile où elle s'était généreusement consacrée au Seigneur, elle ne rentra dans le monde que pour y vivre cachée dans la prière. Néanmoins, elle ne put échapper à la persécution qui frappait tous les gens de bien. Épiée, dénoncée, traduite à la barre de la convention, elle saisit avec empressement l'occasion de signaler sa foi et son attachement à sa sainte vocation. Douée d'un ascendant admirable sur les cœurs, ce qui lui donna dans la suite une grande facilité de faire le bien, elle usa de cet heureux privilège envers ses geôliers, et en obtint plusieurs fois la permission de sortir de prison, sur la simple parole d'y rentrer à l'heure voulue. Après avoir fortifié son âme par la nourriture des forts, elle revenait fervente et joyeuse reprendre ses chaînes.

Le ciel lui donna pour directeur un saint prêtre, M. de Lagrée, qui sut par mille stratagèmes, même au fort de la terreur, se soustraire aux recherches des révolutionnaires, rester dans sa ville natale, afin de porter aux âmes pieuses les consolations et les secours de la religion. Il se forma dès lors entre le saint prêtre et la digne fille de Sainte-Angele, une union qui eut en tout pour type et pour modèle l'union de saint François de Sales et de sainte Chantal.

Dès que le culte de notre sainte religion put s'exercer publiquement en France, M. de Lagrée fut nommé vicaire-général du diocèse et curé de la cathédrale de Grenoble. M<sup>me</sup> Perret, qui avait exercé en secret, depuis sa sortie de prison, un apostolat presque universel, ne prit plus soin de cacher les effets de son zèle.

En 1805, elle établit, sur les fonds de la Providence, une école gratuite à côté de son pensionnat, déjà renommé. M<sup>me</sup> Perret, dont le cœur était façonné sur celui du divin Maître, avait une tendre prédilection pour les enfants pauvres. Jamais, tant que cela lui fut possible, elle ne céda à d'autres l'emploi de faire le catéchisme dans leurs classes. Avec l'attrait de parler de Dieu, elle possédait un talent unique pour faire comprendre et retenir les vérités de la religion.

Elle n'avait pas moins de compassion pour les misères corporelles que d'ardeur à dissiper l'ignorance, cette grande plaie de la société au commencement de notre siècle. A la voir répandre ses aumônes, on aurait pu penser qu'elle agissait sans discernement; mais elle savait que celui qui a dit : *Donnez, et il vous sera donné*, ne peut se laisser vaincre en générosité ni faillir à ses promesses; aussi assurait-elle que ses ressources augmentaient avec ses largesses. Toutes les bourses des riches étaient ouvertes à ses désirs et à ses bonnes œuvres, ainsi qu'à M. de Lagrée. Un fait digne de remarque, c'est que M<sup>me</sup> Perret, qui a reçu des dons extraordinaires, et payé de son vivant des sommes énormes, n'a jamais éprouvé la moindre difficulté d'intérêt avec personne.

Après de longues années passées à la tête de son brillant pensionnat, celle qui n'avait jamais oublié le



bonheur de la solitude religieuse, résolut définitivement de rétablir les Ursulines à Grenoble.

Après avoir fait en vain des démarches pour recouvrer son ancien monastère, transformé en caserne, elle fit, à son nom, l'acquisition d'une grande étendue de terrain à l'extrémité de la ville.

Ce fut dans ce lieu retiré, d'où les regards embrassent un horizon immense, qu'on jeta, en 1818, les fondements d'un superbe monastère.

La bonne et bienveillante mère fondatrice voulait que la clôture fût un séjour vaste, gai et riant, afin qu'on y servît le Seigneur dans la joie et le contentement. L'édifice s'élevait rapidement, et cependant on ne savait encore comment se procurer des sujets pour fonder le communauté religieuse, les demandes qu'on avait faites à plusieurs maisons de l'ordre n'ayant eu aucun succès.

Pendant les vacances de 1819, M. de Lagrée, M<sup>me</sup> Perret et une personne de leur intime connaissance firent le pèlerinage de saint François Régis en Vivarais. Ce fut au tombeau de ce grand saint qu'on eut l'inspiration de passer à Annonay, où il y avait des Ursulines.

M<sup>me</sup> de Lagarde, femme d'un rare mérite, qui avait une précision d'idées et de jugement remarquable, était supérieure de cette excellente communauté. Elle accueillit avec empressement M<sup>me</sup> Perret et l'encouragea beaucoup dans ses desseins. Mais ne pouvant lui céder des sujets, elle lui dit : « Je crois qu'au lieu d'emprunter des religieuses, qui vous seront un jour enlevées, il vous serait plus avantageux de nous envoyer des prétendantes, que nous formerions exprès pour votre fondation. » La proposition fut goûtée et acceptée. Dans le courant de la même année, cinq

jeunes personnes furent envoyées de Grenoble au noviciat d'Annonay, et y firent profession. Deux autres et une sœur converse y prirent le voile blanc, en sorte qu'au mois d'octobre 1822, M. de Lagrée et M<sup>me</sup> Perret allaient chercher leur communauté, composée de huit personnes. Comment exprimer les déchirements de cœur que l'on éprouva, de part et d'autre, quand il fallut se séparer! Les pleurs, les sanglots étouffaient les paroles du dernier adieu, que l'on se réitéra bien des fois.

Enfin la bonne mère de Lagarde fit entendre sa voix, cette voix vénérée qui ranima toujours le courage de ses filles et fortifia leur vertu : « Partez, mes enfants, dit-elle, nous nous reverrons aux cieux! » Les portes s'ouvrirent aussitôt, et se refermèrent avec un bruit qui retentit douloureusement au fond de toutes les âmes.

Sortie d'Annonay le 14 octobre, à cinq heures du matin, la petite famille de Sainte-Ursule fit sa première halte à Tain, sur le Rhône, chez une jeune dame, élève de M<sup>me</sup> Perret, qui reçut avec transport son ancienne maîtresse, et fit à sa suite une réception admirable de délicatesse, de convenance et de recherche.

La nuit du 14 au 15 on coucha à Saint-Romans, dans le couvent de la Visitation. L'accueil gracieux, cordial et pompeux que les filles de Saint-François de Sales firent à celles de Sainte-Angèle serait trop long à décrire; qu'il nous suffise de dire que cette fête de la terre dut charmer les regards des habitants des cieux. Le 15, à midi, on était, à Saint-Marcellin, encore chez les dames de la Visitation. Ce fut la même charité et le même empressement qu'à Romans.

La nuit du 15 au 16, on coucha à Tullins chez une famille naissante de Sainte-Ursule. On fut là en toute

intimité. Cette communauté, dont les commencements ont été laborieux et pénibles, tient aujourd'hui le premier rang dans le diocèse, grâce au bon esprit qui l'a toujours dirigée.

Mais suivons la pieuse colonie de M<sup>me</sup> Perret arrivant à Grenoble à midi, et faisant son entrée dans la demeure qui lui a été préparée avec tant de prévoyance. Les salles, les classes, les cellules, tout est parfaitement meublé; mais la chapelle extérieure est surtout décorée avec goût et magnificence; déjà Notre-Seigneur y attend ses épouses dévouées pour les combler de ses grâces et de ses faveurs.

Afin de placer l'établissement sous la protection du chef des archanges, M. de Lagrée y avait célébré la première messe le jour de Saint-Michel; pour perpétuer à jamais cet heureux anniversaire, il obtint de Monseigneur une neuvaine solennelle de bénédiction du très-saint Sacrement soir et matin.

Quelques heures seulement après l'arrivée de la communauté, M<sup>sr</sup> Claude Simon vint la visiter. Après quelques instants d'entretien, toutes les religieuses, au nombre desquelles se trouvaient trois anciennes Ursulines, que M<sup>me</sup> Perret avait reçues avec joie à cause de leurs bons antécédents, se réunirent dans la chapelle, où Monseigneur, après une courte allocution, nomma, de son autorité privée, M<sup>me</sup> Perret, supérieure et économme, les deux plus anciennes religieuses associées, assistante et zélatrice; la troisième fut choisie pour remplir la charge de maîtresse des novices. Au sortir de cette grave cérémonie, on fut agréablement surpris de trouver le couvent tout illuminé, les corridors décorés de guirlandes de fleurs et d'ingénieuses devises. Il y eut ensuite dans le jardin un beau feu d'artifice.

Monseigneur contempla avec bonheur et attendrissement cette manifestation brillante d'amour donnée à M<sup>me</sup> Perret par ses élèves reconnaissantes.

Après avoir laissé au public les trois jours de permis pour visiter le monastère, jours dont on sut bien profiter, Monseigneur revint, le vingt-un, célébrer la fête de Sainte-Ursule et mettre la clôture. Sa Grandeur était accompagnée de ses vicaires-généraux, de plusieurs chanoines, et d'un grand nombre d'ecclésiastiques, désireux de prendre part à une fête aussi splendide que religieuse.

Voici donc enfin les Ursulines rétablies à Grenoble, le 21 octobre 1822. Semblable au vaisseau que les vents favorables poussent avec rapidité vers le but de sa course, à travers une mer calme et unie, la nouvelle communauté marche de succès en succès, sous les auspices de Sainte-Ursule, son illustre patronne : les sujets ne se font pas attendre ; les élèves, un moment effrayées du cloître et des grilles, reviennent avec empressement, et trouvent dans les jeunes religieuses qui ont remplacé les maîtresses séculières, des soins plus assidus et plus maternels.

Le vénérable M. de Lagrée, supérieur nommé de la communauté, montre par son dévouement, par sa constante sollicitude autant que par sa générosité, qu'il en est vraiment le père. Bien des traits de son incomparable bonté sont restés gravés dans les cœurs ainsi que dans le livre de vie. La digne mère Perret ne respire que pour le bonheur de sa chère communauté. Trente années passées dans le monde ne lui ont rien ôté de la ferveur du cloître ; elle est toujours la première à tous les exercices. Toutes les cérémonies de l'office se font exactement. Les vêtements et les profes-

sions ont lieu dans la chapelle avec beaucoup d'appareil ; Monseigneur permet que les proches parents y assistent. Les fêtes patronales sont célébrées avec beaucoup de solennité ; messe et vêpres chantées par un nombreux clergé, sermon, etc. : pas un missionnaire étranger, pas un prédicateur distingué ne se montre à la cathédrale, sans être amené à Sainte-Ursule par le respectable curé de Lagrée. Lui-même, malgré ses étonnantes occupations, remplit les fonctions d'aumônier, et ne manque jamais un seul jour, avant de commencer sa messe, de dire quelques mots, toujours aussi instructifs que propres à exciter la ferveur. Il finit toujours en recommandant de vivre de la vie de la foi, de penser, de parler, d'agir selon les vues de la foi. Cette vertu se rend, pour ainsi dire, visible en lui, quand il parle de Notre-Seigneur et des mystères de son amour.

Deux ans après la fondation de Grenoble, M<sup>sr</sup> Claude Simon, chargé d'années et de mérites, quitta la terre pour le ciel. M<sup>sr</sup> Philibert de Bruillard, curé de Saint-Etienne-du-Mont, à Paris, le remplaça sur le siège de Grenoble. Ce prélat, en qui Dieu a réuni tous les dons de la science et de la vertu, montra, dès son arrivée, une prédilection marquée pour les Ursulines. Une ancienne religieuse de cet ordre, pénitente depuis de longues années du nouvel évêque, fait demander une place dans la communauté. Elle amène avec elle une jeune prétendante, don précieux de la Providence, trop tôt redemandé par le ciel.

Monseigneur, qui n'a pas abandonné les fonctions du saint ministère, vient régulièrement entendre en confession ses deux pénitentes de Paris, auxquelles ne tardent pas de se joindre plusieurs religieuses, en sorte

que, depuis 1826 jusqu'en 1851, Sa Grandeur dirigea une partie de la communauté.

Le premier triennal de la mère fondatrice est expiré. Les religieuses, devenues vocales, la renomment à l'unanimité. La mort a déjà visité le nouvel établissement : un sujet de vingt-trois ans et de grande espérance pour l'avenir religieux de la communauté, lui a été enlevé.

Le second triennal s'écoula, comme le premier, dans l'exercice des devoirs réguliers, du zèle auprès des élèves riches et pauvres, et dans la prospérité attachée au gouvernement de la digne fondatrice.

Les retraites annuelles se font, en particulier, avec beaucoup de ferveur et d'empressement; pendant ces jours bénis, il se répand dans la communauté un calme, un recueillement, une douce paix qui annonce que Dieu fait couler directement sa grâce dans les âmes.

Après six ans de supériorité, on procède aux élections; la bonne mère Perret n'est élue qu'à la majorité; bien des cœurs, qui avaient rêvé le bonheur de la maintenir supérieure jusqu'à sa mort, reçurent alors de douloureuses impressions. Ce dernier triennal passa plus vite encore que les deux autres. On en voyait approcher la fin avec anxiété. Enfin le triste jour arrive. Le *Veni, Creator* ne peut se chanter. On n'entend que pleurs et que sanglots. On ose réclamer; Monseigneur se laisse toucher; et après avoir pris verbalement l'avis de la majorité, il prolonge la supériorité de la digne mère Perret, mais seulement pour un an, annonçant que, le terme expiré, il n'y aurait plus de raison de placer la reconnaissance au-dessus du devoir, et qu'avec une nouvelle supérieure, il avait résolu de donner un

aumônier à la communauté. Vers la fin redoutée de cette même année, pour disposer les esprits au sacrifice qui devait être imposé, une retraite générale fut donnée, pour la première fois, par le révérend père Seiller, jésuite. On passa dix jours dans un silence absolu.

Si l'amour-propre et toutes les passions humaines eussent pu trouver la mort sous les pièces de leur procès, oh! jamais le vieil homme n'aurait reparu, après cette excellente retraite. Mais sans combat, où serait la victoire.

L'aumônier nommé arriva pour clore la retraite. C'était le jour de Sainte-Ursule. Homme simple, pieux, profondément instruit, il comprit dès son entrée que le bon Dieu ne l'appelait pas à cette mission. Néanmoins, il chercha dans un essai plein de bonne volonté la solution de ses pressentiments. Il assista quelques jours après à la déposition de la bonne mère Perret et à celle de M. de Lagrée, à qui Monseigneur retira non-seulement les pouvoirs de supérieur, mais encore ceux d'entendre en confession et d'absoudre dans la communauté toute autre personne que la mère déposée. Dès ce moment, l'aumônier resta seul chargé de la direction des âmes. Son humble conduite, sa fervente piété lui avaient déjà gagné la confiance et l'estime de tout le monde; mais son cœur souffrait de la peine à laquelle il croyait en proie les dignes fondateurs, qui cependant n'avaient rien changé dans leur manière d'être.

Le bon M. de Lagrée, qui n'avait plus la permission d'entrer, venait dire la messe quand il le pouvait; et l'excellente mère Perret donnait l'exemple le plus parfait de l'obéissance.

Au mois de mars suivant, le nouvel aumônier, pour des raisons de santé, redemanda son ancien poste. Monseigneur ne fit pas attendre son successeur. Monsieur l'abbé Bouchet fut nommé, à la demande de la communauté. Il comprit qu'il était fait pour cette mission ; il l'accepta sans considérer les antécédants ; pour opérer le bien, il pensa n'avoir rien de mieux à faire que de référer de toute sa conduite à Monseigneur, et de ne recevoir que de Sa Grandeur conseils, direction et approbation. Cette marche, en assurant le repos de sa conscience, devait lui donner une autorité sans mesure. La nouvelle supérieure, dont la vie ne fut jamais qu'un seul et même acte de régularité parfaite, crut avec raison que le seul moyen de bien porter le fardeau qui lui avait été imposé, était de s'appuyer sur l'exacte observance de la règle et d'un ancien coutumier, qu'on avait voulu adopter après la retraite de père Seiller. Soutenue dans son zèle par celui du nouvel aumônier, elle opéra toute une réforme, changeant ou retranchant tout ce qui lui paraissait opposé à la sévérité de ses principes.

La bonne-mère Perret, on a pu le voir, mettait tout son bonheur à prévenir les besoins et même les désirs de ses religieuses, à les surprendre par de petits présents et de petites fêtes de famille, afin de cimenter toujours davantage la charité et l'union. C'était ainsi qu'elle comprenait la perfection. Ses vues éminemment religieuses étaient trop larges et trop grandioses pour quelques esprits, jaloux des rigueurs de la pauvreté et de la mortification. C'est ainsi que le Seigneur permit que, dans l'ombre où il venait de placer une âme faite pour les grandes entreprises, elle eût à supporter avec le poids du repos cette peine intime et déchirante



pour son cœur, de voir défaire et refaire son œuvre. Cependant en elle, aussi bien qu'en M. de Lagrée, la vertu semblait triompher sans efforts. Mais on sait ce que coûtent de telles victoires.

La communauté désormais ne marcha plus que d'après l'impulsion de la nouvelle administration; elle continua à se perfectionner et à s'augmenter insensiblement, bien que la mort ait retiré de l'exil les trois anciennes religieuses, qui avaient si vaillamment et si fidèlement combattu les combats du Seigneur et gardé le précieux dépôt de leur foi. Une autre religieuse, venue d'Annonay, les a suivies dans la céleste patrie. La digne mère Perret soupire aussi après sa délivrance; mais il lui reste encore, avec de longs jours de souffrances, un calice bien amer à recevoir.

Le guide de son âme, le soutien de ses travaux, son consolateur dans toutes ses peines, le digne M. de Lagrée est frappé de mort subite, dans la nuit du 24 au 25 février 1857, à l'âge de soixante-douze ans. Sa perte causa un deuil universel. La solennité de ses obsèques, présidée par Monseigneur, fut un témoignage de la vénération et de l'amour qu'on lui portait.

La généreuse mère Perret reçut ce coup comme une autre sainte Chantal; c'était un dimanche, et tout le monde attendait M. de Lagrée pour dire la messe. Tout à coup, il se fait une explosion de pleurs et de sanglots; l'excellente mère Perret devine plutôt qu'elle ne l'apprend la terrible nouvelle, et cette femme forte reste à genoux sur son prie-Dieu, entend la messe, à laquelle elle a le bonheur de recevoir le consolateur des âmes, et reste dans l'attitude de foi et de respect qui lui était ordinaire.

Après la messe, elle se retire dans sa cellule pour

donner un libre cours à sa profonde douleur. Elle reçoit la visite de l'aumônier et celle d'un grand-vicaire. On ne parle que des vertus du défunt, que la charité a dépouillé de tout absolument, et qui ne laisse même pas de quoi se faire enterrer. Une souscription est faite pour lui élever un mausolée.

Monseigneur écrit le même jour à la bonne mère pour la consoler et lui offrir un de ses grands-vicaires pour confesseur. Elle accepte l'offre et ne s'occupe plus que de son éternité.

Le temps marche rapidement; cinq ans et cinq mois se sont écoulés depuis le changement de supérieure. Celle qui a succédé à la bonne mère fondatrice, et qui saisit tous les moyens de faire triompher la règle, obtient que les élections soient faites selon le vœu du concile de Trente; elles sont faites, en effet, au mois de mars. Jusque-là, elles avaient eu lieu à l'anniversaire de la fondation. On se prépare par la prière à ce nouveau changement.

Le choix tombe sur une des dernières capitulantes, ayant l'âge voulu. Humble, douce, bonne, régulière et fervente, c'est en tout un modèle à suivre et l'on attend beaucoup de son gouvernement. Mais il est des âmes que le pouvoir effraie, parce qu'en le possédant elles ne peuvent avoir pour guide que leur conscience, leur conviction et leur règle. Celle dont nous parlons, profondément unie à Dieu et soumise dans la voie de dépendance, après avoir pris tous les moyens possibles pour se soustraire au fardeau sous lequel elle se sentait écrasée, se laissa gagner par la pensée de se retirer dans un couvent plus austère. Sous l'influence des conseils qu'elle a reçus par écrit, et qu'elle croit sûrs, elle exécute ce projet avec une adresse inotée.

Rien ne peut rendre l'émoi de la communauté dans cette circonstance : Monseigneur, instruit de l'événement par M. l'aumônier, lui remet une lettre pour la pieuse fugitive, à qui il ordonne de revenir dans sa communauté ; après y avoir vécu saintement, elle y est morte de même, en l'année 1848.

Cet événement nécessita de nouvelles élections. La jeune prétendante venue de Paris, que nous avons appelée un don précieux de la Providence, devenue religieuse modèle, selon le cœur de Dieu, est nommée supérieure. Elle a dans tout son être plus d'un trait de ressemblance avec la digne mère fondatrice, qui est presque habituellement retenue dans sa cellule par une enflure générale et une oppression asthmatique qui la prive du lit et du sommeil. Sa patience est admirable. La nouvelle supérieure emploie tous les moyens possibles pour adoucir ses souffrances. Ses égards, ses procédés délicats, touchent sensiblement celle qui les reçoit et qui s'avance rapidement vers le terme de son exil. Ce fut le 31 décembre 1840, à l'âge de soixante-seize ans, que cette belle âme s'envola dans le sein de Dieu, riche de bonnes œuvres, regrettée et bénie de tous ceux qui l'avaient connue, surtout de ses filles.

Sans doute que du haut du ciel, où elle jouit du vrai repos, avec celui qui fut ici-bas son père et son guide spirituel, elle continue à veiller aux intérêts d'une famille qui lui coûta tant de sacrifices, et qui fut toujours si chère à son cœur.

La digne mère fondatrice, après avoir fait reconnaître sa communauté par le gouvernement, lui avait aussi assuré la donation de tout son avoir. Et jamais, dans tout ce qui a été acheté, réglé et donné, soit par elle, soit par le généreux fondateur, il n'est survenu

la plus légère difficulté. Cachet admirable que Dieu se plaît à imprimer à tout ce qui se fait à sa lumière.

Mais revenons un instant sur le passé : en 1854, le bail passé entre la ville et le propriétaire du Jeu de Paume, dont M<sup>me</sup> Perret avait fait l'acquisition dès le principe pour l'érection de l'église de son monastère, était enfin expiré. M. l'aumônier Bouchet eut l'honneur de faire élever un monument digne de son objet. Élégante, gracieuse et riche, cette église est une des plus remarquables de la ville. M<sup>sr</sup> Philibert, qui a couvert son diocèse de ses largesses, obligea grandement la communauté en lui prêtant, à fonds perdus, de quoi couvrir le tiers des dépenses de l'entreprise. Sa Grandeur consacra la nouvelle église avec beaucoup de solennité.

Le culte devenant extérieur, la clôture est désormais gardée très-rigoureusement, et la régularité prend un nouvel essor. Cependant l'usage prévaut sur la règle en ce qui est des retraites annuelles. La communauté trouve un plus grand avantage à suivre ensemble ces saints exercices, prêchés généralement par un père jésuite. Ils produisent toujours une rénovation visible de recueillement et de ferveur.

La communauté et le pensionnat se maintiennent dans un état florissant. Cependant depuis 1850, la position du monastère est devenue critique; des casernes élevées sur le terrain du génie dominant les jardins. L'exhaussement des murs de clôture donne lieu au bruit sinistre que l'établissement a perdu sa salubrité. M. l'aumônier, homme de résolution, s'occupe sérieusement d'un changement de local; en même temps, il travaille avec la supérieure qui a succédé à celle dont les touchants égards ont embelli les dernières années

de la bonne mère Perret, à la réimpression du coutumier, auquel des modifications sur certains points sont jugées nécessaires, soit pour les santés, soit pour l'enseignement, si différent de ce qu'il était autrefois. Ce changement proposé, discuté, résolu en chapitre, est soumis à l'approbation de Monseigneur.

Le travail achevé, Sa Grandeur exige que toutes les communautés d'Ursulines de son diocèse prennent un nombre égal d'exemplaires du nouveau coutumier, pour aider aux frais d'impression, laissant du reste la liberté à chacune d'adopter ou non les modifications nécessaires à la maison de Grenoble.

De 1853 à 1845, deux religieuses de ce dernier monastère gouvernent successivement, par l'ordre de Monseigneur, la communauté de Crémieu où la mort avait fait d'affreux ravages. L'une et l'autre restent édifiées des saintes dispositions, du bon esprit de celles qu'elles sont appelées à diriger; elles ont la consolation de laisser ce monastère sur la voie de la prospérité, où il continue de s'avancer.

Les bruits dont nous avons parlé sur l'insalubrité de la maison se propagent toujours davantage. Les parents s'en alarment, sans cependant que le nombre des élèves diminue. Mais ce prétexte entraine dans les desseins de la Providence pour le changement du local des Ursulines. La ville, qui convoitait les bâtiments de Sainte-Ursule, était propriétaire d'un ancien couvent de la Visitation, connu sous le nom de Sainte-Marie d'en-Haut. Depuis le rétablissement des communautés religieuses en France, jusqu'en 1850, les dames du Sacré-Cœur l'avaient occupé; elles l'abandonnèrent alors, effrayées des dangers auxquels les exposaient les travaux des forts de la Bastille, en leur envoyant fort souvent des

blocs de rochers qui s'échappaient des mines. Depuis cette époque, ces bâtiments restaient sans aucune réparation et tombaient en ruines. La ville, intéressée à s'en débarrasser le plus promptement possible, comprenait bien qu'elle ne pouvait traiter, à cause des immenses dépenses à faire, qu'avec une communauté solidement fondée pour le personnel et pour les pensionnaires. Des projets d'échange ont lieu, et pendant plusieurs années sont repris, discutés, abandonnés pour y revenir encore. Enfin le 8 mai 1850, après des visites et des examens respectifs souvent renouvelés, la transaction est définitivement conclue, moyennant une soulte payée en retour par la ville. Aussitôt, sans attendre la sanction du gouvernement, des ouvriers par centaines travaillent des deux côtés. Pressée par les circonstances, et surtout par les procédés délicats et la parole entraînant de M. le maire, la communauté opéra sa translation bien plus tôt qu'elle ne l'avait prévu; aussi eut-on à supporter tous les inconvénients d'une fondation. On fut privé de la clôture pendant six semaines; et pendant plus d'un an encore, des ouvriers, toujours en grand nombre, ne cessèrent de travailler pour redonner bien plus que son premier lustre à ce monastère, fondé par saint François de Sales, habité par sainte Chantal et embaumé des parfums de leurs vertus. Mais d'autres souvenirs plus doux encore au cœur des Ursulines se rattachaient à cette habitation et la leur rendaient chère. Pendant les jours de la terreur, elle était devenue la prison des confesseurs de la foi de l'un et de l'autre sexe; c'est dans l'une des tours, que la bonne mère Perret passa neuf mois, attendant la mort, dont la délivra avec tant d'autres celle de Robespierre.

Pendant tout le temps de son séjour glorieux sous les

verrous, elle fut soumise aux plus dures privations, et surtout à un travail obligé, dont elle n'était dispensée que les jours de décade; mais cette âme fervente, qui ne savait rien craindre des hommes, travaillait ce jour, là ostensiblement malgré leurs menaces, et observait de même le repos du dimanche, supportant la peine infligée à sa généreuse témérité, d'être privée ce jour-là de toute nourriture. Vingt-quatre heures de jeûne corporel, disait-elle à ses filles, leur donnaient un surcroît de force, d'énergie et de contentement. C'est ainsi que la vertu triomphe toujours dans les martyrs.

L'établissement des Ursulines de Grenoble excite l'admiration des voyageurs, bien que sa fraîcheur et sa parure moderne contrastent aux yeux des connaisseurs, avec ses formes antiques; mais le séjour n'en paraît pas moins ravissant, comme il l'est en effet. La ville de Grenoble si vivante, si animée, est à ses pieds; les sites les plus variés d'une belle nature s'y déroulent aux regards comme un panorama de merveilles; l'air y est pur, vif et doux tout à la fois; il est donc vrai de dire que cet établissement réunit tous les avantages qu'on peut désirer pour le bien-être d'une communauté, renfermant aujourd'hui de vingt-huit à trente religieuses de chœur, quatorze sœurs domestiques, un pensionnat de quatre-vingts à quatre-vingt-dix élèves, soixante enfants pour les classes gratuites.

On touchait au moment de jouir en paix des charmes de cette nouvelle position, quand M. l'aumônier Bouchet, qui s'était donné des fatigues et des soins inouis pour obtenir ce résultat, et assurer ainsi un avenir heureux à la communauté, fut frappé d'une attaque d'apoplexie. Depuis près de vingt ans, qu'on l'avait vu prendre à la fois la direction temporelle et spirituelle

de la communauté, son zèle, son dévouement, sa sollicitude ne se sont jamais affaiblis. Naturellement bon et sensible, il avait cependant une fermeté de caractère et de volonté que rien ne pouvait faire plier. Nul obstacle ne l'arrêtait dans ce qu'il avait une fois conçu et résolu. Du reste, sa vie entière fut celle d'un saint prêtre; il chérissait la retraite, s'éloignait de toute réunion, même des plus saintes. Ses jours étaient consacrés à la prière, aux fonctions du saint ministère et au soin des affaires dont il s'était chargé. Le talent remarquable qui marqua son administration, le bon succès dont elle fut couronnée, fruit de son désintéressement et de la pureté de ses intentions, justifient cette espèce d'infraction à l'esprit des règles, qui semblent s'opposer à ce que le confesseur ait le maniement du temporel. Aussi le successeur de M. Bouchet a-t-il voulu ne s'occuper uniquement que de la direction spirituelle des âmes. Prêtre vraiment selon le cœur de Dieu, il résume en lui les vertus et les qualités des dignes et bien-aimés fondateurs du monastère de Grenoble, où tous les cœurs ont pour lui les mêmes sentiments d'estime et de confiance.

Peu de temps après la mort du pieux aumônier, M<sup>sr</sup> de Bruillard, qui avait donné à la communauté pendant vingt-six ans des témoignages si soutenus et si touchants de sa bienveillance paternelle, se démit du gouvernement de son diocèse, à l'âge de quatre-vingt-six ans; il couronna par l'humilité la gloire de son épiscopat, et tous ses bienfaits, par le choix d'un successeur digne de lui, M<sup>sr</sup> Ginouilhac, capable par sa vertu et par sa science de soutenir et de poursuivre avec succès les œuvres du pontife vénérable, qui offre à l'église, dans la retraite où il s'est retiré, un modèle de sainteté et de perfection.



Au changement de supérieur majeur et de confesseur, se joignit presque aussitôt celui de supérieure. La mère déposée est la première des deux novices venues d'Annonay ; les cinq professes sont mortes depuis longtemps. C'est la même qui a fait travailler à la réimpression et au changement du coutumier ; c'est elle encore qui a fait opérer le changement de local, ce qui lui vaut bien toute une existence de travail et de sacrifices. Celle qui lui a succédé est capable, sous tous les rapports, de faire le bonheur de la communauté dont elle est chérie.

Au commencement de cette notice, on a dit que la fondation du monastère de Grenoble est une œuvre spéciale de la Providence : voici un trait pour le confirmer. Les fonds des dignes fondateurs étaient épuisés, sans que leur entreprise fût à son terme. Le vénérable M. de Lagrée, toujours empressé de rendre hommage à la vertu des élus de Dieu, était venu précisément dans le couvent qu'habitent maintenant les Ursulines, prier sur le tombeau d'une religieuse du Sacré-Cœur, M<sup>me</sup> Jouve, morte en odeur de sainteté. Il y rencontra une demoiselle fort riche, mais peu favorable aux monastères, à qui il dit cependant avec sa bonhomie accoutumée : *Priez pour que M<sup>me</sup> Perret ne fasse pas banqueroute.* L'invitation resta sans réponse ; mais quelques jours plus tard, la demoiselle, accompagnée d'un notaire, venait donner à M<sup>me</sup> Perret soixante mille francs pour la fondation, et ce don fut suivi de bien d'autres.

Les communautés qui reposent sur des bases ainsi posées par la Providence, ne sauraient périr. La famille du digne M. de Lagrée et de la bonne mère Perret peut donc espérer d'accomplir les destinées que sainte Angèle

a prédites à son ordre, en l'assurant qu'il traverserait les siècles et ne finirait qu'avec le monde.

Puissent donc les Ursulines de Grenoble, établies dans la demeure des saints, ne porter jamais que des fruits de vie; puissent-elles mériter le bonheur d'être unies dans le ciel à la troupe des vierges, afin de suivre l'agneau, en chantant à sa gloire l'hymne éternelle de la reconnaissance et de l'amour.

## MONASTÈRE DE LYON.



On a vu l'origine du monastère primitif de Lyon, dans la première partie de cet ouvrage. Les deux couvents qui existaient dans cette ville étaient nombreux et florissants, lors de leur suppression en 1792. Toutes ces ferventes religieuses furent fidèles à leurs obligations au milieu du monde.

Une religieuse du premier monastère, la mère Saint-Ambroise Boulard de Gatellier, obligée de quitter la France pendant la grande terreur, se retira à Imola, dont le cardinal Chiaramonte (depuis Pie VII), était alors évêque. La mère Saint-Ambroise reçut de Son Eminence, bienveillance et protection, et lui dut un asile dans l'un des monastères de sa ville épiscopale.

Rentrée en France, aussitôt que la fureur révolutionnaire le lui eut permis, la mère Saint-Ambroise s'associa quelques religieuses Ursulines de diverses maisons, entre autres la mère Sainte-Pélagie Léchevin, du couvent de Crémieu, et recommença avec elles les fonctions de l'institut; dès l'année 1795, la mère Léchevin, emprisonnée au château de Vivier, en Dauphiné, près Lyon, s'y était toujours montrée ferme et courageuse.

Au mois de novembre 1804, Sa Sainteté Pie VII, passant à Lyon, accorda une audience particulière aux mères Boulard, Léchevin et de Clérimbert. A son retour de Paris (avril 1805), où il leur avait obtenu la protection du gouvernement, il les accueillit encore avec bonté, et leur donna plein pouvoir de relever le premier monastère de Sainte-Ursule, à Lyon. Cette communauté a conservé, comme une précieuse tradition, l'éloge que Sa Sainteté Pie VII aurait fait de la fidélité des religieuses Ursulines de France pendant la révolution, en récompense de quoi, le Saint-Père aurait autorisé les fondatrices de cette maison, à permettre une communion de plus par semaine que le nombre porté par la règle. Cette communion se fait le mardi.

La classe gratuite fut immédiatement ouverte dans la maison Orsel, à la Guillotière, où étaient logées les religieuses Ursulines, et le 20 décembre de la même année, on procéda aux élections.

La mère Saint-Ambroise Boulard fut nommée supérieure.

En 1807, la communauté de Sainte-Ursule, composée d'environ dix anciennes religieuses, quitta son logement de la Guillotière, et acheta l'hôtel de Ville-roi, situé rue de la Charité, sans autres ressources pour le paiement de cette maison que sa foi en la Providence. Le terme marqué pour ce paiement étant expiré, les Ursulines se virent sur le point de rendre l'hôtel, qu'elles se trouvaient hors d'état de payer; mais Dieu, en qui elles s'étaient confiées, inspira à une personne pieuse de la ville, nommée M<sup>lle</sup> Delorme, de leur laisser par testament la somme nécessaire à l'acquit de leur dette. M<sup>lle</sup> Delorme mourut le 20 octobre 1812, et mérita par son legs en faveur des Ursu-

lines, le titre de fondatrice et la reconnaissance de la communauté.

En 1817, sur la réputation de la bonne éducation donnée par les Ursulines de Lyon, la ville de Pau leur demanda des religieuses pour former un établissement; et la mère Boulard, qui avait été continuée dans la charge de supérieure depuis 1805, partit elle-même avec les sujets nécessaires à la fondation, laissant la mère Léchevin, alors assistante, pour gouverner en sa place. La mère Claire Mondésert, dite mère Angèle, religieuse Ursuline de Thoisse, fut désignée pour supérieure de la nouvelle communauté, laquelle prospère aujourd'hui.

Renommée supérieure en 1825, la mère Boulard acheva la construction de l'église extérieure, et mourut le 28 août 1824.

Une foi vive et un courage admirable formèrent le caractère distinctif de la mère Boulard. Touchée de ce que Dieu avait accompli pour l'établissement de sa communauté, elle fit promettre à toutes les religieuses qui la composaient de s'abandonner toujours aux soins de la Providence pour leurs besoins temporels, et d'employer en bonnes œuvres, dépenses prélevées, le produit de leur pensionnat.

Cette promesse, inscrite sur les registres capitulaires, est fidèlement gardée par les Ursulines de Lyon.

La mère Léchevin succéda à la mère Boulard dans le gouvernement; c'est pendant son premier triennal, 1826, que les Ursulines, trop resserrées dans l'hôtel de Villeroi, vendirent cet immeuble, et achetèrent un autre local plus convenable sur le coteau de Saint-Irénée, où l'on commença de bâtir un vaste monastère, dont la moitié seulement a pu être terminée.

La ville de Pézenas (Hérault), ayant à cette époque sollicité une maison d'Ursulines, la communauté de Lyon fit partir au mois de septembre 1852, trois professes, une novice et deux postulantes qui commencèrent l'établissement. La mère Sainte-Clothilde de Besson, veuve Dagout, fut désignée pour supérieure. Une autre religieuse de la communauté de Lyon, la mère Saint-Charles Martinon, demandée depuis par M<sup>re</sup> l'évêque de Montpellier, est actuellement supérieure de la maison de Pézenas, ayant succédé à la mère Dagout, en 1859.

Au mois de décembre 1852, la mère Sainte-Euphrasie Baroud, qui avait exercé pendant six ans la charge de zélatrice et de maîtresse générale des élèves, fut nommée supérieure, en remplacement de la mère Léchevin, qui mourut au mois d'octobre 1855, âgée de quatre-vingt-cinq ans, emportant les regrets de la communauté. Sa piété tendre et l'amabilité de son caractère ne se démentirent jamais, jusque dans l'âge avancé auquel elle parvint.


En 1857, les Ursulines de Lyon firent autoriser leur communauté par ordonnance royale. Vers le même temps, elles s'adressèrent à la cour de Rome, pour être éclaircies sur la nature de l'obligation de l'office qu'elles récitent; il leur fut répondu que les Ursulines, en vertu de la bulle du pape Paul V, ne sont point obligées à la récitation de l'office de la sainte Vierge, sous peine de péché, non plus qu'aux autres prières prescrites par les constitutions.

La communauté de Sainte-Ursule de Lyon poursuit avec zèle et succès la tâche de l'institut. Elle compte vingt-deux religieuses de chœur et soixante élèves. Depuis que l'établissement s'est transporté au coteau de

Saint-Irénée, les Ursulines n'ont pu ouvrir les classes gratuites, malgré le désir qu'elles en éprouvaient. Les sœurs de Saint-Charles les tenant avant leur arrivée, elles n'ont pas voulu entraver leurs fonctions, ni contrarier à ce sujet le curé de la paroisse. Ces bonnes sœurs amènent à la communauté leurs enfants à certaines époques de l'année, et les élèves des Ursulines leur distribuent des récompenses et des vêtements; le bien se fait ainsi de part et d'autre en parfaite harmonie.

Dans les diverses épreuves, par lesquelles il a plu à Dieu de faire passer les Ursulines de Lyon, leur confiance en la Providence n'a jamais été vaine. Elles se font un devoir de proclamer encore la puissante protection que saint Joseph leur a constamment accordée.

## MONASTÈRE DE MONISTROL.

ES Ursulines de Saint-Chamond fondèrent, en 1634, le monastère de Monistrol, en Velay (Haute-Loire). Après plusieurs années d'existence, il devint la proie d'un incendie, ce qui força les religieuses à se disperser. La divine Providence leur fournit les moyens de relever les ruines de leur maison, où elles eurent la consolation de rentrer en 1715; soixante et dix-sept ans plus tard, la révolution les arrachant une seconde fois à leur cloître chéri, elles se virent obligées de chercher encore un asile au sein de leurs familles.

Lorsque la paix eut été rendue à la France, la mère de Sainte-Thérèse racheta une partie des bâtiments de son ancien monastère. Là, se livrant avec zèle aux

sublimes fonctions d'Ursuline, elle réunissait le plus grand nombre d'enfants qu'il lui était possible, pour les catéchiser et les former à la vertu, attendant au milieu des œuvres de charité le jour où elle verrait se réaliser ses espérances les plus chères, le rétablissement de sa communauté.

Une parole prophétique de M<sup>me</sup> de Charbonnel, sa dernière supérieure, soutenait sa ferme confiance en l'avenir : à son lit de mort, la vénérable mère avait annoncé que les Ursulines de Saint-Chamond viendraient fonder de nouveau le couvent de Monistrol. La mère de Sainte-Thérèse hâtaït par ses prières ce moment heureux; enfin, il lui fut donné de voir ses travaux et ses démarches obtenir un plein succès. M. le curé sollicita lui-même, auprès de la maison de Saint-Chamond, des sujets capables de remplir ses vues; M. l'abbé de la Bruyère, uni par les liens du sang à la pieuse fondatrice, et plus encore par ceux de la reconnaissance, pour les soins maternels qu'il en avait reçus dans ses jeunes années, voulut aussi, en cette occasion, prêter son concours à sa digne parente. Il alla chercher lui-même les deux religieuses qui avaient été accordées : sœur Sainte-Agathe Antier et sœur Sainte-Claire Berne. Les habitants du pays, qui conservaient encore un précieux souvenir des bienfaits des anciennes mères, se réjouirent du retour des Ursulines et les accueillirent avec empressement.

Ainsi que tout le présageait, cette maison eut un rapide accroissement. La mère Sainte-Thérèse recevait avec bonheur les jeunes postulantes qui demandaient en grand nombre à être admises, et son cœur se délectait, à mesure qu'elle voyait s'augmenter sa famille bien-aimée. Au comble de ses vœux, et chargée de longues années, elle répétait avec bonheur le *Nunc*

*dimittis* du saint vieillard Siméon, et attendait en paix l'heure de sa délivrance, qui sonna le 10 mars 1826.

Les sœurs Sainte-Agathe et Sainte-Claire poursuivent avec énergie l'œuvre de restauration commencée par la vénérable mère : travaux, peines et fatigues, rien n'est au-dessus de leurs forces. En peu de temps, on rachète les anciens bâtiments qui avaient été vendus, de nouvelles constructions s'élèvent, l'église est convenablement décorée, la sacristie pourvue de tous les objets nécessaires ; en un mot, l'habitation entière, tout en prenant un aspect véritablement monastique, parvient à réunir les commodités et les agréments désirables.

Au mois d'août 1826, M<sup>sr</sup> de Bonald, évêque du Puy, plus tard cardinal et archevêque de Lyon, vint y établir la clôture. Sa Grandeur témoigna aux Ursulines le plus bienveillant intérêt, et leur donna pour supérieur M. Issartel, vicaire-général du diocèse, ecclésiastique qui jouissait de la plus haute réputation de mérite, mais qui ne leur prodigua pas longtemps ses soins précieux. Voyant que son éloignement de Monistrol, joint aux graves occupations qui le retenaient au Puy, l'empêchait de visiter la naissante communauté aussi souvent que le réclamaient ses besoins, il remit sa charge à M. de Montagnac, supérieur du petit-séminaire, et ce digne prêtre la remplit avec zèle et dévouement. Appelé plus tard à l'administration de la paroisse d'Yssengeaux, il ne voulut point cesser d'être le père de la communauté, et, au moment où la mort allait l'enlever à ses chères filles, il songeait encore à leur bonheur, et les confiait à la direction de son frère, s'endormant heureux dans la pensée de veiller par un



autre lui-même, à la prospérité d'un établissement qu'il avait toujours honoré de sa protection.

En avril 1828, eurent lieu les premières élections régulières. La mère de Sainte-Claire fut unanimement élue supérieure. Par son esprit droit et simple, et plus encore par la bonté de son cœur, elle sut gagner l'amour de ses filles, qu'elle gouverna à la satisfaction générale jusqu'au 25 avril 1832, époque où elle fut rappelée dans sa maison de Saint-Chamond. Dès lors, le monastère de Monistrol a pu se suffire à lui-même, et offre aujourd'hui un personnel de vingt-six religieuses, dignes filles de Sainte-Angèle, qui travaillent avec zèle à la gloire de Dieu dans le champ clos de la sainte religion. Cinquante pensionnaires ou demi-pensionnaires, soixante externes, soixante enfants pauvres reçoivent leurs soins, et puisent dans les leçons de ces pieuses maîtresses la connaissance et l'amour de Dieu, de la vertu et du devoir.

Déjà plusieurs religieuses ont été appelées à recevoir le denier du père de famille, prix de leur journée de labeurs, laissant à leurs compagnes le souvenir des plus douces vertus. Respectant le silence de l'humilité, dans lequel l'âme consacrée au Seigneur aime à cacher ses sacrifices, nous ne citerons pas les actes édifiants de leur vie, et les noms seuls de celles qui, les premières, ont obtenu l'immortelle récompense, seront ici proclamés.

#### BIOGRAPHIES.

Marie-Anne Ménabé, dite en religion sœur de Sainte-Marie, naquit à Viel-Prat (Haute-Loire), de parents vertueux qui jouissaient de l'estime et de la considération publique; elle reçut d'eux une éducation toute

chrétienne, le plus précieux héritage qu'ils pussent lui transmettre.

Douée d'un cœur tendre et sensible, d'un caractère liant et enjoué, d'un extérieur agréable, uni à une gravité douce et modeste, sœur de Sainte-Marie gagnait tous les cœurs, mais elle sut diriger ces avantages vers le noble but de la gloire de Dieu.

Employée près des jeunes élèves, elle obtint tout d'abord leur affection et leur confiance, ce qui lui donna une merveilleuse facilité pour les porter à la vertu. Sa charité ne connaissait pas de bornes; elle saisissait toutes les occasions de pratiquer cette vertu. Témoin des peines de ses compagnes, on la voyait aussitôt chercher à les adoucir par les suaves consolations de l'amitié : elle eût voulu les partager avec elles, ou plutôt les porter seule. Cette sensibilité si effective envers le prochain, se transformait pour Dieu en un sentiment fort et puissant. Elle l'aimait d'un ardent amour, et eût été disposée à tous les sacrifices pour procurer sa gloire. La sainte communion faisait ses délices : elle la recevait avec une ferveur angélique, et en retirait chaque fois de nouveaux fruits; mais ne pouvant s'unir à Jésus aussi souvent que l'y portaient ses désirs, elle soupirait après la fin de son exil, afin de voir sans cesse et de posséder pour toujours le Dieu dont son âme avait une soif dévorante. Peut-être plut-il au Seigneur de lui donner un pressentiment que ses vœux seraient exaucés, car longtemps avant d'éprouver les atteintes de sa dernière maladie, elle annonçait que sa carrière était sur le point de finir. En voyant choisir et entourer de murs l'emplacement du cimetière de la communauté, elle disait à ses compagnes avec une vive expression de joie : « Voici la place que je retiens, et vous prie de vous en souvenir,

car je serai la première qu'on portera dans ce séjour de la mort.» Commel'une d'elles lui contestait ce droit: « Je vous devancerai, répliqua la mère Sainte-Marie, mais vous ne tarderez pas à me suivre. » L'événement vérifia la prédiction: l'une mourut le 6 janvier 1834, et l'autre la rejoignit au champ du repos, le 11 décembre de la même année.

C'était la sœur Irène Besson de la Rochette, dite en religion de Saint-Régis, qui appartenait à l'une de ces familles respectables où se trouve retracée la simplicité des mœurs antiques. Le petit hameau de la Bruyère, commune de Lopte (Haute-Loire), fut son berceau. L'éclatante blancheur de cette belle âme, véritable lis de la vallée, ne fut point ternie par la poussière que soulève le vent des passions. Bien jeune encore, elle passa de l'ombre du toit paternel à celle du cloître, et sa vie, comme celle de la fleur des champs, fut courte, mais pure. La plus délicate des vertus trouvait en elle un abri dans la pratique d'une humilité si profonde, qu'on eût dit qu'elle n'était venue en religion que pour réaliser dans sa personne cette parole du Prophète: « J'ai choisi d'être la dernière dans la maison de mon Dieu. »

La révérende mère Sainte-Ursule, appelée dans le monde Colombe Jouve, était née à Yssengeaux. Dès son plus bas âge, la mort vint lui ravir les soins de sa pieuse mère; mais la divine Providence veilla sur cette âme d'élite, et permit qu'elle fût confiée par son père à une ancienne religieuse de sa famille, qui sut diriger ses premières inclinations vers le bien et les solides pensées de la foi. Voyant les heureuses dispositions de sa fille, ce digne père la mit un peu plus tard sous la direction des dames de Saint-Joseph, qui venaient de rétablir à

Monistrol leur ancienne maison. C'est là que notre jeune Colombe se sentit inspirée d'entrer dans l'ordre de Sainte-Ursule, et eut le pressentiment que l'on verrait revivre une communauté qui avait laissé dans le pays de beaux et de profonds souvenirs. Ses regards, et plus encore ses affections se portaient souvent sur ce monastère abandonné et tombant en ruines, et le désir de s'y fixer, d'y vivre et d'y mourir lui faisait verser de douces larmes. Son espoir ne fut pas vain : deux ou trois ans s'étaient à peine écoulés, que notre zélée postulante vint avec la plus vive allégresse se joindre aux Ursulines de Saint-Chamond, pour être une des premières pierres de l'édifice.

Une vocation si sûre ne demandait pas une longue épreuve ; aussi fut-elle admise bientôt à la vêtue religieuse. Son noviciat achevé, elle prononça ses vœux avec des transports d'amour et de ferveur, avec une grande vivacité de foi. Successivement maîtresse générale, maîtresse des novices et supérieure, on la vit s'acquitter de ces différentes charges avec zèle, dévouement et capacité, et se montrer toujours un modèle parfait de patience et de douceur.

Consacrée dès son enfance à l'auguste reine du ciel par le vœu de virginité, elle mérita sa protection puissante et toute spéciale, aussi sa confiance en cette tendre mère n'avait point de bornes, et attirait sur elle des grâces de choix qui en avaient fait une parfaite religieuse. Trop tôt pour sa communauté, la mère Sainte-Ursule fut jugée digne de recevoir la récompense de ses vertus. Elle était dans la trente-septième année de son âge et dans la vingtième de sa profession, lorsque la mort vint lui fermer les yeux.

---

## MONASTÈRE DE RIVE-DE-GIER.



QUAND les orages de la grande révolution furent apaisés, que la France commença à se relever de ses ruines, que l'Église put rouvrir ses temples, le modeste village de Rive-de-Gier se transforma aussitôt en une cité populeuse qui, par la supériorité de ses houilles, l'importance de son commerce et les nombreux établissements que sut y créer le génie de ses habitants, obtint une place honorable parmi les principales villes industrielles du royaume.

Pendant que les plus brillantes affaires y rassemblaient une population de seize à dix-huit mille âmes, le digne et vénérable abbé Lancelot, d'heureuse mémoire, suivait d'un œil attentif la marche du progrès, et, comme un bon pâtre, étudiait les moyens de pourvoir aux besoins d'un accroissement si rapide. Homme d'un esprit élevé et d'un cœur pieux, il tourna ses vues sur deux établissements également utiles : un hospice pour le soulagement des malades, et une école pour rompre le pain de la parole à l'enfance et incliner son cœur vers la pratique de la vertu. A cette fin, M. Lancelot réunit des jeunes personnes de familles honorables, pleines de piété et de zèle, et leur confia cette mission toute de charité.

Ce fut en 1806 que furent ainsi jetés les fondements de cette congrégation, qui devait, vingt-un ans plus tard, porter le nom glorieux de Sainte-Ursule.

Cependant la ville de Rive-de-Gier prenait de jour en jour un développement considérable, et, malgré le bien immense qu'y faisaient les sages institutrices, le besoin d'une éducation plus soignée, d'une instruc-

tion plus solide s'y faisait sentir. Elles le comprirent elles-mêmes, et, dès lors, suivant l'avis de leur respectable directeur, elles résolurent de s'agréger à une corporation religieuse, approuvée dans le diocèse. Ce choix demandait un examen sérieux : le temps nécessaire leur fut accordé. Pendant qu'elles conjuraient le Seigneur de les éclairer, il appela à lui son fidèle serviteur : sa mort excita les regrets de toute la paroisse et spécialement des pieuses institutrices, qui perdaient en lui le bienfaiteur le plus dévoué. De bien ardentes et bien vives prières montèrent alors vers les cieux, et la divine miséricorde les exauçant, leur accorda un pasteur qui ne devait le céder en rien à M Lancelot : c'était M. l'abbé Terraillon. Dès qu'il eut connaissance des faits, on le vit seconder, avec un zèle digne d'éloges, les vues de son vénérable prédécesseur. Comme celui-ci, il encouragea les sœurs institutrices à embrasser un ordre, dont la règle et les statuts fussent en parfaite harmonie avec le but que l'on se proposait, l'éducation des jeunes personnes. Celui des Ursulines fut adopté.

Ce nouveau projet d'institution religieuse fut manifesté à M<sup>r</sup> de Pins, alors administrateur du diocèse de Lyon. Sa Grandeur applaudit à cette belle œuvre, et donna toutes les permissions nécessaires pour son établissement et son succès. Plusieurs fois dans la suite, la maison eut l'honneur de recevoir la visite de ce digne prélat, et d'entendre de sa bouche des paroles d'encouragement.

La communauté de Saint-Chamond a des droits sacrés à la gratitude des Ursulines de Rive-de-Gier, car elle fut le berceau de leur naissance religieuse. Toutes les mères de ce couvent et leur vénérable supérieure,

madame Revin, accueillirent avec bonté la demande qui leur fut faite par M. Terrailon, et, le 18 octobre 1827, elles reçurent avec une charité cordiale MM<sup>lles</sup> Jeanne Peyzaret, Geneviève Chambeyron, Marie-Anne Paurox, Antoinette Cholle et Florine Chavanne, qui se rendaient auprès d'elles pour étudier les règles de leur ordre, prendre l'esprit de l'institut et se préparer à la vêtue.

Après un mois de séjour dans ce monastère, elles prennent le saint habit, mais attendues impatiemment de toute la ville, elles ne peuvent prolonger leur noviciat à Saint-Chamond et reviennent accompagnées de la mère Sainte-Agathe Antier, qui leur fut donnée pour supérieure. Les vertus de cette digne mère, sa tendresse pour ses filles, ses soins multipliés pour leur avancement spirituel, lui concilièrent tous les cœurs et lui méritèrent le respect, l'amour et la confiance. Dieu récompensa ses travaux des plus heureux succès : des jeunes personnes remplies de zèle et d'amour divin, sont successivement admises dans la compagnie des filles de Sainte-Ursule, et y deviennent de ferventes religieuses. Cette bonne mère a la consolation de voir cette communauté naissante prendre un généreux essor dans la voie de la sainteté. Rappelée à Saint-Chamond par l'obéissance, pour voler bientôt à une autre fondation, la mère Sainte-Agathe partit le 10 mars 1852. Son éloignement fut un sujet de douleur pour toutes ses filles, qui perdaient en elle leur plus ferme soutien et un modèle accompli de la perfection religieuse.

Pour s'affermir dans leur sainte profession, les religieuses de Rive-de-Gier résolurent de s'associer d'une manière toute spéciale à celles de Lyon. Après avoir passé quelques semaines dans leur communauté, avec

l'autorisation des supérieurs, pleines de reconnaissance pour ces charitables Ursulines, riches du souvenir des vertus qu'elles y avaient admirées et des beaux exemples dont elles avaient été les témoins, elles revinrent dans leur propre maison, et embrassèrent dès lors les pieuses pratiques et les saintes observances de la congrégation de Lyon.

La bienveillance paternelle de M<sup>sr</sup> de Bonald, qui a daigné honorer de sa présence et de sa protection le monastère de Rive-de-Gier, les sages conseils de son vénérable supérieur, M. Cholleton, vicaire-général du diocèse, ont beaucoup contribué à ses progrès dans la vertu et à y faire régner cette aimable obéissance, cette douce charité qui, en réunissant les cœurs, ajoute tant de charmes au service du divin Maître.

M. Terrailon continue à se montrer le zélé défenseur des Ursulines dans les circonstances épineuses, et les a toujours aimées en père.

Situé sur le penchant d'une colline et sur un terrain élevé, le monastère jouit d'un air très-pur, dégagé des miasmes de la ville et conséquemment parfaitement sain. Il est environné d'un vaste enclos, très-agréable et très-fertile, où l'on récolte abondamment des grains, du fourrage et une grande variété de fruits. Les religieuses se plaisent à reconnaître que ces avantages sont dus en grande partie à la générosité de leurs bienfaiteurs, parmi lesquels méritent d'être cités, M. Journoud, si connu par son immense charité, son dévouement pour les bonnes œuvres, et les familles du Roseil et Fleurdelix. Mais entre toutes les personnes dont les noms sont conservés dans leurs annales, il en est une dont la mémoire leur sera éternellement chère; ses bienfaits ne peuvent être comptés, parce qu'ils furent



de tous les instants. Pendant dix-huit ans, M. Berlier se consacra à la prospérité temporelle de la maison, et, malgré son âge avancé, il parut ne se rebuter jamais des peines, des fatigues, des courses multipliées que nécessitèrent les circonstances.

La croix du Seigneur, qui fait partie de ses plus grands bienfaits, n'a pas laissé de visiter ces épouses de Jésus-Christ, même dès le commencement de leur fondation. Resserrées d'abord dans un espace très-étroit, il fallut rester quelque temps sans clôture, et quand, par le moyen de secours généreux, il leur fut possible d'acheter du terrain et d'étendre leurs limites, elles s'empressèrent de rentrer dans les saintes observances et de faire élever leurs murs. Mais à peine jouissaient-elles de la paix que procure l'entière séparation du monde, qu'elles eurent la douleur de les voir s'écrouler successivement, et cela à plusieurs reprises. Ces éboulements provenaient du mouvement du terrain, sous lequel on creusait pour les houilles.

Cette épreuve était bien légère; elle fut portée avec résignation, et elle n'eût pas attristé les religieuses, s'il ne s'y était joint une affliction bien plus grande, la perte de plusieurs de leurs sœurs, remplies de zèle et de talents. Depuis, leur nombre ne s'élève pas au-dessus de vingt-une.

Daigne le Seigneur les récompenser de leur soumission à sa sainte volonté, et augmenter ce petit troupeau si dévoué à sa gloire!

Le pensionnat, très-nombreux avant même l'arrivée des Ursulines, a pris dans ces derniers temps une extension considérable, grâce à la bienveillance des habitants de la ville, tous se faisant un bonheur de confier leurs enfants de tout âge à ces dignes filles de

Sainte-Angèle, et celles-ci s'efforcent de mériter cette confiance honorable, en employant tous les moyens possibles pour hâter les progrès de la jeunesse dans la science et dans la vertu.

La communauté de Rive-de-Gier possède en outre un externat, divisé en cinq classes principales, et une école pour les enfants pauvres.

Il est bien doux, bien consolant pour les cœurs de ces bonnes Ursulines, de voir la plus grande partie de leurs élèves répondre à leur sollicitude et devenir des jeunes filles pieuses et modestes, plus tard d'excellentes mères de famille, et souvent de très-bons sujets pour la vie religieuse.

**BIOGRAPHIE DE LA VÉNÉRABLE MÈRE JEANNE PEYZARET,**

**EN RELIGION SOEUR SAINTE-ANGÈLE.**

M<sup>lle</sup> Jeanne Peyzaret, fille de Jean-François Peyzaret et de Jacqueline Laurençon, propriétaires à Normant (Rhône), fut élevée par ses respectables parents dans la crainte du Seigneur. Prévenue des grâces de Dieu dès sa plus tendre jeunesse, elle y correspondit fidèlement et ne montra que du dédain pour le monde, quoique ses qualités l'en fissent rechercher. A l'âge de dix-huit ans, elle entra dans la communauté du tiers ordre de Saint-François, à Normant, et y demeura jusqu'à ce qu'elle en fût arrachée, avec ses compagnes, pour être traduites devant les tribunaux révolutionnaires, et, de là, conduite en prison, où elle fut retenue huit mois. Avant que les agents républicains se fussent saisis de cette digne mère pour lui faire subir une longue et dure captivité, déjà elle avait eu à souffrir bien des anxiétés, jointes à d'horribles traitements; elle en porta jusqu'à sa mort des marques, pour elle bien glorieuses.

Un jour que ces suppôts de l'enfer revenaient chargés des objets précieux dont leurs mains sacrilèges avaient osé dépouiller les temples du Seigneur, ils entrèrent, ivres d'une joie féroce, dans une maison où elle se trouvait.

A sa vue, l'un d'eux, saisissant un calice, dans un sac qui renfermait une quantité de vases sacrés, y but en l'honneur de la liberté ; puis, le lui présentant, lui dit : « Citoyenne, c'est maintenant à ton tour. » Alors, reculant d'horreur, elle veut se soustraire par la fuite à ces horribles instances ; mais lui, s'avancant vers elle avec précipitation, le lui porta au menton avec une telle violence qu'il lui fit une plaie dont la cicatrice ne s'effaça jamais.

Le Seigneur, qui veillait sur sa servante, lui donna la force d'échapper à son oppresseur, en escaladant un mur de près de huit pieds de haut. Celui-ci la poursuivit avec furie, fouillant, le sabre nu, dans tous les lieux où il croyait la trouver. Dans son affreux délire, il entra chez une pauvre femme, et perça d'outre en outre un lit où il la croyait cachée.

Quelque temps après cette affreuse scène, elle fut prise et conduite dans les prisons de Lyon. Traduite d'abord devant les tribunaux révolutionnaires, elle comparut devant ses juges avec le calme et la sérénité que donne l'innocence. Cependant, l'aspect effrayant des soldats armés de baïonnettes, la vue du canon et la présence de l'infâme déesse de la Raison la glacèrent d'effroi.

Se sentant défaillir, elle demanda au président (ex-capucin défroqué, vrai démon incarné) si elle pouvait s'asseoir. « Oui, citoyenne, répondit-il ; » puis il lui adressa une foule de questions des plus indiscrettes : lui ayant ensuite demandé à quoi elle s'occupait dans son

couvent, elle lui dit qu'elle instruisait les enfants et qu'elle leur apprenait à travailler.

« Tu leur faisais peur du diable, » répliqua-t-il ironiquement... Voyant l'assurance avec laquelle elle lui répondait, il la congédia et ses satellites la conduisirent en prison.

C'était une vaste salle de l'hôtel de ville de Lyon. Il y avait là plus de deux cents religieuses de tous les ordres: des Trappistines, des Bénédictines, des Carmélites, des Visitandines, etc.... Ce qui les faisait le plus souffrir, c'était, non-seulement la malpropreté, n'ayant pas même un peu de paille fraîche pour prendre quelques instants d'un pénible repos, mais encore la surveillance exacte et importune de ces soldats, sans frein, sans retenue, qui faisaient retentir à leurs chastes oreilles les chansons les plus obscènes, ou les outrageaient par les propos les plus injurieux. Les nombreuses victimes renfermées dans ces tristes lieux, avaient à peine la liberté de se parler, et lorsqu'il leur était permis, à certaines heures du jour de communiquer avec les autres prisonniers, ce qui arrivait rarement, elles mettaient ces précieux moments à profit pour réclamer des prêtres fidèles les secours de leur saint ministère; encore ne pouvaient-elles le faire que très-difficilement, et sans avoir l'air de s'occuper de choses sérieuses, quelquefois même en faisant semblant de manger un potage ou de faire quelque partie de jeux; la moindre démonstration de piété irritait leurs impitoyables gardiens.

L'appartement dans lequel étaient entassées, jour et nuit, ces généreuses épouses du Sauveur, donnait sur la place des Terreaux, où se faisaient ordinairement les exécutions. Un jour la mère Sainte-Angèle vit ame-

ner vingt-neuf prêtres, les mains liées derrière le dos, pour être mis à mort. Elle s'assit alors près de la fenêtre, afin d'être témoin de ce déchirant spectacle; mais à peine eut-elle aperçu le redoutable couteau de la guilotine trancher une de ces têtes vénérables, et le bourreau qui la suspendait par les cheveux, criant : « Vive la république ! » que ne pouvant soutenir une telle vue, elle dit en se retirant : « Le soleil est trop ardent, il me fait mal à la tête. » Un des soldats reprit : « Regarde, citoyenne, bientôt ce sera ton tour ; » mais quelques jours après, la mort de Robespierre, en délivrant la France du tyran le plus sanguinaire, lui rendait la liberté. Cette courageuse mère, en échappant ainsi à une mort glorieuse, et qui lui eût procuré plus tôt l'entière possession de son Dieu, attendit que le moment fixé par la Providence vînt mettre le comble à ses pieux désirs.

Ce fut en 1806, qu'à la demande de M. Lancelot, curé de Rive-de-Gier, et sous sa direction, elle fonda la pieuse congrégation qui devait plus tard embrasser l'institut de Sainte-Angèle.

Pleine d'ardeur et de dévouement pour la gloire de Dieu, elle surmonta tous les obstacles qui semblaient devoir traver cette œuvre. Aidée des puissants secours et de la haute protection des personnes honorables de la ville, elle parvint à faire fleurir sa petite congrégation, qui s'acquît bientôt l'estime et la confiance du public. Cette bonne mère allait elle-même chercher les enfants pauvres, afin de leur procurer l'avantage d'une instruction chrétienne.

La charité, la foi la plus vive étaient le mobile de toutes ses actions. Chargée jusqu'en 1827 de régir la congrégation, elle s'en acquitta avec le plus grand zèle. Dans les difficultés inséparables des commencements,

d'un établissement, elle s'adressait aux trois Personnes divines, et obtenait par la ferveur de sa prière toutes les grâces qu'elle sollicitait.

Le Seigneur, pour l'amour duquel elle avait tout quitté, lui accorda la consolation de voir sa communauté prendre un nouvel essor dans la perfection, en embrassant la vie religieuse.

La prière fut l'occupation continuelle de cette vénérable mère pendant les dernières années de sa vie. Elle fut ravie à l'affection de ses filles, le 12 mars 1845, dans la quatre-vingt-cinquième année de son âge.

#### LA VÉNÉRABLE MÈRE DE SAINTE-AGNÈS.

Née de parents éminemment vertueux, M<sup>lle</sup> Geneviève Chambeyron, de Rive-de-Gier, une des premières compagnes de la mère Sainte-Angèle Peyzaret, fut formée dès l'enfance à une piété solide, dont elle ne se démentit jamais. Douée d'une âme forte et généreuse, rien ne rebutait son zèle; travaux, fatigues, elle supportait tout avec un courage que la vertu seule peut inspirer. Son dévouement pour l'instruction des enfants pauvres était admirable. Elle fut toujours un modèle parfait de régularité, d'abnégation et d'obéissance. Sans cesse unie à Dieu, sa plus douce consolation était encore de le visiter souvent au pied des autels, où elle demeurait prosternée pendant des heures entières, sans cesser néanmoins de vaquer à ses nombreuses occupations. Sévère pour elle-même, pleine de bonté et d'indulgence pour ses sœurs, on la vit constamment empressée à leur rendre les services les plus pénibles; mais c'est surtout pendant sa supériorité, qu'on put admirer sa grandeur d'âme, sa charité et son amour pour la mortification.

Cette bonne mère fut atteinte d'une maladie intérieure, qu'elle supporta trop longtemps sans la déclarer, et qui fut pour elle la cause de douleurs très-aiguës; elle les endura toujours avec une si grande patience, qu'on ne pouvait juger de son mal que par l'altération de ses traits.

Jusqu'à son dernier jour, cette respectable mère voulut assister à tous les exercices du chœur. Malgré sa faiblesse, la veille même de sa mort, elle entendit la sainte messe et eut le bonheur de communier.

La pureté de sa vie lui mérita une mort calme et résignée. Elle rendit sa belle âme au Seigneur, dans la quarante-huitième année de son âge, emportant, non-seulement les regrets de ses filles, mais encore ceux de toute la paroisse, qui la vénérât comme une sainte.

#### LA RÉVÉRENDE MÈRE SAINT-JOSEPH.

M<sup>lle</sup> Marie Payre, dite en religion sœur de Saint-Joseph, seconde novice du monastère de Rive-de-Gier, y entra le même jour que les dignes mères de Saint-Chamond y arrivèrent.

Depuis son enfance, elle désirait ardemment se consacrer au Seigneur. N'ayant pu d'abord exécuter son généreux projet, elle s'adonna dans sa famille à l'instruction de la jeunesse.

Uniquement occupée des œuvres de zèle et de charité, elle vivait au milieu du monde comme n'y étant pas, ne perdant presque point de vue la présence de Dieu.

Le goût de la piété semblait être né avec elle, et le jour où elle put quitter le siècle, fut pour cette âme privilégiée un jour de bonheur et de contentement difficile à dépeindre.

Heureuse d'être tout à Dieu, elle ne s'occupait désormais que du soin de l'aimer et de le servir, s'appliquant sans cesse à la pratique des plus petites, mais plus saintes vertus. Cette âme d'élite sut allier à un caractère aimable, une humeur gaie et toujours égale, une vraie et solide piété. D'une humilité profonde, cette sœur chérie se croyait toujours digne d'être placée au dernier rang, tandis que les vertus dont elle donnait de si parfaits exemples lui méritaient la première place dans tous les cœurs.

Après avoir été un modèle accompli de la vie religieuse, elle vit approcher sa dernière heure avec calme et tranquillité. Depuis longtemps son cœur ne désirait que le ciel. Lorsqu'elle reçut les derniers sacrements, le bonheur le plus pur resplendissait sur son front, et prenant dans ses mains tremblantes le cierge béni, elle laissa échapper ces consolantes paroles : « Ce flambeau n'est que le symbole de l'éternelle lumière, que déjà le Seigneur fait briller à mes yeux. »

Quelques instants après elle rendit le dernier soupir.

## MONASTÈRE DE SAINT-CHAMOND.



Si tout le mérite d'un établissement consistait dans l'ancienneté de son origine et la noblesse des personnes qui l'ont fondé, la communauté des Ursulines de Saint-Chamond pourrait, sous ce rapport, se glorifier d'être une des premières de France.

Établie en 1615 par les révérendes mères Isabeau du Moulin, et Perrette de Bermond, sœur de la vénérable Françoise de Bermond, qui a rendu de si grands services à l'ordre de Sainte-Ursule, en France, dans



ses commencements, cette maison ne fut cependant érigée en communauté régulière qu'en 1620, que le très-haut et très-puissant seigneur, Melchior de Chevrières, marquis de Saint-Chamond, et sa noble et gracieuse épouse, Isabeau de Tournon, en furent les fondateurs. Depuis, les descendants de cette illustre famille en ont toujours été les soutiens, jusqu'à l'époque dévastatrice qui dispersa ses membres. Mais ce dont le monastère se glorifie bien davantage, c'est d'avoir été, dès le berceau, placé sous la protection spéciale de l'auguste Marie, qui fut dès lors établie première supérieure, engagement qu'elle ratifie avec bonheur chaque année, le 21 novembre, fête de la Présentation.

Le 4 octobre 1806, douze religieuses, qui avaient échappé à la tourmente révolutionnaire, formèrent le noyau de la nouvelle communauté. Bien différente de la première, elle n'eut d'autre appui que la divine Providence, d'autre ressource que sa confiance en Marie et en saint Joseph, qui n'a jamais été sans fruit, enfin, d'autre protecteur que le respectable curé de Saint-Pierre, M. Dervieux, qui bénit, en arrosant de ses larmes, le premier pain de la maison. Ce ne fut qu'en 1820, qu'un des notables de Saint-Chamond, M. Charles Richard, accepta le titre de père temporel, qu'il a exercé jusqu'en 1851, avec un dévouement au-dessus de tout éloge.

Parmi les prélats qui ont honoré de leur protection l'ordre de Sainte-Ursule, on aime à rappeler les noms de M<sup>sr</sup> de Marquemont, de qui les Ursulines du diocèse reçurent leur première constitution; d'Alphonse-Louis du Plessis de Richelieu, cardinal-archevêque et comte de Lyon; de nos jours, M<sup>sr</sup> de Pins, ancien administrateur de Lyon, daigna honorer la communauté de

Saint-Chamond d'une lettre empreinte des sentiments les plus paternels, et remplie des conseils de la plus haute perfection, riche et précieux héritage qu'elle conserve religieusement; enfin, M<sup>sr</sup> le cardinal de Bonald, ce digne successeur des Pothin et des Irénée, dont le zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes ont si bien mérité de l'Eglise de France. Souvent ce monastère a pu jouir de la présence de ce prince de l'Eglise, et assister à l'auguste sacrifice de nos autels offert par ce vénéré pasteur. Le 16 novembre 1855, Son Eminence a daigné faire une visite canonique, avantage que ces bonnes religieuses n'avaient eu sous aucun de ses prédécesseurs et qui a laissé parmi elles un parfum de sainteté et de véritable esprit religieux.

Comblé de bienfaits par la reine du ciel, le couvent de Saint-Chamond pourrait aussi bien être appelé la maison de Marie que celle de Sainte-Ursule, car elle l'a préservée plusieurs fois de périls imminents; aussi, dans sa reconnaissance pour sa puissante protection, a-t-elle saisi avec empressement toutes les occasions de manifester ce sentiment. Un élégant monument fut érigé à sa gloire, au fond d'une salle de marronniers, en 1844; M<sup>sr</sup> de Bonald y a appliqué une indulgence. Non contente de ce premier témoignage de gratitude, elle est sur le point d'élever, sur le frontispice de la maison, une autre statue de la sainte Vierge, comme pour perpétuer le souvenir de ses faveurs et exciter un désir toujours plus ardent d'en mériter de nouvelles.

Dans le jardin, est encore une chapelle dédiée à saint Joseph, qui est, après la sainte Vierge, le premier protecteur du monastère et le patron du noviciat.

Grâces aux soins et à la vigilance des supérieurs qui ont dirigé cette fervente communauté, il règne parmi

ses membres un grand zèle pour le maintien de la clôture et l'observance de la sainte règle. Dieu bénit leurs pieux efforts, et une des plus douces consolations qu'il plaît au Seigneur de leur accorder, c'est de voir leurs élèves se distinguer dans le monde par une piété solide et exemplaire, et persévérer dans la pratique des vertus chrétiennes.

Ce serait manquer au devoir sacré de la reconnaissance, que de ne pas faire mention des soins spirituels et des bienfaits sans nombre de deux respectables ecclésiastiques, qui ont été pour les religieuses de cette communauté des pères, dans toute l'acception du mot. Le premier est M. l'abbé Cholleton, ancien vicaire-général du diocèse; que son amour pour la vie cachée conduisit chez les révérends pères Maristes, où sa mémoire sera toujours en bénédiction. Ce digne supérieur a dirigé cette maison près de trente ans, avec une prudence, une sagesse qui lui méritèrent toute la confiance des religieuses. Ses précieuses visites, ses instructions paternelles, ses paroles encourageantes, ranimaient parmi elles l'esprit de ferveur et de régularité; aussi le voyaient-elles chaque fois avec une indigne satisfaction.

Le second ecclésiastique, dont la communauté conservera éternellement le souvenir, est M. l'abbé Gardette, Gabriel qui, depuis 27 ans, exerce les fonctions d'aumônier avec une prudence consommée et un dévouement sans bornes. Sentinelle vigilante de la maison du Seigneur, les moindres fautes sont par lui signalées, corrigées, mais avec le cœur d'un bon père et la charité d'un pasteur. Il possède éminemment l'esprit religieux, excitant à la vertu, autant par ses exemples que par ses paroles; il serait impossible d'é-

numérer tout ce que son zèle lui inspire pour la décoration des saints autels.

Avant 1795, dix monastères durent leur établissement à celui de Saint-Chamond. Depuis 1822, Monistrol, Rive-de-Gier, ont été fondés par ce couvent, ainsi que Beaujeu, qui avait été commencé par Lyon.

**BIOGRAPHIE DE MARIE-ANGÉLIQUE BONY,****DITE DE SAINT-BASILE.**

D'une famille très-respectable de Givors, cette digne mère exerçait la supériorité depuis six ans, lorsque la révolution française éclata. Pendant ces temps orageux elle n'abandonna pas son troupeau dispersé, et soutint ses filles bien-aimées par tous les moyens qu'elle put employer, surtout par des lettres pleines de prudence, de sagesse et de charité. Aussitôt que le calme et la tranquillité furent rétablis, et qu'on put compter sur un avenir plus rassurant, la mère Bony invita les membres de sa communauté à se réunir auprès d'elle; douze répondirent à son appel et s'empresèrent de se ranger sous sa maternelle direction. Mais point de local, point de ressources, point d'appui...; tout, dans l'ancien monastère, avait été pillé, dévasté. Les épouses de Jésus-Christ, les filles de Sainte-Ursule et de Sainte-Angèle pouvaient dire comme leur divin Maître : « Nous n'avons pas un lieu, pas une pierre pour reposer nos têtes. » C'est alors que la mère Saint-Basile, que la reconnaissance de toutes les religieuses et la volonté du supérieur avaient maintenue dans la charge de supérieure, déploya encore plus de vertu, de prudence et d'habileté que par le passé. Une maison fut louée momentanément, et la nouvelle communauté installée et bénie par leur digne père, le vé-

néral curé M. Dervieux, qui bénit aussi avec effusion de larmes le premier pain de la maison, dont un louis était toute la ressource matérielle. Mais comme le grain de sénevé, cet humble commencement porta des fruits abondants; jamais depuis la Providence n'a manqué de se faire sentir.

Le 50 mai 1810, la mère Saint-Basile succomba à une douloureuse maladie. Toutes ses filles la pleurèrent et honorèrent sa mémoire par des regrets sincères. Elle était âgée de soixante-seize ans, et en avait passé cinquante-six en religion.

**SIMONE PIERRETTE BERNE DE SAINTE-MADELEINE.**

Cette bonne et respectable mère appartenait à une famille très-estimable de Saint-Chamond. Elle se consacra, dans la fleur de l'âge, au céleste Epoux, avec une ardeur et une générosité qui la rendirent bientôt le modèle et l'édification de la communauté, et la firent choisir, quoique bien jeune encore, pour former les novices à la vertu; la maison ne manquait pas cependant de sujets capables de remplir cet important emploi. Elle en fut chargée de nouveau après le rétablissement de la communauté, et l'a continué jusqu'à la mort, à la grande satisfaction de toutes les sœurs. Outre la charge de maîtresse des novices, cette digne mère a encore exercé celle de supérieure et d'assistante.

On admirait en elle particulièrement une foi très-vive, un ardent amour pour Jésus-Christ dans le Très-Saint-Sacrement de l'autel, devant lequel il était édifiant de la voir s'anéantir, une douceur angélique, une charité sans bornes, un cœur extrêmement sensible et bienfaisant, toujours porté à obliger, une humilité profonde et une exactitude si parfaite à notre sainte

règle, que son exemple était une règle vivante et le tableau d'une vraie religieuse. Ayant reçu du ciel un don particulier pour calmer les consciences et soulager les cœurs, toutes s'adressaient à elle dans leurs peines, et aucune ne se retirait sans avoir été consolée et fortifiée.

Cette vertueuse mère vit arriver son dernier moment avec le calme le plus parfait. Elle rendit son âme entre les mains de son Créateur, le 26 juillet 1828, à l'âge de quatre-vingts ans, en ayant passé près de soixante en religion.

Sœur de Sainte-Claire, unie à sœur Madelaine par les liens du sang, le fut encore plus par les sentiments du cœur. Elle se distingua par un grand zèle pour la gloire de Dieu et l'instruction de la jeunesse, fonctions auxquelles elle se livra même pendant les jours malheureux qu'elle fut obligée de passer hors de l'arche sainte. Tant que sa santé le lui a permis, elle a consacré à ce digne emploi ses soins et ses talents; devenue trop faible pour s'en occuper d'une manière assidue, elle sollicita comme une grâce de passer au moins quelques moments du jour à la classe des pauvres, pour imiter son divin Époux, qui se plaisait à évangéliser les petits et les humbles.

Cette vénérable mère a toujours édifié la communauté par sa régularité et son exactitude à s'acquitter des pratiques d'humilité. On remarquait en elle une charité tendre et compatissante; tout son bonheur, surtout les dernières années de sa vie, était de visiter Notre-Seigneur dans le sacrement de son amour, aussi cet aimable Sauveur l'a-t-il favorisée des secours abondants de la religion à l'heure suprême, pour la convier ensuite au banquet éternel, le 21 mai 1840, âgée de soixante-seize ans, dont cinquante-quatre de profession.

ANTOINETTE REVIN,

EN RELIGION SOEUR SAINTE-THÉRÈSE.

Fleur tendre et délicate, elle ne comptait que quatorze printemps lorsqu'elle fut transplantée dans le jardin de l'Époux céleste, où ses vertus exhalèrent bientôt un parfum si suave, qu'il s'est conservé dans toute sa force; son nom seul suffit pour exciter les religieuses à marcher sur ses traces. Douée d'un bon jugement, d'un esprit vif, d'un naturel heureux, dès son entrée en religion elle fit à Dieu le sacrifice de tout ce qui pouvait lui attirer des louanges, ou la détourner de la perfection qu'elle avait embrassée. On la vit dès lors voler dans la voie des conseils évangéliques, par la pratique des moindres observances, car rien n'était petit à ses yeux; elle voulait être religieuse, non-seulement de nom, mais encore d'effet; ce désir ne fut point vague et stérile en elle, il porta des fruits solides et durables, qui firent de cette digne mère un des plus fermes appuis de la communauté. Infatigable pour l'instruction, son zèle eut le plus heureux succès auprès des jeunes personnes, qui toutes la vénéraient et la chérissaient. Même au milieu du monde, pendant les jours les plus orageux de la révolution, elle donna ses soins à de jeunes demoiselles qui lui avaient été confiées par un père malheureux, qu'un grand nom et une position brillante condamnaient à l'exil.

Empressée de se réunir à sa communauté, elle en fut comme par le passé l'âme et le modèle. Amie du recueillement, et de la vie cachée, elle souffrit étrangement de se voir admise à la supériorité, où elle a été maintenue l'espace de douze années, non moins par le suffrage de ses filles que par la volonté

et la bienveillance des supérieurs. Chacune pouvait se flatter de sa prudence, de sa sagesse et de son zèle pour la gloire de Dieu. Les peines et les embarras qui accompagnaient ses entreprises n'étaient pas capables de troubler la paix de son âme; elle savait dévorer en silence les inquiétudes et les traverses pour en épargner les désagréments à ses sœurs. Malgré son état habituel de souffrance et les sollicitudes de sa charge, cette digne mère portait toujours en récréation un front serein et une douce gaieté. Que n'aurait-on pas à dire de cet esprit de pénitence qui la portait à se mortifier en tout; de sa soumission à la volonté de Dieu qui était son grand mobile; de cet amour pour la croix qui la faisait s'écrier : « Seigneur, je vous remercie de ce que vous me jugez digne de souffrir pour votre amour. » Pendant longtemps, elle a enduré des douleurs très-vives avec une patience qui ne s'est jamais démentie. Enfin, comblée de jours et de mérites, elle fut conviée aux noces de l'agneau le 6 janvier 1850, dans la soixante-onzième année de son âge et la cinquante-deuxième de sa profession.

**ANTOINETTE HOLLAND DE SAINTE-AGNÈS.**

Arrachée en 1792 du sol hospitalier de la religion où elle avait déjà brillé par des vertus rares et solides, elle ne rentra dans le monde que pour être repoussée de sa propre famille, qui craignait de se compromettre en lui donnant asile. Forcée de chercher une retraite dans les campagnes, elle erra de ferme en ferme, de village en village, sans savoir où se réfugier. Que de privations, que d'humiliations n'eut-elle pas à subir dans une telle position!... Mais son amour pour Dieu lui fit tout supporter non-seulement avec courage,



mais encore avec joie. « Jamais, disait-elle quelquefois, jamais dans ces moments critiques ni dans mes plus grandes peines, je ne me suis repentie de m'être donnée à Dieu. »

Aux jours de l'épreuve succédèrent des jours plus heureux. La mère Sainte-Agnès en profita pour se réunir à ses sœurs et partager avec elles les sollicitudes et les travaux d'un nouvel établissement. Déjà, avant cette époque, elle avait repris au milieu du monde les fonctions d'Ursuline ; depuis elle s'y livra avec une ferveur sans égale. Outre l'économat, elle était aussi chargée d'une nombreuse classe d'externes. On ne pourrait dire le bien qu'elle fit parmi ces jeunes enfants par son zèle, sa patience et sa grande bonté ; elle avait surtout un talent merveilleux pour les bien disposer à la première communion : soins assidus, instructions fréquentes, prières ferventes, elle n'épargnait rien pour que ses élèves comprissent bien toute l'importance de cette grande action, et pour qu'elles en recueillissent tous les fruits.

Forcée par l'obéissance de quitter un emploi si cher à son cœur, mais que son grand âge et ses infirmités ne lui permettaient plus de remplir, elle ne cessa de le regretter et de s'intéresser à ses enfants bien-aimés.

Cette excellente mère possédait encore une simplicité d'enfant qui paraissait dans toute sa conduite, un grand respect pour ses supérieures, entre les mains desquelles elle était comme une jeune novice, demandant les plus petites permissions ; un saint empressement à se rendre, malgré son grand âge et ses infirmités, à tous les exercices, et une persévérante ferveur à s'en acquitter, jusqu'au jour où il plut au Seigneur de couronner la fidélité de sa servante. Cette bonne mère quitta l'exil le 10 janvier 1859. Elle avait rempli une

carrière de soixante-dix-huit ans et en avait passé cinquante-sept en religion.

## MONASTÈRE DE SAINT-CYR AU MONT-D'OR

(RHÔNE).



MADAME Dérivoire, ancienne religieuse de Saint-Symphorien-le-Château, et mademoiselle Daumas, sa nièce, dirigeaient depuis treize ans un pensionnat à Lyon, lorsqu'elles furent appelées à Saint-Symphorien-d'Ozon, le 6 octobre 1809. Elles venaient, sur la demande de M. Dorzat, curé et archiprêtre de cette ville, y commencer l'établissement d'une communauté d'Ursulines dont il voulait être le fondateur.

Ces dames conservèrent le costume séculier jusqu'en 1816. A cette époque, elles adoptèrent les vêtements noirs, et obtinrent de M<sup>gr</sup> Claude Simon, évêque de Grenoble, l'approbation de la nouvelle maison, et la permission d'y conserver le très-saint Sacrement. Le premier autel où il reposa fut l'ouvrage d'une sœur converse.

En 1814, la communauté naissante avait été visitée par le vénérable archevêque de Jérusalem, à son retour de Vienne en Dauphiné, où il était resté prisonnier par l'ordre de Napoléon. Il bénit le monastère, et en particulier la cuisine, demandant à Dieu que le nécessaire n'y manquât jamais. Est-ce à la bénédiction de ce prélat martyr que les Ursulines de Saint-Symphorien doivent l'action miséricordieuse de la divine Providence sur elles?... Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle s'est toujours montrée visiblement dans toutes les épreuves par où il lui a plu de les faire passer.

En 1816, une ancienne religieuse de l'ordre vint se joindre aux fondatrices avec une de ses élèves, nommée Caroline Martin. Cette dernière, plus tard religieuse sous le nom de sœur Saint-Joseph, se fit admirer par sa régularité, sa ferveur et surtout par son amour pour les enfants des classes gratuites. Son plus doux plaisir était de les habiller, de les catéchiser, de se trouver au milieu d'elles. Dieu l'avait destinée à être l'instrument de sa bonté sur la maison qui l'a reçue, car elle en a été l'insigne bienfaitrice.

En 1837, ces excellentes religieuses s'imposèrent de grands sacrifices pour secourir un monastère d'un autre ordre, qui était sur le point de se dissoudre. Malgré bien des contradictions et des embarras, elles fondèrent à Viriville une communauté, aujourd'hui nombreuse.

La Providence a veillé d'une manière bien spéciale sur les Ursulines de Saint-Symphorien, à l'époque des troubles de 1848. Les ennemis de l'ordre avaient le dessein de les faire sortir de leur cloître, afin de le piller et de l'incendier. A neuf heures du soir, au moment où elles vont se livrer au repos, on se précipite en tumulte sur les parloirs; on leur annonce que six cents insurgés sont à quelques centaines de pas du monastère, et que le seul moyen d'échapper à leurs insultes est d'en sortir au plus vite. Les personnes les plus dévouées en apparence à la communauté, joignent leurs instances à celles des parents des élèves et des religieuses qui les réclament vivement.

La mère supérieure a assez de courage et de présence d'esprit pour résister à toutes les prières, à toutes les appréhensions de ceux qui l'entourent, et même de quelques personnes de la maison. Elle la met sous la

protection de Marie Immaculée, et appose sur toutes les portes la médaille miraculeuse. Son attente ne fut point trompée. Ce qu'il y eut surtout de providentiel, c'est qu'il fut impossible à quelques sœurs, que la crainte et l'effroi avaient gagnées, d'ouvrir un portail assez éloigné de la porte conventuelle, et qui n'offrait ordinairement aucune résistance. La médaille miraculeuse fut sa sauvegarde, car les ennemis de l'ordre s'étaient retranchés par pelotons à quelque distance et attendaient le moment de pénétrer dans la maison.

Le maire de Saint-Symphorien, magistrat plein d'honneur et de bravoure, en garda les avenues jusqu'à minuit, avec les gendarmes et la garde nationale. La courageuse supérieure n'eut qu'à s'applaudir de sa fermeté : on apprit le lendemain que ce n'était qu'une fausse alerte dont le meneur a été découvert, mais dont la généreuse charité des religieuses a gardé le secret. Les habitants de Saint-Symphorien montrèrent le dévouement le plus parfait pour le monastère, qui fut gardé au dedans et au dehors pendant plusieurs nuits ; et durant plusieurs mois, deux religieuses veillèrent alternativement chaque nuit, afin que leurs sœurs pussent reposer en paix jusqu'à ce que l'apparence même du péril eût disparu.

Depuis sa fondation jusqu'en 1852, la communauté, sous l'administration de M<sup>sr</sup> Bruillard, successeur de M<sup>sr</sup> Claude Simon sur le siège épiscopal de Grenoble, a fait le bien dans Saint-Symphorien d'Ozon, soulageant les pauvres, distribuant gratuitement l'instruction aux enfants de la classe indigente, et répandant sans cesse un parfum d'édification et de vertu. Elle s'était acquise l'estime et l'affection de toute la ville, lorsqu'elle se vit enfin obligée de s'en éloigner pour tou-

jours. L'insalubrité de l'air pour un établissement cloîtré s'était déjà fait vivement sentir, et depuis longtemps on pensait à un changement de lieu. Des obstacles de tous genres s'étant d'abord opposés à ce projet, on en avait toujours différé l'exécution. Cependant en 1850, sœur Marie-Angèle, suivie de cinq ou six de ses sœurs, était allée poser la première pierre du monastère de Saint-Cyr.

Après avoir fait bâtir un couvent sain et commode pour les fonctions de l'institut, on décida la réunion des deux maisons. Cette fusion fut opérée le 14 septembre 1852, approuvée des deux évêques de Lyon et de Grenoble, M<sup>gr</sup> le cardinal de Bonald et M<sup>gr</sup> Philibert de Bruillard.

On comprend combien il dut être pénible aux religieuses d'abandonner un établissement dont la plupart avaient été fondatrices, et qui leur avait coûté bien des privations et des sollicitudes; mais toutes ces considérations disparurent dans l'esprit d'unité et de paix qui fait leur plus douce consolation.

A cette époque aussi, elles ont refusé de recevoir quatre sujets d'une grande distinction, préférant à tous les avantages de science et de fortune qu'ils lui apportaient, la conservation de leurs règles et de leurs usages, auxquels on demandait d'importantes modifications.

Les Ursulines, en quittant Saint-Symphorien, désiraient voir s'y établir une maison de religieuses non cloîtrées, qui pussent continuer leur œuvre de zèle. Dans le mois de septembre 1854, elles ont eu la consolation de voir leur vœu s'accomplir. Les religieuses de la Providence, de Coran, près de Grenoble, ont fait l'acquisition de leur monastère. Les Ursulines ont abandonné sur la vente la somme de 20,000 fr., heu-

reuses d'assurer par cet acte de générosité la perpétuité d'un établissement religieux, où les enfants pauvres trouveraient une instruction gratuite, et les jeunes filles de la classe aisée de sûres ressources pour une bonne éducation.

Ces excellentes religieuses aiment à compter parmi leurs bienfaiteurs, outre M. Dorzat, M<sup>me</sup> Dériveire et la sœur de Saint-Joseph, M. l'abbé Guy, ancien chanoine, qui leur a rendu toutes sortes de secours spirituels pendant vingt années, avec le plus grand désintéressement; M<sup>lle</sup> Dubréuil, les dames de La Porte, anciennes chanoinesses; M<sup>lle</sup> Maire, M<sup>lle</sup> Violet, M. l'abbé Actorie, leur ancien supérieur, et M. Nouvellet, de Lyon, leur père temporel.

M<sup>sr</sup> le cardinal de Bonald a témoigné dans ses visites le bienveillant intérêt qu'il porte à ses nouvelles filles. Elles ont été aussi bénies par M<sup>sr</sup> Loras, né à Saint-Cyr, évêque de Dubuque (Amérique), et par M<sup>sr</sup> Thadée Amat, à son départ pour la Californie.

La communauté comprend trente personnes; le local qu'elle occupe est vaste, régulier, bien bâti. Sa situation, la plus agréable qu'on puisse désirer pour la salubrité de l'air et le point de vue, est encore merveilleusement favorable au recueillement, car le monastère est hors des regards de tout séculier.

#### BIographies.

##### M<sup>me</sup> DÉRIVOIRE,

##### FONDATRICE.

M<sup>me</sup> Dériveire, fille de M. Romain Dériveire et de M<sup>me</sup> Madeleine Chavanon, de Valsonne, près de Tarrare, se nommait en religion sœur Sainte-Claire.

Elle était économe de la communauté des Ursulines de Saint-Symphorien-le-Château, lorsque la révolution de 1789 força ces religieuses à s'éloigner de leur chère solitude. Aucune n'ayant voulu prêter serment de fidélité à la république, elles en furent expulsées le 29 septembre 1791, et ce fut pour la plupart d'entre elles le signal d'une longue et douloureuse épreuve. Quelques-unes trouvèrent un abri dans leur famille; d'autres n'échappèrent aux poursuites de leurs ennemis qu'en se cachant dans les retraites les plus obscures et les plus incommodes.

La famille de M<sup>me</sup> Dérivoire, heureuse de la posséder de nouveau, lui offrait toutes les douceurs de l'affection et du bien-être, mais elle sut s'arracher à toutes ces jouissances, pour chercher à adoucir le sort de ses sœurs, du moins en le partageant. Son court passage dans la maison paternelle avait été marqué par une éclatante conversion, celle d'un jeune homme imbu des idées voltairiennes : elle fit briller à ses yeux la vérité catholique, en lui expliquant quelques passages de son psautier. Quelque temps après, le jeune homme portait sa tête sur l'échafaud.

La première des Ursulines qui éprouva les effets de la tendre charité de M<sup>me</sup> Dérivoire, s'était vue obligée de chercher un asile chez un républicain. Martyre de sa foi et de sa profession, elle y endurait les plus indignes traitements, et toute malade qu'elle était, n'avait d'autre lieu de repos que le dessus d'une étable à porcs. Mais si sa généreuse bienfaitrice l'arracha à cette persécution morale, elle ne put lui épargner les souffrances physiques. Le premier hiver qu'elles passèrent ensemble s'écoula au milieu des horreurs du froid et de la misère. Pendant près de six mois, des pommes de terre

gelées furent leur principale nourriture, et pour se chauffer elles coupèrent les colonnes de leur lit.

Malgré cette détresse, l'industrielle charité de M<sup>me</sup> Dérivoire lui faisait trouver le moyen de secourir celles de ses sœurs qui expiaient dans les cachots de la république le crime d'avoir été fidèles à leur Dieu et à leurs serments. Elle s'introduisait adroitement auprès d'elles, et ses paroles, pleines de foi et d'affection, leur étaient mille fois plus précieuses encore que les légers secours qu'elle leur procurait.

Tant que durèrent les jours mauvais, l'actif dévouement de M<sup>me</sup> Dérivoire ne se ralentit pas. Ingénieuse à se dérober elle et ses compagnes aux recherches de ses ennemis, elle allait se cachant d'un lieu dans un autre, consacrant ses jours et ses nuits à de pénibles travaux, dont le modique salaire était destiné à soulager les prêtres, les religieuses, et les autres victimes de la révolution.

A peine les circonstances furent-elles plus favorables, que, brûlant du désir de recommencer sa mission d'Ursuline, elle se chargea de l'éducation de quelques enfants. Sa sagesse et sa prudence lui concilièrent la confiance de leurs parents, même de ceux qui étaient ennemis de l'ordre et de la religion. Elle en profitait pour disposer ses élèves à la première communion. C'était dans les appartements les plus reculés de la maison qu'ils accomplissaient cet acte auguste et solennel, n'apportant pour toute parure que leur innocence ou leur ferveur.

Insensiblement, elle parvint à former un pensionnat, qu'elle dirigea pendant treize ans. M<sup>me</sup> Saint-Félix Dervieux, M<sup>me</sup> Sainte-Croix Marduel et une sœur tourrière, nommée Geneviève, lui prêtèrent quelque temps leur concours. Elles semblaient vouloir représenter à



elles quatre leur communauté dispersée, récitant chaque jour l'office, et observant de leurs règles tout ce que leur position leur permettait.

Au bout de quelques années, la pieuse directrice eut la douleur de voir ses compagnes se séparer d'elle pour s'unir à M<sup>me</sup> Boulard, qui rétablissait la communauté de Sainte-Ursule de Lyon. Son généreux désintéressement lui fit oublier combien ses travaux avaient été plus longs et plus persévérants que ceux de ses associées, et elle divisa en quatre parts égales les fonds qu'elle possédait.

En 1809, elle vint à Saint-Symphorien d'Ozon avec M<sup>lle</sup> Daumas, sa nièce, à la demande de M. Dorzat, curé de cette ville; ce ne fut qu'en 1822 que la clôture fut établie dans le nouveau monastère.

Lors de l'invasion des puissances alliées, M<sup>me</sup> Dérivoire ouvrit dans sa maison un asile à toutes les jeunes personnes de Saint-Symphorien. Dieu bénit cette inspiration par une protection visible : un détachement de quarante mille hommes s'était répandu dans le pays; dans le désordre des premiers moments, un officier et sa suite cherchaient à enfoncer la porte d'un notaire, voisin de l'institution de M<sup>me</sup> Dérivoire. Ne pouvant y réussir, il se dirigea vers cette dernière maison. A peine était-il parvenu à l'angle formé par le pensionnat, qu'il aperçut une sentinelle qui lui barrait le passage et lui imposait silence; il resta comme interdit. Par trois fois, il essaya de dépasser la limite que lui traçait la sentinelle et d'élever la voix, et toujours une force supérieure semblait le retenir. Il revint à la demeure du notaire, homme très-vertueux, nommé M. Picot, et, après s'y être introduit : « L'habitation voisine, dit-il, a une bonne sentinelle, il m'a été impossible

d'y pénétrer, je n'ai même pas pu dire un mot en m'en approchant. » Le lendemain, ils vinrent demander la sentinelle à M<sup>me</sup> Dérivoire, qui n'en avait point vu.

Beaucoup de personnes d'une piété éclairée aimèrent à croire que c'était un ange protecteur, envoyé par la divine Providence pour veiller à la garde des vierges qui s'étaient réfugiées chez la vénérable institutrice.

Saint-Symphorien jouit longtemps du zèle et des vertus de M<sup>me</sup> Dérivoire et leur dut les plus grandes améliorations. Une poste aux ânes, tenue par des jeunes filles et de jeunes garçons, causait dans la contrée de dangereux abus; elle les fit cesser, en offrant aux mères des jeunes filles d'apprendre gratuitement à travailler à celles-ci, les nourrissant même pendant quelque temps. Une autre fois, elle acheta d'un pauvre homme des objets propres à masquer et à déguiser pendant le carnaval. En l'instruisant de la religion, elle lui fit comprendre combien son commerce était coupable et contraire aux bonnes mœurs, et lui fit embrasser un genre de vie honnête et chrétien.

Tant que la clôture ne put être rétablie dans le monastère, elle se dévoua avec ardeur à l'assistance des pauvres et des malades. L'instruction de la jeunesse faisait surtout ses plus chères délices. Les classes qu'elle dirigeait se composaient ordinairement d'une centaine d'enfants, à qui elle prodiguait des soins vraiment maternels; et lorsque le poids de l'âge et des infirmités vint lui enlever cette consolante occupation, elle veillait avec sollicitude sur les régentes des élèves, afin qu'elles s'acquittassent dignement de leur belle et noble tâche: « Faisons bien, mes jeunes sœurs, leur disait-elle continuellement; une grande responsabilité pèse sur vous. Quand vous serez à mon âge, vous serez heu-

reuses du bien que vous aurez fait. Le bien et le mal que nous avons faits dans nos emplois, est tout ce qui nous reste à la fin de la carrière.

Mais dès qu'il lui fut possible d'exécuter ses saintes règles dans toute leur étendue, elle se consacra à leur parfait accomplissement. L'amour qu'elle leur portait s'était signalé jusqu'au milieu du monde : pour elles, elle avait abandonné sa famille où la pratique de ses vœux éprouvait des obstacles ; ce fut aussi le motif qui lui fit refuser plusieurs héritages, plusieurs dons considérables. Un jour une dame la suppliait d'accepter une boîte remplie de pièces d'or ; elle reçut la boîte (aussi en or) de crainte de contrister trop vivement la généreuse donatrice, mais elle refusa les pièces d'or : il est vrai de dire qu'elle ne croyait pas alors être plus tard donatrice.

Aussi était-elle pour la communauté de Saint-Symphorien, un admirable exemple de ferveur, de patience et de régularité. Malgré la perte presque complète de la vue, malgré les autres infirmités inséparables des dernières années d'une vie de quatre-vingt-cinq ans, on la voyait assistant toujours aux exercices réguliers, et oubliant les rigueurs de l'hiver pour se trouver la première à l'oraison du matin.

Alors aussi se montrèrent dans tout leur éclat son humilité et sa parfaite dépendance : lorsqu'elle obtint d'être déchargée du lourd fardeau de la supériorité, elle montra une joie inexprimable, heureuse de se dévouer à la pratique de cette obéissance qu'elle avait su rendre si aimable à ses filles par sa douce et gracieuse bonté.

Ses maximes ordinaires étaient : « La communauté n'a besoin de personne, mais c'est chacune de nous qui

a besoin de la communauté. Ne cherchez qu'à contenter Dieu, et vous aurez toujours la paix. Une religieuse hors de charges doit se rendre aveugle, sourde et muette pour ce qui ne la regarde pas. Que le démon nous tienne par un fil ou par une corde, cela lui est égal, pourvu qu'il nous captive. L'objet de toutes mes prières est que le bon Dieu soit glorifié dans cette maison, qu'on n'y cherche jamais que l'accomplissement de son adorable volonté, et je mourrai contente. »

Une attaque de paralysie vint mettre un terme à cette vie si pleine de jours et de mérites. Après neuf jours de cruelles souffrances, M<sup>me</sup> Dérivoire s'endormit dans le Seigneur, le 21 mars 1852, sur les trois heures du soir, heure à laquelle elle avait pour pratique journalière d'honorer avec sa communauté la mort de Notre-Seigneur.

#### LA MÈRE SAINTE-THÉRÈSE.

M<sup>lle</sup> Gillos, qui porta en religion le nom de sœur Sainte-Thérèse partagea une des premières les sollicitudes de M<sup>me</sup> Dérivoire pour la fondation du monastère de Saint-Symphorien d'Ozon. Douée de sagesse et de prudence, elle le servit avec zèle, soit dans les classes, soit dans les charges de supérieure, d'assistante, de maîtresse des novices.

Heureuse de se dévouer au service du Seigneur, elle quitta Saint-Symphorien en 1855 pour aller fonder la communauté de Thoissey; rappelée par les supérieures au bout de quelques mois, elle repartit de nouveau le 10 décembre 1857 pour Viriville.

Partout elle a été un modèle de toutes les vertus religieuses. Ceux qui ont eu le bonheur d'être dans son intimité, dans le monde comme dans la religion, lui ont

rendu ce glorieux témoignage qu'elle ne craignait que le péché. Aussi mettait-elle tous ses soins à éviter les plus légères imperfections.

L'humilité et l'amour de Dieu et du prochain étaient surtout son caractère distinctif. Remplie de compassion pour les pauvres et les malades, sa charité s'exerçait particulièrement dans ces occasions où une parole irréfléchie vient blesser le cœur, qu'elle atteint souvent involontairement. Son tact et sa délicatesse trouvaient mille manières de pallier tous les torts; et jamais on ne lui entendit prononcer elle-même la moindre parole de blâme ou de critique.

Martyre de la perfection de son saint état, plutôt que de franchir la clôture, elle a souffert pendant vingt ans un rhumatisme qui lui avait paralysé les jointures des mains et des genoux, et pour la guérison duquel les eaux thermales étaient absolument nécessaires. Pendant ses longues douleurs, elle édifiait le monastère par son détachement de toutes choses, sa résignation, son respect pour ses règles, particulièrement pour celle du silence; lorsqu'elle était à l'infirmerie, une de ses sœurs se laissa aller à quelques paroles inutiles, et lui demanda ensuite ce qui pourrait la soulager: « Ce qui me soulage, répondit-elle, et me fait le plus grand bien, c'est de n'entendre dire ici, comme ailleurs, que les choses utiles et à voix basse, ou d'y garder un religieux silence. » Souvent elle s'est privée de plusieurs choses, plutôt que d'y faire manquer celles qui la servaient.

Sa cruelle maladie s'étant portée sur la poitrine, l'enleva à l'affection de ses sœurs, le 22 octobre 1848, à l'âge de cinquante-quatre ans.

## LA MÈRE SAINT-XAVIER.

M<sup>lle</sup> Marie Valentin, de Vienne, dite en religion sœur de Saint-Xavier, fut prévenue dès l'âge le plus tendre des bénédictions du Seigneur. Elle n'avait rien des défauts et des goûts puérils de l'enfance; la prière faisait son bonheur, et pendant que ses jeunes amies se divertissaient, elle allait se cacher dans quelque lieu écarté afin de suivre son attrait. L'Esprit-Saint avait pris lui-même la conduite de cette âme innocente, et la guidait à grands pas vers la perfection. Modèle de la parfaite pensionnaire, édification de ses maîtresses et de ses compagnes, par sa régularité et son obéissance, elle fut dans le monde un miroir de sainteté. Sa ferveur dans ses exercices de piété, la perfection qu'elle mettait dans l'accomplissement de tous ses devoirs lui méritaient l'incalculable faveur de communier tous les jours. Dans l'admiration que causait sa vertu, on se plaisait à la louer; et lorsqu'on la voyait passer le matin, à son retour de l'église: il est huit heures, disait-on, et lorsqu'elle y allait, il n'en était que cinq.

Cette vie si pure et si fervente n'était que le prélude d'une autre encore plus sainte et plus méritoire; le Seigneur la destinait à être une de ses épouses les plus fidèles et les plus dévouées. Longtemps des obstacles invincibles l'arrêtèrent, et ce n'est qu'à l'âge de trente ans qu'elle put enfin obéir à cette voix intérieure qui l'attirait dans la solitude.

Le moment où elle dit un dernier adieu à la maison paternelle dut être déchirant pour son cœur: elle y laissait une mère désolée, un père condamné par les infirmités à ne plus quitter un lit de douleurs, où il était sans le moindre mouvement, des frères, une sœur qui

réclamaient aussi sa présence et ses soins. Le sacrifice était immense; mais cette âme généreuse sut s'élever au-dessus de tous les sentiments de la nature, pour se rendre à l'appel du divin Époux.

Arrivée au comble de ses vœux par son admission aux exercices du noviciat, il y eut pour elle des épreuves d'un nouveau genre; elle fut privée de la communion quotidienne, où elle avait puisé jusque-là sa force et sa consolation. Elle se soumit avec la plus parfaite obéissance, et on la vit, au début de sa carrière religieuse, exceller déjà dans les solides vertus.

Son extérieur modeste, grave et recueilli, sa ponctualité, sa prévoyance à remplir tous ses devoirs étaient l'édification de toute la communauté, qui est encore remplie d'admiration au seul souvenir de tant de vertus. Dieu l'avait placée au milieu des filles de Sainte-Ursule comme un exemple vivant de sainteté; elles n'avaient qu'à jeter les yeux sur cette chère sœur, pour savoir ce qu'elles avaient à faire et la manière de le faire; et elles lui ont rendu ce témoignage que, depuis le moment de son arrivée jusqu'à celui de sa mort, elle a si bien fait toutes choses, qu'on ne saurait trouver un modèle plus accompli des vertus qui constituent la parfaite religieuse.

Le Seigneur, qui la conduisait par la voie des tribulations, la frappa cruellement dans ses affections les plus légitimes: le même jour vit périr de la manière la plus déplorable un frère et une sœur qu'elle chérissait tendrement. Ils laissaient dans l'isolement leur tendre mère et des enfants encore en bas âge. Ce coup fut si terrible pour la sœur Saint-Xavier, qu'il l'eût accablée si Dieu lui-même ne l'avait soutenue; aussi est-ce en lui seul qu'elle chercha toute sa consolation. La

prière faisait toute sa force, et ce n'est qu'au pied du saint tabernacle qu'elle allait répandre son cœur et ses larmes. Elley passait tout le temps dont elle pouvait disposer ; et, chose admirable ! on ne lui a pas entendu formuler une plainte, ni dire même une parole inutile dans cette douloureuse circonstance. Pour dernière épreuve, elle fut nommée supérieure en 1850, époque où cette charge, déjà si lourde à son humilité, devenait encore excessivement pénible par les difficultés de la situation. Il était reconnu que le climat de Saint-Symphorien ne convenait pas à un établissement cloîtré, et il fallait songer sérieusement à un changement de localité. La rare prudence et la profonde sagesse de la nouvelle supérieure, aidées du concours de la sœur Marie-Angèle, qui a succédé à la sœur Saint-Xavier dans ses importantes fonctions, pourvurent à tout et surmontèrent tous les obstacles.

Tant de sollicitudes ne troublaient point la paix de l'âme de cette vertueuse mère ; sa prière et son union avec Dieu semblaient être toujours plus continuelles et plus ferventes. Compatissante pour ses filles, elle leur prodiguait les soins les plus assidus et les plus maternels, tandis qu'elle-même souffrait depuis trois ans de la maladie qui l'a conduite au tombeau. Patiente et résignée, elle s'étonnait de chaque jour de vie qui lui était donné ; cependant elle désirait vivement opérer l'entière réunion de sa communauté, pour dire avec une pleine joie son *Nunc dimittis* : ses vœux furent exaucés.

Lorsque les choses furent préparées de toutes parts, et que la communauté de Saint-Symphorien fut sur le point de rejoindre la petite colonie qu'elle avait envoyée depuis deux ans à Saint-Cyr, sous la conduite de



la sœur Marie-Angèle, elle sollicita sa démission, afin d'avoir le bonheur de passer les derniers mois de sa vie sous le joug de la sainte obéissance. Quelques jours après son arrivée dans le nouveau monastère, elle rassembla ses filles, leur adressa ses dernières recommandations, et leur fit connaître la permission qu'elle avait obtenue de M<sup>gr</sup> l'évêque de Grenoble. Depuis ce moment, elle ne s'occupa plus que de son éternité, toujours patiente, d'un calme inaltérable, et s'oubliant elle-même pour ne songer qu'à procurer la gloire de son céleste Epoux et le bien de sa chère communauté.

Celle-ci était dans les plus grandes appréhensions à l'égard de cette mère dévouée : l'anévrisme dont elle était atteinte pouvait à chaque instant la lui ravir. Bien que la mère Saint-Xavier ne fût pas pleinement instruite des inquiétudes qu'on avait sur ses jours, elle se préparait avec ferveur au grand passage de l'éternité. Depuis quelque temps, elle communiait toujours en viatique, et elle avait eu ce bonheur la veille de sa mort.

Les craintes de ses filles ne se réalisèrent que trop ; elle mourut pendant son sommeil, le 27 septembre 1852 : c'était sur les six heures du matin, moment où celle qui lui donnait ses soins priait, attendant son réveil afin de l'aider à s'habiller pour l'accompagner au saint sacrifice.

Il serait impossible d'exprimer la profonde douleur qui régna dans tout le monastère. Mais si cette excellente mère n'est plus, sa douce et précieuse image est gravée dans tous les cœurs, et le souvenir de ses vertus est un parfum qui embellit et embaume l'établissement qu'elle a fondé.

La mère Saint-Xavier était âgée d'environ quarante-

deux ans, dont neuf et quelques mois de profession religieuse.

LA SŒUR SAINT-JEAN.

M<sup>lle</sup> Marie Chevrolat, qui prit en religion le nom de sœur Saint-Jean, fut, comme le disciple bien-aimé, favorisée des caresses du divin Maître au sacrement de son amour. Le jour de sa première communion, comme elle était à la sainte table sur le point de recevoir son Dieu, elle fit un mouvement qui inquiéta le prêtre, ne sachant d'où il provenait : c'était la présence visible de Notre-Seigneur qui se manifestait à elle. Depuis cet instant fortuné, sa fidélité à la grâce lui attira toujours de nouvelles faveurs de la part de celui qu'elle aimait uniquement, et au-dessus de toutes, l'inestimable bienfait de la vocation religieuse.

Lorsqu'elle voulut faire choix d'une maison d'Ursuline, ordre pour lequel elle se sentait un attrait particulier, elle consulta le vénérable curé d'Ars, et le saint prêtre lui répondit : « Entrez à Sainte-Ursule de Saint-Symphorien d'Ozon, c'est là que Dieu vous appelle, parce que la charité y règne. » Elle s'y présenta en effet et eut à subir une épreuve de neuf mois parmi les pensionnaires. Elle en fut l'édification par sa régularité, sa douce piété, sa parfaite obéissance, et lorsqu'enfin ses vœux furent remplis et qu'elle se vit au nombre des novices, son zèle pour sa perfection n'eut plus de bornes. Son humilité, sa charité, son obéissance prirent un nouvel accroissement. Sans cesse occupée de son Dieu, elle rappelait souvent à haute voix le souvenir de sa sainte présence; les occupations les plus distrayantes ne pouvaient la détourner de cette divine union, et on remarqua qu'au milieu d'une dis-

tribution de prix, son recueillement n'avait pas été troublé un instant.

Les malades qu'elle eut le bonheur de soigner comme infirmière, ne savaient qu'admirer le plus en elle ou sa prévenance et sa tendre compassion, ou son esprit de prière.

C'était surtout au moment de la communion qu'elle était tout abîmée en Dieu, et il fallait l'avertir lorsque l'action de grâces était finie. Il est vrai que selon toutes les apparences, et malgré le voile que son humilité a voulu jeter sur ces faveurs célestes, elle jouissait chaque fois qu'elle communiait de la présence sensible de Notre-Seigneur. Cette vue la remplissait d'un si profond respect qu'elle n'osait s'approcher de la sainte Table; il fallait que l'obéissance lui fit un devoir de ce que son cœur réclamait cependant avec tant d'ardeur, car sa joie la plus douce était de passer de longs instants au pied des saints tabernacles.

Sa supérieure consultant un jour son confesseur sur ses communions : « Il faudrait, répondit celui-ci, la faire communier trois fois par jour, si cela était permis. » Telle était l'estime que ce sage directeur, qui était un saint et un savant, faisait de ses vertus et de sa préparation à la réception de la divine Eucharistie.

Cette même supérieure a déclaré avoir connaissance de faits extraordinaires à l'égard de notre jeune sœur. Souvent cette dernière lui a révélé des choses qui se sont clairement vérifiées; mais la prudente discrétion de celle qui recevait ces confidences, cédant aux prières de l'humble sœur de Saint-Jean, s'est fait une loi d'en garder le secret.

L'humilité de cette fidèle épouse de Jésus brillait en effet à tous les yeux : c'était elle qui la faisait trembler

à l'approche des saints mystères, et excitait la joie si vive qui paraissait jusque sur son extérieur, chaque fois qu'il plaisait aux supérieurs de l'éprouver dans la pratique de cette sublime mais difficile vertu.

Sa mortification égalait son humilité; elle traitait rudement son corps, qu'elle regardait comme son ennemi capital : prendre de la nourriture les jours de communion était pour elle un martyre.

Chérie de ses sœurs et surtout de ses supérieures, qui seules pouvaient apprécier un tel trésor, elle n'était pas moins aimée des pensionnaires. Chargée d'une classe d'enfants ennemis de toute sagesse et de toute discipline, elle sut les changer entièrement, en inoculant dans leurs âmes, par de pieuses pratiques, la tendre dévotion qu'elle avait elle-même au cœur de Jésus. Aussi, bien jeune encore, elle devait recevoir la récompense de tant de vertus : elle mourut le 3 janvier 1844, âgée de vingt-sept ans.

Parmi les membres de cette communauté qui en ont fait l'ornement et le bonheur, nous aimons encore à nommer :

M<sup>lle</sup> Coque, de Lyon, qui a aussi porté le nom du disciple bien-aimé. Elle excella dans le détachement de ses aises et d'elle-même. Pendant une maladie de six mois, il a été impossible à son infirmière de savoir ce qui aurait pu lui plaire. *Comme vous voudrez* était son unique réponse à tout ce qu'on lui proposait pour son soulagement. Dieu l'appela à lui le 11 mars 1827, âgée de vingt-neuf ans.

Marie Duperay, nommée en religion sœur Sainte-Cécile, dont le caractère distinctif fut une profonde

humilité. Tout ce qu'il y avait de plus pauvre, de plus pénible, était l'objet de son choix et de ses ardents désirs. Jamais on ne l'a entendue s'excuser : toujours elle prenait le parti des autres contre elle-même. Son corps a été trouvé entier seize ans après sa mort ; un homme, témoin du fait, retira la croix qu'elle tenait entre ses mains pour en faire présent à sa femme en disant : « Il faut prendre les reliques où on les trouve. » La sœur Sainte-Cécile alla jouir du fruit de ses travaux, le 15 avril 1835, à l'âge de trente-six ans.

M<sup>lle</sup> Brunet, dite en religion sœur Saint-Romain, se rendit si aimable par son égalité de caractère, que se séparer d'elle était toujours un grand sacrifice. A vingt-trois ans, elle avait déjà terminé l'œuvre de sa sanctification, et avait mérité cet éloge de la maîtresse du noviciat : « Elle a vécu parmi nous de sorte qu'on ne pourra jamais en parler sans en dire du bien. »

M<sup>lle</sup> Perret, de Lyon, qui eut en religion le nom de sœur Saint-Bernard. Son esprit de ferveur se révélait par les larmes qu'elle répandait dans ses exercices de piété. Une inaltérable douceur, une charité attentive, une grande conformité à la volonté de Dieu faisaient le fond de sa vertu : bien qu'elle fût ordinairement chargée de plusieurs emplois, aucune de celles qui l'ont connue ne se sont souvenues de l'avoir vue refuser un service. Elle leur a été ravie le 6 août 1859, à l'âge de trente-quatre ans.



## MONASTÈRE DE SAINT-JEAN-DE-BOURNAY.



E qui caractérise particulièrement la communauté des Ursulines de Saint-Jean-de-Bournay, ce dont elle aime à se glorifier, c'est d'être l'œuvre spéciale de la Providence, la fille privilégiée de Marie, l'asile constant de la simplicité et de l'esprit de famille, vertus qui lui ont toujours concilié l'estime et l'intérêt des ministres du Seigneur, et lui ont attaché ses meilleurs sujets, sortis pour la plupart du pensionnat. Son histoire se résume tout entière dans cette pensée de saint Paul, « qu'à l'épreuve, Dieu joint la consolation. »

Saint-Jean-de-Bournay, gros bourg d'environ quatre mille âmes, situé entre Vienne et Lyon, avait pour curé, en 1816, M. Joseph Point, que ses vertus apostoliques auraient pu faire comparer à saint François-Régis. Persuadé que le plus sûr moyen de raviver la foi dans sa paroisse, était d'y créer un établissement religieux pour l'instruction de la jeunesse, ce pasteur si digne de l'être résolut de lui procurer sans délai ce précieux avantage. Le ciel lui avait préparé d'avance un sujet bien propre à seconder son louable projet : c'était M<sup>lle</sup> Zoé-Henriette Guichard, qui appartenait à une des meilleures familles du pays, et qui s'était acquis depuis longtemps la confiance et la vénération publiques, par ses rares talents et sa piété douce et éclairée.

Comme autrefois saint Bernard avait guidé tous ses frères à Cîteaux, elle attira à sa suite Mélanie, Adèle et Gracée, ses trois pieuses sœurs, qui se dévouèrent avec courage à cette sainte entreprise. En l'année

1818, elles abandonnèrent généreusement la maison paternelle, malgré la constante opposition de leur père. On les vit souffrir avec joie toutes les privations de la sainte pauvreté, plutôt que de réclamer les secours de leur famille, ne voulant fonder que sur la croix. Le Seigneur s'est plu à couronner leur espérance, et, à l'ombre de l'arbre de vie, cette maison, dénuée de tout dans son principe, a constamment prospéré.

Les quatre sœurs embrassèrent d'abord la congrégation des Trinitaires, dont elles avaient quelque connaissance, et ouvrirent aussitôt un pensionnat, un externat et une classe gratuite. Le succès prodigieux de leurs premiers essais inspira au zélé pasteur le désir de perfectionner son œuvre, en soumettant à la clôture cette petite communauté naissante, accrue déjà de quatre nouveaux sujets. Muni d'une haute approbation et de toutes les permissions de l'ordinaire, M. Point acheta d'abord, pour la somme de douze mille francs, le local et le clos qu'il avait provisoirement loués pour les religieuses, et obtint d'une manière toute providentielle une Ursuline de la maison de Lyon, la mère Marie-Thérèse de Jésus, qui arriva à Saint-Jean-de-Bournay le 25 avril 1825. Elle établit aussitôt, avec la clôture, l'observance des règles et constitutions, autant que le pouvaient permettre les circonstances; le 15 mai suivant, elle donna le saint habit à ses premières filles, et fut élue supérieure, le 18 du même mois, fête de la Pentecôte.

Plusieurs des élèves de la maison sollicitèrent immédiatement leur admission au noviciat, et cette faveur leur ayant été accordée, elles furent revêtues des livrées de la religion vers la fin du mois d'août. Cette cérémonie fut suivie de la profession des quatre pre-

nières novices qui, selon le désir de M. Point, se fit avec beaucoup de pompe et dans l'église paroissiale, afin de donner au public une haute idée de la vie religieuse. Un accident imprévu ayant mis obstacle à l'arrivée de Monseigneur l'évêque de Grenoble, le vénérable fondateur eut la consolation de consacrer lui-même à Dieu les généreuses victimes. Dès le matin de ce beau jour, la population fut en fête. Vers huit heures, un clergé nombreux, précédé de toutes les confréries, d'une foule immense et d'un grand nombre de jeunes personnes, vêtues de blanc, portant l'image de la sainte Vierge, se rendit processionnellement à la porte du monastère. Les prêtres seuls y entrèrent pour le bénir, après quoi la petite communauté suivit le cortège à l'église, où une enceinte lui était préparée pour la séparer des séculiers. La messe et la cérémonie achevées, on se remit en marche, et les jeunes professes, après avoir fait le tour de la ville, comme pour lui dire un dernier adieu, entrèrent dans leur bien-aimée solitude, la saluant comme le ciel sur la terre. Un éloquent discours sur les avantages de la clôture fut prononcé dans la chapelle, et le chant du *Te Deum* mit fin à cette touchante solennité.

Le but de M. Point fut pleinement rempli ; non-seulement les habitants de Saint-Jean-de-Bournay, mais encore ceux des pays voisins, concurent la plus haute idée d'un couvent cloîtré. Les classes furent de plus en plus fréquentées, le pensionnat devint florissant, d'excellents sujets vinrent augmenter le nombre des épouses du Seigneur, et, en 1827, l'approbation de Charles X assura l'existence du monastère.

Ces prospérités étaient accueillies avec une joie d'au-



tant plus, pure qu'elles semblaient naître de chacune des épreuves dont le ciel se plaisait à favoriser la maison : tantôt c'était la mort qui venait enlever les sujets de ses plus douces espérances, tantôt c'était des pertes onéreuses; d'autres fois l'opposition des magistrats à de sages et utiles entreprises pour la gloire de Dieu et le salut des âmes; et les classes elles-mêmes, tout en produisant d'heureux fruits, rendaient peu pour le temporel, à cause de la pauvreté du pays.

Cependant, par une sévère économie, on parvint à acquitter les dettes contractées pour le paiement de la maison et du clos, envers M. Point, qui avait besoin de ces ressources pour son église et ses pauvres. En 1850, on mit la main à l'œuvre pour la construction d'une chapelle; celle qu'avaient élevée les sœurs Trinitaires n'étant séparée que par une grille de l'église paroissiale, les religieuses étaient souvent dérangées dans leurs pieux exercices. Les troubles politiques apportèrent du retard au travail, et ce ne fut qu'en 1852 qu'elles furent assez heureuses pour voir bénir ce nouveau sanctuaire, consacré à Dieu sous le titulaire de Saint-Augustin, de Sainte-Ursule et de Sainte-Angèle, et sous les auspices de la tendre Marie se dévouant au Seigneur.

C'est ainsi que la communauté grandissait sous l'aile de la Providence, lorsqu'un événement inattendu vint mettre le comble à sa joie et à sa gratitude. M. Point qui, jusque-là, avait sollicité vainement la démission de sa dignité d'archiprêtre, pour consacrer exclusivement ses soins à ses chères filles, en qualité d'aumônier, M. Point reçut enfin un successeur en 1855. Les années suivantes furent marquées par des acquisitions utiles, telles que celle d'une propriété voisine qui doublait

l'étendue du clos, et procurait à la communauté l'avantage d'avoir dans son enceinte une très-belle aumônerie et un cimetière. Quelle consolation pour les Ursulines de pouvoir y faire transférer de celui de la paroisse les restes vénérés des dignes mères Sainte-Thaïs Guichard et Saint-Isidore, décédées en 1851, l'une dans la charge de supérieure, et l'autre dans celle de zélatrice, et de la bien-aimée sœur Sainte-Claire, professe du noviciat, morte en 1829. Ces agrandissements furent suivis de beaucoup d'autres, et le pensionnat surtout offre aujourd'hui l'aspect d'une vaste et belle construction. Le clos se divise en jardin et en verger. Au fond du jardin est une croix jubilaire, et au milieu domine, dans une couronne de fleurs, une belle statue de l'Immaculée Conception, d'un mètre vingt-cinq centimètres, sous le titre de Notre-Dame-du-Parterre. Dans le verger sont les petits oratoires de saint Joseph, de sainte Anne et de l'ange gardien, et à l'extrémité se trouve le cimetière.

Vers la fin de 1852, une nouvelle tribune a été élevée au fond de la chapelle pour y placer un très-bel orgue.

Si les bénédictions temporelles que le Seigneur répandait sur la maison excitaient sa reconnaissance, combien était plus vif ce sentiment délicieux pour les grâces spirituelles qui coulaient en torrents dans cette heureuse solitude. Déjà M<sup>gr</sup> l'évêque de Grenoble avait daigné enrichir la chapelle conventuelle des confréries du Sacré-Cœur et du Scapulaire, tant pour les fidèles que pour la communauté et les élèves; déjà, par les soins du vénérable fondateur, avait été inaugurée, le jour de l'assomption, une statue de la Vierge immacu-

lée, dont la beauté est si attrayante qu'on vient de loin prier à ses pieds, lorsque l'établissement public de l'archiconfrérie du très-saint Cœur de Marie vint embellir le culte que l'on rendait à la Reine du ciel, et, par le moyen de ses pieux exercices, ramener dans la droite voie les pécheurs les plus endurcis.

Hélas ! les jours d'épreuve venaient de se lever pour le monastère, et la mort du respectable M. Point, enlevé presque subitement, alors qu'il méditait de grandes améliorations pour le bien de ses chères filles, vint les plonger dans la plus profonde douleur. Après Dieu, il était tout pour elles ici-bas. Combien elles seraient consolées, si les bornes de cette relation pouvaient leur permettre de donner une plus longue esquisse de sa vie et de ses vertus : humilité à toute épreuve, par laquelle il recevait avec calme les plus indignes traitements ; charité parfaite, qui le rendait le père des pauvres, en faveur desquels il se dépouillait souvent de ses propres habits ; oubli total de lui-même, qui lui faisait mépriser les besoins du corps lorsqu'il s'agissait de voler de chaumière en chaumière pour secourir ses chères brebis ; esprit de mortification poussé à un si haut point, que les instruments de pénitence furent les seuls trésors qu'on trouva chez lui après son décès ; zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes, dont la multitude d'institutions pieuses établies dans sa paroisse attestent la véhémence et la ferveur : tels sont les traits caractéristiques du saint prêtre. Honneur à sa mémoire, douce et consolante comme celle du juste ; honneur à ses restes vénérés qui reposent à l'ombre de l'autel de Marie ; amour à son cœur paternel, que les religieuses ont le bonheur de posséder aux pieds de saint Joseph, patron

du généreux bienfaiteur, pour lequel la communauté gardera une éternelle reconnaissance.

Reconnaissance soit encore rendue aux vénérables prélats du diocèse : M<sup>sr</sup> Claude Simon, protecteur insigne de la clôture, ravi en 1825 à la tendresse de son troupeau et de ses Ursulines; M<sup>sr</sup> Philibert de Bruillard, qui comprit si bien la perte qu'elles avaient faite en la personne de M. Point, qui chercha à en adoucir l'amertume, soit par lui-même soit par les guides sages et éclairés auxquels il les confia, enfin qui leur a donné en toutes circonstances des marques de sa tendresse pastorale.

Qu'il soit permis aux religieuses d'offrir aussi un témoignage de gratitude aux habitants de Saint-Jean de Bournay qui leur furent toujours si dévoués. En 1848 aussi bien qu'en 1850, les magistrats et les bourgeois de la ville s'empressèrent de les assurer de leur protection en cas de violence ou d'insulte; plusieurs même veillèrent à la porte du monastère durant la nuit pour le défendre au besoin. Vers la fin de 1852, les Ursulines, dans l'intérêt du bien public, et d'après les instances de la nouvelle administration, qu'appuyaient les supérieurs ecclésiastiques et les amis de la maison, acceptèrent la direction d'une salle d'asile, malgré la crainte où elles étaient de blesser tant soit peu la clôture et de nuire aux soins qu'elles prodiguaient à leurs classes. Des sœurs tourières, formées à cette noble tâche, la remplissent à la satisfaction générale, et le Dieu qui bénit la miséricorde s'est plu à répandre de nouvelles faveurs sur le monastère.

Les rétraites générales que la communauté est en usage de faire chaque année, sous la conduite des révé-

rends pères Jésuites ou des vénérables chanoines de la cathédrale, sont un moyen puissant d'alimenter la ferveur dans son sein ; aussi a-t-elle la consolation de voir ses membres tendre de toutes leurs forces vers les célestes régions de la sainteté. La mère Marie-Thérèse de Jésus est l'ange qui leur a tracé la voie, qui les soutient dans les fatigues du voyage, qui les anime par son vol ; l'ange par lequel leurs prières et leurs sacrifices arrivent jusqu'au trône de Dieu. Quel sujet d'édification de voir ce touchant modèle de la vie religieuse, courbé sous le poids de ses quatre-vingt-trois ans, trouver des forces pour accomplir les jeûnes de l'Eglise et des constitutions, se montrer fidèle aux moindres observances, ainsi que le ferait la novice la plus régulière, et faire tout avec l'amabilité du jeune âge. Aussi n'est-ce point à leurs propres efforts que les Ursulines de Saint-Jean de Bournay attribuent le bon esprit qui les anime, mais, après Dieu et Marie, il leur est doux d'en renvoyer la gloire à la vénérable mère que leur a léguée la maison de Lyon.

Le personnel de la communauté se compose actuellement de trente-six sujets, tant professes et novices de chœur que sœurs converses et tourières. Les pensionnaires, divisées en deux parties distinctes, sont environ soixante ; les externes payantes environ cent quinze, et les enfants de la classe gratuite et de la salle d'asile à peu près cent.

En 1849, le monastère de Saint-Jean-de-Bournay, fit une fondation dans la petite localité du Pont-de-Beauvoisin et y députa une colonie composée de onze membres.

## NOTICE SUR LA MÈRE SAINTE-THAÏS,

FONDATRICE.

M<sup>lle</sup> Zoé-Henriette Guichard naquit à Saint-Jean-de-Bournay, de parents encore plus recommandables par une exacte probité que par le haut rang qu'ils tenaient dans le monde. M<sup>me</sup> Guichard, que son excessive charité faisait surnommer la mère des pauvres, donna de bonne heure à sa nombreuse famille les principes les plus purs de notre sainte foi, et s'associa une respectable institutrice dans la tâche sublime de leur éducation. Tous ses enfants répondirent à ses soins religieux, mais Zoé-Henriette, d'un caractère naturellement enclin au bien, apporta au cœur maternel plus de consolations encore. La direction de M. Point secondant les heureuses dispositions de cette intéressante enfant, les années de son adolescence s'écoulèrent innocentes et pures; l'attache aux choses de la terre vint à peine effleurer son âme, sur laquelle l'Époux divin avait jeté un regard jaloux; et la mort de celle qui lui donna le jour brisant le dernier lien, elle ne se regarda plus comme de ce monde et sa conversation fut désormais dans le ciel.

On a vu dans la relation de ce monastère comment M<sup>lle</sup> Guichard seconda M. Point dans l'établissement d'une maison enseignante; comment elle sut gagner à la cause de Dieu, devenue la sienne propre, ses trois jeunes sœurs; comment enfin elle résolut d'embrasser l'ordre des Trinitaires. Après avoir pris l'habit et avoir fait profession à la maison-mère de Valence, sous le nom de sœur Sainte-Thaïs, elle revint à Saint-Jean-de-Bournay, et travailla avec une ardeur toujours crois-

sante à sa propre perfection et à l'œuvre de l'éducation de la jeunesse, pour laquelle le Seigneur lui avait donné un instinct merveilleux, un tact exquis. Les parents voyant avec quel succès elle s'acquittait de cette noble fonction, se hâtaient de lui confier leurs enfants, et, grâce à ses talents et surtout à sa bienveillante sollicitude, toutes les jeunes personnes formées par sa main devinrent d'excellentes mères de famille ou de ferventes religieuses.

Un premier pas dans la voie de la perfection avait été suivi d'un autre : M. Point avait rêvé pour sa pieuse communauté le bienfait de la clôture : il s'ouvrit de son dessein à sœur Sainte-Thaïs, et cette âme qui embrassait avec allégresse tout ce qui pouvait la rapprocher de son céleste Époux, se montra prête à lui obéir ; la voix de son directeur fut pour elle la voix de Dieu. L'ordre de Sainte-Ursule, le premier qui ouvrit à la femme la carrière de l'apostolat et devint le type et le modèle de toutes les autres congrégations enseignantes, fixa son choix, et une nouvelle famille d'Angèle fut créée à Saint-Jean-de-Bournay. Digne héritière des vertus qu'avaient pratiquées les protecteurs de son ordre, sœur Sainte-Thaïs sembla rappeler quelque chose des saintes ardeurs d'Augustin, du courage d'Ursule, de l'humilité, de la modestie de la vierge de Brescia, et brilla toujours par ce double caractère de la véritable Ursuline : amour de Dieu, amour du prochain. Nommée assistante en 1826 et supérieure en 1829, elle devint une bénédiction pour sa communauté, qu'elle gouverna avec cette fermeté que tempère la bienveillance, et où elle fit fleurir la pratique de la règle. La tribulation et la souffrance vinrent perfectionner sa vertu dans les dernières années

de sa vie : une maladie grave que sa mortification, sa générosité, son ardeur infatigable, voilèrent trop longtemps, l'obligea enfin de s'aliter, et pendant quarante jours passés sur un lit de douleur, elle donna à ses filles l'exemple de la plus sublime résignation. Son agonie ne fut qu'un délire d'amour. Munie des secours de la sainte Eglise, elle mourut le 29 mars 1851, à l'âge de trente-cinq ans, laissant une famille éplorée, aux regrets de laquelle s'unirent ceux des habitants de Saint-Jean-de-Bournay, qui l'invoquent comme une protectrice.

**NOTICE SUR LA SŒUR SAINTE-EUPHRASIE.**

Telle qu'une chaste colombe qui, à peine sortie du nid qui l'a vue naître, va confier aux creux du rocher la blancheur de ses ailes, Marie-Madeleine Gabillon, née en 1816, se retira à l'âge de sept ans dans la solitude des Ursulines de Saint-Jean-de-Bournay, qu'elle devait jusqu'au dernier de ses jours embaumer du parfum de son innocence, étonner par la rapidité de son vol vers les régions de la sainteté. Digne d'être la nièce du vénérable fondateur, cette aimable enfant n'eut jamais rien des imperfections de son âge : la prière, l'étude, celle de la religion surtout, firent constamment ses délices; aussi à peine avait-elle atteint sa neuvième année, qu'on la trouva digne de s'asseoir au banquet des anges. Dès lors, envisageant l'avenir avec cet œil clairvoyant qui donne la foi et ces pensées généreuses qui naissent de l'amour, elle méprisa le monde et résolut de se donner à Dieu sans partage et d'être pour jamais sa victime. Le martyre était l'objet de ses vœux les plus ardents; mais comment aspirer au bonheur de verser son sang pour Jésus-Christ avec les Agathe et les Agnès? Ah! du moins qu'il me soit donné de mourir à la fleur de



mon âge, s'écriera cette belle âme dans les naïfs transports de la charité qui la consume ! Marie, devenant la dépositaire de son secret par une lettre que la sainte enfant portera sur son cœur à la table sainte, l'environnera toujours de son ineffable protection : avec la fille immaculée de Joachim et d'Anne, Marie-Madeleine franchira, fervente et généreuse, les degrés du temple, et le 21 novembre 1832, les prêtres du Seigneur feront dans le monastère de Saint-Jean-de-Bournay une double dédicace : celle du sanctuaire où résidera nuit et jour le Dieu de l'Eucharistie ; celle d'une fiancée de Jésus dont le cœur sera le tabernacle de la grâce et de la présence divine, et qui, en se revêtant des saintes livrées de la religion, portera désormais le nom de sœur Sainte-Euphrasie. Lorsqu'elle aura atteint sa dix-huitième année, la profession religieuse viendra consommer sur la terre ces noces mystiques qui doivent bientôt se renouveler au ciel. Pendant ces quelques jours de pèlerinage, la chaste épouse préparera cette robe de diverses couleurs, ornée de franges d'or ; que décrit le royal prophète dans son épithalame ; elle dirigera vers le roi immortel les cœurs des jeunes filles confiées à sa sollicitude et, sous la conduite de cette maîtresse habile et sage, la vertu perdra ses difficultés et l'étude, ses épines.

La santé unie à la jeunesse donnent l'espérance de conserver longtemps encore cette fille chérie d'Ursule et d'Angèle ; mais une voix douce et bien connue s'est fait entendre et lui a dit : « L'hiver est passé, les pluies se sont écoulées, levez-vous, ma bien-aimée, et venez. » A cet appel, sœur Sainte-Euphrasie répond par des transports d'amour, et s'offrant à Dieu comme victime pour obtenir une grâce précieuse à la communauté,

elle s'endort dans le baiser du Seigneur le 18 mars 1858, à l'âge de vingt-un ans : les anges avaient au ciel une sœur de plus, et Jésus donnait à une nouvelle épouse la couronne de la virginité et de l'apostolat.

**NOTICE SUR LA MÈRE SAINTE-FÉRONIE.**

Elisabeth-Rosalie Teste naquit à Saint-Jean-de-Bournay le 22 janvier 1807. Sa mère mourut en lui donnant le jour, et son père épousa en secondes noces la sœur aînée de MM<sup>les</sup> Guichard, qui travaillèrent avec autant de bonheur que de succès à la première éducation de la petite orpheline : ses progrès dans la piété furent si rapides, qu'à l'âge de sept ans elle se consacra à la reine des vierges, la choisissant pour son unique et bien-aimée mère.

Heureux, mille fois heureux, celui qui aime Marie et s'enrôle dès l'enfance sous ses blancs étendards! L'innocence et la paix se feront les compagnes de son exil, et si parfois il rencontre quelques épines dans les sentiers qui conduisent à la patrie, son âme n'en sera point blessée, et la main de sa libératrice les transformera en fleurs éclatantes qui le couronneront au terme. Tel fut le sort de la jeune Rosalie : la grâce d'un premier appel à la vie religieuse vint récompenser sa fervente consécration, et Marie, qui voulait la rendre digne de l'alliance de Jésus, lui inspira une telle horreur pour le péché, qu'à cet âge si tendre, où l'on ne connaît souvent d'autre loi que le plaisir, il suffisait de lui dire qu'une chose déplaisait à Dieu pour qu'elle en fit aussitôt le généreux sacrifice. La vanité lui apparaissait sous des dehors séduisants, mais le désir d'imiter la modestie de sa mère fut plus fort que l'amour de la parure, et pour conserver la pureté de son cœur, elle sut mépriser

les ornements qui auraient embelli ses grâces naturelles.

Lorsque MM<sup>lles</sup> Guichard quittèrent pour Jésus-Christ les délices de la famille, Rosalie les suivit dans la solitude et devint comme la pierre fondamentale du pensionnat : par son angélique ferveur, son aimable condescendance, la charmante gaieté de son caractère elle faisait les délices de ses compagnes comme elle en était le modèle, et la charité de son cœur la rendait si ingénieuse, que chacune avait, selon ses vœux, la confiance d'avoir fait la conquête de son amitié intime.

Ainsi s'écoulait cette pure adolescence, lorsqu'il fallut songer à rentrer dans le monde, et c'était pour combattre dans l'arène.

M<sup>lle</sup> Teste eut à lutter pendant cinq ans contre les assauts de la tendresse paternelle et les séductions du monde, qui lui offrit en vain ses honneurs, ses biens et ses plaisirs. Tant d'adversaires furent enfin vaincus, au jour même où l'ange salua Marie pleine de grâces, et le 16 juillet 1829, fête de Notre-Dame du mont Carmel, la vierge du Seigneur voyait avec une ineffable consolation se fermer sur elle les portes de la solitude : le 6 août suivant, où l'Eglise honore la Transfiguration du Sauveur, elle recevait, avec le nom de sœur Sainte-Fébronie, ce voile éclatant de blancheur, symbole gracieux de la candeur de son âme, et le 10 août 1851, elle offrait au divin Jésus les vœux qui l'immortalisaient comme victime et la consacraient comme épouse : elle était alors dans la vingt-cinquième année de son âge.

Pour se conformer aux intentions de sa pieuse mère, M<sup>lle</sup> Rosalie Teste avait déjà employé une grande partie de ses biens en bonnes œuvres : après sa profession, M<sup>sr</sup> l'évêque et ses supérieurs locaux l'obligèrent à en continuer elle-même la distribution. Honneur, recon-

naissance à la mémoire de cette insigne bienfaitrice de la communauté. Sa charité vint encore en aide aux missions étrangères, soulagea la misère du pauvre, procura aux jeunes filles sans fortune le précieux avantage de l'éducation chrétienne, embellit les temples du Seigneur, et en particulier celui de Bournay et la chapelle de son couvent chéri. Les vertus venaient enrichir cette belle âme, en même temps qu'elle convertissait en trésor pour l'éternité les biens périssables de cette vie : à la sensibilité, à la compassion naturelle de son cœur, sœur Sainte-Fébronie savait unir cette abnégation généreuse, constante et universelle que donne seule la morale de l'Évangile. Sévère pour elle-même, elle n'avait que de la bonté pour les autres, et, tandis que les peines intérieures venaient l'associer à l'agonie de son divin Maître, les âmes troublées et abattues retrouvaient auprès d'elle le repos et la paix. La charge de supérieure qu'elle exerça depuis 1857 jusqu'à 1845, celles d'assistante, de maîtresse des novices et de maîtresse générale des classes, mirent à découvert ses aimables qualités, ainsi que le don de sagesse qu'elle avait reçu d'en haut. La mort du respectable M. Point, guide de son enfance, fondateur et soutien généreux de la communauté, fut une des croix les plus sensibles qui vinrent épurer cette belle âme et montrer la solidité de sa vertu ; sa patience ne se démentit pas un seul instant dans les maladies longues et douloureuses qui souvent la visitèrent ; mais les deux derniers mois de sa vie surtout elle se montra admirable de résignation et de ferveur ; la passion du Sauveur était toute sa force ; la divine Eucharistie, ses délices, souvent sa seule nourriture ; les noms de Jésus, Marie, Joseph, sa plus douce prière ; la volonté de Dieu, tout son bonheur ; aussi l'en-

tendait-on s'écrier : « Mon bon Maître, mon Époux, vous savez combien je désire de m'unir à vous, mais si vous voulez prolonger et augmenter mes souffrances, je le veux bien. » Il plut enfin à cet Époux immortel d'appeler à lui son épouse, et le 19 décembre 1845, sœur Sainte-Fébronie, alors dans la trente-neuvième année de son âge et la quinzième de sa profession, s'envolait vers ce bien-aimé, qui allait échanger en sa faveur les langueurs de l'amour crucifié pour les extases éternelles de l'amour jouissant.

#### MONASTÈRE DE TRÉVOUX.



ETTE communauté, sur laquelle le Seigneur se plaît à verser ses plus douces faveurs, doit son existence à quatre religieuses dévouées de la maison de Lyon. Les sœurs Saint-André Mariétan, Sainte-Eudoxie de Larothenegly, Marie-Joséphine de Glavenas, Saint-Maurice de Mouspey et deux sœurs converses. Munies d'une lettre paternelle et bienveillante de Son Eminence le cardinal de Bonald, elles vinrent se présenter à M<sup>sr</sup> Devie, qui les accueillit à bras ouverts et leur accorda toutes les permissions nécessaires en pareille conjoncture.

La mère Saint-André, désignée pour supérieure, alla à Trévoux le 10 du mois d'août 1851, pour y chercher un emplacement convenable. Dieu avait tout préparé : un local magnifique, appelé la Sidoine, situé sur les bords de la Saône, à quelques minutes de la ville, était sur le point de changer de maîtres; l'intérêt plein de sollicitude de M. Jolibois, curé de Trévoux, joint à cet heureux concours de circonstances, en rendit propriétaire la nouvelle colonie.

Depuis lors la Providence n'a cessé de répandre ses bénédictions sur cette maison naissante; qui s'est accrue rapidement. Le pensionnat est florissant et compte environ quarante élèves. Cette communauté, qui possède les sympathies de la population de la ville, a été considérablement agrandie par une récente acquisition.

## MONASTÈRE DE TULLINS.



LES chroniques de l'ordre de Sainte-Ursule nous apprennent qu'à Tullins, s'éleva, vers l'an 1652, une communauté d'Ursulines, qui prit de rapides accroissements et jouit pendant de longues années d'une réputation dignement acquise. En 1793, le monastère et ses vastes dépendances devinrent la proie des révolutionnaires, et les religieuses, forcées d'abandonner leur pieux asile, se retirèrent dans leurs familles, où les poursuivit la persécution; plusieurs d'entr'elles furent emprisonnées pour la foi. En 1818, sept de ces vénérables filles de Sainte-Ursule, échappées aux dangers qui menaçaient toute âme vertueuse à cette fatale époque, se réunirent et revinrent à Tullins dans le dessein de s'y établir.

L'ancien couvent ne présentait plus que des ruines; mais les habitants, qui avaient conservé pour ces dignes religieuses un souvenir plein d'estime et de reconnaissance, les reçurent avec enthousiasme, et plusieurs familles même leur offrirent des dons considérables. Elles se fixèrent dans une petite maison que leur céda la commune. Le rapide succès que Dieu donna à leur sainte entreprise les obligea bientôt d'abandonner leur première habitation, pour aller s'établir dans un ancien couvent de Chanoinesses qui appartenait à l'héritier

du marquis de Rubichon. Ce beau monastère, placé dans un site magnifique, domine la ville; la vaste église, d'un style gothique, est remarquable par l'élévation de sa belle voûte et par ses élégantes arabesques.

Le vénérable M. Caillet, curé de Tullins et vicaire-général du diocèse de Grenoble, se montra toujours l'insigne bienfaiteur de cette communauté, et la prospérité dont elle jouit est en partie le fruit des libéralités, du zèle et du dévouement de ce vertueux et savant ministre de Jésus-Christ. Lorsqu'en 1852 il plut à Dieu d'appeler à lui ce fidèle serviteur, en père tendre et dévoué, il recommanda à M<sup>sr</sup> de Bruillard sa chère communauté. Dès ce moment, ce digne prélat prit sous sa haute protection les filles de Sainte-Ursule, et, comme un gage de sa bienveillance, leur fit présent d'un bel autel de marbre et de divers autres objets.

Les Ursulines de Tullins pleuraient encore le respectable M. Caillet, lorsque la Providence les confia aux soins sages et éclairés de M. Berthaud, homme d'oraison, l'honneur du sacerdoce par ses éminentes vertus et sa science profonde. Cet ecclésiastique distingué continue avec succès le bien commencé par son digne prédécesseur. La maison doit à son zèle et sa sollicitude son agrandissement et ses progrès dans les études sacrées et profanes. Par les soins de ce vénéré supérieur, les heureux membres de cette maison s'entretiennent dans l'exacte observance des saintes règles, dans cette douce union qui de tous les cœurs n'en fait qu'un seul, et expérimente ainsi chaque jour la vérité de cet oracle du Sauveur : « Mon joug est doux et mon fardeau léger. — Quarante religieuses de chœur, sœurs converses ou novices, forment le personnel de la communauté; le pensionnat compte soixante élèves, et l'externat cent cinquante.

## MONASTÈRE DE VIRIVILLE.



ETTE communauté a pris naissance en 1822 par les soins zélés de M. Menuel, prêtre de Viriville, qui, par une libéralité bien louable, fournit lui-même aux frais de construction du local monastique. Des religieuses de la Nativité de Notre-Seigneur y furent d'abord établies, mais en 1857, M<sup>sr</sup> de Bruillard, évêque de Grenoble, y envoya quatre Ursulines des maisons de Saint-Symphorien d'Ozon et de Tullins pour y faire une fondation. 24 sœurs de la Nativité occupaient alors le couvent. Huit d'entre elles et une prétendante, cédant à l'invitation du prélat et aux désirs d'une plus grande perfection, consentirent à embrasser l'institut des Ursulines. Les autres, au nombre de quinze, rentrèrent dans la maison-mère de leur congrégation, située à Valence.

On crut devoir user de privilèges à l'égard des huit anciennes religieuses incorporées dès lors à la famille de Sainte-Ursule. Sans passer par les longues épreuves du noviciat, elles furent admises, le 17 avril 1858, à la réception du saint habit et à la profession. M. Menuel, fondateur et supérieur de la communauté, présida cette double cérémonie.

La même année, au jour de l'Assomption de la très-sainte Vierge, le couvent se dédia solennellement à Marie et la choisit pour première supérieure. La reine des miséricordes, sensible à cet hommage confiant, a signalé sa protection sur ses filles dévouées au milieu des diverses tribulations qu'elles ont eu à souffrir.

Le 21 juillet 1854 la suette milliaire répandit la consécration et la mort dans la maison, alors composée de



trente-six religieuses. Dans l'intervalle de quelques heures, quatre religieuses et une élève succombèrent; huit à dix autres malades, d'après les symptômes qui se manifestaient, paraissaient aussi près de la tombe. Dans ces douloureuses extrémités, on recourut à Marie comme à l'unique espérance, comme au remède salutaire opposé à un mal si violent. On l'invoqua avec confiance sous le titre de Notre-Dame réconciatrice de la Sallette. Aussitôt l'épidémie cessa ses ravages, et il n'y eut plus de victimes. Fidèle aux inspirations de l'amour et de la reconnaissance, la communauté s'engagea par vœu à faire élever dans son enclos une chapelle sous le patronage de Notre-Dame-de-la-Sallette, destinée à être un monument perpétuel de la tendre protection de la sainte Vierge et de la gratitude de ses enfants chéris. Ce petit édifice est actuellement en construction.

Par une continuation des bienfaits de la reine du ciel, l'épreuve de 1854 a été sans suites fâcheuses pour la maison de Sainte-Ursule. Le pensionnat voit même accroître le nombre des élèves, et plusieurs postulantes continuent à venir peupler le noviciat.

Ainsi chaque jour les Ursulines de Viriville expérimentent combien il est doux de se confier en Dieu et d'avoir Marie pour mère.

Les autres communautés de cette congrégation sont établies à Charlieu, Pau, Pézenas, Pont-Beauvoisin, Villefranche.



---

**CHAPITRE IV.****Congrégation de Bordeaux (1),**

Fondée par la vénérable mère DE CAZÈRES et M<sup>r</sup>e DE SOURDIS.

Ceux qui enseignent la justice à plusieurs,  
brilleront comme des astres dans l'éternité.

(Daniel, 12.)

**MONASTÈRE D'AIRE-SUR-L'ADOUR.****1<sup>o</sup>. ORIGINE DE LA COMMUNAUTÉ DES URSULINES DU MAS-D'AIRE.**

La communauté des Ursulines du Mas-d'Aire, dérive de l'ancien couvent de Saint-Sever (diocèse d'Aire), qui avait été détruit par la révolution de 1792, et s'est formé de ses débris.

En l'année 1797, M. l'abbé Lamarque, un des vicaires-généraux, qui gouvernait le diocèse d'Aire, envoya une obédience à la vénérable mère Marie-Louise Marsan et à la mère Magdeleine Cazeaux, dite de Saint-Joseph, pour aller établir dans la ville d'Aire (Landes), un pensionnat de jeunes filles.

(1) Vingt-un couvents de cette congrégation se sont établis en France.

## 2°. FAITS QUI S'Y SONT PASSÉS DEPUIS SON ÉTABLISSEMENT JUSQU'À NOS JOURS.

Ces vénérables mères ne tardèrent pas à s'y rendre. Elles furent accueillies par M<sup>me</sup> de Mau avec beaucoup d'empressement. Cette illustre dame leur céda gratuitement un<sup>e</sup> de ses maisons, où elles logèrent l'espace de trois années. Elles eurent dès ces commencements un assez grand nombre d'élèves externes et quelques pensionnaires.

Le succès de l'œuvre réclamant des secours, la sœur Septine de Lamarque de Sort, dite Marie du Calvaire, aussi religieuse de l'ancien couvent de Saint-Sever, fut adjointe aux deux premières.

Après trois années de séjour dans cette maison, il convenait qu'on en payât le loyer; mais se trouvant dans l'impossibilité de suffire à cette dépense, les mères firent part aux supérieurs ecclésiastiques de leur embarras, car les pensions des élèves étaient si modiques, qu'elles suffisaient à peine aux besoins les plus urgents.

Alors M. l'abbé Lalanne, ancien supérieur du petit-séminaire d'Aire, leur offrit une maison située au Mas (un des faubourgs de la ville), qui lui appartenait, et qu'il leur donna plus tard par acte public (1827).

Le succès de l'œuvre allant toujours croissant, les mères furent obligées de nouveau à demander du secours. On leur envoya la sœur de Sainte-Julienne et une sœur converse, appelée sœur Marguerite, toutes deux de l'ancien couvent de Saint-Sever.

Cette communauté, qui commença avec de si faibles éléments, s'accrut bientôt. Dieu bénissant le zèle et les efforts des vénérables fondatrices, quelques sujets se

présentèrent pour embrasser l'état religieux. Les premières qui firent profession furent Mélanie Saint-Félix, de la ville d'Aire, dite sœur de Sainte-Ursule, actuellement supérieure de la communauté; Rose Capdeville, dite sœur de Sainte-Angèle. A cette époque (1808), on n'avait pas encore osé prendre l'habit religieux: toutefois les mères et les sœurs étaient vêtues de noir.

Des quatre mères fondatrices, la sœur de Saint-Joseph mourut en 1807. Sa première compagne, la mère Louise Marsan, qui avait été supérieure de l'ancien couvent de Saint-Sever, pendant sept ans, gouverna celui du Mas-d'Aire jusqu'à sa mort, arrivée l'an 1821.

Ces vertueuses mères eurent dans les commencements beaucoup à souffrir de leur extrême pauvreté. N'ayant point de pension du gouvernement ni de leur famille, elles ne pouvaient pas payer une servante, et se trouvaient par là dans la nécessité de faire leur ménage et de vaquer à l'instruction de leurs élèves.

Il n'y avait pas alors de chapelle dans la maison; les religieuses étaient obligées d'aller à l'église de la paroisse et d'y conduire leurs élèves pour assister aux divins offices. Toutefois elles avaient le bonheur de posséder le Saint-Sacrement, dans un petit oratoire pratiqué au milieu du dortoir des enfants. Mais bientôt fut fondé un collège dans l'ancien séminaire, sous la direction de M. l'abbé Lalanne, qui s'offrit pour dire la messe dans le petit oratoire où reposait le Saint-Sacrement, et remplir les fonctions d'aumônier. Dès ce moment les religieuses ne furent plus obligées de sortir de leur maison, et même les jours des fêtes de l'ordre, on leur permettait d'élever un autel dans la salle de récréation et d'y faire chanter la messe avec beau-

coup de solennité. C'est là que les deux premières professes prononcèrent leurs vœux.

La dot de ces deux sœurs mit les religieuses en position d'agrandir le local et de construire une chapelle convenable dans l'intérieur de la maison. Ce fut à cette époque qu'elles prirent le costume religieux, comme elles l'ont aujourd'hui, le même que celui de l'ancien couvent de Saint-Sever. Les sœurs Emilie de Cauna, dite sœur Louise-Marie, et Désirée Brethous Lasserre, dite sœur de Saint-Joseph, furent les premières novices voilées; aussi la cérémonie de leur vêtue et de leur profession se fit avec la plus grande pompe (1811). Depuis lors, jusqu'à l'époque de leur autorisation par le gouvernement (1826), on ne reçut que quatre postulantes qui y ont fait leur profession.

Des deux autres compagnes de la fondatrice, les mères de Sainte-Julienne et Marie du Calvaire, la première ne vécut que peu de temps, étant très-infirmes; la seconde a édifié la communauté par ses vertus religieuses, jusqu'à l'âge de soixante-dix-neuf ans (1847).

Depuis l'autorisation des Ursulines par le gouvernement, la communauté fut en progrès, et dans l'espace de six années il y eut onze professions. Dieu continuant de les protéger, d'autres sujets se présentèrent bientôt, et successivement pendant le cours de douze autres années, il y a eu quatorze professions. (1846). Quelques-unes sont mortes dans cet intervalle, mais d'autres sujets se sont présentés depuis cette époque, de sorte que la communauté se compose aujourd'hui (1854) de trente-deux religieuses, en y comprenant les sœurs converses, au nombre de huit.

## 5°. LE LOCAL ET LES USAGES.

Le local, situé sur une hauteur, est très-vaste, mais il n'offre pas les formes régulières d'un monastère, par la raison qu'on n'a pu bâtir qu'en achetant par parcelles le terrain nécessaire. Le couvent se compose de l'ancien corps de logis, du nouveau, appelé le pensionnat, et d'un autre corps de logis pour les religieuses et pour le noviciat.

L'enclos comprend deux vastes cours pour la récréation des enfants; un très-grand jardin, au milieu duquel on a élevé un monument à la sainte Vierge, en reconnaissance des marques signalées qu'elle a données aux religieuses de sa maternelle protection, et en particulier en 1855, lorsqu'une affreuse épidémie avait pénétré dans la maison, et menaçait d'enlever à leurs familles désolées sept élèves, qui furent guéries miraculeusement, à l'occasion d'un vœu que la communauté fit à Notre-Dame-de-Buglose.

A la suite du jardin viennent des allées plantées de tilleuls, de peupliers et d'acacias, pour la récréation ordinaire des élèves. On y descend par un escalier d'une vingtaine de marches en pierre de taille, qui aboutit à une voûte pratiquée sous la route impériale de Pau.

La promenade se termine par un mur de clôture, après lequel est un ruisseau qui alimente le lavoir du couvent. De l'autre côté du ruisseau se trouve le cimetière, clos de murailles en forme circulaire, avec un portail en fer fondu. Ce cimetière, construit avec autorisation du gouvernement, est au pied d'une colline. On y a déjà enseveli sept religieuses. Les autres qui étaient mortes auparavant, avaient été portées au cime-

tière de la paroisse. Mais les restes précieux de la vénérable fondatrice ont été exhumés et placés dans le cimetière du couvent.

Sur le flanc de la colline est la promenade, appelée le Calvaire, parce qu'on y a planté une croix enrichie d'une indulgence de cent jours, accordée par le souverain Pontife.

Après le Calvaire vient la grande promenade des élèves. C'est un lieu planté d'arbres fruitiers qui forment des allées fort agréables. Ce lieu est en dehors de la clôture, qui est limitée par le mur qui longe le ruisseau dont on a parlé plus haut. Toutefois, les élèves ne devant jamais être sans surveillantes, il a été permis par l'autorité ecclésiastique, à quatre religieuses du pensionnat, de franchir cette clôture pour conduire les pensionnaires à cette promenade.

Les usages de la maison se rapprochent le plus possible des saintes règles qui ont été transmises par la congrégation de Bordeaux. Les exercices spirituels en commun, l'enseignement gratuit des petites filles, le catéchisme dans la semaine aux jeunes filles de la campagne, et le dimanche aux filles et femmes de la paroisse, conformément aux règles et aux constitutions de la maison.

#### 40. BIENFAITEURS DE LA COMMUNAUTÉ.

Les premiers bienfaiteurs de la maison dans ses commencements, ont été : M. Lanèvre, curé de la paroisse, qui ne dédaignait pas de s'occuper, dans ses moments de loisir, à former les jeunes religieuses à l'enseignement; M. l'abbé Lalanne, le même qui avait donné sa maison aux Ursulines, voulut bien être gratuitement leur aumônier et leur directeur pendant plus

de vingt ans. Il était secondé par les autres messieurs du collège et du petit-séminaire, entre autres de M. Destenaves, qui faisait les fonctions de catéchiste auprès des élèves du couvent, et M. l'abbé Duplantier, celle de procureur et d'architecte lorsque les religieuses voulaient bâtir.

Mais le plus dévoué de leurs bienfaiteurs est, sans contredit, M. l'abbé Lafosse, chanoine et vicaire-général du diocèse d'Aire. Il avait succédé à M. l'abbé Lalanne dans ses fonctions de directeur et d'aumônier du couvent, et aux autres, dans les fonctions de catéchiste, de procureur, etc. Il a fait lui seul, pour le bien-être des Ursulines, plus encore que tous les autres ensemble. Il s'est toujours montré et se montre encore l'ami le plus dévoué. C'est un père, un protecteur, un conseiller sage et prudent, qui leur donne sans cesse des marques de son dévouement le plus parfait.

Les dames de la ville qui se signalèrent par leurs bienfaits envers les mères fondatrices, furent : M<sup>me</sup> de Mau, qui leur prêta sa maison, et assista souvent leur indigence ; M<sup>me</sup> Duvignau, sa fille ; M<sup>me</sup> Lagarde, M<sup>me</sup> Lafitte, M<sup>me</sup> Déglise, M<sup>me</sup> Danglade, M<sup>me</sup> Chaumont ; toutes ces dames leur envoyaient souvent des provisions de ménage.

Ce qui a contribué spécialement à l'agrandissement de ce monastère, ce sont les donations faites par plusieurs religieuses. C'est par ces ressources qu'on a pu faire les acquisitions et les bâtiments nécessaires pour l'augmentation du local.



## 5°. NOMS DES ÉVÊQUES QUI ONT APPROUVÉ ET PROTÉGÉ LA FONDATION.

La fondation du monastère des Ursulines d'Aire s'est faite avec l'approbation de M<sup>sr</sup> de Caux, qui était évêque d'Aire à l'époque de la révolution; il était alors en émigration. La mère fondatrice lui écrivit pour lui faire part des projets de M. l'abbé Lamarque, son vicaire-général, qui gouvernait alors le diocèse d'Aire, et l'illustre prélat approuva cette fondation.

M<sup>sr</sup> de Loison, nommé évêque de Bayonne, de Dax et d'Aire, honora le couvent de sa bienveillance, ainsi que M<sup>sr</sup> d'Astros, son digne successeur. M<sup>sr</sup> le Pape de Trévern, premier évêque d'Aire depuis le rétablissement du siège en 1825, témoigna beaucoup d'intérêt à la communauté. C'est lui qui engagea les religieuses à demander l'autorisation du gouvernement et à augmenter le local du monastère.

M<sup>sr</sup> Savy, deuxième évêque depuis la restauration du diocèse, visitait souvent la communauté et le pensionnat; il proposait des prix aux élèves pour les encourager, il les questionnait sur leurs études, et écoutait volontiers la lecture de leurs compositions. Lorsque quelque évêque allait le visiter, il avait la bonté de l'introduire dans l'intérieur du monastère. Ainsi les Ursulines ont eu pendant son pontificat la visite de Leurs Eminences M<sup>sr</sup> de Clermont-Tonnerre, M<sup>sr</sup> d'Isvard, et celle de plusieurs autres évêques. Malgré son indulgence et sa bonté pour les Ursulines, une chose lui faisait de la peine et il le leur manifestait souvent : c'est qu'elles n'eussent pas une chapelle extérieure, et qu'elles se vissent obligées d'introduire dans l'intérieur du monastère les personnes séculières qui devaient assister à certaines cérémonies religieuses.

M<sup>r</sup> Lannéloc, supérieur immédiat des Ursulines, leur a donné en toute occasion, les marques les plus signalées de son attachement, pendant le cours de son administration. Comme son prédécesseur, il a pris le plus vif intérêt aux succès de leurs fonctions d'Ursulines et stimulé souvent lui-même leurs élèves. Il leur a montré surtout son dévouement par le soin qu'il a pris de leur inspirer l'amour de la régularité. C'est lui qui les a encouragées à surmonter les difficultés sans nombre qui retardaient la construction d'une église extérieure pour établir la clôture. Elles jouissent maintenant de cet avantage. M<sup>r</sup> Hiraboure, évêque actuel, continue à se montrer pour les Ursulines le père le plus dévoué et le plus bienfaisant.

## MONASTÈRE D'ANGERS.



MONSIEUR Fouquet de la Varenne, évêque d'Angers, informé des démarches des échevins de cette ville pour y attirer des religieuses de Sainte-Ursule, se chargea de cette affaire et écrivit au cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux. Celui-ci envoya aussitôt à Angers M<sup>me</sup> Françoise de Cazères, dite mère de la Croix, avec cinq de ses religieuses, pour former le noyau de la nouvelle maison. Après un séjour de dix mois, pendant lequel elle mit en vigueur les règles et les constitutions rédigées par le cardinal de Sourdis, la mère de la Croix retourna à Bordeaux, laissant à sa place la mère Lagunegran.

Le monastère naissant prospéra d'une manière merveilleuse. En peu de temps il reçut un nombre considérable de sujets fort distingués; le registre des actes de profession renferme des noms appartenant aux

premières familles de la ville. Ces mêmes familles s'empresaient de confier leurs jeunes enfants à ces âmes d'élite, qui abandonnaient tout pour se consacrer à la noble tâche de l'instruction. Elles inspiraient à leurs élèves une douce et solide dévotion, et les formaient aux travaux de leur sexe avec un admirable succès. Outre ce brillant pensionnat, elles avaient une école gratuite, et un grand nombre d'enfants pauvres venaient y recevoir chaque jour leurs soins maternels et s'instruire des devoirs du christianisme.

Trois demoiselles de Lanier, filles du seigneur de Bouigné, ayant embrassé la vie religieuse dans cette maison, leur père en devint le constant et généreux bienfaiteur. Il fut inhumé avec M<sup>me</sup> de Lanier dans l'église de Sainte-Ursule, dont il était fondateur; on y voit encore le monument érigé à leur mémoire.

Après la prise de La Rochelle, qui porta un coup mortel au calvinisme, le pieux monarque Louis XIII désira voir s'établir dans cette ville des religieuses de Sainte-Ursule, dont il connaissait l'attachement à la saine doctrine. Sur la demande de l'évêque de Saintes, la supérieure du couvent d'Angers fit partir pour La Rochelle cinq de ses filles, sous la conduite de la mère Jeanne-Françoise de Barthélemy, ancienne professe de Bordeaux. Celle-ci déploya la plus grande capacité dans cette fondation, et, secondée par le zèle de ses compagnes, y rendit les plus grands services à la religion.

Le ciel semblait verser sur la communauté d'Angers toutes les faveurs temporelles et spirituelles; aussi voyons-nous un grand nombre de ses membres figurer dans le journal des illustres Ursulines, et dans l'année historique et chronologique des religieuses Ursulines par M. Hamel, curé de Mouy. Les circulaires des religieu-

ses, que l'on garde avec respect dans les annales du couvent, attestent les sublimes vertus qui s'y pratiquèrent.

La mère Françoise Fournier fut une de ces âmes élevées en grâce, comme il plaît à Dieu d'en donner quelquefois à son Eglise. Les pères Mesland et du Breuil, jésuites consommés dans la vie spirituelle, n'en parlaient qu'avec admiration; ils disaient d'elle que c'était un pur esprit, un autre Jean-Baptiste, et qu'elle était arrivée à une sainteté achevée et parfaite. Le père Blanchard, homme d'un éminent mérite, assurait souvent qu'il y avait en elle des marques évidentes de l'esprit de Dieu; qu'il avait reçu par son entremise des grâces qui lui étaient aussi sensibles que la lumière du jour, et qu'elle lui avait révélé des choses qui ne pouvaient être sues que de Dieu seul; aussi l'appelait-il sa très-sainte mère et la consultait-il comme un oracle. Un chanoine régulier, qui l'a dirigée pendant plusieurs années, a protesté que, dans une confession générale de plus de soixante ans, il n'avait pas aperçu une seule faute vénielle de propos délibéré.

Un autre grand et éclatant témoignage de la haute perfection à laquelle était parvenue la mère Fournier, c'est celui de toutes ses sœurs, c'est-à-dire, de quatre-vingts religieuses. Elles ont toutes assuré que, depuis le premier jour de son noviciat jusqu'au dernier soupir de sa vie, elle a toujours été également fidèle à toutes les observances régulières. Pendant les cinquante années qu'elle a vécu dans la maison, elles ne l'ont jamais vue rompre la moindre règle, ni manquer d'aller communier tous les jours à l'église, même celui de sa mort, malgré qu'elle ait eu de grandes maladies et des infirmités habituelles fort considérables.

On n'aurait point connu cependant les particularités les plus remarquables de sa vie, qui était toute intérieure, si son frère, chanoine régulier et son directeur, ne lui eût ordonné d'écrire les dispositions de son âme et les différents états où Dieu la mettait. Elle le fit par obéissance, et dans la pensée que le dépôt qu'elle confiait à son frère ne serait connu que de lui seul, car elle savait combien il est important de cacher les dons de Dieu et les visites du céleste Epoux. Elle fit donc brûler tout ce qu'elle put retirer de ses écrits; mais Dieu a permis qu'il en soit resté quelques-uns, dont une religieuse Ursuline s'est servie pour écrire sa biographie, qui fut imprimée en 1684.

Cette révérende mère mourut le 25 novembre 1675, âgée de quatre-vingt-trois ans, et cinquante de profession religieuse.

Sa réputation de sainteté était si grande, que la communauté, désirant lui donner une sépulture plus honorable, l'enterra dans le chœur. On a retrouvé dernièrement sa pierre sépulcrale, qu'on a fait enclaver dans le mur de la sacristie nouvelle, non loin du lieu où elle repose.

La communauté possède encore son portrait : une de ses sœurs peignit cette vénérable mère sur son lit de mort.

Ce fut sous sa supériorité que s'achevèrent l'église et le chœur. La dédicace s'en fit solennellement par M<sup>sr</sup> Arnould, évêque d'Angers. Elle fit aussi construire et orner l'autel, monument qui a été conservé, et fait l'admiration des archéologues.

A la même époque, la mère Françoise de Contades, fille du seigneur de la Roche-Thibault, sous-gouverneur du jeune duc d'Orléans, frère de Louis XIII, se

distingua par une éminente piété. Elle s'associa un certain nombre de religieuses qui se partageaient les heures de la journée, et pratiquaient différents actes intérieurs de vertu que son amour pour le divin Sauveur lui avait suggérés. Elle introduisit la coutume de faire tous les ans dans le monastère la procession de la Fête-Dieu.

La cent quarante-cinquième professe, la mère Angélique de Racappé, fut une âme brûlante d'amour pour Notre-Seigneur au Saint-Sacrement; elle eût voulu demeurer à ses pieds nuit et jour jusqu'à la fin des siècles. Pour réparer autant qu'il était en son pouvoir les irrévérences commises envers cet auguste mystère, elle composa une amende honorable, qu'elle déposa dans le tabernacle. Elle y protestait à Notre-Seigneur qu'elle voulait être victime réparatrice de toutes les injures qui lui sont faites dans l'adorable Eucharistie, et elle lui demandait la grâce pour elle et ses religieuses de n'être jamais séparées de lui, ni dans le temps, ni dans l'éternité.

Ce tabernacle se trouve maintenant dans l'église de la Daguénière, commune située sur les bords de la Loire, et cette prière y a été retrouvée de nos jours. La même église possède encore un superbe Christ de grandeur naturelle, mentionné dans les annales de l'Anjou comme un chef-d'œuvre de sculpture. Il fut enlevé par un intrus du chœur des religieuses, ainsi que le tabernacle, et plusieurs des quatre-vingt-dix magnifiques stalles dont il était orné. Il en est seulement échappé vingt-deux au pillage des révolutionnaires.

Avant cette époque, la communauté d'Angers possédait de grands biens. Elle les employait à la décoration des autels, entretenant trois églises monastiques

d'ornements sacrés et de linge, et au soulagement des membres souffrants de Jésus-Christ. Les enfants des écoles gratuites avaient dans leurs maitresses de généreuses mères et protectrices. Tous les jours l'entrée des classes était immédiatement suivie d'une distribution de pain. Chaque élève pouvait après son déjeuner en emporter dans sa famille; les portions étaient mesurées aux besoins de chaque maison. Autant d'élèves, autant de familles adoptées par les Ursulines. Quant à ces ferventes religieuses, elles cherchaient toujours à imiter, dans leur vie pauvre et mortifiée, le divin modèle qu'elles avaient choisi pour leur portion et leur unique héritage.

En 1792, les professes n'étaient qu'au nombre de trente-quatre, vingt-sept religieuses de chœur et sept converses. Elles goûtaient dans leur monastère, comme dans un port assuré, le plus pur bonheur; la violence seule put les arracher de ce saint asile pour les rejeter sur la mer orageuse du monde.

Quelque temps avant cette mesure impie, on avait eu la précaution de faire l'inventaire de tout ce qu'elles possédaient; on leur laissa seulement le petit mobilier de leur cellule.

La mère Claude Bernard, âgée de quatre-vingt-six ans, voyant les agents de police dans l'intérieur du monastère, et ses facultés intellectuelles, affaiblies par son grand âge, ne lui permettant pas de comprendre la cause de cet événement, se récria contre cette violation de la clôture: elle représentait à sa supérieure que ce désordre était inouï et qu'on ne devait pas le souffrir. Le Seigneur récompensa son amour de la sainte règle en lui faisant la grâce de mourir avant la sortie de la communauté. Ses sœurs, craignant le mi-

nistère d'un intrus, firent elles-mêmes ses obsèques.

Nous avons vu dans la première partie, chap. VIII, art. iv, de cet ouvrage, page 65, que les Ursulines d'Angers, sur leur refus de se prêter aux vues iniques du gouvernement, furent déportées à Lorient, et déployèrent un courage admirable dans ces circonstances si glorieuses à la religion.

Lorsque la mort de Robespierre eut ouvert les prisons, il leur fut permis de revenir à Angers. En y entrant, leurs premiers regards furent pour leur cher monastère. Il était encore dans son entier, mais M. Miet, architecte, en ayant fait l'acquisition, l'avait divisé en treize parties qu'il avait vendues séparément. La chapelle avait servi de prison aux domestiques des nobles, et le nouveau propriétaire, dans l'espoir d'en retirer une somme très-considérable, si la religion catholique retrouvait la liberté de son culte, en avait masqué les autels, qui échappèrent ainsi à la profanation.

M. Herbert, ecclésiastique zélé qui n'avait point abandonné son troupeau, et remplissait péniblement les fonctions sacrées dans l'intérieur des maisons, las de n'exercer ainsi son ministère que comme à la dérobée, se rendit auprès du commandant du château, et obtint de lui l'autorisation d'ouvrir la chapelle de Sainte-Ursule, et des gardes pour y maintenir l'ordre.

Le sceau de l'évêché apposé sur les saintes reliques avait été brisé, mais on y trouva encore l'authentique signé de la main de M<sup>sr</sup> Henry, évêque d'Angers, et les précieux restes de saint Clément, martyr, et de sainte Ermegarde, compagne de sainte Ursule, qui sont encore placés au milieu de cet autel.

La chapelle de Sainte-Ursule fut donc la première ouverte à Angers. On ne saurait exprimer l'empresse-



ment et la ferveur avec lesquels la foule s'y porta ; ce fut comme une résurrection générale : tous les prêtres sortirent de leurs catacombes et accoururent y offrir le saint sacrifice ; elle fut entourée de confessionnaux ; il s'y fit une multitude de mariages, de baptêmes, de premières communions. Aussi est-elle toujours très-fréquentée, les souvenirs qui y rattachent un grand nombre de cœurs, les retournant sans cesse vers ce lieu béni.

Il servit même de cathédrale ; M<sup>sr</sup> Charles Montault, en arrivant à Angers, y célébra les divins mystères jusqu'à ce que l'évêché et l'église Saint-Maurice furent réparés.

En 1805, vingt-un habitants du quartier Sainte-Ursule achetèrent cette chapelle pour la conserver au culte catholique ; aussi depuis cette époque il y a toujours eu une messe à neuf heures et un salut tous les mardis.

Il est facile de comprendre avec quelle douce satisfaction les Ursulines assistèrent à des offices qui se célébraient dans un sanctuaire si cher à leur cœur ; mais lorsqu'elles s'en retournaient dans leur domicile, situé dans un quartier éloigné, elles soupiraient à la pensée des beaux jours où, sans sortir de leur demeure, il leur était donné de pénétrer dans ce lieu sacré.

Elles étaient alors au nombre de cinq : les mères Michelle-Renée Loisillon, Germaine Pellé du Mény, Marguerite Besnard, Marie de Lugré, Anne Morier, dite sœur Angèle, converse. Elles avaient loué l'ancienne cure Saint-Maurice, montée Saint-Maurice, et y avaient ouvert une école que la municipalité ferma bientôt. Elles s'étaient donc vues obligées d'aller donner leurs leçons dans des maisons particulières. Peu à peu cependant elles parvinrent à ramener leurs élèves

chez elles, et le nombre de ces dernières allant toujours croissant, le besoin d'une maison plus vaste se fit sentir. Elles s'adressèrent aux acquéreurs de la chapelle, les priant de leur laisser leur ancien chœur, appelé Chœur-des-Dames. Ils répondirent qu'ils étaient heureux de rendre cette salle à ses premières propriétaires, qu'ils la leur cédaient donc gratuitement, leur permettant même d'établir une tribune entre l'église extérieure et le mur qui la séparerait du chœur des dames.

Les cinq religieuses prirent aussitôt possession de cet appartement, et chaque jour elles venaient deux fois du centre de la ville pour y faire l'école. Elles n'auraient compté pour rien leur peine si, malgré leur empressement, elles n'eussent trouvé de pauvres enfants, venues même des communes environnantes, qui, exposées aux injures de l'air, attendaient l'ouverture de la classe.

Ce ne fut que le 24 juin 1817 qu'elles purent habiter tout-à-fait ce quartier, louant leur ancienne boulangerie, petit trou qui leur parut charmant.

L'année suivante, elles achetèrent la portion du couvent contiguë à l'église, réparèrent l'ancien dortoir des novices, situé au-dessus du chœur, et recommencèrent en 1818 par le même endroit que les fondatrices en 1618.

Pour acquitter la dette qu'elles furent obligées de contracter, une ancienne domestique, désirant finir ses jours là où elle en avait coulé de si heureux, vint leur offrir 4,100 francs qu'elle avait autrefois économisés dans la maison, et auxquels elle n'avait pas voulu toucher, préférant s'imposer les plus rudes privations.

En 1825, ces bonnes mères, épuisées de travaux et

de fatigues, s'adjoignirent deux jeunes personnes, proches parentes de cinq religieuses déportées : deux Ursulines, deux Carmélites, une Calvérienne. Formées par ces excellentes directrices, ces ferventes postulantes ont transmis à celles qui leur ont succédé les traditions et les usages conventuels qu'elles avaient reçus de leurs saintes mères.

Le 50 juillet 1826, celles-ci furent autorisées du gouvernement, et le 28 septembre de la même année, elles devinrent propriétaires de la chapelle.

Cependant les jeunes personnes dont nous venons de parler soupiraient après le moment où il leur serait donné de se consacrer à Dieu par les vœux de la religion. La mère Marguerite Besnard, qui avait rempli à leur égard les fonctions de mère maîtresse, fit connaître leurs désirs à M<sup>sr</sup> Charles Montault. Le prélat accéda volontiers à leur demande, et les autorisa à faire les trois vœux de religion selon les règles de saint Augustin et l'institut de Sainte-Ursule, bien qu'elles ne fussent pas cloîtrées, leur promettant aide et protection.

Le 15 octobre 1828, fête de Sainte-Thérèse, en considération de leur tante, Carmélite, elles prirent le voile blanc, et le 21 octobre de l'année suivante, fête de sainte Ursule, elles prononcèrent leurs vœux entre les mains de M. Charles Prieur, vicaire-général, illustre confesseur de la foi catholique.

Les vénérables restauratrices du florissant monastère d'Angers parvinrent à une grande vieillesse sans en éprouver les infirmités. Pleines de jours et de mérites, elles allèrent se mêler à la céleste phalange de leur sainte patronne; comme ces glorieuses martyres, elles avaient su conquérir des palmes et des couronnes.

Le 4 mai 1845, M<sup>sr</sup> Angebault, évêque d'Angers, venant donner l'habit à deux novices et bénir des classes nouvellement construites, ratifia aux jeunes Ursulines les faveurs que leur avait accordées M<sup>sr</sup> Montault.

En 1850, elles ont achevé l'acquisition de leur ancien monastère, et maintenant elles attendent avec confiance dans la Providence divine les moyens de se cloître.

Elles sont au nombre de vingt-cinq, vingt religieuses de chœur, cinq converses. Elles ont un petit pensionnat, près de cinq cents externes, divisées en sept classes distinctes d'étude, et deux salles de travail, où les enfants peuvent apprendre tous les travaux utiles à leur position.

## MONASTÈRE DE BAZAS.



Le monastère des Ursulines de Bazas, fondé en 1652, par la vénérable mère Françoise de Cazères, sous l'épiscopat de M<sup>sr</sup> de Grille, évêque de cette ville, subsista avec édification jusqu'à la révolution française, époque de ruine et de désolation, où la religion, exilée du sol de la France, vit aussi ses nombreuses institutions de religieux et de vierges subir ses tristes destinées.

Comme tant d'autres, les Ursulines de Bazas durent quitter en pleurant la solitude qui avait protégé leurs vertus, vu couler des jours si sereins; mais, en abandonnant leur asile, ces ferventes épouses de Jésus-Christ surent conserver le trésor inappréciable du dévouement et du zèle, que quelques-unes, entr'autres la mère Marie Salviat, en religion sœur Saint-Joseph, et sœur Sainte-Marthe, religieuse converse, déversè-

rent en secret au sein même de la ville, par les saints encouragements de l'exemple et les salutaires enseignements de la piété chrétienne.

Dès que l'orage révolutionnaire put laisser entrevoir un peu de calme, les Ursulines, riches de cette vertu forte que donne l'épreuve, tentèrent des voies de réunion. En 1807, la vénérable mère Salviat vit accourir près d'elle les mères Mondiet, Téchoire, de Lansac, Espagnét, Marie Lafon, toutes désireuses de se livrer de nouveau à leurs nobles fonctions.

Pour autoriser et soutenir leur résolution, l'archevêque de Bordeaux, M<sup>gr</sup> Daviau, leur écrivit, dans sa sollicitude paternelle, une lettre dont voici l'extrait :

*Aux religieuses Ursulines réunies à Bazas.*

« Mes très-chères sœurs,

» J'ai vu avec joie votre réunion. Elle vous donne  
» les moyens d'arriver à la perfection de l'état saint  
» que vous avez embrassé; elle perpétuera votre précieus  
» institut. Elle assure à la jeunesse, surtout à  
» la classe indigente, la connaissance des vérités de  
» la foi et des principes des bonnes mœurs, l'unique  
» fondement d'une vie constamment chrétienne. Pour  
» obtenir ces heureux résultats, vous sentez que, dès  
» les premiers temps de votre réunion, vous devez  
» marcher avec zèle dans la pratique de vos règles.  
» Les communautés ne se sanctifient, ne se soutiennent,  
» Dieu ne bénit leurs travaux qu'autant qu'elles  
» se montrent fidèles à leurs saints engagements.....  
» Mon but n'est pas de vous proposer des règles nouvelles,  
» les vôtres sont sages..... Et s'il en est dont  
» les circonstances des temps rendent la pratique dif-

» ficile, et dont je doive vous dispenser, il en est aussi  
» dont il serait dangereux de vous écarter. Aucune de  
» ces règles, mes chères sœurs, dont vous ne connais-  
» siez, comme moi, l'importance, et dont vous ne  
» désiriez l'entière exécution. Je l'attends de vos bonnes  
» dispositions, sur lesquelles je compte parfaitement,  
» comme vous pouvez compter sur mon désir ardent  
» de vous être utile; je saisirai toutes les occasions de  
» vous en donner des preuves.

» Charles-François DAVIAU,

» Archevêque de Bordeaux. »

Une supérieure fut donnée à la communauté nais-  
sante; ce fut la révérende mère de Lansac, qui remit,  
au bout de six ans, sa charge entre les mains de la mère  
Téchoire. Cette digne religieuse, accablée d'années et  
d'infirmités, ne put supporter longtemps le poids d'un  
gouvernement que des circonstances fâcheuses ren-  
daient encore plus pesant. Réduite au dénuement le  
plus complet et menacée d'une dissolution prochaine,  
alors même qu'elle n'était qu'à son berceau, la petite  
famille de Sainte-Ursule de Bazas trouva dans la mère  
Salviat un solide appui. La supériorité s'offrait à elle  
non avec des honneurs, mais environnée de sacrifices  
de tous genres, aussi l'accepta-t-elle sans hésiter. Dans  
cette carrière, son âme généreuse ne cherchait pour elle  
que la croix; Dieu voulut y répandre la consolation.  
Les travaux de cette respectable mère furent bénis  
par Celui qui a toujours les yeux attachés sur les pau-  
vres et les humbles, dont toute l'espérance est en lui.  
Bientôt la communauté n'eut plus à craindre les at-  
teintes de l'extrême pauvreté, et par conséquent sa  
destruction. L'ancien monastère étant devenu la pro-

priété de l'Etat, on fit l'acquisition du couvent des Barnabites, auquel la mère Salviat ajouta plus tard une maison attenante, fit restaurer, en 1819, l'ancienne église du couvent et poser les grilles au chœur, au parloir, à la sacristie. Ces petites améliorations dans le local, d'ailleurs très-mal distribué, ne purent néanmoins réussir à lui donner une forme convenable à un établissement régulier.

La visite de deux prélats respectables vint réjouir les bonnes Ursulines de Bazas, et encourager leur excellente supérieure dans les pénibles devoirs de sa charge. Le premier fut M<sup>sr</sup> Guistiniani, archevêque de Tyr, nonce en Espagne de Sa Sainteté Pie VII, qui signala dans cette circonstance son respect singulier pour la clôture religieuse, en refusant de paraître dans l'enceinte du monastère, et en recommandant instamment à la mère Salviat de n'y laisser pénétrer à l'avenir aucun ecclésiastique. Les religieuses durent se contenter de recevoir sa bénédiction dans la cour d'entrée.

Le second fut M<sup>sr</sup> de Cheverus, archevêque de Bordeaux, qui, pour témoignage particulier de bienveillance, vint revêtir du saint habit, en 1827, deux novices de chœur : les mères Marie Bayle, depuis assistante, et Jeanne Vigneau, décédée en 1847.

Dieu qui présente tour à tour à ses élus le calice de la douleur et celui de la joie, préparait à ses pieuses servantes une épreuve bien sensible. La digne mère Salviat approchait du terme de sa course; elle avait combattu les combats du Seigneur, la couronne l'attendait. Bien des larmes furent versées sur sa tombe, et la ville entière mêla son tribut de regrets à celui de ses chères filles désolées. Sa mort arriva en 1851.

Pour succéder à la vertueuse défunte, on jeta les

yeux sur la mère Saint-Martin, ancienne religieuse de Lavalette, qui, d'abord retirée chez les Ursulines de Bordeaux, était venue s'unir, d'après les sollicitations de M<sup>sr</sup> Daviau, à celles de Bazas, où elle conduisit aussi une de ses nièces.

Le gouvernement plein de sagesse de cette nouvelle supérieure lui concilia bientôt le respect et l'affection des ses filles. Par ses soins, le couvent fit encore quelques acquisitions nécessaires à son agrandissement, et une terrasse prolongée du côté du nord put offrir une promenade commode aux religieuses et aux élèves, que la privation d'un jardin, et par suite d'exercice et d'air, faisait beaucoup souffrir.

Le grand âge de la mère Saint-Martin, et surtout de graves embarras survenus dans la communauté, engagèrent les supérieurs ecclésiastiques à accepter sa démission. On eut recours au couvent de Bordeaux pour en obtenir une supérieure dont l'expérience fût reconnue. La mère Marie-Clémentine Ouvradon, choisie pour cette difficile mission, n'eut qu'à courber la tête devant les ordres divins, que lui manifestaient encore les désirs de son évêque, M<sup>sr</sup> Donnet. Conduite par l'obéissance, elle se rend à Bazas avec le titre de supérieure provisoire. Sa présence, ses exhortations maintiennent l'harmonie, la régularité dans un moment où tout contribuait à les troubler.

Après quelques mois de séjour dans cette communauté, elle proposa une nouvelle élection, en réclamant pour elle la neutralité; mais le Seigneur a d'autres desseins sur sa généreuse épouse. Les Ursulines de Bazas ont su apprécier leur bonne mère; elles ne peuvent renoncer si vite aux bienfaits de sa tutelle, et toutes leurs voix s'unissent pour la confirmer dans sa charge.



Parfaitement résignée à toutes les dispositions de la Providence, la mère Clémentine se soumet et éloigne de son cœur le doux espoir qu'elle y nourrissait en secret, de rentrer bientôt dans sa chère maison de Bordeaux.

La première année de sa supériorité fut marquée au cachet de la croix : elle avait une grande confiance dans la vénérable mère Desclair, maîtresse des novices et assistante, qui souvent l'aidait de ses conseils. Dieu lui ôta cet appui. Dévoilant alors cette énergie de vertu si rare dans les personnes de son sexe, la mère Clémentine se fait un devoir de concentrer en elle-même sa profonde affliction, pour se livrer plus complètement au bien des âmes placées sous sa direction. La régularité laissait quelque chose à désirer; elle travaille avec courage à en rétablir tous les points, et l'obtient bientôt aussi parfaite que le peut permettre l'état du local.

Les besoins temporels de ses filles occupent aussi sa pensée. En les établissant solidement dans la vertu, elle veut leur assurer encore une existence légale qui leur permette de travailler sans inquiétude à l'œuvre de Dieu. Dans cette vue, elle entreprend toutes les démarches possibles, afin d'obtenir du gouvernement des lettres d'autorisation pour sa communauté, et l'affranchissement des droits considérables exigés après la mort de chaque religieuse. Tant de soins ne sont pas inutiles; le 26 mars 1845, la mère Clémentine a la satisfaction de voir cette affaire heureusement terminée.

Honorées de la protection particulière de leur digne archevêque, M<sup>sr</sup> Donnet, qui se plaît à aller répandre souvent parmi elles les bénédictions pastorales et les bienfaits de la religion, les Ursulines de Bazas continuent à travailler avec dévouement à la vigne du Seigneur. Leur monastère se compose actuellement de

neuf religieuses, trois novices de chœur et de six sœurs converses. Le pensionnat est peu nombreux, mais l'externat est florissant. Un très-grand nombre de petites filles pauvres viennent aussi chercher près de ces bonnes mères le bienfait de l'instruction religieuse.

**NOTICE SUR LA MÈRE SAINT-JOSEPH,**

**DANS LE SIÈCLE MARIE SALVIAT.**

Née d'une famille respectable de Bazas, en 1754, Marie Salviat reçut parmi les filles de Sainte-Ursule établies dans cette ville, le trésor précieux d'une éducation chrétienne, que plus tard elle leur rendit au centuple par la réhabilitation de leur couvent.

Dès l'âge de seize ans, se sentant appelée à une vie parfaite, elle demanda et obtint son admission au noviciat. Bientôt après, expulsée de sa retraite par la fureur révolutionnaire, elle eut à partager les disgrâces de celles dont elle avait jusqu'alors secondé les travaux.

Ursuline au milieu du monde comme dans l'habitation paisible du cloître, rien ne fut capable d'arrêter les élans de son zèle; et lorsque le règne de la terreur glaçait tous les courages, resserrait tous les cœurs, ferme, intrépide, sœur Saint-Joseph continua de se montrer la mère spirituelle de la tendre jeunesse, en dispensant autour d'elle le pain devenu si rare de l'instruction catholique. Admirable de résignation et de courage, on la vit souvent exposer ses jours, qu'elle aurait immolés volontiers pour le salut d'une seule âme.

Le flambeau pur de la foi, en guidant ses pas à travers les difficultés, lui offrait dans la pratique fervente des œuvres de miséricorde le moyen d'étancher la soif du bien dont elle était consumée, et sa charité ingé-

nieuse, universelle, embrassait avec force ces occasions précieuses.

Quel spectacle digne des premiers temps de l'Eglise ne présentait point cette humble fille, alors que, réunissant, sous le chaume obscur d'une pauvre grange, un auditoire simple, mais fidèle aux anciennes croyances de l'Évangile, attaquées de toutes parts, elle exhortait à la persévérance dans la foi et au sacrifice même de la vie pour la plus noble des causes, un peuple que l'impiété des temps cherchait à égarer.

Nous avons déjà admiré la belle conduite de la mère Saint-Joseph dans les premières années du rétablissement de son monastère; la sagesse de son gouvernement, qui arrêta cette fondation naissante sur le penchant de sa ruine; ses utiles entreprises et les regrets que sa mort édifiante sut inspirer.

Par ces courts aperçus, on peut juger que le caractère particulier de cette vénérable mère était un courage inébranlable, qu'excitaient encore les ardeurs d'un saint zèle, l'esprit de sacrifice et l'amour de la régularité.

#### LA MÈRE MARIE-ALEXANDRINE DESCLAIR.

Cette excellente religieuse fut la première novice revêtue des saintes livrées de la religion dans la nouvelle communauté de Bazas. Elle en devint une des colonnes par ses vertus éminentes et ses emplois. Les fonctions d'assistante et de maîtresse des novices qu'elle exerça longtemps, ne purent jamais l'éloigner des travaux de l'instruction, auxquels elle se consacra jusqu'à sa mort. Les élèves l'aimaient et la respectaient; ses exemples, ses leçons, les formaient à cette piété tendre et solide qui fut toujours son caractère distinctif. Chan-

ter avec ces jeunes enfants les louanges de Dieu, les grandeurs de Marie, s'appliquer à la décoration des saints autels, tels étaient ses plus doux délassements. Cet attrait pour le chant divin ne put être affaibli, même par les dernières douleurs par lesquelles Dieu purifie ceux de ses élus qu'il veut rappeler à lui; trois jours avant sa mort, on la vit assister aux vêpres de la Purification, et, le 5 février 1843, elle rendait son âme à Dieu au milieu des secours les plus abondants de la religion.

Une foi vive, une douceur inaltérable, une charité tendre, une obéissance aveugle et un zèle ardent, furent toujours ses vertus caractéristiques.

## MONASTÈRE DE BEAUGENCY.



Le monastère doit son origine à celui d'Orléans. La mère Sainte-Marie de Richon, supérieure des Ursulines de cette ville, se rendit à Beaugency, le 29 août 1629, sur les instances de M. Mignot, qui y était procureur du roi. Elle était accompagnée de six professes de chœur, une sœur converse et une novice, et fut reçue avec un enthousiasme universel.

Dieu se servit de la novice, M<sup>lle</sup> Tardif, dite sœur de Sainte-Madeleine, pour fonder la nouvelle maison. Sous sa supériorité de trente années, la communauté s'accrut considérablement, et le vaste édifice qu'elle occupa fut presque entièrement construit. Le parfum de vertu qui s'exhalait de la demeure des ferventes épouses de Jésus-Christ, y attirait sans cesse des âmes nobles et généreuses, et, pour résumer leur éloge en deux mots, nous citerons les paroles d'un saint et savant

jésuite, le père Saint-Jure. Un jour qu'il se rendait auprès d'elles, interrogé par un de ses amis sur le but de sa course : « Je vais, dit-il, à la maison des anges, et je vous assure que celle qui en a la conduite est un séraphin. »

Les Ursulines de Beaugency ne dégénérent jamais de leur première ferveur ; elles en donnèrent des preuves de tous genres pendant les deux siècles qui s'écoulèrent depuis leur fondation jusqu'à la révolution de 1793.

A cette époque, elles avaient pour aumônier M. Lemaire, jeune ecclésiastique plein de zèle et de dévouement. La persécution éclata sur lui le 21 juin 1791. Instruit qu'on devait lui demander le serment constitutionnel s'il assistait à la procession, il ne la reçut pas, selon l'usage, à la porte du couvent des Ursulines, et n'y parut point. Le lendemain il était traduit à la municipalité. Après avoir généreusement déclaré la cause de son absence, il crut devoir demander au président et aux membres de l'administration leur protection pour la communauté, en ajoutant qu'elle était absolument étrangère à ce qui s'était passé et à la conduite qu'il pourrait tenir ; mais le président lui répartit vivement : « Pour avoir notre protection, il faut la mériter. »

M. Lemaire comprit tout ce que signifiaient ces paroles. Comme saint Cyprien, il appréciait cette noble partie du troupeau de Jésus-Christ, et son cœur souffrait en pensant à la cruelle séparation dont il était menacé.

Les agents révolutionnaires étaient en effet venus demander aux religieuses l'inventaire de tous leurs biens meubles et immeubles ; puis ils leur déclarèrent que le gouvernement ne reconnaissant pas les vœux, elles étaient libres de rentrer dans le monde, qu'ils les

y engageaient même, de crainte que quelques gens mal intentionnés ne se portassent à quelque excès contre elles et ne vinssent les maltraiter. M<sup>me</sup> de la Barre, alors supérieure, était une femme d'un mérite éminent; elle sut trouver des paroles dignes de son courage et de sa vertu : « Nous n'avons point fait vœu de n'être point maltraitées et de ne point souffrir, dit-elle aux officiers municipaux, mais nous avons fait celui de vivre en communauté. Rien ne pourra nous déterminer à quitter le saint habit que nous portons, et nous resterons dans notre couvent jusqu'à ce qu'on vienne nous en arracher par la force. »

Les parents, les amis de ces généreuses Ursulines, appréhendant quelque catastrophe, les conjurèrent alors de sortir : elles refusèrent, et une novice elle-même, sœur Anne-Thérèse Boessière, répondit aux pressantes sollicitations de sa famille : « J'ai vécu avec mes sœurs dans un temps de prospérité et de paix, je leur resterai attachée dans les temps d'épreuve; leur sort sera le mien. »

Le jour fatal où ces fidèles épouses de Jésus-Christ devaient être arrachées du sanctuaire de la religion arriva enfin. Ce fut un dimanche, 12 août 1792, que les républicains vinrent les en chasser. Ces impies voulurent, en jurant et en blasphémant, enlever la statue de la très-sainte Vierge, dite Notre-Dame-de-Consolation, qui se trouvait près de la procure. Leurs efforts furent inutiles : elle était devenue pour eux d'un poids énorme. Cependant la sœur Françoise de Léry, de sainte Euphrasie, vint se jeter aux pieds de cette céleste consolatrice, et ne pouvant se résoudre à laisser son image exposée à de nouveaux outrages, elle pria un ouvrier de la maison de l'aider à l'enlever. Chose étonnante, ce que plu-

sieurs hommes furieux n'avaient pu faire, ce charitable ouvrier l'exécuta seul. Il souleva la statue et la chargea sur la voiture où étaient les effets qu'on voulut bien accorder aux religieuses. Une nouvelle et bien douloureuse épreuve les attendait à la sortie de leur monastère : on vit les enfants pauvres auxquelles elles distribuaient chaque jour, non-seulement le pain de la parole de Dieu, mais encore le pain matériel, on les vit s'armer de pierres et les leur jeter. Alors, sans doute, elles durent se rappeler ces paroles du divin Maître : « S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi. »

Soumises aux volontés du Seigneur, heureuses de souffrir pour la gloire de son nom, elles donnèrent des exemples héroïques de courage et de persévérance pendant les jours mauvais de cette malheureuse époque. Il ne leur fut pas permis de rester plus de deux ; mais si elles furent éloignées de corps, on ne put séparer des cœurs unis par la charité de Jésus-Christ.

Les unes se rendirent à Orléans, d'autres se fixèrent à Beaugency ; plusieurs sœurs converses entrèrent en service. Elles se soulageaient mutuellement : celles qui avaient plus donnaient à celles qui avaient moins. Elles pourvoaient aussi aux besoins de M. Lemaire, qui n'avait pas voulu s'expatrier, préférant la mort à l'abandon du troupeau confié à ses soins. Une sœur tourière, Louise Bizet, dite sœur Marie-Anne, s'exposa aux plus grands dangers pour le soustraire aux recherches des hommes de la révolution et pour lui porter les choses nécessaires à la vie. Depuis le mois de juin 1795 jusqu'en 1795, il resta presque toujours à Orléans, d'où il se rendait quelquefois au château de Flux, près de Beaugency. Là, après avoir entendu la confession des religieuses et avoir ranimé leur courage par ses fer-

ventes exhortations, il les faisait assister à l'auguste sacrifice, qu'il célébrait dans quelque appartement retiré; puis, il se hâtait de retourner au chef-lieu du département, afin de disparaître plus facilement dans une cité plus peuplée.

Cependant les Ursulines étaient réduites à la plus profonde misère. Bien des personnes craignaient de se compromettre en leur procurant de l'ouvrage, et il fallait souvent que sœur Rose Boucher de Saint-Alexis, et sœur Trébuchet de Sainte-Geneviève, allassent chercher dans les fermes environnantes le pain qui manquait à leurs sœurs.

Dix d'entre elles furent arrêtées pour une lettre à un ecclésiastique et incarcérées dans les prisons d'Orléans. Après trois mois de détention, elles furent rendues à la liberté. Parmi ces pieuses captives se trouvait sœur Anne Boësière, la même novice qui n'avait jamais voulu abandonner ses sœurs; aussi sa persévérance et son dévouement lui méritèrent-ils la faveur de prononcer secrètement ses vœux.

Malgré le désir qu'avaient les Ursulines de rentrer dans leur ancien couvent, elles ne purent le voir se réaliser qu'en 1807. Jusque-là, elles habitèrent dans plusieurs maisons dont elles ne pouvaient qu'à grand-peine acquitter les loyers; leur pauvreté était si grande, qu'il leur fallait mêler de haricots et de pommes de terre le blé dont elles faisaient leur pain, et, quand elles eurent racheté les bâtiments qu'occupe aujourd'hui le pensionnat, elles servirent de manœuvres, portant les pierres et les divers matériaux sur les échafauds des maçons.

Elles acquirent ensuite successivement les différentes parties de leur monastère, et, grâce au généreux dé-



voûment de M. Johannet de la Porte, elles en recouvrèrent l'entière possession le 17 de mai 1829. Elles jouissaient de l'église et du chœur depuis le 29 octobre 1828. On s'était hâté de purifier ces lieux saints où le sacrilège et la dévastation avaient exercé leurs ravages ; puis M. Lemaire, assisté de tous les ecclésiastiques de la ville et accompagné des religieuses chantant le psaume *In convertendo*, y porta processionnellement le Saint-Sacrement. Tous les magistrats et un grand nombre d'habitants de Beaugency assistaient à cette cérémonie. Tous les ans, à pareil jour, on fait un Salut solennel de réparation et l'on prie pour les bienfaiteurs.

Les Ursulines de Beaugency ont éprouvé d'une manière toute particulière la bienveillance des pontifes qui se sont succédés sur le siège épiscopal d'Orléans depuis 1807. M<sup>sr</sup> Louis-Claude Rousseau, mort en 1810, après avoir félicité M. Lemaire de l'autorisation spéciale que sa communauté avait reçue du gouvernement, ajoutait : « Vous êtes parfaitement entré dans les vues des saints fondateurs des Ursulines, en formant des classes où l'instruction soit plus étendue que celle qu'on y donnait autrefois. Quoique religieuses, ces dames ne doivent pas oublier qu'elles ont été établies pour l'éducation de la jeunesse, et qu'il leur faut par conséquent la proportionner à leur époque. » Il finissait par ces paroles, cette lettre, écrite deux jours après sa visite au couvent de Beaugency : « Si j'ai été enchanté des classes et de l'instruction qu'on y donne, une chose surtout m'a bien édifié : c'est l'union, la charité, le bon esprit qui règnent parmi les religieuses ; je regarde le jour que j'ai passé au milieu d'elles comme un des plus beaux de mon épiscopat. »

M<sup>r</sup> de Beauregard exprimait le même sentiment en 1829. « Mon voyage, écrivait-il aux Ursulines, m'a procuré la plus douce satisfaction, celle de considérer les miracles que la bonté de Dieu a opérés en faveur de votre maison, et l'esprit de soumission, de piété et de paix qui anime tous les membres de la grande famille que vous formez; il m'a fait oublier mes vieux ans et le poids de ma charge épiscopale. »

Ce vénérable prélat enrichit la communauté d'une partie des reliques de saint Aignan, évêque d'Orléans, et de saint Liphard, abbé de Meung-sur-Loire. Elle possède aussi un très-beau reliquaire de la vraie croix, donné en 1801, par notre Saint Père le Pape Pie VII, à M<sup>me</sup> Elisabeth de Luker, baronne Watrin, qui en fit présent à M. Lemaire.

Parmi les objets précieux qui furent soustraits aux recherches des révolutionnaires, se trouve un magnifique calice. Le nom des Ursulines de Beaugency et les figures des douze apôtres sont gravés sur le pied de ce chef-d'œuvre. On admire autour de la tige le bon Pasteur, saint Augustin et sainte Ursule, et autour de la coupe le lavement des pieds, l'agonie au jardin des Olives et le baiser de Judas; des figures d'anges ornent les deux anneaux qui séparent la tige de la coupe et du pied. Sur la patène, de la grandeur d'une assiette ordinaire, est représentée la descente de la croix.

Le 6 août 1829 est mémorable dans les annales de la communauté, par la bénédiction de la cloche de l'église et le discours que M. Mérault, bienfaiteur de la maison, prononça dans cette belle cérémonie. Il s'adressait à la marraine, M<sup>me</sup> d'Escoubleau, comtesse de Sourdis. « Madame, lui dit-il, que vous rappelez un beau nom à la reconnaissance de cette communauté.

Cette colonie de filles de Sainte-Ursule, envoyée ici de Bordeaux par M. le cardinal de Sourdis, qui en était archevêque, est une bonne œuvre qui honore encore aujourd'hui sa mémoire, parce que Dieu y a trouvé sa gloire, et cette ville son bonheur. Près de deux siècles se sont écoulés, et le souvenir de leur bienfaiteur est toujours dans le cœur de tous les membres de cette belle et intéressante communauté. C'est ce qui lui a inspiré, Madame, le désir d'avoir avec vous un rapport que votre piété, votre respect pour les personnes consacrées à Dieu vous rendent si agréable.

» Toute l'assemblée apprendra avec un sentiment d'admiration, que c'est le noble désintéressement d'un particulier (M. Johannet de la Porte) qui a rendu cette maison à sa première et pieuse destination. Cette magnifique chapelle était devenue une salle de danse, et les joies insensées des filles de Babylone avaient remplacé les fêtes et les cantiques des filles de Sion. On sait ce que la religion et les mœurs y perdaient...

» Quel trésor pour cette ville de posséder des filles de Sainte-Ursule ! L'éducation des jeunes personnes n'est-elle pas ce qu'il y a de plus précieux, et qui réussit mieux que les filles de Sainte-Angèle ? Qui sait mieux qu'elles achever par la prière ce qu'elles commencent par l'instruction et autorisent par l'exemple ?

» Mais l'Eglise veut que toute cérémonie pieuse soit une instruction ; nous n'en donnerons qu'une seule, qui naît de celle-là même qui nous rassemble en cet instant. C'est au son des cloches que nous sommes appelés à la prière, à la prédication des vérités éternelles et au saint sacrifice. Qu'ainsi tous, sans bruit et sans éclat, nous appelions aux pratiques de la piété, par la voix douce, mais si persuasive de nos exemples..... Que

l'on apprenne de vous, Mesdames, par votre silence même, que pour être heureux, il faut vous ressembler. Ainsi vous serez nos coopératrices, vous contribuerez au renouvellement de la foi et des mœurs. »

Cette cloche avait été donnée aux Ursulines par M<sup>lle</sup> Carpentier, leur ancienne élève, et dans la suite maîtresse de pension à Orléans.

Dieu enleva en peu de temps au monastère de Beaugency tous ceux qui le comblaient de bienfaits. M. Lemaire lui fut ravi le premier. Quand il vit arriver le moment suprême qui devait le séparer de celles qu'il nommait à juste titre ses chères enfants, il se fit conduire au milieu d'elles, leur fit entendre ces paroles du disciple bien-aimé : « Mes enfants, aimez-vous les unes les autres, » et leur développa l'excellence de cette divine vertu de charité et de toutes celles qui en sont la suite. » Soyez assurées, ajouta-t-il, que si vous êtes fidèles à garder mes avis, la divine Providence ne vous abandonnera jamais. » Puis, levant sur leurs têtes ses mains paternelles, il les bénit pour la dernière fois. Il expira le 16 septembre 1837 en prononçant ces mots : « *Propitius esto, mihi Jesu... Jesu, suscipe spiritum meum!*... Jésus, soyez-moi favorable; Jésus mon Sauveur, recevez mon âme. » Il était âgé de quatre-vingt-un ans, dont cinquante-quatre passés dans le modeste emploi d'aumônier, le préférant à toutes les charges honorables qui lui furent constamment offertes. Aussi les Ursulines ont-elles sa mémoire en bénédiction, et leurs regrets ne sont point stériles : elles s'efforcent d'imiter les vertus dont il leur donna de si beaux exemples et de si sublimes leçons. Ses funérailles se firent avec une grande pompe; tous les habitants de Beaugency déploiraient la perte qu'ils venaient de faire, les

pauvres surtout étaient inconsolables : éloge le plus expressif et le plus magnifique de son inépuisable charité. Deux ans après ce douloureux événement, M<sup>sr</sup> de Beauregard vint faire aux Ursulines de touchants adieux. Ce vénéré pontife allait au sein de sa famille terminer une longue et belle vie, et se préparer à la mort dans le silence de la retraite. En 1841 il n'existait plus.

M<sup>sr</sup> Morlot, depuis archevêque de Tours, puis de Paris et cardinal de la sainte Eglise, lui succéda. Comme son digne prédécesseur, il se montra si dévoué et si généreux envers ses chères filles de Beaugency, qu'elles sont impuissantes à exprimer toute l'étendue de leur gratitude.

Dans une de ses visites, il désira que la communauté fût représentée tous les jours à la table sainte par trois religieuses, qui communieraient en l'honneur de la sainte Trinité, afin, disait-il, de réparer autant qu'il sera en nous, l'indifférence de la plupart des hommes pour cet auguste mystère.

Cette proposition fut agréée avec bonheur, et, depuis cette époque, cette pieuse coutume est toujours observée.

M<sup>sr</sup> Morlot voulut bien encore accorder aux Ursulines, le 18 janvier 1841, une faveur qu'elles n'oublieront jamais : celle de recevoir les vœux de deux novices, l'une de Beaugency, l'autre du diocèse de Moulins. La cérémonie fut magnifique, et le discours prononcé par Monseigneur lui-même.

M<sup>sr</sup> Dupanloup s'est aussi plu à donner à la communauté de Beaugency de nombreuses marques de sa paternelle bienveillance. Elles en conserveront toujours un précieux souvenir, ainsi que de toutes les âmes nobles et généreuses dont leur divin fondateur s'est servi

pour les combler de biens : les illustres et pieuses familles de Lorges et de Luker, MM. Chaboux, Pouyat, Ménager, Huet, leurs vénérés supérieurs; MM. Brochon et Mousset leurs aumôniers. Le premier est l'auteur de l'externat, qui a été érigé en 1850; le second, dont le zèle et le dévouement pour l'instruction de la jeunesse répondent merveilleusement au but de l'institut, a rendu le pensionnat très-florissant. Pour y augmenter la piété et l'amour de l'étude, on y a établi deux congrégations : celle des enfants de Marie pour les grandes élèves, et celle des saints Anges pour les jeunes enfants.

La bonne tenue des classes, les succès des jeunes personnes qui les composent, ont valu aux Ursulines une médaille, qui leur a été décernée en 1855, par le ministre de l'instruction publique. Elle leur fut remise par M. le recteur de l'université d'Orléans, qui leur adressa les plus justes félicitations.

Plus de trois cents enfants reçoivent dans leur maison le bienfait d'une éducation chrétienne et solide, et sont réparties entre le pensionnat, l'externat et les classes; sur ce nombre, il y a quarante-six pensionnaires.

Les Ursulines ont ouvert en 1854 une souscription en faveur des enfants des classes gratuites, qui manquaient de nourriture par suite de la dureté des temps. Les habitants de Beaugency se sont empressés de répondre à cet appel de la charité, et maintenant soixante-dix petites filles participent à ce bienfait et répètent chaque matin une prière pour leurs bienfaiteurs.

Le monastère de Beaugency, vaste et solide bâtiment édifié par les soins de la vénérable mère Tardif, s'est augmenté successivement de plusieurs parties, depuis

qu'il a été rendu à sa destination. Situé en face de la Loire, sa position est des plus agréables et des plus délicieuses. Il renferme quarante professes et plusieurs novices. La révérende mère Joséphine Porget, dite de Sainte-Marie, peut à juste titre être regardée comme l'instrument fidèle dont Dieu s'est servi pour opérer le bien qui se pratique dans cette maison.

HOMMAGE DE RECONNAISSANCE OFFERT A N.-S. JÉSUS-CHRIST,

Fondateur et conservateur de la communauté des religieuses Ursulines de Beaugency

Les religieuses Ursulines de la communauté de Beaugency confessent n'être redevables qu'à Notre-Seigneur Jésus-Christ, leur seul et unique fondateur, de toutes les grâces temporelles et spirituelles versées sur leur pauvre maison depuis sa fondation jusqu'à nos jours. S'il leur est doux d'acquitter la dette de la reconnaissance envers tous leurs bienfaiteurs, connus ou inconnus, ah ! c'est que cette reconnaissance se reporte sur celui qui en fit ses dignes instruments pour les combler des dons de sa munificence, et leur donner sans cesse par cette substitution des preuves de sa paternelle tendresse. Oh ! qu'il en soit mille fois béni, ce Dieu si bon à ceux qui le craignent !

Jamais les membres de cette communauté n'oublieront tant de bienfaits, dont elles veulent faire ici un résumé fidèle, à la seule et unique gloire du divin fondateur qui daigna les leur départir ; jamais aussi elles n'attendent que de sa bonté infinie tout ce qui leur sera nécessaire dans la suite, s'abandonnant amoureux-ment aux soins de sa divine Providence. Enumérons d'abord les grâces temporelles : fondation, conservation et réhabilitation du monastère. Vos ennemis, ô mon Dieu, avaient entrepris de détruire cet asile de la

piété, mais vous avez déjoué leurs projets. Que peuvent les méchants contre vos œuvres?... Vous avez relevé votre sanctuaire de ses ruines en lui rendant son antique splendeur, et en quelque lieu de votre maison que l'on se trouve votre saint nom est béni.

Grâces spirituelles : soins vraiment touchants des pasteurs chargés de la conduite du monastère; supérieures qui se montrèrent toujours les véritables mères de celles qui étaient sous leur conduite. Ah! c'est vous, divin Jésus, qui gouverniez par elles. Celle qui est aujourd'hui à notre tête, n'est-elle pas un de vos dons les plus signalés? Son zèle et son généreux dévouement nous comblent de bonheur. Oh! combien vous les avez multipliées ces preuves de votre amour en faveur de vos enfants de prédilection! Heureuses qu'elles sont d'observer leur règle comme dans la primitive ferveur de l'ordre, vous leur donnez sans cesse le pain de votre divine parole, et la manne sacrée qui inspire le courage nécessaire pour persévérer dans le saint état qu'elles ont embrassé. Oh! oui, divin Sauveur, elles s'efforceront de plus en plus d'en acquérir la perfection, afin de posséder dans le ciel celui qui, sur cette terre d'exil, est l'objet de leur foi et de leur amour. Vous aimez et vous faire aimer, telle est et sera toujours la plus douce de leurs occupations.

## MONASTÈRE DE BLOIS.



LE monastère des Ursulines de Blois fut fondé l'an 1624. Deux hommes recommandables par leur noblesse, leurs qualités personnelles et leur dévouement à la religion, M. Courtin, dont la famille s'est perpétuée jusqu'à ce



jour sous le nom de Courtin de Clénor, et M. Leroux, dont la descendance est éteinte depuis longtemps, furent les instruments dont la Providence se servit pour la fondation de cette œuvre. M<sup>me</sup> Courtin, dans un voyage fait à Moullins, en 1621, ayant vu passer de jeunes filles dans la rue avec un air très-modeste et très-recueilli, marchant deux à deux en silence, s'informa de ce qu'étaient ces enfants, et ayant su qu'elles sortaient des classes de religieuses Ursulines, nouvellement établies dans cette ville, elle voulut voir cette maison. Singulièrement édifiée de la tenue des élèves, ainsi que des moyens que l'on prenait pour les porter à la piété; frappée en même temps des avantages qui devaient en résulter pour la société, elle ne fut pas plutôt de retour chez elle, qu'elle pressa son mari de faire tous ses efforts pour procurer un pareil établissement à la ville de Blois.

M. Courtin et M. Leroux s'entendirent dans ce but, et ils demandèrent l'acquiescement du conseil de ville au projet qu'ils avaient formé. Cette démarche ayant réussi, ils écrivirent à la révérende mère de Goffreteau, supérieure de la maison de Poitiers, qui devait aller à Orléans pour une fondation, et ils la prièrent de s'arrêter à Blois à son retour. Elle y consentit volontiers.

Ces messieurs lui firent part de leur projet, et ils lui demandèrent des religieuses pour fonder une communauté à Blois. En même temps M. Courtin, qui déjà avait acheté, à ce dessein, une maison située à l'extrémité du Bourg-Neuf, la céda par acte notarié à la mère de Goffreteau. Le contrat fut également passé pour l'admission, comme sœur de chœur, de la fille de M. Leroux, à condition qu'elle irait faire son noviciat à Or-

léans , en attendant que la maison de Blois fût fondée. La mère de Goffreteau retourna à Poitiers, et M. Leroux conduisit sa fille à Orléans, quoiqu'elle n'eût que treize ans et demi. Tout cela se passait au mois de juin 1622.

La maison de Poitiers, qui venait de faire une fondation, n'avait pas assez de sujets pour en entreprendre sitôt une nouvelle : c'est pourquoi la mère de Goffreteau consentit à ce que la mère de Boyard, supérieure à Orléans, fit elle-même la fondation de Blois, et prit des filles de sa maison. Cette religieuse fit un voyage à Blois en 1624 ; elle y acheta une nouvelle maison joignant celle que la mère de Goffreteau avait acquise, et elle fit commencer les travaux d'appropriation. Cela toutefois paraissait demander encore du temps. D'un autre côté, les personnes qui s'intéressaient à cette œuvre, témoignant un ardent désir de la voir exécuter de suite, on loua une autre maison dans la ville, pour servir d'habitation provisoire, et le 2 novembre la mère de Boyard y installa quatre religieuses. L'ordonnance de M<sup>sr</sup> d'Etampes, évêque de Chartres, autorisant cette fondation à Blois, qui faisait alors partie de son diocèse, est datée du 25 octobre de cette même année 1624.

Les quatre religieuses étant toutes trop jeunes pour choisir entre elles une supérieure, elles élurent la mère de Liet, professe de Bordeaux, pour lors à Saumur, et âgée de 26 ans. Elle fit tant de bien à la communauté, et les religieuses lui furent tellement attachées, qu'elles la nommèrent quatre fois de suite supérieure : M<sup>sr</sup> d'Etampes, ayant cru devoir céder à leurs instances pour permettre cette dérogation à la règle, en raison des besoins d'une communauté naissante. Après le quatrième triennal, les religieuses demandèrent en-

core la permission de la continuer, mais cette fois M<sup>re</sup> d'Etampes refusa, et on élut la mère Courtin, fille du fondateur. Elle était âgée de vingt-six ans et avait neuf ans de profession. La mère Leroux lui succéda.

Nous avons dit que la communauté s'était d'abord établie dans un local provisoire. Elle y resta quatorze mois. Alors la maison acquise par les mères de Gofreteau et de Boyard étant prête, les religieuses y furent conduites, comme en triomphe, par les personnes les plus honorables de la ville. On bénit solennellement la chapelle, et la mère de Liet voulut qu'elle fût dédiée, ainsi que le monastère, au mystère de l'Incarnation.

La communauté se trouvait extrêmement pauvre des biens de ce monde, mais très-riche de ceux du ciel. On pourra en juger par les extraits suivants des *Annales* que l'on a eu le bonheur de conserver jusqu'aujourd'hui.

« En réfléchissant sur la conduite de la divine Providence à l'égard de notre établissement, nous reconnaissons devoir une éternelle reconnaissance à la bonté infinie de Dieu, qui a mené à bonne fin de si petits commencements. La mère du Saint-Esprits'est trouvée chargée, au bout de quelque temps, de dix-sept religieuses, sans avoir aucun fonds pour leur entretien. Notre bon Dieu s'est servi de sa prudence et de son économie pour nous faire subsister, en sorte que notre pauvreté n'a été connue que de Dieu et de nous. Mais nous l'avons éprouvée avec tant de joie et de satisfaction d'esprit, que la douceur des biens spirituels nous rendait insensibles aux privations corporelles.

» Pour en laisser une idée à celles qui viendront

» après nous, nous leur dirons que, pendant plusieurs  
» années, nous n'avons eu qu'un petit feu à la cuisine.  
» Après les grâces, les novices qui, dans les plus  
» grands froids, n'avaient pas encore vu le feu, al-  
» laient se chauffer en disant les litanies et le *Mise-*  
» *rere*. Elles faisaient ensuite place aux professes qui,  
» après quelques instants, se retiraient pour laisser les  
» sœurs converses faire leur office et ôter les tisons  
» qui n'étaient pas encore brûlés. Souvent même le  
» bois nous a manqué entièrement pour entretenir ce  
» feu.

» Pour coucher on avait une simple paille sur des  
» tréteaux, avec une pauvre petite couverture et  
» point de rideaux. La nourriture était à l'avenant :  
» par exemple, un simple potage et un morceau de  
» beurre aux jours maigres. On passait le carême sans  
» poisson, à moins que l'on n'en reçût en aumône. »

L'an 1651, la peste, jointe à la famine, exerça des ravages affreux à Blois et dans les environs. Le fléau sévissant tout autour du monastère, toute la communauté, excepté six religieuses, se retira à la campagne, par ordre exprès de l'évêque de Chartres. « Notre ré-  
» vérende mère, disent les *Annales*, nous fit vivre dans  
» ce lieu avec la même régularité que dans la clôture.  
» Le matin après le *Veni, Creator*, dit dans la cha-  
» pelle, nous allions faire oraison dans la garenne, au  
» pied de quelque chêne. Nous revenions en proces-  
» sion, disant notre rosaire, puis l'office que nous al-  
» lions achever à la chapelle. Le grand air nous ouvrait  
» l'appétit, mais la cherté du blé faisait que l'on nous  
» donnait le pain par mesure. Pendant la récréation,  
» nous allions toutes ensemble dans la forêt chercher  
» des pommes d'aigre (fruit sauvage) que l'on faisait

» cuire à l'eau, dans un chaudron, et dont chacune  
» était fort contente d'avoir une bonne portion. »

L'épidémie ayant cessé dans la ville, les Ursulines revinrent dans ce qu'elles appelaient leur aimable couvent. Ce n'était cependant qu'une maison incommode et qui fut bientôt tout-à-fait insuffisante. En effet, la communauté prit un tel accroissement qu'elle était composée, en 1655, de 45 religieuses de chœur, 7 converses et 3 novices. Il en résultait une indispensable nécessité de bâtir et on résolut de commencer. Un religieux Feuillant, Dom Louis de Saint-Bernard, qui passait pour habile architecte, voulut bien faire les plans et devis, et se charger de la direction des travaux. Il y avait une carrière dans l'enclos de la communauté, à une certaine distance du lieu où devait être le nouveau bâtiment : on commença, dès cette année 1655, à en extraire de la pierre. On nous saura gré de faire connaître, à ce sujet, une particularité intéressante, conservée en ces termes dans les *Annales* :

« Le désir de voir travailler au bâtiment engagea nos  
» sœurs à apporter quelques pierres lorsqu'elles allaient  
» à la promenade. Elles en prirent ensuite de plus  
» grosses qu'elles mirent sur une civière. Quelques per-  
» sonnes ayant su cela nous donnèrent un âne que l'on  
» chargeait de pierres et que chacune conduisait à son  
» tour. Enfin l'on fit faire une petite charrette que l'on  
» traînait à quatre et à six, et dans laquelle nos sœurs  
» ont amené toute la pierre du grand corps de bâti-  
» ment avec un courage non pareil. Les mères du Clu-  
» zeaux, du Liandon, Marie de Moulins, et Catherine  
» Chauvel en étaient les piliers et *boute-en-train*.

» Elles eurent ensuite le courage d'emporter avec  
» des hottes les terres qu'il fallut ôter pour baisser la

» boulangerie et l'escalier, de décharger les voitures de  
» carreaux et d'ardoises, et de faire beaucoup d'autres  
» travaux de ce genre. »

La première pierre de cette construction fut posée par la duchesse d'Orléans, Marguerite de Lorraine, au mois de mars 1656. Ensuite le bâtiment fut béni par M<sup>sr</sup> de Neuville, évêque de Chartres, après Pâques de l'année 1659. Six religieuses, après avoir reçu la bénédiction de la supérieure, allèrent d'abord s'installer dans les nouvelles cellules; les autres n'occupèrent les leurs que successivement, à mesure que les lits neufs étaient prêts. « Quand il en venait une, disent les *An-*  
» *nales*, les premières la recevaient cordialement, en  
» chantant *Ecce quam bonum*, et notre révérende  
» mère y venant la dernière, fut reçue avec un *Te*  
» *Deum*. Alors toutes les cérémonies cessèrent. »

A peine avait-on commencé cette construction, qui devait endetter considérablement la maison, qu'une jeune personne fort riche, et âgée seulement de quinze ans, nommée Antoinette de Boisrenard, demanda à entrer au noviciat. Ses parents, tout en ne consentant qu'avec beaucoup de peine à ses désirs, donnèrent d'abord quinze mille livres à la communauté, en attendant sa dot. On voulut, en conséquence de ce don, conférer par acte authentique le titre de bienfaitrice à la jeune novice, mais elle y opposa un refus invincible. Son humilité était si grande, rapporte sa notice, que si on lui rendait quelque service qui eût l'air d'une préférence, elle rougissait aussitôt. Le plus grand plaisir qu'on pût lui faire était de l'employer à des occupations humiliantes, comme à balayer. Quoiqu'elle joignît à cette humilité une ferveur angélique, elle s'estimait si indigne d'être religieuse, qu'elle craignait beaucoup

qu'on ne la renvoyât. Elle mourut dans ces heureuses dispositions dix-huit mois après sa profession.

La construction du monastère fut suivie, environ dix ans après, de celle de la chapelle. Voici comment les *Annales* racontent la pose de la première pierre : « La » résolution ayant été prise, au mois de septembre » 1665, de bâtir notre chapelle, nous allâmes cher- » cher dans l'étable de Bethléem, Jésus, Marie et » Joseph : ayant trouvé heureusement une pauvre fa- » mille dont la mère avait nom Marie. Le père était » moribond et le pauvre petit enfant tout nu. Nous le » fîmes habiller pour poser la première pierre, et on » lui rendit, en cette circonstance, tous les honneurs » que l'on avait rendus à M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans, » lorsqu'elle posa la première pierre du couvent. On » se servit, comme alors, de la truelle d'argent et de la » seille dorée. Aussi nous n'avons considéré dans cette » action que l'honneur que nous voulions rendre à la » sainte Famille. Cet enfant n'était âgé que de vingt- » trois mois. »

Lorsque l'on bénit cette nouvelle église, on y transporta le Saint-Sacrement en grande pompe. Tout le chemin qui conduisait de l'ancienne chapelle à celle-ci était tendu de tapisseries, et MM. les membres du présidial, ainsi que ceux du corps de ville, accompagnèrent le Saint-Sacrement en tenant chacun un cierge à la main.

Ce fut vers ce temps que les Ursulines de Blois reçurent des lettres de fondation royale, à la charge de chanter tous les ans une grand'messe le jour de Saint-Louis. On peut dire que cette faveur accordée à la communauté de Blois était justifiée par le bien qu'elle avait fait, l'intérêt qu'elle avait su inspirer à la ville,

et surtout par les sujets remarquables qui s'étaient rencontrés dans son sein. Les *Annales* que nous avons déjà citées renferment des notices extrêmement intéressantes sur un grand nombre de religieuses, parmi lesquelles plusieurs ont été des femmes d'un mérite supérieur, tant sous le rapport de la piété que sous celui des talents et de la capacité.

Une de celles qui ont laissé le souvenir le plus précieux et le plus durable a été la première sœur converse de l'établissement, Marie Legrand, dite de l'Assomption, née à Blois, entrée au couvent l'an 1624, et morte l'an 1655. Elle avait donné une telle idée de sa sainteté, que l'on fit pour elle ce qui n'a été pratiqué pour aucune autre, pas même pour les supérieures qui ont rendu le plus de services à la maison : l'on fit faire son portrait après sa mort, et on le conserve encore aujourd'hui. Sa vie, telle qu'elle a été écrite par l'une de ses dernières supérieures, formerait un volume de quelques centaines de pages. Nous désirons que l'on exécute le projet de la rendre publique, ainsi que plusieurs autres notices qui ne pourront que servir utilement à ranimer ou à conserver l'esprit de sainte Angèle parmi ses filles.

Afin de donner une idée de l'intérêt qui peut s'attacher à ces notices, nous transcrivons ici quelques extraits de la vie de la sœur de l'Assomption, que l'on a bien voulu nous communiquer.

« Elle s'était fait, pour examiner sa conscience, une  
» méthode si précise, et à la fois si détaillée, que,  
» dans la moindre imperfection, elle remarquait plusieurs  
» circonstances dont elle prenait note par écrit,  
» afin de s'en rendre compte. Nous nous contenterons de  
» faire connaître sa méthode pour la présence de Dieu :



» exercice auquel elle était si fidèle, qu'elle n'en était  
» pas distraite un seul moment.

» 1°. Au commencement de chaque action elle com-  
» muniait spirituellement et implorait l'assistance de  
» la sainte Vierge, de son bon ange et de ses saints  
» protecteurs.

» 2°. Elle regardait toutes les créatures et elle-même  
» comme les instruments dont Jésus-Christ se sert pour  
» opérer ses merveilles, et elle rapportait à ce divin  
» Sauveur tout ce qu'il y a de bon dans ses œuvres.

» 3°. Elle faisait ses actions avec la plus grande per-  
» fection possible, considérant que Dieu la regardait  
» actuellement, et, qu'en agissant, elle devait s'unir à  
» Jésus-Christ pour participer à ses mérites.

» 4°. Elle était convaincue d'une manière si actuelle  
» d'accomplir la volonté de Dieu, qu'elle examinait  
» chaque action pour voir si elle était conforme à celles  
» de Jésus humanisé, pour baigner toutes ses pensées,  
» paroles, actions et regards inutiles dans le sang de  
» Jésus-Christ.

» 5°. Elle remerciait Dieu actuellement, autant qu'il  
» lui était possible, de chaque bienfait.

» 6°. Elle regardait tous les ordres qui lui étaient  
» donnés, comme venant de Dieu; elle regardait ses  
» supérieurs comme Jésus-Christ, leur parlant et leur  
» répondant avec le même respect.

» 7°. Elle regardait tous les événements comme pré-  
» vus par Dieu de toute éternité, afin d'adorer sa  
» conduite en toutes choses.

» 8°. Elle implorait l'assistance de Dieu à chaque  
» mouvement pénible..... »

.....  
» Il n'y a sorte de mortifications rigoureuses qu'elle

» n'ait pratiquées. Pendant plusieurs années elle a couché sur une planche qu'elle mettait sous son drap, pour que personne ne s'en aperçût. Les haïres, ceintures, disciplines lui étaient ordinaires. Toutes les fois qu'elle s'éveillait pendant la nuit, elle se jetait à genoux pour adorer le mystère de l'Incarnation, et cela aussi bien l'hiver que l'été. Elle avait tant d'horreur de la vanité et elle en appréhendait tellement la tentation, qu'elle faisait tout son possible pour que son austérité ne fût connue que de ses supérieurs, auxquels elle rendait un compte exact des effets que ses pénitences produisaient en son âme. »

Voici un compte-rendu de ses impressions, écrit de sa main :

« Notre révérende et chère mère, je vous expose les désirs de mon cœur, afin qu'il vous plaise en juger. Ce sont les mêmes que je vous ai déjà communiqués, savoir : le désir véhément de souffrir quelque confusion publique, afin que, détournée de toute créature, j'aïlle droit au Créateur. Si je ne repoussais ces désirs, ils ne me laisseraient presque jamais en repos : c'est pourquoi je vous prie de voir si c'est Dieu ou la nature qui agit. Si je me voulais croire, souvent je me jetterais à vos pieds et vous supplie rais de m'exposer à toutes sortes d'humiliations. L'impétuosité avec laquelle ces désirs m'agitent est quelquefois telle que, si j'étais alors devant vous, je vous dirais : Notre chère et bonne mère, considérez que la terre que Dieu vous donne à cultiver, c'est-à-dire mon âme, ne manque d'apporter des fruits que faute d'être exercée ; et afin de ne pas demeurer en mes mauvaises habitudes, je vous prierais, prosternée à vos pieds, comme je le fais, si c'est l'esprit de

» Dieu qui me pousse, de me faire recommencer mon  
» noviciat, et pratiquer ce que doit faire une bonne  
» novice, pour être bonne religieuse.

» J'ai de grands remords qui m'accusent d'ingrati-  
» tude pour les grâces que Dieu me fait, pour quatre  
» principalement. La première, est la sainte commu-  
» nion, qui m'oblige à une grande pureté; la seconde,  
» celle qu'il me fait en m'avertissant intérieurement  
» de mes plus petites fautes; la troisième, les bons dé-  
» sirs dont il me prévient; la quatrième, les disposi-  
» tions qu'il me donne dans les occasions de pratiquer  
» quelque vertu. Toutes ces grâces m'affligent quand  
» je me considère moi-même; et, d'un autre côté, elles  
» me consolent, parce que ce sont autant de signes de  
» l'amour que Dieu a pour moi. Je crains d'en abuser  
» et de ressembler à ces fruits de Gomorrhe, beaux en  
» dehors, et n'étant que poussière et corruption au  
» dedans. J'ai toutefois un grand désir de faire la vo-  
» lonté de Dieu. Je me jette à vos pieds, comme aux  
» pieds de Jésus-Christ, sachant que toutes ses volontés  
» pour moi sont dans la vôtre. Je vous conjure donc,  
» au nom de Jésus-Christ et de la sainte Trinité, dont  
» vous portez le nom, de m'aider et de ne négliger  
» aucun moyen pouvant servir à ma perfection, quel-  
» qu'amer qu'il soit. J'accepterai tout, avec la grâce  
» de Dieu, en laquelle je mets toute mon espérance.

» J'ai mille obligations à votre charité, mais Dieu  
» sera votre récompense. Hélas! notre chère mère, ou  
» plutôt mon cher Jésus en terre, prenez pitié de moi  
» au milieu de mes combats qui sont très-grands. »

L'an 1652, des troupes qui séjournèrent à Blois pen-  
dant les guerres de la Fronde, y commirent les plus  
horribles excès. On vint dire au couvent que les églises

avaient été profanées, le Saint-Sacrement foulé aux pieds, et que trois hosties avaient été rachetées vingt sous pièce par un curé de la ville. Un autre jour on vint dire que les soldats avaient jeté le Saint-Sacrement dans la mangeoire de leurs chevaux. A ces nouvelles, la sœur de l'Assomption entra dans d'inexprimables transports de douleur et d'amour pour son Dieu. Comme on craignait en outre que la ville ne fût mise au pillage et les religieuses laissées à la brutalité des soldats, elle proposa une neuvaine de processions pour apaiser la colère de Dieu. La supérieure y consentit et chargea cette bonne sœur de faire à haute voix une prière à la sainte Vierge, au nom de la communauté; elle s'en acquitta dans un style qui parut beaucoup au-dessus de sa portée et de son langage ordinaire. Elle demanda ensuite, dans le courant de la neuvaine, la permission de faire une amende honorable au Saint-Sacrement, avec un voile blanc sur la tête, une corde au cou et un cierge à la main. Elle improvisa cette amende honorable de manière à faire fendre les cœurs, dit l'auteur de sa vie. Nous regrettons que la longueur des différentes prières qu'elle prononça dans cette circonstance et qui furent mises sur-le-champ par écrit, de la main des religieuses, ne nous permette pas de les reproduire. Il en est de même des circonstances de sa mort. Nous en rapporterons une seulement que la mère Leroux, alors supérieure, et qui a écrit sa vie, raconte en ces termes :

« Voyant qu'elle était si affaiblie, et que nous allions  
» bientôt perdre ce précieux trésor, toutes les religieu-  
» ses désirèrent lui faire baiser leur crucifix et leurs mé-  
» dailles; mais je craignis que le démon ne prît de là  
» occasion de la tenter de vanité ou d'orgueil, quel-  
» qu'éloignée qu'elle fût de pareilles pensées : c'est

» pourquoi j'eus recours au moyen que voici. Je lui  
» dis qu'elle devait se regarder comme ayant de grandes  
» obligations à la communauté, que non-seulement  
» chaque religieuse lui avait rendu beaucoup de ser-  
» vices, depuis qu'elle était dans la sainte religion,  
» mais que, dans ce moment, elles désiraient toutes lui  
» en rendre encore; qu'à la vérité elles ne pouvaient  
» pas lui donner des soins corporels, puisque les infir-  
» mières en étaient seules chargées, mais que, par un  
» excès de bonté et de charité pour elle, elles désiraient  
» être utiles à son âme, en lui souhaitant le fruit et le  
» mérite des indulgences attachées à leur crucifix et  
» à leurs médailles; que pour cet effet elles allaient lui  
» faire baiser ces objets. Aussitôt elle témoigna la plus  
» vive reconnaissance. Eh! mes bonnes et très-chères  
» mères, s'écria-t-elle, est-il possible que votre charité  
» soit si grande envers une si chétive, si pauvre et si  
» misérable créature! moi qui n'ai jamais été dans votre  
» maison que comme un zéro. Puis se retournant vers  
» moi: Mon Dieu! ma très-chère mère, que j'ai de  
» grandes obligations à la communauté!

Nous pourrions faire connaître bien d'autres notices qui ne sont guère moins édifiantes que celle de la sœur de l'Assomption, mais le cadre que nous nous sommes tracé ne nous le permet pas. Au reste, l'on peut dire que la communauté de Blois paraît avoir été constamment riche en sujets distingués et joignant une grande capacité aux vertus religieuses, car plusieurs maisons lui demandèrent des supérieures. Il est, en outre, arrivé plusieurs fois que des religieuses de ce monastère furent choisies par les évêques de Chartres et nommées d'office supérieures dans des maisons de leur diocèse, où des difficultés avaient rendu cette mesure nécessaire.

Les Ursulines de Blois furent inaccessibles aux influences jansénistes, même dans les plus mauvais jours, à l'époque où cette secte exerça le plus de ravages. L'idée que l'on avait de la solidité de leur foi leur attira un témoignage de confiance aussi pénible qu'il était honorable. Louis XIV ayant résolu de disperser les religieuses indociles de Port-Royal en différentes communautés, la mère Louise du Mesnil, abbesse de ce monastère, la plus opiniâtre et la plus dangereuse de toute la maison, fut envoyée à Blois et confiée aux Ursulines, moyennant une pension annuelle de 500 livres. Elle y demeura six ans sans vouloir se soumettre à l'Eglise. Par conséquent, elle passa ces six années sans recevoir aucun sacrement.

Lorsqu'on la vit sur le point de mourir, on redoubla de prières, de zèle et d'efforts pour lui ouvrir les yeux, mais tous les moyens furent inutiles. M<sup>sr</sup> de Berthier, premier évêque de Blois, lui envoya un de ses grands-vicaires, il vint ensuite lui-même et ne réussit pas mieux. Le confesseur de la maison continua ses instances jusqu'au dernier moment et n'obtint rien. Elle mourut dans son opiniâtreté le 16 mars 1716, âgée de soixante-sept ans. On l'enterra sans cérémonies dans l'ancien cimetière de la communauté. On peut dire cependant que les Ursulines, bien loin de l'aigrir par leurs procédés, la traitèrent avec tous les égards convenables. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire cette phrase des *Annales* : « Elle a passé chez nous six ans et quelques » mois, pendant lequel temps nous aurions eu sujet » d'être charmées de sa conduite, si elle n'avait point » persévéré dans sa rébellion aux ordres de l'Eglise » et porté son entêtement jusqu'au dernier moment de » sa vie. » Il est clair que les Ursulines n'auraient pas

trouvé sa conduite charmante, si, de leur côté, elles n'eussent pas eu, à son égard, des procédés gracieux.

La communauté de Blois avait alors pour supérieure la révérende mère Marie-Madeleine Tubert de la Croix, personne de beaucoup de mérite et d'une capacité remarquable. Cette religieuse se fit particulièrement estimer de la reine Casimire de Pologne, veuve de Jean Sobieski, à laquelle Louis XIV avait donné asile dans le château de Blois. Le comte de Béthune, neveu de cette princesse, l'accompagnait dans ses voyages et avait auprès d'elle la qualité d'ambassadeur du roi de France. Elle fut reçue à Blois avec tous les honneurs dus à une tête couronnée. Comme elle avait beaucoup de piété, disent les *Annales* des Ursulines, elle commença par rendre ses devoirs au Souverain du ciel, en visitant toutes les églises de la ville et particulièrement les communautés de femmes. Elle choisit, pour faire cet honneur aux Ursulines, le jour de Sainte-Ursule, leur patronne, 21 octobre 1714. Comme c'était sa première visite, toute la communauté alla la recevoir à la grande porte, avec les grands voiles et la croix levée. On la conduisit en chantant le *Te Deum*, et, à l'entrée du chœur, la supérieure lui présenta le goupillon. La princesse se mit à genoux sur un carreau de velours et un prie-Dieu, préparé exprès. Après le *Salut* on la conduisit à la grande salle de communauté, où la supérieure la complimenta au nom de toute la maison, après quoi toutes les religieuses allèrent lui baiser la main. Elle accepta une collation, pendant laquelle elle témoigna la plus grande bienveillance pour la communauté, promettant bien que cette visite ne serait pas la dernière. Elle ne dissimula pas, au reste, qu'elle avait été flattée des honneurs qu'on lui avait faits, et elle fit compli-

ment aux religieuses sur les manières convenables et distinguées avec lesquelles elles savaient recevoir une visite.

Elle fut fidèle à sa promesse et réitéra plusieurs fois ses visites dans la suite, mais sans appareil ni cérémonies. Souvent elle envoyait la princesse, sa petite-fille, passer le temps de la récréation avec les jeunes religieuses. La reine étant morte le 29 juillet 1716, la jeune princesse quitta Blois pour aller auprès de son père, Jacques Sobieski; mais, avant de partir, elle vint faire une dernière visite aux Ursulines. On conserve une lettre adressée à la mère Tubert par la reine Casimire, avec le cachet à ses armes et sa signature autographe.

Nous ne voyons pas que rien d'extraordinaire se soit passé aux Ursulines depuis cette époque jusqu'à la révolution de 1789. Elles continuaient à posséder la confiance des familles les plus honorables et les plus pieuses. Elles se recrutaient dans toutes les classes de la société; mais de telle manière, qu'une fois religieuses, elles formaient une famille parfaitement unie, où l'inégalité d'extraction, de fortune, de condition, etc., disparaissait entièrement. Chaque page des *Annales*, en quelque sorte, atteste cette union et la cordialité qui régnait dans la communauté. Bien des âmes furent attirées et gagnées à Dieu par la puissance que ces vertus ne manquent jamais d'exercer. Entre plusieurs exemples nous choisirons le suivant qui n'est pas sans intérêt:

La mère Tubert de la Croix, dont nous avons parlé plus haut, était issue d'une excellente famille de Blois, mais elle était d'abord mondaine, légère, étourdie. Liée avec une compagne qui lui ressemblait, sous ce rapport, elle avait tout à craindre pour son salut, si Dieu n'avait pas veillé miséricordieusement sur elle,



d'autant plus que sa notice donne à entendre qu'elle avait perdu ses parents, ce qui devait la mettre plus en liberté de se laisser aller à la légèreté de son caractère. Un jour (M<sup>lle</sup> Tubert avait alors seize ans) son amie lui dit : Je voudrais bien savoir ce qui se passe dans un couvent. — Et moi aussi. — Allons passer trois mois aux Ursulines, nous dirons que nous voulons être religieuses, on nous recevra au noviciat, puis nous nous dégoûterons de la vie cloîtrée et nous sortirons. Nos deux têtes légères exécutent leur projet, et tout se passe d'abord comme elles l'avaient prévu. Mais quand elles virent l'intérieur de cette société si différente de celle du monde, quand elles furent témoins de cette union étroite, de cette amitié si vraie qui régnait entre les religieuses, quand elles eurent sous les yeux ces prévenances mutuelles, cette cordialité si douce dont elles n'avaient vu l'exemple nulle part, elles éprouvèrent un sentiment auquel elles avaient été loin de s'attendre. Elles comprirent qu'elles avaient joué avec du feu, mais avec un feu qui, au lieu de les brûler, échauffait doucement leur âme. M<sup>lle</sup> Tubert comprit surtout, disent les *Annales*, ce que Dieu voulait d'elle, et elle ne pensa plus qu'à répondre à la grâce de sa vocation par la pratique de toutes les vertus religieuses.

C'est ainsi que les Ursulines gagnaient les âmes; c'est ainsi que leur nombre s'augmenta de manière que la communauté était composée de plus de soixante religieuses de chœur, cinquante ans après la fondation. Ce nombre resta à peu près le même jusqu'au milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, mais à partir de cette époque, le nombre des vocations diminua. L'irréligion pénétrait dans la classe élevée, et partout l'on commençait à pressentir les événements qui devaient se passer bientôt. Aussi,

lorsque la révolution éclata, il n'y avait plus que trente, tant religieuses de chœur que sœurs converses. Nous allons maintenant raconter les tribulations qu'elles éprouvèrent à cette malheureuse époque.

Le 9 août 1790 on fit l'inventaire de tous les biens, meubles et immeubles, qu'elles possédaient : deux commissaires ayant été nommés à cet effet par le directoire du district de Blois. Le 6 janvier 1791 elles reçurent ordre, de la part des officiers municipaux, de donner un état exact des noms et de l'âge de chaque religieuse, après quoi on ferma le pensionnat et les classes externes. Au mois d'avril suivant, M<sup>sr</sup> de Thémines, évêque de Blois, fut obligé de s'expatrier, et les prêtres catholiques ne pouvant plus célébrer dans les églises et chapelles publiques, les Ursulines furent deux mois et demi sans messe ni sacrements. Un prêtre constitutionnel disait tous les jours la messe dans leur église, mais aucune religieuse n'y assistait. Quelquefois il venait les surprendre pendant leur office, et aussitôt elles quittaient le chœur et allaient achever leurs petites heures dans une salle. Voyant leur fermeté inébranlable, il se lassa et ne reparut plus.

Dans cet intervalle, un décret rendu par l'Assemblée constituante, le 7 mai 1791, avait révoqué la mesure du 4<sup>er</sup> avril précédent, et proclamé la liberté illimitée des cultes. En conséquence, les prêtres catholiques purent recommencer à dire la messe aux Ursulines. Les pauvres filles ne s'en attendaient pas moins d'un jour à l'autre à de nouvelles vexations. En effet, le 4 juillet suivant, des envoyés de la municipalité se présentèrent pour enlever leurs cloches. Or, ce même jour, l'une d'entr'elles, âgée de soixante-quatorze ans, passait à une vie meilleure. Malgré le trouble et l'embarras qui

devait résulter d'une pareille circonstance, elles essayèrent la résistance et se barricadèrent dans leur maison ; mais la garde nationale, en armes, arriva aussitôt et menaça d'enfoncer les portes et de livrer les religieuses aux insultes de la populace. Il fallut bien céder et même laisser entrer cette garde qui ne sortit du couvent qu'après que les cloches eurent été enlevées. Les religieuses placèrent alors une petite clochette dans l'escalier, et elles s'en servirent pour sonner les exercices et la messe, quand elles pouvaient en avoir une.

Les mesures persécutrices se succédant sans cesse, la municipalité fit fermer l'église du couvent le jour de la Trinité 1792 : alors les religieuses dressèrent un autel dans le chœur contre la grille, et les prêtres vinrent y célébrer les saints mystères le jour de la Fête-Dieu. Ils continuèrent ensuite jusqu'aux approches de l'Assomption, époque à laquelle ils furent obligés de se cacher ou de fuir pour sauver leur vie.

Il est inutile de faire aucune réflexion sur le courage que montrèrent les Ursulines dans des circonstances si propres à déconcerter de pauvres filles sans défense.

Enfin, le 1<sup>er</sup> octobre de la même année, elles furent obligées de sortir de leur maison, en habits séculiers. La plupart se retirèrent dans leurs familles ; d'autres furent reçues chez les tourières, qui avaient pris un logement en ville et soignées par elles. Celles qui ne purent trouver d'asile nulle part, louèrent des chambres et travaillèrent pour gagner leur vie. Elles faisaient des chemises pour la troupe, et gagnaient douze sous par jour ! mais il fallait pour cela qu'elles travaillassent même en prenant leur repas. Elles allaient elles-mêmes au marché, achetaient un chou et faisaient du bouillon pour plusieurs jours, afin d'économiser le temps et l'argent.

Elles vécurent ainsi pendant 4 ans. Cinq d'entr'elles moururent dans cet intervalle. Le 25 juillet 1796, seize des survivantes se réunirent dans une maison et ouvrirent leur école. Ayant réuni ce que chacune possédait par suite de son travail et de ses économies, elles se trouvèrent riches de quarante francs. Elles eurent d'abord une pensionnaire, à laquelle deux ou trois autres se réunirent peu après. L'année suivante elles en avaient sept ou huit avec une douzaine d'externes. Mais au mois de janvier 1798, des officiers municipaux entrèrent dans la maison, réunirent élèves et religieuses, et demandèrent à celles-ci si elles avaient prêté le serment à la Constitution. Sur la réponse négative, ils demandèrent l'adresse des parents, pour les avertir de venir chercher leurs enfants. La mère Garault de Sainte-Gertrude répondit qu'elle s'en chargeait, et les municipaux se retirèrent. Le pensionnat et les classes furent fermés pour le moment.

Mais au mois de mars suivant on reçut une nouvelle pensionnaire, M<sup>lle</sup> de Lerette, qui plus tard devait être religieuse. Cette jeune personne surmonta pour cela de grandes difficultés, tant à cause du malheur des temps, qu'à raison des obstacles qui lui furent opposés dans sa famille. Elle parvint cependant, après dix ans d'attente et de persévérance, à devenir membre d'une communauté dont elle a été le soutien en bien des manières. Elle vit encore aujourd'hui sous le nom de mère *Providence*. Elle a été nommée quatre fois supérieure, et elle continue à recevoir de la part de la communauté les plus justes témoignages de reconnaissance et de vénération. Restée seule de sa famille, elle donna sa modique fortune toute entière pour l'acquisition de la maison que la communauté occupe depuis 1812, et

qui est située dans la partie la plus saine de Blois, avec de vastes jardins confinant à la campagne, au nord de la ville.

Une pieuse tourière, nommée Marianne, étant au moment de la mort, en 1804, avait prédit à M<sup>lle</sup> de Lerette que les obstacles qui s'opposaient à son désir d'être religieuse disparaîtraient bientôt. *Dans six mois*, lui disait-elle, *votre mère ne s'opposera plus à votre vocation*. Six mois après, M<sup>me</sup> de Lerette avait quitté cette vie. Marianne annonça d'avance bien d'autres particularités relatives à la maison des Ursulines, et beaucoup de ses prédictions se sont vérifiées d'une manière frappante,

Cette pieuse fille faisait trois retraites par an ; elle était presque toujours en oraison pendant son travail, et cette oraison était souvent accompagnée du don des larmes. Avec cela elle avait une très-grande gaité. Afin de faire agréer aux pauvres religieuses sa maigre cuisine, elle leur disait un jour : « Bonnes mères, quand je vous donnerai des pois vous supposerez que c'est de l'anguille, les lentilles seront de la lamproie et les navets du hareng. » Un homme fort pieux, appelé M. Blanchet, passait au moment devant la maison et entendit ce discours par l'égoût de la cuisine : aussitôt il va au marché. achète de différentes provisions la charge d'un âne et les envoie au couvent, avec défense de donner aucune explication. Comme Marianne était en ville lorsque les provisions arrivèrent, on crut qu'elle-même les avait achetées et on la gronda d'avoir fait une pareille dépense. Le mystère s'éclaircit plus tard.

Les Ursulines avaient occupé successivement deux maisons qui n'avaient ni cour ni jardin, et dans lesquelles, de 1796 à 1800, elles ne pouvaient avoir la

sainte messe qu'au moyen des plus grandes précautions. L'on conserve même encore quelques-unes des épaisses garnitures que l'on avait faites pour boucher les croisées qui donnaient dans la rue, de manière que le prêtre qui célébrait ne pût être entendu au dehors. En 1806, on loua une troisième maison plus commode que les précédentes, mais qui était encore bien loin de convenir à une communauté. Enfin, le premier juillet 1812, les religieuses prirent possession de la maison que l'on occupe aujourd'hui, et qui fut acquise, comme nous l'avons dit, au moyen de la modique fortune de la mère Providence.

Il n'y avait alors que huit religieuses de chœur, et la communauté était extrêmement pauvre. Le pensionnat était considérablement diminué et il fut encore longtemps sans se relever. A Blois et dans un grand nombre de villes du centre de la France, il y avait alors de fortes préventions contre l'éducation donnée dans les couvents; les pensionnats des personnes laïques avaient seuls la vogue. C'est pourquoi, lorsqu'en 1816, le blé fut arrivé à un prix excessif, les Ursulines se trouvèrent réduites à un tel état de détresse, que M. Gallois, curé de Saint-Louis, leur supérieur, qui leur était pourtant très-dévoué, et qui fit pour elles de grands sacrifices, proposa de renvoyer dans leur famille deux religieuses de chœur qui venaient de faire profession. Toutes les autres religieuses demandèrent en grâce que ce projet fût abandonné et déclarèrent qu'elles partageraient le dernier morceau de pain qu'elles pourraient avoir avec leurs deux jeunes sœurs, et qu'elles attendraient ensuite que Dieu fit un miracle pour les nourrir. La mère Providence protesta qu'elle cacherait dans un coin de la maison ou renfermerait à clé les deux jeunes

professes, dans le cas où on voudrait les faire sortir. Toutes s'embrassaient en déclarant que la mort seule pourrait les séparer.

Les deux jeunes religieuses, dont le renvoi avait été mis en question vivent encore aujourd'hui ; elles ont constamment rendu et rendent encore de très-grands services à la maison. L'une d'elles a été quatre fois supérieure, et elle est encore actuellement sous-prieure. Enfin la misère devint si grande, que les pauvres religieuses furent dans la nécessité de consentir au renvoi d'une novice converse. Cette bonne fille demanda à rester comme tourière, afin d'aller dans la ville et aux environs quêter pour les religieuses. On y consentit et elle montra un dévouement que ni rebuts ni mortifications ne purent affaiblir. Elle resta tourière le reste de sa vie, qui ne s'est terminée qu'en l'année 1854, par une mort telle qu'on pouvait l'attendre après de pareils antécédents.

Le rétablissement du diocèse de Blois, qui eut lieu en 1817, et la nomination de M. de Boisville, comme évêque, firent espérer aux Ursulines des jours meilleurs. La supérieure s'en félicitant un jour devant la communauté : « Notre mère, dit la mère Providence, nous n'y sommes pas encore, cela ne s'accorde pas avec ce que Marianne m'a dit. » Quelques semaines après arrivèrent à Blois les caisses renfermant les effets de de M. de Boisville. « Au moins, ma chère mère, vous conviendrez maintenant que nous allons avoir un évêque. — Notre mère, je crois que nous n'y sommes pas encore. — Mais ses malles sont arrivées. — Ses malles ne sont pas lui. »

En effet, le Concordat de 1817 n'ayant pas été présenté aux chambres, la restauration du siège épiscopal de

Blois fut sans résultat pour le moment, et M. de Boisville fut nommé à l'évêché de Dijon. Marianne avait dit : « Il y aura un évêque à Blois (ce qui n'était guère vraisemblable en 1804) ; les mères une telle, une telle, qu'elle nommait, ne le verront pas, mais ma sœur Sainte-Monique le verra..... le verra-t-elle réellement?..... Si elle ne le voit, elle saura du moins qu'il est venu. » Or, en 1825, non-seulement aucune des religieuses qui ne devaient pas voir l'évêque de Blois n'était de ce monde, mais la sœur Sainte-Monique, converse, était tellement malade qu'elle paraissait tendre à sa fin. Le 24 juillet, on pria le médecin, qui était venu la voir, d'attester par un certificat l'impossibilité où elle était de donner sa signature, afin que l'on pût faire payer un semestre de rente viagère, exigible le lendemain. « Si cette rente est exigible demain, reprenez le médecin, tâchez de vous faire payer dès le matin, car je doute que votre malade soit vivante demain soir. » M<sup>sr</sup> de Sausin était nommé évêque de Blois; mais plusieurs semaines devaient encore s'écouler avant son arrivée. Cependant sœur Sainte-Monique devait le voir, ou au moins être instruite de sa venue : elle ne devait donc pas mourir le lendemain. En effet, elle resta entre la vie et la mort, pour ainsi dire, pendant plus de six semaines. Enfin, le 11 septembre suivant, M<sup>sr</sup> de Sausin, nouvellement arrivé à Blois, vint faire sa visite aux Ursulines. La mère Providence était alors supérieure. Sa Grandeur demanda si toutes les religieuses sont présentes. — « Monseigneur, deux seulement n'y sont pas : une sœur converse qui est à l'agonie depuis plusieurs jours, et l'infirmière qui reste auprès d'elle. » Le vénérable évêque demanda à aller voir la malade, et il monta à l'infirmierie. La supérieure dit à l'oreille de



l'agonisante : « Voilà M<sup>sr</sup> l'évêque de Blois qui vient vous voir. » Sœur Sainte-Monique essaye de parler et d'ouvrir les yeux, mais elle ne peut que gesticuler des mains pour témoigner son contentement. M<sup>sr</sup> lui donne sa bénédiction, et le lendemain, à cinq heures du matin, elle rendait le dernier soupir.

M<sup>sr</sup> de Sausin portait aux Ursulines un intérêt tout paternel, et il eût vivement désiré leur procurer la confiance des familles, mais les anciennes préventions subsistaient toujours, en sorte que le pensionnat paraissait devoir tomber entièrement, bien que plusieurs jeunes personnes fort capables fussent venues se joindre aux anciennes religieuses. On ne se décourageait pas néanmoins. Marianne n'avait-elle pas prédit qu'après bien des tribulations l'on jouirait d'une prospérité sans exemple, qu'il viendrait un temps où les mères ne voudraient confier l'éducation de leurs filles qu'à des religieuses? Elle avait ajouté que M<sup>lle</sup> de Lerette serait témoin de cet état de choses, et que ni elle ni celles qui seraient avec elle n'en verraient la fin. On vivait donc d'espérances.

Quoi qu'il en soit de ces prédictions, dont il est notoirement question à Blois depuis cinquante ans, et sur lesquelles chacun est libre de porter le jugement qu'il voudra, un fait hors de contestation c'est qu'une ère nouvelle commença vers 1840 pour les Ursulines de Blois. Quelques familles considérables se hasardèrent, pour ainsi dire, à confier leurs filles au couvent. Cet exemple, justifié par le succès le plus flatteur, fut suivi avec un tel entraînement que, dans l'espace de quelques années, le nombre des pensionnaires s'éleva de six à quatre-vingts.

La maison que l'on avait achetée en 1812 était une

portion d'un ancien couvent de chanoinesses régulières, appelées Véroniques. Plus tard on acheta d'autres parties de ce même couvent, maisons et jardins, puis on bâtit un externat pour séparer les externes des pensionnaires. En 1851 on a construit une aile de bâtiment à deux étages, ayant 40 mètres de long sur 9 de large. Le second étage, destiné aux élèves du pensionnat, forme un magnifique dortoir, contenant mille mètres cubes d'air. Il est éclairé par dix-huit croisées, dont neuf ouvrent sur la cour des religieuses et les autres sur les jardins de la maison, qui confinent à la campagne du côté des plaines de la Beauce. C'est pourquoi l'on trouverait difficilement un lieu où l'on pût respirer un air plus pur et plus sain. Aussi, bien des parents attestent que leurs enfants se portent mieux au couvent que dans la maison paternelle. Plusieurs jeunes filles même, sont en pension autant par raison de santé que pour leur éducation morale, surtout depuis que l'on a établi un gymnase, au moyen duquel on fait faire aux jeunes personnes des exercices décents, convenables à leur sexe, et dont les résultats avantageux sont maintenant bien constatés.

Un motif d'espoir pour l'avenir de cette maison et pour la durée de sa prospérité, c'est que les élèves sorties de la pension conservent, presque toutes, une grande affection pour leurs maîtresses. Elles reviennent souvent les voir quand cela leur est possible, et, dans le cas contraire, beaucoup entretiennent avec elles une correspondance, dans le but de conserver, au milieu du monde, les sentiments qu'on leur a inspirés au couvent.

Voici quel est actuellement l'état de la maison :

Vingt-six religieuses de chœur et sept novices ;

Onze sœurs converses et deux novices ;

Quatre-vingts pensionnaires, dont près de cinquante sans communication avec les externes, et les autres faisant partie d'un second établissement appelé pensionnat-externat. Ces élèves, à cause de leur rapport avec les externes, payent une moindre pension ;

Environ cinquante externes instruites avec les pensionnaires du second établissement, mais prenant leurs récréations à part ;

Enfin soixante élèves fréquentent l'école primaire, appelée petites classes.

Les élèves du pensionnat proprement dit appartiennent généralement aux premières familles du département de Loir-et-Cher et de plusieurs des départements voisins. Il y en a même dont les familles résident à une grande distance de Blois.

#### MONASTÈRE DE CHATEAU-GONTIER.



Il fut en 1650 que les habitants de Château-Gontier adressèrent à M<sup>sr</sup> Claude de Rueil, évêque d'Angers, une supplique par laquelle ils priaient Sa Grandeur d'établir une maison d'Ursulines dans leur cité. La doctrine des huguenots commençait à envahir leur bonne ville, et pour opposer une digue au torrent de l'hérésie, elle appela à son aide le zèle et le dévouement des filles d'Angèle de Mérici.

En 1618, la mère de Cazère étant venue de Bordeaux fonder le monastère de Laval, sa compagne, Catherine Moreau de Saint-Joseph, fut envoyée de cette dernière ville pour être supérieure du couvent de Château-Gontier, 14 décembre 1650.

Deux ans après, la mère de Saint-Joseph donna sa

démission, et la mère Marie de Sarra, religieuse d'Angers, fut élue pour lui succéder.

Les premières professions eurent lieu le 20 décembre 1655; parmi les jeunes novices se consacrant au Seigneur, se faisaient remarquer deux sœurs; l'une âgée de dix-huit ans, l'autre de dix-sept, filles de messire Débonnaire, conseiller du roi.

La communauté, presque à son origine, s'engagea à ne donner jamais à personne le titre de fondateur ni de fondatrice, choisissant la sainte famille comme seule fondant cette maison; l'acte en fut dressé et signé par les religieuses d'alors, le 2 février 1687, en présence du Saint-Sacrement. Depuis cette époque, chaque religieuse signe cet acte à sa profession.

Après des acquisitions considérables de terrain, le 27 mars 1656, fut posée la première pierre des murs de clôture. L'enclos renferme dans son enceinte jardins, vergers, bois et prairies. On y récolte du froment et autres céréales. L'aspect champêtre de ces lieux prête au recueillement et à la prière; au printemps, la voix des oiseaux qui chantent dans les haies d'aubépines en fleurs ou sous les vertes charmilles, trouble seule cette paisible retraite, et toujours les bruits et les rumeurs de la cité s'éteignent avant d'arriver jusqu'au monastère.

Les cloîtres, avec des pilastres d'ordre ionique, forment des arcades d'une remarquable beauté. L'architecture de ce corps de bâtiment est noble et sévère; elle change de genre du côté des parloirs: ceux-ci sont tristes et sombres; mais à peine a-t-on franchi le seuil d'une porte gothique, que le manoir et l'hermitage du quatorzième siècle viennent tour à tour réjouir la vue, le premier avec sa tour octogone, le second avec son petit clocheton, qu'enlace de ses rameaux flexibles la clis-

sine aux grappes violettes ; puis, pour parfumer ce délicieux séjour, des orangers, des lilas, du jasmin, des fleurs... pour le protéger, le bénir, la statue de Notre-Dame-d'Espérance...

A droite de cette oasis des temps antiques, on entre, en montant quelques marches, dans la salle de communauté, qui, sous Henri IV, servit de prêche aux huguenots ; plus loin l'Eglise, consacrée par M<sup>sr</sup> Arnault, évêque d'Angers, le 28 novembre 1664. Ce monument, en forme de croix latine, doit être reporté à la première moitié du 17<sup>e</sup> siècle, bien que son style conserve encore quelque réminiscence de l'époque de la renaissance. Il est surtout remarquable par les proportions et l'ensemble de son architecture, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et particulièrement par la noble sévérité de sa façade dorique romaine, toute en pierre de taille joints refouillés.

Ce séjour, aujourd'hui si calme, si riant, fut couvert d'un voile de deuil aux jours sombres de la terreur. Les religieuses de Château-Gontier, à l'exemple de leur patronne, avaient déclaré qu'elles préféraient la mort à l'apostasie. Le tribunal révolutionnaire, irrité de la ferme résistance que lui opposent les vierges chrétiennes, les condamne à être expulsées de leur demeure pour être mises en arrestation.

A cette nouvelle, l'effroi se répand parmi les familles ; une scène douloureuse a lieu entre les élèves et les maîtresses : « Oh ! laissez-nous mourir avec vous, » disaient ces enfants. En vain la mère Besnard de Sainte-Scolastique veut leur communiquer un courage qu'elle n'a plus. Quatre de ces jeunes filles s'obstinent à ne franchir le seuil de ce saint asile qu'au moment où les servantes du Seigneur en seront bannies.

Pâle, baignée de larmes, une jeune religieuse, la mère Bruneau de Sainte-Anastasia, dernière professe de la communauté, va s'agenouiller encore une fois au pied de ces autels, témoins naguère de ses vœux. Comme la timide colombe à l'approche du vautour qui l'arrache à son doux nid, elle répand devant Dieu les soupirs de son cœur, les gémissements de son âme; son regard, voilé de pleurs, s'attache avec angoisse sur la statue de Marie : « O Mère de douleurs! s'écrie la jeune Épouse de Jésus-Christ, que je meure à l'instant si je ne dois plus revoir ce divin sanctuaire, et couler mes jours à l'ombre tant aimée de nos cloîtres chéris! Comme la fleur de la vallée qui s'ouvre aux rayons du soleil terrestre, mon âme se réchauffait à la chaleur de votre souffle maternel. Faut-il quitter cette demeure de paix...? Ces murs, où votre nom était béni, où l'on vous aimait tant, ô Marie! devenus la proie de vos ennemis, vont retentir de leurs blasphèmes, et bientôt les méchants fouleront aux pieds votre héritage. O Vierge immaculée! pourriez-vous oublier que cet asile vous est consacré?... Elle dit : et la Vierge compatissante a écouté sa prière. Il lui semble entendre ces mots : « Courage! ma fille; comme les Israélites, il te faudra » passer plusieurs années dans le désert, où mourront » grand nombre de tes sœurs; mais aux jours d'épreuves succéderont des jours calmes et sereins; tu seras » l'instrument dont la Providence se servira pour ramener au port les fidèles épouses de mon divin Fils, » que l'orage va disperser! »

Cependant l'heure fatale a sonné!... une foule avide et cruelle envahit l'enceinte sacrée et vient insulter à la douleur des servantes de Dieu. Vêtues encore des saintes livrées qu'elles reçurent à la face des autels, on les

force de prendre le costume séculier. Une chapelle leur sert de refuge pour opérer ce travestissement. Là, fondant en larmes, elles tombent aux pieds de la supérieure pour recevoir sa dernière bénédiction. A ce spectacle attendrissant succède une scène plus touchante encore. La mère de Saint-Aubin, aliénée depuis longtemps, semble ne rien comprendre aux sanglots de ses compagnes; mais au moment où les municipaux veulent la faire monter en voiture, la pauvre religieuse recouvre une lueur de raison pour apercevoir le malheur qui la menace; elle s'échappe des mains qui l'ont saisie; éperdue, elle court, se cramponne aux murs du cimetière, et tantôt se prosternant avec désespoir sur les tombes des religieuses, tantôt étreignant avec force la croix de pierre, seul ornement du champ du repos, elle en appelle aux cendres vénérées des mortes, pour les prendre à témoin de la violence qu'on lui fait. A toutes les questions elle répond par ces paroles : « Je veux écrire en lettres d'or mes vœux et le beau jour de ma profession. Prenez mon sang, ma vie, tuez-moi, mais ne me forcez pas à quitter mon couvent! » On ne peut la faire entrer en voiture qu'en lui promettant un prompt retour. Rendue à son nouveau domicile, la sœur converse qui la soignait traça des limites, et dit : « Ma mère, pendant que nous serons ici, voilà notre clôture. » La mère de Saint-Aubin fut fidèle à la garder.

Les religieuses hospitalières n'ayant pas été comprises dans le décret de suppression des monastères, la mère Saint-Jean, supérieure des religieuses Augustines à l'hôpital Saint-Julien de cette ville, touchée de l'affliction des Ursulines, leur offrit de partager avec elles sa communauté, toutes ces bonnes mères étant

disposées à coucher au grenier pour empêcher leurs sœurs persécutées de rentrer au milieu du monde. Les municipaux s'y opposèrent et permirent seulement à quatre anciennes ou infirmes d'en profiter. Les autres eurent même défense d'habiter plus de trois ou quatre ensemble ; mais les liens de charité qui unissaient les deux communautés en furent resserrés, et lorsque plus tard le couvent des Ursulines leur servit de prison commune, cette union servit à alléger et adoucir leur dure captivité. Les dames Hospitalières, obligées de quitter leur saint habit, se contentèrent d'en changer la forme, conservant l'étoffe et la couleur ; les Ursulines les imitèrent, et on les distinguait ordinairement en les appelant les blanches ou les noires.

Cependant l'orage grondait de plus en plus. L'Assemblée nationale voulut faire prononcer aux Ursulines un serment que réprouvait leur conscience. Elles furent menacées de la déportation, de la guillotine, de la noyade ; ces menaces ne furent pour elles qu'une nouvelle occasion de confesser leur foi avec un grand courage. Ce fut alors que leur monastère, changé en prison d'État, leur fut donné pour cachot, et on les traîna captives, au nom de la liberté, dans ce lieu où jadis elles étaient entrées si librement.

Il serait difficile de donner une idée de ce qu'elles eurent à souffrir dans cette prison. Privées des choses les plus nécessaires à la vie, elles éprouvèrent bientôt les suites funestes de ces cruelles rigueurs ; dans le court espace de trois mois, six religieuses allèrent au ciel recevoir la couronne immortelle. Nul ne pouvait impunément les plaindre : un ouvrier qui leur demandait un souvenir devant Dieu pour tout salaire, fut maltraité et incarcéré.



Une des sœurs ayant profité de l'absence du concierge pour aller se promener du côté du séminaire (lieu destiné aux jeunes professes), s'aperçut que la bibliothèque, qui renfermait encore la plus grande partie des livres, n'était fermée qu'avec un clou; elle l'ouvrit, prit deux volumes des saints Évangiles et les apporta à la mère de Sainte-Scolastique, ne sachant trop si elle avait bien ou mal fait; la réponse de la bonne mère la tranquillisa. « Que n'en avez-vous pris davantage, lui dit-elle? » Aussitôt elle se propose d'y retourner. Deux demoiselles, habitant le séminaire, eurent la complaisance d'ouvrir, la nuit, la porte du dortoir, et en trois nuits, la sœur Julienne, aidée de la mère Séraphique et de la sœur Elisabeth, enlevèrent tout. On se hâta de distribuer les livres; à peine était-ce terminé que les municipaux entrèrent. Pourquoi? sinon pour se plaindre du vol? Nullement; ils venaient seulement proposer de l'ouvrage pour la nation! Cependant sœur Julienne travaillait avec la plus grande activité à faire du cordon; ces messieurs s'approchèrent d'elle, tout le monde tremble; elle s'excuse humblement de ce qu'elle ne s'est pas levée, demande la permission de continuer son travail, soutient la conversation avec calme et sa présence d'esprit habituelle; ils se retirent, et la bonne sœur sauve ainsi plusieurs objets, entre autres des papiers importants, qui auraient pu causer sa mort s'ils eussent été découverts.

Vers le 20 janvier 1794, la veille du jour où l'on s'attendait que leurs têtes allaient tomber sous le couteau de la guillotine, l'abbé Provost parvint à s'introduire dans leur prison; il y célébra la messe et leur distribua le pain des forts. Le lendemain, un démagogue engagea la mère Sainte-Perpétue à rejoindre quel-

ques parents qui avaient malheureusement trahi la cause de Dieu ; elle répondit, en montrant ses sœurs : « Voici ma famille, je n'en connais point d'autres ? » — Mais n'avez-vous pas un frère prêtre ? — Oui, et » celui-là fait ma gloire, il gémit comme moi dans les » fers. » Ce même jour, douze hommes traînaient les Ursulines dans un endroit de leur enclos appelé la châtaigneraie. Là, leur faisant sentir la pointe acérée des baïonnettes et brandissant sur leurs têtes leurs sabres nus, l'horrible serment leur fut de nouveau proposé ; elles refusèrent avec indignation. Promesses, menaces, tout fut inutile. On était sur le point de les fusiller lorsque le 9 thermidor vint alléger leur sort. Les séculiers furent élargis, et la communauté occupée seulement par les religieuses du Buron, de l'hôpital et les Ursulines. Trop heureuses de se trouver ainsi séparées du monde, elles n'avaient garde de chercher à fuir ! Mais les municipaux, qui ne pouvaient ni ne voulaient comprendre un tel bonheur, leur laissèrent une garde (dont elles se seraient fort bien passées).

Le dimanche, les trois communautés se réunissaient autour d'un feu commun et s'amusèrent gaiement. Le concierge le trouva mauvais, et, pour les punir, ferma la porte du cloître. Les Hospitalières ne pouvaient plus regagner leurs appartements. Le concierge jouissait de leur embarras, lorsqu'une Ursuline trouve le moyen de leur rendre la liberté ; sa fureur se tourne alors contre les Ursulines, elles sont fermées à leur tour et condamnées à passer la nuit sans se coucher. Le lendemain le concierge fut réprimandé, et depuis lors il leur fut libre de se récréer. Bientôt après, elles purent rentrer dans leurs familles, jusqu'au moment où la Providence les rassembla de nouveau.

Le monastère avait été changé en prison d'État, puis en caserne. On voulut même transformer l'église en théâtre; mais Dieu ne permit pas cette profanation. Les vandales avaient renversé le clocher et la statue de Marie; ce fut pour les religieuses le coup le plus cruel parmi les dures épreuves qu'elles eurent à subir.

En 1805, la mère Sainte-Anastasia, cette religieuse dont l'âme abattue était venue chercher espérance et consolation aux pieds de Marie, fut à Paris pour réclamer l'ancien couvent; elle y trouva un puissant auxiliaire dans une pieuse fille de Saint-Vincent-de-Paul, sœur Pélagie, dont la recommandation était toujours efficace auprès de M<sup>me</sup> Lœtitia. A partir de cette époque, commença pour la mère Sainte-Anastasia, une vie de lutttes, de fatigues, d'espérances et de déceptions.

Lesamedi, 5 janvier 1807, accompagnée de sœur Pélagie, vêtue de son costume d'Ursuline, elle obtint une audience de Madame mère, qui l'accueillit avec bonté.

Enfin tant de peines et de prières furent couronnées d'un plein succès. Le 30 juillet 1807, l'empereur signa le décret qui rendait aux Ursulines leur ancien couvent. Au mois de novembre de la même année, elles en prirent possession. Tout était dans le plus grand dégât, les fenêtres et les portes, pour la plupart condamnées ou ne tenant presque à rien; le chœur n'offrait plus que des murs dépouillés; il avait servi d'écurie et presque de théâtre. Les réparations, poussées avec ardeur, permirent de fixer au 11 novembre le jour de la rentrée des religieuses. Les pensionnaires signalèrent en cette occasion leur zèle et leur affection pour leurs mères, par leur empressement à les aider pendant ce déménagement. Tous les objets qu'elles purent transporter leur furent confiés, et pendant

deux ou trois jours, elles ne se donnèrent aucun repos, allant et revenant, sans discontinuer, de leur maison de la rue Trouvée à la communauté. Les habitants du quartier semblaient jouir de ce spectacle, et pas un mot déplacé ne fut, dans cette circonstance, adressé à ces bonnes et dévouées élèves, qui ne se contentèrent pas, pour la plupart, de cette preuve d'attachement, mais qui aidèrent encore les religieuses à faire les classes externes et à réciter l'office. Parmi celles qui se faisaient remarquer par un plus grand zèle, on distinguait la nièce de la vénérable mère Anastasie. Cette jeune personne, formée à une école si sainte, a hérité de la vocation, du nom, et surtout des excellentes vertus qui brillèrent dans sa tante.

Voici les noms des religieuses qui eurent le bonheur de rentrer dans leur clôture; vingt-quatre étaient mortes loin de la terre promise :

Les mères Simone Leduc du Verger, dite Saint-Basile, supérieure; Jeanne Bodusseau, dite Sainte-Séraphique; Jeanne Dupas, dite Sainte-Magdeleine; Perrine Brillet, dite Saint-François; Catherine Quinefault, dite Sainte-Thérèse; Michelle Bruneau, dite Sainte-Anastasie.

Sœurs converses : Jacqueline Cheruau, dite Sainte-Elisabeth; Renée Guéma, dite Sainte-Angélique; Julienne Pichon, dite sœur Julienne.

Ces anciennes mères eurent encore la consolation d'offrir un asile à plusieurs Ursulines, dont les monastères ne paraissaient pas devoir se rétablir; de ce nombre fut Jeanne de l'Hommeau, qui seule de sa communauté refusa le serment. « Tu vas prêter le serment, lui dit le juge, toutes tes sœurs l'ont fait! — Non je ne le ferai pas, — Et pourquoi ne veux-tu pas

le faire? — Mon père me l'a défendu. — Ton père, et où est-il, ton père? — Il est mort! — Depuis quand? — Il y a quarante ans! » On la crut folle et la liberté lui fut rendue.

Toutes ses compagnes qui avaient été trompées ou surprises se rétractèrent presque aussitôt.

Enfin le pieux monastère de Château-Gonthier rentit de nouveau des chants sacrés des vierges du Seigneur, et la reine des anges, la consolatrice des affligés, jetant un long regard de miséricorde sur ses filles chéries, leur fit éprouver, par une protection chaque jour plus marquée, la vérité de cette devise, gravée avec son cœur immaculé sur les sceaux du monastère : Elle est notre mère!

Oui, Marie, vous êtes leur mère! aussi elles apprennent à l'enfant du pauvre et à l'enfant du riche à vous aimer. Votre image vénérée plane au-dessus de leur demeure comme pour les défendre; partout on retrouve votre souvenir; à l'étude, vous semblez encourager leurs travaux; dans le jardin, il n'est point d'endroit où vous n'ayez; ô tendre Mère, un modeste autel! Là, des rosiers grimpants s'arrondissent et forment un dôme gracieux, où la reine des vierges est invoquée avec ferveur; ici, sous un épais berceau de verdure, se trouve une petite grotte appelée chapelle de la Madone, puis Notre-Dame-de-la-Garde, Notre-Dame-des-Vertus, Notre-Dame-des-Victoires, où Marie reçoit les vœux des enfants qu'elle aime et protège.

On vient encore d'élever une chapelle gothique en l'honneur de l'Immaculée Conception, La statue, en marbre blanc, pose sur le tabernacle. L'autel, style de la sainte-chapelle, œuvre du célèbre Blottière, est d'un goût et d'un travail que les amateurs admirent ainsi

que la chaire. Ce sanctuaire a été consacré le 28 avril 1853, par M<sup>sr</sup> Bouvier, évêque du Mans, supérieur de la maison, que Sa Grandeur gouverna pendant trente-six ans avec une sollicitude toute paternelle.

Enfin, près de la croix du cimetière une autre statue de Marie semble veiller aussi sur la dépouille mortelle de ses filles, jusqu'au jour où la trompette de l'ange les réunira à ses pieds.

Parmi les petits oratoires placés çà et là dans l'enclos, on distingue une chapelle dédiée à notre mère Sainte-Angele, la seule que le vandalisme ait respectée.

Le pensionnat, avec ses jardins et son gymnase, qu'ombragent des peupliers et des arbres verts, est entièrement séparé de la communauté; on y compte soixante-dix pensionnaires. Les pilastres de cette construction sont d'ordre corinthien.

Quant à l'externat, le corps de bâtiment donne sur la rue d'Azé; une statue de sainte Ursule en distingue la porte. Trois cents enfants à peu près y reçoivent une instruction gratuite; la moitié environ sont nourries aux frais du monastère; trente reçoivent des mains de la révérende mère supérieure, des vêtements à la fête de la présentation de la sainte Vierge, et sont habillées ce jour-là par les enfants de Marie du pensionnat.

Une salle d'asile, composée de cent dix enfants, complète cette œuvre que se partagent, avec les différents emplois de la maison, quarante-quatre religieuses, aidées de dix novices et postulantes.

#### BIOGRAPHIE DE LA MÈRE BESNARD,

DITE DE SAINTE-SCOLASTIQUE.

La mère Marie-Charlotte Besnard naquit à Angers, sur la paroisse de Saint-Maurice, en 1752. Elle avait à

peu près dix-neuf ans lorsqu'elle entra aux Ursulines de Château-Gontier, où elle fit profession en juin 1753, sous le nom de Sainte-Scolastique.

Sa piété, sa ferveur firent préjuger ce qu'elle serait un jour ; le ciel lui avait départi un jugement solide, une instruction variée, un esprit pénétrant qu'aucune difficulté n'arrêtait. Mise à la procure, encore jeune, elle prouva à la communauté qu'on n'avait pas trop présumé d'elle. Un procès ruineux fut alors intenté à la maison ; elle ne voulut pas confier les affaires aux hommes de loi, fit elle-même le plaidoyer et gagna sa cause.

Lorsqu'elle fut mise en charge, la communauté se trouvait obérée, les revenus ne suffisaient plus à la dépense ; par son économie, par la sagesse de son administration, elle pourvut à tout et parvint en très-peu de temps à acquitter toutes les dettes.

Ce fut surtout à l'époque de la révolution qu'elle rendit à la communauté les plus grands services ; rien n'échappait à son active prévoyance ; elle procura, au moment de la sortie, un logement aux religieuses expulsées, et, retenue jusqu'à la nuit par les affaires du monastère, avec la mère de Saint-Basile et sœur Elisabeth, elles profitèrent des ténèbres pour conserver leur habit, qu'elles eurent cependant bientôt la douleur de quitter par ordre supérieur. M. Séguin leur avait offert un domicile avec autant de générosité que d'empressement ; elles y demeurèrent jusqu'au moment où la Providence les rejoignit à leurs sœurs, captives dans leur propre maison.

La mère supérieure, retirée à la campagne, tomba malade ; il lui devint impossible de continuer ses soins à ses filles dispersées ; la mère de Sainte-Scolastique fut chargée de subvenir aux besoins de toutes ; deve-

nue ainsi la mère commune, son grand cœur n'en laissa aucune manquer du nécessaire, et elle trouva le secret de réserver, pour le temps de la rentrée, les choses dont on pouvait se passer.

Les temps devenant de plus en plus mauvais, les prêtres fidèles étaient déportés, les églises occupées par les schismatiques. Ceux-ci, qui connaissaient l'estime et la vénération que les religieuses professaient pour la mère de Sainte-Scolastique, répandirent à dessein le bruit qu'elle avait assisté à leur messe; aucune n'en fut dupe, les sentiments de leur digne mère leur étaient trop connus; elles laissèrent dire, restèrent constantes dans leur foi, et bientôt tous ces faux bruits cessèrent.

Le serment civique, décrété par l'Assemblée, et aussi impie que celui qu'elles avaient refusé, leur fut proposé; sur leur refus, les religieuses rebelles furent conduites en arrestation dans leur propre couvent, en attendant que la nation prononçât sur leur sort. Chacune dut comparaître alors devant la municipalité, ce qui leur procura de nouveau le bonheur de confesser publiquement leur foi.

Les dames Hospitalières qui partageaient leur captivité, avaient au moins la consolation de se trouver toutes ensemble dans le même corps de bâtiment, tandis que les Ursulines, disséminées lors de leur sortie, furent mises dans le grenier qui règne sur la galerie ouverte à tous les vents, sans pouvoir y mener la vie commune, étant obligées d'aller quêter leurs repas chez les personnes séculières qui y étaient en arrestation. Ce fut alors que la mère de Sainte-Scolastique, la mère Saint-Basile et sœur Elisabeth quittèrent la maison de M. Séguin, et vinrent partager le sort de leurs compagnes. Ce ne fut pas sans peine, s'étant présentées sans l'ordre



du comité révolutionnaire et munies seulement de celui de la municipalité d'Azé.

A peine réunie à ses sœurs, la mère de Sainte-Scolastique s'occupa des moyens d'améliorer leur position; elle obtint d'un municipal la permission de faire enlever les meubles qui étaient dans les chambres du noviciat, et leur donna ainsi la facilité de vivre ensemble, pourvoyant attentivement à tout ce qui leur était nécessaire.

Toutes les provisions qui venaient du dehors étaient scrupuleusement visitées; les liquides mêmes ne leur étaient remis que lorsque le garde y avait passé et repassé la main jusqu'au fond, pour s'assurer qu'ils ne contenaient rien de suspect.

Vers le commencement de 1791, six professes succombèrent en moins de trois mois; la mère de Sainte-Scolastique, qui les soignait, ne se donnant aucun repos, fut elle-même saisie d'une fièvre violente. La douleur et l'inquiétude devinrent extrêmes, et chacune de ses sœurs s'empressa de lui rendre les bons offices qu'elle en recevait continuellement, et elles eurent la satisfaction de la voir peu à peu recouvrer ses forces et la santé.

Considérée par toutes comme une véritable mère, rien ne se faisait que par elle; c'est à cette époque et lorsqu'elle souffrait encore, qu'elle donna une nouvelle preuve de la fermeté de sa foi: la mère de Marignan, dite de Saint-Joseph, qui, âgée de soixante-sept ans, avait toujours conservé la ferveur de son noviciat, fut atteinte d'une fluxion de poitrine. Le danger était pressant, et l'impossibilité de se procurer un confesseur affligeait sensiblement cette bonne mère. Ne pouvant s'accuser au prêtre, elle s'humiliait en présence de toutes, et faisait sa confession à tout le monde, afin que Dieu voulût bien lui pardonner ses péchés. Le plus

grand plaisir qu'on pût lui faire était de lui parler de Dieu; elle conviait toutes ses sœurs à lui rendre ce bon office, et rendit le dernier soupir dans l'exercice de ces admirables sentiments. Deux intrus vinrent offrir de présider à la sépulture; la vénérable mère Scolastique les refusa sèchement, ne leur laissant point ignorer l'horreur que lui inspirait leur lâche défection. De là, ils se rendirent à la maison de la portière, où le cercueil avait été déposé; deux religieuses priaient près de la défunte, ils demandèrent à se joindre à elles, et reçurent encore un refus formel qui les obligea de se retirer.

Une autre fois, la veille de Saint-Jean, quelques messieurs de la ville vinrent visiter les prisonnières; les religieuses étaient à table, et, sans préambule, ils vinrent s'y asseoir avec elles; l'un d'eux, s'adressant à la mère de Sainte-Scolastique, lui offrit sa maison, l'assurant qu'il ne la laisserait jamais manquer de rien. Cette inconvenante proposition indigna la vénérable mère, qui lui répondit aussitôt : « Qu'à sotte demande il n'y avait pas de réponse. »

En 1795 vint un ordre de caserner les soldats dans le monastère. Les Ursulines, obligées de sortir de nouveau, regrettèrent leur prison. La mère de Sainte-Scolastique retourna avec ses compagnes dans la maison de M. Séguin; malgré l'empressement de cette honorable famille, elles craignaient toujours d'être importunes; sollicitées d'ailleurs par plusieurs de leurs sœurs qui désiraient se joindre à elles, il fut résolu qu'elles essaieraient de se procurer un asile où elles pussent vivre ensemble, et recueillir celles qui tomberaient malades. Après bien des démarches infructueuses, la bonne mère conclut un marché pour cinq ans avec M. Le Mercier, père du général vendéen, le 24 juin 1798.

sa persévérance, sa fermeté la firent triompher des obstacles nombreux qui lui furent suscités; les meubles et les effets furent transportés à la nouvelle demeure, située dans la rue Trouvée, et, réunies au nombre de sept, elles élevèrent, par l'avis de cette vénérable mère, un petit pensionnat où elles comptèrent jusqu'à douze ou treize élèves. C'est donc à la mère Sainte-Scolastique que les Ursulines durent la consolation de reprendre ostensiblement les douces et chères fonctions de leur institut.

Au mois de mai 1800, ce petit noyau fut douloureusement ébranlé, Dieu ayant appelé à lui la pieuse mère Scolastique, que toutes chérissaient et respectaient comme la meilleure des mères.

Sa mémoire s'est conservée avec vénération parmi la génération nouvelle, qui lui doit le bonheur qu'elle trouve dans le rétablissement d'une maison au service de laquelle elle avait consumé ses dernières années.

**BIOGRAPHIE DE LA MÈRE MICHELLE DE SALLE,**

**DITE DE SAINTE-ANASTASIE.**

La mère Michelle Bruneau de Salle naquit à Château-Gontier, d'une ancienne famille de l'Anjou; elle fit son éducation aux Ursulines de la même ville. A dix-huit ans, M<sup>lle</sup> Bruneau vint solliciter l'entrée du monastère pour y vivre sous les saintes lois de l'obéissance, de la pauvreté et de la chasteté. La haute piété de la jeune postulante, les charmes de son esprit, la douceur de son caractère la firent admettre avec joie au noviciat, et après deux années d'épreuves, elle fit sa consécration solennelle au mois d'août 1788.

Ce fut elle qui, au moment de la pénible séparation de 1792, alla chercher espérance et courage aux pieds

de Marie, la mère des douleurs. Elle ne partagea point la captivité de ses compagnes; retirée, au moment de leur arrestation, au bourg de l'hôtellerie, dans la demeure de M<sup>me</sup> Chartier de la Derouettais, la famille qui l'avait recueillie s'opposa au désir qu'elle manifestait de rejoindre ses sœurs. Poursuivie néanmoins dans cette retraite, ses hôtes ayant été mis en prison, la mère Sainte-Anastasie resta pendant trois jours dans un souterrain, et elle allait y mourir de froid et de faim, lorsqu'un domestique fut l'instrument dont la Providence se servit pour la sauver.

Les habitants de la Derouettais, excepté M<sup>me</sup> Chartier, qui succomba sur la paille humide de son triste cachot, recouvrèrent la liberté avec les captifs que la mort de Robespierre élargit. La mère Sainte-Anastasie voulut bien alors se charger de préparer à leur première communion les petites filles du bourg de l'hôtellerie. Les vertus et les capacités de la jeune Ursuline étant généralement reconnues, plusieurs familles sollicitèrent la même faveur; et la Derouettais se trouva transformée en un brillant pensionnat de soixante élèves. Cette circonstance fit que la mère Sainte-Anastasie ne se réunit à ses consœurs, retirées à Château-Gontier dans une maison qu'elles avaient louée dans la rue Trouvée, que l'année 1798. Ce local étant devenu trop petit, elle conçut l'énergique pensée de se rendre à Paris pour réclamer auprès de l'empereur l'ancien monastère. L'entreprise était hérissée de difficultés; le couvent servait de caserne à la gendarmerie; l'enclos appartenait à la sénatorerie, et le sous-préfet entravait de tout son pouvoir tout succès à ce sujet; mais la mère Sainte-Anastasie était de ces femmes que les obstacles n'effraient point; douée d'une âme forte, d'une supé-

riorité d'esprit remarquable, poussée d'ailleurs par cette voix céleste qui s'était fait entendre à son cœur, munie d'une lettre de M<sup>sr</sup> de Pidoll, évêque du diocèse, pour le ministre des cultes, elle partit. Une recommandation pressante auprès de la vénérable sœur Pélagie Nicot, lui fut également donnée par la supérieure de l'hôpital de la congrégation de Saint-Vincent-de-Paul, à son passage au Mans.

Le 24 décembre 1806, à huit heures du soir, après un voyage de soixante-dix lieues, la pieuse Ursuline frappait à la porte d'un hospice, que le concierge ne voulut point ouvrir; ayant vivement insisté, elle fut introduite avec sa compagne, mademoiselle Rizard, auprès de sœur Pélagie, de cet ange visible auquel la mère Sainte-Anastasia dut tout le succès de ses démarches.

« Je soigne souvent madame Lœtitia, dit-elle; pendant une maladie dangereuse, je fus garde-malade du prince Lucien, son fils; lorsque vous serez remise des fatigues du voyage, je vous présenterai à Son Altesse. »

La mère Sainte-Anastasia et mademoiselle Rizard ne purent loger à l'hospice, il était comble. Sœur Pélagie leur offrit, comme dédommagement, de venir prier à toutes les heures du jour, dans la chapelle. Puis, avec une grâce charmante, enveloppant d'une serviette les couverts qui avaient servi au repas des voyageuses : « Voici, dit-elle en les leur présentant, qui vous sera utile pour votre petit ménage. »

Après sa visite à la mère de l'empereur, toujours sous l'égide de sœur Pélagie, la mère Sainte-Anastasia se présente tantôt chez le ministre de la guerre, pour qu'il place ailleurs la caserne de la gendarmerie, tantôt chez le ministre des finances, pour qu'il arrête toute

aliénation. Sur ces entrefaites, la mère Le Duc du Verger de Saint-Basile, alors supérieure de la communauté, lui écrivit cette épître.

« Savez-vous bien, ma très-chère fille, que vous » n'êtes pas en odeur de sainteté dans notre bonne ville » de Château-Gontier; allez, on en dit de belles sur » votre compte!... Imaginez-vous que ces messieurs » avaient élevé, à grands frais, un théâtre dans notre » église. Pendant que la foule trépignait d'aise, nous » autres, pauvres éplorées, à la vue de la profanation » du lieu saint, demandions à Dieu et à sa sainte » Mère d'éloigner de nos yeux un pareil scandale. Nos » prières ont été exaucées; au moment où le rideau » allait se lever, M. Dubois a envoyé un ordre formel » d'évacuer l'église. Les acteurs ont plié bagage, et le » peuple s'est retiré furieux, en vous accusant d'être » l'auteur de cette mésaventure.

» Les uns assurent qu'on vous a vue, il y a huit » jours, chez le préfet de Laval; les autres, que vous » êtes à Paris. Enfin, que sais-je!... Chacun jase » comme il l'entend; les bons vous approuvent, les » méchants vous maudissent. Laissons dire ces derniers, et continuez sans trouble votre besogne. Jésus » et Marie sont avec vous! »

Le 6 février, dans une audience qu'il lui accorde, le ministre des cultes ne donne à la mère Sainte-Anastasia aucune espérance de restitution; il lui conseille de jeter ses vues sur un autre local. La sainte mère objecte que la ville n'en offre pas d'autre. « Votre enclos appartient à la sénatorerie, le moyen de l'avoir à bon compte, c'est de trouver des amis près du sous-préfet. » C'était tomber de Charybde en Scylla! Madame mère consentit à écrire en leur faveur à ce fonctionnaire.

Après trois mois de séjour à Paris, la mère Anastasie et mademoiselle Rizard quittèrent cette ville, laissant leur affaire entre les mains de sœur Pélagie. Ce ne fut pas sans regret qu'elles se séparèrent; elles étaient faites pour se comprendre, pour s'aimer.

La religieuse Ursuline laissa dans le palais de la mère de l'empereur, comme à l'hospice de la rue du Vieux-Colombier, le parfum de ses vertus. Madame Lœtitia disait avec un sourire charmant à la sœur Pélagie : « J'aime *tout plein* vos bonnes religieuses de Château-Gontier, avec la simplicité de leur costume, et l'amour de leur cloître; ce sont de vraies religieuses. Donnez-moi souvent des nouvelles de la sœur Sainte-Anastasia, assurez-la que ses lettres me font plaisir. »

Puis la supérieure générale des sœurs de la charité écrivait ces mots à la mère Saint-Basile : « Recevez, Madame, tous les sentiments d'estime et de vénération que j'ai pour vous et pour votre respectable communauté, en particulier, pour M<sup>me</sup> Sainte-Anastasie, qui nous a beaucoup édifiées pendant son séjour à Paris, par sa piété, son exactitude, sa patience, sa résignation. N'écoutant jamais la sensibilité de son caractère, elle allait en avant, malgré les obstacles qui naissaient sous ses pas. J'ai eu plus d'une fois l'occasion d'admirer son courage et sa mortification. Sa chère compagne lui était bien utile, sa timidité naturelle et religieuse avait besoin de l'appui de M<sup>lle</sup> Rizard. »

C'est ainsi que toutes les lèvres et tous les cœurs se plaisaient à rendre hommage au mérite et à la vertu de cette sainte religieuse. Mais la communauté ne devait pas jouir longtemps du bonheur de la posséder : une vie de fatigues, de secousses et d'émotions, avait déposé dans son sein le germe d'une maladie mor-

telle; attaquée d'un cancer, la mère Sainte-Anastasie consentit à supporter une opération douloureuse, pour travailler quelques années encore, disait-elle, au soutien et au rétablissement de sa maison. L'opération dura huit minutes; elle ne proféra aucune plainte, ne laissa échapper aucun soupir. Laissons ici parler sœur Pélagie, en répondant à la lettre de la supérieure.

« Il est impossible, Madame la supérieure, de vous  
» rendre la sensation que m'a faite votre lettre. Mon  
» Dieu! que notre amie a souffert! Si vous n'étiez pas  
» présente à l'opération, vous étiez près du Dieu de  
» force, et vos prières, Madame, obtenaient la patience  
» à la chère malade, pour endurer sans se plaindre des  
» maux aussi violents. Nous sentons tout ce que votre  
» excellent cœur a souffert; nous prions pour le réta-  
» blissement bien prompt de l'intéressante malade.  
» Toute notre communauté a pris intérêt à son état et  
» au vôtre. Quel gré je lui sais d'avoir écrit une ligne  
» de sa main. Permettez, Madame, que je l'em-  
» brasse d'ici de tout mon cœur. J'ai vu Son Altesse  
» aujourd'hui; elle aime ses filles de Château-Gontier,  
» au delà de toute expression. »

LETTRE DE LA MÊME A LA MÈRE SAINTE-ANASTASIE.

Paris, 11 novembre 1808.

« Au milieu de vos douleurs, vous avez pensé à moi,  
» ma bonne amie. J'ai conté à Madame votre cruelle  
» opération de huit minutes, elle en a frémi! elle  
» vous félicite de votre courage. Dieu seul peut le don-  
» ner! Je n'aurais pas osé espérer recevoir une lettre  
» de vous; c'est une condescendance de la part de vos  
» chirurgiens, sur laquelle je ne comptais pas; je leur  
» en sais bon gré.



« Les fatigues que vous avez éprouvées, vous ont,  
» sans doute, occasionné cette terrible maladie; tout  
» est dans l'ordre de la Providence, et nous devons  
» nous soumettre aux coups qu'elle nous porte.

» Recevez les compliments de nos pères, de nos  
» mères, de nos sœurs. Tous ont partagé vos maux,  
» prié pour vous, et c'est à qui vous en dira le plus sur  
» votre rétablissement. »

Hélas! ce mieux ne se soutint pas. Quinze mois après, le mal reparut du côté opposé; et malgré les douleurs qui devenaient de jour en jour plus vives, la mère Sainte-Anastasia continua ses travaux, et, jusque sur son lit de mort, elle trouva des forces pour donner des leçons aux novices dont elle était maîtresse.

Le 3 septembre 1811, elle succomba, âgée de quarante-quatre ans, comptant vingt-trois ans de profession. Sa mort fut celle du juste; elle s'endormit dans le Seigneur avec confiance, amour et résignation. Elle fut inhumée la première dans le nouveau cimetière, et placée près de la croix, à droite.

La mère Saint-Basile ne crut pouvoir mieux adoucir l'affliction de la communauté entière, qu'en la faisant entrer en retraite, le soir même de la sépulture, laissant à Dieu le soin de cicatriser une plaie si profonde.

**BIOGRAPHIE DE LA MÈRE SAINT-BASILE,**

**PREMIÈRE SUPÉRIEURE À LA RENTRÉE DE LA COMMUNAUTÉ.**

La mère Simone Jeanne Leduc du Verger naquit à la Bazouge-de-Chemiré-le-Roi, diocèse du Mans. Elle entra au noviciat des religieuses Ursulines de Château-Gontier, en 1776, à l'âge de vingt ans, et fit profession au mois d'avril 1778. Le temps de son noviciat

se passa dans une grande ferveur, édifiant d'autant plus par sa régularité, que la faiblesse de sa complexion la maintint presque toujours dans un état de souffrances continuelles. Cet état, joint à une humilité profonde, ne laissait pas deviner les importants services qu'elle devait rendre un jour à la maison; la Providence semblait la préparer ainsi dans l'obscurité au rôle si important de restauratrice du monastère.

Comme le reste de la communauté, elle quitta, en 1792, le séjour béni où ses premières années s'étaient écoulées si douces et si paisibles. M. Séguin lui donna une généreuse hospitalité, ainsi qu'à la vénérable mère Scolastique, et elle se trouva heureuse d'y vivre à l'abri de l'autorité de cette respectable mère, pour s'enfoncer de plus en plus dans cette vie d'union à Dieu qui avait tant de charmes pour son humilité. Cet éloignement pour tout ce qui pouvait la faire paraître, ne l'empêchait pas de travailler activement à tout ce qui était propre à préparer de loin le rétablissement de cette communauté si chère à son cœur. Prières, travaux, peines et souffrances, rien n'était omis par elle de tout ce qui devait attirer les bénédictions du ciel sur ce but unique de tous ses désirs. Associée à la mère de Sainte-Scolastique, elle partageait ses sollicitudes comme ses privations de tous secours spirituels.

A la mort de la mère Scolastique, arrivée en 1800, tout le monde crut que le petit noyau de la communauté allait se dissoudre; les religieuses le craignaient elles-mêmes et en gémissaient devant Dieu. La mère Saint-Basile, se sentant poussée à soutenir de toutes ses forces l'édifice croulant, va trouver la mère de B. de Sainte-Marie, supérieure, toujours retirée à la campagne où sa mauvaise santé la retenait forcément. Elle

lui fait toutes les instances possibles, tant en son nom qu'en celui de toutes ses compagnes, pour l'engager à venir se rejoindre à ses filles, mais en vain. Cette mère remit à la mère Saint-Basile tout ce qu'elle possédait, pour en faire le partage aux religieuses, qui supplièrent alors la mère Saint-Basile de rester à leur tête. Elle n'y consentit qu'avec peine, et dans la seule crainte que son refus ne devînt la cause d'une séparation qui eût été sans remède, ne se considérant d'ailleurs que comme l'humble servante de ses sœurs et la suppléante de la mère Sainte-Marie, absente.

Depuis l'année 1800, les classes étaient ouvertes et quelques pensionnaires et demi-pensionnaires, logées et nourries chez M. Lemercier, faute de local, faisaient vivement souhaiter une maison plus vaste. Ce monsieur, lorsque le bail fut fini, consentit à échanger la sienne contre celle des religieuses qui, en 1804, grâce à cet accommodement, réunirent jusqu'à cent élèves, tant externes que pensionnaires, prises dans les meilleures familles de la ville, entre autres les filles du maire.

La mère Saint-Basile exerçant les fonctions de supérieure, de maîtresse du pensionnat, chargée de toutes les affaires de la communauté, suffisait à tout, lorsqu'au mois d'avril 1806, la mère de Sainte-Marie, qui demeurait à deux lieues de la cité, tomba dangereusement malade. Députée vers elle par ses sœurs, la mère de Saint-Basile eût désiré lui consacrer son temps et ses soins, mais à cause de ses classes elle n'y put rester qu'un jour; elle la quitta, espérant la revoir encore et emportant sa bénédiction pour toutes. Quelques jours après l'on apprit sa mort.

Ce fut pour toutes un grand sujet d'affliction, parti-

culièrement pour l'humble mère Saint-Basile, qui fut canoniquement élue supérieure, avec l'approbation de M. Duperrier, vicaire-général du Mans et supérieur, le 26 juin 1806.

En vain, pour la consoler de son élévation, ses sœurs lui remontraient que ses peines et ses travaux allaient recevoir leur récompense, qu'elle les reconduirait dans leur chère maison, le nom de supérieure que toutes lui donnaient avec tant de bonheur, retentissait douloureusement à ses oreilles; elle ne pouvait s'y faire, et peu de jours après elle fut atteinte de fièvres, qui la conduisirent aux portes du tombeau. Mais Dieu, qui avait d'autres desseins sur elle, se laissa fléchir par les ferventes prières qui lui furent adressées, et la bonne mère revint peu à peu à la santé.

Cependant le désir de recouvrer leur ancien couvent pressait de plus en plus les religieuses qui, pour cela, n'épargnaient ni soins ni démarches et pourtant n'avançaient à rien. Un mot, dit au hasard, vint changer leur plan : « Si j'étais jeune, avait dit la mère Saint-François devant M. Allard, médecin de la maison, j'irais moi-même à Paris. — C'est tout ce que vous auriez de mieux à faire, Mesdames, avait répondu M. Allard, personne ne fait mieux ses affaires que soi-même. » Ce fut un trait de lumière; après avoir bien prié, bien consulté, la mère Sainte-Anastasie fut désignée comme la plus propre à remplir cette mission, et, accompagnée de M<sup>lle</sup> Geneviève Rizard, elle partit le 15 décembre 1806.

On a pu voir dans la notice quels soins, quelles peines, quelles sollicitudes, en un mot, a coûtés à la mère Saint-Basile le rétablissement du monastère.

Le 11 décembre 1807 fut fixé pour la rentrée des

religieuses qui s'y rendirent sans pompe, mais avec le bonheur d'exilées qui revoient la patrie après quinze années d'absence. Les réparations les plus urgentes étaient à peine terminées, et la maison, si ce n'est l'étendue, rappelait parfaitement la pauvre étable de Bethléem.

La prudence, la douce fermeté qui caractérisaient le gouvernement de la mère Saint-Basile, firent supporter avec joie les nombreuses privations et les fatigues de ces premiers temps. Maîtresse de tous les cœurs, elle les pliait à son gré, et religieuses et pensionnaires se prêtaient à l'envi à tout ce qui pouvait la satisfaire. Elle fut parfaitement secondée par la mère Jeanne Bodusseau, dite Sainte-Séraphique, qui avait succédé à la mère de Sainte-Scolastique comme procuratrice. Dieu seul sait les privations que s'imposa cette vénérable mère, afin de réparer l'ancien couvent, pour le rendre agréable à cet essaim de jeunes abeilles qu'elle attendait de la munificence du Seigneur.

Par les soins de la mère supérieure, la communauté entra peu à peu dans les bâtiments claustraux, et le 24 décembre, veille de Noël, elles revêtirent leur saint habit, dont la force les avait dépouillées.

Le temps déterminé par la règle pour une nouvelle élection approchait; les religieuses appréciaient trop le sage et maternel gouvernement de la mère Saint-Basile pour qu'elles ne s'efforçassent pas de le prolonger: c'est pourquoi, le 22 décembre 1812, elles adressèrent une supplique, signée de toutes les vocales, à M<sup>sr</sup> Joseph-Michel de Pidoll, évêque du Mans, afin qu'il daignât accorder la dispense nécessaire pour prolonger la supériorité de la mère Saint-Basile. Sa Grandeur acquiesça à leur demande, et cette vénérable

mère, dut se conformer à l'ordre qui lui fut intimé de continuer à gérer la communauté pendant trois autres années.

Déchargée en mars 1816, du fardeau de la supériorité, elle ne se montra pas moins zélée et vigilante dans les fonctions d'assistante, de maîtresse des novices et de maîtresse du pensionnat, ne cessant d'édifier et de maintenir la régularité dans toute son intégrité.

Cependant sa santé, qui n'avait jamais été bonne, mais que Dieu paraît avoir soutenue providentiellement pour le rétablissement de la maison, déclinait de plus en plus, lorsque, le 1<sup>er</sup> novembre 1819, après avoir suivi tous les exercices de la communauté, elle demanda à la supérieure la permission d'aller prendre son repos à l'infirmerie : « D'où, dit-elle, je ne sortirai plus. » Le jour même elle terminait sa retraite annuelle.

Il faut se taire pour ne pas affaiblir l'impression douloureuse que cette nouvelle porta dans tous les cœurs. Le respect, l'amour et la vénération que conservent pour cette respectable mère les mères anciennes qui l'ont connue, peuvent seuls en donner une idée.

Après avoir édifié pendant sa vie, elle devait, dans le dessein de Dieu et pour sa gloire, en couronner la fin par la patience et la résignation, dont elle ne se départit jamais pendant une maladie cruelle de plusieurs mois. Ses souffrances étaient parvenues à un tel point, qu'on se serait presque reproché de demander à Dieu la prolongation d'une vie si précieuse; et l'opinion commune était que Dieu préparait par là ses filles à une séparation qui ne pouvait plus tarder.

Son zèle pour la régularité se manifestait encore, et jusqu'au milieu des plus atroces souffrances; elle re-

dressait doucement, mais avec fermeté, celles qui, dans leur empressement à la soulager ou qui, entraînées par leur affection, laissaient échapper quelques plaintes ou quelques légers manquements à la règle.

Elle s'éteignit au milieu de la communauté, le 19 janvier 1820, munie de tous les secours de la sainte Eglise, âgée de soixante-quatre ans.

Les regrets des personnes pieuses de la ville témoignèrent de la part qu'elles prenaient à la perte irréparable que la communauté venait de faire de sa mère et de sa restauratrice. Dix ans plus tard, elle perdit la mère Saint-Paul, sœur du général vendéen Lemercier, qui aida puissamment le monastère de ses biens et de sa personne, poussant le dévouement jusqu'à retarder sa profession, jusqu'au moment où elle aurait terminé toutes les démarches qui devaient remettre dans la possession entière du couvent. D'une faible santé, mais d'un esprit supérieur, elle continua sa mission de générosité et de sacrifice jusqu'au moment où la mort l'enleva.

#### NOTICE

**SUR LES SŒURS ÉLISABETH CHERUAU ET JULIENNE PICHON,**


**CONVERSES.**

La sœur Elisabeth Cherreau et la sœur Julienne Pichon, compagnes inséparables des mères de Sainte-Scholastique et de Saint-Basile, ont rendu les plus grands services à la communauté, pendant les années désastreuses de la révolution et lors de son rétablissement. La sœur Elisabeth mérita l'estime et la vénération des personnes qui la connurent, et la famille Séguin, qui l'avait si généreusement accueillie, et qui par là même pouvait mieux l'apprécier, ne se lassait pas d'admirer son humilité pro-

fonde, son esprit de mortification et son zèle pour la restauration du monastère, qui la portaient à se priver presque du nécessaire, dans le but d'épargner pour ce temps.

On doit à la sœur Julienne la conservation d'une foule d'objets et de la bibliothèque entière. Sa gaité, sa présence d'esprit, qui ne l'abandonnaient jamais, ses manières gracieuses et affables la faisaient bien venir près de tous et des municipaux eux-mêmes; en sorte qu'elle réussissait presque toujours heureusement dans tout ce qu'elle entreprenait. On eut le bonheur de la conserver longtemps encore, sa mort n'étant arrivée que le 17 octobre 1855.

## MONASTÈRE DE DINAN.

ES Ursulines s'établirent à Dinan, au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle. Les demoiselles Françoise Brignon et Hélène Mengar, fondatrices, achetèrent les bâtiments et les jardins de Saint-Charles; M<sup>sr</sup> Gouverneur y planta la croix. La première pierre du monastère fut posée par le baron de la Hunauday de Rosmadec, gouverneur de Dinan, accompagné de M. Marot des Alleux, conseiller du roi et sénéchal de la ville. La population se porta en foule à cette cérémonie, et laissa à la maison naissante d'abondantes aumônes.

Trois autres demoiselles et une jeune veuve, des premières familles de la ville, se joignirent la même année-aux fondatrices. M<sup>lle</sup> Mengar fut établie par l'évêque comme supérieure, jusqu'à l'arrivée des Ursulines de Laval, qui furent demandées pour établir sur les bases de leur institut la nouvelle maison, et la soumettre aux mêmes usages et à la même règle. Elles vinrent au nombre de cinq, accompagnées de leur supé-



rieure, qui ne séjourna que huit jours parmi la jeune colonie, et la remit, en partant, aux soins de la mère Saint-Joseph Cormeaux, religieuse fort capable, qui unissait à un esprit supérieur toutes les vertus d'une âme d'élite.

Mesdemoiselles Mengar et Olive Aubry suivirent à Laval la digne supérieure, pour y faire leur noviciat sous sa direction. L'une prit le nom de sœur du Saint-Esprit, et l'autre, celui de Thérèse de Jésus.

En peu de temps, le monastère de Dinan prit un accroissement considérable; un grand nombre de sujets des familles les plus distinguées du pays y furent admis. Plusieurs de ces jeunes sœurs, toutes dévouées à leur maison, y firent des acquisitions, des embellissements, et se signalèrent par la pratique de toutes les vertus.

Au moment où la révolution les expulsa de leur cloître, les Ursulines étaient au nombre de cinquante; elles avaient un pensionnat considérable et donnaient l'instruction gratuite à cinq cents jeunes filles pauvres. Leur communauté de Saint-Charles fut confisquée et ensuite vendue nationalement. Les religieuses avaient été mises en état d'arrestation à l'hôtel Plouer. Quand le calme commença à renaître, elles se retirèrent dans une maison, rue de la Lainerie; plus tard, elles louèrent un hôtel, place Duguesclin. Les dignes filles de Sainte-Ursule n'avaient point cessé de se conformer à leur règle, autant que le leur avait permis la difficulté de ces temps calamiteux. A force de bonnes œuvres, elles se firent pardonner leur séjour à Dinan.

Un décret impérial ayant reconnu, en 1806, la congrégation de Sainte-Ursule, les anciennes religieuses de Saint-Charles, au nombre de quinze, présentèrent une

pétition au préfet des Côtes-du-Nord, pour obtenir de former une association enseignante. Ce qui leur fut accordé. Le conseil d'arrondissement exprima, en 1817, le vœu que le séminaire de la Victoire, autrefois couvent des Bénédictins, fût concédé aux Ursulines; ce vœu fut satisfait par une ordonnance royale du 17 octobre 1825.

Monseigneur Le Groin de la Romagère, alors évêque de Saint-Brieux, demanda aux Ursulines de Quintin, petite ville de son diocèse, trois religieuses pour aider celles de Dinan dans la restauration de leur couvent : La mère Félicité Bonamy, qui fut établie supérieure; déjà elle l'avait été à Quintin; la mère Léocadie Lestrohan, personne d'un mérite distingué et d'une rare vertu, mais qui succomba bientôt, épuisée par les travaux inséparables d'une fondation; la mère Sainte-Ursule Pirion; cette vénérable mère a longtemps et beaucoup travaillé au bien de la maison, et s'est acquis par son dévouement des droits impérissables à la reconnaissance de ses sœurs. Elle avait pris en venant à Dinan le nom d'Angèle.

Lorsqu'elle eut achevé son triennal, elle sollicita et obtint son retour à Quintin; trois de ses sœurs vinrent encore, après elle, prêter leur concours à celles de Dinan; mais, par suite de circonstances particulières, elles n'y demeurèrent que fort peu de temps.

La mère Sainte-Angèle, qui avait succédé comme supérieure à la mère Félicité, porta pendant neuf ans cette pesante charge; mais ayant perdu presque toutes les anciennes religieuses, elle demanda à Monseigneur, en 1854, de lui en adjoindre une autre de Quintin pour l'aider dans le gouvernement de la maison. Le digne prélat lui permit d'aller elle-même chercher la mère

Joseph Perreux. Ce fut avec une joie inexprimable que la bonne mère Angèle revit le berceau de sa vie religieuse, et ses sœurs bien-aimées qu'elle avait quittées depuis onze ans ; mais elle ne put donner que huit jours au bonheur de la réunion, et revint à Dinan avec la digne compagne qui devait s'associer à une existence toute de zèle et d'activité.

La mère Saint-Joseph fut nommée supérieure, le 2 juillet de l'année 1855 ; la communauté comptait alors vingt professes, dont quatre converses, une novice et une postulante, trente pensionnaires, cinquante à soixante externes payantes et environ deux cents enfants pauvres. Pendant ses deux triennaux, la mère Saint-Joseph eut la consolation de voir s'augmenter de plusieurs membres sa famille spirituelle ; mais, comme pour contrebalancer une si légitime satisfaction, la Providence lui réservait aussi la douleur d'effectuer le délogement de ses filles du vaste et beau couvent de la Victoire.

Depuis 1850, les bonnes intentions à l'égard des Ursulines s'étaient ralenties ; le conseil municipal réclama contre l'ordonnance de 1825 qui avait autorisé la concession de cet établissement. Après bien des différends, la cour de Rennes, sur l'instance de la communauté, fixa enfin la position des parties. Par un arrêt du 8 février 1841, la ville fut réintégrée dans la libre possession des bâtiments de la Victoire, à la charge de payer aux Ursulines 45,461 francs, avec intérêt du jour de la mutation ; les frais d'expertise et les quatre cinquièmes des dépens.

Triste et imposant fut le moment de la sortie ; elle eut lieu le 18 novembre 1841. Toute la communauté, alignée sur deux rangs, faisait escorte au très-saint

Sacrement, porté par le chapelain de la maison qui pouvait à peine articuler quelques prières. Les religieuses, le cœur gros de soupirs, les yeux pleins de larmes, lui répondaient avec plus de peine encore. Et cependant leur douleur était pleine de calme et de résignation; pouvaient-elles refuser de marcher dans cette voie sublime du sacrifice, quand Notre-Seigneur, les devant, semblait leur dire : « Venez, suivez-moi. »

Le nouveau domicile était peu spacieux, d'une distribution irrégulière et peu propre à une maison religieuse. On ne put y organiser ni salle de communauté, ni parloirs, ni chapelle; la pièce la plus vaste et la mieux ornée fut transformée en oratoire, mais si étroit que les religieuses, pour laisser un peu de place aux élèves, étaient obligées de se tenir pressées sur des bancs ou à genoux sans aucun appui. En un mot, ces bonnes sœurs eurent à subir une fois encore les conséquences inévitables d'une fondation, les souffrances et les privations de tous genres.

Au milieu de ces épreuves, Dieu ne laissa pas de leur donner des consolations dans la bienveillante sympathie des personnes attachées à leur établissement; M<sup>gr</sup> de la Romagère, leur évêque, leur donna surtout des preuves d'un intérêt tout spécial. Il les visita et les encouragea par des paroles pleines de bonté.

Deux respectables demoiselles, fort considérées à Dinan, devinrent aussi les instruments de la Providence envers les Ursulines : M<sup>lle</sup> Bothrel qui, ayant appris que la cuisine du couvent n'avait pu être organisée dès les premiers moments de l'installation, leur envoya un dîner tout préparé et des plus confortables, suppléant ainsi à la pénurie des provisions.

M<sup>lle</sup> Giroit, personne d'une grande piété, les a aidées

non-seulement de sa fortune qui est considérable, mais aussi en se donnant des peines extrêmes pour leur procurer, dans les moments difficiles, des emprunts devenus indispensables. Cette demoiselle, d'un caractère charmant, a obtenu, en considération de ses services, la permission d'entrer tous les jours dans la maison: elle y est reçue avec tout l'amour que l'on ressent pour une bienfaitrice, pour une seconde mère.

Depuis 1845, plusieurs améliorations importantes ont été faites au monastère de Dinan. On a construit successivement une salle de communauté, un réfectoire, quelques cellules, un pensionnat commode et agréable. Les indemnités accordées par la ville ont été ainsi absorbées. L'acquisition d'un terrain essentiel à l'établissement, a achevé d'épuiser les ressources des Ursulines et les a mises dans l'impossibilité de bâtir une église, objet de leurs vœux les plus ardents.

Le personnel de cette maison est actuellement de vingt-cinq sœurs de chœur et de neuf à dix converses. Ces ferventes religieuses donnent leurs soins à vingt pensionnaires, vingt-huit orphelines pauvres, entièrement séparées des pensionnaires, cent vingt-huit externes payantes, et quatre-vingts à cent externes pauvres.

#### MONASTÈRE DE LAMBALLE.



LA communauté des Ursulines de Lamballe eut pour fondateur M. de l'Escouet, sénéchal de cette ville. A sa demande, M<sup>sr</sup> de Virazel, évêque de Saint-Brieux, adjoignit à la vénérable mère Marie Fortin, trois religieuses pour commencer cette œuvre. Avec la bénédiction de ce vertueux prélat, elles partirent du couvent de Saint-Brieux, et

furent reçues à Lamballe par M. de l'Escouet et par la noblesse. Ce fut au milieu d'acclamations de joie et de souhaits de bonheur qu'elles prirent possession du monastère, placé sous l'invocation de saint Joseph.

Cette communauté, établie par Dieu, soutenue de sa main, arrosée de sa grâce, grandit dans la ferveur et s'y maintint jusqu'en 1795. L'amour de la sainte pauvreté était surtout implanté dans toutes les âmes de ces pieuses vierges, et cet amour dut les préparer à supporter avec calme et générosité les souffrances de la persécution. Elles avaient dit à l'Enfant Dieu dans la crèche : *Sequar te quocumque ieris*, et Jésus les mena au Calvaire.

Les Ursulines ayant refusé le serment schismatique, le gouvernement les constitua prisonnières dans leur maison, et leur donna pour compagnes de captivité toutes les personnes suspectes de la ville et des environs; mais le nombre de celles-ci s'étant promptement accru, chacune des religieuses fut renvoyée dans sa famille. Plusieurs de ces bonnes mères succombèrent bientôt sous le poids de la misère et du chagrin, et même une d'elles mourut d'un vomissement de sang, par suite de l'impression que lui causa la brutalité des agents révolutionnaires.

Sous la protection de M<sup>sr</sup> Le Groin de la Romagère, évêque de Saint-Brieux, et de M. Sornard, son vicaire-général, la communauté de Lamballe fut réorganisée en 1825.

De soixante ou soixante-dix religieuses qui étaient sorties, sept seulement vivaient : la mère Scolastique Langlais de Prémorvan, première supérieure; la mère Saint-Bernard La Roche, la mère Victoire de La Touche Baudré, la mère Angélique Groleau, la mère Ma-

rie-Thérèse le Vicomte, la sœur Saint-Michel Mahé et la sœur Joachim Croslais.

Sans doute leur allégresse fut grande en venant habiter la maison du Seigneur, mais une pensée altérait leur bonheur et faisait couler leurs larmes : l'exilé qui rentre sous le toit paternel, n'oublie-t-il pas un moment son bonheur pour pleurer ceux qui ont été frappés par la mort et qui ont laissé leurs places vides au foyer.

Elles durent aussi verser bien des larmes en voyant le triste état de leur antique monastère. Pendant la terreur, les bâtiments avaient été dévastés ; sous l'empire, le collège y fut transféré, et le chœur et l'église, qui avaient retenti de saintes prières et de sacrés cantiques, furent destinés à recevoir les forçats qui, de tous les points de la France, se rendaient à Brest pour être exportés dans la Guyane.

Trois appartements délabrés, au rez-de-chaussée, une salle au premier étage, une vingtaine de cellules mal fermées étaient, à la rentrée des religieuses, les seuls lieux habitables. Le chœur, sans parquet, sans vitraux et presque sans toiture, ne permettait plus d'y célébrer les saints mystères, et l'on dut renoncer pendant quelque temps à y réciter le saint office.

La première pensée des Ursulines, en se trouvant réunies, fut de reprendre leurs sublimes fonctions auprès de la jeunesse. Mais comment satisfaire à ce désir ? Plusieurs sont octogénaires, toutes sont épuisées par ces dernières années de tristesse et de souffrance. La sollicitude de M<sup>sr</sup> de la Romagère et la charité de leurs sœurs de Saint-Paul de Léon remplissent leurs vœux et leurs espérances. M<sup>me</sup> du Bodon, supérieure à l'hospice de Lamballe, part pour Saint-Pol de Léon, et amène pour collaboratrices à nos chères Ursulines cinq reli-

gieuses remplies de zèle, de foi, de science et de sainteté.

Accueillies à l'hospice par les filles de saint Vincent-de-Paul, qui, une fois encore, réalisèrent le nom si doux qu'elles portent, elles y furent bientôt rejointes par leurs sœurs. Les unes et les autres se rendirent à l'église paroissiale, assistèrent aux vêpres solennelles et furent ensuite conduites processionnellement à leur communauté. Chaque religieuse était accompagnée de deux petites filles vêtues de blanc, tenant un cierge à la main. Une foule immense, les diverses congrégations, un nombreux clergé, et M<sup>sr</sup> de la Romagère lui-même, augmentaient la pompe de cette cérémonie. Ce jour-là même, après la bénédiction, Monseigneur rétablit la clôture, et quelques jours après les classes furent ouvertes.

La Providence, après avoir donné à cette famille naissante des sœurs et des coopératrices, lui donna un père et un protecteur dans la personne de M. l'abbé de Lesquen, vicaire à Saint-Jean de Lamballe. Il résolut d'améliorer le plus promptement possible la position temporelle de la communauté. Que de peines, que d'embarras ne durent pas occasionner des projets si généreusement conçus ! Mais la vraie charité est-elle rebutée par les obstacles, affaiblie par les contradictions ? On le vit ce prêtre, infatigable dans son dévouement, aller de porte en porte quêter pour ses chères Ursulines, recourir à la bourse de ses nombreux amis, et, après s'être dépouillé de tout ce qu'il possédait, se donner lui-même, en se faisant gratuitement le chapelain du monastère. Son souvenir, ses bienfaits, sont gravés en traits ineffaçables dans le cœur de toutes les religieuses de Lamballe, et leurs regrets l'ont suivi jusqu'à Rennes,



où il fut appelé, comme chanoine archidiacre, par son oncle, M<sup>sr</sup> Claude de Lesquen.

On releva une partie des bâtiments, on acquitta les dettes, et, en 1855, le pensionnat ne pouvant plus contenir les élèves, dont le nombre atteint parfois jusqu'à quarante-cinq, les religieuses ont commencé des constructions ; elles espèrent qu'avec le secours de Dieu elles pourront les achever. C'est dans cette bonté providentielle du Seigneur, qui les a soutenues par le passé, qu'elles ont confiance pour l'avenir, car le petit grain de sénevé, sans être parvenu à la perfection dont parle l'Évangile, a pris de l'accroissement : trente-deux religieuses de chœur, douze sœurs converses et quelques novices forment actuellement la communauté.

Les Ursulines de Lamballe ont eu la douleur de perdre toutes les vénérables mères qui avaient relevé le monastère de ses ruines ; mais le trésor de leurs vertus est conservé par leurs filles avec une religieuse vénération et un filial amour.

#### MONASTÈRE DE LANGON.

**L**ES Ursulines de Langon possèdent deux pièces importantes conservées dans les archives de la mairie, et qui ont servi à les faire approuver des gouvernements successifs. Ces pièces sont : 1<sup>o</sup> Un extrait du conservateur Langonnais ; 2<sup>o</sup> les lettres patentes portant fondation de leur monastère. Elles sont de Louis XIV, en 1678. On y voit que leur établissement fut sollicité par l'abbé de Campo, doyen de Saint-Jean-de-Latran et abbé de Clairac. Les sujets destinés à former cette nouvelle maison furent tirés du couvent du même ordre établi à

Marmande. Ce dernier monastère n'a pas été rétabli depuis la révolution.

Les particularités que nous allons rapporter sur l'ancienne communauté de Langon ne se trouvent point dans les chroniques, elles ont été conservées par la tradition.

Le couvent, bordant la rivière au nord, avait sa chapelle au midi, séparée par une petite rue; les religieuses s'y rendaient par une espèce d'arcade qui formait un corridor au niveau du premier étage. Ce passage existe encore, bien qu'il ne soit plus la propriété du monastère.

On ne recevait dans le principe pour être religieuses, que des personnes nobles, mais on dérogea dans la suite à cet usage. Le pensionnat était composé d'élèves des meilleures familles, il en venait même des pays étrangers, et plusieurs n'en sortaient qu'à l'époque de leur établissement. Il y avait un externat, une classe gratuite, et un local séparé pour les pensionnaires libres que l'on recevait aussi.

Le 21 novembre 1760, la communauté se vit en proie aux deux plus terribles éléments : l'eau, qu'un débordement de la Garonne faisait élever à une hauteur prodigieuse, et le feu qui, dans le même moment, avait pris à la maison, sans qu'on pût espérer aucun secours humain. Les religieuses furent miraculeusement délivrées, et firent en reconnaissance un vœu perpétuel de chômer strictement ce jour.

Le 7 avril 1770, une nouvelle inondation, plus effrayante encore, donna de vives inquiétudes pour la ville, et mit le couvent en grand danger; l'eau qui pénétrait de tous côtés, faisait craindre que les planchers du premier ne s'écroulassent, ce qui menaçait les

religieuses d'une mort certaine. Sollicitées par les habitants de la ville, elles consentirent, non sans peine, à quitter leur demeure pour se mettre en sûreté; une seule, la mère Dutilh, en religion sœur Sainte-Agnès, alors portière, ne pouvait s'y résoudre; cependant, effrayée par les eaux qui augmentaient à chaque instant, elle était sur le point d'abandonner aussi sa chère solitude, lorsqu'elle entendit tout-à-coup retentir ce cri de joie : l'eau diminue ! l'eau diminue ! Ranimée par l'espérance, elle persévéra dans sa première résolution, et bientôt elle eut la consolation de rouvrir à ses sœurs les portes de l'arche bénie où la divine Providence l'avait si bien gardée. Un nouveau vœu fut fait par la ville et les religieuses pour remercier Dieu et conserver la mémoire de ce bienfait.

Nous ne savons en quelle année arriva un événement assez frappant pour être rapporté, et dont on peut assurer la véracité. Deux jeunes personnes de famille noble, forcées par leur père de se consacrer à Dieu afin d'augmenter l'héritage de leur frère, entrèrent au monastère de Langon. Leur soumission religieuse et filiale à cette volonté injuste et tyrannique attira sur elles les bénédictions du ciel, et la grâce agissant avec force, leur fit trouver le bonheur et la paix, là où naturellement elles ne pouvaient espérer qu'esclavage et ennui. Elles comprirent que cette conduite de la Providence, quoique pénible, pouvait être un bienfait ; elles s'efforcèrent d'y correspondre par leur dévouement héroïque et leur fidélité parfaite.

Le temps du noviciat s'écoula dans la pratique de la vertu. Heureuses au service du bon Maître, les deux sœurs ne soupiraient plus qu'après l'heureux jour où elles s'uniraient à lui par des liens indissolubles. Ce jour

arrivé, la supérieure fit une dernière tentative que lui dictait la prudence. « Mes enfants, leur dit-elle, vous êtes encore libres de vous engager par des vœux dans notre ordre ou de rentrer dans le monde; vous connaissez la volonté de votre père, vous ne devez cependant pas, pour l'accomplir, vous exposer à des regrets éternels. » A cette sage représentation, les deux jeunes personnes répondirent qu'elles étaient bien résolues de persévérer à porter un joug dont elles avaient déjà ressenti la douceur. Mais le Seigneur réservait encore à leur vocation une bien plus terrible épreuve. \*

Au moment où toute la famille et les conviés étaient réunis, la mère, parée d'un collier de pierres précieuses, le sentit tout-à-coup se briser, et vit les pierres tomber éparses. Saisie au même instant d'une frayeur soudaine, elle regarda cet accident imprévu comme un triste présage : il ne tarda pas à se réaliser.

Le père, qu'une nécessité avait obligé de sortir, fut trouvé mort dans le lieu même où il était allé. A la nouvelle de cet affreux malheur, la consternation fut grande et la douleur profonde. M<sup>me</sup> de \*\*\*, le considérant comme un châtiment de l'injustice exercée envers ses filles, les pressa de nouveau, de concert avec la supérieure, de renoncer à un état de vie qui, sans doute, n'était pas selon les vues de la divine Providence, laquelle semblait par cet événement leur rendre la liberté. Mais les jeunes personnes refusèrent avec fermeté; heureuses de conserver la soumission filiale en assurant leur bonheur, elles offrirent à Dieu l'holocauste volontaire de leurs saints engagements, et se montrèrent toujours dignes épouses de Jésus-Christ; l'une d'elles a été supérieure.

Après sa mort, M<sup>me</sup> de Castelnau, femme d'un es-

prit supérieur et d'une grande vertu, et M<sup>me</sup> Sauvage, d'un génie plus ordinaire, mais d'un jugement sain, d'un caractère calme et plein de douceur, remplirent longtemps cette charge par des élections successives. A l'époque de la révolution, la première n'existait plus, la seconde était encore à la tête de la communauté. Les religieuses, au nombre de douze professes de chœur, une novice, deux sœurs converses, ne consentirent à quitter leur retraite que lorsqu'on voulut les obliger à prêter le serment. Elles se retirèrent alors, les unes dans leurs familles, les autres chez quelques personnes charitables qui les recueillirent et fournirent à leurs besoins. La mère Anne Dutilh resta dans la ville, recevant des uns et des autres les secours nécessaires à sa subsistance, jusqu'à ce que M<sup>me</sup> de Castelnau, belle-sœur de l'ancienne supérieure, lui offrit dans sa maison une bienveillante hospitalité. Mais bientôt son zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes la reconduisit à Langon; elle parvint à y établir une école où, en donnant aux jeunes filles les premiers éléments de la science, elle déposait dans leurs cœurs les germes précieux des vertus. Aussi, devenues plus tard bonnes mères de famille, elles ont toujours conservé pour cette sage institutrice une affection toute particulière.

Tandis que cette digne mère cultivait ainsi malgré l'orage la vigne du Seigneur, une de ses compagnes, non moins généreuse, versait son sang pour l'arroser et la féconder. La mère Loustalet s'était retirée à Bordeaux, où habitait sa famille, elle vivait avec une de ses sœurs de Langon dans une petite chambre. Sur quelques soupçons, on l'interrogea pour savoir si elle n'avait pas lu une lettre suspecte à la république; une simple négation eût suffi pour la soustraire à la mort.

Ses parents, ses amis la pressaient vivement de conserver à ce prix la liberté et une vie qui leur était si chère ; mais cette âme grande et pure, suivant l'inspiration de sa foi vive et de son horreur pour le péché le plus léger, prononça elle-même sa condamnation en faisant avec fermeté cet aveu : *Oui, je l'ai lue*. Arrêtée aussitôt, elle fut mise en prison et, dans les vingt-quatre heures, conduite à l'échafaud, dont elle franchit les degrés avec ce courage admirable qu'inspirent l'innocence et le parfait amour de Dieu. Elle eut la gloire en mourant de tracer à ses sœurs la route du martyr, car aucune autre encore n'avait été appelée à ce sanglant autel, où tant d'innocentes victimes devaient être immolées.

La mère Dutilh, qui n'avait point, pour ainsi dire, interrompu son apostolat, était destinée par la divine Providence à rétablir sa communauté ; remplie de l'esprit de sa vocation, douée d'une grande intelligence et d'une humilité profonde, elle savait agir à propos avec fermeté et persévérance. Encouragée par M. Larroche, curé de la paroisse, et sans autre ressource que sa confiance en Dieu, elle entreprit son œuvre malgré tous les obstacles. Le couvent, après la sortie des religieuses, avait servi successivement de lieu de détention pour les prisonniers et d'usine pour le salpêtre ; depuis il était devenu la propriété de plusieurs particuliers, ce qui en rendait l'acquisition très-difficile. L'infatigable mère parvint néanmoins à en obtenir un tiers, moyennant une somme assez considérable ; l'acte fut passé le 10 août 1807, payable en cinq échéances, car, après bien des recherches, elle n'avait trouvé à emprunter que pour acquitter seulement la première.

En apprenant cette démarche de la mère Dutilh, cinq bonnes religieuses, dont quatorze années d'exil et

de souffrance avaient avancé la caducité, vinrent se réunir à elle : la mère Védrine, la mère Anglade, la mère Nativité, Ursuline de Mont-de-Marsan ; la mère Rousset, ancienne religieuse de la Providence, et la mère Madeleine Dutilh, Annonciade de Marmande, non parente à la fondatrice. Ces deux dernières embrassèrent l'institut des Ursulines. Heureuses de retrouver enfin la vie paisible du cloître, elles se mirent avec bonheur sous la conduite de celle qui leur avait préparé un asile, et la nommèrent supérieure.

Autant la ferveur de ces vénérables mères était grande et active, autant leurs forces étaient insuffisantes pour rétablir les choses dans l'état primitif ; elles avaient besoin de jeunes sujets, capables de supporter les travaux de l'instruction et d'observer la règle dans toute sa vigueur. Toujours confiante en la bonté divine, la supérieure les reçut sans fortune et perpétua ainsi la pauvreté de la maison. Cependant, elle n'avait encore payé qu'une très-petite partie du local étroit dont elle jouissait, et le temps approchait de solder un billet souscrit ; dans cette extrémité, on n'eut pas d'autre ressource que de vendre un morceau de terrain qui servait de passage pour faire entrer les provisions ; cette vente, si onéreuse à la communauté, ne fit qu'augmenter son embarras ; car, l'acte passé, l'acheteur refusa de s'acquitter avant un an ; l'inquiétude de la bonne mère Dutilh fut grande alors, mais elle sut, comme à l'ordinaire, la déposer avec un parfait abandon dans le sein de la Providence, et au moment où elle y pensait le moins, elle trouva dans une armoire un sac de cinq mille francs, qu'elle supposa y avoir été déposé par M. Larroche, à qui seul elle avait exposé sa pénurie.

Avec ce secours elle put subvenir aux besoins les plus

urgents : c'en était assez pour ces âmes généreuses, qui n'avaient d'autre ambition que de suivre et d'imiter Jésus pauvre et dénué de tout sur la terre; aussi, sans attendre une plus grande aisance, elles ouvrirent dès lors le pensionnat, l'externat, les classes gratuites, et commencèrent avec ardeur leur sublime mission.

Elles reçurent, à cette époque, de M<sup>r</sup> François Daviau, archevêque de Bordeaux, une lettre d'approbation pour leur rétablissement; le digne prélat les encourageait à supporter généreusement les privations spirituelles et temporelles que leur imposait leur extrême indigence, et les exhortait à rétablir la clôture le plus tôt possible. Ce désir, bien réciproque, ne put être satisfait que lorsqu'on adjoignit un vicaire au bon M. Larroche, qui vint alors leur dire la messe le dimanche et deux jours par semaine, dans une petite chapelle bien pauvre, mais richement ornée de ferveur et d'amour.

Quelque temps après, une jeune personne élevée dans la maison, résolut de s'y consacrer à Dieu: elle n'eut pas de peine à être admise au noviciat; pieuse comme un ange, elle était pour la communauté un sujet d'édification et de bien douces espérances, qui ne devaient point se réaliser, car elle n'était encore que novice lorsqu'il plut au Seigneur de l'appeler à lui. Après sa mort, sa mère, femme riche et pieuse, fit don au monastère d'une petite somme, qui fut employée à rendre plus convenable le modeste sanctuaire.

En 1825, le comte de Marcellus, nommé député de la Gironde, obtint du gouvernement un mandat de quatre cents francs pour les anciennes religieuses; ce secours, exactement réclamé tous les ans par M<sup>r</sup> Daviau et ses successeurs, a cessé à la mort de la vénérable mère Anne Dutilh.



Depuis longtemps la digne supérieure de ces dames cherchait le moyen d'agrandir un peu leur local : en 1837, une petite maison et un jardin, séparés seulement par la rue, se trouvaient à vendre ; l'humble bienfaiteur, afin de cacher son œuvre, engagea ses filles à faire une quête : malgré la généreuse offrande de M<sup>r</sup> Donnet, le total fut bien médiocre et loin de pouvoir suffire à l'acquisition ; elle fut faite cependant, et bientôt on vit sur le nouveau terrain s'élever une jolie chapelle, qui est publique, mais séparée du chœur des religieuses par une grille. L'externat, les classes gratuites, jusqu'alors très-resserrés, trouvèrent sur le même emplacement des salles plus vastes et plus commodes, adossées à l'église et où les religieuses se rendent par un tunnel.

L'excellent M. Larroche, après avoir ainsi employé ses soins et sa fortune au bien de la communauté dont il était le père, fut appelé à recevoir la récompense de son dévouement sans bornes et de son immense charité ; ce fut au mois de septembre 1820 qu'il fut enlevé à sa chère famille.

En 1841, la vénérable mère Dutilh demanda sa démission et mourut l'année suivante, âgée de quatre-vingt-quatre ans, dont soixante-un de profession religieuse, n'ayant d'autre infirmité que celle d'être sourde ; elle succomba à une maladie de quelques jours, pendant lesquels ses vives souffrances ne purent interrompre son intime union avec Dieu. Elle disait à ses sœurs qu'elle entendait la musique des anges, et ses dernières paroles furent : « Je suis au port. » Elle expira quelques minutes après ; son corps, exposé dans la chapelle, y recut encore des habitants de la ville les témoignages d'amour et de vénération qu'elle avait inspirés.

M. Antoran, successeur de M. Larroche, continua dignement l'œuvre de ce bon père. Il prodigua à ses chères filles toutes sortes de secours spirituels jusqu'à sa mort, arrivée en 1852, les aidant aussi de ses sages conseils dans les circonstances difficiles par lesquelles il a plu à Dieu de les éprouver.

Les Ursulines de Langon sont aussi heureuses de témoigner leur gratitude à toutes les communautés de leur ordre et autres qui, par leurs bienfaits, leur ont aidé à relever le parapet de leur jardin, qui s'écroula dans son entier le 13 avril 1848. Par un trait providentiel, elles reçurent précisément la somme indispensable à cette réparation.

Le monastère se compose de quinze religieuses de chœur, une novice, six sœurs converses; le pensionnat renferme un assez grand nombre d'élèves, malgré une pension séculière établie dans leur petite ville.

Les regards des Ursulines se reportent chaque jour sur les bâtiments habités jadis par tant de ferventes religieuses, aujourd'hui changés en magasins de bois de chauffage; elles vivent dans l'espérance que la bonté de Dieu leur donnera les moyens de voir un jour cette chère habitation redevenir leur propriété.

Les sœurs qui les ont précédées dans cette sainte carrière de l'apostolat, ont laissé parmi elles de précieux souvenirs de leurs vertus religieuses.

La mère Madeleine Dutilh, rentrée au rétablissement de la maison, fut tout de suite nommée maîtresse des novices et économme, emplois difficiles qu'elle remplit avec sagesse. Son esprit intérieur et son zèle pour la gloire de Dieu se sont perpétués dans ses filles spirituelles. Elle mourut le 15 janvier 1856, âgée de soixante-huit ans, et de profession quarante-sept.

La mère Nativité, rentrée à la même époque que la mère Madeleine, fut un exemple de fidélité à tous les points de la règle. A sa mort, arrivée le 25 janvier 1852, elle avait quatre-vingt-cinq ans et soixante-trois de profession.

La sœur Marie du Calvaire, sacristine; sa foi vive, son amour pour l'auguste Sacrement de nos autels, lui donnaient toujours une nouvelle ardeur pour s'acquitter de son emploi. Elle s'endormit dans le Seigneur en 1821, âgée de cinquante-deux ans et neuf de profession.

La mère Sainte-Thérèse a été l'édification de ses sœurs par sa patience et sa résignation, au milieu de violentes et continuelles douleurs de tête. Son assiduité à visiter le Saint-Sacrement l'avait fait surnommer l'adoratrice. Elle alla jouir de Celui qu'elle aimait en 1825. Elle avait trente-cinq ans et onze de profession.

La mère Sainte-Victoire fut employée quelque temps au pensionnat, mais, accablée d'infirmités, elle fut privée de ce bonheur pendant un grand nombre d'années. Son entière soumission aux dispositions de la Providence en a fait un modèle d'abnégation de sa propre volonté. Elle mourut en 1828, âgée de soixante-neuf ans et de profession seize.

La mère Rousset, dont le dévouement et la ferveur étaient le caractère distinctif; employée à la classe externe, elle s'attira l'estime des parents et la confiance de ses élèves. Elle fut recevoir la récompense de ses travaux le 26 août 1851, à l'âge de soixante-trois ans et de profession quarante-cinq.

La mère Saint-Joseph, veuve Meynard, exerça son zèle près des enfants du pensionnat. Entrée tard en

religion, et habituée à vivre dans le monde au sein de l'aisance, elle fut heureuse de faire le sacrifice de tout le bien-être dont elle avait joui. Son amour pour la pauvreté religieuse lui en faisait supporter les suites avec un courage admirable. Elle recevait avec la résignation d'un cœur vraiment pénétré du mépris d'elle-même les humiliations que plusieurs circonstances lui procuraient souvent. La foi vive qui l'animait ne s'est point démentie à sa mort, qui fut celle du juste, et arriva le 17 mai 1855. La sœur Saint-Joseph avait soixante-dix-sept ans et de profession quatorze.

La sœur Saint-Paul fut un exemple de courage héroïque, pendant vingt-deux mois de cruelles souffrances. Son désir de mourir pour aller au ciel, rendait sa figure rayonnante de bonheur à la pensée du moment qui allait terminer son exil. Elle mourut le 29 juin 1855, âgée de trente-un ans et de profession huit.

La sœur Marie et la sœur Marthe, religieuses converses, se sont distinguées par leur zèle pour leur emploi, et leur exactitude pour les observances régulières.

## MONASTÈRE DE MORLAIX.



Le monastère eut pour fondateur M<sup>sr</sup> Noël des Landes, évêque et comte de Tréguier. Il choisit lui-même pour première supérieure la mère Louise Guays, qui avait établi celui de sa ville épiscopale. Les chroniques font mention, à juste titre, de la bienveillance paternelle des évêques de Tréguier, MM<sup>rs</sup> des Landes et Balthazar Grandier, pour les Ursulines de Morlaix, du zèle apostolique et de l'admirable fermeté de la révérende mère Louise,

et surtout de sa dévotion au glorieux saint Joseph, dévotion qui fut pour la communauté une source féconde de bienfaits. Les supérieures se la transmettent encore aujourd'hui comme un héritage de famille.

Pour ne pas répéter les détails donnés par les chroniques, nous nous bornerons à citer un trait qui ne s'y trouve point renfermé, et qui respire le merveilleux, la gracieuse naïveté des légendes du moyen âge. C'était en 1645, lors de la translation des Ursulines dans une nouvelle maison. L'étendard du salut qui guidait la troupe virginale resplendissait entre les mains d'une sœur converse; soudain, un jeune homme, dont la physionomie portait une empreinte indéfinissable de douceur et de pureté, se présente : « Sœur Françoise de Saint-Joseph, lui-dit-il, suivez-moi, je serai votre guide. » Et marchant devant la novice, une baguette à la main, il écarte ceux qui encombrant son passage, l'avertit lorsqu'elle doit hausser ou baisser la croix, l'aide à gravir les degrés des églises Sainte-Madeleine et Saint-Dominique, où il la préserve d'une chute par ses charitables avertissements.

Dans l'église de Saint-Dominique, le cortège fait halte, et la voix du ministre sacré exalte l'ordre de Sainte-Ursule, ordre béni, que Dieu a donné au monde comme un présent de sa miséricorde. Alors le céleste conducteur prend la croix, et la sœur Saint-Joseph peut, sans fatigue ni préoccupation, savourer le pain de la parole divine distribué aux fidèles.

La procession reprend sa marche. On arrive au nouveau monastère, et la croix du Sauveur y est arborée comme un gage de salut, un signe d'espérance. Aussitôt, le mystérieux envoyé étendant la main vers cet arbre salulaire et levant au ciel un regard inspiré, s'écrie :

« Sœur de Saint-Joseph, regardez et considérez, voilà votre croix. » Puis il entre dans la maison, et sur le seuil de la salle désignée pour le noviciat, il dit à la novice et aux jeunes sœurs qui l'accompagnaient : « Entrez, fiancées de Jésus, entrez. Là, vous devez apprendre la science de Dieu ; là, vous devez préparer vos âmes pour cette union mystique à laquelle le Seigneur vous convie. »

Comme le jeune Tobie, la sœur de Saint-Joseph eût bien voulu offrir à ce nouveau Raphaël la vive expression de sa reconnaissance; mais déjà il avait disparu. D'où venait-il? Qui l'avait envoyé? Nul ne le sait; ou plutôt n'est-il pas naturel de penser qu'il était une de ces pures intelligences toujours en adoration devant le trône de Dieu, un de ces princes de la cour céleste qui ont été faits les amis de l'homme pendant les jours de son pèlerinage. Non, ange conducteur de cette pieuse famille d'Ursule, vous ne l'avez pas abandonnée en prenant votre essor vers la sainte Sion; votre main bienfaisante lui aplanit encore les difficultés de la route, vos blanches ailes la protègent, et, dans votre vol rapide, vous l'entraînez vers la cité immortelle.

Les supérieures de la maison de Morlaix se montrèrent difficiles dans le choix des sujets; aussi le nombre des religieuses ne dépassa jamais quarante, rarement même il y parvint. Jusqu'en 1795, ces ferventes Ursulines méritèrent constamment l'estime et l'affection des familles, par le zèle et le dévouement dont elles faisaient preuve pour l'instruction des enfants. Mais leur cachet particulier fut toujours celui de la charité. La sainte dilection qui les unit en fait une couronne de sœurs, suivant la poétique expression de l'Écriture sainte.

L'orage terrible qui éclata à la fin du dernier siècle, et qui renversa dans sa fureur les temples de la religion et les palais des rois, vint aussi abattre l'édifice de cette pieuse réunion de vierges. C'est avec vénération et avec bonheur que nous cédon's ici la plume à une religieuse, témoin oculaire des événements.

« En vertu du décret du 19 février 1790 qui supprimait les ordres monastiques, on nous défendit d'admettre personne à l'émission des vœux. Deux mois après, les officiers municipaux entrèrent dans la communauté. A leur appel, nous nous réunîmes, et après avoir pris les noms et prénoms de toutes les religieuses, examiné leurs livres et fait l'inventaire de tous leurs biens, ils désirèrent parler à chacune d'elles pour lui annoncer qu'elle était libre de rentrer dans le monde, et lui proposer en conséquence de sortir du monastère. Aucune, grâce à Dieu, n'a voulu de cette prétendue liberté, et toutes nous avons répondu que nous voulions vivre et mourir filles de Sainte-Ursule dans notre monastère.

» Bientôt le gouvernement s'empara de tous nos biens, et la municipalité exige des élections faites en sa présence. Ce simulacre d'élection a confirmé, à l'unanimité des voix, comme on devait s'y attendre, la révérende mère Anne-Marie Beau dans la charge de supérieure, et la mère Cam de Sainte-Pélagie, dans celle de dépositaire. Ensuite on nous proposa un aumônier constitutionnel, mais nous refusâmes, protestant que nous voulions rester libres de choisir le directeur de notre conscience. Après ce refus, il fut défendu à nos excellentes mères de sonner les cloches pour les offices, et d'ouvrir leur église aux personnes du dehors.

» A peu près à cette époque, on expulsa les dames de l'hôpital de leur maison. Deux d'entre elles sollicitèrent

et obtinrent la permission de se réfugier dans notre communauté et d'y faire transporter leurs effets, jusqu'à ce qu'elles pussent rentrer dans leurs familles. Lorsqu'on les vit traverser la ville, quelques personnes exaltées, soupçonnant un acte suspect au patriotisme, furent chercher les gendarmes pour s'informer du fait. Une foule considérable vint assiéger la porte de notre jardin, par où devait entrer la voiture chargée des effets des deux Hospitalières. La religieuse qui ouvrait la porte fut tellement effrayée de cet attroupement, qu'elle fit un mouvement pour la refermer. Aussitôt la multitude se jette furieuse contre le portail, menaçant de le forcer pour entrer dans le monastère, et charge d'injures la sœur portière. La compagne de celle-ci court vers la communauté pour lui apprendre ce qui se passe, et laisse notre chère sœur exposée seule aux insultes de la populace. Déjà un forcené a saisi un pistolet pour la tuer, lorsque les gendarmes, touchés de compassion, la rassurent, et lui promettent de veiller à sa sûreté; ils courent à la mairie, et reviennent en toute hâte en s'écriant : « Laissez entrer la charrette, voici la signature des braves municipaux. » En effet, la voiture entre, et, cette fois-ci, nous en fûmes quittes pour la peur. » Cependant les religieuses de Morlaix, après avoir subi bien des visites domiciliaires, refusent d'une manière ferme et inébranlable de prêter serment à la constitution civile du clergé.

» Le 24 octobre, continue la religieuse que nous avons déjà citée, un commissaire vint nous intimer l'ordre de sortir de notre communauté. Notre révérende mère supérieure fut tellement saisie, tellement impressionnée par cette accablante nouvelle, qu'elle éprouva, au parler même, un vomissement de sang considéra-



ble. Nous crûmes qu'elle allait mourir et on se hâta de lui faire recevoir les derniers sacrements. A cause de la maladie de cette chère mère, notre sortie fut retardée jusqu'au 2 novembre. Nos cœurs étaient déchirés en quittant, et cet asile où nous avons passé des jours si calmes et si heureux, et ce costume sacré dont Jésus-Christ lui-même nous avait revêtues comme signe de notre alliance avec lui. Oh ! quel moment pour une religieuse cloîtrée que celui où elle est contrainte de rentrer au milieu d'un monde dont elle se croyait séparée pour toujours ! Dès neuf heures du matin de ce jour tristement mémorable, nous sortîmes, emportant avec nous ce que la nation nous accordait à chacune : trois paires de draps, un couvert, dix-huit serviettes et les meubles si modestes de nos cellules. Les clés de notre monastère furent remises au district, et le Saint-Sacrement transporté dans l'église de la paroisse. Nous fûmes dispersées : les unes se retirèrent chez des parents, les autres parmi des amis ; douze seulement, sur trente-six que nous étions, se réunirent dans une petite maison à la Ville-Neuve, à Morlaix. Nous demeurâmes ainsi jusqu'au mois de mars 1794. Mais ayant refusé le serment que l'on réclamait encore, nous fûmes conduites au monastère des Carmélites, transformé en maison d'arrêt. »

Cachots, qui avez vu dans vos murs la piété et l'innocence persécutées, ah ! si Dieu vous prêtait une voix, vous nous diriez sans doute que les religieuses de Morlaix ne dégénérèrent point du nom d'Ursuline, et qu'elles surent, comme leur glorieuse patronne, souffrir pour Jésus-Christ et porter la croix sur ses traces.

Déjà la liste des condamnés était dressée, déjà nos saintes religieuses se préparaient à consommer leur

holocauste, quand la mort de Robespierre vint ouvrir les prisons.

« La révérende mère Anne-Marie Beau, dîtesœur Marie-Victoire, notre supérieure, et quelques-unes de ses filles, ouvrirent un pensionnat, n'ayant pour toute richesse qu'une pièce d'un franc. Sans doute, bien des fois nous fûmes encore inquiétées, obligées de subir des recherches, mais le bonheur de pratiquer notre quatrième vœu d'instruction de la jeunesse rendait légers tous nos sacrifices. Une de ces visites domiciliaires fut si subite et si exacte, que nous regardâmes comme un miracle que notre directeur ne fût pas pris. Au moment où il allait donner la communion, on entend les gendarmes qui approchent, et, quelques minutes après, ils exploraient tous les bâtiments. » Vous êtes des voleuses, des receleuses, nous disait-on, pourquoi êtes-vous ainsi réunies ? — Pour nous entr'aider ; quelques-unes de nous n'ayant aucune ressource pour subsister. — Eh bien, il y a un hôpital, répondait brusquement le farouche républicain. »

Après avoir transféré leur pensionnat de la Ville-Neuve à la rue Bourette, avoir vu leur cher couvent converti en hôpital militaire, elles eurent enfin le bonheur de revenir prendre possession de ce bien-aimé monastère. Mais dans quel état le retrouvent-elles ? Aucune cellule n'existe ; la toiture est presque entièrement enlevée, la charpente est vermoulue, les vitres sont toutes brisées, peu ou point d'escalier, les planchers sont à moitié pourris. Enfin, il ne reste à peu de chose près que la maçonnerie. Il fallut un mois entier à huit ou dix personnes pour nettoyer les divers bâtiments et les rendre convenables. Les ouvriers furent aussi mis à l'œuvre, et la Providence, cette céleste

procuratrice des maisons religieuses, se chargea de solder les dettes. Les Ursulines, au nombre de vingt, rentrèrent dans leur communauté le 14 juillet 1807, quinze ans après en être sorties. Elles reprirent bientôt le costume religieux, la clôture fut quelque temps après rétablie, et une ordonnance royale du 20 juillet 1826, conféra au couvent une existence légale.

D'autres Ursulines qui n'avaient pu voir relever leur monastère, vinrent chercher dans celui de Morlaix un abri après l'orage, un port après cette navigation périlleuse à travers les révolutions, et s'endormir dans la maison du Seigneur du sommeil de l'âme juste.

Dès lors, riche du souvenir de la piété de ses vénérables mères, protégée du ciel où elle guide une légion d'enfants, cette communauté a fleuri telle que le lis qui croît dans la solitude. Les habitants de Morlaix, l'autorité civile, lui portent l'attachement le plus sincère, la vénération la plus profonde. Les trois cents élèves auxquelles elle distribue la nourriture de la saine doctrine, l'aiment et la bénissent, et toute la famille d'Angèle est fière de reconnaître en elle une de ses gloires.

Le monastère de Morlaix comprend quarante-quatre professes et quelques novices.

#### BIOGRAPHIES.

##### LA SEUR MARIE-MARTHE.

Le 9 septembre 1752, M. Harangall et Olive-Marie Le Mer, recevaient en présent du ciel, une enfant à qui ils donnèrent le nom de Marie-Rose, nom qui rappelle ce que la religion a de plus doux et ce que la nature a de plus beau. Ils veillèrent avec une tendre sol-

licitude à l'éducation de cette chère fille, et ne l'éloignèrent du toit paternel que pour la remettre entre les mains de la religion : placée dans le couvent de Morlaix, elle devint bientôt une jeune personne accomplie; avec un esprit vif et pénétrant, une mémoire heureuse, un aimable caractère, des manières obligeantes, un cœur bon et délicat, Marie-Rose voyait le monde lui sourire et lui promettre ses plaisirs et ses faveurs. Mais des plaisirs plus purs et des faveurs plus grandes l'avaient captivée. Le Seigneur la réclamait, et par une inspiration toute particulière, pour une de ses épouses humbles et cachées, pour sœur converse, dans le monastère où elle avait été instruite. Un moment, ne pouvant obtenir le consentement de ses parents pour un acte si généreux, elle se fit recevoir pour religieuse de chœur; mais la grâce voulait triompher d'une manière absolue et elle remporta la victoire. En effet, Marie-Rose sort du noviciat, et, quelques années plus tard, bravant les obstacles qui se rencontraient sous ses pas, elle obtient ce consentement demandé avec tant d'instances, attendu avec une si grande résignation. Le 29 avril 1709, elle rentre dans la communauté de Morlaix et peut chanter ce verset du psalmiste : « J'ai choisi la dernière place dans la maison de mon Dieu, plutôt que de rester sous la tente des pécheurs. »

Consacrée au Seigneur, sœur Marie-Marthe fut le modèle des sœurs converses, et Dieu qui avait mené cette âme choisie dans la solitude, par les voies épineuses des contradictions et des souffrances, la combla de ses consolations ineffables et de ses grâces de choix. Admise à s'asseoir chaque jour à la table eucharistique, le froment des élus, le vin qui fait germer les vierges était presque sa seule nourriture. Souvent

elle passait trois et quatre mois sans prendre aucun aliment, et si elle mangeait, ce n'était qu'une fois le jour, et en si petite quantité, que l'on ne concevait pas comment elle pouvait soutenir les fatigues de ses continuelles occupations. Chargée des emplois de dépensière et de jardinière, elle s'en acquitta avec une économie et une aptitude remarquables. Aucun détail n'échappait à sa vigilante attention, aucune chose dont elle ne sût tirer parti, et l'on était près de croire que, grâce à la sainteté de sa servante, Dieu multipliait dans ses mains les biens du monastère. Sœur Marie-Marthe savait cacher aux yeux du monde, sous le voile de l'humilité, les grâces extraordinaires dont le ciel la comblait. Elle ne donnait à la prière que le temps prescrit dans la règle pour les sœurs converses, et sa conscience se serait fait scrupule d'y consacrer un moment de plus. Toute sa journée était employée à des travaux manuels; mais en travaillant, son esprit et son cœur étaient unis à son divin Époux. Les supérieures, qui connaissaient la solidité de son jugement, aimaient à la consulter, et pour avoir son avis, il fallait user de beaucoup d'adresse. En général, le moyen le plus sûr était de lui témoigner de la froideur, et, pour cette âme forte, les mépris si rebutants pour notre nature, étaient des apas et des délices.

On a eu raison de le dire, l'humilité est la pierre de touche de la sainteté, et quand elle règne dans un cœur, les autres vertus lui font cortège, charité, obéissance, tendre piété, affectueuse complaisance, douceur et paix inaltérable. Ainsi en était-il de la sœur Marie-Marthe. Qui pourrait exprimer l'ardeur des flammes qui brûlaient cette épouse de choix. Quand, éloignée de ses compagnes, elle pouvait librement

épancher son âme, on la voyait priant pour les pauvres pécheurs, élever vers le ciel des mains suppliantes, des yeux trempés de larmes, et on l'entendait s'écrier : « Le prix de votre sang, Seigneur, le prix de votre sang ! » Tantôt, comme une Madeleine de Pazzi, elle parcourait le monastère, gémissant comme la colombe des cantiques ; tantôt aussi, comme saint Antoine, les démons lui livraient les assauts les plus violents, et telle que ce grand patriarche de la Thébaïde, elle savait les vaincre et les mettre en fuite. Une de ses sœurs a affirmé avec serment, avoir souvent entendu chez sœur Marie-Marthe des rumeurs étranges pendant la nuit. C'était le bruit de meubles que l'on déplace, qu'on jette en l'air ; c'étaient des cris effroyables et comme le rugissement des bêtes féroces, ou bien des ris moqueurs et sardoniques. Souvent elle sortait de ces luttes percluse de tous ses membres ; mais le céleste médecin dont l'attouchement guérissait les malades de la Judée, savait cicatriser les plaies de sa fidèle épouse et lui rendre la santé : quand sœur Marie-Marthe avait reçu Jésus-hostie, toute douleur disparaissait. Si Satan était contre elle, Jésus était avec elle, et quand Jésus est pour nous qui peut être contre nous ? Si les esprits infernaux venaient, pendant les ténèbres, remplir son âme d'effroi, les anges de lumière connaissent aussi sa demeure. Elle seule pourrait nous dire les ravissants concerts dont les séraphins charmèrent son exil. Bien souvent ses sœurs entendirent cette musique céleste. Un soir, entre autres, une d'entre elles fut comme ravie en extase aux sons de cette harmonie, mais tandis qu'elle savourait les avant-goûts du ciel, la cloche du coucher se fait entendre, et la généreuse servante de Jésus-Christ ferme aussitôt porte et fenêtre, aimant mieux se

priver de cette suave mélodie que de manquer à un point de la règle. Et ici, que doit-on le plus admirer, la sainteté de sœur Marie-Marthe, qui méritait des faveurs si précieuses, ou la générosité de cette sœur, qui sacrifia à la régularité une si douce jouissance.

A la révolution, elle fut, comme ses sœurs, renfermée dans les prisons, et les souffrances de la réclusion, jointes à celles de l'âge, vinrent grossir le trésor de ses mérites.

Sœur Marie-Marthe mourut en 1804, humble et fervente comme elle avait vécu.

#### LA MÈRE SAINTE-PÉLAGIE.

Celle qui releva la maison de Morlaix de ses ruines et dont la sagesse en fut le premier fondement, ne doit-elle pas trouver place dans cette galerie des saintes filles d'Angèle? Oui, son image, ses vertus doivent fixer un instant notre attention, et faire naître en nos cœurs le désir de reproduire dans notre conduite quelques-uns de ses traits.

La révérende mère Pélagie, Marie-Anne Cam, naquit à Saint-Thégonce (Finistère). Sa famille, recommandable sous tous les rapports, mais surtout sous celui de la piété, inculqua dans l'âme de cette jeune enfant les principes de la foi. Marie-Anne sut mettre à profit les leçons de vertu qu'elle reçut dans la maison paternelle, et dans le pensionnat de Morlaix où elle fut placée; elle devint un sujet de consolation pour ses maîtresses, et d'édification pour ses compagnes. Sa physionomie ouverte, son air de candeur lui gagnaient l'affection de prime-abord, les qualités de son esprit et de son cœur, l'estime de tous ceux qui avaient le bonheur de la connaître. Ce fut une joie pour ses anciennes maît-

tresses de la recevoir au nombre de leurs sœurs. Marie-Anne s'adonna avec ardeur à la pratique des vertus religieuses, et remplit avec zèle les emplois de pharmacienne et de dépositaire.

Arrachée de son saint asile par l'anarchie, elle se retira à la Ville-Neuve, et fit partager à ses compagnes son courage et sa foi. Aussi, quand celles-ci furent privées, par la mort, des conseils et de l'expérience de la révérende mère Marie-Victoire, elles remirent avec confiance le gouvernail de leur vaisseau ballotté par l'orage entre les mains de la mère Pélagie. Leur espérance ne fut pas déçue. Cette excellente mère, ferme et insinuante, généreuse et soumise à Dieu, sut, malgré les circonstances difficiles de l'époque, faire croître la ferveur de ses filles et les soutenir au milieu des dangers. Par ses soins, les portes de son monastère se rouvrirent, et pour nous servir de cette comparaison ennoblie par la bouche du Sauveur : « Comme une poule, elle put réunir tous ses poussins sous son aile. »

Nommée supérieure aux premières élections qui furent faites, elle le fut encore après les deux triennaux de la mère du Cœur de Marie. Elle fut toujours pour ses filles une mère bonne et attentive, et en même temps un modèle de sainteté. Avec quelle charité maternelle, quelle aimable indulgence elle reprenait les fautes ou corrigeait les abus, et quand on semblait blâmer cette douceur : « J'aime mieux, disait-elle, aller en purgatoire par excès de bonté que par excès de sévérité. » Religieuses et pensionnaires, tout le monde avait droit à son estime et recevait accueil de sa bienveillance. Le monastère, dans les premières années de son rétablissement, se composait de religieuses de différentes maisons : Lesneven, Saint-Brieuc, Lannion,



Landernau. La mère Pélagie, par sa bonté, ses prévenances, parvint à adoucir la peine de ces vénérables mères, et à leur faire retrouver au couvent de Morlaix tous les charmes de la vie de famille. La conduite de cette digne supérieure avait toute la sagesse, toute la modération qu'inspire la charité, et ses procédés délicats faisaient comprendre la noblesse de ses sentiments. Elle ne craignait rien tant que de froisser les cœurs et d'affaiblir l'union. Cette charité, elle la communiquait à toutes ses filles, et, comme Jésus-Christ, elle pouvait dire : « Ce que je souhaite, c'est de voir le feu sacré embraser toute la terre. » Souvent, bien souvent elle recommandait cette harmonie, qui fait la force et la consolation des sociétés religieuses. Et, pour établir cette vertu sur son véritable fondement, elle exigeait le respect pour l'autorité, la pratique de l'obéissance. Elle voulait que les jeunes professes et les sœurs converses fussent en tout soumises aux anciennes mères, et que dans les emplois, la hiérarchie établie par les règles fut toujours respectée. La charité était donc la vertu de prédilection de la mère Pélagie. Sur cette tige divine s'épanouissaient les fleurs célestes de l'humilité, de la prudence, de la fermeté et de l'amour des croix. Amie de la régularité, elle était toujours la première aux observances. Ame d'élite, elle aimait l'oraison, la prière, et trouvait dans cette sainte occupation, lumière et chastes délices. A l'office, toute ardeur pour chanter les louanges de Dieu, elle inspirait de la dévotion aux sœurs qui psalmodiaient avec elle. Dans ses exhortations, vive et animée, elle parlait avec cette onction, cette intime persuasion de l'âme qui convainc et entraîne.

Les derniers jours de la mère Pélagie furent une con-

tinuelle souffrance. Aux douleurs du corps, se joignirent les afflictions de l'esprit et les peines intérieures les plus accablantes. Celle qui avait tant aimé Dieu pendant sa vie, celle qui avait tant recommandé à ses filles la confiance en la divine miséricorde, fut attaquée par la plus terrible tentation, celle du désespoir. Mais un jour, Jésus-Christ descendit dans cette âme agitée; il dit aux vents et aux flots de s'apaiser, et il se fit un grand calme. C'est au milieu de ce calme que la mère Pélagie atteignit le port, le 22 février 1825, emportant au ciel ses mérites et ses bonnes œuvres, et laissant ici-bas le souvenir de ses vertus.

#### LA MÈRE ADÉLAÏDE.

La révérende mère Marie-Adélaïde, native de Morlaix, fut aussi une des gloires du monastère de cette ville.

Jusqu'à l'âge de vingt ans, M<sup>lle</sup> Anne-Basile Obet aima le monde : simple et sans expérience, elle croyait aux plaisirs, aux jouissances d'ici-bas, et n'apercevait point le précipice où conduit la voie large et spacieuse; elle ne savait pas que le bonheur est un fruit qu'on ne peut recevoir que des mains de la religion. Mais le Seigneur aime les cœurs purs, et il se plaît à les choisir pour sanctuaire. Aussi il permit que M<sup>lle</sup> Obet fit la connaissance de quelques personnes vertueuses, qui lui inspirèrent le goût de la piété et la fuite des fêtes mondaines. Dès lors germa dans son cœur le désir de se consacrer à Dieu. Ce désir fut longtemps combattu par la tendresse de ses parents qui ne voulaient point se séparer d'une fille si chère. La foi triompha enfin de la nature, et, le 19 septembre 1808, Anne entra au noviciat des Ursulines avec une de ses sœurs. Elle prit

pour sa devise celle de saint Ignace : « Tout pour la plus grande gloire de Dieu ; » et pour modèle et protecteur, le vénérable Jean Berchmans, comme celui-ci avait choisi saint Stanislas, dès le commencement de son noviciat. L'obéissance, cette vertu des novices, devint l'apanage de cette fervente sœur, et la mère maîtresse put affirmer que pendant tout le temps qu'elle était restée sous sa conduite, jamais elle n'avait eu à lui reprocher le plus léger manquement sur ce point. Notre mère a dit de faire telle chose, lui disait-on, et, soudain empruntant les ailes et le cœur de l'ange, elle volait et agissait comme lui. Notre mère a défendu telle autre chose, et aussitôt elle s'arrêtait, sans alléguer la moindre excuse. On eût dit que l'obéissance était sa vie, son élément, et que la volonté propre, ce terrible ennemi domestique, était anéantie en elle. L'humilité donnait la main à sa céleste compagne, l'obéissance. Douée d'un jugement exquis, d'un esprit orné de connaissances, de goût et d'adresse pour les ouvrages manuels, sœur Marie-Adélaïde rehaussait toutes ces qualités par une angélique modestie, et par l'art ingénieux d'attribuer aux autres le bien qu'elle faisait elle-même.

Comme Jésus, elle aima la pauvreté et s'adonna à la mortification. Sous les haillons du pauvre, sous les infirmités de l'enfance, son œil découvrait un frère, un enfant de Dieu, Dieu lui-même. Si quelque élève était plus dénuée des dons de la nature, plus repoussante même, c'était sur elle que sœur Marie-Adélaïde reportait son attention la plus vigilante. Ursuline par le cœur, elle était toute à l'œuvre de l'éducation. Ses talents, sa sollicitude lui méritaient l'estime et lui attiraient la confiance des élèves ; aussi leur persuadait-elle tout ce qu'elle voulait. Ah ! c'est que tout en elle respi-

rait la vertu et la prêchait éloquemment ; son air modeste et recueilli , ses manières affables mais réservées , son ton de voix modéré et bienveillant , disaient à tous : voilà une sainte.

Tout à tour maîtresse des pensionnaires , mère des novices , elle avait montré dans ces différentes charges une telle aptitude , qu'on lui confia les rênes du monastère le 19 août 1827. Sur un théâtre plus élevé , sa vertu parut plus éclatante encore. Dès lors , elle courut dans la voie de la perfection , et , à mesure qu'elle avançait vers le terme , il semblait que le ciel , qui allait s'ouvrir devant elle , lui faisait déjà sentir ses divines influences et ses célestes consolations. L'amour de Jésus animait toutes les actions de cette bonne mère. Comme sainte Thérèse , elle tendait en tout à pratiquer ce qu'il y avait de plus parfait. Comme saint François de Sales , elle eût pu s'écrier : « Si je savais en moi une fibre qui ne fût pas détremmée de la charité divine , je l'arracherais à l'instant. » Un seul reproche lui fut adressé , et ce reproche , qui est à lui seul un panégyrique , était celui-ci : La mère Adélaïde est trop parfaite.

Un pressentiment fit comprendre à cette digne mère qu'elle allait bientôt quitter la terre. Elle ne doutait pas plus de la tendresse de ses filles , que celles-ci ne doutaient de son dévouement maternel. Aussi , comprenant la grandeur du sacrifice que sa mort allait leur imposer , elle les animait à la confiance et à la conformité à la volonté divine. N'avait-elle pas raison ? pour une famille , quelle perte plus déchirante que celle d'une mère ?

Le choléra , ce terrible fléau qui décime les populations et qui a pour cortège le deuil et les larmes , vint frapper la mère Marie-Adélaïde dans sa cinquante-

troisième année. Religieuses et élèves, toutes perdaient en elle un soutien, un exemple, toutes pleurèrent sur son cercueil, toutes se hâtèrent de lui faire toucher des croix, des médailles, des chapelets, témoignages non équivoques de leur vénération.

#### LA MÈRE STANISLAS.

La révérende mère Stanislas, dans le monde Marie-Jeanne Grall, vit le jour à Saint-Thégonce, près de Morlaix, au mois de février 1801. Ses vertueux parents lui inspirèrent de bonne heure l'amour de la piété. Tendre arbuste, transplanté dans le couvent de Morlaix, il y fut arrosé des grâces divines et cultivé avec amour par ces pieuses institutrices de la jeunesse. Marie-Jeanne se fit bientôt remarquer par la bonté de son cœur, la vivacité de son esprit, l'affabilité de ses manières. Sa mémoire heureuse, ses dispositions pour l'étude, mais surtout son application lui firent faire de grands progrès dans la science. Ses progrès dans la vertu furent plus lents à se montrer. D'un caractère enjoué, elle aimait le plaisir et s'y adonnait avec ardeur, surtout à celui de la conversation. Pleine d'esprit naturel, elle s'y faisait remarquer par des réparties vives et judicieuses, par des observations remplies de finesse et de sagacité. La sollicitude de ses maîtresses craignait pour cette chère enfant la fréquentation du monde. Comment ne pas faillir, quand on est jeune et sans expérience, et qu'on possède un cœur aimant et qui croit difficilement au mal. Mais le Seigneur prit soin de cette timide colombe qui s'échappait de l'arche.

Marie-Jeanne, rentrée au sein de sa famille, fut pour les jeunes filles un parfait exemple de modestie et de piété. Privée de sa mère dès le bas âge, elle était

toute la consolation de son vertueux père, et celui-ci se berçait dans l'heureux espoir que cette unique enfant embellirait ses vieux jours et lui fermerait les yeux. Un grand sacrifice lui fut demandé; il le fit généreusement. Le 29 mai 1819, M<sup>lle</sup> Grall commença son noviciat. A l'exemple du jeune saint dont elle prit le nom, sœur Marie-Stanislas s'adonna à la pratique de toutes les vertus qui font la fervente novice. Semblable au cultivateur qui dépose au printemps dans le sein de la terre les précieuses semences que l'été doit mûrir, ainsi elle jetait en son âme les germes de la sainteté qui devait un jour resplendir en elle. Déjà elle se distinguait par une piété généreuse, un grand attrait pour la mortification et un zèle remarquable pour l'instruction des enfants. Mais quelque édifiante que fût la sœur Stanislas, quelque grand que fût son désir de se consacrer à Dieu, ses supérieures ne lui permirent pas de prononcer ses vœux avant l'âge de vingt-un ans. Victime pure et sans tache, elle se présenta au Seigneur le 18 février 1822. Son sacrifice fut un véritable holocauste, rien n'y fut réservé et toute la vie de sœur Marie-Stanislas ne fut que la continuation de cette immolation parfaite. Son jugement éclairé, son grand talent de discerner les esprits, lui firent confier, cinq ans après sa profession, la conduite des novices, et l'on put se convaincre encore une fois que la lumière d'en haut ne manque jamais à l'âme fervente et unie à Dieu. Mais ce n'était là qu'un acheminement à un emploi plus difficile et plus élevé. Au mois d'août 1852, la communauté de Morlaix était plongée dans la désolation : la vénérable mère Marie-Adélaïde venait de descendre dans la tombe, trois de ses sœurs l'avaient suivie de près, et quelques autres étaient atteintes du

terrible fléau. Pour la soutenir dans ces moments d'épreuve, il fallait une femme forte ; on la trouva dans la mère Stanislas. Quand Elie fut enlevé sur le char de feu, il laissa son double esprit à Elisée son disciple. Ainsi du haut du ciel, la mère Adélaïde légua à sa chère fille ses belles et admirables vertus.

Avec de grands talents pour le gouvernement, elle procura la gloire de Dieu et le bien spirituel et temporel de la maison. Les obstacles ne rebutèrent jamais sa foi, et quand la maison de Morlaix fut déclarée propriété de l'Etat et mise en adjudication, les inquiétudes, les difficultés, les embarras qui suivirent cette pénible circonstance ne purent point affaiblir son courage. Ah ! c'est que les yeux de cette digne mère étaient toujours attachés sur le divin Sauveur ; c'est que, dans le cœur de ce bon Maître, elle allait puiser force et lumière ; c'est qu'à son école, elle apprenait la science de la perfection.

Jésus a dit : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur ; » et sans cesse elle rappelait la pratique de l'humilité et de la mansuétude. Jésus a dit : « Je vous fais un commandement nouveau : Aimez-vous les uns les autres ; » et la mère Stanislas, dans presque toutes ses instructions, parle de cette sainte union des cœurs. Parfois elle ajoutait en riant : « J'admire, mes sœurs, votre patience à écouter mes répétitions incessantes sur la charité : mais je dis après saint Jean : « C'est le précepte du Seigneur, et si vous l'accomplissez, cela suffit. »

La mère Stanislas avait porté depuis six ans le fardeau de la supériorité, pour le bonheur du monastère ; elle le déposa en 1858 et fut nommée assistante. Depuis quelques mois s'étaient montrés les symptômes d'une

maladie d'épuisement qui la conduisit au tombeau. Les derniers moments de sa vie furent agités par d'étranges peines intérieures : inquiétudes sur le passé, angoisses pour le présent, appréhensions pour l'avenir, tout se réunissait pour porter le trouble en son âme. Cependant la confiance et l'amour, messagères célestes, lui furent envoyées par le divin Epoux, et ce fut sous leur influence et dans leurs bras qu'elle rendit son dernier soupir, le 30 octobre 1858.

## MONASTÈRE DE PÉRIGUEUX.



Ce fut sous l'épiscopat de M<sup>gr</sup> de la Baudrière que les Ursulines de Bazas fondèrent à Périgueux un monastère de leur ordre. Dieu, à qui tous les moyens sont bons pour arriver à l'accomplissement de ses éternels desseins, se servit en cette occasion de la vive tendresse d'un père pour sa fille.

M. de Calvimont, baron des Tours, ne pouvait s'accoutumer à l'absence de sa fille unique, religieuse à Libourne. Le désir d'un rapprochement lui suggéra la pensée de faire à Périgueux une fondation d'Ursulines. Dans cette vue, il se rend à Bazas, communique son projet à la prieure du couvent de Sainte-Ursule, et n'y met d'autre condition que celle de voir sa fille devenir supérieure de la nouvelle communauté, ce qui fut accepté.

La mère de Calvimont vint à Bazas, où l'attendaient deux professes, une novice et cinq prétendantes, destinées à l'accompagner à Périgueux. La pieuse colonie y arriva au mois de décembre 1604. Son premier soin fut d'aller rendre ses devoirs à l'évêque, qui lui témoi-



gna le plus bienveillant intérêt pour l'œuvre qu'elle allait entreprendre.

La mère de Calvimont, par sa capacité et sa haute sagesse, se montra digne de sa mission. Aidée de son généreux père, dont la libéralité pourvoyait à tout, elle ne tarda pas à ouvrir les classes et à commencer, avec ses auxiliaires, la noble tâche de l'instruction des jeunes filles.

M<sup>sr</sup> de la Baudrière eut lieu de s'applaudir d'avoir encouragé cet établissement. Il en appréciait justement les avantages religieux et moraux pour sa ville épiscopale. Lorsqu'il le jugea solidement affermi, il y mit la clôture et ne cessa point de s'en montrer en toute rencontre le protecteur dévoué.

Les annales de la maison rapportent qu'après la mort de ses fondateurs, il plut au ciel de lui envoyer l'épreuve, méritoire mais dure, de la sainte pauvreté. Il y eut pour ces premières mères des jours de privations et de souffrances. Leur foi sut les porter avec une courageuse résignation, et fut digne d'être récompensée par des traits marqués de la bonté divine. Ils méritent d'être connus :

Un jour, il n'y avait plus au monastère, pour toute provision, qu'une seule cruche d'huile, on la vendit; mais cette faible ressource épuisée, le dénuement fut à son comble. Tout-à-coup, on annonce qu'un vénérable vieillard vient de déposer à la porte des vivres en abondance, et qu'il a aussitôt disparu. L'opportunité d'un secours si généreux fit conjecturer que saint Joseph était ce bienfaiteur inconnu, car on avait en lui dans la maison une spéciale confiance.

Dans une nécessité non moins pressante, Marie elle-même voulut bien venir en aide aux épouses de son fils. Elles trouvèrent aux pieds de l'une de ses statues

une somme considérable, qui fournit largement à leurs besoins. Les Ursulines de Périgueux possèdent encore aujourd'hui cette précieuse madone, et gardent avec reconnaissance le souvenir de sa maternelle bonté.

Mais le temps de l'épreuve allait finir : par les soins de la Providence, ce monastère sortit peu à peu de son état de gêne. Quelques années d'une sage administration lui procurèrent des revenus suffisants pour permettre de songer à la construction d'une église. Les fondements en furent jetés en 1697; les premières pierres, bénites par M<sup>sr</sup> de Francheville, évêque de Périgueux, furent posées par cinq pauvres, en l'honneur des cinq personnes de la sainte famille : Jésus, Marie, Joseph, Joachim et Anne, auxquelles on dédia l'édifice. Une messe solennelle a toujours été célébrée depuis au jour des fêtes de ces glorieux patrons.

En 1717, le pape Clément XI permit aux Ursulines de France de célébrer l'anniversaire de la centième année de leur établissement dans ce royaume. Sa Sainteté accorda à cette occasion une indulgence plénière à tous les fidèles qui visiteraient une de leurs églises, désignée par les ordinaires des lieux. Pour cette solennité, M<sup>sr</sup> Clément, évêque de Périgueux, fit choix de celle des Ursulines de cette ville et y attacha tous les privilèges accordés par le Saint-Père. Le jour de la cérémonie fut fixé au 24 février, fête de l'apôtre saint Mathias.

La solennité s'ouvrit dès la veille aux grandes vêpres, et le soir aux matines on chanta un *Te Deum*, au son de toutes les cloches du monastère. Le lendemain, à sept heures du matin, il y eut exposition du Très-Saint-Sacrement. Depuis l'aube du jour jusqu'à midi, on offrit sans interruption le saint Sacrifice sur les diffé-

rents autels. A onze heures, une grand'messe solennelle fut célébrée par M. Souffron, vicaire-général, assisté de tous les ecclésiastiques du séminaire. A deux heures, les religieuses professes renouvelèrent leurs vœux, et le R. P. de Verthamons, de la compagnie de Jésus, couronna magnifiquement par sa parole éloquente une si belle fête. Son discours fut un brillant panégyrique de l'ordre des Ursulines, de tout le bien qu'il opère dans l'Eglise en formant l'enfance à la solide piété, à la vraie vertu. L'affluence des visiteurs avait été si grande, que l'église n'en put contenir que la sixième partie. Il ne fut pas possible de compter le nombre des communions qui s'y firent. Cette journée de bénédiction resta longtemps gravée dans le souvenir des religieuses, comme un précieux encouragement à accomplir avec zèle les saints devoirs de leur vocation.

La fureur révolutionnaire arracha les Ursulines de leur couvent vers la fin de l'année 1793; on les conduisit dans une maison de détention. Là, comme tous ceux qui alors aimaient la vertu, elles burent à la coupe amère préparée par les fauteurs du mal, mais les raffinements de la persécution et les traits les plus acérés de la barbarie étaient réservés aux religieuses; des privations de tous genres, tendant à ruiner en elles la double vie de l'âme et du corps, leur furent imposées; à peine leur accordait-on la nourriture strictement nécessaire pour soutenir leurs forces défaillantes et prolonger ainsi leur martyre. S'il arrivait que l'une d'elles, accablée par la maladie, eût besoin d'une boisson chaude, ses compagnes la préparaient à la flamme légère de quelques feuilles de papier, seul moyen de chauffage qu'elles pussent se procurer. Plusieurs fois dans la journée, les tambours révolutionnaires, tendus de noir, se

plaisaient à faire retentir autour de leur demeure les lugubres roulements de la mort. Ces malheureux trouvaient un plaisir satanique à faire croire aux religieuses qu'elles touchaient au moment décisif. Mais le nombre des victimes demandées par le ciel était rempli; la France purifiée dans des flots de sang innocent, allait voir tomber sous les coups de la justice divine les exécuteurs de cette même justice. L'heure de la délivrance sonna : la mort de Robespierre rendit la liberté à des milliers de condamnés retenus dans les prisons.

Les Ursulines ayant alors obtenu leur élargissement, se réfugièrent dans leurs familles. Ce séjour, doux pour le cœur, mais peu favorable à l'esprit religieux, ne fut pour le plus grand nombre que momentané; les généreuses épouses de la croix eurent le courage de briser une seconde fois des liens bien chers, préférant la sainte pauvreté de Jésus-Christ au bien-être dont elles eussent pu jouir dans leurs familles, la plupart opulentes; elles se réunirent sous un même toit, pour se livrer plus librement à la pratique des vertus religieuses et à l'observance de leur règle.

Cependant il entra dans les desseins de Dieu que plusieurs de ces vénérables mères restassent encore dans le monde. Quelques-unes trouvèrent auprès de leurs parents infirmes une tâche de dévouement à accomplir; mais après leur avoir fermé les yeux, elles se hâtèrent de rejoindre leurs sœurs. D'autres encore, animées du sublime esprit de la charité, se consacrèrent au soulagement de toutes les misères. On les plaça à la tête des hospices et des différentes œuvres de bienfaisance, qu'elles dirigèrent avec succès.

La mère du Calvaire se chargea du soin des prisonniers, et déversa sur ces malheureux exilés de la so-

ciété, toute la compatissante bonté de son âme. L'immense charité de cette mère, qui ne vivait que pour consoler la douleur, la supériorité de son esprit, le rang de sa famille commandaient le respect et lui concilièrent l'estime générale : les autorités elles-mêmes rendirent hommage à son mérite. Mais en se consumant au service de ses chers prisonniers, la bonne mère n'oubliait point ses sœurs ; elle leur réservait une partie de son temps et surtout une large part dans ses affections. Aussi toutes l'honoraient et l'aimaient comme leur supérieure, voulaient se conduire par ses conseils, et venaient retremper dans son âme énergique leur courage parfois défaillant. Ange de l'exil donné à ces nouvelles captives de Babylone, sa suave parole enlevait à la souffrance ce qu'elle avait de trop amer, et savait conserver au fond de leurs cœurs l'espoir qu'un jour peut-être les murs de leur chère Jérusalem seraient relevés. Aux encouragements de cette tendre mère se joignaient ceux de M. Lasserre, ancien vicaire-général de M<sup>sr</sup> de Flamareus. Il resta caché à Périgueux tout le temps que dura la révolution ; abrité sous la protection du ciel, il échappa toujours dans des périls imminents aux persécutions des républicains, comme autrefois saint Félix sous la toile d'araignée, dont la Providence l'avait couvert. Les Ursulines possédèrent en lui un guide plein de lumière et d'expérience, un directeur tel qu'il le fallait dans ces circonstances difficiles ; elles eurent ainsi le bonheur de n'être point privées entièrement, comme tant d'autres religieuses, des secours de la religion, pouvant les recevoir de la main d'un prêtre fidèle ; et, filles dévouées de la sainte Eglise, elles la consolèrent, par leur attachement inviolable, des nombreuses désertions qui affligeaient son cœur.

Un ecclésiastique racontait à M<sup>sr</sup> de Lostange, évêque de Périgueux, un trait qui les honore : « Croiriez-vous, Monseigneur, lui disait-il, qu'une d'elles, avant de se confesser, me fit faire ma profession de foi et s'assura si j'étais resté fidèle à l'unité catholique. » Conduite bien digne d'une Ursuline!

La France venait enfin de respirer sous un nouveau maître. Bonaparte avait rendu un décret impérial, daté du 9 avril 1806, en faveur des communautés enseignantes. Cette circonstance éveilla dans les cœurs des Ursulines le désir de rentrer dans leur ancienne maison : mais les négociations avec les acquéreurs restèrent sans résultat. Le retour des Bourbons sur le trône de saint Louis ayant apporté une nouvelle assurance de paix, les mères, plus confiantes en l'avenir, jetèrent les yeux sur le couvent des Jacobins; une partie de l'enclos et des bâtiments qui bordent la route de Lyon à Périgueux appartenant à l'État, il fallait que le gouvernement en fit la concession aux Ursulines, avant qu'elles pussent acquérir l'autre partie de la propriété. On adressa, à cet effet, une supplique à Louis XVIII; elle fut appuyée par des protecteurs puissants que la mère du Calvaire avait à la Cour et auprès du préfet de la Dordogne, le conseil municipal de Périgueux et le conseil-général du département ayant été favorables à cette affaire. Le roi rendit une ordonnance du 5 septembre 1817, par laquelle il affectait aux Ursulines tout ce que l'État avait jusque-là possédé du couvent des Jacobins. L'année suivante, on conclut aussi avec M. Audebert, pour la part dont il était propriétaire. Le contrat définitif en fut passé le 8 décembre 1818, jour de l'Immaculée Conception; Marie mit ainsi un terme aux quatre années d'attente et d'incertitude qui s'étaient écoulées depuis

les premières démarches faites pour acquérir le couvent des Jacobins.

Les Ursulines entrèrent dans leur nouveau domicile les premiers jours du mois de mai suivant. Elles étaient au nombre de neuf. Bien que tout y fût encore dans le plus complet délabrement, elles s'y trouvèrent heureuses. Les portes, les croisées, les planchers mêmes avaient été enlevés. A peine restait-il quelques chambres de logeables occupées par les gendarmes. Ils les cédèrent aux religieuses le jour seulement où elles s'établirent dans leur nouveau local.

Les bonnes mères de cette époque se plaisaient à raconter aux jeunes sœurs que leur première nuit dans cette maison avait été troublée par un orage affreux. C'étaient, disaient-elles, les malins esprits qui l'excitaient, irrités d'abandonner aux servantes de Dieu un séjour qu'ils habitaient depuis longtemps.

Dans le courant de la même année, neuf autres religieuses vinrent se joindre aux premières; elles portaient à la communauté une somme totale de 21,782 fr. et une pension annuelle du gouvernement. Quelques-unes jouissaient en outre d'une autre pension assez considérable de leur famille. Le premier soin des Ursulines fut de disposer les classes gratuites, afin de se livrer sans retard au but essentiel de leur institut. Elles se hâtèrent aussi de faire bénir leur nouveau monastère. M. Desmoulins, curé de la cité, en fit la cérémonie.

Les réparations considérables que nécessitait une maison en ruines, imposèrent de nombreuses privations aux premières mères chargées de la gouverner. Durant les années 1818 et 1819, après avoir fait débarrasser l'église de l'immense quantité de foin qui

l'encombrait, on s'occupa de sa restauration. Les mères du Hautier et du Chalard obtinrent des autorités de Ligueux de précieuses sculptures qui appartenaient à leur ancienne abbaye. Ces sculptures décorèrent richement l'autel, le chœur, la grille de la communion, les stalles et la sacristie.

Lorsqu'on eut donné une demeure honorable à Jésus-Christ, on songea à faire construire des salles pour les jeunes personnes de la classe aisée de la société, des parloirs, et tout ce qui manquait encore au local pour la nécessité ou l'agrément. De 1818 à 1855, le chiffre des réparations s'élevait à 56,222 fr.

Depuis la réunion des Ursulines jusqu'en 1821, la mère du Calvaire, pour condescendre aux désirs de ses sœurs, avait dirigé la naissante communauté. Elle sollicita alors une élection régulière, et tous les suffrages se réunirent sur cette mère, digne d'achever l'œuvre qu'elle avait si bien commencée. Par un juste sentiment de reconnaissance, on lui décerna le titre de restauratrice en même temps que celui de supérieure; son élection fut confirmée par M. Désile, curé de la ville, délégué pour remplacer M. Luguët, grand-vicaire de l'évêque d'Angoulême.

Le 9 janvier 1825, M<sup>sr</sup> de Lostange, récemment nommé à l'évêché de Périgueux, vint faire au monastère la cérémonie d'une profession religieuse, la seconde depuis la fondation de la maison. Les mères qui jusqu'alors avaient porté le costume de tourières, reprirent ce même jour, avec une joie bien vive, le saint habit de l'ordre, que vingt-cinq ans auparavant elles avaient tristement déposé en versant des larmes.

Affranchies enfin des embarras matériels de la restauration du couvent, constituées en communauté ré-



gulière, toutes dévouées à la gloire de Dieu, qu'elles procuraient avec zèle et succès, les Ursulines n'avaient plus qu'à jouir en paix des privilèges de leur sainte vocation. Leurs jours s'écoulaient heureux dans la maison du Seigneur, lorsque l'épreuve, qui laisse ici-bas de si courts instants de trêve, vint les visiter. La bonne mère du Calvaire sentait ses forces s'éteindre sous le poids des ans; ne se jugeant plus capable de porter le fardeau de la supériorité, elle sollicita plusieurs fois sa déposition mais inutilement, ses filles ne pouvant se résoudre à accéder à ses vœux. Elle eut alors recours à l'autorité supérieure, et adressa sa démission par écrit à M<sup>sr</sup> de Lostange, qui l'accepta, bien qu'avec regret. La bonne mère réunit ensuite dans sa chambre ses chères enfants et leur lut à haute voix, au milieu de leurs larmes et de leurs sanglots, la réponse de Sa Grandeur, contenant l'adhésion à sa demande. Il fallut bien se résigner à faire une élection; le 28 mai 1850, la révérende mère Tuilhier, dite de Saint-Etienne, fut nommée supérieure. La mère du Calvaire s'était levée ce jour-là, avait dîné comme à l'ordinaire et écrit son vote avec facilité. Elle mourut sept heures après l'élection, à onze heures du soir; son âme remonta paisiblement vers son Créateur.

La longue vie de cette généreuse mère s'était passée dans un exercice incessant de pénibles travaux pour la gloire de Dieu et le service du prochain. Elle n'eut pas la consolation d'obéir à la nouvelle supérieure, comme elle l'avait ardemment souhaité. « J'ai besoin de plusieurs choses, disait-elle à ses enfants, je ne veux point les faire acheter, pour avoir le mérite et l'occasion de pratiquer mes vœux avant de mourir lorsque je ne serai plus supérieure..... »

Sa mort plongea la communauté dans une profonde

affliction, elle pleurait la perte irréparable de celle que toujours elle avait appelée sa mère, car elle avait aussi porté le titre de supérieure avant la révolution.

Les obsèques de cette digne mère se firent avec toute la pompe que pouvait permettre la simplicité religieuse. M<sup>sr</sup> de Lostange voulut y assister et bénit la terre qui devait couvrir sa dépouille mortelle. La présence du premier pasteur du diocèse, unissant ses regrets à ceux des Ursulines, fut un haut témoignage d'estime offert à la mémoire de la respectable fondatrice. Son souvenir si cher vivra toujours dans le cœur de ses enfants. Il passe béni et vénéré aux nouvelles religieuses, qui retrouvent encore dans le monastère l'esprit et les vertus de leur première supérieure : zèle infatigable dans l'œuvre sublime de l'instruction des jeunes filles, pauvreté parfaite, exacte obéissance, vive et ardente foi qui consomme toute perfection.

Le personnel de cette communauté se compose aujourd'hui de dix-sept religieuses de chœur, deux novices, cinq prétendantes et dix sœurs converses ou tourières. Le nombre des élèves externes ou pensionnaires s'élève à quatre-vingts, celui des petites filles des classes gratuites atteint deux cents.

Le couvent est sur le plus bel emplacement de Périgueux; un vaste enclos l'environne. Entretenu avec soin et avec goût, il offre les agréments d'une promenade belle et variée.

Puisse le ciel continuer à bénir et à faire prospérer cette intéressante fraction de la famille de sainte Angèle! Puisse Marie, si bonne, qui l'a souvent protégée, aimer toujours et regarder avec complaisance ce chœur de vierges consacrées à son divin Fils!

---

## MONASTÈRE DE SAINT-POL-DE-LÉON.



ETTE communauté, que l'histoire générale de l'ordre nous montre florissante dès sa naissance en vertu et en bons sujets, fut fondée en 1629, dans le but louable de paralyser les succès de l'hérésie dans la ville de Léon. Elle eut à subir, comme tous les couvents de la France, les funestes conséquences de la révolution de 95. Après le Concordat, les Ursulines de cette maison se réunirent de nouveau et reprirent leurs fonctions apostoliques, avec autant de joie qu'elles avaient eu de douleur à les quitter. L'ancien séminaire fut choisi pour leur asile, et les religieuses s'y installèrent le 7 septembre 1807. Bientôt l'accroissement de la communauté lui permit de s'étendre dans la Bretagne par d'autres fondations. Les couvents de Lamballe et de Carhaix sont des rejetons fertiles de cette vigne féconde, où les plus doux fruits de la piété nourrissent une jeunesse nombreuse; un pensionnat de cent élèves internes, et un externat qui, dans ses trois classes, renferme plus de trois cents enfants. Soixante religieuses complètent le personnel de cette belle et florissante maison.

Sans doute la bénédiction répandue avec tant d'abondance sur le monastère de Saint-Pol-de-Léon, est l'effet spécial de la protection de Marie, dont on y conserve encore une image miraculeuse, objet de la tendre dévotion des religieuses, et même des personnes du monde.

Une vénérable tradition environne cette image de ce charme mystérieux et doux, qui s'attache à tout ce qui est consacré par la foi héréditaire des populations.

D'après elle, la sainte statue fut apportée au monastère par Tanguy de Saint-Georges, capitaine de vaisseau, lequel, à l'époque de la prise des îles de Sainte-Marguerite, l'avait arrachée des mains d'un capitaine huguenot. Durant le cours de sa carrière aventureuse, Tanguy de Saint-Georges échappa à de grands dangers, et il attribua ce bonheur à son respect profond envers l'image de la mère du Sauveur.

Les Ursulines surent apprécier un tel présent, et dès lors la statue de Marie devint le plus précieux trésor de leur monastère, leur refuge habituel dans les nécessités, et spécialement dans la plus grande, la plus redoutable, c'est-à-dire, la mort. En effet, dès qu'une religieuse tombe dans une maladie grave, on s'empresse de lui porter cette image vénérée, que la malade reçoit toujours avec joie, car elle lui sert de bouclier contre les attaques du démon et de consolation dans les terreurs de l'heure dernière.

Le peuple vient aussi dans la chapelle des Ursulines rendre ses hommages à la sainte et antique statue, et il se passe peu de jours que le cierge du riche ou la chandelle du pauvre ne brûle en son honneur, auprès du lieu où elle est exposée à la vénération des fidèles.

#### NOTICE SUR LA SŒUR SAINTE-REINS QUEINEC.

La véritable vertu n'est point incompatible avec une aimable et douce gaité, la vie de la sœur Marie-Marguerite Queinec en est une nouvelle preuve. Elle naquit en 1815 dans les environs de Morlaix, de parents riches et vertueux, dont elle fut la plus jeune enfant.

Bien petite encore, on remarqua en elle un cœur sensible, beaucoup de finesse et d'enjouement. Mais ses penchants, bien que vertueux, ne faisaient pas en-

core présager la haute piété qui plus tard devait distinguer cette vraie religieuse. Comme la plupart des enfants de son âge, elle aimait les jeux jusqu'à la passion, et s'y livrait avec tout l'abandon d'une franche étourdie. Lorsque ses parents, fatigués de ses mouvements perpétuels et bruyants, la réprimandaient, la petite fille, affectant aussitôt un air grave, réfléchi, leur répondait avec un accent de conviction bien marqué : « N'ayez aucune inquiétude sur mon compte, je me ferai religieuse quand je serai grande. » On riait d'une telle réponse; l'enfant prédisait vrai cependant. Peu d'années après, elle sollicitait auprès de son père, demeuré le seul soutien de la famille par la mort de M<sup>me</sup> Queinec, la permission d'entrer dans le cloître où l'esprit de Dieu l'attirait. A de pareilles propositions, la tendresse du père de Marguerite s'alarma, et ne put d'abord se résoudre à se séparer d'une fille chérie, son plus doux espoir, l'agréable compagne de tous ses instants. Celle-ci, peu rebutée d'un premier refus, recourut à la prière; dans sa simplicité, elle se plaignit à Dieu et à la sainte Vierge de lui avoir donné une vocation qu'on l'empêchait de suivre. Fortifiée dans sa résolution, elle se prépara comme un vaillant soldat à livrer de nouvelles attaques. « Mon père, dit-elle un jour, quand donc irai-je au couvent? » M. Queinec, cédant à un mouvement d'impatience, lui répond sans réflexion : « Vas-y, si les religieuses ont le désintéressement de te recevoir pour rien, car moi, qui t'aurais donné une riche dot pour t'établir dans le monde, je ne te donnerai pas un liard pour aller au couvent. » Merci, mon père, dit-elle aussitôt avec joie, j'y entrerai, si les religieuses sont assez bonnes pour me recevoir. »

M. Queinec ne tarda pas à se repentir d'une autorisation qu'il n'osait plus rétracter; ne sachant à quel moyen recourir, il promet le plus beau cheval de son écurie à celui qui persuadera à sa fille de ne pas se faire religieuse. Plusieurs personnes, animées plutôt par le désir de lui être agréable que par le prix du service, essaient de déconcerter dans son projet la jeune personne, mais en vain. Un domestique vient à son tour lui dire : « Comment, Mademoiselle, pouvez-vous » comprendre ainsi vos intérêts? Vous êtes là plus » jeune, maintenant que vos frères et vos sœurs sont » établis, restez à la maison, vous y serez souveraine » maîtresse. — Oh! répond-elle généreusement, je » préfère mille fois être la dernière dans la maison du » Seigneur, que la première dans la maison de mon » père. » Et, inaccessible à toutes les sollicitations, Marguerite se dirige vers la communauté de Saint-Pol-de-Léon, où s'était écoulée joyeuse et pure une partie de son enfance. Elle expose à la mère supérieure son désir, l'intention de son père de ne lui rien donner, et supplie de la recevoir sans dot. Ce léger obstacle ne peut resserrer le cœur des religieuses, qui s'empressent de lui ouvrir les portes du monastère; la postulante, à peine âgée de dix-neuf ans, commence aussitôt son noviciat avec joie et ferveur. La Providence, secondant ses bonnes dispositions, lui fit trouver dans ce doux berceau de la vie religieuse d'aimables compagnes, une maîtresse des novices pleine d'expérience, de sagesse, de vertu; sœur Sainte-Reine, naturellement ouverte, expansive, lui donna bientôt toute sa confiance. Cette excellente sœur apportait au noviciat une volonté ardente, généreuse même, mais son ignorance totale des coutumes et de l'esprit de la vie religieuse, lui fit com-

mettre dans le commencement quelques petites incon-  
séquences, qu'elle avouait ensuite ingénument.

Peu de jours après son entrée au noviciat, une de  
ses amies vint la visiter et lui dit en la quittant : « Je  
» ne viendrai vous voir que rarement; j'aurais peur de  
» vous être importune, car les religieuses n'aiment pas  
» à aller au parloir. — Vous vous trompez, répartit vi-  
» vement la sœur Sainte-Reine, les religieuses aiment  
» beaucoup les visites; venez le plus souvent que vous  
» pourrez, vous me ferez toujours plaisir. » De retour  
au noviciat, elle raconta sa conversation, croyant avoir  
très-bien parlé. La maîtresse des novices lui fit une sage  
remontrance sur ses goûts encore un peu mondains,  
et comprendre les dangers du parloir pour une reli-  
gieuse; la novice, aussi docile que franche, profita si  
bien de la leçon, que dans la suite elle évita avec soin  
les longs et fréquents entretiens avec les personnes du  
monde.

Aux heures de récréation, elle égayait toutes ses  
sœurs par ses saillies vives, spirituelles, et souvent  
même faisait naître de petits incidents propres à exci-  
ter l'hilarité générale.

Cependant cette jeune novice si enjouée, si enfan-  
tine, était appelée à un haut degré de sainteté. La grâce  
s'insinuait insensiblement dans son âme et l'instruisait  
de cette grande maxime évangélique : « Que celui qui  
veut venir après moi se renonce soi-même. » Elle songea  
donc à vaincre ses défauts et spécialement la difficulté  
qu'éprouvait son esprit à s'assujettir aux choses sérieu-  
ses. Avant sa prise d'habit, on remarqua dans sa con-  
duite un changement notable, qui parut complet après  
sa profession. Ses progrès dans la vie intérieure devin-  
rent surprenants. Elle conserva toujours une aimable

gaité, mais ne lui permit plus de saillies qu'aux récréations, et partout ailleurs elle observait le silence le plus rigoureux. Ses dispositions rares pour l'étude et les arts d'agrément engagèrent ses supérieures à les lui faire cultiver. Elle s'y adonna avec ardeur, comme à l'œuvre que l'obéissance lui prescrivait. Son talent pour la peinture a enrichi l'église et plusieurs autres lieux du monastère de tableaux bien exécutés. Une humble modestie ajoutait un nouveau charme à ces dons naturels. Jamais la sœur Sainte-Reine ne chercha à faire remarquer sa science, mais ses supérieures appréciaient ce mérite inconnu à lui-même, et malgré la grande jeunesse de la nouvelle professe, on lui confia plusieurs emplois importants auprès des élèves et des novices, dont elle fut quelque temps maîtresse.

Dieu touché de ses saints désirs, résolut de l'appeler à lui au moment où ses services devenaient plus précieux à sa communauté. Une maladie de poitrine l'enleva, dans sa trente-quatrième année, à l'affection de ses sœurs. Les vertus qui l'avaient rendue si aimable pendant sa vie, brillèrent encore d'un plus vif éclat dans la souffrance et lui méritèrent la couronne, qu'elle alla recevoir le 20 avril 1849.

## MONASTÈRE DE QUINTIN.



LA communauté des Ursulines de Quintin fut la dernière fondée dans le diocèse de Saint-Brieuc avant la révolution de 1789.

Ce fut en l'année 1706 que madame la duchesse de Lorges et de Quintin traita de l'établissement de ce monastère avec M<sup>sr</sup> Ségon, évêque de Tréguier, et la révérende mère Anne de la Rivière, dite de la Concep-



tion, religieuse Ursuline de Tréguier, qui fut depuis fondatrice et première supérieure de Quintin. Elle sortit de sa maison professe accompagnée de la mère Jeanne de l'Etang, dite de Saint-Joseph, et elles arrivèrent au monastère des Ursulines de Saint-Brieuc, le 3 novembre 1706, pour traiter plus commodément de la fondation de celui-ci.

Lorsque toutes les mesures furent prises, il y eut un contrat passé entre monsieur le duc de Lorges et les autorités de la ville d'une part, et les révérendes mères de la Conception et Saint-Joseph de l'autre. Deux religieuses de la communauté des Ursulines de Saint-Brieuc, les révérendes mères Marie-Anne Cardinal de Sainte-Reine et Marguerite Souan, dite Marie-Emmanuel, se joignirent aux mères de Tréguier. Après avoir reçu la bénédiction de leur évêque, M<sup>sr</sup> de Bois-sieux, elles partirent pour Quintin, où elles arrivèrent le 20 mai 1707, accompagnées de M<sup>me</sup> la duchesse de Lannion. Elles furent reçues par le vénérable Antoine Roussel, doyen de la collégiale, et par messieurs les chanoines, par messieurs les juges et les nobles habitants de cette ville, par madame l'intendante et plusieurs autres dames, qui leur témoignèrent le bonheur qu'elles éprouvaient de leur sainte entreprise.

Ces bonnes religieuses furent logées au château de Quintin, l'espace de six semaines, par l'ordre de M<sup>me</sup> la duchesse de Lorges. Pendant ce temps, elles affermèrent une maison, à laquelle elles donnèrent quelque forme de régularité, et où elles reçurent, pendant les quatre ans qu'elles y restèrent, les bienfaits et les marques d'estime des habitants de la ville.

M. Landais, l'un des chanoines de la collégiale, leur rendit toute espèce de secours spirituels, par pure

charité, jusqu'à l'année 1718, qu'il fut nommé doyen de la collégiale et curé de Quintin.

Les travaux de l'institut donnant beaucoup de peines à ces bonnes religieuses, la communauté de Tréguier vint à leur secours en leur envoyant les révérendes mères Françoise Even, dite Anne de Jésus, et Claude le Bonice, dite de Sainte-Marie. Elles arrivèrent à Quintin le 8 août 1708.

En l'année 1711, la mère de la Rivière et ses compagnes trouvèrent enfin un local convenable à acheter, et des personnes de piété leur prêtèrent, sans intérêts, environ quatre mille francs pour payer leur acquit. Elles se rendirent dans leur nouvelle communauté, au nombre de quatre religieuses professes de la maison de Tréguier et la révérende mère Sainte-Reine de Carnier, professe de celle de Saint-Brieuc, avec une novice converse qu'elles avaient reçue. Un an après, les révérendes mères Marie Trollon, dite de Saint-Alexis, et Marie Brochereuil, dite de Sainte-Rose, des communautés de Rennes et de Quimperlé se joignirent aux mères de Quintin.

Les six années de supériorité de la mère fondatrice étant expirées, on élut pour la remplacer la révérende mère Marie de l'Incarnation du Louët, professe du monastère de Tréguier. A l'arrivée de la nouvelle supérieure, M<sup>re</sup> de Boissieux, voyant que l'établissement des Ursulines de Quintin paraissait devoir prospérer, permit aux novices qui avaient été reçues, de faire profession. Il dit alors ces paroles : « Un jour on verra la communauté des Ursulines de Quintin égaler et même surpasser les autres communautés de ce diocèse. » La suite réalisera cette prophétie.

Cependant la mère de la Rivière et la mère Jeanne

de l'Etang, dont l'âge et les forces épuisées réclamaient le repos, demandèrent et obtinrent leur obédience pour retourner à leur maison professe. Elles se rendirent à Saint-Brieuc pour informer Monseigneur de l'état du monastère de Quintin, reçurent sa bénédiction et partirent immédiatement pour Tréguier.

Peu après le départ des mères fondatrices, la communauté acheta quelques pièces de terre contiguës au petit enclos qu'elle possédait déjà et commença à prendre de l'accroissement. Elle put alors rendre une grande partie de l'argent qu'elle avait emprunté pour la première acquisition.

Mais au milieu de ces petites satisfactions, les religieuses furent vivement affligées par la mort de la mère du Louët. Cette vénérable supérieure, entièrement dévouée à cette petite communauté, avait déclaré vouloir y mourir. Elle avait planté une croix dans l'enclos en disant : « Je demande à être enterrée au pied de cette croix ; plus tard, on bâtira en ce lieu un chœur et une église, et je me retrouverai au milieu de mes sœurs. »

Suivant la prédiction de cette bonne mère, on bâtit, vers l'année 1750, à l'aide des dons de la commune et de plusieurs personnes charitables, un chœur et une église au lieu qu'elle avait désigné. La mère du Louët, et une jeune sœur qui l'avait suivie de près dans la tombe, se trouvèrent enterrées dans le chœur même des religieuses. Mais peu à peu on oublia l'endroit de leur sépulture, et aucune religieuse n'en avait connaissance en 1855, époque à laquelle le bâtiment du chœur, menaçant ruine, fut abattu jusqu'aux fondements. On trouva en creusant les corps de deux religieuses dont les ossements étaient parfaitement conservés. La plus jeune avait encore la tête toute couverte de ses che-

veux blonds. Son voile et sa couronne, composée de branches de buis et de fleurs artificielles, étaient restés intacts.

Après avoir prié près de ces tombes vénérées, on recourut aux archives du monastère, et l'on apprit alors ce que nous venons de raconter de la mère du Louët. Ces restes précieux furent recueillis avec respect et placés solennellement dans un tombeau qu'on fit élever au milieu du chœur.

Après la mort de la mère Marie de l'Incarnation, la maison de Quintin fut gouvernée par des professes de Saint-Brieuc, jusqu'en 1744. A partir de cette époque jusqu'à la révolution, elle fournit elle-même ses supérieures.

La dernière élection eut lieu le 7 juin 1787. La mère Mélanie Suasse de Kervégan y fut élue pour son second triennal. La communauté s'applaudissait d'être sous sa conduite depuis cinq ans, lorsqu'éclata l'orage révolutionnaire. Une loi défendit aux communautés de recevoir des novices. La maison de Quintin en fit rentrer aussitôt six dans leurs familles. Mais le jour même où devait être promulguée cette loi, la sœur de la mère Mélanie, novice depuis deux ans, sollicita avec instances la faveur de prononcer ses vœux. Les désirs de la courageuse novice furent puissamment secondés par la mère Mélanie, et la cérémonie eut lieu immédiatement. Cette profession fut suivie de celle de la mère Marie des Anges Pasquy. Elle se fit sans grand bruit, mais d'une manière solennelle. Les autorités de la ville ayant bien voulu fermer les yeux sur cette infraction à la loi.

Depuis cette époque, ces pieuses Ursulines furent en proie aux plus vives inquiétudes; et, le 8 octo-

bre 1792, on vint leur signifier de sortir de leur monastère. Elles furent conduites en voiture dans différentes maisons de la ville; quinze jours après, on leur intima l'ordre de déposer l'habit religieux; on leur défendit de vivre plus de deux dans la même maison, et de se réunir en plus grand nombre, même pour peu d'instant.

Bientôt on incarcéra toutes les personnes soupçonnées d'attachement à la royauté et à la religion, et le monastère fut transformé en maison d'arrêt. Les religieuses, qui se seraient trouvées heureuses d'avoir une telle prison, furent renfermées au château de Quintin et tenues dans une dure captivité. Cinq gardes ne les perdaient jamais de vue; deux fois le jour elles subissaient un appel sévère. Il leur était défendu de parler aux personnes du dehors, et elles ne pouvaient prendre l'air que dans un très-petit jardin du château, encore étaient-elles accompagnées de leurs gardes impitoyables. Elles couchaient quatorze dans la même chambre, et, pendant tout le temps de leur détention, on leur refusa la permission d'ouvrir les fenêtres. Leurs habits, leurs vivres, tout était visité et souvent endommagé avant de leur être remis. Il ne leur était permis de faire du feu que pour apprêter leurs aliments.

Mais la privation qui fut la plus sensible à ces fidèles servantes du Seigneur, fut celle des sacrements. Dans l'espace de sept mois, elles ne purent se confesser qu'une seule fois, et le prêtre qui leur procura ce secours affronta, par son dévouement, les plus grands dangers.

Enfin, à la mort de Robespierre, la liberté fut rendue à ces vierges courageuses qui, pour ne pas se séparer, furent obligées de rester au château jus-

qu'en 1795. A cette époque, un habitant de Quintin fit l'acquisition du monastère et s'y établit. Il proposa aux Ursulines d'en occuper la partie qu'il leur désigna, s'offrit de les loger gratuitement, laissant seulement à leurs frais les réparations indispensables.

Cet asile sacré avait subi bien des changements. Quelle fut la douleur des religieuses lorsqu'elles virent l'église et le chœur servir de magasin, l'avant-chœur et le cloître changés en écurie, les classes et les parloirs démolis, et elles-mêmes reçues comme étrangères dans leur propre maison ! Heureuses, malgré ces infortunes, de revoir ce lieu si cher à leur cœur, et de s'y trouver réunies, elles commencèrent à pratiquer la règle, autant qu'il leur fut possible, dans une petite chapelle intérieure. Elles reprirent aussi les fonctions de l'institut avec zèle et ferveur. Leurs leçons étaient d'autant plus appréciées qu'on en avait été privé plus longtemps. Ces leçons cependant n'étant pas dans les principes du jour, les magistrats de la ville vinrent intimider aux Ursulines l'ordre de substituer à leur enseignement la doctrine contenue dans un livre appelé : *les Droits de l'homme*. Elles répondirent qu'elles préféreraient cesser d'instruire plutôt que d'enseigner l'erreur. « Qu'enseigniez-vous donc ? » repartirent les magistrats. — La foi de nos pères, la doctrine catholique, apostolique et romaine. — Si nos pères étaient fous, faut-il que nous le soyons, reprit un de ces messieurs. » La mère Pélagie Mounier, prit la parole et lui dit : « J'ai connu monsieur votre père qui n'était assurément pas fou, et si vous lui ressembliez, vous agiriez mieux que vous ne faites. »

On dressa procès-verbal des réponses des religieuses, mais leur fermeté fit cesser toute tracasserie, et plus

tard ces messieurs vinrent eux-mêmes leur confier leurs enfants.

Tranquilles de ce côté, les Ursulines obtinrent de l'acquéreur du monastère l'autorisation de faire leurs exercices de piété dans l'église. Ce lieu vénéré avait grand besoin de réparation, et la communauté n'avait aucune ressource. La bonne mère Pélagie entreprit de faire la quête parmi ses amis et ses connaissances. La première offrande fut de deux liards, qu'elle reçut à genoux et avec reconnaissance... Avant la fin du jour, elle avait recueilli plus de trois cents francs. Avec ce secours, on put faire les réparations les plus urgentes, et les religieuses eurent la consolation d'offrir à Dieu leurs prières et leurs vœux dans le lieu qui avait été témoin de la piété de leurs vénérables mères.

Les Ursulines de Quimperlé, rétablies depuis peu de temps, sollicitèrent leurs sœurs de Quintin de se réunir à elles. Celles-ci, qui désiraient vivement reprendre l'exacte observance des devoirs de leur saint état, et qui n'avaient aucun espoir de racheter leur maison, accueillirent avec joie la proposition de la communauté de Quimperlé. Mais M<sup>sr</sup> de Cafarelli, évêque de Saint-Brieuc, s'opposa fortement au dessein des religieuses, ainsi que M. Souvestre, curé de Quintin, qui espérait toujours le rétablissement de la communauté.

On fit de toutes parts des tentatives infructueuses auprès de l'acquéreur. Alors M<sup>sr</sup> l'évêque vint lui-même à Quintin, le 24 février 1807, proposer aux Ursulines la maison des sœurs de la Croix de Saint-Brieuc. Elles la refusèrent afin de ne pas priver plus tard ces bonnes religieuses du bonheur de rentrer dans leur communauté. Monseigneur, n'ayant plus l'espérance de réaliser ses souhaits, permit aux Ur-

sulines de Quintin de se réunir à celles de Quimperlé.

Les mères Mélanie et Elisabeth Suasse de Kervégan, Sainte-Reine Geslin et Pélagie Mounier s'y rendirent immédiatement. Leur départ de Quintin plongea les habitants dans la douleur; ils se joignirent, dès ce moment, à leur curé et à Monseigneur, pour presser l'acquéreur de vendre la communauté. Celui-ci y consentit enfin, mais à des conditions extrêmement élevées. Les Quintinais s'empressèrent de faire connaître aux religieuses le résultat de leurs tentatives. Elles répondirent que les conditions étaient inacceptables. M<sup>sr</sup> l'évêque de Quimper fit alors toutes les diligences possibles pour la prompte agrégation des Ursulines de Quintin à la communauté de Quimperlé. Les mères Mélanie, Elisabeth et Sainte-Reine y consentirent. La mère Pélagie était dans la même disposition : mais étant revenue à Quintin pour prendre ses effets et ceux de ses compagnes, sa présence renouvela toute la sensibilité des habitants de cette ville, qui s'opposèrent absolument à son retour à Quimperlé.

Monseigneur écrivit aussitôt à la mère Pélagie qu'elle devait rester à Quintin, et qu'il ne permettrait plus à aucune Ursuline de quitter son diocèse. D'après cette lettre, la mère Pélagie dut renoncer à son projet d'agrégation. M<sup>sr</sup> de Cafarelli fit ensuite des démarches pour le retour des trois autres religieuses; l'évêque de Quimper, le supérieur et les religieuses de Quimperlé s'y opposèrent constamment, alléguant l'acte d'agrégation et les besoins de leur communauté. La mère Mélanie y mourut supérieure, en odeur de sainteté, le 25 novembre 1810; la mère Sainte-Reine mourut aussi à Quimperlé, mais la mère Elisabeth revint à Quintin, après la mort de sa sœur.



Cependant, à force de sollicitations, l'acquéreur consentit à la vente de la maison pour la somme de 55,000 fr.

La joie des bons Quintinais fut à son comble et leur générosité admirable. Leurs dons réunis formèrent une somme de 15,000 fr. Il était touchant de voir les enfants mêmes y contribuer et les domestiques apporter une partie de leurs gages. Plusieurs particuliers envoyèrent aux religieuses du vin et même des bestiaux; les habitants des paroisses voisines fournirent des grains au-delà de la consommation qui en fut faite dans l'année.

Les Ursulines de la communauté de Quintin, dispersées par la révolution, se réunirent au nombre de seize, dont neuf religieuses de chœur et sept sœurs converses. Plusieurs religieuses des monastères de Lamballe, de Tréguier et de Saint-Brieuc, ayant eu connaissance du rétablissement de celui de Quintin, s'y rendirent aussitôt. On voyait par l'empressement de toutes ces bonnes religieuses à quitter de nouveau leurs familles, leur pays, pour reprendre la vie conventuelle, combien elles étaient animées de l'esprit de leur sainte vocation.

M<sup>sr</sup> de Cafarelli, désirant avoir la mère Félicité Bonnamy, Ursuline de l'ancienne communauté de Josselin, pour supérieure de celle-ci, l'y fit d'abord entrer comme simple religieuse, et le 6 avril 1808, le digne évêque parla séparément aux religieuses destinées à former la communauté et s'assura des dispositions de toutes. Il les trouva animées du zèle de la gloire de Dieu et du désir de rentrer dans leur saint état. Les religieuses de chœur étaient au nombre de quatorze. Monseigneur procéda ensuite à l'élection, et la mère Félicité Bonnamy fut élue supérieure.

Le lendemain eut lieu la cérémonie de l'installation. Sa Grandeur, accompagnée du grand-vicaire et du clergé de la ville, se rendit dans la chapelle du monastère. Après le chant du *Veni, Creator*, Monseigneur adressa aux religieuses quelques paroles sur la sainteté, l'étendue des devoirs qu'elles allaient remplir de nouveau, les exhorta à se livrer avec zèle à l'instruction de la jeunesse et loua la bienfaisante générosité des habitants de Quintin. Puis il célébra la sainte messe. A la communion, il vint à la grille et y exposa le Saint-Sacrement. La mère supérieure, s'avancant alors dans le costume religieux et tenant à la main un cierge allumé, lut à haute voix la formule de ratification des vœux. Après elle, vinrent successivement toutes les religieuses, prononçant individuellement ces mots : Je le promets. Elles reçurent enfin la communion des mains de leur bon évêque. La messe achevée, on chanta solennellement le *Te Deum*.

Après la cérémonie de l'installation, Monseigneur assembla de nouveau la communauté. Il la félicita sur son rétablissement, nomma un chapelain, un supérieur local, et établit la clôture telle qu'elle était avant la révolution.

Dieu bénit les travaux de la mère Félicité et ceux de ses compagnes par l'accroissement de la communauté, qui put à son tour fournir des sujets aux divers couvents du diocèse. Elle donna à Tréguier deux supérieures remplies de prudence et de sagesse, les mères Marie-Aimée Carro et Sainte-Hyacinthe Dagorn, et une maîtresse des novices, la mère Euphrasie Perreux, qui fit briller dans cet important emploi ses talents et sa vertu.

La mère Félicité fut envoyée, en 1825, au monas-

tère de Dinan, en qualité de supérieure, avec les mères Sainte-Ursule Piriou et Léocadie Lestroan. Elle revint à Quintin au bout de trois ans, et fut remplacée par la mère Sainte-Ursule, qui exerça la supériorité pendant neuf ans de suite, par une autorisation épiscopale. Après ces neuf années, Dinan eut encore pour supérieure une professe de Quintin, la mère Marie-Joseph Perreux.

La communauté de Lamballe s'étant rétablie en 1825, la mère Sainte-Catherine Langlais de Prémorvan, professe de cette communauté avant la révolution et qui s'était agrégée à celle de Quintin en 1808, fut appelée par ses anciennes compagnes à remplir la charge de supérieure. Cette excellente religieuse fut vivement regrettée des sœurs de Quintin. Quelque temps après son départ, deux jeunes religieuses furent accordées à sa demande : l'une et l'autre avaient beaucoup de talents pour l'institut.

L'année 1852 fut signalée par un événement bien consolant pour la communauté de Quintin :

Une famille anglaise protestante, très-distinguée par sa fortune et sa position sociale, vint habiter ce pays. Elle était composée du père, de la mère et de cinq enfants, trois garçons et deux filles. Ces dernières désirant connaître le français, vinrent prendre des leçons à la communauté. L'aînée, M<sup>lle</sup> Mary Wolloston, manifestait de violents préjugés contre le catholicisme. Les rapports journaliers qu'elle eut avec les Ursulines ne tardèrent pas à dissiper ses préventions, et bientôt elle demanda à être instruite des vérités de la foi catholique. Les religieuses, au comble de la joie, s'empresèrent de répondre aux désirs de la jeune Anglaise, et elles s'adjoignirent un prêtre savant qui pût répondre

à ses doutes et résoudre ses difficultés. Après un an d'instruction, elle fut entièrement convaincue et elle se disposa à abjurer le protestantisme. M. et M<sup>me</sup> Wolloston s'opposèrent longtemps au dessein de leur fille. Dieu leva enfin tous les obstacles, et M<sup>lle</sup> Mary entra dans le monastère. Après deux mois passés dans la retraite et la prière, elle fit solennellement son abjuration dans l'église des Ursulines et reçut le saint baptême. La cérémonie fut belle et touchante. Tout le clergé de la ville y assista et un peuple immense était accouru pour en être témoin.

Le lendemain, la pieuse néophyte eut le bonheur de faire sa première communion.

Rentrée dans sa famille, cette jeune personne en devint l'apôtre. La première conquête de son zèle fut sa jeune sœur, M<sup>lle</sup> Caroline, qui entra aussi dans le monastère pour se préparer à embrasser notre sainte religion. Elle abjura la secte protestante et fut baptisée dans l'église des Ursulines, le 8 décembre 1856.

Deux ans après, M<sup>lle</sup> Mina Wolloston, cousine-germaine de ces demoiselles et âgée de quinze ans, fut placée dans la communauté en qualité d'élève. Elle apportait de fortes préventions contre la religion catholique et surtout contre les religieuses. Dès qu'elle put se faire comprendre en français, elle communiqua ses sentiments à ses compagnes, qui s'en affligèrent. L'une d'elles, pensant que les paroles n'auraient aucun effet, eut recours à un moyen plus puissant. Elle plaça le soir en se couchant sous la tête de Mina, une médaille miraculeuse de la sainte Vierge. Dès le lendemain matin, la jeune Mina, entièrement changée, demanda à être instruite de la religion catholique. Elle fit abjuration au mois d'août 1858, et M<sup>lle</sup> Mary la présenta encore

au baptême en qualité de marraine. Le lendemain, elle fit sa première communion avec une ferveur admirable, et, dès ce moment, elle ne forma plus qu'un vœu, celui de se consacrer à Dieu en embrassant la vie religieuse.

Lorsque M<sup>lle</sup> Mina eut terminé son éducation, elle retourna en Angleterre, et, après une année d'épreuves, elle entra dans le noviciat des Ursulines et prononça ses vœux, le 2 juillet 1846. Sa carrière religieuse fut de peu de durée : elle mourut d'un épanchement au cerveau le 10 juin 1850. La bonne petite sœur Saint-Charles fut vivement regrettée de toute la communauté, dont elle s'était acquis l'affection par une cordiale et aimable charité. A un esprit brillant, à des talents que tout le monde admirait, elle savait allier une modestie charmante. Dès qu'elle se vit malade, elle fit le sacrifice de sa vie avec une grande générosité pour obtenir la conversion de sa mère, encore protestante, et celle de M. Wolloston, son oncle. Celui-ci, grâce aux prières et aux exemples de sa pieuse fille, abjura le protestantisme avec ses deux fils en 1851. Peu de temps après, M<sup>lle</sup> Mary ayant achevé sa tâche, prit son essor vers les cieux, laissant sa famille catholique, car madame sa mère, véritable ange de vertu, avait aussi renoncé à ses erreurs.

En 1859, les affaires temporelles du monastère donnaient les plus vives inquiétudes. Le bon Dieu, dans sa miséricorde, inspira à la supérieure de remettre en vigueur certains points de la règle, dont les supérieurs ecclésiastiques avaient cru devoir dispenser à l'époque du rétablissement de la maison. L'inobservance de ces différents points entraîna nécessairement avec le temps quelque relâchement dans plusieurs autres. M. l'abbé

Lemée, aujourd'hui évêque de Saint-Brieuc, et alors vicaire-général et supérieur de la communauté, permit de reprendre la règle dans son entier, et s'occupa même de la faire réimprimer parce que le style en était devenu presque inintelligible. Dès ce moment, elle a été observée dans tous ses points. Les religieuses s'y portèrent avec une volonté bien sincère et bien déterminée; elles ne reculèrent devant aucun sacrifice. Dieu répandit alors ses bénédictions sur la communauté d'une manière toute spéciale; elle prit de grands accroissements pour le personnel des religieuses et des élèves et pour les bâtiments et l'enclos.

Actuellement le monastère est composé de quarante-neuf religieuses de chœur et de douze sœurs converses; le nombre des pensionnaires est d'environ soixante; celui des élèves de la classe gratuite est de deux cent cinquante à trois cents. Dans une classe payante, où les élèves externes reçoivent une instruction plus étendue, on compte 50 élèves. Les Ursulines ont en outre un atelier de travail pour les jeunes filles indigentes qui fréquentent leurs classes, où cinquante d'entre elles apprennent parfaitement à coudre, à tailler, à filer, etc.

L'intérieur de la communauté renferme quatre chapelles :

Un petit oratoire érigé à Marie, mère de consolation, par les mères fondatrices.

Une chapelle assez vaste pour contenir toute la communauté, dédiée à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. Elle contient un très-beau groupe, représentant en grandeur naturelle, la très-sainte Vierge au pied de la croix, tenant son Fils mort entre ses bras, entourée d'anges portant les divers attributs de la passion. Cette chapelle, située au bout d'une avenue solitaire, inspire

par sa position et le mystère qu'elle représente, le recueillement et la dévotion. M<sup>sr</sup> Lemée a bien voulu y établir le chemin de la croix, quoiqu'il fût déjà érigé dans le chœur.

En 1849, la communauté fit l'acquisition d'un terrain assez vaste, entouré de murs et séparé de l'ancien enclos par un chemin public; les autorités de la ville permirent aux religieuses de faire un tunnel pour la communication des deux enclos. La supérieure dédia à sainte Anne cette nouvelle propriété, et un pavillon, placé au milieu, a été converti en une chapelle où l'on honore cette grande sainte, ainsi que tous les membres de la sainte famille. Leurs statues ornent ce petit oratoire et leurs reliques sont déposées sur l'autel dans un même reliquaire.

Les congrégations des saints Anges et des enfants de Marie ayant été établies dans le pensionnat, il n'y avait pas de lieu de réunion pour cette dernière. La supérieure fit construire une jolie petite chapelle, sous le titre de *Marie conçue sans péché*, uniquement destinée aux enfants de Marie, avec une porte donnant sur l'église extérieure, par laquelle on fait entrer, à certains jours, les jeunes personnes de la congrégation qui sont retournées dans leurs familles. Cette congrégation a fait un bien immense parmi la jeunesse de cette ville.

#### QUELQUES USAGES DE LA COMMUNAUTÉ.

Le jour où le Saint-Sacrement est exposé, les religieuses n'ont point de récréation, afin qu'elles puissent rester en adoration autant qu'elles en ont le loisir.

Le premier dimanche de chaque mois a lieu la préparation à la mort; la communauté passe ce jour en retraite jusqu'au souper, et le second dimanche du

mois elle récite en chœur l'office des morts pour tous les fidèles défunts.

Dans un registre sont inscrits les noms des religieuses décédées, depuis la fondation de la maison, avec leur âge, l'époque de leurs vœux et celle de leur décès; chaque soir, à la fin de la lecture du réfectoire, on annonce les anniversaires du lendemain, en désignant l'année. Après l'annonce des décès, la lectrice commence le *Requiem* et les religieuses y répondent à haute voix. Le second dimanche du mois la communion générale se fait pour les défuntes annoncées dans le mois précédent.

A chaque fête de la très-sainte Vierge, les religieuses, en grands voiles, et les élèves dans leur uniforme, se rendent processionnellement à une des chapelles de l'enclos, dédiée à Marie, en chantant ses litanies. Arrivées au lieu de la station, elles chantent un cantique et récitent quelques prières; puis la procession se remet en marche, et, de retour au chœur, la supérieure, au pied de l'autel de la sainte Vierge, prononce une belle et touchante consécration.

Aux fêtes de saint Joseph et de sainte Anne, on fait aussi une procession aux oratoires qui leur sont dédiés.

La veille de la fête de saint Jean-Baptiste, sur les huit heures du soir, toute la communauté se rend, en chantant l'hymne de sa fête, à une belle fontaine qui porte son nom, où sa statue est placée dans une grotte de granit de six pieds de haut. La supérieure met le feu à un bûcher qui a été dressé à quelque distance de là, et pendant que la flamme s'élève, que le bûcher se consume, les religieuses chantent le *Te Deum*; puis toutes entourent la fontaine, et la supérieure, s'agenouillant aux pieds du saint, lui adresse une prière à haute



voix, et les religieuses reviennent ensuite au chœur en chantant le *Benedictus*.

Le vendredi-saint, le soir à huit heures, a lieu encore une procession bien touchante. Toutes les élèves et les religieuses, des cierges à la main, s'avancent lentement vers la chapelle de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, en chantant le *Miserere*. Un beau Christ, détaché de la Croix, est porté par deux religieuses sur un brancard orné de draperies noires et blanches, et entouré de bougies. En entrant dans la chapelle, on entonne *O crux, ave, spes unica*, puis les religieuses chantent en parties le *Stabat Mater*. Rien ne peut décrire ce que l'on éprouve pendant ces moments passés dans cette dévote chapelle, où tout concourt à rappeler d'une manière frappante le mystère du jour. La procession quitte à regret ce sanctuaire béni et revient au chœur dans le même ordre qu'elle en était partie. Le Christ y reste déposé jusqu'au lendemain.

Un usage, et même plus qu'un usage puisqu'il est passé en loi dans le monastère, est que toute supérieure déposée ne doit pendant trois ans occuper les charges de préfète, ni de discrète, afin que, déchargée de toute juridiction sur la communauté, elle rentre plus entièrement sous la dépendance, et que les religieuses ne pouvant recourir à elle, se portent plus facilement vers la nouvelle supérieure.

M<sup>sr</sup> le Mée, en montant sur le siège épiscopal de Saint-Brieuc, n'a pas voulu se démettre de sa paternelle sollicitude, et il continue à être le supérieur immédiat de ses chères Ursulines.

## BIOGRAPHIES.

## LA MÈRE MÉLANIE SUASSE DE KERVÉGAN.

La mère Mélanie appartenait à une des premières familles de Quintin. Sa vocation à la vie religieuse fut marquée par des traits assez frappants. Quoique pieuse, elle n'annonçait aucun goût pour le cloître, et pensait même à s'établir dans le monde; mais son inclination particulière ne s'accordant pas avec le choix de son père, et ni l'un ni l'autre ne voulant céder, le père, un peu mécontent, envoya sa fille passer quelque temps auprès de sa sœur aînée, religieuse dans la communauté de Quintin, espérant par ce moyen la déterminer à épouser le jeune homme qu'il lui destinait. M<sup>lle</sup> de Kervégan se soumit sans peine à cette espèce de punition, et quelques jours après son entrée, elle eut le désir de faire une retraite. Dieu changea tellement son cœur pendant ces saints jours, qu'elle résolut de n'avoir point d'autre époux que Jésus-Christ. Dès qu'elle eut terminé ses exercices spirituels, son père vint la chercher, lui disant qu'il avait changé de sentiments, et que, vu les belles qualités du jeune homme pour lequel elle avait de l'inclination, il abandonnait son projet. M<sup>lle</sup> de Kervégan fit alors connaître à son père que Dieu avait aussi changé les siens, et qu'elle désirait ardemment embrasser la vie religieuse. M. de Kervégan, étonné d'un tel changement, voulut éprouver une vocation si prompte; il ramena donc sa fille chez lui, et un an après, voyant sa persévérance, il lui permit d'entrer au couvent. Cette jeune personne, qui prit en religion le nom de Mélanie, devint bientôt l'édification de la communauté par sa ferveur et sa

régularité. Dès qu'elle eut prononcé ses vœux, on l'appela à remplir les emplois les plus importants. Cinq ans après sa profession elle fut nommée supérieure ; mais elle alléguait son défaut d'âge, et plaida si bien sa cause que sa nomination ne fut pas confirmée. Au bout de trois ans elle fut élue de nouveau, et obligée d'accepter le fardeau de la supériorité, que son humilité lui rendait si redoutable. La mère Mélanie possédait au plus haut degré toutes les qualités qui caractérisent une parfaite supérieure. Piété exemplaire, esprit étendu et bien cultivé, prudence, bonté, tout en elle inspirait le respect et la confiance.

Bientôt les jours orageux de la révolution se levèrent sur la France. La mère Mélanie fit paraître dans ce temps d'épreuve la beauté et la fermeté de son caractère. Elle sut relever et soutenir le courage de ses religieuses dans toutes les circonstances pénibles où elles se trouvèrent. Une requête qu'elle adressa aux principaux de Quintin respire sa grandeur d'âme, son désintéressement. La copie de cette pièce est conservée dans les archives de la communauté, écrite de la main même de la mère Mélanie.

Lorsqu'on s'occupait du rétablissement de la communauté, l'infatigable supérieure s'y employa d'abord de tout son pouvoir, mais sa famille étant de la ville même, et opposée sous le rapport politique aux personnes avec lesquelles il fallait traiter, elle devenait personnellement un obstacle au rachat de la maison ; elle se vit donc obligée d'aller se joindre aux Ursulines de Quimperlé, qui la demandaient avec instances.

A peine y fut-elle arrivée qu'on lui confia la charge de maîtresse des novices ; elles étaient au nombre de quinze, ayant reçu pour la plupart une éducation fort

mondaine, qu'il fallait changer en véritable esprit religieux. La mission était difficile et importante; la mère Mélanie le comprit, et on ne peut dire avec quelle bonté, quelle adresse, elle conduisit ses enfants. Aussi gagna-t-elle bientôt toute leur confiance. Elle sut leur rendre doux et faciles tous les sacrifices, et on ne tarda pas à s'apercevoir que les novices marchaient avec ardeur sur les traces de leur mère.

Cependant M<sup>sr</sup> de Cafarelli, entrevoyant la possibilité de rétablir la communauté de Quintin, réclama la mère Mélanie. Il dit à cette occasion à l'évêque de Quimper ces paroles remarquables : « Il n'y a qu'une Mélanie dans le monde; on ne peut la trouver qu'où elle est. »

Après bien des débats, l'évêque de Quimper remporta la victoire, et les religieuses de Quimperlé rendirent au ciel de vives actions de grâce.

Si l'esprit, l'amabilité, l'instruction de la mère Mélanie charmaient toutes ses sœurs, sa bonté, sa douceur, son obéissance et son humilité lui conciliaient leur estime et leur vénération. Elle semblait ignorer tous les dons précieux dont le ciel l'avait ornée, et elle n'en tirait parti que pour relever le mérite des autres.

Les religieuses, pleines d'admiration pour ses talents et sa vertu, l'élurent supérieure, dès que le triennal de celle qui gouvernait alors fut achevé. Mais déjà la santé de cette bonne mère donnait les plus vives inquiétudes. Ce fut même sur son lit de douleur qu'on vint lui annoncer son élection. La résignation de cette âme forte et généreuse fut héroïque. Au milieu de leur bonheur, les religieuses frémissaient de crainte pour les jours de leur mère bien aimée. Hélas! cette crainte n'était que trop légitime.

Au mois de novembre 1810, une jeune et fervente religieuse, formée par la mère Mélanie, et qui avait si bien profité de ses leçons, qu'en peu de temps elle eût rempli une longue carrière, fut atteinte d'une fièvre putride qui l'enleva presque subitement. En récitant en chœur l'office des morts, les religieuses aperçurent, au troisième nocturne, une lumière éclatante sur la tête de leur digne supérieure. Elles en furent frappées... Le soir même cette bonne mère fut atteinte de la fièvre, et huit jours après elle quittait l'exil pour la patrie céleste.

Pendant sa dernière maladie elle conserva une parfaite connaissance, et reçut les derniers sacrements avec une ferveur angélique. Elle était âgée de cinquante-huit ans, dont elle en avait passé trente-trois en religion.

**LA MÈRE DU CŒUR DE MARIE LE PRÉVOT.**

Cette vénérable mère fut tellement adonnée à la vie intérieure et d'une régularité si parfaite, qu'on ne remarqua jamais en elle, pendant sa longue carrière, une seule infraction à la règle. Sa mortification allait jusqu'à ne laisser entrevoir son goût ou son dégoût pour aucun aliment. Si elle prenait quelque remède, elle le buvait goutte à goutte, afin d'en savourer toute l'amertume.

Son âme était embrasée du feu de l'amour divin, et dans sa dernière maladie, elle ne parlait que du désir de s'unir à son céleste Epoux ; elle priaït toutes les religieuses de l'aider à aimer son Dieu plus parfaitement. Le prêtre qui l'assista à ses derniers moments dit qu'il venait de voir mourir une autre sainte Thérèse.

**LA MÈRE SAINT-PAUL ABÉGUILLÉ.**

La mère Saint-Paul fut un modèle de régularité et de ferveur. Dès qu'on s'occupa du rétablissement de la

communauté de Quintin, elle partit du lieu qu'elle habitait et fit à pied, par un froid très-rigoureux, malgré ses soixante-seize ans, un trajet de dix lieues pour se réunir à ses sœurs.

La vive reconnaissance qu'excitait en son âme la grâce insigne de la vocation religieuse, la porta à ne vouloir jamais user du plus léger adoucissement à la règle. A l'âge de quatre-vingt-quatorze ans elle jeûnait encore rigoureusement, assistait à tous les exercices avec une admirable ferveur. Elle répétait sans cesse aux novices et aux jeunes professes de veiller à ce que les soins du corps et les prétextes de la santé ne vinssent pas affaiblir en elles la pratique de la règle.

Le jour même de sa mort, fête de la Chandeleur, la supérieure fut obligée d'user de son autorité pour la retenir à l'infirmerie, et voyant que, malgré son courage, tout annonçait sa fin prochaine, elle lui fit recevoir les derniers sacrements. Lorsque la mère Saint-Paul aperçut la sainte hostie, elle entonna le *Nunc dimittis*, communia à jeûn avec de grands transports d'amour et de reconnaissance. Quelques heures après, elle reçut l'Extrême-Onction et l'indulgence de la bonne mort, avec une pleine connaissance et une entière liberté de la parole. Elle mourut sans agonie, de cette mort douce et calme, partage des âmes élues.

D'autres noms sont demeurés en vénération dans la communauté de Quintin : la mère Félicité Bonnamy, qui remplit pendant douze ans la charge de supérieure dans les circonstances les plus difficiles, avec une rare habileté; la mère Marie des Anges Pasquy, dont la charité, l'égalité d'humeur, l'obéissance, ne se démentirent jamais; la mère Marie-Aimée Carro, modèle de douceur et d'esprit intérieur; la bonne mère Pélagie

Mounier, qui possédait au plus haut degré le don de la prière et donna toujours l'exemple du zèle, de la régularité, de la mortification, de l'humilité la plus parfaite.

LA MÈRE MARIE DE CHANTAL LE POUILLIQUEN.

Une bonne et fervente religieuse peut toujours, quoique dénuée de toutes ces qualités brillantes que le monde recherche et admire, procurer la gloire de Dieu et le bien d'une communauté.

La mère Marie de Chantal en est un exemple frappant. Entrée au noviciat à l'âge de dix-sept ans, elle n'annonçait pas de capacité, manquait d'ordre, d'adresse, d'activité, et était fort peu instruite de la religion. Mais dès qu'elle connut ses célestes enseignements, son âme simple et naïve sut les goûter, les comprendre et les pratiquer. La jeune novice s'avança dès lors à grands pas vers la perfection, et sa maîtresse s'apercevait chaque semaine de ses progrès dans la vertu. Dieu qui conduit ses élus par la voie royale de la croix, y fit marcher aussi sa fidèle épouse. Il exigea de son cœur un pénible sacrifice, qui lui procura bien des peines et des humiliations. Elle les supporta courageusement, et ce fut là comme son point de départ, d'où elle courut dans le chemin de la sainteté.

Heureuse de prouver à Dieu son amour, elle ne pouvait dissimuler la joie qu'elle ressentait d'être reprise et humiliée, et si parfois elle recevait des réprimandes, des punitions même qu'elle n'eût point méritées, elle conservait un calme angélique et n'apportait pas la plus légère excuse.

L'âme de la mère Marie de Chantal était le sanctuaire de toutes les vertus. Toujours unie à Dieu, toujours en sa présence, elle appréciait les plus petites choses et y

était extrêmement fidèle. Le calme et la sérénité étaient constamment empreints sur son front, et une profonde humilité était la base de la haute vertu que chacun admirait en elle. Avec ses supérieures, elle agissait avec cette candeur, cette simplicité enfantine, marque distinctive des vrais obéissants. On aimait à se trouver près d'elle aux récréations, parce qu'elle avait le don de parler de Dieu et de la piété d'une manière admirable. L'emploi d'infirmière que cette bonne mère exerça pendant quatre ans, fit briller avec éclat sa vertu favorite, la charité. Ses paroles simples, pieuses et pleines de confiance, étaient pour les malades comme un baume salutaire, et leur inspiraient une grande soumission à la volonté divine.

Le bon jugement et la haute vertu de la mère Marie de Chantal la rendaient beaucoup plus capable d'exercer les charges qu'elle ne paraissait devoir l'être. Aussi, bien jeune encore, lui confia-t-on le soin des novices; elle s'acquitta de cet emploi à la satisfaction de ses supérieures et au profit de ses élèves. Sa conduite était douce et ferme. Elle reprenait avec simplicité et franchise, mais d'un air si gracieux et si affable, qu'elle satisfaisait même en reprenant. Elle donnait beaucoup d'espérance à la communauté dans ce poste important, lorsque sa santé s'altéra d'une manière inquiétante. Elle suivit également les saintes observances. Huit jours avant sa mort, une de ses novices commença ses exercices de retraite pour sa profession. La mère Marie de Chantal lui parla avec une onction toute particulière. L'avant-veille de la profession de sa novice, elle se sentit beaucoup plus mal et reçut les derniers sacrements avec une pleine connaissance. Elle parla avec force au médecin sur le néant des choses de la terre et



lui dit combien à la mort tout ce qui n'est pas Dieu paraît peu de chose.

Elle mourut le 4 mai 1848, âgée de trente-un ans, dont douze de profession religieuse.

#### MONASTÈRE DE TRÉGUIER.



MONSIEUR Guy Champion, évêque et comte de Tréguier, voyant avec peine sa ville épiscopale dépourvue d'une communauté de femmes, conçut le pieux dessein d'en ériger une; son désir fut secondé du clergé, de la noblesse et de toute la population, et bientôt il ne fut plus question que de choisir l'ordre qui conviendrait le mieux. L'institut des Ursulines faisait alors des progrès immenses; partout l'on sentait le besoin d'une éducation vertueuse et solide pour les jeunes personnes, et partout les filles de Sainte-Angèle étaient accueillies avec empressement. Elles furent appelées à Tréguier, et en 1625 la maison de Dinan envoyait dans cette ville six de ses religieuses, sous la conduite de la mère Louise Gays, dite de Jésus, et accompagnées de leur plus zélé protecteur, M. Michel Thépault, sieur de Rumelin, député de l'évêque et du chapitre, et de M. Jacques le Goff, seigneur de Tromikel, alors syndic de la ville et député du corps municipal. Reçues avec bonté de Sa Grandeur, avec acclamations de joie par toute la ville, les Ursulines prirent possession du local qui leur avait été préparé et ouvrirent immédiatement leurs cours. Dieu bénit leurs travaux : des postulantes se présentèrent en assez grand nombre, et les élèves, tant pensionnaires qu'externes, remplirent leurs classes. Accomplissant l'œuvre de l'en-

seignement avec ce zèle que la religion seule peut inspirer, et ce tact qui semble particulier à l'ordre des Ursulines, ces saintes religieuses se virent bientôt l'objet de l'estime générale et de la reconnaissance de toutes les familles.

Deux ans après, le monastère de Tréguier comptant seize novices, se trouva à même d'établir de nouvelles communautés, et, comme un arbre immense, il étendit au loin ses rameaux. Toujours à la tête des entreprises inspirées par le zèle et par l'amour divin, la mère Louise de Jésus alla jeter les fondements des maisons de Vannes, de Saint-Paul de Lévy et de Morlaix. Partout aplaisant les difficultés, relevant les courages, quelquefois abattus, cette bonne mère présidait elle-même à l'ouverture des classes, et ce n'était qu'après avoir laissé à chaque établissement pour trésor le fruit de la paix, et pour encouragement le souvenir de ses vertus, qu'elle revenait à Tréguier. Ce fut pendant sa supériorité que les religieuses quittèrent leur première maison pour une seconde plus spacieuse et plus propre à l'observance des règles. Accompagnées des syndics et autres magistrats, ainsi que de toute la population, les Ursulines s'y rendirent processionnellement, tenant dans leurs mains un cierge et un crucifix. Elles allèrent d'abord à la cathédrale, où un *Te Deum* solennel fut chanté avec accompagnement d'orgue. Arrivées dans leur chapelle, le Saint-Sacrement y fut déposé par M. Rumelin, et un sermon prêché par un religieux de Saint-François vint clore cette touchante cérémonie. Plus tard, la sagesse et l'économie des supérieures permirent d'ajouter à ce nouveau domicile d'autres bâtiments pour la parfaite construction du monastère, qui devint à juste titre un des plus célèbres de la province.

La reconnaissance des Ursulines s'éleva souvent vers le ciel pour remercier Dieu de sa protection et de ses bienfaits, et bénir la vierge Marie, à laquelle leur église était dédiée, sous le nom de Notre-Dame-de-Grâce. En effet, cette reine des vierges ne semblait-elle pas vouloir justifier ce titre en déversant sur ses filles dévouées tous les trésors célestes? Mais cette reconnaissance ne fut point stérile : la maison de Tréguier avait soif de procurer la gloire de Dieu, le salut des âmes, et ce fut pour ce double motif qu'elle alla fonder tour à tour les monastères de Quimperlé, de Guingamp, de Lédé, dans le diocèse de Rennes, et qu'elle s'unit ensuite à celui de Saint-Brieuc, pour procurer à Lagnon un semblable bienfait.

Après Jésus et sa divine Mère, les religieuses de Tréguier aiment à reconnaître que la prospérité dont elles jouirent fut en grande partie le fruit de la bienveillance de leurs saints évêques. Tous, au jour de leur installation, venaient dans l'église des Ursulines se revêtir du rochet et du camail, au pied du grand autel, tandis que les religieuses chantaient des morceaux de musique analogues à la circonstance. Presque toujours les élections furent présidées par ces vénérables prélats, et il est à croire que leur auguste présence et leur paternelle bénédiction furent pour cette communauté une source de grâces et une des causes qui leur procurèrent des supérieures remplies de l'esprit religieux. Le nom de M<sup>sr</sup> Grangier surtout restera dans le monastère de Tréguier environné d'amour et d'une gratitude immortelle.

Ce fut sous le gouvernement de la mère Françoise du Coant, dite de Saint-Augustin, qu'on put exécuter le salutaire projet d'établir un couvent de l'ordre à

Quintin. Les religieuses de Saint-Brieuc vinrent encore en aide à celles de Tréguier. Avec le secours de ces pieuses auxiliaires et la protection de M<sup>me</sup> la maréchale de Lorges et de son fils, le duc de Quintin, l'entreprise se vit couronnée d'un plein succès en 1707. De toutes les fondations faites par la communauté de Tréguier, il n'en est aucune à laquelle il lui ait fallu donner autant de secours qu'à celle de Quintin ; mais cet établissement a acquitté sa dette de reconnaissance en venant à son tour, après la révolution française, prêter appui à celui de Tréguier. Ainsi ces deux maisons se trouvent à jamais unies par la chaîne si forte et si douce de bienfaits réciproques.

Si on jette un regard rétrospectif sur les *Annales* de cette communauté, pendant son premier siècle d'existence, on trouvera qu'elle a établi dans la Bretagne huit monastères et fourni plus de deux cents religieuses ayant fait profession dans son sein ; semblable à cette terre fertile dont parle Notre-Seigneur qui, ayant reçu le bon grain, le fait fructifier au centuple.

Au milieu des succès de l'œuvre du Seigneur, parfois se rencontrait l'épreuve : ainsi, en 1719, les Ursulines de Tréguier éprouvèrent une perte de plus de 50 mille francs, par suite d'une cruelle injustice commise au moyen de remboursement par billets de banque, dont il ne fut pas possible de rien retirer. Mais elles surent porter cette affliction, et les nombreux sacrifices qui en furent la conséquence, avec cette résignation sainte que l'âme religieuse va puiser dans l'étable de Bethléem, au pied de la crèche d'un Dieu pauvre.

En 1782, par une coïncidence vraiment remarquable, eut lieu le décès de deux religieuses, toutes deux ayant quatre-vingt-cinq ans d'âge et soixante-sept de

religion. Elles avaient fait profession le même jour, et le même jour elles furent rejoindre leur divin Epoux. Bien plus, ce fut au même instant qu'elles rendirent leur dernier soupir, et l'on ne put juger quelle fut celle qui mourut la première.. (Puissent-elles avoir reçu ensemble la couronne de l'immortalité, et jouir des récompenses promises à la fidélité au service de Dieu ! ) Elles furent heureuses de quitter la terre, car la tempête approchait.

Dès le 16 mai 1790, M<sup>sr</sup> le Mintier et ses chanoines furent chassés de la cathédrale et cette église fut fermée. Les républicains en voulaient surtout au saint évêque, à cause d'un mandement qu'il avait publié. Il disparut de Tréguier le 17 février 1791 et alla se cacher au Boisrion, dans la paroisse du Tresvoux, d'où il passa bientôt à Jersey. La révolution qui persécutait l'Eglise devait aussi s'attaquer aux Ursulines, ses filles les plus soumises. Le 19 octobre 1792, elles furent expulsées de leur couvent. Fidèles à leur mission de charité et d'amour, les Hospitalières, tolérées quelque temps encore pour le soulagement des malades, ouvrirent leur maison à leurs sœurs abandonnées, et onze Ursulines y vinrent chercher asile. « Parmi ces religieuses, disent les annales des Hospitalières, il y en eut une qui termina ici sa vie : elle s'appelait mère Félicité. C'était une respectable religieuse qui avait rendu de grands services à sa communauté. Douée de beaucoup d'esprit et de capacité, d'une amabilité extraordinaire, elle était très-aimée de ses sœurs, auxquelles elle avait longtemps servi de mère ou de supérieure. Elle mourut le 2 mars 1794 et fut enterrée dans le cloître. »

Les cloches de la communauté furent descendues et

livrées au gouvernement, et le bataillon d'Etampes, placé en garnison à Tréguier, fut caserné dans le monastère. Les soldats qui le composaient étaient des hommes furieux et intraitables, qui le dévastèrent complètement. Oh ! que les Ursulines durent être profondément affligées quand leur cher couvent fut ainsi profané, vendu et démoli ! Leur douleur était semblable à celle des Israélites, voyant tomber sous les coups de leurs ennemis les murs de leur chère Sion.

En 1809, celles des anciennes religieuses qui avaient survécu à ce lamentable désastre, se réunirent au nombre de six dans une autre maison, dite les Paulines-Neuves, parce qu'elle avait été bâtie peu de temps avant 93, par des religieuses dont saint Paul était le patron. Le 12 novembre 1809, elles élurent pour supérieure la mère Marie-Angèle Lucas et rouvrirent leurs classes. La bénédiction du ciel favorisa leur sainte entreprise : bientôt des religieuses d'anciens monastères se joignent à elles, des postulantes se présentent, et on leur concède peu à peu la jouissance entière de la maison et de ses dépendances ; il ne restait plus que la chapelle, on la désirait ardemment, et ce souhait Dieu l'exauça dans sa miséricorde ; le 18 août 1820, elle est bénite solennellement, et dès ce jour les Ursulines, ayant toutes renouvelé leurs saints vœux, rétablissent la clôture et la pratique plus exacte des règles.

Les habitants de Tréguier virent avec bonheur le rétablissement de celles qui avaient autrefois comblé la ville de bienfaits, et l'on en put juger par la sympathie qu'ils firent paraître lors de l'inauguration de la statue de sainte Angèle, dans l'église du monastère. Dès l'aurore de ce jour toutes les cloches avaient été mises en branle pour annoncer la fête, et la population

entière s'était émue. La statue, bénite dès la veille à la cathédrale, fut portée processionnellement aux Ursulines. Toutes les pensionnaires, vêtues de blanc et portant des cierges allumés, ouvraient la marche, puis venaient tour à tour la congrégation des demoiselles de la ville, avec leurs bannières et leurs guidons, les trois ordres de Saint-François et du Mont-Carmel. Des étendards, où se lisaient des louanges et des invocations à la sainte, flottaient au milieu des rangs ; le corps des musiciens faisait résonner les airs du chant des cantiques sacrés, et un clergé nombreux entourait la statue vénérée. Quatre faisceaux de lis, gracieux symbole des Vierges qui viennent s'abriter sous sa protection, ornaient sa niche élégante, et on eût dit que la vierge de Brescia souriait à la multitude, et qu'elle semblait vouloir la remercier de la bienveillance qu'elle accordait à ses filles. La statue déposée dans l'église du monastère, une messe solennelle fut célébrée, les hymnes saintes retentirent encore, et la fête se termina par le champ des vêpres et le panégyrique de celle qui avait doté l'Europe, le monde entier, d'une institution si utile à la jeunesse.

Peu de temps après, on érigeait dans cette même chapelle la statue de saint Augustin.

Dans cette même année 1822, on obtint une parcelle de la vraie croix. Reçue avec un saint respect, elle fut enfermée dans un médaillon de cristal et placée ainsi au milieu d'une croix d'ébène, garnie d'argent. Elle est exposée à l'autel tous les derniers vendredis de chaque mois, ainsi qu'aux jours de l'Invention et de l'Exaltation de la sainte croix et du Vendredi-Saint.

Les Ursulines du Tréguier ayant obtenu du gouvernement, après mille obstacles aplanis et vaincus, la

permission d'achat de l'établissement qu'elles sollicitaient en vain depuis 1818, ont donné dans ces dernières années à leur monastère des accroissements immenses; il s'est agrandi de plusieurs corps de logis et embelli tour à tour d'un pensionnat spacieux, bien aéré et d'un clocher élégant. Dans son état actuel, il est un des plus beaux et des mieux construits du diocèse de St-Brieuc. Larosée du ciel féconde toujours cette sainte maison, qui est composée de trente-deux professes ainsi que de plusieurs novices et postulantes. Les élèves, tant internes qu'externes, atteignent le chiffre de cent quatre-vingts.

Douce Marie, soyez à jamais pour cette communauté Notre-Dame de Grâce, puisque c'est sous ce titre qu'elle aime à vous invoquer; et laissez épancher de vos mains miséricordieuses sur toute la grande famille d'Angèle le torrent des célestes faveurs.

Les villes où il existe encore des couvents de cette congrégation sont : Bordeaux, Carrhaix, Nantes, Orléans, Quimperlé, Saint-Sever et Tartas. La Belgique et l'Allemagne possèdent un grand nombre de communautés qui suivent les constitutions de Bordeaux.





---

**CHAPITRE V.**
**Congrégation de Toulouse,**

Fondée par la mère DE VIGIER.

Le plus divin des ministères est de coopérer avec Dieu au salut des âmes. (*S. Denis.*)

**MONASTÈRE D'AUCH,**

Rue du Prieuré.



ÉTABLISSEMENT des Ursulines à Auch est dû au zèle de M<sup>gr</sup> Léonard de Trapes, archevêque de cette ville. Ce saint prélat connaissait particulièrement la mère de Vigier, première supérieure du monastère de Sainte-Ursule de Toulouse, et en avait conçu une assez haute estime pour la comparer à la grande sainte Thérèse, et croire que de son école il ne pouvait sortir que de très-bons sujets. Sachant que la fin de son institut était l'éducation des jeunes filles, il voulut appeler de ses religieuses dans sa ville comme étant très-utiles au bien public. La mère de Vigier, que brûlait le zèle du salut des âmes, consentit à satisfaire les

désirs si saints et si légitimes du grand archevêque, et lui mena elle-même six de ses religieuses.

Elle partit avec la permission et l'obédience de M. de Claret, grand-vicaire de Toulouse, le 18 janvier de l'an 1625, et fut reçue à Auch, avec sa troupe d'élite, comme un ange venu du ciel. La réception que leur firent les messieurs de la ville fut remarquable, et M<sup>sr</sup> l'archevêque leur témoigna en mille manières sa joie de leur arrivée. Il voulut les loger dans son archevêché, où il leur fit enseigner la doctrine chrétienne aux jeunes filles de la ville, en sa présence. La mère Saint-Bonaventure, qui avait beaucoup d'esprit et une mémoire extraordinaire, étant choisie pour cet emploi, s'en acquitta d'une manière à remplir l'illustre prélat d'admiration.

Les messieurs de la ville, qui partageaient la joie de leur archevêque, de concert avec lui cherchèrent à ces religieuses une maison commode qui leur coûta deux mille écus. Monseigneur l'archevêque donna cinq cents écus. La ville voulut fournir une somme égale ainsi que le couvent de Toulouse. Une fille de ceux qui vendaient la maison fut reçue religieuse pour les cinq cents écus qui manquaient à la somme.

Sur la demande de la mère de Vigier, la communauté de Toulouse eut encore la générosité de fournir aux sœurs fondatrices leurs pensions durant plusieurs années.

Ayant ainsi réglé les affaires de l'établissement, la mère de Vigier nomma pour prieure la mère Saint-Bonaventure, avec la mère Saint-Alexis pour sous-prieure, selon la permission de Monseigneur l'archevêque, qui se montra très-satisfait de cette élection.

Après cet acte, la mère de Vigier retourna à Toulouse.

Dieu prouva d'une façon merveilleuse combien ce nouveau monastère lui était agréable, en le faisant prospérer au delà de toute espérance, et malgré les attaques du démon.

La maison étant fort ancienne, menaçait ruine sur plusieurs points, désastre que l'on attribua moins à l'antiquité de l'édifice qu'à la ruse du démon, ennemi déclaré de toutes les Ursulines; plusieurs écroulements affreux eurent lieu sans que personne éprouvât le moindre mal. Un jour, cinq religieuses étant occupées à travailler sur une galerie, furent subitement inspirées d'en sortir; elles n'eurent pas plutôt suivi leur inspiration que cette galerie s'écroula sous leurs yeux, événement qui remplit toute la communauté, non de crainte, mais de reconnaissance envers le Dieu qui veillait si manifestement à leur conservation. Ce maître libéral leur envoya une foule de très-bons sujets, dont plusieurs appartenaient aux familles les plus considérables du pays; leurs classes surabondèrent d'élèves, et elles conservèrent avec le premier esprit de la religion tous leurs statuts sans y rien changer. Elles bâtirent un très-beau couvent sur les débris du premier, et méritèrent la réputation d'avoir l'église la mieux soignée et la plus fournie, car elles travaillaient avec une grande perfection les broderies d'or, d'argent, de soie et toutes sortes d'ouvrages manuels.

Elles firent aussi, avec de la paille peinte de diverses couleurs, plusieurs objets qui attirèrent l'admiration publique; entre autres, une lampe destinée aux Ursulines de Toulouse, où se trouvaient représentés Moïse devant le buisson ardent et des animaux parfaitement imités.

Ce premier monastère, situé rue du Chemin-Droit, ne pouvant plus contenir toutes les pensionnaires et les religieuses qui y affluaient, M<sup>sr</sup> de Lamothe-Moudancourt en voulut un second du même ordre, et permit que le 15 mai 1675, sœur Agnès de Béon Lapalu sortît avec huit de ses sœurs pour aller s'établir dans la maison préparée, rue des Camarades, sous l'invocation de saint Joseph.

RÉVOLUTION. — En 1792, lors de la suppression des ordres religieux, les couvents d'Auch furent pillés et les religieuses chassées. Le premier monastère possédait trente-cinq sœurs sous la conduite de la mère Saint-Louis de Montant.

L'horrible malheur qui frappait la communauté resserra les liens, déjà si étroits, qui unissaient ces âmes d'élite dont quelques-unes étaient destinées à relever plus tard le monastère anéanti.

Ces ferventes Ursulines vécurent dans le monde, en observant aussi exactement que possible leurs saintes règles, et faisant, malgré le danger, la classe à toutes les jeunes filles qu'elles pouvaient réunir. Leur zèle persévérant leur mérita souvent la prison et mille autres maux.

Pendant les mauvais jours, les mères Saint-Louis de Montant, la Trinité de Trinqualye et Sainte-Thérèse de Gensac eurent l'avantage de ne jamais se séparer, et d'être secourues par une de leurs plus parfaites sœurs converses, nommée sœur Saint-Pierre, qui gagnait assez pour fournir à leurs besoins communs, en travaillant pour le public des chaussures de lisière.

Sœur Saint-Bonaventure, jeune religieuse remplie de vivacité et de zèle, eut l'épreuve d'être privée de compagnie : elle n'en travailla que plus librement à

soutenir la foi des fidèles, en facilitant, au moyen de ruses inouïes jusqu'alors, les réunions nocturnes autour des prêtres dont elle savait protéger la fuite. Sa charité faillit plus d'une fois lui coûter la vie. Une nuit entre autres, que seule elle traversait la campagne pour gagner un asile secret où allait être célébré le saint Sacrifice, elle fut arrêtée par des républicains qui, en dégainant leurs sabres, lui dirent : « Tu es assurément une aristocrate qui court les champs pour entendre quelque messe, tu vas recevoir ton châtement pour ce forfait. — Attendez un instant, leur répondit-elle sans s'émouvoir; je ne vous demande que deux minutes pour recommander mon âme à Dieu. » Aussitôt, tombant à genoux, elle récita à haute voix un acte de contrition, sans manifester le moindre trouble. Un tel sang-froid dans une femme désarma ces forcenés. Ils la renvoyèrent, disant qu'ils ne voulaient pas priver la république d'une aussi bonne citoyenne. Sœur Saint-Bonaventure, échappée à ce péril, se hâta de poursuivre sa route et put assister à la messe.

En 1812, les pieuses Ursulines eurent la douleur de perdre leur supérieure, la mère Saint-Louis de Montant, qui avait reçu plusieurs nouveaux sujets depuis la paix.

RENTÉE AU CLOITRE. — L'ancien monastère de Sainte-Ursule, rue du Chemin-Droit, ayant été vendu à divers propriétaires, les Ursulines avaient dû renoncer à le racheter. Elles acquirent à la place l'ancien prieuré de St-Orens, attenant à l'antique chapelle de l'Immaculée-Conception, qu'elles occupent encore aujourd'hui. Elles eurent le bonheur de reprendre la clôture le jour de la Toussaint 1821. Il ne restait plus à cette époque que dix des religieuses de l'ancien couvent. Leurs noms méritent d'être cités :

La mère de la Trinité de Trenqualye, supérieure;  
La mère Saint-Jean de Vic;  
La mère Saint-André de Captan-Bourrouillan, sous-  
prieure;  
La mère Thérèse de Colomez de Gensac;  
Et les sœurs Saint-Claude Vignola;  
De l'Enfant-Jésus de Sauvaige;  
Saint-Bonaventure Dupouy;  
Saint-Orens Ducos, converse;  
Saint-Pierre Busquet, converse;  
Saint-Alexis Boutan, religieuse de la  
rue Camarade.

A peine les pieuses filles de Sainte-Ursule jouissaient-elles de leur bien-aimée clôture, que de nouvelles épreuves, sur lesquelles la discrétion nous impose silence, vinrent les frapper. Dieu seul sait les maux que ces dignes mères eurent à supporter. Il a compté leurs actes héroïques de patience et de résignation et les en récompensera. Cependant la Providence prenait soin de les consoler. En 1845, une terrible épidémie, la fièvre typhoïde, ravagea la ville d'Auch; tous les établissements d'éducation furent contraints de renvoyer leurs élèves, la seule maison des Ursulines de la rue du Prieuré fut épargnée. Son seul antidote contre le fléau avait été le recours à Marie. Depuis cette époque, aucune contagion n'a pu franchir le seuil de ce monastère que la Reine du ciel a pris sous sa garde.

Cette marque de protection divine précéda de peu de temps l'arrivée de nombreuses postulantes, dont la persévérance prouva évidemment aux vénérables fondatrices que Dieu n'éprouvait leur œuvre que pour l'élever sur des bases plus solides. Cette communauté

jouit actuellement d'une réputation acquise au prix de sacrifices et de peines de tous genres.

Le couvent est vaste ; il occupe, sauf une petite maison, tout un côté de la rue du Prieuré. Quoique peu régulier et n'ayant point été bâti tout à la fois, ni destiné pour un pensionnat, il est néanmoins commode et agréable à habiter. Le cardinal d'Isoard, ancien archevêque d'Auch, disait, après l'avoir parcouru : « Cet établissement vaut bien celui des Augustins de Rome. » Il vient d'être augmenté d'une vaste cour et d'un jardin, sur lequel seront bâtis de nouveaux dortoirs pour les élèves, dont le nombre varie de soixante à quatre-vingts. Les études y sont soignées.

Cette communauté possède trente-trois religieuses de chœur et huit sœurs converses.

M. l'abbé de Belloc, premier vicaire-général du diocèse d'Auch, vieillard octogénaire, a prodigué à cet établissement, depuis plus de trente ans, tous les bienfaits spirituels de son ministère.

Les travaux apostoliques des Ursulines d'Auch ne se sont pas enfermés dans les bornes étroites d'une seule ville. A la persuasion de M<sup>sr</sup> Odin, évêque du Texas, deux de ces généreuses filles de Sainte-Angèle ont franchi l'Océan, et sont allées porter au Nouveau-Monde les trésors de la foi et de l'éducation. L'une, sœur Madeleine de Pazzi, fervente novice de dix-neuf ans, fut retenue au couvent de la Nouvelle-Orléans. Elle se mit à l'œuvre avec une ardeur si admirable, qu'elle mérita de prononcer ses vœux avant l'époque exigée par les règles. A peine cueillait-on les premiers fruits de son dévouement, qu'elle fut enlevée par un accès de fièvre jaune, au mois d'octobre 1855.

Quant à la sœur Saint-Ambroise, sa compagne de

voyage, jeune professe âgée de vingt-sept ans, Dieu la destinait à fournir une carrière plus longue et plus épineuse. Elle fut envoyée seule à Galveston, dans une maison étroite, délabrée, manquant de tout, composée de huit sœurs venant toutes de communautés différentes. Les succès qui ont couronné le courage, les travaux de ces sœurs, sont une preuve que Dieu les a bénis.

## MONASTÈRE DE MONTPEZAT.



LE monastère de Montpezat fut fondé en 1651, par M<sup>me</sup> la marquise de Grammond, veuve du sire de Grammond, baron des Angles, seigneur de Montpezat et autres places. Ce gentilhomme, plus illustre encore par sa piété que par ses grands biens et sa haute naissance, mourut sans enfants, et légua à sa femme presque tous ses biens, à condition qu'elle en consacrerait une partie en œuvres pieuses.

La marquise, qui ne le cédait pas en vertu à son époux, se hâta d'exécuter ses dernières volontés, et satisfit en même temps au désir de son cœur, en fondant à Montpezat un couvent d'Ursulines, pour lesquelles elle avait une particulière affection. Elle s'adressa à la révérende mère Marguerite de Vigier, dite de Sainte-Ursule, qui avait établi depuis peu les communautés de Toulouse et de Villefranche.

Cette mère, animée d'un zèle infatigable, accepta avec bonheur l'offre qui lui était faite, et dans le courant de cette même année 1651, elle s'y rendit elle-même avec la mère Sainte-Christine de la Terrasse, la mère Marie Dubois, du Sauveur, et la mère Saint-François.



A leur arrivée, ces ferventes religieuses logèrent au château de la marquise. Bientôt elles devinrent l'objet de l'admiration générale, et se gagnèrent tous les cœurs par leur piété, leur douceur et la bonne éducation qu'elles donnaient aux enfants qu'on leur confiait.

Vers la fin de l'année suivante, elles furent mises en possession de leur monastère.

La pieuse fondatrice, en voyant prospérer son œuvre, sentait s'augmenter chaque jour les sentiments d'estime et de tendresse qu'elle portait à ses filles; elle était si heureuse en leur société, si édifiée de leurs vertus, qu'elle ne pouvait s'en éloigner. Elle les voulut constamment auprès d'elle durant la cruelle maladie qui la conduisit au tombeau, et qui fut pour la communauté naissante le commencement de pénibles épreuves. Après sa mort, arrivée en 1655, des héritiers avides revinrent sur les donations, et en peu d'années ces bonnes religieuses se trouvèrent dépourvues de tous moyens d'existence: dans cette extrémité, la mère du Sauveur et la mère Saint-François rentrèrent à Toulouse. Les autres, bravant les revers, continuèrent à faire le bien.

En 1645, Montpezat fut frappé d'un terrible fléau: la peste sévit avec violence, et bientôt la population fut plus que décimée. Les habitants de la ville et des environs, malades et abattus par la douleur, cessèrent de cultiver les champs, ce qui joignit à la peste une disette extraordinaire. Les Ursulines souffrirent longtemps avec un courage héroïque, mais enfin, obligées de céder au danger, elles se retirèrent à Villefranche, et y furent reçues avec une bienveillante amitié.

Lorsque la divine miséricorde eut mis fin aux calamités, la ville voulut s'emparer d'un établissement vaste et commode qui paraissait entièrement aban-

donné. On résolut d'y placer des religieux; l'affaire était presque conclue, lorsqu'un ami dévoué des filles de Sainte-Angèle se hâta de les en prévenir. Aussitôt la révérende mère des Anges, Jeanne de Madron, professe de Villefranche, partit avec deux ou trois des sœurs de Montpezat qui étaient venues leur demander asile. En arrivant, elles apprirent que leur maison avait définitivement passé en des mains étrangères. La mère des Anges, douée d'un caractère mâle et d'une volonté énergique, ne se déconcerta point. Après quelques démarches infructueuses auprès des autorités, voyant qu'il fallait agir vigoureusement, elle s'adressa au parlement de Toulouse qui, à sa requête, envoya un commissaire pour les remettre en possession de leurs biens. A peine furent-elles installées, que la communauté prospéra. La sage restauratrice fit bénir son administration, et après avoir établi toutes choses dans un état très-satisfaisant, elle alla finir ses jours à Villefranche. Son œuvre se maintint à Montpezat; les religieuses et les pensionnaires, en assez grand nombre, vécurent dans leur retraite, tranquilles et heureuses, sans qu'aucun événement remarquable s'y soit passé jusqu'en 95.

A cette époque malheureuse, ces dignes épouses de Jésus-Christ furent contraintes, pour échapper à l'échafaud, d'obéir à la force et de sortir de leur monastère; elles se retirèrent la plupart dans leurs familles. La vénérable mère Saint-Joseph Inard, alors supérieure, ne put survivre longtemps au coup qui avait frappé son cœur; elle mourut bientôt dans la maison de son père, après avoir édifié par sa piété, sa douceur, sa résignation, toutes les personnes qui l'avaient connue.

Parmi celles qui n'étaient point rentrées sous le toit paternel, quatre surtout se distinguèrent par leur persévérance à demeurer près de leur cher couvent; elles obtinrent qu'on leur louât une toute petite maison attenante, qui jadis servait de sacristie, où elles vécurent en communauté dans la pratique des vertus, jusqu'à ce que cette régularité, cette union, donnant de l'ombrage à la république, on leur signifia de se séparer. Deux d'entre elles se réfugièrent dans une pauvre chambre; une autre fut reçue dans la respectable maison de Boissy; on laissa la quatrième en repos dans son premier logement. Tous les jours elles se voyaient, et tous les jours aussi elles allaient visiter l'intérieur du monastère, se promener dans ces cloîtres, dans ces jardins où elles avaient passé avec leurs sœurs de si doux moments, et qui servaient alors de grenier et de décharge à la moitié de la ville. C'est à leur constante assiduité à demeurer là, et à parcourir tous les jours ce qu'elles appelaient avec beaucoup d'assurance leur maison, qu'est due la conservation de l'établissement, car, il faut le dire, les méchants eux-mêmes les craignaient et les respectaient.

Voici les noms de ces quatre héroïnes, qui ont tant de droits à la reconnaissance et à la vénération de celles qui les ont suivies dans la sainte carrière : sœur Saint-Xavier, sœur Sainte-Ursule, sœur Sainte-Anne, sœur Sainte-Sophie.

En 1800, lorsque les églises furent ouvertes, ces dignes religieuses obtinrent la permission d'avoir une école gratuite; mais ne sachant où placer les nombreux enfants qu'on leur confiait, elles demandèrent une des salles de leur couvent pour y faire la classe, ce qui leur fut accordé, et les encouragea à faire de nouvelles démarches

afin d'en recouvrer une jouissance entière. Après quelques refus et beaucoup d'instances, on leur rendit enfin la moitié de la maison. Il serait difficile d'exprimer la joie, le bonheur qu'elles éprouvèrent en rentrant dans cet asile qu'elles avaient quitté avec tant de regrets, et qu'elles avaient pour ainsi dire gardé à vue. Cependant cette joie, ce bonheur, étaient mêlés d'une bien grande tristesse : l'église avait été profanée et avait servi de lieu de réunion au club révolutionnaire. L'édifice était presque entièrement délabré et les bonnes sœurs étaient sans argent pour faire la plus petite réparation. Aussi, cette grande misère dégoûta-t-elle quelques-unes des anciennes religieuses qui étaient dans leurs familles, et qui ne revinrent pas. L'une d'elles, la mère Sainte-Croix, acheta une maison à Montauban et y fonda une communauté d'Ursulines, qui est aujourd'hui très-florissante.

La mère Saint-Xavier, une des plus ardentès à poursuivre son œuvre, au sein même de la pauvreté, fut choisie pour supérieure par ses généreuses compagnes ; elle s'en fit aimer et les édifia toutes par sa régularité et la douceur de son gouvernement. Elle mourut avec le regret de n'avoir pu, faute de ressources pécuniaires, réparer les ruines et rétablir la clôture. La mère Saint-Joseph, qui lui succéda, ne réussit pas mieux. Après sa mort, les religieuses, n'en voyant aucune parmi elles capable de prendre la conduite du monastère, s'adressèrent à la sœur Sainte-Croix, qui avait déjà à Montauban une communauté nombreuse.

Elle répondit à leur demande avec empressement, et leur montra son désir de leur être utile par le choix qu'elle fit de la mère Sainte-Agathe Malespine. Cette bonne mère arriva à Montpezat au mois de juillet 1827,

bien décidée à ne reculer devant aucun obstacle pour remplir dignement sa mission. Dès le commencement, elle proposa, suivant ses conventions avec la mère Sainte-Croix, de reprendre le costume (les sœurs n'avaient encore, ainsi que celles de Montauban, qu'une robe noire, une coiffe blanche, sur laquelle elles portaient une espèce de petit voile). Elle éprouva d'abord quelques difficultés, mais aidée de la grâce, elle sut les aplanir, et toutes les sœurs des deux monastères eurent la consolation de se revêtir, à la même époque, des saintes livrées qu'elles portent encore aujourd'hui.

Peu de temps après, la vénérable mère songea à la clôture: ici les obstacles furent plus grands encore, elle crut même plusieurs fois ne pouvoir réussir. Cependant une voix intérieure lui disait sans cesse que c'était la volonté de Dieu. Encouragée par cette pensée, elle redoubla de zèle, et s'armant d'un courage héroïque, malgré toutes les oppositions, fit mettre les grilles, fermer les portes, et au moment où elle croyait devoir renoncer à son pieux dessein, tout céda devant sa généreuse résolution, au grand contentement de ses filles. Dès lors la communauté prit un tout autre aspect: plusieurs jeunes personnes de familles distinguées se présentèrent et furent reçues; le nombre des pensionnaires augmenta, et l'on put espérer de rapides progrès.

La mère Sainte-Agathe, qui savait combien la fidélité à la règle contribue à la prospérité d'un monastère, mit toute son étude à la faire observer. Fille d'oraison et de silence, elle prêchait par son exemple, plus encore que par ses paroles, le recueillement et la mortification la plus absolue. Toujours unie à Dieu, elle soupirait après l'heureux moment où elle pourrait le voir et le posséder pour jamais. Ce moment arriva trop tôt,

hélas ! pour la communauté qu'elle avait restaurée : elle lui fut enlevée le 22 avril 1841.

A cette époque, les religieuses étaient en grand nombre, mais toutes jeunes et sans expérience. On eut encore recours à la maison de Montauban, qui envoya la sœur Sainte-Euphrasie. A son arrivée, cette respectable mère trouva les choses sur un très-bon pied ; néanmoins, on ne possédait encore que la moitié du couvent, qui avait été rendue en 1800. La ville avait établi dans l'autre une école communale de garçons, la mairie et la salle de justice. On conçoit tout ce que ce voisinage avait d'incommode et de fâcheux. Depuis longtemps la mère Agathe avait formé le projet de faire l'acquisition de cette seconde partie, mais il était réservé à la mère Euphrasie de l'exécuter. Douée d'une volonté ferme, d'un esprit fin et délié, elle mit tout en œuvre pour parvenir à son but. Elle parla aux autorités avec assurance, leur montra combien il était injuste de refuser de leur vendre ce qui leur appartenait de droit ; elle feignit même de vouloir transporter la communauté à Caussade. Ces messieurs, qui tenaient beaucoup à conserver les Ursulines, se décidèrent enfin ; l'acte de vente fut passé le 21 novembre 1846, moyennant la somme de 12,000 francs, et avec la réserve de deux années de jouissance, pour avoir le temps de bâtir une nouvelle mairie. Dans cet intervalle, l'excellente mère fut enlevée à sa chère famille. Elle mourut le 19 décembre 1848, emportant les regrets de ses filles bien-aimées, et leur laissant pour héritage le précieux souvenir de ses bienfaits et de ses vertus.

La mairie étant achevée, on remit aux religieuses les clés de leur maison, où elles ont pu faire depuis les réparations nécessaires. L'établissement est aujourd'hui

tel, ou peut-être mieux qu'en 93. Assis sur un plateau élevé, il jouit d'un air pur et salubre; il est parfaitement bien divisé pour une communauté enseignante. Les religieuses ont pour leurs récréations, et les enfants pour leurs jeux, de vastes jardins, de larges cloîtres, des galeries sous les combles ouvertes, des deux côtés, par des arceaux continus, à l'air et au jour, mais non au soleil, et régissant sur les quatre ailes du bâtiment; ces galeries sont appelées Mirandes, sans doute à cause de la perspective admirable qui s'y déploie. L'église, qui n'a point été oubliée, ou plutôt qui a été l'objet d'un soin tout spécial, est maintenant fort jolie.

Les religieuses de Montpezat ont conservé le costume primitif de leur congrégation : tous les jours l'habit blanc des ermites de Saint-Augustin, avec un grand scapulaire par-dessus, de même étoffe et de même couleur. Les dimanches et les jours de fête, l'habit noir et le manteau de chœur. Le bandeau leur couvre habituellement les sourcils, et le petit voile n'est pas doublé de blanc.

Elles récitent le grand office romain, font les trois vœux ordinaires de religion, suivent la règle de saint Augustin, les constitutions dressées par leurs anciennes mères et approuvées par le pape Paul V, lesquelles n'exigent qu'une année de noviciat.

Le nombre des religieuses de chœur est de vingt-cinq à trente; celui des sœurs converses de quinze à seize. La ville étant située près de Cahors et de Montauban, le pensionnat n'est ordinairement que de vingt-cinq à trente élèves; plus de cent enfants fréquentent l'externat. Les classes gratuites sont très-nombreuses, surtout en hiver.

L'approbation de cet établissement, donnée par Louis XV, a été renouvelée en 1829 par Charles X.

Les autres villes où se trouvent des maisons de cette congrégation sont : Auvillars, Condom, Hispagnac, Queissac, Sérverette, Montauban, Auch, rue de l'Oratoire. Les religieuses de ce dernier couvent ont pris le surnom d'Ursulines du Sacré-Cœur.



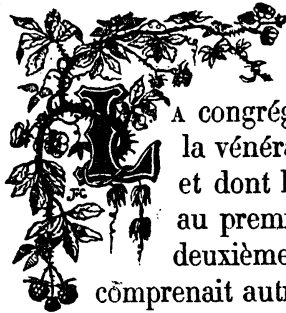


---

---

**CHAPITRE VI.**

**Communautés appartenant aux congrégations de Dijon,  
de la Présentation de Notre-Dame, de Dôle, etc.**

**MONASTÈRE DE MONTBARD,****CONGRÉGATION DE DIJON.**

La congrégation de Dijon, instituée par la vénérable mère Françoise Xaintonge, et dont l'histoire intéressante se trouve au premier volume des chroniques et au deuxième de l'histoire générale de l'ordre, comprenait autrefois trente-huit monastères, dont neuf avaient adopté les observances de la congrégation de Paris.

Aujourd'hui, cette congrégation ne possède en France, à ce qu'il paraît, qu'une seule communauté, celle de Montbard : elle existait avant la révolution et avait été fondée le 16 juin 1644, par sept religieuses venues de Noyers. Comme les apôtres, ces disciples de Jésus-Christ n'avaient pour héritage qu'un grand zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes. Le nouveau monastère prit donc naissance dans la sainte pauvreté, et cette bonne mère le fortifia si bien, qu'en peu de temps il s'accrut et se trouva pourvu de beaucoup de sujets

qui, par leur régularité, furent successivement, jusqu'en 1793, la consolation de l'Eglise, la gloire de la religion et l'ornement de l'ordre. Obligées dans ces temps malheureux de quitter le pieux asile où elles jouissaient en paix du vrai bonheur, elles conservèrent au milieu du monde la pureté de leur foi, la ferveur de leurs principes religieux, et répandirent dans leurs familles la bonne odeur de Jésus-Christ.

Le 22 octobre 1821, deux de ces religieuses, sœur Marie-Elisabeth Garnier, dite de Sainte-Thérèse, sœur Marie-Pierrette Bernard, dite de Saint-Jean-l'Évangéliste, obtinrent, après beaucoup d'instances, de M<sup>r</sup> Dubois, évêque de Dijon, la permission de se réunir en communauté, et on leur adjoignit une ancienne novice pour compléter le nombre de trois voulu par Monseigneur.

M. Patriat, alors curé de Montbard, se montra le zélé protecteur de la petite communauté, qui eut aussi à se louer de la bienfaisance de plusieurs autres personnes charitables. Tout donnait pour l'avenir les plus heureuses espérances; mais ce n'était point sur ces fondements que Dieu voulait appuyer son ouvrage, cet édifice devait être battu par la plus violente tempête. Bâti sur le roc, il fut inébranlable. Pendant plusieurs années cette communauté fut en butte aux persécutions de tous genres. Dieu la soutint, en lui donnant de bons et dignes supérieurs qui ont eu pour elle une affection et un dévouement sincères.

M. Larmonier, premier supérieur, entoura pendant six ans la nouvelle famille de sollicitude et de bienfaits. Il donna l'idée du plan de la maison, et fut merveilleusement secondé par M. l'abbé Clerc, alors curé de Montbard. Ce saint prêtre, envoyé de Dieu à la com-

munauté dans sa plus grande détresse, fut pour elle une seconde Providence ; il dirigea les travaux des constructions avec un zèle admirable, contribua à la décoration de la chapelle et s'est toujours montré le protecteur, le père des Ursulines, qui lui garderont une éternelle reconnaissance.

Le 17 février 1859 mourut la mère Sainte-Thérèse, fondatrice de la communauté, qu'elle gouverna pendant dix-huit ans. On peut faire son éloge en disant qu'elle fut une parfaite imitatrice de sa sainte patronne. Dieu éprouva sa vertu, non-seulement par les traverses et les contradictions qu'elle eut à essayer, mais par de grandes souffrances, dans lesquelles elle fit paraître une patience héroïque. Cette digne mère se distingua surtout par son zèle pour l'éducation de la jeunesse. Animée d'une foi vive, elle demanda dans sa dernière maladie qu'on la portât à la chapelle pour recevoir le saint Viatique. C'est là qu'elle fit à Dieu le sacrifice d'une vie qui lui avait été entièrement consacrée, et qui était ornée de toutes les vertus religieuses pratiquées dans leur perfection.

La mère Saint-Jean-l'Évangéliste, émule de la mère Sainte-Thérèse dans le rétablissement de la communauté, fut aussi une religieuse selon le cœur de Dieu. Elle excella dans l'amour de la sainte pauvreté, dans le zèle pour les cérémonies religieuses, et surtout pour la récitation du saint office. Sur la fin de sa vie, son union avec Dieu était si intime, qu'elle ne cessait de prier ; aussi sa mort fut un doux sommeil ; elle expira le 26 mars 1852, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, après avoir reçu les sacrements de l'Église avec une ferveur édifiante.

La communauté compte aujourd'hui quinze religieu-

ses professes de chœur, deux sœurs converses et deux tourières. Le nombre des élèves est de deux cents, dont cinquante pensionnaires.

La maison, entièrement reconstruite par les soins des deux supérieures que nous avons nommées, offre un local parfaitement distribué et convenable pour l'éducation des enfants.

## MONASTÈRE DE MONTPELLIER.

## CONGRÉGATION DE LA PRÉSENTATION DE NOTRE-DAME.

**L**E premier monastère de Sainte-Ursule de la Présentation de Notre-Dame de Montpellier doit son établissement à M<sup>sr</sup> Pierre de Fenouillet, évêque de cette ville. Ce grand prélat, fidèle imitateur de saint François de Sales, dont il avait été fort connu, après avoir appelé, en 1651, dans sa ville épiscopale, les religieuses de la Visitation, voulut y avoir les filles de Sainte-Angele pour faire l'éducation des jeunes personnes, qui étaient l'objet spécial de sa sollicitude pastorale. Pour l'exécution de ce pieux dessein, M<sup>sr</sup> de Fenouillet obtint de M<sup>sr</sup> Fulcran de Barrès, évêque d'Agde, six Ursulines congrégées de Pézenas, qui arrivèrent à Montpellier le 17 avril 1641 : c'était la mère Marie de Martin, supérieure; la mère Françoise de Tressan, assistante, et les sœurs Anne de Bousigues, Marie de Fontés, Jeanne de Gardés et Marie de Reilhac.

Elles furent d'abord logées dans un lieu si étroit et si éloigné de la ville, qu'elles ne purent y ouvrir leurs écoles, ce qui donna occasion à quelques personnes qui leur étaient contraires de les décrier dans l'esprit du public, et même dans celui de leur évêque. Se

voyant méprisées et délaissées de ceux dont elles avaient droit d'attendre le plus de secours et d'appui, elles ne faisaient que prier, souffrir et s'humilier devant Dieu. La persécution alla si loin, qu'elles étaient sur le point de se retirer, quand le Seigneur, qui n'abandonne jamais les siens, leur envoya le révérend père François Bourgoin, supérieur général de la congrégation de l'Oratoire de Jésus, pour ranimer leur courage et faire connaître leur innocence et la malice de leurs ennemis à M<sup>sr</sup> de Fenouillet, qui, pour leur donner des marques effectives de son dévouement, leur loua, au milieu de la ville, une maison où elles reçurent des élèves, tandis qu'il fit commencer le grand et beau cloître que les Ursulines ont habité jusqu'à la révolution de 1792, et qui est aujourd'hui la maison centrale.

Après la mort de M<sup>sr</sup> de Fenouillet, arrivée en 1652, ces vénérables mères eurent beaucoup à souffrir de la persécution qui recommença, et de la disette où elles se trouvaient souvent réduites, jusqu'à ce que le Seigneur, touché de leur patience et de leur confiance en lui, inspira à un grand nombre de demoiselles de la ville d'aller se joindre à elles.

En 1665, M<sup>sr</sup> François Bosquet, évêque de Montpellier, qui eut toujours pour la communauté des Ursulines une affection toute paternelle, approuva et autorisa les constitutions qu'avait dressées pour elles le R. P. François Bourgoin, à leur instante prière.

Ce saint prêtre leur donna aussi un manuel d'instructions correspondantes à ces constitutions, pour leur apprendre à les observer avec esprit de foi et de piété, et leur rendre ainsi facile l'usage des dispositions intérieures parmi les occupations extérieures.

C'est sous le titre de la Présentation-Notre-Dame et

sous la règle de Saint-Augustin, que ces vénérables mères embrassèrent alors l'état religieux, aussi est-ce au jour de la Présentation que fut assignée la cérémonie si touchante du renouvellement des vœux, que chacune prononce immédiatement avant la sainte communion, comme c'est l'usage dans toutes les communautés de Sainte-Ursule.

Ces pieuses mères répandaient la bonne odeur de Jésus-Christ dans la ville, qu'elles aidaient puissamment auprès de Dieu par leurs prières ferventes, et par le soin qu'elles prenaient de jeter les semences de la vraie piété dans le cœur des jeunes personnes qui leur étaient confiées en grand nombre, tant par les personnes les plus qualifiées de la Provence et même des pays étrangers, que par les pauvres qui étaient sûrs de trouver toujours asile et secours auprès d'elles.

Elles ont laissé divers manuscrits qui dénotent leur amour pour la prière et l'oraison. On distingue : 1°. Des méditations sur les mystères de la sainte enfance de Notre-Seigneur, qui est pour cette communauté l'objet d'une dévotion spéciale, ainsi que sa douloureuse passion ; 2°. Des litanies, différentes prières et méthodes pour se préparer aux fêtes de la Pentecôte, de l'Assomption, des saints Anges ; 3°. Enfin, une neuvaine de prières et de méditations en l'honneur de saint Joseph, leur protecteur spécial, par qui elles reconnaissent avoir reçu des faveurs toutes particulières.

Lorsque la désastreuse révolution de 1792 força les religieuses à sortir de leurs saints asiles, le monastère de Montpellier, qui, depuis les premières années de sa fondation, avait presque toujours compté plus de trente sœurs de chœur, n'en avait que vingt-une, quatre

sœurs converses et une tourière. La mère Saint-Régis Théron, qui était supérieure, eut le courage d'exhorter ses chères filles à faire généreusement le sacrifice qui leur était commandé à toutes, et de les prendre même par la main pour leur faire franchir le seuil de la porte, afin qu'elles ne fussent pas saisies par les révolutionnaires, qui menaçaient de conduire en prison celles qui feraient quelque résistance.

Plusieurs de ces vénérables mères furent alors reçues comme des anges de paix dans leurs familles; d'autres, chez des amis qui s'estimèrent heureux de les posséder; d'autres enfin se groupèrent auprès de leur respectable supérieure, dont elles ne voulurent jamais se séparer, afin de mieux conserver auprès d'elle cet esprit éminemment religieux qui fit toujours la gloire de cet ancien monastère. Ainsi fut conservé le corps de cette communauté qui a eu le privilège de n'être jamais complètement détruite.

Vraies filles de sainte Angèle et de sainte Ursule, ces dignes mères, qui vivaient séparées de leur supérieure ainsi que celles qui ne la quittèrent jamais, ouvrirent, dès que les circonstances le purent permettre, des écoles pour les pensionnaires et pour les enfants pauvres. Toutes rendirent avec bonheur à la mère Théron les devoirs de respect et d'obéissance dus à une supérieure, jusqu'à l'année 1808, que la sœur Sainte-Colombe de Roubin fut canoniquement élue à sa place. La mère Saint-Régis Théron, nommée assistante, continua à servir Dieu et la religion avec tout le dévouement qui caractérisait sa grande âme et ses hautes vertus. Elle était sœur du célèbre abbé Théron, qui a été curé de la paroisse Notre-Dame de cette ville, où sa mémoire est en singulière vénération.

Dès l'année 1807, les anciennes mères avaient acheté du fruit de leurs travaux et de leurs épargnes une maison, où il leur fut permis d'avoir une chapelle intérieure et d'y posséder Jésus-Christ dans le sacrement de son amour. Par un effet de la bonté divine, M. Cous-ton leur ayant été donné par M<sup>sr</sup> Fournier, d'abord pour directeur, et ensuite pour supérieur, ce saint prêtre, qui fut un des plus insignes bienfaiteurs de cette communauté, ne mit point dès lors de bornes à sa charité et à son zèle envers des âmes qui lui furent toujours parfaitement soumises. D'abord il dit tous les jeudis la sainte messe dans leur chapelle, mais bientôt tous les jours, afin d'épargner à ces bonnes mères la peine de sortir, leur donnant ainsi un avant-goût de la clôture, après laquelle elles soupiraient ardemment. C'est lui qui, comme un ange tutélaire, portait à Monseigneur leurs vœux et leurs désirs, et qui, en 1818, goûta tant de bonheur à cacher ses nombreux bienfaits sous le voile de ceux de ce digne prélat. C'est en cette année que M<sup>sr</sup> Marie-Nicolas Fournier, voyant l'inutilité des démarches qu'on avait faites pour rentrer en possession de l'ancien monastère, fit, conjointement avec les Ursulines, l'acquisition d'une belle et vaste maison, contiguë à celle qu'elles occupaient déjà. Cet incomparable pontife se donna tant de peines et fit de si grands sacrifices pour la communauté, surtout dans cette circonstance, qu'elle le regarde à juste titre comme son fondateur.

Le jour si longtemps attendu, où les Ursulines devaient une seconde fois se séparer du monde et reprendre le saint habit arriva enfin. Le 27 août, veille de la fête de saint Augustin, Monseigneur se rendit, à deux heures de l'après-midi, dans une salle de la nou-



velle maison, disposée provisoirement en oratoire, étant assisté de M. Couston, son grand-vicaire, leur supérieur, et d'un grand nombre d'ecclésiastiques. Trois postulantes, qu'il avait précédemment examinées et admises, lui furent présentées pour recevoir le voile de sa main. Avant la cérémonie, Monseigneur adressa aux religieuses, revêtues de leur costume, une exhortation dans laquelle il leur rappela les épreuves auxquelles il avait plu au Seigneur de les soumettre dans des jours mauvais, et les consolations dont il récompensait leur soumission et leur constante fidélité, en faisant renaitre leur communauté de ses ruines. Il les engagea à bénir cette sagesse suprême qui se joue des complots des impies, et adressa aux trois postulantes des paroles d'instruction sur l'état religieux auquel elles allaient se dévouer, leur en peignant les devoirs, les avantages et le bonheur.

Monseigneur annonça que dès ce moment la clôture était rétablie, et la communauté dit solennellement les premières vêpres de la fête de saint Augustin, après lesquelles la bénédiction du Saint-Sacrement fut donnée.

Les postulantes qui reçurent le voile en ce beau jour étaient, M<sup>lle</sup> Caroline Latour, sœur Saint-Louis-de-Gonzague, qui est encore aujourd'hui l'édification de toute sa communauté, par sa régularité et sa grande ferveur; M<sup>lle</sup> Virginie Cabane, sœur Saint-Augustin, qui a été déjà dix-huit ans maîtresse des novices et douze ans supérieure, en deux différentes fois; M<sup>lle</sup> Aglaé de Tauriac, sœur Sainte-Ursule, qui, à la trentième année de son âge, après six ans de profession, fut trouvée digne d'être admise aux noces de l'Époux auquel elle s'était si généreusement consa-

créée. Elle était fille du marquis de Tauriac de Milhau.

La communauté se composait alors de quinze religieuses, dont neuf étaient de l'ancien couvent : la mère Sainte-Colombe de Roubin, supérieure ; la mère Sainte-Marie, assistante, et les sœurs Sainte-Eulalie de Nangle, Sainte-Anne Beaumes, Saint-Joseph Nauton, Sainte-Sophie Ricard, Saint-Bruno Lenormand, Sainte-Marthe Reynes et Sainte-Rose Ribot ; ces deux dernières étaient sœurs converses.

Le nombre des religieuses n'étant pas suffisant pour remplir tous les emplois de la nouvelle communauté, les supérieures jugèrent à propos de demander des sujets aux Ursulines de Lyon, qui envoyèrent la sœur Marie-Joseph Nant. Le soin des novices lui fut confié. Cette sage religieuse, qui ne passa que deux ans dans le monastère de Montpellier, fit un bien immense à ses élèves.

M<sup>sr</sup> Fournier, que l'état florissant de sa chère maison de Sainte-Ursule comblait de joie, la visitait souvent ; il entraînait avec une bonté paternelle dans le détail de ses besoins, ne dédaignant pas d'adresser la parole à chacune des religieuses, qu'il voulait connaître par son nom et son emploi. La mort enleva cet illustre prélat à ses chères filles en 1854.

En 1842, la communauté s'est fait agréger à l'archiconfrérie du très-saint et immaculé Cœur de Marie, comme presque toutes les maisons de l'ordre, et deux ans plus tard, elle faisait une perte immense en la personne de son incomparable père, M. Couston, vicaire-général du diocèse de Montpellier, que la mort leur ravit dans la quatre-vingt-cinquième année de son âge. Le bien qu'il leur a fait, pendant plus de trente ans, n'est connu que de Celui qui peut seul le recom-

penser. Rempli de sollicitude et de tendresse, il entra adroitement dans tous les détails d'une maison naissante, et, plus adroitement encore, il savait pourvoir à tous ses besoins par une charité saintement prodigue. Mais ce qui mérite le plus la vive reconnaissance de cette communauté, c'est le soin spécial qu'il a pris de former à la vraie et solide piété les pensionnaires, les religieuses, et surtout les novices, ses enfants de prédilection.

Pour dernière marque de son affection, ce vénérable père légua à la communauté ce cœur qui l'avait tant aimée; elle le garde comme un riche trésor au-dessus de la grille placée entre le chœur et la chapelle de la sainte Vierge, qu'il avait fait élever et embellir dans l'église extérieure.

Parmi les nombreux bienfaiteurs de ce monastère, on distingue encore M. Hippolyte Golfin, docteur en médecine, professeur à la Faculté, qui depuis trente-cinq ans a la bonté de donner à cet établissement des soins assidus et vraiment paternels, avec le plus parfait désintéressement, et MM<sup>mes</sup> Durand et Salvan Martin Portalès, qui depuis bien des années honorent cette maison d'une bienveillance toute particulière.

Le monastère actuel se compose de plusieurs corps de bâtiment, de quatre jardins, dans l'un desquels est une grande statue de la sainte Vierge, aux pieds de laquelle les pensionnaires vont se prosterner avant de commencer leurs jeux sous les beaux marronniers qui l'ombragent; dans un autre, est encore la sainte Vierge, tenant le saint enfant Jésus dans ses bras, et dans un troisième est placé l'Ange Gardien sur un piédestal. Il y a aussi dans l'enclos des cours, des étendages, des lavoirs, etc.

Le nombre des religieuses est ordinairement de trente-quatre à trente-six, y compris les sœurs converses; celui des pensionnaires, de cinquante à soixante, et celui des enfants pauvres est à peu près le même depuis que les écoles se sont multipliées dans cette ville.



Trois couvents en France suivent les constitutions de la congrégation de Dôle. Ils sont établis, le premier à Tours, le second à Mont-Martin, le troisième, à ce que nous croyons, dans une autre petite ville du diocèse de Besançon. Ces Ursulines ne sont point cloîtrées.

Troyes est le chef-lieu d'une autre congrégation d'Ursulines non cloîtrées. Fondée avant la révolution par un évêque de Langres, M<sup>sr</sup> de Montmorin, elle a été restaurée par M<sup>sr</sup> de la Tour du Pin Montauban, évêque de Troyes, et compte seulement une vingtaine d'établissements dans le diocèse de Troyes et dans les diocèses voisins.

On ne parlera pas, dans cette histoire, d'une nouvelle congrégation, les Ursulines de Jésus, répandue dans la Vendée et les provinces environnantes, parce qu'elle n'appartient pas directement à l'ordre de Sainte-Ursule.

Qu'il nous soit permis d'exprimer un désir, un vœu, qui a été celui des religieuses les plus illustres des dif-

férentes congrégations d'Ursulines. On ne peut disconvenir que chacune de ces fractions de l'ordre n'ait opéré un très-grand bien et ne mérite sa part d'éloges; mais ce bien ne serait-il pas plus solide dans sa base, plus étendu dans ses effets, si une même règle et les mêmes usages unissaient et reliaient entre elles ces ramifications nombreuses, ou du moins si l'uniformité se trouvait dans tous les couvents de la même congrégation. Daigne l'esprit d'amour et de lumière, si la gloire de Dieu et le salut des âmes doivent résulter de l'accomplissement de ce projet, en faire comprendre l'utilité et les immenses avantages à toutes les personnes qui s'intéressent aux progrès et à la perfection de l'institut! — L'union fait la force.



---

**CHAPITRE VII.****Etat de l'ordre dans les autres contrées de l'Europe.****IRLANDE (1).****MONASTÈRE DE BLACK-ROCH (LA ROCHE-NOIRE)**

Près de Corke.



U moment où le protestantisme, triomphant en Angleterre, ôtait même aux parents catholiques la liberté d'élever leurs enfants dans les principes de la vraie foi, les Ursulines tentèrent un établissement dans l'Irlande. Cette œuvre de courage et de zèle fut le fruit de la généreuse détermination de quatre jeunes demoiselles, d'une noble famille irlandaise, qui, après avoir puisé dans le célèbre couvent de Sainte-Ursule du faubourg St-Jacques, à Paris, les germes précieux des vertus religieuses, vinrent les implanter dans la ville de Corke. Deux personnes de mérite furent les guides de cette difficile entreprise : l'abbé Moylan, depuis évêque de Corke, et

(1) Les quatre communautés d'Irlande dérivent de la congrégation de Paris.

M<sup>lle</sup> Nagle, qui joignait aux avantages d'une immense fortune et d'une haute naissance les qualités de l'esprit et du cœur. Les premières années de M<sup>lle</sup> Nagle avaient été pour le monde ; sa brillante jeunesse se dissipait dans les plaisirs et les fêtes, au milieu des beaux cercles de Paris et de Corke ; mais Dieu frappait à la porte de son cœur, et le moment s'approchait où sa grâce devait y entrer victorieuse. Un matin, au retour du bal, la jeune mondaine aperçut une multitude de pauvres qui, réunis autour de l'église, attendaient que les portes en fussent ouvertes, afin d'aller recueillir au pied des saints autels les consolations de la prière et de la foi. Ce spectacle agit soudainement sur son esprit. L'inutilité où s'écoulaient ses jours la pénétra de douleur, et, comparant son occupation actuelle à celle de ces membres souffrants du Sauveur, elle se prit à soupirer et à regretter ses égarements. Dès lors, une noble inspiration descendit dans son âme. Résolue de se dévouer entièrement au service du Seigneur et à l'instruction des pauvres, elle destina sa fortune à la fondation d'un couvent d'Ursulines dans Corke, sa ville natale. Ses démarches et celles du vénérable ecclésiastique déjà nommé obtinrent un succès prompt et satisfaisant. Bientôt le premier monastère de Sainte-Ursule élevé en Irlande y jeta de solides fondements. malgré l'opposition justement redoutée du gouvernement, et pendant de longues années il a été le seul établissement religieux toléré dans l'île. Les quatre novices, auxquelles les Ursulines de Dieppe donnèrent pour supérieure la digne mère de Kéli, dite de la Visitation, commencèrent les travaux de l'institut avec une ardeur qui ne s'est jamais ralentie.

Plus tard, l'accroissement rapide de ce couvent lui

permet d'étendre au loin ses ramifications. Il compta trois filiations en Irlande, dans les villes de Thurles, de Waterford et de Sligo, et deux en Amérique. Malgré les nombreux voyages entrepris pour ces dernières missions, malgré les fatigues, les peines que es sont imposées les sujets sacrifiés à cette fin, l'œuvre n'a pu réussir. Mais si le bien opéré par les Ursulines irlandaises dans les Etats-Unis, n'a pas été si manifeste qu'ailleurs, il n'en méritera pas moins, nous l'espérons, les récompenses immortelles à celles qui n'ont pas craint d'abandonner patrie, famille, pour le salut des âmes.

Plusieurs des premières mères de la communauté de Corke ont, pendant le cours de leur longue vie, signalé leur vraie et solide piété, leur charité, leur union parfaite, leur fidélité inviolable aux moindres observances régulières. Leur institution, dérivée de celle du grand couvent du faubourg St-Jacques, à Paris, en a toujours suivi le plus exactement possible les prescriptions et les usages; et les modifications, tel que le retranchement des grilles, que la persécution des catholiques en Irlande rend indispensables, n'ont été admises que d'après les autorisations des supérieurs.

Les dignes héritières de l'esprit de ces fondatrices ont aussi marché à grands pas dans la carrière de la perfection. Leurs qualités éminentes et les services permanents qu'elles ont rendus à leur établissement, y rendront leur mémoire toujours chère. On doit à leurs lumières et à leur zèle : 1°. la rédaction d'un Cours complet de la Doctrine chrétienne, où l'Ancien et le Nouveau Testament, les points controversés de la religion sont mis à la portée des élèves, qui, pendant le Carême, en font une étude spéciale, terminée par des



examens publics que l'évêque de Corke honore de sa présence; 2°. le Manuel des Ursulines, ouvrage d'instructions et de prières, si justement estimé dans le pays, qu'on l'a nommé *le livre de prières par excellence*.

Attentives au double but qu'embrasse l'éducation de la jeunesse, les Ursulines de Corke cherchent à développer dans leurs élèves, non-seulement les vertus qui méritent la gloire éternelle, mais encore ces qualités estimables qui font le charme de la société, la prospérité des familles. Aucun des points qui constituent le plan d'une instruction parfaite n'est oublié. On peut en juger par l'extrait du prospectus de l'établissement, que l'on va transcrire :

« L'ordre des Ursulines ayant été reconnu depuis  
» trois siècles comme le plus propre à l'éducation re-  
» ligieuse et littéraire de la jeunesse, il est inutile de  
» redire ici que la manière de traiter les enfants dans  
» cette institution, quant à la formation de leur carac-  
» tère, les soins dans leurs maladies, la nourriture,  
» les récréations, est éminemment maternelle.

» Le système d'éducation comprend : l'anglais, le  
» français, l'italien, l'écriture, l'arithmétique, la géo-  
» graphie, l'étude des sphères, des leçons d'astrono-  
» mie, d'histoire, de botanique, de blason, l'étude  
» des coquillages, et toutes les sciences pratiques et  
» usuelles, la peinture des fleurs, les ouvrages manuels  
» de toute espèce, d'utilité et de fantaisie. »

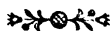
L'intérêt paternel que les évêques de Corke ont sans cesse témoigné à cette communauté a sans doute contribué à lui assurer la prospérité dont elle jouit. Parmi les guides spirituels que la Providence lui a donnés, elle ne compte que des hommes remarquables par leurs

talents et leurs vertus. La reconnaissance des religieuses a consacré les noms de MM<sup>es</sup> Moylan, Murphy et Delany. Ce dernier, qui occupe actuellement le siège épiscopal de Corke, leur a prodigué pendant vingt ans tous les soins que comportait son titre d'aumônier, et continue à veiller sur elles avec toute la vigilante tendresse d'un père. Il trouve un ample retour dans l'application que chaque religieuse apporte à s'avancer dans la carrière de la sainteté. Des cinquante-deux dont se compose la communauté, il n'en est pas une seule qui n'ambitionne le bonheur de marcher sur les traces de ses fondatrices.

Les classes sont ordinairement très-nombreuses et possèdent des élèves de divers pays. L'externat est aussi considérable. Grâce aux enseignements utiles des maîtresses, on y voit des enfants de huit à dix ans fournir déjà à la subsistance de leurs parents pauvres par le produit de leur petit travail.

Le monastère, établi d'abord dans la cité même de Corke, a été depuis transféré à Black-Roch, magnifique et saine position où se trouvent réunis, à la proximité de la ville et de la mer, les avantages d'une belle campagne. Les vastes bâtiments ajoutés à la maison primitive sont dus aux soins intelligents d'un protecteur vénéré des Ursulines, M. l'abbé Lynes, qui a consacré à cette entreprise les dernières années de son existence.

L'arrivée des Ursulines à Black-Roch a opéré un changement visible, soit dans le moral, soit dans les habitudes industrielles et propres des habitants.



## MONASTÈRE DE THURLES.



Le monastère a été le second de l'ordre établi en Irlande. Il doit son origine à un digne et saint prélat, M<sup>sr</sup> Jacques Butler, qui, par l'effet d'une prévision surnaturelle, le compara dès sa naissance au petit grain de sénevé, faible dans sa racine, mais puissant dans son accroissement.

Une obscure chaumière en fut le berceau, une humble religieuse en forma longtemps l'unique membre et le seul espoir. Elle se nommait Marie-Ursule, et avait fait son noviciat dans la maison de Corke. Neuf années d'attente, de difficultés inouïes, ne purent ébranler sa résolution. Aidée des sages conseils du vénérable archevêque qui la protégeait, elle resta fixe à son poste, et sa pénible mission finit par prospérer. M<sup>sr</sup> Bray, successeur de M<sup>sr</sup> Butler, hérita aussi de sa sollicitude pour les filles de Sainte-Ursule. On conserve dans le monastère, comme un gage précieux de son libéral attachement, une croix d'or enchâssant une relique du bois sacré qui a porté le salut du monde.

La perte de plusieurs sujets, dont les uns furent enlevés par la mort après une vie pleine de mérites, les autres consacrés à la fondation du couvent de Waterford, réduisit à un très-petit nombre les Ursulines de Thurles. Celles de Corke, dont on implora l'assistance, s'empressèrent de tendre une main secourable à leurs sœurs bien-aimées; deux de leurs membres les plus distingués furent choisis pour aller soutenir le pensionnat de Thurles. Les ferventes missionnaires s'acquittèrent avec succès et dévouement du devoir que la charité leur avait mis en mains, et bientôt le nombre des élèves s'ac-

crut si notablement, que le local ne put plus les contenir, et il fallut élever de nouveaux bâtiments.

Le couvent de Sainte-Ursule de Thurles occupe une heureuse situation dans la ville. Sa proximité de la cathédrale a permis de pratiquer une tribune particulière, d'où les religieuses et les élèves peuvent assister aux cérémonies de l'église, sans enfreindre la clôture.

Trente-sept religieuses composent la communauté. Le pensionnat est moins florissant qu'autrefois. La multitude d'autres institutions pour l'éducation de la jeunesse, formées depuis en Irlande, a réduit le nombre des élèves à quarante.

## MONASTÈRE DE WATERFORD.



Le monastère fut fondé en 1816, le 6 du mois d'août, fête de la Transfiguration de Notre-Seigneur. Le premier saint sacrifice de la messe fut offert, et le Saint-Sacrement déposé dans le tabernacle le jour de l'assomption de la glorieuse vierge Marie. Le même jour, cette auguste reine du ciel fut choisie par la communauté comme seule fondatrice, et, depuis ce moment, elle s'est vraiment montrée la mère de toutes celles qui la composent, car il faudrait des volumes pour raconter tout ce qu'elles lui doivent. Le 8 septembre suivant, fête de la Nativité de Notre-Dame, on admit les premières pensionnaires, au nombre de sept, en l'honneur des sept joies et des sept douleurs de la mère de Dieu, et, deux ans après, les premières novices recevaient le saint habit de la religion.

Ce fut aussi en 1818 que les Ursulines de Waterford eurent la gloire de célébrer, les premières en Irlande, le mois de Marie. Cette dévotion, qui leur avait été commu-

niquée par un père jésuite, avait été ignorée jusque-là dans leur patrie. Elles s'empressèrent de la faire connaître à d'autres communautés, celles-ci la propagèrent à leur tour, et elle fut enfin prêchée publiquement en 1855, dans la cathédrale de Waterford, cette antique cité, dont la piété et le dévouement à l'Eglise lui ont mérité le surnom de petite Rome. Maintenant, grâce à Dieu et à la Vierge immaculée, cette dévotion, si douce au cœur catholique et si glorieuse à Marie, est pratiquée dans toutes les villes de l'Angleterre.

En 1821 eurent lieu la profession des premières novices et l'ouverture des classes externes pour les enfants pauvres.

En 1824, la communauté transféra sa résidence de Neu-Grove, sur la rivière, à Sainte-Marie. Cette nouvelle habitation est délicieusement située à un mille de Waterford, dans un enclos charmant. Les élèves ont l'avantage des bains de mer, n'étant qu'à une courte distance de Tramore, où elles se rendent en voiture pendant la belle saison.

En 1826, la seule religieuse qui eût survécu aux fondatrices de la maison de Waterford, alla établir un nouveau couvent à Limerick : c'est aujourd'hui le monastère de Sligo, remarquable par sa piété et la parfaite observance des règles. Cette zélée Ursuline et ses compagnes avaient fait leur noviciat dans celui de Corke, maison-mère des Ursulines d'Irlande, et plusieurs des religieuses de Waterford y ont reçu leur éducation.

Depuis 1826, ces dernières sont unies par les liens d'une sainte amitié à la maison de Québec, dont les membres se montrent toujours dignes de leur sainte fondatrice, la vénérable mère de l'Incarnation, appelée par Bossuet la Thérèse de la Nouvelle-France.

Depuis sa fondation, la communauté de Waterford a toujours eu à remercier Dieu de sa protection visible; il l'a manifestée particulièrement en lui donnant des guides spirituels de la plus haute vertu. Les pères de la compagnie de Jésus ont aussi de grands droits à sa reconnaissance : bien des fois ils lui ont donné les exercices spirituels, et ils ont obtenu pour les élèves l'agrégation à la congrégation de la Sainte Vierge, érigée à Rome. Les résultats les plus heureux ont suivi l'établissement de cette congrégation, et de celle des Saints-Anges et de la Divine-Enfance.

En 1844, les Ursulines de Waterford ont ouvert un demi-pensionnat pour les jeunes personnes de cette ville, et plusieurs y reçoivent une éducation chrétienne et littéraire, dont beaucoup avaient été privées jusqu'à. Leur nombre s'élève à trente; celui des pensionnaires, qui habitent une autre partie du couvent, est de soixante, et cent quatre-vingts petites filles pauvres fréquentent les classes externes. Vingt-six religieuses de chœur, en comptant les novices, sont dévouées à cette œuvre, et les sœurs converses sont en nombre proportionnel.

## MONASTÈRE DE SLIGO.



Le monastère est le moins nombreux de tous ceux du même ordre qui existent en Irlande. Son origine est aussi plus récente et date de 1826. Fondé primitivement à Limerick, puis transféré à Galwey, il a été définitivement fixé sur le sol fertile, mais longtemps négligé, du nord-ouest de l'Irlande; où maintenant il s'occupe de la culture intellectuelle et morale de la jeunesse. Cette dernière trans-

lation est due au digne évêque de Galwey qui, nommé au siège épiscopal d'Elphin, dont Sligo est le chef-lieu, voulut doter son nouveau diocèse de l'institution que sa bienveillance protégeait dans l'ancien avec une singulière tendresse. Peu satisfait de ce témoignage d'estime, ce véritable bienfaiteur des Ursulines publia en leur faveur un mandement, adressé à tous les catholiques d'Angleterre, dans le but de manifester la haute considération dont l'épiscopat distingué d'Irlande honore cet ordre.

La communauté de Sligo ne compte que vingt-sept religieuses, mais l'influence salutaire qu'exerce dans la ville leur système d'éducation, attire auprès d'elles des enfants de tous les lieux voisins. L'estime universelle des différentes classes de la société les environne; leur pensionnat s'accroît de jour en jour, il paraît être déjà un des plus nombreux et des mieux dirigés de la vaste Irlande. Deux externats partagent encore la sollicitude des maîtresses : l'un est ouvert aux enfants des pauvres familles, l'autre reçoit les jeunes personnes qui appartiennent à la bourgeoisie de la ville.

Mais le zèle vraiment apostolique des Ursulines de Sligo n'a pu se circonscrire dans l'horizon, assez spacieux cependant, de la terre natale. Un saint prélat de l'Amérique, M<sup>sr</sup> Nynes, évêque de George-Town, fait en 1847 un appel à leur dévouement, et six jeunes religieuses, toutes animées d'un sentiment héroïque de charité, y ont répondu avec cette ardeur qu'inspire l'esprit de sacrifice et d'amour. Le 29 mai, jour de la fête de leur glorieuse fondatrice sainte Angèle, elles ont dit adieu à leur chère communauté, à leur patrie, et sont allées planter le brillant étendard de sainte Ursule sur le sol d'un autre hémisphère.

Les fatigues, les difficultés n'ont point manqué aux généreuses missionnaires; mais l'œuvre de Dieu a triomphé, et George-Town possède actuellement une maison bien établie et bien florissante de l'institut de Sainte-Angèle.

Avant leur embarquement, les Ursulines destinées pour la fondation de George-Town eurent la consolation de passer huit jours au couvent de Black-Roch, et d'y admirer l'esprit de charité et de discipline régulière qui distingue cette maison. Elles y furent constamment l'objet des attentions les plus délicates, de l'hospitalité la plus cordiale de la part de toutes leurs sœurs, et emportèrent, en quittant ce saint asile, comme un parfum de bonheur et de vertu qui ne leur permettra jamais d'oublier les heureux instants qu'elles y ont coulés.

Au mois d'août 1853, le monastère de Sligo a encore sacrifié plusieurs de ses sujets pour augmenter sa petite colonie d'Amérique.

## ANGLETERRE.

### MONASTÈRE DE LONDRES.



RIEN ne peint mieux l'état du naissant monastère de Sainte-Ursule de Londres, que la comparaison du grain de froment, que le Sauveur applique à son Eglise et à lui-même dans l'Evangile. Pareille à cette faible semence qui, pendant la saison rigoureuse de l'hiver, ensevelie sous les neiges, semble y périr, et qui, fertilisée par les douces pluies du printemps, entr'ouvre néanmoins le sein de la terre pour en faire sortir une tige verdoyante et féconde, cette petite communauté, longtemps éprouvée



et ébranlée par des orages capables de la ruiner, est sortie victorieuse de tous les assauts de l'enfer, et, sous la protection céleste, elle croîtra, elle s'élèvera, nous l'espérons, comme le fructueux épi.

Sorties du couvent de Sittard, dans le Limbourg hollandais, les religieuses destinées à cette difficile fondation arrivèrent dans la grande cité anglaise en 1851. Une maison étroite et incommode, située dans un des quartiers les plus insalubres de la ville, fut leur première habitation. Là, elles préludèrent à leur apostolat par des tribulations de tous genres : seules, abandonnées, au centre même de l'hérésie, semblables à de timides brebis au milieu des loups, elles se virent journellement exposées aux outrages les plus indignes ; parfois la haine populaire vint les attaquer jusque dans leur humble réduit, dont les fenêtres, souvent brisées, attestaient les injustes violences de leurs persécuteurs.

Cependant, animées du vrai esprit de leur sainte vocation et fortement appuyées sur la croix du Sauveur, ces bonnes Ursulines ne laissèrent point chanceler leur courage. A l'imitation de leur divin Maître, qui aima de préférence les simples, les petits, elles consacrèrent leurs premiers soins à l'instruction des enfants pauvres, accourus en grand nombre auprès de ces mères désintéressées. Ce travail, si cher au cœur de la fille de sainte Angèle, fut arrêté au milieu de ses succès. Bientôt il fallut abandonner cette jeunesse si digne de compassion et d'intérêt et chercher un autre asile. Quelques-unes des religieuses reprirent la route de Sittard. Les trois sœurs qui restèrent attachées à la fondation, se retirèrent dans une petite maison de campagne, annexée à une chapelle et à une école, que leur offrit une dame protestante, nouvellement convertie à la religion ca-

tholique, à condition qu'elles s'emploieraient à l'éducation des enfants de la paroisse. Dans le nouveau cercle où leur zèle fut circonscrit, les pieuses maîtresses trouvèrent peu de bien à opérer, mais beaucoup de mérites à recueillir. Quelle influence, en effet, pouvaient exercer leurs enseignements au milieu d'une population presque en totalité hérétique ?

Dieu pour les soutenir leur suscita un excellent père spirituel, le très-révérend M. Quoin, désigné par Son Eminence M<sup>sr</sup> le cardinal Wiseman, pour leur servir de directeur. Ce digne ecclésiastique, que les Ursulines de Londres considèrent, non-seulement comme le protecteur de leur ordre dans cette capitale, mais encore comme un fondateur et un père, les environna de l'intérêt le plus bienveillant, des soins les plus attentifs. Bien que leur maison fût assez éloignée de la ville de Londres, il ne se lassait point d'aller les visiter chaque semaine, leur conférait le sacrement de Pénitence, les animait par de sages conseils, les exhortait à la perfection et à la patience. Son vœu le plus ardent était de les réunir près de lui, afin de leur procurer des secours plus prompts et plus en rapport à leurs besoins. Tandis qu'il s'épuisait en fatigues et en recherches pour leur trouver un logement convenable dans la paroisse de Moorfields, confiée à sa sollicitude pastorale, une nouvelle tempête se souleva contre ses chères protégées. La dame qui avait ouvert un asile hospitalier aux Ursulines, qui s'était engagée à leur fournir les choses nécessaires à leur subsistance, apostasia, et de protectrice devint une redoutable ennemie. Cette épreuve fut sensible. En proie à des vexations sans cesse renouvelées, les religieuses s'attendaient chaque jour à se voir expulsées de la maison qu'elles occupaient, et à se trou-

ver sans abri, sans ressource. On porta les mauvais procédés jusqu'à dépouiller la chapelle de son autel et de ses moindres ornements.

Cependant le ciel veillait sur les innocentes opprimées ; il bénit enfin les prières et les démarches de M. Quoin, et, au mois de mars 1854, les Ursulines prirent possession de la demeure où elles sont fixées aujourd'hui. Elle est située au centre de la ville de Londres, près de la cathédrale. Plusieurs de leurs anciennes compagnes vinrent grossir leur nombre, actuellement composé de cinq religieuses de chœur et de deux sœurs converses, toutes au comble du bonheur de se voir appelées à une aussi noble et aussi importante mission.

Le premier mai suivant, les classes furent ouvertes, sous les auspices de la divine consolatrice des affligés. Marie a tendu une main miséricordieuse à ses fidèles servantes ; on ne pouvait s'attendre à un résultat plus consolant, vu les temps et surtout les opinions religieuses du pays.

Plus de deux cents petites filles de la classe indigente viennent près de ces bonnes maîtresses dissiper les ténèbres de leur excessive ignorance. A cette fonction méritoire, les Ursulines unissent encore le soin d'un externat de trente-cinq élèves, parmi lesquelles se trouvent deux protestantes et deux juives. La petitesse du local a été jusqu'à présent un obstacle réel à la formation d'un pensionnat interne ; mais l'espérance grandit au fond de leur âme, elles attendent de la Providence et du temps la prospérité de leur établissement, si bien fondé sur l'épreuve et cimenté par la patience.

L'enfance n'est pas la seule à recueillir les avantages précieux de l'enseignement des Ursulines, des adultes

mêmes, protestants et catholiques, leur doivent, les uns, le retour aux devoirs religieux qu'ils avaient négligés; les autres, la connaissance de ces mêmes devoirs et de la religion divine qui les commande.

Puisse la glorieuse sainte Ursule protéger avec amour ce germe naissant de son ordre, qui cherche à se développer sur la terre où elle reçut le jour, terre autrefois bénie et surnommée île des saints, aujourd'hui profanée par le schisme et l'hérésie, souillée par la cupidité et les mille passions qui en sont la suite inévitable.

Puisse-t-elle, cette illustre Mère des vierges, touchée du malheur de tant de jeunes âmes qui vont en foule au sein des écoles protestantes puiser le venin de l'erreur, rallier à l'ombre de ses dignes imitatrices une troupe nombreuse et fidèle de disciples soumises, qui rappelle à l'Eglise la triomphante compagnie des onze mille vierges martyres, gagnées à Jésus-Christ par ses exemples et ses entraînantés exhortations!

## MONASTÈRE D'OXFORD.



ous ne croyons pouvoir mieux faire connaître les commencements du couvent d'Oxford et son état actuel, qu'en reproduisant deux lettres, adressées par la vénérable mère Crescentia, sa fondatrice, à la supérieure du couvent de Clermont.

Oxford, 50 septembre 1856.

« Ma révérende mère,

.....

» Je crois vous avoir décrit notre position à Londres

au milieu de la cité, sans jardin, étant souvent obligées de nous servir de lumière au milieu de la journée à cause des épais brouillards. La santé de nos chères sœurs, et surtout la mienne, en souffrait considérablement. De bons prêtres faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour trouver une maison à la campagne, où nous puissions de temps en temps aller respirer un air frais et salubre. Leurs peines et leurs efforts furent inutiles. Le bon Dieu avait d'autres desseins.

» Un nouveau prêtre, ordonné à Rome, arriva. Il fut placé dans notre paroisse ; le plus souvent il venait dire la sainte messe dans notre petite chapelle ; il était très-intime avec Son Eminence le cardinal Wiseman. Comme tous les prêtres, il s'intéressa à notre établissement et désira vivement que nous eussions une maison hors de la ville, craignant qu'avec tant d'occupations et point d'air, nous ne succombassions. Quant à nous, nous étions sans soucis, sachant que le bon Dieu prend soin des siens.

» Ce bon prêtre, dont je viens de parler, désirait vivement établir un couvent à Oxford où, pendant dix ans, il avait été ministre protestant. Il s'était converti dans un voyage fait à Jérusalem ; de là, il s'était rendu à Rome, où il fut ordonné prêtre. L'année passée, il revint, afin de travailler dorénavant à la conversion des âmes dans ce pays hérétique.

» Etant ministre protestant ici, il avait fondé, dans sa paroisse, un couvent de *puseytes sisters*, et, pour cette raison, il souhaitait bien vivement nous y voir établir. Il en parla à Son Eminence le cardinal Wiseman, qui fut de son avis. Il tâcha donc d'avoir la maison que nous habitons, et dont il paie lui-même le loyer. Au commencement de l'année, trois sœurs, ve-

nues de Belgique, sont parties avec moi pour faire cette nouvelle fondation, au siège même du protestantisme.

» Nous comptons à peu près soixante-dix mille habitants, et sur ce grand nombre, pas encore deux cents catholiques.

» Oxford est une ville bien renommée, comme vous le savez. Il y a vingt collèges, et cependant la plus grande des sciences n'y est point enseignée. Il paraît que le bon Dieu a réservé aux Ursulines cette tâche dont nous nous reconnaissons très-indignes; cependant, bien heureuses d'être appelées à une aussi noble fonction, j'implore vos prières, ma révérende mère, et celles de votre chère communauté, pour que nous puissions nous en acquitter dignement. Certes, nous avons eu à passer par des épreuves, des privations, marque certaine que c'est l'œuvre de Dieu. J'espère qu'il achèvera ce qu'il a si heureusement commencé.

» Je vois combien il était nécessaire qu'il y eût ici une communauté de religieuses, car ces sœurs pusesytes y font beaucoup de tort. Dès le commencement, nous avons ouvert le pensionnat; pour le moment, nous avons quatre pensionnaires et six externes: ce sont tous les enfants catholiques de la ville. Nous n'avons pas encore de protestantes.

» Nous sommes en tout quatre sœurs et une postulante. Je crois que dans quelques mois je serai obligée de retourner à Londres, et une autre sœur de la Belgique viendra prendre ma place ici.

» Les classes à Londres sont toujours bien fréquentées, surtout celles des pauvres; nous y comptons quelques protestantes et juives. Vous savez que nous n'y avons pas de pensionnaires.

» Ici, nous sommes encore obligées d'aller aux offices de la paroisse : c'est un grand sacrifice, mais le bon Dieu nous en dédommage si largement ! Nous n'avons pas encore été insultées dans cette ville, cependant nous sortons avec notre costume. Nous avons la consolation de voir quelle salutaire impression cela fait sur plusieurs protestantes. Il y en a qui sont sur le point de se convertir, et déjà beaucoup ont été reçues dans le sein de notre mère la sainte Eglise : entre autres, une sœur puseyte, dont la conversion est très-remarquable. Elle avait été cinq ans dans cette association, et la pénitence que l'on y faisait surpassait celle des Carmélites. En nous voyant si contentes et si heureuses, elle s'est dit : « Quoi qu'il m'en coûte, je veux être catholique romaine. » Elle a fait le pas, et maintenant, dit-elle encore, « je jouis d'un bonheur que je ne pouvais trouver auparavant. » J'espère que son exemple sera suivi de plusieurs autres.

» Nous espérons que le saint sacrifice de la messe sera célébré pour la première fois dans notre petite chapelle à la fête de notre glorieuse patronne sainte Ursule. Nous aurons alors le bienfait inestimable de posséder le Saint-Sacrement sous notre toit. Toutefois, nous ne pourrons avoir la sainte messe qu'une fois par semaine, parce qu'il n'y a ici qu'un seul prêtre jésuite. C'est à la compagnie de Jésus qu'appartient la mission d'Oxford. »

.....  
.....

---

## SECONDE LETTRE.

Oxford, 1<sup>er</sup> juillet 1857.

« Ma bien chère et révérende mère ,

.....

» Avec plaisir je veux satisfaire les pieux désirs que vous m'avez exprimés dans votre missive du 15 juin.

» Au mois d'octobre dernier, à la fête de Sainte-Ursule, nous eûmes le bonheur d'entendre la sainte messe dans notre petite chapelle ; elle fut célébrée par un prêtre qui, l'année passée, était ministre protestant dans cette ville. Ce fut aussi la première fois que le divin sacrifice fut offert à Oxford depuis la *réformation*, car la chapelle catholique qui sert de paroisse est hors de la ville, dans un lieu appelé Saint-Clément.

» Nous y irons encore, car n'ayant qu'un seul prêtre, la sainte messe ne pourra être célébrée qu'une ou deux fois par semaine dans la maison.

» Sortir, c'est notre plus grande pénitence ; toutefois, nous nous estimons trop heureuses d'être choisies pour être les premiers apôtres de cette ville hérétique.

» Une chose qui m'a beaucoup amusée, c'est que les sœurs protestantes essayent d'imiter notre costume. Il faut savoir qu'il y a ici deux ou trois maisons de *Puseyites sisters*. On me dit qu'elles vont jusqu'à porter le chapelet et une croix d'argent. Elles se dévouent aussi à l'instruction de la jeunesse, d'autres aux soins des malades. Pauvres âmes, que j'en ai pitié ! Prions, ma révérende mère, pour que le bon Dieu daigne les éclairer, qu'elles puissent quitter leurs erreurs et entrer sans délai dans le véritable bercail.

» L'université d'Oxford compte au delà de mille deux



cents étudiants; parmi ce grand nombre, il y en a un seul catholique. C'est le premier depuis la réforme. Chose étonnante! il est aimé de ses maîtres, et respecté de ses compagnons; il est entièrement libre d'accomplir les devoirs de sa religion, enfin il est d'une piété exemplaire.

» Au mois de mars, nous eûmes une rude épreuve à subir; il plut au Seigneur de nous enlever notre respectable directeur, celui qui nous avait appelées ici, en qui nous trouvions un vrai père, un guide, un soutien. Le Seigneur l'avait ainsi réglé, que sa sainte volonté soit bénie! Il nous en a envoyé un autre non moins digne de notre respect et de notre confiance. C'est un père de la compagnie de Jésus, à laquelle appartient toujours la mission d'Oxford.

» Le mois de mai, pour la première fois dans cette ville, a été célébré publiquement en l'honneur de notre mère Marie, hélas! si peu aimée et si peu vénérée dans cette contrée. L'ouverture en eut lieu dans notre petite chapelle. Nous déplorons qu'elle soit si étroite. Ici, comme à Berlin, on désire de bâtir une église et un couvent: la gloire de Dieu y est intéressée; mais il n'y a pas de moyens; c'est de la divine Providence que nous devons tout attendre.

» Notre maison est très-petite: nous avons dû céder notre réfectoire même pour une classe des enfants pauvres; de sorte que nous avons été obligées de nous retirer dans la cuisine. Il nous faut de la patience, espérant que le Seigneur arrivera.

» Il y a trois protestantes parmi les enfants pauvres, et une parmi les demoiselles externes, deux que nous pouvons élever dans notre sainte religion.

» Notre petite communauté ne se compose que de trois religieuses de chœur, d'une converse et d'une pos-

tulante qui, je l'espère, recevra le saint habit au mois d'août; j'ose la recommander aux pieux souvenirs de votre chère communauté. Ce sera une cérémonie bien intéressante pour cette ville, vu que depuis des siècles, elle n'y a plus eu lieu. Puisse-t-elle faire impression sur tous les cœurs!

» Le nombre de nos élèves est petit comme celui des catholiques; toutefois, nous avons de quoi nous occuper, ayant continuellement des personnes à préparer, soit pour le baptême, soit pour la confession et la réception de la divine Eucharistie. Douce occupation qui nous comble de joie et de bonheur.

.....

## BELGIQUE ET HOLLANDE.

MONASTÈRE DE TOURNAY.

CONGRÉGATION DE PARIS.



EN 1667 les Ursulines de Lille vinrent à Tournay sans y être appelées, mais uniquement dans le dessein de travailler à la gloire de Dieu et au salut des âmes.

Comme la plupart des œuvres du ciel, leur entreprise essuya d'abord des contradictions; mais les respectables fondatrices, fortes de leurs motifs, et par dessus tout de leur espérance en Dieu, luttèrent contre les obstacles. Elles louèrent l'hôtel de Chelles; bientôt la confiance des familles leur fut acquise, et la réception de quelques jeunes personnes d'une naissance distinguée, leur permit d'acheter, en 1671, l'hôtel d'Hoogstrach, rue des Carmes, qu'elles habitent encore aujourd'hui. Le Seigneur bénit les filles de Sainte-Ur-

sule; elles firent successivement diverses acquisitions, de manière qu'en 1660, le monastère avait toute l'étendue qu'il possède actuellement.

Les Ursulines de Tournay eurent l'insigne bonheur de ne point quitter leur cher asile, pendant les jours mauvais de la Révolution française. Mais que de déboires à essuyer! que de concessions à faire!

Au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle leur maison était dans un état de délabrement complet; grâce au concours des émigrés français et aux ressources que la divine Providence leur ménagea, elles purent réparer leur établissement. En 1806, M<sup>lle</sup> Elisabeth Humbert, de Lille, âgée de dix-neuf ans, vint au monastère de Tournay consacrer au Seigneur les qualités rares dont il l'avait douée. Elle travailla pendant trente ans avec un zèle extraordinaire et vraiment apostolique au salut des âmes.

Longtemps maîtresse générale des pensionnaires, elle acquit aux Ursulines de Tournay une grande réputation, par son talent à bien former l'esprit et le cœur des jeunes personnes. Elle mourut le 2 avril 1837, dans la charge de dépositaire, qu'elle avait exercée alternativement avec celle de maîtresse générale. Mademoiselle Elisabeth, qui portait en religion le nom de Saint-Augustin, joignait à une réunion de capacités rares, un esprit très-conciliant et une simplicité enfantine qui la rendirent très-chère à la communauté, et très-propre à inspirer la piété aux enfants.

Le 13 mars 1841, la mère de Saint-Robert jeta les fondements d'une chapelle, qui reçut la consécration le 25 juillet 1844. Cet édifice plaît par une noble simplicité et une grande fraîcheur que les connaisseurs ne se lassent point d'admirer.

Le monastère des Ursulines de Tournay, bâti successivement par des adjonctions faites à diverses époques,

n'a point de régularité dans ses constructions; mais sa position est riante et saine, et son local présente tous les agréments nécessaires à un pensionnat bien tenu, et à une nombreuse communauté de quarante religieuses professes, dont trente de chœur et dix sœurs converses.

L'établissement comprend trois parties distinctes: 1° le pensionnat, où se trouvent environ soixante élèves des bonnes familles des diverses provinces de la Belgique, du nord de la France et même de l'Allemagne; 2° l'externat rétribué, où l'on fait la première éducation des enfants riches et généralement des enfants de la bourgeoisie de la ville de Tournay; 3° enfin la partie si intéressante de l'œuvre des filles de Sainte-Ursule, les classes gratuites. Elles sont renommées par le bon esprit qui y règne, et les petits fermiers des villages aux environs de Tournay, se trouvent honorés d'y voir leurs filles admises. L'externat rétribué se compose de plus de quatre-vingts élèves, et l'externat gratuit d'environ deux cents.

La maison de Mons et celle de Saint-Saulve, ci-devant à Valenciennes, sont très-florissantes et appartiennent à la congrégation de Bordeaux.

De nos jours, un digne prêtre, M. Lambertz, curé de Thildonck, a fondé une trentaine de maisons d'Ursulines, dont deux en Angleterre et les autres en Belgique ou en Hollande et même dans les Indes. Ces communautés suivent les constitutions approuvées pour l'institut de Bordeaux.

VILLES OU LE COUVANT DE THILDONCK, dit DES SACRÉS CŒURS DE JÉSUS & DE MARIE

(Fondé en 1818).

A FORMÉ CES ÉTABLISSEMENTS.

Saventhem,	<i>dit</i> des Saintes-Plaies,	en 1819
Molhem,	— de Sainte-Ursule,	1824

Hoogstracten,	<i>dit</i> de la Sainte-Croix,	en 1852
Haute-Croix,	— de la Couronne d'épines,	1853
Montaigu,	— de N.-D.-des-Sept-Douls,	1856
Maeseyck,	— du Saint-Sépulcre,	1857
Venray (Hollande),	— de Jérusalem,	1858
Hamont,	— de Bethléem,	1859
Wavre,	— de Gethsémani,	1841
Sittard (Hollande),	— du Saint-Calvaire,	1843
Laëken,	— de l'Immaculée-Concep <sup>on</sup> ,	1844
Uden (Hollande),	— de Nazareth,	1845
Breust,	— de la Sainte-Crèche,	1849
Maestricht (Holl.),	— de Lorëtte,	1850
Saint-Trond,	— de l'Annonciation,	1850
Londres (Anglet.),	— du Sacré-Cœur,	1851
Wellen,	— de la Sainte-Enfance,	1851
Herck-la-Ville,	— de la Sainte-Colonne,	1851
Lummen,	— de Sainte-Angèle,	1852
Fourron-le-Comte,	— de la Sainte-Famille,	1852
Ruremonde (Hól.),	— de N.D.-Auxiliatrice,	1853
Diepenbeck,	— de Saint-Joseph,	1853
Posterholt (Holl.),	— de N.-D.-de-Bon-Secours,	1853
Heusden,	— de N.-D.-des-Anges,	1854
Wilryck,	— de l'Immaculée-Concep <sup>on</sup> ,	1855
Batavia, (Océanie),	— de la Transfiguration,	1855
Gheylekerke,	— de Saint-Augustin,	1856
Oxford (Anglet.),	— du Saint-Cœur-de-Marie,	1856
Borgerhout,	— de la Présentation.	1856
Ternath et Puers,		1857

Nos lecteurs liront avec satisfaction la lettre suivante adressée par une digne religieuse de la maison-mère de Thildonck, à la supérieure d'une communauté d'Ur-sulines de la congrégation de Paris :

L. S. J. C.

Le Seigneur, Dieu d'Israël, soit béni dans  
les siècles des siècles!!.

« Ma révérende mère,

» Que de choses se sont passées ici depuis que j'eus le plaisir de vous écrire la dernière fois, ce qui cependant ne nous a pas empêchées de songer à vous pour vous recommander à notre bon et bien-aimé Jésus. Comme la plupart de ces événements sont propres à réjouir votre cœur, si zélé pour la gloire de Dieu, je vais vous entretenir un peu et d'abord de notre réunion annuelle. Elle se tint, selon la coutume, au commencement de septembre; le vicaire-général de Son Eminence le cardinal-archevêque de Malines en a fait la clôture; le point des mortifications a eu bonne part dans les conférences, et grâces en soient rendues au Père des miséricordes. Nous avons la consolation de les voir de nouveau pratiquées dans nos maisons, à l'édification et à l'utilité de chacune de nous. Votre lettre contenant le détail de vos pieux usages, nous a été d'un grand secours, donc aussi à vous, ma révérende mère, encore une fois, nos remerciements et notre reconnaissance. La grande retraite a suivi de près. A peine était-elle terminée, que nous reçûmes la nouvelle, si longtemps désirée, du prochain départ d'un navire bien équipé pour Batavia, dont le capitaine, véritable honnête homme et bon catholique, méritait toute confiance. Aussitôt tous les préparatifs se firent; six mères de différentes maisons, une de la nôtre et deux sœurs domestiques se réunirent pour une dernière fois dans notre monastère; après avoir communiqué et renouvelé leurs

vœux devant le Saint-Sacrement, elles nous firent les derniers adieux le 17 octobre, et se rendirent à Rotterdam pour s'y embarquer, le jour de la grande et illustre Sainte-Ursule, dont une d'elles porte le nom. Les voilà maintenant voguant sur l'immense et terrible Océan ! Ah ! ma révérende mère ! invoquez quelquefois pour elles celle que l'Eglise appelle l'Etoile de la mer, afin que leur traversée soit heureuse, mais bien plus encore qu'elles restent animées de l'esprit de leur sainte mission. Daigne Dieu agréer leur sacrifice, et bénir les travaux qui les attendent dans ces contrées à demi-sauvages. Le bon évêque de Batavia désirait avoir encore quelques religieuses, d'abord parce que le nombre qu'il avait déjà n'était pas suffisant, et ensuite, parce qu'il voudrait pouvoir en envoyer aussi dans l'île de Sumatra, où un de ses prêtres évangélise déjà. Le nom du Seigneur soit glorifié sur la surface entière du globe !... Que je vous estime heureuse de pouvoir y contribuer un peu !

» Notre Père qui est dans les cieux et qui veille sur tous ses enfants, ne fut pas insensible aux besoins qu'éprouvaient quelques-uns d'entre eux dans notre pays même : deux grands et beaux villages manquaient d'un externat pour les filles ; le gouvernement y aurait pourvu, mais les prêtres du lieu préféraient une école dirigée par des religieuses. Le bon Dieu a exaucé leurs vœux, les couvents sont bâtis, et, depuis trois jours, les deux fondations faites, l'une à Ternath, l'autre à Puers. Vous pourrez juger, ma révérende mère, de l'abondante moisson que ces chères sœurs auront à y recueillir, lorsque je vous dirai qu'à l'ouverture de l'école, qui se fit deux jours après leur arrivée, elles avaient une centaine d'élèves, qui ne savaient pas même lire, quoi-

qu'elles soient assez grandes. Vous le voyez, ma révérende mère, le travail ne nous a pas manqué; joignez à cela la distribution des prix, la rentrée de nos pensionnaires et de nos externes, ainsi que les occupations de chaque jour, et vous excuserez sans peine le retard que nous avons mis à vous donner de nos nouvelles. Nous espérons apprendre bientôt que chez vous tout marche également bien, la gloire de notre commun Maître s'y rattache. L'impression des chroniques continue-t-elle? Veuillez, ma révérende mère, nous en envoyer une demi-douzaine, plusieurs supérieures déjà les désirent, et s'il y avait moyen de nous procurer même nombre de gros directoires, vous rendriez un immense service à notre ordre; la satisfaction que j'éprouve d'en avoir un est au delà de toute expression, et le bien qu'il fait également. Je ne crains pas de fatiguer votre charité, j'ai trop de preuves de son étendue. Jésus en soit la récompense!

» Notre chère supérieure se rappelle tout spécialement à votre souvenir et vous renouvelle l'assurance de ses sentiments affectueux. Elle vous envoie une petite esquisse de notre couvent (1), puissiez-vous, en la voyant, vous remémorer qu'il renferme des cœurs qui, avec le vôtre, n'en font qu'un, dans ceux de Jésus, de Marie et de Joseph.

» Votre toute dévouée servante,

» Mère M. ANDRÉ, R. U. ind. »

Thildonck, 13 novembre 1857.

(1) L'aspect en est magnifique.



## ALLEMAGNE.

**A**u commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, l'ordre de Sainte-Ursule se propagea rapidement en Allemagne, par la Belgique et la France. Malgré les commotions politiques et religieuses qui l'ont depuis si longtemps agitée, les filles de Sainte-Angèle y conservent un grand nombre de monastères; à l'exception de six ou sept, tous observent les constitutions de Bordeaux. L'institut des Ursulines produit un bien immense dans ces contrées. Le seul couvent de Breslau instruit plus de onze cents jeunes filles.

## CONGRÉGATION DE PARIS.

## MONASTÈRE DE DUDERSTADT (HANOVRE).

**L**UTHER avait jeté au sein de l'Allemagne les germes de l'indépendance et de la révolte, et personne n'ignore quelle abondante moisson d'erreurs et de troubles ils produisirent pour cette malheureuse contrée. La guerre de trente ans accrut son anarchie et son état d'épuisement; et, semblable à une terre foulée par les pas du voyageur, elle avait besoin que des mains habiles et sages vinssent labourer son sol, arracher les ronces de l'hérésie et replanter l'arbre de la vraie foi. M<sup>sr</sup> Jean Philippe, électeur de Mayence, mû par cette pensée, appelle des cultivateurs pour travailler la partie du champ que le père de famille lui a confiée. Sous son autorité bienveillante, une société de bons prêtres se forme à Duderstadt, un gymnase est ouvert, et les

jeunes gens y puisent, avec la science profane, le trésor plus précieux de l'enseignement catholique. Les familles s'aperçoivent bientôt des progrès de leurs fils et s'en réjouissent; le protestantisme arrête sa marche orageuse, et toutes les voix, tous les cœurs réclament une institution auxiliaire de celle-ci pour les jeunes filles.

Parmi ces voix, une d'elles s'éleva plus généreuse et plus éloquente : celle de M<sup>me</sup> Apollonia-Theresia Boening, l'épouse du maire de Duderstadt. Ancienne élève des Ursulines d'Erfort, elle se rappelle les leçons de piété qu'elle en a reçues, les grâces qui sont découlées pour elle de cette éducation chrétienne, et la reconnaissance inspirant ses désirs, elle les voit couronner d'une complète réussite. Ces désirs, elle les a fait partager à son beau-frère, le commissaire archiépiscopal Herwig Boening, curé de la ville, et celui-ci, homme plein de zèle et d'érudition, devient l'instrument dont Dieu se sert pour accomplir son œuvre. Rien n'arrête son ardeur. Il se rend à la cour de l'électeur Lothaire-François pour demander son approbation; il part pour le couvent d'Erfort, afin d'en obtenir trois religieuses; il revient à Duderstadt y faire tous les préparatifs de réception, et le 25 août 1700, les filles d'Angèle saluaient les habitants de cette ville par ces paroles du divin Maître à ses disciples : « La paix soit avec vous. » O foi romaine, réjouis-toi, ton céleste flambeau va briller d'une lumière plus éclatante et plus pure! Réjouis-toi, les cœurs des jeunes filles, ces cœurs pleins d'innocence, vont devenir ton asile et ton sanctuaire.

Le pensionnat est ouvert, l'école des élèves externes peu de temps après l'est aussi, et la manne de la vérité

nourrit cette pieuse jeunesse par l'entremise de nos chères Ursulines.

Honneur à S. A. l'électeur, dont la paternelle générosité concéda à la nouvelle fondation l'église de Notre-Dame, et lui assigna chaque année une certaine quantité de blé et de bois.

Honneur à M. le curé Boening, qui étendit toujours sa main protectrice sur la communauté, et à M<sup>me</sup> Theresia qui, par ses prévenances délicates et sa charité ingénieuse, prouva que son cœur était constamment ouvert aux nobles sentiments de la reconnaissance!

Si nous réclamons une bénédiction pour les bienfaiteurs du monastère de Duderstadt, que réclamerons-nous pour la pieuse fondatrice, la mère Claire-Eugénie d'Ebelsbach de Sainte-Ursule? Ah! une religieuse ne demande que l'amour de son Dieu et les récompenses immortelles! Cette bonne mère avait prononcé ses vœux à Kitzingen, établi la maison d'Erfort, et, malgré son âge avancé, avait encore voulu fonder celle de Duderstadt. Le zèle suppléait à ses forces. Dans ces trois monastères, ses sœurs avaient admiré en elle l'heureuse alliance du talent et de l'humilité, des qualités brillantes et des vertus modestes. Elle mourut en 1705, et le corps de celle qui avait été le fondement de cette maison sainte fut inhumé et repose encore près de l'autel de Saint-Joseph, aux pieds de la statue de l'apôtre à qui le Sauveur a dit : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise. »

La tige de l'ordre de Sainte-Ursule, ce rosier mystique, selon la parole de l'auguste pontife de Rome (1), va produire un nouveau rejeton et porter une nouvelle

(1) Pie VII, dans la Bulle de canonisation de sainte Angèle.

fleur. Cette fleur va s'épanouir à Fritzlar, près de Cassel. M<sup>lle</sup> Marthe Hitzerot, institutrice à Fritzlar, se présente pour être religieuse ; elle parle d'un couvent de cette ville que les guerres ont renversé et dont les biens sont tous vendus. Aussitôt une grande pensée jaillit du cœur de la mère Thérèse, supérieure, elle veut relever les murs de cette Sion abandonnée et y établir une famille de son ordre. Elle engage donc M<sup>lle</sup> Marthe à faire des démarches auprès des divers propriétaires, et lui promet, si elle réussit, de l'admettre dans la nouvelle communauté.

Il y avait peu d'espérances à concevoir et beaucoup d'obstacles à franchir ; mais la vocation religieuse est, comme la charité, plus forte que la mort, plus puissante que l'enfer. M<sup>lle</sup> Hitzerot met la main à l'œuvre, et après de nombreuses négociations, Dieu, satisfait de sa persévérance, lui accorde l'objet de ses vœux. M<sup>sr</sup> l'électeur permet la fondation, M. Boening fait venir de Metz, pour la faciliter, trois religieuses : la mère Charlotte d'Asprémont de Saint-Augustin, la mère Madeleine de Volombre de Jésus crucifié, et la mère Thérèse de Loevenstein de Saint-Bernard. La mère Sainte-Thérèse, par une sage économie, parvient à réaliser la somme nécessaire pour le rachat des biens. Le 19 novembre, cette tendre mère part pour Fritzlar avec deux de ses filles, et remet bientôt le gouvernement de cette maison à la sollicitude de la mère Saint-Augustin, désignée par Son Altesse pour supérieure. Peu de temps après, la mère Saint-Bernard était élevée à cette dignité à Duderstadt, et la maison de Metz vit alors, grâce à ses soins généreux, deux communautés d'Allemagne gouvernées par ses filles, croître sous leurs auspices.

Oh! comme elle est belle et ravissante cette charité fraternelle qui unit les membres d'une même famille, tend la main dans le besoin et soutient le faible qui va succomber. Vivez toujours, heureuse et sainte dilection entre toutes les communautés d'Angèle.

La miséricorde du Seigneur se reposa sur Duderstadt et y fit fleurir toutes les vertus religieuses. Mais l'or se purifia dans le creuset; bientôt apparurent les jours de l'épreuve. La guerre de sept ans, les révolutions, le bruit des batailles, les changements de gouvernement obscurcirent tour à tour un ciel jusqu'alors serein. Jérôme, roi de Westphalie, défend l'admission des novices, et les Français, après leurs revers en Russie, transforment le monastère en hôpital. Les Ursulines se hâtèrent de rentrer sous le toit bien-aimé de leur pieuse demeure, qu'elles avaient dû pour quelque temps abandonner. Mais elles n'obtinrent qu'en 1819, du gouvernement de Hanovre, la permission de recevoir de nouveaux sujets. Depuis cette époque, le couvent de Duderstadt, environné de la protection céleste et de la vénération publique, poursuit avec zèle et succès l'œuvre de l'éducation. Dans trois classes élémentaires, deux cent quarante externes sont instruites et trente à quarante élèves forment le pensionnat.

La situation de Duderstadt est fort agréable, dans une contrée fertile et saine, presque toute entourée de montagnes. Le couvent, situé à l'une des extrémités de la ville, à peu près au milieu de ses jardins, attenant à l'église, bien aéré et fort spacieux, offre un séjour ravissant et procure à ses élèves de jolies promenades pour les beaux jours, et de longs corridors pendant les froids et les pluies de la mauvaise saison.

M<sup>sr</sup> l'évêque Edouard Jacob a fondé une filiale de Duderstadt à Hildesheim en 1855, cet établissement prospère.

La Providence qui a sauvé des ruines les monastères d'Allemagne, les soutiendra toujours, nous en avons la douce espérance. N'est-ce pas sur ce sol, en face de l'hérésie, que la phalange d'Angèle a rempli plus immédiatement le but de sa mission ? N'est-ce pas pour s'opposer aux erreurs de Luther et de Calvin que la vierge de Brescia forma sa milice invincible ? Puissent ces ferventes communautés ramener au bercail du divin Pasteur les brebis égarées de la maison d'Israël, et recevoir le souhait plein d'amour que les Ursulines de France leur adressent par ma voix : « Vous êtes nos sœurs, croissez en mille générations ! »

## MONASTÈRE D'ERFURT (PRUSSE).



**L**E 25 septembre 1667, cinq religieuses Ursulines de la congrégation de Paris, trois du monastère de Màcon et deux de celui de Metz, furent appelées à Erfurt par Jean-Philippe de Schœnborn, électeur de Mayence. Accueillies dans le couvent des Pénitentes de Sainte-Madeleine, elles n'entrèrent en possession définitive de cette maison que quelques années plus tard, par confirmation judiciaire. La première supérieure qui reçut les clés du monastère, était sœur Poncet de Sainte-Catherine, et ses compagnes se nommaient : Elisabeth de Montigny de la Sainte-Trinité, Françoise Barjot de Sainte-Lucie, Marsaulte de Sainte-Angèle, Claire de Debelsbach de Sainte-Ursule.

Les Ursulines héritaient d'un riche patrimoine par la donation de ce monastère, tout embaumé des prières et des vertus des Pénitentes de Sainte-Madeleine, à qui il avait appartenu jusqu'alors. Autrefois d'une grande richesse, ce couvent était tombé, par la guerre de trente ans, dans une pauvreté si absolue, que, manquant de subsistance, la plupart des religieuses l'avaient abandonné. Quatre restaient encore fidèles à leur chère maison, malgré la misère extrême qu'elles enduraient; là, vivant d'aumônes qu'elles sollicitaient elles-mêmes auprès des personnes pieuses ou des monastères éloignés, ces fidèles épouses de Jésus-Christ étaient vraiment les imitatrices d'un Dieu pauvre et les disciples de la croix. Oh! avec quelle émotion elles racontaient aux Ursulines combien grande avait été leur affliction en voyant les Suédois s'emparer de leur couvent, le transformer en auberge, et leur église profanée par le culte luthérien pendant seize années! tandis que, réduites à un très-petit espace, elles n'avaient à opposer que leurs larmes et leurs prières à tant de sacrilèges et d'impiétés.

A l'arrivée des Ursulines, une douce joie inonda le cœur de ces saintes filles. Désormais elles n'allaient plus être seules et sans secours, le ciel leur envoyait des amies et des sœurs. Dieu sut unir ces âmes par le lien merveilleux de son amour, et malgré la différence des règles, les animer toutes du même esprit de dévouement et de dilection fraternelle. Les Ursulines possédaient peu de moyens d'existence, mais la charité, toujours libérale et ingénieuse, savait faire une large part pour les Pénitentes de Sainte-Madeleine, et environner de respect et de soins touchants les nobles et derniers débris d'une communauté autrefois florissante! Qui

pourrait dire surtout le dévouement des Ursulines lorsque ces vertueuses mères succombaient sous le poids des années ou de la maladie ! Fidèles garde-malades, anges consolateurs, elles savaient, s'imposant à elles-mêmes les plus dures privations, les combler de bienfaits tant spirituels que corporels, adoucir leurs souffrances, les préparer à la mort, recevoir leur dernier soupir et les accompagner à la tombe, comme elles eussent fait à l'égard de leurs véritables sœurs ; observant en ces circonstances tout ce que prescrit le cérémonial de l'ordre de Sainte-Ursule.

Les Pénitentes de Sainte-Madeleine ne savaient comment exprimer la gratitude dont elles étaient remplies pour leurs bienfaitrices. Empressées, attentives, prévenantes, elles leur rendaient tous les services que peut suggérer l'amitié inspirée par la reconnaissance, les aidant dans leur ménage et les initiant aux usages du pays qui leur étaient inconnus. Et de ces heureux échanges d'égards mutuels et de procédés délicats naissaient la confiance réciproque et l'harmonie, le plus doux des biens.

A peine installées, les Ursulines ouvrirent leur pensionnat et peu après les classes externes. Vie édifiante, stricte observance de la règle, activité et zèle pour l'éducation et l'instruction de la jeunesse, tout concourrait à leur gagner l'estime générale.

Les élèves affluent de toutes parts, et plusieurs jeunes demoiselles des familles considérées du royaume de Saxe et de la cour de Dresde, sollicitent leur réception dans l'ordre.

Après quelques années de séjour à Erfurt, la sœur Poncet retourna à Metz, laissant la conduite du monastère à Claire de Debelsbach ; bientôt les autres fonda-



trices reprennent aussi la route de la France, à l'exception de sœur Marsaulte, de Sainte-Angèle, élue supérieure, qui se dévoua seule pour rester encore à Erfurt, qu'elle ne quitta que pour aller au ciel, véritable patrie des enfants de Dieu. Ce fut le 5 juin 1677. Une quatrième supérieure française, également de Metz, vint prendre les rênes du monastère d'Erfurt, sœur Lager de Notre-Dame, qui mourut dans cette charge le 12 décembre 1687.

Depuis cette époque, la communauté fut assez féconde en bons sujets pour n'avoir plus besoin de secours étrangers.

Que de saintes épouses du Sauveur vécurent dans ce cloître béni, pratiquant avec une perfection angélique tous les devoirs de leur sainte vocation ! Que de vertus cachées grandirent à l'ombre de cette solitude, que de traits de dévouement et de zèle connus de Dieu seul, et qui attirent maintenant encore sur cette maison les bénédictions divines.

Le Seigneur voulut par un fait miraculeux déclarer hautement la sainteté de ses fidèles servantes, et autoriser la confiance et la vénération que les religieuses d'Erfurt ont pour leurs bienheureuses mères. Lorsqu'on ouvrit la tombe de la sœur Marie-Madeleine de la Croix, née à Wursbourg, le 12 janvier 1664, et morte le 12 mars 1706, l'église et le couvent se trouvèrent remplis d'un parfum suave. Image touchante du souvenir précieux que ces vierges fidèles ont laissé sur leur passage ici-bas.

La pieuse activité des Ursulines engagea des hommes de lettres et de grande influence à s'adresser à François-Lothaire, second successeur de Jean-Philippe, fondateur de la maison d'Erfurt, pour obtenir la per-

mission d'établir un couvent d'Ursulines de la congrégation de Paris, à Duderstadt, royaume de Hanovre. En ayant obtenu l'autorisation, ils demandèrent à la supérieure d'Erfurt quelques-unes de ses religieuses. Leur requête accueillie et les arrangements nécessaires terminés, un de leurs protecteurs les plus zélés vint chercher cinq Ursulines, qui, obéissant à une vocation toute spéciale, quittèrent avec joie leur saint asile, pour aller évangéliser à Duderstadt les pauvres et les petits. A la tête de cet essaim de religieuses apôtres, était Claire-Eugénie d'Ebelsbach, de Sainte-Ursule, distinguée par sa haute sagesse et par son rare mérite. Le 20 du mois d'août 1700, elle arriva à Duderstadt, avec ses généreuses compagnes : Madeleine-Elisabeth Brosmann de Sainte-Thérèse, Jeanne-Claire de Krenzbouurg, de Saint-Anselme ; Dorothee-Anne Metzner de Saint-François-Xavier, et Marthe-Catherine Evalt de Sainte-Madeleine.

Le monastère d'Erfurt voyait chaque jour grandir sa prospérité, mais l'amertume se trouve toujours mêlée aux douceurs que l'on goûte ici-bas, et les Ursulines durent à leur tour éprouver les vicissitudes de la vie humaine et le contre-coup des malheurs du temps. Pendant la guerre de sept ans, qui mit en feu toute l'Europe, elles se virent obligées de payer douze mille écus de contribution. Cette somme, acquittée par emprunt et remboursée par le secours de Dieu et leur sévère économie, mit le couvent dans un état de gêne et de souffrances, que la guerre de 1813 à 1815 vint accroître encore par l'augmentation des impôts et le logement des soldats. Mais fondée sur la sainte pauvreté, ce roc qui seul peut soutenir les communautés religieuses, la maison d'Erfurt s'est maintenue jusqu'à

nos jours: Dix-sept religieuses y dirigent avec un dévouement admirable un pensionnat de cent vingt enfants et un externat de deux cent vingt.

## COURTE NOTICE

SUR LA FONDATION, LES PROGRÈS ET L'ÉTAT ACTUEL

DU

MONASTÈRE DE FRITZLAR (1).



LE voyageur qui suit la route de la ville libre de Francfort à Cassel, résidence du prince de la Hesse, est surpris du bel aspect que lui offre le monastère des Ursulines de Fritzlar. Il l'aperçoit au pied de la charmante colline sur laquelle la ville est bâtie, avec son étendue de trois-cent-quatre-vingt-un pieds de longueur, avec sa construction solide, toute en pierres de taille, ses quatre étages, son église assez vaste, ornée d'un beau clocher; ses jardins en amphithéâtre, dont l'un d'eux est embelli à la française, et ses magnifiques fontaines. L'ensemble de cet établissement est en effet riant et agréable, le local très-commode et bien ménagé. Le rez-de-chaussée et le premier étage sont destinés pour l'usage économique, et renferment encore les salles à manger, le parloir et les appartements où l'on reçoit les étrangers. Le deuxième étage comprend les cellules des religieuses, et le troisième est habité par les élèves. Les classes externes occupent un corps de logis à part, séparé du reste des bâtiments par une cour toujours fermée.

(1) Autant qu'il a été possible, on a conservé à cette traduction les tournures de l'original, écrit en langue allemande.

L'étranger qui passe, en considérant cette magnifique apparence, suppose peut-être que le fondateur a eu des ressources considérables pour élever un tel monastère, où résident quatorze religieuses de chœur et cinq ou six sœurs converses. Mais entend-il l'histoire véritable du couvent, il est saisi d'étonnement, et ne peut assez louer la merveilleuse bonté du Seigneur. Les mêmes sentiments animent les jeunes sœurs qui, dans la suite des années, ont choisi pour retraite ce saint asile. Elles sont pénétrées de la plus vive reconnaissance et d'une sainte joie au récit des peines, des sacrifices de tous genres que les vénérables fondatrices ont acceptés avec un courage héroïque, pour leur procurer le bien-être dont elles jouissent actuellement.

Leurs noms chéris ne seront jamais oubliés sur la terre, et au ciel ils brillent déjà dans le livre de vie. Charlotte de Saint-Augustin d'Aspremont, Madeleine de Jésus crucifié de Valombre, toutes deux comtesses et nées à Paris, membres de la communauté des dames Ursulines de Metz, tels sont les noms de celles auxquelles est due la gloire d'avoir rétabli le vieux couvent des moines de Saint-Augustin à Fritzlar, qui, abandonné depuis deux cents ans, était presque tombé en ruines.

Un an avant leur généreuse entreprise, les Ursulines, fixées depuis peu à Duderstadt, achetèrent à Fritzlar tout le domaine des anciens moines Augustins pour y faire une fondation. Mais bientôt des obstacles, plus graves qu'on ne l'avait d'abord prévu, s'élevèrent de toutes parts, et l'œuvre projetée serait, à cause des innombrables revers, retombée dans le néant, sans un secours inattendu. Une ancienne élève du couvent de Metz eut l'heureuse idée de parler au

supérieur du couvent, homme d'un grand mérite, de la mère Saint-Augustin, son ancienne maîtresse, et la lui désigna comme la personne la plus capable de soutenir la communauté dans ses difficiles commencements. C'était, en effet, la supérieure choisie par la Providence pour sauver et conduire tant de brebis délaissées. Cette sainte âme, reconnaissant dans l'appel qui fut fait à son zèle, la volonté et la voix du Seigneur, triompha de toutes les oppositions. Ses supérieurs mêmes, qui dès l'abord se déclarèrent décidément contre cette entreprise, qu'ils trouvaient inexécutable, y consentirent enfin, après avoir reconnu que la main du Seigneur la guidait.

Charlotte d'Aspremont partit donc de Metz le 18 juin 1711, accompagnée de deux sœurs, dont l'une est plus tard revenue dans son premier couvent.

Elles passèrent à Mayence, à Francfort-sur-le-Mein, où les familles les plus distinguées les accueillirent avec bonté et les comblèrent de présents. L'électeur de Mayence, le comte François Lothaire de Schonborn, leur futur souverain, s'empressa de leur donner des preuves de sa bienveillance. A Francfort, l'ambassadeur électoral promit de leur confier l'éducation de sa propre fille, M<sup>lle</sup> de Sickingen, qui entra bientôt en effet dans le couvent.

Enfin, le 11 juillet 1711, les trois voyageuses arrivèrent à Fritzlar, où les dames Ursulines de Duderstadt les reçurent avec grande charité. Elles leur persuadèrent même de se retirer quelque temps dans le monastère de cette dernière ville pour y apprendre la langue allemande. Leur séjour y fut d'un an, et c'est là qu'elles commencèrent, selon leur propre expression, à goûter l'amertume du calice que le Seigneur

leur présentait. Leur sainte charité n'a point voulu transmettre à la postérité les causes de cette amertume.

Le 19 juin 1712 elles retournèrent à Fritzlar. Là, ces bonnes mères ne trouvèrent, comme on lit dans les Annales, ni argent, ni vivres, ni meubles, ni aucune espèce de provisions. Pour pouvoir se faire une couche moins dure, elles furent obligées d'emprunter de la paille. Des charges nombreuses et un vide presque complet dans les finances ajoutaient encore aux souffrances de la disette. Il fallait payer les intérêts de 5,000 écus, prix de la propriété achetée en leur nom; de plus, un loyer de 45 écus chaque année, subvenir aux frais du ménage, de l'agriculture et de la récolte, soutenir un procès, répondre aux créanciers qui de tous côtés réclamaient l'acquittement des dettes. Au milieu de cette déplorable situation, ces bonnes religieuses se trouvaient seules, sans connaissances, sans amis qui pussent au moins les soutenir par un avis salutaire. La consolation spirituelle même leur manquait, car leur directeur ignorait la langue française, et leur supérieur, M. le docteur Bonig, habitait loin d'elles.

Dans cette extrémité de peines, on n'oublia point celle qui est appelée le secours du chrétien, et on prit la résolution de ne rien entreprendre sans avoir auparavant invoqué la clémence de Marie.

A la fête de la Visitation, 1712, la pieuse supérieure se rendit à l'église de Sainte-Catherine, qui avait autrefois appartenu au couvent, mais alors tombant en ruines de toutes parts; le vent et la pluie y pénétraient par mille ouvertures, et la voûte menaçait à chaque instant de s'écrouler. On y voyait cependant encore un autel, surmonté d'un vieux tableau représentant l'Annonciation. Après avoir prié quelque temps avec fer-

veur au pied de cet autel à demi-brisé, la mère Saint-Augustin, avec cette foi qui caractérise les saints, saisit le tableau et fit la procession autour du vieux sanctuaire, accompagnée de ses trois pensionnaires qui portaient la croix, et de plusieurs personnes attirées par la dévotion. Elle commença ainsi à exécuter son vœu fait à Duderstadt, et ainsi conçu : « Si la main puissante » de Dieu nous accorde son assistance et la grâce de » sortir de cet embarras, et de fonder un monastère, » soit à Fritzlar ou en quelque autre endroit, nous » choisirons pour patrons particuliers du couvent Jésus, » Marie, Joseph, auxquels nous prouverons notre » amour et notre dévotion en chômant exactement » toutes leurs fêtes, ainsi que celles de saint Joachim, » de saint Boniface et de saint François-Xavier. De » plus, nous donnerons à notre première novice le nom » de Saint-Joseph ; à la deuxième, celui de Saint-Boniface ; à la troisième, celui de Saint-François-Xavier. Aux fêtes de Notre-Seigneur et à celles de » la très-sainte Vierge, nous chanterons les litanies de » la sainte Famille. »

En attendant de la Providence quelques ressources pour commencer à relever les ruines du couvent, les trois pauvres Ursulines s'exerçaient à la patience et à la confiance en Dieu, et le Seigneur de son côté pourvoyait lui-même à leurs besoins spirituels, en inspirant à deux pieux ecclésiastiques la charitable pensée de leur dire gratuitement la sainte messe. L'un d'eux, quoique très-âgé, poussa le dévouement jusqu'à se mettre à apprendre la langue française, afin de pouvoir entendre leurs confessions, œuvre qu'il continua avec le même empressement jusqu'à la fin de ses jours.

Enfin, l'an 1714, on fit de grands préparatifs pour

rebâtir le couvent désert. Selon les courtes vues de l'homme, il paraissait impossible que deux humbles religieuses, qui ignoraient jusqu'à la langue du pays où elles étaient fixées, pussent achever cette entreprise. Les difficultés affluèrent en effet ; aussi l'histoire de cet établissement n'est-elle qu'un tissu merveilleux de soucis, d'embarras, de misères, et, par opposition, de délivrances inattendues, de protections signalées d'en haut et de célestes consolations.

La miséricorde divine leur suscita de nombreux bien-fauteurs. Dieu permit même que l'électeur de la Hesse, qui ne les avait autorisées à s'établir dans ses Etats qu'à condition que le gouvernement ne leur fournirait aucun secours, ne put résister aux demandes réitérées d'argent qui lui furent faites.

Le baron de Schleifros, dont la fille était du nombre de leurs élèves, offrit à la mère Saint-Augustin son propre architecte, car le plan du monastère, tracé d'abord par un architecte italien dans des dimensions trop grandioses, vu l'exiguité des ressources, ne pouvait être continué.

M. Wursdorf, inspecteur général des jardins du landgrave de Hesse, se chargea avec plaisir de la construction et de l'arrangement des jardins, dont le terrain, à cause de sa situation inclinée, était très-difficile à cultiver. Il donna aux Ursulines une nouvelle marque de son estime, en leur confiant l'éducation de ses deux filles, bien qu'elles fussent protestantes.

Un catholique de Valdeck qui, par hasard, visitait leur église, eut le cœur touché de bienveillance pour elles et leur procura, par ses démarches auprès de personnes très-distinguées, de riches aumônes, soit en argent ou en chaux et bois de construction.



Un bienfaiteur plus illustre encore fut l'archevêque d'Eichstadt. Les dons de ce charitable prélat étaient toujours accompagnés d'excellentes lettres, dans lesquelles il les consolait, les excitait à la constance, et leur donnait de salutaires avis pour la conduite à tenir à l'égard des élèves non catholiques.

Enfin l'architecte italien, à qui elles avaient confié en premier lieu le plan des bâtiments, leur procura de hauts protecteurs, dans la personne de Sa Sainteté Clément XI, et dans celle du cardinal Sacripante, préfet de la propagande. Ce dernier leur envoya un tableau représentant Jésus enseignant, et sur le revers se trouvaient ces mots : « Que Jésus-Christ enseigne la doctrine des Ursulines ! » D'autres riches ornements pour l'église étaient joints à ce présent.

Ces différents traits montrent la partie brillante du tissu, mais au revers la différence est grande. La charité et la modestie ordonnent cependant de toucher légèrement le côté des souffrances, des tribulations, car ce fut souvent de la part des personnes à qui les Ursulines manifestaient le plus de confiance, qu'elles eurent aussi à subir les plus mauvais traitements, les plus indignes procédés. Leur dévouement, leur affection pour les habitants de la ville ne trouvaient d'autre retour que dans la haine, les tromperies, les calomnies de tous genres qui venaient les assaillir.

Le dénuement des choses même les plus nécessaires aurait encore ajouté à ces peines morales, si ces véritables épouses de Jésus-Christ n'avaient chéri la pauvreté, comme un moyen puissant pour s'unir plus étroitement au bien-aimé de leur âme.

Enfin, pour comble d'infortune, l'évêque de Metz, qui ne s'était résolu qu'avec peine au départ des fonda-

trices, leur expédia l'ordre de revenir en France, avec menace d'excommunication en cas de résistance. Déjà les Ursulines, affligées par d'autres sommations pareilles du prélat, avaient tâché de l'adoucir par leurs instantes supplications. Une seconde tentative paraissait sans résultat, mais l'intervention du Saint-Siège termina cette affaire, à la grande paix et consolation des religieuses.

Au milieu de ces nombreux combats, les constructions s'avançaient et l'église était terminée. Déjà en 1717 les Ursulines purent habiter leur nouvelle demeure, y remplir avec zèle leurs importants devoirs, instruire la jeunesse, et enrichir leur chapelle de linges fins, de précieuses broderies. Ainsi le monastère allait progressant. Dieu le recrutait souvent d'âmes nobles, choisies parmi les familles les plus distinguées de l'Allemagne, et qui, formées par les pieuses fondatrices, devaient continuer avec courage leur œuvre laborieuse. Mais la mort de ces fondatrices vénérées, et principalement les ravages de la guerre de sept ans et des guerres de la révolution française, portèrent de funestes atteintes à l'établissement. Toutes les ressources furent taries, le pensionnat déserté, les fermiers du couvent, ruinés par les impôts de la guerre, loin de payer les rentes, eurent plutôt besoin des secours que la pitié des religieuses leur accorda généreusement. De tous côtés menacées, tourmentées, en proie à la plus rude disette, criblées de dettes, elles se virent sur le point d'abandonner la communauté, et les fruits d'un combat sans repos pendant près d'un siècle, furent près de tomber dans la poussière.

Le Seigneur cependant, en éprouvant ses épouses d'une manière si sensible, ne voulut pas les abattre

entièrement, ni laisser ruiner une maison fondée par sa puissante main. Il choisit dans la plus jeune des six membres de la communauté qui vivaient encore une restauratrice digne de ses desseins. Elle se nommait Françoise-Rosalie de Saint-Augustin et avait fait son éducation au couvent avec ses quatre sœurs. Les Ursulines de Duderstadt la réclamaient alors pour lui confier l'emploi de maîtresse de classe dans leur pensionnat, mais les sœurs de Fritzlar, par leurs vives instances, la retinrent auprès d'elles et la contraignirent d'accepter le titre de supérieure, le 12 décembre 1812.

C'était sur une route bien difficile que cette digne mère saisissait le gouvernail ; mais elle possédait le courage, la force d'esprit de la première fondatrice, à qui elle ressemblait tellement, même par la physionomie, que l'on pouvait à peine distinguer son portrait de celui de l'ancienne mère Saint-Augustin.

Avant de mettre décidément la main à l'œuvre, elle voulut s'assurer de la résolution déterminée de ses filles à accepter toutes les abnégations indubitablement attachées à la restauration du monastère ; elle n'eut qu'à se louer de leur zèle et de leur concours empressé. Puis elle effectua quelques emprunts considérables pour satisfaire aux réclamations des créanciers les plus exigeants, et réparer les bâtiments de la ferme, afin de trouver à la louer de nouveau. La plus sévère économie fut établie dans l'économat, jusque-là que les religieuses s'employèrent à cultiver elles-mêmes leurs jardins, et la nuit elles confectionnaient de petits ouvrages, dont le prix leur servait à se procurer des habits, car depuis longtemps ces vraies disciples de Jésus pauvre ne portaient que des haillons.

La mère Saint-Augustin ouvrit les classes, et pour

un sobre honoraire, les familles les plus considérables de la ville leur confièrent leurs enfants. A ses fonctions pénibles de supérieure, la restauratrice joignit encore celles de maîtresse; on la voyait toujours travaillant avec un amour sans bornes, s'immolant pour tous les membres de sa communauté, et attirant tous les cœurs par ses manières douces et aimables. Le succès suivit la peine. Peu à peu le pensionnat se repeupla; en 1818 le nombre des élèves y était déjà considérable, et la réputation de la maison augmentait chaque année.

Cependant il manquait à la moisson abondante des ouvriers; la seule jeune maîtresse en qui la mère Saint-Augustin pût trouver un auxiliaire venait de mourir novice. Ce ne fut que la dixième année de sa supériorité qu'elle eut la consolation de pouvoir donner le voile noir à la première novice. Pour l'enseignement des élèves, il fallut même admettre au couvent une maîtresse séculière.

Enfin la Providence ouvrit le chemin du monastère si longtemps éprouvé, et les prétendantes y affluèrent en si grand nombre, qu'au bout de six ans, en 1828, la vénérable supérieure se voyait entourée de onze jeunes professes, formées à la vie religieuse par ses soins.

Il y a trois ans que cette généreuse et noble dame, accablée par la maladie, a déposé sa charge, qu'elle avait portée pendant quarante ans. Elle vit encore, et elle est pour la supérieure actuelle un sage conseil, une amie fidèle, et, pour toute la communauté, un sujet d'édification et de consolation.

Si elle se distinguait autrefois par la force de corps et d'esprit, l'activité extraordinaire dont le Créateur s'était plu à la douer, elle n'est pas moins admirable maintenant par la sainte patience qu'elle fait éclater au milieu de ses longues douleurs.

Sous le poids de ses quatre-vingt-trois ans, la vénérable mère Saint-Augustin peut voir, ainsi que le dit David, sa famille s'étendre et fleurir autour d'elle comme des plants de fertiles oliviers. Sous sa conduite, en effet, le couvent de Fritzlar est peut-être parvenu à sa plus haute réputation; l'accroissement des élèves a nécessité aussi l'agrandissement du local.

L'externat, divisé en quatre classes, chacune de soixante-dix élèves, occupe cinq maîtresses. Le pensionnat en renferme à peu près cinquante, instruites par cinq religieuses et une maîtresse séculière dans toutes les sciences que le siècle présent exige.

#### MONASTÈRE DE STRAUBING (BAVIÈRE).



Un manuscrit conservé dans les archives de la ville de Straubing renferme des éclaircissements sur la fondation de ce monastère. L'argument essentiel est conçu en ces termes :

« Lorsque les pieux disciples de saint Ignace de  
 » Loyola, sous le règne de l'électeur Maximilien I<sup>er</sup>, se  
 » distinguèrent pendant soixante ans par un zèle éton-  
 » nant et infatigable à instruire la jeunesse, le clergé  
 » aussi bien que le ministère public désira que les  
 » jeunes filles fussent mises entre les mains d'un or-  
 » dre religieux.

» Les dames Ursulines de Landshut offrirent d'éta-  
 » blir à Straubing un couvent de leur ordre. Cette of-  
 » fre fut acceptée, et trois religieuses de ce monastère  
 » vinrent, l'an 1691, en fonder un à Straubing. Elles  
 » achetèrent, en partie de leurs propres deniers et en par-  
 » tie des secours charitables qui leur furent présentés,  
 » la maison de M. le baron de Riesenfels, qui fut

» changée peu à peu en un monastère pourvu d'une  
» petite chapelle.

» Lorsque le nombre des religieuses s'augmenta, on  
» sentit la nécessité d'un plus grand bâtiment et d'une  
» plus grande église. Pour cet effet, on acheta et on dé-  
» molit la maison contiguë de Grossechedel et celle  
» d'Ortner, conseiller de régence. Plus tard on acheta  
» et détruisit aussi le magasin de sel, à la place du-  
» quel s'éleva une belle église; des deux autres mai-  
» sons nommées ci-dessus, on bâtit un monastère à  
» deux étages. L'an 1711, la construction en étant très-  
» avancée, l'église fut consacrée le 5 juin, et M. le  
» chanoine Félix Mayr y transporta le Saint-Sacre-  
» ment en procession solennelle.

» L'église est dédiée à l'Immaculée Conception de  
» Marie, représentée au maître autel, œuvre de Cos-  
» mas Damian Asam. Sur le retable du second autel  
» à droite, on admire la sainte Vierge Marie avec l'en-  
» fant Jésus, saint Joachim et sainte Anne, du même  
» artiste. Sur le retable de l'autel gauche, paraissent  
» le sacré cœur de Jésus, entouré de flammes, et saint  
» Augustin lui offrant son cœur embrasé. Cette église  
» est encore ornée de beaucoup d'ouvrages de plâtre,  
» parfaitement ressemblant au marbre naturel, de dif-  
» férentes et ingénieuses décorations et d'agréables  
» peintures. »

En 1802, ce monastère partagea le même sort que  
les autres : le vandalisme bavarois le sécularisa. Les re-  
ligieuses pensionnées y restèrent ; les Ursulines du  
couvent de Landshut vinrent bientôt se joindre à elles.  
Elles continuèrent volontairement l'instruction de la  
jeunesse dans les écoles allemandes, en s'associant quel-  
ques maîtresses séculières.

L'an 1827, Sa Majesté le roi Louis I<sup>er</sup> approuva la restauration des monastères de Landshut et de Straubing. Les religieuses du premier couvent y retournèrent.

Pour rétablir celui de Straubing, qui ne comptait que six religieuses de chœur et quatre sœurs converses, deux Ursulines de Wurzburg y furent appelées par l'ordre suprême du 12 octobre 1828. C'était l'excellente mère supérieure Anne-Rosine de Saint-Joseph, née Liebler, native d'Eibelsstadt, dans la basse Franconie, et sa sœur, la très-honorée mère assistante et maîtresse des novices, Anne Eve de Saint-Antoine. Avec le secours du ciel et au milieu de mille adversités, ces deux respectables Ursulines justifèrent parfaitement la confiance qu'inspirait leur mérite et leur vertu. Grâce à elles, le monastère est maintenant dans l'état le plus florissant. La communauté se compose de quarante-deux membres, remplis de zèle et d'amour pour leur sainte vocation. Le pensionnat compte tous les ans soixante à soixante-dix pensionnaires, et les écoles externes ont l'honneur de recevoir les plus grands témoignages de satisfaction de la régence, des inspecteurs et des magistrats.

Outre les principes élémentaires des sciences, toute sorte d'ouvrages de femme, la musique, le dessin, la peinture, etc, sont enseignés aux élèves qui apprennent aussi le français, l'italien, l'anglais. Mais l'étude la plus importante et à laquelle les Ursulines de Straubing dévouent toutes leurs forces, c'est celle de notre sainte religion, soit en pratique, soit en théorie.



## MONASTÈRE DE WURZBOURG (BAVIÈRE).



LA France, cette fille aînée de l'Eglise, dont le nom se retrouve toujours là où il s'agit de la gloire de Dieu et du salut des âmes, s'honore d'avoir transplanté, jusque sur le sol de l'Allemagne, le laurier de Sainte-Ursule.

Les comtesses de Hatzfeldt et de Dalberg avaient leurs filles au pensionnat des Ursulines de Metz. Vivement affligées de cet éloignement, et considérant les immenses avantages que retirerait, la Franconie d'un établissement d'Ursulines, elles ne se lassèrent point de prier et de faire des démarches qu'elles n'eussent obtenu l'effet de leurs désirs. Quatre Ursulines françaises, deux de Metz et deux de Mâcon, s'expatrièrent à leur demande, et se rendirent à Kitzingen, petite ville située près du Mein, à quatre lieues de Wurzburg.

Le 25 mars 1660, elles obtinrent de l'évêque prince Jean-Philippe I<sup>er</sup> de Schonborn, la permission de se former en corps monastique et enseignant. Une maison bourgeoise leur fut offerte, et à la fête de la Toussaint de la même année, elles y furent solennellement introduites par des députés du révérend chapitre de cette ville.

Cette petite société prit un tel accroissement, qu'au bout de trente années, elle se composait de trente-sept membres : vingt-neuf religieuses de chœur et huit sœurs converses.

L'évêque prince Philippe II de Greifenklau, instruit des merveilleux effets qu'avaient produits dans ses Etats le zèle et l'activité des Ursulines, leur permit d'ériger une succursale à Wurzburg.



Elles se fixèrent d'abord près du couvent des Dominicains, mais la petitesse des lieux les obligea de les quitter bientôt, et elles allèrent habiter l'hôtel de Baumgarten qu'elles occupent encore. A l'acquisition de cet hôtel, elles joignirent celle de l'ancienne chapelle des Ermites de Saint-Antoine, sécularisés en 1546.

Les religieuses de Wurzburg commencèrent cet établissement avec la plus grande pauvreté, mais leur confiance dans le Tout-Puissant fut plus grande encore. Elle ne fut point vaine : la maison-mère pourvut suffisamment à leurs besoins, et des mains charitables se plurent à leur apporter leur part de secours et de bienfaits. La protection du Seigneur éclata sur cette maison d'une manière si visible, que le prince Philippe la rendit indépendante de celle de Kitzingen le 30 mars 1722.

L'Eglise fut bâtie de 1758 à 1741. Cependant le chœur, formé de la petite chapelle des Ermites de Saint-Antoine, ne subit aucun changement, et, en souvenir de sa première destination, on célèbre tous les ans dans cette église la fête du grand patriarche de la vie monastique.

En 1758, plusieurs maisons voisines furent achetées, démolies, et l'on construisit un couvent, dont les bâtiments spacieux sont spécialement destinés aux pensionnaires et aux enfants des classes externes. Depuis cette époque jusqu'à nos jours, on y instruit annuellement de trois cents à quatre cents jeunes filles, et le pensionnat reçoit jusqu'à soixante-dix élèves et au-dessus.

Fidèles à leur vocation d'Ursulines, les religieuses de Wurzburg, dès le début de cette fondation, furent des modèles parfaits d'abnégation et de zèle ; comme un cierge brûlant devant l'autel du Seigneur dont la

flamme n'expire que lorsqu'elle est privée d'aliment, elles consumaient les forces de leur esprit et de leur corps à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Sans doute, elles suivent maintenant l'Agneau sans tache, et, en chantant le cantique nouveau révélé à l'apôtre de la dilection, elles forment le cortège triomphal de la reine des vierges. Leurs cendres reposent dans un caveau, et le souvenir de leurs vertus est comme un aigillon puissant pour celles qui leur ont succédé.

Assurément les habitantes de ce saint lieu étaient aimées de Dieu et des hommes. Une preuve de cette bienveillance est le magnifique présent que leur fit l'évêque prince Charles-Frédéric de Greifenklau, du corps de saint Fortunat, martyr. La châsse où sont renfermées ces précieuses reliques a été ornée de nouveau en 1855.

Les Ursulines exercèrent dans le silence de la retraite leur œuvre de salut jusqu'au décret de la sécularisation des couvents, publié le 25 février 1805. La maison de Wurzburg, comme celle de Kitzingen, fut supprimée sous l'évêque prince Georges-Charles de Fechenbach.

Les religieuses de ces monastères, pénétrées de la plus vive douleur, furent obligées de quitter leurs paisibles cellules, d'abandonner la sphère d'activité où leur amour pour Dieu et les âmes s'était exercé pendant de longues années, et de vivre dispersées dans le monde. L'espérance que la divine Providence les réunirait de nouveau put seule les consoler.

Dieu récompensa leur confiance et exauça leurs ardentés prières : le couvent des Ursulines de Wurzburg fut rétabli par S. A. le grand-duc Ferdinand de Toscane, et il leur fut permis d'avoir à l'avenir dix-huit re-

ligieuses de chœur et six sœurs converses. En mémoire de ce bienfait signalé, elles prient chaque jour pour cet illustre prince, et tous les ans une messe d'actions de grâces est solennellement célébrée le 27 juillet.

Le monastère de Kitzingen resta supprimé, et la dernière de ses religieuses est morte dans celui de Wurzburg. Les protestants se sont emparés de l'église, et les autres bâtiments ont été transformés en classes externes.

Le rétablissement de la maison de Wurzburg nous offre des traits semblables à ceux de sa fondation. Ses restauratrices manquèrent souvent des choses les plus nécessaires à la vie, mais elles marchèrent sur les traces de leurs dignes devancières; priant avec confiance et persévérance, souffrant avec fermeté, combattant avec courage, elles surent s'imposer toutes sortes de sacrifices. La bénédiction du Seigneur se reposa sur ses fidèles servantes, et maintenant elles peuvent suivre le conseil que Tobie donnait à son fils : « Si tu as beaucoup, donne beaucoup. »

Les Ursulines de Wurzburg ont été approuvées de nouveau par S. M. Louis I<sup>er</sup>, roi de Bavière, en 1826.

En 1820, elles ont envoyé une de leurs sœurs pour remplir la charge de supérieure dans un monastère anglais, à Aschaffembourg, et, en 1822, deux autres religieuses, la mère Joseph et la mère Antoine Liebler, se rendirent dans celui de Straubing pour arrêter la ruine complète de cette maison.

Ces trois religieuses furent comme les pierres fondamentales de ces deux couvents, et c'est spécialement à la mère Saint-Joseph, supérieure de la communauté de Straubing, que celle-ci doit la prospérité dont elle jouit maintenant.

Les Ursulines de Wurzburg sont sous la direction de M<sup>sr</sup> l'évêque Georges-Antoine, et de son représentant, M. Flatz, chanoine, leur révérend directeur.

## CONGRÉGATION DE BORDEAUX.

## MONASTÈRE DE MONT-CALVAIRE (PRUSSE),

Près d'Ahrweiler.



MONT-JOIE, dans l'ancien duché de Juliers, possédait un monastère d'Ursulines, mais les révolutions avaient ébranlé ce pieux édifice, et, chancelant sur sa base, il menaçait de s'écrouler. Il ne comptait plus que trois religieuses avancées en âge, qui, depuis dix ans, sans élèves, sans appui, sans l'espérance même d'admettre des sujets, succombaient sous le poids des infirmités et des douleurs, et surtout sous la peine, terrible pour des Ursulines, de ne pouvoir remplir le but de leur institut : l'éducation de la jeunesse. Que de vœux avaient été adressés au Seigneur, que de larmes et de prières avaient été répandues au pied de ses autels pour en obtenir du secours ! On ne prie pas en vain, et cependant leur position devenait de plus en plus déplorable : le gouvernement était à la veille de dissoudre une communauté insuffisante à se soutenir et à faire le bien.

Dans ces tristes conjonctures, M<sup>sr</sup> Ferdinand de Spiegel venait de prendre possession du siège archiepiscopal de Cologne, vacant depuis la grande révolution. Il passe à Mont-Joie et visite les épouses abandonnées du Sauveur. Telle que la sage Abigail, la vénérable supérieure se prosterne devant l'oint du Seigneur avec ses deux filles, épanche son amertume et ses craintes dans

son cœur paternel, se remet entre les mains de Sa Grandeur, et lui déclare attendre d'elle seule un meilleur avenir.

Ezéchiël fut un jour transporté dans une campagne pleine d'os de morts extrêmement secs. Il prophétisa sur ces os, il appela sur eux l'esprit du Seigneur et ils devinrent vivants, et ils formèrent une grande armée. La mission du prophète de Juda fut celle de M<sup>r</sup> Ferdinand : il annonce la miséricorde divine, et bientôt il envoie de Cologne la mère Marie-Thérèse Schaefer, qui apporte à Mont-joie le bonheur et la réalisation du beau nom de la colline.

Le 21 décembre 1827, jour de saint Thomas, apôtre, elle arrive au monastère avec deux postulantes, se rend immédiatement à la chapelle, et là, devant le tabernacle du Dieu de charité, renouvelle l'oblation qu'elle a déjà faite d'elle-même et de ses compagnes, pour les intérêts de sa gloire et le bien de cette maison. A peine les trois pauvres religieuses ont-elles appris leur arrivée, qu'elles hâtent un pas devenu tardif par la vieillesse, pour aller les rejoindre et prier avec elles. Après les premières actions de grâces rendues au divin Maître, la respectable supérieure, qui avait vieilli dans l'exercice de toutes les vertus, gardé son poste malgré les dangers et les obstacles, se met humblement à genoux devant celle que Jésus-Christ et son évêque lui envoient, se démet en sa faveur du titre et du pouvoir de supérieure, lui demande, oppressée par les sanglots, de la recevoir comme une de ses filles. Le cœur de la mère Sainte-Thérèse s'émeut à la vue de cette scène si touchante et si sublime; elle mêle ses pleurs aux pleurs qui coulent de tous les yeux, relève l'excellente mère et lui donne, ainsi qu'aux autres religieuses, le saint

baiser de l'union. La modestie de la mère Sainte-Thérèse s'alarmait de la supériorité, mais elle dut céder devant l'express commandement de Monseigneur.

A partir de cette époque, chaque jour va apporter au monastère une prospérité nouvelle; et à ces bonnes religieuses, qui depuis si longtemps attendaient le secours du ciel, purent être adressées ces paroles du royal Prophète : « Ceux qui sèment dans les larmes recueilleront dans l'allégresse. Ils allaient en pleurant et semaient leurs grains sur la terre, mais ils retourneront tout transportés de joie, portant les gerbes qu'ils auront recueillies. »

Le premier soin de la mère Sainte-Thérèse fut de mettre le couvent en état de recevoir des élèves tant externes que pensionnaires. Le 15 avril 1828, elle rassemble le naissant troupeau, le fait assister à la messe, célébrée solennellement, et conjure le Seigneur de bénir les prémices d'une œuvre pour laquelle il s'est lui-même fait homme. Le lendemain vit enfin recommencer les classes si longtemps interrompues, et la mère Sainte-Thérèse encourager par sa parole et par son exemple les deux postulantes qui partageaient avec elle les travaux de l'enseignement.

Quelques mois plus tard, à la fête de Sainte-Ursule, eut lieu la première prise de voile. Depuis trente-huit ans cette cérémonie n'avait plus réjoui les murs de la pieuse chapelle. Ce fut pour toute la communauté, pour les anciennes religieuses surtout, une de ces joies pures et intimes que le cœur ne saurait oublier. Plusieurs autres demoiselles se joignirent à la mère Sainte-Thérèse, attirées par son zèle et sa réputation de vertu. Mais quelque rapide que fût l'extension de la communauté, elle ne put qu'avec peine suffire au travail; de toutes

parts les élèves se présentaient : c'était comme aux jours du printemps, lorsqu'on voit les abeilles se répandre en essaims nombreux dans la campagne pour s'enrichir du suc des fleurs.

L'an 1855, la communauté de Mont-Joie fut éprouvée par des épidémies. Pendant deux ans le typhus ne cessa de faire des ravages. L'ancienne supérieure, une autre religieuse, cinq pensionnaires, devinrent ses victimes. Le bruit de ces pertes se répandit, et l'on put craindre un moment la ruine du monastère ; mais dans la main de la Providence ce mal devint un bien. La nécessité de choisir un endroit plus salubre fut comprise, et, le jour de Saint-Augustin 1858, les Ursulines allèrent s'établir près d'Ahrweiler, au Mont-Calvaire, belle et charmante colline appartenant jadis aux pères Récollets. Dès lors le nombre des élèves s'accrut ; aujourd'hui il atteint quatre-vingts. Outre le pensionnat et l'école gratuite de soixante petites filles, les religieuses ont encore un externat. Il est peu fréquenté, vu l'éloignement, le peu d'importance de la ville et la situation de la montagne ; mais ce qui est un inconvénient pour les externes devient un avantage pour les pensionnaires. Assis sur un monticule qui s'élève au milieu de la vallée, le monastère jouit de l'air le plus pur, en même temps que d'une vue magnifique sur les hautes montagnes couvertes de vignobles qui l'environnent de toutes parts. Il semble aussi que sur cette colline, qui porte un si grand nom par le souvenir, la communauté reçoive plus abondamment les faveurs célestes. A son arrivée, elle ne comprenait que onze religieuses, et elle est parvenue maintenant jusqu'à cinquante.

La source, dont les flots avaient d'abord été taris, a répandu ses ondes bienfaisantes à Aix-la-Chapelle et

à Trèves. La première fondation se fit en 1848, dans un ancien couvent des dames du Saint-Sépulcre, nommé Saint-Léonard. La mère Sainte-Thérèse y députa d'abord six religieuses, mais le prodigieux accroissement du pensionnat et de l'externat, formés par leurs soins, obligea la respectable supérieure à leur envoyer neuf coadjutrices : actuellement elles instruisent cinquante pensionnaires et deux cents externes.

D'après la demande de Monseigneur l'évêque, une maison s'établit à Trèves, et six religieuses la composent; jusqu'ici elles n'ont que cent cinquante externes, mais tout fait prévoir que le nombre s'en augmentera.

Plusieurs autres villes se sont encore adressées aux Ursulines du Mont-Calvaire pour avoir des sujets; les circonstances ont empêché d'acquiescer à leurs désirs. La prudence a dû mettre des bornes à leur zèle, cependant la communauté a eu la consolation de pouvoir renvoyer une petite colonie de religieuses à Mont-Joie, lieu de son origine.

La vénérable mère Angélique, première novice de cette ancienne maison, qui depuis vingt ans a subi divers changements et a même été quelque temps sous une juridiction séculière, vient d'être choisie pour la restaurer et la rendre à sa destination primitive.

Après avoir lu cette courte notice, où se découvrent d'une manière si frappante la puissance et la bonté de Dieu, qui ne se sentirait épris de vénération pour la mère Sainte-Thérèse. Il semble qu'elle eût dû vivre toujours pour le bonheur de ses filles, et cependant le 12 septembre 1851, âgée de cinquante-deux ans, elle a quitté la terre pour prendre son vol vers la patrie bienheureuse.

Mère tendre et vigilante, qui avez laissé ici-bas



une nombreuse famille, épouse héroïque du Sauveur, qui avez tant travaillé et tant souffert pour sa gloire, pieuse institutrice de la jeunesse, qui possédiez les rares talents, l'instruction variée, le tact, le dévouement nécessaire pour l'enseignement, du haut du trône où vos mérites vous ont sans doute fait asseoir, n'oubliez pas vos enfants; que vos yeux, que votre cœur se reposent toujours sur votre communauté. Soyez une nouvelle protectrice pour l'ordre de Sainte-Ursule.

Aux larmes qu'à la mort de cette excellente mère répandirent les religieuses, se mêlèrent les larmes des élèves; pas une qui ne la regrettât avec amertume et qui ne l'invoquât avec confiance! Comme preuve de leur reconnaissance filiale, ces chères enfants ont fait ériger, pour conserver ses dépouilles mortelles, un beau monument de marbre surmonté d'une croix, et sur cette tombe, comme sur celle de sainte Madeleine de Pazzi, on pourrait graver, en faisant allusion à la parabole des vierges : « Une des sages. »

#### MONASTÈRE DE BRESLAU (SILÉSIE).



ÉTABLISSEMENT des Ursulines de Breslau tire son origine de celui de Presbourg, en Hongrie. Le premier couvent de l'ordre dans la Silésie ne fut pourtant pas dans cette ville, mais bien dans celle de Glatz, au comté de ce nom.

Le pieux désir d'une dame bienfaisante devint la première cause de l'arrivée des Ursulines dans cette province, elle voulait les y établir et pourvoir à leurs besoins. Une mort subite interrompit ses desseins généreux, mais non l'œuvre commencée, qui s'agrandit malgré le manque presque complet de secours matériels.

Appelées par Monseigneur l'évêque de Breslau, pour se fixer dans sa ville épiscopale, les Ursulines n'hésitèrent pas à obéir, et n'ayant pas d'asile qui leur fût propre, elles acceptèrent l'offre charitable des pauvres dames de Sainte-Claire, qui leur donnèrent l'hospitalité dans leur vaste monastère.

C'est là que les sœurs ouvrirent leur première école; là, qu'elles revêtirent de l'habit de l'ordre leur première novice, et c'est de là aussi qu'elles allèrent occuper le domicile qu'elles avaient acheté et arrangé pour exercer les fonctions de leur saint institut. Cette nouvelle maison fut bientôt changée par une autre que la communauté eut à sa disposition jusqu'en 1811, époque de la suppression des couvents, où la régence lui donna le cloître des pauvres dames, employant au service public l'ancienne demeure des Ursulines.

Une petite colonie de la maison de Breslau était allée, en 1700, s'établir dans la ville de Schweinitz; elle existe encore aujourd'hui, y travaillant pour la gloire de Dieu et le bien des enfants.

La seconde fondation fut, en 1845, celle du couvent de Liebenthal, en Silésie, dépendant jusqu'ici de celui de Breslau.

En 1852, plusieurs d'entre les religieuses furent envoyées à Erfort, pour servir d'aides à la communauté de cette ville, dont les membres n'étaient pas assez nombreux pour subvenir aux grands travaux que nécessitait l'accroissement de la maison. Enfin, au mois d'avril 1854, une nouvelle fondation eut lieu à Berlin, où les religieuses furent chargées de la direction d'une école d'externes de bonnes familles.

## SITUATION ET LOCALITÉ DU COUVENT DE BRESLAU.

L'habitation actuelle de la communauté est ce vaste monastère des Pauvres-Dames qui lui avait servi de premier asile; il est situé entre le couvent des Prémontrés et celui des chevaliers Teutoniques. Le troisième côté du cloître avoisine l'Oder, et la façade donne sur l'une des places publiques.

Le bâtiment est construit en forme de croix, il renferme quatre enclos : trois sont en jardins, le quatrième est la cour du couvent. Le clocher domine le monastère et l'unit à l'église, composée de deux chapelles possédant l'une et l'autre le Saint-Sacrement. C'est dans l'une d'elles que repose la bienheureuse Anne, fondatrice de cette maison, et belle-fille de sainte Hedwige.

Le couvent contient quatre parties différentes : les écoles élémentaires, l'école des externes de bonnes familles, le pensionnat; le reste du bâtiment est consacré aux besoins de la communauté.

Les écoles élémentaires comprennent trois classes, chacune partagées en deux divisions; il y a de plus deux ouvriers.

L'école des externes de bonnes familles est divisée en quatre classes. Le pensionnat, qui n'en a que trois, est cependant une des parties principales de l'établissement. Les élèves, actuellement au nombre de soixante-quatre, y jouissent d'une localité commode et agréable. La salle de travail, lieu de réunion hors des heures de classe, est l'une des plus belles pièces du couvent.

Outre les écoles mentionnées, les sœurs ont encore la direction de deux salles d'asile, fréquentées par les petits enfants, jusqu'à l'âge de cinq ans.

Le total des élèves reçues dans ces divers établissements, est seul une preuve éclatante du zèle admirable qui anime tous les membres de cette communauté, et des fruits abondants dont le Seigneur couronne leurs travaux : onze cent trente-neuf enfants viennent y puiser les lumières de la science et de la foi, et y reçoivent les soins de trente-cinq religieuses environ.

Le couvent de Liebenthal compte neuf sœurs qui instruisent deux cent trente-six enfants.

Les sœurs envoyées à Erfort, en Saxe, sont au nombre de cinq : deux religieuses de chœur et trois converses.

Quant à la nouvelle maison de Berlin, on en verra l'histoire détaillée dans l'article suivant.

Une nouvelle fondation faite par le monastère de Breslau, dans la ville de Posen, au mois de juillet 1857, donne les plus belles espérances.

Pour compléter cette notice, ajoutons quelques mots de louanges sur les sœurs défuntes dont les vertus édifièrent les membres de la communauté.

Il ne serait pas possible de passer sous silence leur humble fondatrice, Marie-Joseph, comtesse de Nadasti. Entre tous les souvenirs qu'elle a laissés, celui de sa sainteté est sans aucun doute le plus précieux. Une ardeur sans pareille, une humilité sans bornes, une soumission à la volonté de Dieu, qui lui faisait répéter sans cesse : « Seigneur, si cette œuvre n'est point pour votre gloire, faites qu'elle soit détruite. » Enfin, un abandon à la Providence qui lui fit commencer l'entreprise avec la somme modique de deux cents florins d'argent : voilà les vertus qui la décorèrent et les sentiments dont elle chercha à pénétrer le cœur des novices qu'elle reçut. Elle n'accepta jamais le titre de fondatrice, qu'elle

attribuait entièrement à la sainte Vierge, rattachant ses filles par un vœu spécial à cette divine Mère. Enfin, loin de fixer son cœur dans un lieu acquis par tant de sacrifices, elle allâ mourir dans un autre couvent, heureuse de quitter encore avant sa mort celui qui la gardait avec tant de bonheur.

On retrouve les vertus de la mère Nadasti dans sa fille spirituelle, Marie-Joseph de Montever, troisième supérieure. C'est à elle que le monastère doit l'histoire de sa fondation et la conservation dans son sein de l'esprit de la fondatrice, esprit de foi et d'abandon à la Providence.

La mère Marie-Augustine Zink fut une religieuse d'une grande piété, et sa mort, une récompense de son divin Époux, pour la fidélité avec laquelle elle l'avait servi. Il l'appela au festin éternel au moment même où elle venait de participer à l'église à celui de son corps adorable.

La mère Marie-Thérèse de Jésus, dont la mémoire reste en vénération dans le couvent de Breslau, fut aussi une de ces âmes d'élite, sources de bénédictions pour les communautés qui les possèdent.

Il est difficile d'exprimer la profonde humilité qui l'anéantissait en présence du Seigneur, et faisait croire à cette bonne Ursuline qu'elle n'était qu'un néant devant Dieu, et, dans l'ordre, une servante inutile. Son ardeur dans l'oraison animait ceux qui la voyaient prier. Prenant un soin tout particulier pour implanter dans les cœurs des jeunes sœurs l'amour de la vie religieuse et le zèle pour le bien des enfants, elle les instruisait journellement de la double fin à laquelle doit atteindre une Ursuline, sa propre sanctification et celle

du prochain. Sa mort fut comme sa vie, un exemple pour toutes : elle accomplit son sacrifice, heureuse d'en faire un. Jouissant au ciel de l'immuable félicité des saints, son souvenir la fait vivre encore sur la terre parmi ses filles, quoique de longues années les séparent du jour qui fut le dernier pour cette excellente mère.

Enfin, pourrions-nous ne pas nommer du moins deux sœurs qui s'offrirent joyeusement en holocauste pour le bien et le salut de pauvres petits orphelins ! Mère Pie et mère Caroline, envoyées par la sainte obéissance, il y a quelques années, en haute Silésie, pour y servir les enfants des victimes du typhus, eurent le bonheur de mettre par leur mort le complément à une vie d'abnégation, de renoncement et de charité portés jusqu'à l'héroïsme.

Cent trente-deux religieuses de chœur, parmi lesquelles on compte dix-sept supérieures, la plupart d'un mérite éminent et d'une haute naissance, et quarante-une sœurs converses, ont fait profession dans ce pieux monastère, depuis 1686, année de sa fondation.

La communauté de Breslau, l'une des plus florissantes de l'Allemagne, a non-seulement bien mérité de tout l'ordre, qu'elle propage dans ces contrées, mais encore de l'Église catholique : elle a singulièrement contribué à maintenir la foi dans la Silésie.

## MONASTÈRE DE BERLIN.



EN 1851, Berlin ne possédait point encore d'institut pour les jeunes filles catholiques des classes élevées de la société. C'était dans les établissements protestants qu'elles devaient

puiser, avec l'instruction nécessaire à leur rang, des principes qui pouvaient, hélas! être si funestes à leur âme.

Un prêtre rempli de zèle, M. Hunzer, résolut de se dévouer à cette œuvre; il lui consacra son temps et sa propre demeure. Les cinq prêtres qui composaient alors tout le clergé de la capitale de la Prusse, s'unirent à lui; des dames s'empressèrent d'offrir leurs services, entre autres, une Anglaise, M<sup>lle</sup> Tiney, et une Française, M<sup>lle</sup> Chantourelle; quelques-unes gratuitement, d'autres n'acceptèrent qu'une très-légère rétribution, toutes dans le but de procurer le succès et la gloire de la cause catholique. Bientôt quatorze maîtres ou maîtresses se trouvèrent employés dans le nouvel externat.

Nous rendons hommage à la piété et à la générosité de leurs sentiments, mais nous devons avouer que leur nombre même était un obstacle à la réussite de cette entreprise, puisqu'elle manquait d'un caractère indispensable à sa durée, l'unité. Le digne prévôt de Berlin, M. Pell dram, qui gouverne encore cette église avec un zèle d'apôtre et une sagesse admirée de tous les partis, le comprit bientôt; il résolut d'établir sur de solides fondements une œuvre si essentielle à la conservation et aux progrès du catholicisme. Il écrivit au vénérable évêque de Breslau, M<sup>sr</sup> Forster, et le supplia de lui accorder quelques Ursulines de la célèbre maison de sa ville épiscopale. Le zélé pontife y consentit avec joie et laissa toute liberté à la supérieure de ce monastère, la révérende mère Sainte-Ursule, à la charité de laquelle plusieurs provinces de la Prusse doivent le bienfait d'un institut catholique.

Elle désigna pour cette dernière et difficile entreprise la mère Sainte-Hildegarde, dont elle avait

éprouvé longtemps la capacité supérieure et l'entier dévouement; sœur Saint-Camille, encore novice; sœur Sainte-Victorine, religieuse converse, et deux postulantes, l'une de chœur et l'autre converse.

Il fallait une rare habileté pour détruire la première organisation de l'établissement catholique sans blesser tant d'intérêts divers. M. le prévôt concilia tout avec son tact admirable : après le grand examen public que les écoles doivent subir au temps de Pâques, tout fut prêt pour recevoir les nouvelles maîtresses.

Elles quittèrent Breslau le 29 avril 1854, un samedi, accompagnées de M. le prélat Bitter, vénérable vieillard, supérieur de leur maison-mère, et arrivèrent le même jour à Berlin. Accueillies avec le plus vif empressement par M. le prévôt et par M<sup>lle</sup> Saling, à qui Berlin doit un vaste hôpital desservi par des sœurs françaises de Saint-Charles, elles furent aussitôt conduites à leur nouvelle demeure.

C'était le quatrième étage d'une maison entièrement occupée par des locataires protestants. Les appartements des religieuses se composaient d'une cuisine, de quatre chambres destinées aux classes, d'un dortoir commun, d'un parloir, qui devait servir en même temps de réfectoire et de salle de communauté, enfin d'une charmante petite pièce disposée en chapelle.

Elle avait été élégamment décorée, comme en un jour de fête, pour l'arrivée des Ursulines. Lorsqu'elles vinrent s'y agenouiller, les cierges y versaient leur douce lumière, les fleurs exhalaient leur suave parfum, et, sans doute, les anges protecteurs de Berlin répandaient aussi avec allégresse l'abondance des dons célestes sur celles que Dieu leur envoyait comme de fidèles coopératrices.



Après quelques instants de profond recueillement, la révérende mère Sainte-Hildegarde et ses compagnes reçurent la bénédiction de M. le prévôt, désormais leur supérieur. Dans sa paternelle sollicitude, il s'était plu à préparer lui-même l'habitation de ses chères Ursulines, et nous ne saurions dire tout ce qu'il y avait de délicatesse et de bonté dans la disposition et la décoration de cette petite demeure.

Nous glisserons rapidement sur les premières épreuves que les nouvelles institutrices eurent à supporter sous la juridiction d'un ministère protestant. A peine quinze jours s'étaient-ils écoulés depuis leur arrivée, qu'elles se virent obligées de faire subir à leurs élèves, dont elles ignoraient encore les noms, un examen devant un membre de l'académie. Par une protection spéciale de Dieu, le résultat en fut très-satisfaisant.

Nous passerons aussi sous silence tout ce qu'il y avait de pénible dans cette clôture si restreinte (elles n'avaient pas de jardin), où elles eurent à souffrir les ardeurs d'un été brûlant, au quatrième étage d'une maison très-élevée, dans les travaux de tout genre que nécessitait leur petit nombre. Accablée par ses longues et continuelles veilles, la mère Sainte-Hildegarde fut atteinte d'une maladie de langueur. Pendant trois mois, elle ne prit chaque jour que quelques cuillerées de bouillon; cet état ne put ni ralentir son zèle, ni lui faire interrompre ses laborieuses occupations.

Mais un sacrifice bien plus douloureux que tous les autres pour les épouses de Jésus-Christ, c'était de ne point posséder le Saint-Sacrement. La petitesse de leur chapelle n'avait pas permis qu'on leur accordât cette inestimable faveur. Pendant une année entière, comme les Hébreux captifs à Babylone adorant le vrai Dieu les

regards tournés vers Jérusalem, elles prièrent les yeux attachés sur la coupole de Sainte-Hedwige, qu'elles apercevaient dans le lointain, et où reposait le Dieu de leur cœur, celui-là seul dont l'amour pouvait adoucir l'amertume d'une telle privation.

Le ciel ne tarda pas à leur accorder des consolations : dès le premier cours, les Ursulines comptèrent soixante élèves dans leur externat. Chaque dimanche, elles les voyaient toutes se presser dans leur petite chapelle pour assister au saint sacrifice et entendre la parole de Dieu que distribuait leur zélé aumônier, M. Bayer. Bientôt les plus grandes élèves, touchées par l'exemple de leurs maîtresses, voulurent aussi participer au festin eucharistique. Mais comme la messe ne se terminait que bien avant dans la matinée, et que le petit nombre de prêtres catholiques à Berlin était un obstacle à ce qu'il y en eût une autre, on dut les faire approcher plus tôt de la sainte communion. Chaque dimanche matin, monsieur l'aumônier se rendait donc à l'église de Saint-Hedwige, et le Dieu de majesté traversait, inconnu et méprisé, la cité protestante. Parfois il arrivait que le ministre de Dieu portait une sainte hostie de plus qu'il n'y avait de communiantes, et il la déposait dans le tabernacle de l'étroite chapelle. Oh! comme alors ils paraissaient courts aux épouses de Jésus-Christ les instants qui s'écoulaient jusqu'au saint sacrifice, où cette hostie était consommée! comme leurs adorations étaient profondes et ferventes.

Une nouvelle et bien douce joie leur était encore réservée. Les leçons de musique avaient d'abord été consacrées à l'étude d'une très-belle messe : l'ardeur des élèves était si grande, qu'elles eussent volontiers chanté deux ou trois heures de suite. Une amie de

la maison procura un orgue expressif, et le jour de l'Assomption, le triomphe de la glorieuse Vierge Marie fut célébré dans la petite chapelle par les plus douces et les plus solennelles harmonies. Dès ce moment la haute messe fut chantée tous les dimanches par ces zélées et habiles choristes.

Nous n'avons pas encore dit sur quelles ressources était établie la fondation du couvent des Ursulines. Un riche catholique de Berlin, M. Schauer, avait légué en mourant quatre-vingt mille francs pour les orphelins.

Il existait déjà dans cette ville un établissement pour recueillir les garçons; mais on était réduit à la triste nécessité de confier les petites filles à des orphelinats protestants.

M. Pell dram partagea le généreux don de M. Schauer, et destina quarante mille francs à l'orphelinat, dont il donna la direction aux Ursulines.

L'arrivée des premières orphelines porte un cachet si providentiel, que nous cédon au désir d'en faire connaître les détails.

Une petite fille de dix ans, Anna N..., fille d'un professeur au collège de Berlin, causait par sa conduite un véritable chagrin à ses maîtresses, surtout en n'assistant jamais à l'office divin.

Pour faire cesser un tel désordre, la supérieure fit prier le père de cette enfant de venir la trouver. Monsieur N... arrive : c'était un catholique, mais seulement de nom, qui depuis dix-sept années vivait éloigné des sacrements. Furieux des remontrances pleines de justesse et de douceur que lui adressa la mère Sainte-Hildegarde, il répondit par ce proverbe allemand : « Le service des seigneurs passe avant celui de Dieu ; » puis, il se répandit en injures et, pendant plus d'une heure,

il resta debout, frappant le plancher de sa canne, et disant tout ce que la colère et l'irréligion peuvent inspirer.

Malgré la peine intérieure que ressentait la mère Sainte-Hildegarde, elle ne se laissa point intimider, et déclara avec fermeté à ce père aveugle qu'elle se croyait obligée d'agir ainsi, parce que Dieu lui avait inspiré de remplacer auprès de sa fille la mère qu'elle avait perdue. « Pour vous, ajouta-t-elle, vous êtes un homme sans foi et un père sans amour pour vos enfants. Dieu vous punira si vous ne vous convertissez. »

Il se retira dans les mêmes dispositions. Quinze jours après, il fut frappé subitement d'une maladie mortelle. C'était l'heure de la miséricorde : il ouvrit son cœur aux inspirations de la grâce, reçut avec foi les derniers sacrements de l'Eglise, et ses dernières volontés furent : « Qu'on remette mes enfants aux Ursulines. »

En apprenant cette mort si prompte et si inattendue, la supérieure dit à ses compagnes : « Allons à la chapelle demander à Dieu nos premières orphelines. » Quelques semaines après, on leur annonça les trois petites filles, dont la plus jeune, faible et malade, ne comptait pas encore quatre ans. Dès ce moment, elles furent et sont encore les plus précieux joyaux de la vénérable mère Sainte-Hildegarde. Elles méritent ce nom par leur sagesse et leurs aimables qualités.

Déjà, depuis plusieurs mois, les Ursulines avaient reçu leur première pensionnaire et lui avaient cédé leur dortoir. La supérieure s'était retirée dans un étroit cabinet qu'elle nommait sa cellule. Le jour, les lits des autres sœurs étaient placés au-dessus du sien ; le soir, on les dressait dans les classes ou dans le parloir. La couchette de Clara, l'aînée des trois orphelines, trou-

vait place parmi celles des religieuses ; Anna avait pour sa part le canapé du parloir, et Marie dormait parfaitement dans le tiroir qui lui était échu en partage.

Durant l'automne de 1854, la Silésie, désolée par des maladies pestilentielles et par de terribles inondations, fut le théâtre des plus affreuses misères. Profondément ému des malheurs de son troupeau, M<sup>sr</sup> Forster adressa aux catholiques de Berlin une touchante épître, où il les conjurait de secourir leurs frères, frappés par la main de Dieu.

La révérende mère Sainte-Hildegarde écrivit au vénérable prélat, pour lui exprimer la vive part qu'elle et ses compagnes prenaient aux souffrances de leurs infortunés compatriotes. Elle ajouta qu'étant dans l'impossibilité de les soulager par leurs offrandes, elles voulaient le faire au moins autant qu'il était en leur pouvoir, en recueillant un des enfants dont les parents avaient été victimes des fléaux.

Bientôt en effet une quatrième orpheline vint recevoir leurs soins maternels.

A peu près à la même époque, M<sup>sr</sup> Forster se rendit à Rome, pour répondre à l'appel de l'immortel Pie IX à l'Eglise catholique, afin de publier enfin le dogme de l'immaculée conception de Marie. Sa Grandeur voulut bien se charger d'une lettre de la révérende mère Sainte-Hildegarde au Souverain-Pontife : elle le suppliait de bénir le nouvel établissement et celles qui en avaient la direction.

Cette lettre ne fut pas remise immédiatement, mais le secrétaire de M<sup>sr</sup> Forster, M. de Montbach, frère de la sœur Saint-Camille, ayant eu une audience particulière de Sa Sainteté, lui parla du petit couvent de Berlin.

Pie IX entra aussitôt dans les plus petits détails sur cette fondation, qui parut bien chère à son cœur. Au milieu de beaucoup d'autres questions, Sa Sainteté demanda si les religieuses possédaient le Saint-Sacrement, et, sur la réponse négative : « Ah! s'écria-t-elle, avec un geste exprimant la tendresse et la compassion, est-il bien possible? N'y a-t-il donc pas dans la maison un seul petit coin pour garder le Saint-Sacrement? n'y a-t-il donc pas moyen de leur donner le bon Dieu! »

Grâce à ces paroles si pieuses et si paternelles, les Ursulines ne tardèrent pas à posséder l'unique trésor après lequel leurs cœurs soupiraient si ardemment.

Dans une nouvelle audience, la lettre de la mère Sainte-Hildegarde fut remise à Sa Sainteté, qui la lut sur-le-champ.

Le 19 février 1855, M. le prévôt arrivait à la petite communauté, portant des missives de Rome. Sa main tremblait de joie, il n'osait briser le cachet dont elles étaient scellées. « Ouvrez, ouvrez, disait-il à la révérende mère Sainte-Hildegarde. Oh! s'il y avait la signature du Souverain-Pontife! Ce serait la première dans Berlin! » Il était vrai : le successeur de Pierre, le représentant de Jésus-Christ, avait daigné signer de sa propre main la précieuse lettre dont il suffit de donner la traduction :

A NOTRE FILLE BIEN-AIMÉE EN JÉSUS-CHRIST,

MARIE HILDEGARDE,

SUPÉRIEURE DU MONASTÈRE DE SAINTE-URSULE DE BERLIN.

PIUS PP. IX.

« Fille bien-aimée en Jésus-Christ, salut et bénédiction apostolique.

» Nous avons reçu avec plaisir votre lettre du 1<sup>er</sup> no-

vembre dernier, par laquelle, tant en votre nom qu'en celui de vos compagnes, vous nous exprimez, fille bien-aimée en Jésus-Christ, vos sentiments de piété filiale, de dévouement et d'obéissance. Mais ce qui nous a particulièrement été agréable, c'est le zèle généreux avec lequel vous gardez et vous conservez votre religieux institut, et surtout les soins que vous donnez aux jeunes filles de Berlin pour les élever et les former à la piété chrétienne.

» C'est pourquoi nous adressons à Dieu nos vœux et nos prières les plus ardentes, afin qu'il daigne, par la vertu de sa grâce céleste, conserver et fortifier en vous ces saintes dispositions, et que, dans sa miséricorde, il fasse continuellement servir à votre salut et à celui du prochain, vos travaux, votre zèle et votre sollicitude. Comme gage de ces grâces précieuses que nous demandons pour vous, et en témoignage de notre affection paternelle, nous ajoutons à nos vœux la bénédiction apostolique, que nous donnons de toute l'affection de notre cœur, à vous, fille bien-aimée en Jésus-Christ, à toutes vos compagnes et à toutes les jeunes filles confiées à vos soins.

» Donné à Rome, près St-Pierre, le 5 janvier 1855, de notre pontificat la neuvième année.

» PIE IX. »

Le dimanche suivant, M. Pell dram célébra lui-même le saint sacrifice dans la petite chapelle, et lut la lettre du Souverain-Pontife, au milieu d'une émotion et d'un enthousiasme difficiles à décrire, mais que tout cœur catholique saura deviner et comprendre.

Ce touchant témoignage de vif intérêt, dont le

suprême Pasteur de l'Eglise daigna honorer une portion bien faible et bien obscure de son troupeau, restera dans la communauté de Berlin comme un monument immortel. Il perpétuera à celles qui auront le bonheur de l'habiter, avec le souvenir de l'ineffable bonté de l'auguste Pie IX, l'assurance de la protection spéciale de Dieu sur l'œuvre qui a reçu une sanction si haute et si sacrée.

Le petit couvent de Berlin renfermait alors quatre orphelines et trois pensionnaires; quatre-vingt-dix externes fréquentaient les classes; le changement d'habitation était indispensable. Le 1<sup>er</sup> janvier 1855, une très-belle maison fut donc achetée, au prix de cent quatre-vingt-deux mille francs; le 2 avril suivant, les Ursulines allèrent l'habiter.

Dès les premiers jours de leur prise de possession, elles disposèrent un salon, une chambre et un corridor en chapelle, où elles possédèrent le Saint-Sacrement. Une autre pièce, située à gauche, fut destinée à la sacristie; et celle du fond, au chœur des religieuses. Cette dernière est maintenant le chœur des pensionnaires; les religieuses se sont retirées dans la salle contiguë. Malgré ces agrandissements successifs, ce petit sanctuaire est encore trop étroit pour le nombre des personnes qui y assistent à l'office divin, dans une ville où il n'existe qu'une seule paroisse pour vingt mille catholiques, dispersés sur une population d'environ cinq cent mille âmes. Aussi un des vœux les plus ardents, non-seulement des religieuses, mais encore de tous les cœurs vraiment catholiques de Berlin, est-il de voir s'élever bientôt, dans l'enceinte du modeste couvent, une vaste chapelle, dont le titre serait un nouvel hommage à la Vierge immaculée.



Le nombre des orphelines augmenta assez rapidement après le changement de local. Leur condition ne permettant pas de soigner leur éducation comme celle des élèves externes, une troisième religieuse de chœur, la mère Marie Electa, fut envoyée de Breslau; à la conduite des orphelines, elle joignit la charge de maîtresse des novices. Dès-lors on conçut l'espoir de fonder des classes élémentaires.

Ce projet ne tarda pas à s'effectuer. Au mois de juillet, la révérende mère Sainte-Hildegarde et ses compagnes se rendirent à Breslau pour faire leur retraite, qui devait être suivie de la profession de sœur Saint-Camille. On leur accorda trois nouvelles sœurs; et le 7 août 1855, les cours élémentaires furent ouverts.

Le pensionnat prit aussi de l'accroissement et s'organisa dans le mois d'octobre.

Nous citerons un trait qui pourra jeter quelques lumières sur l'état religieux d'une grande partie du Brandebourg : M. Teichman, frère de la mère Sainte-Hildegarde, apôtre par le cœur et par les œuvres, fut nommé à une cure érigée sous le titre de cure de mission. En arrivant à Landsberg, il trouva une pauvre veuve catholique dont le mari avait été assassiné dans la forêt voisine. Elle avait deux enfants; le ministre de Dieu se chargea du petit garçon et envoya la jeune fille à sa sœur. Cette enfant, âgée d'environ onze ans, n'avait pas la moindre idée de notre sainte religion. Elle paraissait cependant douée d'une nature excellente : son intelligence, bornée pour toute science profane, s'ouvrit facilement aux enseignements de la foi et de la vertu. Elle s'approcha plusieurs fois avec une grande ferveur du sacrement de pénitence, mais sans avoir le bonheur de participer au banquet eucha-

ristique, la première communion se faisant en Allemagne à un âge plus avancé qu'en France.

Pendant plusieurs mois, elle fut la consolation de ses secondes mères. Cette âme si pure et si candide était digne de goûter les joies du ciel. Le 25 juillet 1856, la mère Sainte-Hildegarde reçut son dernier soupir. Le souvenir de cette mort bienheureuse est resté gravé dans son cœur, comme celui du départ d'un ange exilé qui retourne joyeusement à la patrie.

Les occupations se multipliaient de jour en jour pour les Ursulines : leurs forces trahirent enfin leur courage. Une postulante de chœur fut frappée d'une maladie mortelle ; une autre ressentit de vives souffrances. La mère Sainte-Hildegarde elle-même fut obligée de céder à la fatigue et à l'épuisement. Elle écrivit de son lit de douleur à la révérende mère Sainte-Ursule pour la supplier de lui envoyer du secours. Les immenses charges qui pèsent sur le couvent de Breslau ne permirent de lui accorder qu'une sœur converse.

Mais Dieu ne les abandonna pas. La révérende mère Sainte-Hildegarde fut bientôt assez rétablie pour aller elle-même exposer les besoins de sa communauté. « Je vous accorde deux novices, dit la vénérable mère Sainte-Ursule ; mais, de plus, il vous faut absolument des Françaises. Partez pour la France avec sœur Saint-Camille. Monseigneur approuve ce voyage. Que Dieu vous conduise : il vous mènera lui-même où il sait que votre œuvre réussira. » C'en était assez pour l'obéissance de la mère Sainte-Hildegarde. Elle partit immédiatement le 41 octobre 1856. Trois jours après, elle exposait à la révérende mère supérieure du couvent de Clermont, et à M<sup>sr</sup> Louis-Charles Féron, évêque de cette ville, l'objet de son voyage.

On a vu, dans la relation du monastère de Clermont, que la mère Sainte-Hildegarde emmena en Prusse deux professes de cette maison. On a vu aussi le bonheur des Ursulines de Berlin au retour de leur mère bien-aimée, l'accueil bienveillant et fraternel qu'elles firent à leurs deux nouvelles sœurs.

L'année 1857 devait être témoin d'un événement de haute importance pour le couvent de Berlin. Cette année s'ouvrit sous les plus heureux auspices : le 12, le 15 et le 14 janvier, trois princes de l'Eglise vinrent successivement apporter à la modeste communauté, avec les bénédictions célestes, ces trésors de bonté, de bienveillance et de vif intérêt, dont les âmes supérieures sont si riches et si libérales.

Leur visite, annoncée depuis longtemps, était impatiemment attendue. Une semaine entière avait été consacrée aux préparatifs de leur réception. Toutes les élèves rivalisèrent de zèle, soit à confectionner des fleurs avec leurs maîtresses, soit à leur envoyer des guirlandes et des couronnes de laurier, de lierre ou autres arbustes de la saison. La disposition des lieux se prêtait à merveille à tous ces ornements : des festons de verdure se dessinaient au-dessus de la seconde porte d'entrée et de toutes celles qui s'ouvrent aux deux côtés du vestibule. La chapelle avait revêtu ses plus magnifiques ornements : le beau tableau de l'autel était encadré de roses formant l'initiale de Marie, dont les derniers contours dépassaient l'autel lui-même. D'autres fleurs enlaçaient les colonnes qui soutiennent le chœur.

Le 12 janvier, dès sept heures du matin, religieuses, orphelines et pensionnaires se réunirent dans le vestibule intérieur ; ces dernières, vêtues du costume

violet, parées du long voile à la Vierge, portaient des cierges allumés. Après une assez longue attente, M<sup>sr</sup> le prince évêque de Breslau, parut. Tout, dans ses nobles traits révélait la bonté paternelle de son cœur. A son aspect, sa petite famille tomba à genoux ; émue de bonheur et de reconnaissance, elle reçut la bénédiction de son pontife et de son père.

Pour donner à comprendre la joie qu'excitait la présence de M<sup>sr</sup> Forster, il faut dire comment il sait s'intéresser à ses filles Ursulines.

Lorsque M. le prévôt alla lui demander de nouvelles sœurs pour venir en aide à la mère Sainte-Hildegarde, son premier mouvement fut de répondre : *Mais voulez-vous donc m'arracher tout le sang de mes veines ?* En quittant Berlin, savez-vous où ira ce bon pasteur ? A Posen, c'est-à-dire, à quatre-vingts lieues, parce qu'on réclame des Ursulines dans cette ville, et qu'il veut s'assurer par lui-même de la possibilité de cette fondation, afin d'épargner un voyage à la mère supérieure de Breslau.

Sa Grandeur se dirigea d'abord vers la chapelle, où elle célébra le saint sacrifice de la messe. Les élèves, qui l'y avaient précédée, chantèrent à son entrée un magnifique *Benedictus qui venit in nomine Domini*, mais avec un enthousiasme qui n'a plus rien de surprenant pour nos lecteurs. Après l'action de grâces, Monseigneur se rendit au réfectoire de la communauté, où on lui présenta les pensionnaires. A peine étaient-elles sorties, que le vénérable Pontife demanda avec le plus bienveillant intérêt les sœurs venues de France · déjà elles étaient à ses genoux, remplies de la plus vive émotion.

« Je ne saurais dire, écrivait l'une d'elles au novi-

» ciat de Clermont, ce qu'il y avait de paternel dans  
» cette main qu'il nous tendait et dont il pressait la  
» nôtre, pendant que nous la baisions avec respect, et  
» dans les paroles d'intérêt, de consolation, d'encou-  
» ragement, que Sa Grandeur nous adressait par l'en-  
» tremise de la mère Sainte-Hildegarde. »

Les appartements préparés pour la réception d'appareil étaient au second, en face du pensionnat. Dans la première salle se trouvaient le piano et les chanteuses ; dans la seconde, les élèves de l'externat ; la troisième était destinée pour Monseigneur et la représentation du jardin de Marie, petite allégorie en vers composée par une des plus fortes élèves.

Les riches décorations de la salle étaient dues à la généreuse bonté de la noble princesse qui s'est faite la protectrice des Ursulines et la providence de leurs orphelines. Un tapissier, plein de désintéressement, y avait travaillé bien des heures, uniquement pour contribuer à la beauté de la fête.

Des draperies blanches, ornées de guirlandes, décoraient la porte d'entrée ; les larges et hautes fenêtres disparaissaient en partie sous de riches broderies. Le fond de l'appartement était revêtu d'une tapisserie blanche, sur laquelle une draperie rouge formait des festons relevés par des houppes d'or. Au-dessus, brillait l'étoile qui avait guidé vers ce modeste asile les trois princes de l'église, représenté dans le tableau de l'Épiphanie.

Pour ce jour-là cependant, un seul trône avait été préparé : il était juste que la reconnaissance filiale pût donner un libre cours à ses touchantes manifestations.

Après avoir visité l'orphelinat et les cellules des religieuses, Monseigneur parut enfin au milieu des élèves

impatientes de le recevoir. Elles le saluèrent par le chant de l'*Alma Redemptoris*. Cette douce mélodie, ces fleurs, ces broderies, ces enfants agenouillés et revêtus des plus gracieuses parures que l'orgueil maternel eût pu choisir, formaient un ensemble enchanteur.

Pendant le débit de la petite allégorie, Monseigneur parut vivement touché : Sa Grandeur remercia la mère Sainte-Hildegarde avec effusion, et lui exprima ses vœux pour la prospérité d'un établissement qui lui donnait de douces espérances. Puis, afin de se trouver encore quelques instants seule avec ses filles, elle passa dans le local des religieuses. Il fut touchant alors de les voir toutes se presser autour du bon prélat pour recevoir encore sa bénédiction. Il les exhortait au courage, à la patience; il sentait que son départ allait les laisser dans ce qu'il appelait lui-même un désert. « Restez avec nous, » lui disaient naïvement les sœurs : mais lui, avec sa douce gravité, répondait : « Non, non, cela ne se peut : Dieu seul ! tous les appuis humains ne sont rien, vous le savez ; confiez-vous en Dieu : il ne vous abandonnera pas, et, quant à moi, vous n'ignorez pas que je suis disposé à faire tout ce qui est en mon pouvoir. »

Le 15 janvier, les Ursulines furent honorées de la visite de son Altesse Eminentissime le cardinal Schwarzenberg, archevêque de Prague, et le 14, de celle de M<sup>sr</sup> l'archevêque d'Olmütz, landgrave de Furstin. Dignes représentants du Dieu qui passa sur la terre en faisant le bien, l'un et l'autre laissèrent aux orphelines, ainsi que M<sup>sr</sup> Forster, un précieux témoignage de leur charité et de leur munificence.

Quand nous avons annoncé, pour l'année 1857, des

événements de haute importance, nous avons en vue l'érection de la maison de Berlin en communauté indépendante, et ses premières élections. Ces faits, accompagnés de cérémonies graves et touchantes, ont eu lieu le 19 février.

Après avoir célébré une messe solennelle, M. le prévôt, revêtu du long surplis et du camail rouge, fit la lecture de la lettre par laquelle M<sup>sr</sup> le prince évêque de Breslau ordonnait la séparation du nouvel établissement d'avec la maison mère; et pour en accélérer les progrès, en lui donnant plus de stabilité, exigeait de celles qui en avaient jeté les fondements, et en étaient comme les colonnes, une promesse de ne quitter jamais Berlin, de ne revoir jamais le cher couvent de Breslau.

C'était là, sans doute, un grand sacrifice; mais pour les filles d'Ursule, l'espoir de procurer plus facilement et plus sûrement le salut des âmes était plus que suffisant pour bannir toute hésitation; aussi, lorsque monsieur le prévôt demanda à la révérende mère Sainte-Hildegarde et à chacune des sœurs si elle était déterminée à vivre et à mourir à Berlin, la réponse généreuse ne se fit pas attendre.

On procéda ensuite aux formalités des élections régulières, et le nom de la révérende mère Sainte-Hildegarde sortit du calice où avait été déposé le scrutin. Le 9 mars suivant, la communauté recevait, par le prince évêque de Breslau, l'approbation du souverain pontife Pie IX pour son érection en monastère.

Tous les dimanches, outre la messe haute, les Ursulines ont, dans leur petite chapelle, la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement, avec le chant des litanies et d'une antienne de la sainte Vierge. La fête de l'Immaculée Conception y est précédée d'une neuvaine de

saluts solennels. Privilège qui s'étend à tout le mois de Marie. Là seulement, dans tout Berlin, se pratique la dévotion si précieuse et si consolante des quarante heures. Cette année, 26 avril 1857, plus de trente jeunes filles s'y sont approchées pour la première fois du banquet Eucharistique, et plus de quarante y ont reçu le sacrement de confirmation.

Le couvent ne se compose encore que d'une très-belle maison, de quinze fenêtres de façade au couchant; de chaque côté s'étendent deux ailes de bâtiments séparées par une cour, et destinées l'une à la clôture, l'autre à l'orphelinat. En face se trouve un agréable et assez grand jardin. Le corps principal de logis est pour le moment employé aux classes et à l'habitation des religieuses. Celles-ci sont au nombre de quinze, dont cinq converses et quelques postulantes.

Le couvent renferme trente pensionnaires, trente-une orphelines, dont dix s'exercent à la pratique de tous les soins domestiques. Cent élèves reçoivent le bienfait de l'instruction dans l'externat supérieur, et un plus grand nombre dans les classes élémentaires, où l'on enseigne la grammaire, la géographie, l'histoire, le travail manuel, le dessin, quelques notions de français, et où l'on exerce les élèves dans les différents genres de compositions à leur portée.

Que la Vierge immaculée bénisse et protège à jamais cette chère communauté, destinée à faire connaître, à faire bénir son nom au sein d'un des principaux boulevards du protestantisme!





## MONASTÈRE DE CLAGENFURT (CARINTHIE).



DANS la crainte de faire disparaître de cette relation le cachet d'aimable simplicité, de naïve et tendre piété dont elle porte l'empreinte, nous la mettons sous les yeux de nos lecteurs telle qu'elle nous a été envoyée par les Ursulines de Clagenfurt.

« L'an du Seigneur 1660, Sa Majesté l'impératrice romaine Éléonore, veuve de Sa Majesté l'empereur Ferdinand III, avait fait venir six Ursulines de Luttich, de Cologne et de Prague, et les avait introduites dans la capitale de l'Autriche. En apprenant le bien que ces bonnes religieuses faisaient à Vienne, M. le comte de Rosenberg, burgrave de la Carinthie, et plusieurs autres personnes tâchèrent de les établir aussi dans cette province. Les ressources manquaient, mais Dieu devait les procurer. Sur ces entrefaites, mourut à Clagenfurt un riche seigneur; il avait ordonné dans son testament que dix mille florins fussent consacrés à des œuvres pieuses. Sa Majesté l'impératrice Éléonore, la grande protectrice des Ursulines, voulut que cette somme servît à fonder un monastère d'Ursulines à Clagenfurt. De plus, M<sup>me</sup> la comtesse de Urschenbock leur fit don d'un grand bâtiment: tel fut le commencement de notre sainte maison.

» Quand un établissement religieux a pour premier et principal fonds l'amour de Dieu et de la sainte pauvreté, le zèle du salut des âmes, joints à une entière confiance en Dieu, ce Dieu de bonté en prend soin lui-même, comme nous le verrons clairement dans la suite de ces annales.

» Le 12 avril 1670, la révérende mère Marie Rosalie de Jésus, née de Thuars, dans le Brabant, partit de Vienne avec quatre sœurs, accompagnée de M<sup>me</sup> la comtesse de Urschenbock, dont mademoiselle la fille prit le voile l'année suivante. Elles arrivèrent le 20 du même mois à Clagenfurt, où, après quelques préparatifs, elles commencèrent au mois de juin à instruire les jeunes filles; l'école externe reçut douze écoières, et la pension douze jeunes personnes des familles les plus distinguées. Trois ans après, les classes étaient fréquentées par trois cents élèves. Bientôt on reconnut que la maison, quoique grande et belle, n'était guère propre à faire un couvent; d'ailleurs il n'y avait pas d'église. La révérende mère supérieure, encouragée par des protecteurs de la première distinction, demanda humblement aux États de la Carinthie l'église du Saint-Esprit. On lui accorda cette demande, et de plus les États donnèrent aux religieuses, sans paiement, quelque terrain qui séparait alors l'église d'autres maisons voisines. C'était beaucoup, mais peu en comparaison de ce qui était encore nécessaire. Il fallut faire l'acquisition de ces petites maisons, afin de pouvoir entreprendre la construction du couvent. La révérende mère échangea le bâtiment qu'elle possédait alors pour un autre plus proche de l'église, acheta et fit démolir plusieurs petites habitations; puis, faute d'un architecte, elle traça elle-même le plan, en dirigea l'exécution, se rendant pour cet effet chaque jour au lieu où l'on travaillait, en 1672. L'œuvre commencée ne pouvait aller bien vite: les religieuses n'avaient pour faire face à toutes les dépenses qu'elle nécessitait que leurs revenus. Mais Dieu donna la grâce de la vocation à des filles de très-haut rang, qui, en prenant le voile, apportèrent des biens temporels.

» Enfin l'an 1678, le couvent n'étant pas encore achevé, mais habitable, dix-neuf sœurs de chœur et deux converses y firent leur entrée avec quelques pensionnaires, le 29 octobre. Six ans plus tard, les constructions furent terminées, telles qu'elles sont encore aujourd'hui.

» Quatorze années s'étaient écoulées depuis la fondation du monastère de Clagenfurt; il se trouvait en état d'admettre des sujets sans dot, par suite des libéralités de M<sup>me</sup> la comtesse de Palfy. Animée d'une ardente dévotion envers le Saint-Rosaire, cette illustre dame donna une somme dont les intérêts suffisaient alors à l'entretien de quinze religieuses, sous la condition expresse que chacune d'elles porterait le nom d'un des mystères du rosaire, et honorerait ce mystère d'une manière spéciale. Pour que ce culte ne fût jamais interrompu, elle exigea que lorsqu'une de ces religieuses mourrait, une autre fit sa dévotion jusqu'à ce que la défunte fût remplacée. Afin de mieux remplir cette condition, c'est l'usage parmi nous de donner à deux sœurs le nom d'un de ces saints mystères.

» Dieu qui envoyait aux Ursulines tant de secours, ne les privait pas néanmoins des occasions précieuses de mettre toute leur confiance en lui seul, et d'attendre de sa bonté le pain de chaque jour. Les guerres continuelles contre les Turcs et la France, dans lesquelles furent engagés les empereurs Léopold I<sup>er</sup>, Joseph I<sup>er</sup> et Charles VI, les forcèrent de demander, avec le consentement du Saint-Père, de grandes sommes, non-seulement aux séculiers, mais aussi aux maisons religieuses. Il fallut payer des contributions pendant une longue suite d'années.

» Durant ces guerres, elles eurent la consolation de

gagner pour le ciel une jeune Turque, âgée de dix ans, qui ayant été faite prisonnière, leur fut cédée et remise dangereusement malade en 1680; après l'avoir instruite, elles lui donnèrent au baptême les noms de Marie-Antoinette-Ursule.

» En 1686, une maison avait été fondée à Gratz, dans la Styrie, par les Ursulines de Vienne; mais ne pouvant soutenir leur œuvre à défaut de sujets, quelques religieuses de Clagenfurt allèrent les aider dans ce nouvel établissement.

» Quoique les ressources de notre monastère fussent épuisées, on fut forcé à cette époque de faire une autre dépense très-considérable. Un homme de haut rang, et grand bienfaiteur de la communauté, avait fait commencer la construction d'un superbe palais contigu à notre jardin, de sorte que les sœurs n'eussent pu y mettre le pied, ni même ouvrir les fenêtres de leurs cellules sans être vues; mais quand les fondements et les caveaux étaient presque finis, quand les murs s'élevaient déjà du côté de la rue, voilà que tout à coup monsieur le comte abandonne son projet et se résout à vendre ces commencements. Les religieuses, afin d'éviter un voisinage qui aurait pu avoir de graves inconvénients, se déterminèrent, d'après les conseils qui leur furent donnés, à en faire l'acquisition ainsi que celle du jardin qui y tient. Il fallut faire un emprunt et s'imposer bien des privations pour payer ces dettes; mais peu à peu nos mères y parvinrent avec l'aide de Dieu.

» Voilà donc ce bâtiment, destiné premièrement à être un palais magnifique, devenu un hangar, l'an 1688. Aujourd'hui notre révérende mère supérieure a résolu d'en faire une maison pour nos pauvres orphelines, tout aussitôt que Dieu enverra les moyens.

» Il plut à Dieu de glorifier notre sainte patronne Ursule, en l'année 1689. Deux enfants de notre ville souffraient beaucoup, l'une d'un mal dangereux au cou, l'autre du mal caduc. Après avoir employé vainement tous les remèdes, leurs mères, pleines de confiance en la miséricorde de Dieu et en la sainte Vierge, eurent recours à la prière. Elles vinrent dans notre église pour y demander, par l'intercession de sainte Ursule, la guérison de leurs filles, qu'elles avaient revêtues des habits de notre saint ordre, comme il était alors en usage de le faire pour témoigner la dévotion; les deux enfants quittèrent l'église entièrement guéries.

» L'année 1695 fut témoin d'une nouvelle fondation. La révérende mère Marie-Ursule, alors supérieure de Clagenfurt, accéda aux désirs de M<sup>sr</sup> l'archevêque de Salisbourg, légat apostolique, et lui envoya pour sa ville épiscopale deux religieuses de chœur : les mères Marie-Augustine de l'Incarnation, au siècle, comtesse Nadasdy, et Marie-Régine de l'Epiphanie, au siècle, de Strasser, une sœur converse, auxquelles, quelques mois plus tard, on adjoignit quatre autres sœurs. Elles firent leur entrée solennelle dans cette nouvelle demeure, située hors de la ville de Salisbourg, le 7 octobre 1698.

» Les années suivantes furent remplies de consolations. Une jeune Turque baptisée reçut le voile; la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus fut érigée dans notre église, où les bourgeois de Clagenfurt ont fait construire un autel en l'honneur de ce divin Cœur.

» Le 16 août 1725, la plus grande partie de la ville devint la proie d'un incendie. Trois couvents, les églises, les clochers, tout fut ravagé, excepté notre monastère, l'église du Saint-Esprit et plusieurs maisons du

voisinage. Enfin, le feu prit aussi au grand palais appartenant aux Etats, où il y a une salle d'armoiries. De cet édifice, situé à trente pas de notre couvent, le vent porta les flammes sur notre toit de bardeaux. Le danger était imminent, et une foule de personnes accoururent pour le détourner; néanmoins nous devons attribuer notre délivrance plus à un secours surnaturel qu'à tous les efforts des hommes. Un révérend père de la compagnie de Jésus, voyant les progrès de l'embrasement, engagea la mère supérieure à se rendre avec lui à l'église, et là, prosternés devant le très-saint et adorable Sacrement, ils firent un vœu en l'honneur de saint François-Xavier. A peine l'avaient-ils prononcé, qu'il tomba une pluie abondante, quoique le temps eût été clair et beau jusqu'à ce moment; et le vent tournant aussitôt, porta les flammes d'un autre côté. Il n'est pas nécessaire de dire que nous nous sommes fidèlement acquittées de ce vœu, en faisant célébrer chaque année, le jour de Saint-François-Xavier, une messe solennelle.

» Voici un nouveau prodige opéré pendant le cours de 1724 : Sœur Marie-Anne était tombée dangereusement malade; on crut un soir qu'elle ne verrait pas le lendemain. Soudain, on l'entend prononcer le nom de saint Jean de Népomuch, on se hâte de lui porter un objet qui avait touché aux reliques de ce saint, et une image qui le représentait. La malade l'implore aussitôt, et prie la mère supérieure de faire dire une messe en son honneur; dès lors elle se trouve mieux, s'endort doucement, et le lendemain matin se trouve tout-à-fait guérie. Elle se lève sans avoir besoin de secours, elle se rend au chœur pour remercier Dieu et son puissant intercesseur.

» La divine bonté, après avoir comblé notre maison de toutes sortes de bienfaits spirituels et temporels, se plut à éprouver ses épouses par une grande adversité, et à leur donner occasion de le glorifier par les vertus sublimes d'une entière soumission et confiance en sa Providence. Le 25 mai de l'an 1728, entre quatre et cinq heures du soir, après une chaleur étouffante, il s'éleva un orage léger en apparence; les religieuses, n'en faisant aucun cas, continuèrent de se livrer à leurs occupations. Deux sœurs converses étaient au galetas avec une servante séculière imbécile. Tout-à-coup la foudre éclate, sur quoi la pauvre imbécile se mit à crier : au secours ! au secours ! il vient de tomber une lumière du ciel ! feu ! feu ! Puis elle se perdit dans les corridors ; on la trouva plus tard asphyxiée dans un coin de la maison. Les deux converses coururent au jardin appeler des charpentiers qui y travaillaient. Durant ce petit intervalle, le feu avait déjà gagné presque tout le couvent, car il n'était pas voûté alors, et les plafonds étaient de bois. La mère supérieure, ainsi que les religieuses, ne sachant rien du tout, vauquaient tranquillement à leurs devoirs. Enfin, étonnées du bruit et des cris qu'elles entendent, elles s'informent de ce qui se passe, et, pour surcroît de malheur, la frayeur les saisit tellement, qu'elles deviennent comme des statues. On ne songe pas à ouvrir les portes au peuple qui s'était assemblé en masse devant le couvent pour porter du secours. et qui enfin en force l'entrée. On oublie même de prévenir la mère apothicaire, qui faisant sa retraite, se trouvait dans sa cellule, d'où elle ne put se sauver qu'en passant à travers le feu. Le très-saint Sacrement avait été porté dans le jardin et les religieuses l'environnaient prosternées. Grand nombre de personnes charitables

s'opposèrent à ce qu'elles rentrassent dans leur habitation, d'où on s'efforçait de retirer le plus d'objets possible.

» Le lendemain, les Ursulines acquirent la triste certitude qu'il ne restait de leur vaste couvent que l'église, les deux oratoires, le rez-de-chaussée, les écoles externes, une partie du noviciat et une petite partie du dortoir avec les cellules attenantes. Tout le reste était entièrement dévasté; on ne voyait que des murailles noircies et brûlées, mais presque nulle part l'œil n'était empêché de voir le ciel, car il n'y avait plus de toit ni de plafond. Le clocher, toutes les cloches et les orgues étaient totalement ruinés. Mais si la consternation avait fait perdre aux religieuses la contenance et la présence d'esprit, elle n'avait aucunement altéré en leur âme la soumission filiale, l'humble résignation aux décrets du Père éternel.

» Voici ce que nous trouvons écrit dans les annales :

« Pendant tout ce temps, notre chère et bonne mère »  
» supérieure, alors mère Marie-Claude-Sidonie de »  
» Saint-Louis, restait entièrement recueillie et unie à »  
» Dieu, sans proférer d'autres paroles que celles-ci : »  
» Oh! Seigneur, que votre volonté soit faite; c'est vous »  
» qui nous avez donné tout, vous êtes aussi le maître »  
» de nous l'ôter, que votre nom soit béni! »

» Tous les vivres ayant été consumés et les appartements qui avaient échappé à l'incendie étant entièrement bouleversés, le révérend père recteur des RR. PP. Jésuites, envoya pendant plusieurs jours, deux fois par jour, des mets préparés pour toute la communauté, composée de trente-cinq sœurs de chœur, de douze converses et de onze personnes séculières. La plupart des pensionnaires avaient été placées hors du cou-



vent, en attendant que toutes choses y fussent rétablies. La mère supérieure s'en occupa dès le lendemain. M. le curé prêta des lits et d'autres meubles indispensables. Il fallut emprunter de grandes sommes; des bienfaiteurs se montrèrent généreux; Dieu aida, et l'on put peu à peu s'acquitter de ses dettes. En 1750, le couvent était rebâti, cintré et plus massif qu'il ne l'était auparavant. Dieu soit loué! La pharmacie, parfaitement garnie, avait été tout-à-fait dévastée par le feu, les religieuses n'étaient point en état de la rétablir. Dieu bénit pourtant l'intelligence et l'assiduité de la jeune apothicaire, mère Marie-Anne, qui n'ayant qu'une orange dont on lui avait fait présent, commença par en faire des bonbons; elle les vendit, et ce qu'elle en reçut lui fournit de quoi acheter quelques drogues, et continuant ainsi, elle parvint au bout de quelques années à garnir de nouveau l'apothicairerie.

» Dès lors, nous ne trouvons dans nos annales rien de remarquable pendant une longue suite d'années. En 1761, les religieuses eurent la consolation de voir une jeune luthérienne de Saxe, fille d'un superintendant, faire publiquement profession de la foi catholique, pendant l'octave du très-saint Cœur de Jésus. Elle avait reçu pendant quelque temps des leçons dans notre maison. Dieu semblait avoir élu cette âme dès le berceau, car étant encore enfant très-jeune, son père remarquait en elle, avec bien de la douleur, une répugnance formelle pour la doctrine de Luther; quand elle voyait son image dans quelque livre, elle l'égratignait avec son petit doigt. Cette antipathie augmenta avec l'âge, ainsi que l'attrait intérieur qui la poussait vers le catholicisme; on peut bien s'imaginer que son père n'épargna rien pour la détourner de ces sentiments.

Jusqu'à sa dix-septième année, elle n'avait jamais eu occasion d'apprendre les dogmes du catholicisme, bien moins de le professer. Pendant les guerres entre l'Autriche et la Prusse, un capitaine autrichien, homme très-pieux, vint dans sa ville natale. Nous ignorons de quelle manière il fut instruit du vif désir que cette jeune fille avait de se faire catholique, mais nous savons que, favorisé par le tumulte de la guerre, il la conduisit en Autriche, et pour la mettre plus à l'abri de toutes recherches, il l'envoya à Clagenfurt, où elle fut cachée quelque temps dans une maison très-sûre, puis, fut remise entre nos mains. Deux ans après, elle reçut le voile et fut nommée Marie-Anne-Françoise-Antoine de la Flagellation de Jésus-Christ.

» La béatification de notre sainte mère et fondatrice, Angèle Merici, proclamée en 1768, fut célébrée dans notre couvent avec la plus grande solennité. En retour, elle nous fit le présent d'une âme forte et généreuse : M<sup>lle</sup> Charlotte Sigmund, fille d'un pasteur luthérien, était née dans la Carinthie supérieure. Ses parents l'avaient confiée, lorsqu'elle avait vingt ans, à un ami de leur confession. Il habitait Clagenfurt et voulut qu'elle fréquentât notre école d'industrie. Bientôt M<sup>lle</sup> Charlotte témoigna à ses maîtresses le vif désir qu'elle avait depuis cinq ans de se convertir; elle les pria en même temps de lui procurer l'occasion de parler à monsieur l'aumônier, ce que l'on fit. Il l'instruisit assidûment de notre sainte foi. Mais un jour la pauvre enfant vint tout alarmée; l'ami luthérien lui avait dit qu'il soupçonnait son projet, et que tout aussitôt qu'il en aurait la certitude, il la reconduirait chez son père; elle conjura donc la mère supérieure, alors mère Jeanne Népomucène, de vouloir l'accueillir dans le couvent, ce qui lui

fut accordé. On fit connaître ces faits à monsieur le chef du pays, qui lui assura sa protection. Ses parents, avertis par leur ami, arrivèrent immédiatement et la voulurent retirer de force, mais, par la grâce de Dieu, elle demeura ferme. Ses parents ne pouvant rien sur son courage, s'apaisèrent peu à peu, et, après plusieurs autres tentatives aussi peu fructueuses, lui rendirent leur amour. Pendant ces orages, la jeune néophyte avait fait publiquement profession de la foi catholique, au mois de janvier 1794; six mois après, elle reçut le voile et le nom de sœur Caroline de la Résurrection de Notre-Seigneur. Cette bonne sœur n'eut pas la consolation de voir ni ses parents, ni son frère retourner à la vraie religion, quoique ce dernier ait été jusqu'à sa mort un grand bienfaiteur et un des amis les plus vrais de la maison. Sa sœur, entraînée par son exemple, abjura l'hérésie, mais elle demeura dans le siècle.

» Il semble que Dieu voulait par de telles grâces et consolations donner à ses épouses la force de supporter généreusement les grandes afflictions qui les attendaient. L'année 1808, elles eurent la sainte joie de célébrer la canonisation de notre sainte fondatrice; mais enfin arriva le temps où notre chère maison dut se ressentir des funestes effets de la révolution qui avait désolé la France. Le 19 mai 1809, l'armée française pénétra pour la troisième fois dans Clagenfurt; la ville en était entièrement occupée. Le 8 juin, il fallut céder notre église aux Français, qui en firent un magasin de foin. Le très-saint Sacrement avait été mis auparavant dans l'oratoire des religieuses, mais pour qu'il fût encore plus en sûreté, et parce qu'on ne pouvait faire aucune prière dans l'oratoire contigu à l'église, on le porta dans la chapelle de l'infirmerie; c'est là qu'on disait la messe

et que les religieuses faisaient leurs exercices spirituels. Au mois de septembre, il fallut abandonner la plus grande partie du jardin où on voulait construire un fort; les arbres furent coupés et le terrain fouillé. Le 21 septembre, le général français envoya douze commissaires qui visitèrent tout le couvent, et le 22 les religieuses eurent l'ordre précis de le quitter; on le destinait à être un hôpital. Cet arrêt, quoique prévu dès longtemps, fut un coup de foudre. Dans un pays dévasté par la guerre, où trouver un asile pour toute une communauté? et se séparer, se disperser, aurait été terrible pour toutes les sœurs. Mais Dieu qui en frappant prépare le secours, leur envoya un ami, un protecteur qui avait pour elles les soins d'un père: c'était le doyen des chanoines de Clagenfurt. Il fit tant, que le chapitre leur donna asile dans le couvent canonical de Gurck, à cinq lieues d'ici. Les religieuses, un peu consolées parce qu'elles ne devaient point se séparer, se hâtèrent donc, en versant des torrents de larmes, de quitter leur couvent chéri. Mais toutes ne pouvant partir à la fois, faute de voitures et de chevaux, occupés pour la plupart par les Français, on les menaça de les jeter dehors avec leur bagage. Pendant que les sœurs se préparaient au départ, il y avait déjà dans la maison une multitude d'ouvriers occupés à démolir les murailles. Le 6 octobre, les sept religieuses qui restaient encore à Clagenfurt, après avoir communiqué, se mirent en route pour rejoindre leurs sœurs dans l'asile que la charité leur avait donné. Ce même jour, après midi, on abandonna le couvent et le projet de le transformer en hôpital; de sorte que, peu après, le gouvernement autrichien envoya quantité d'ouvriers pour réparer et rétablir le monastère. Vers la fin de ce même mois, la mère

supérieure eut l'ordre de tout préparer pour que les religieuses pussent retourner dans leur ancienne habitation au commencement de décembre. Mais Dieu voulut que le temps de leur exil se prolongeât. Quand tout fut prêt pour le départ des maîtresses d'école qui devaient arriver les premières à Clagenfurt, elles reçurent le contre-ordre de rester toutes à Gurck, jusqu'à ce qu'on leur donnât un avis contraire, car on ne pouvait trouver de voitures, les routes fourmillaient de troupes et étaient coupées par les armées. Enfin, le 11 janvier 1810, on reçut l'ordre tant désiré de retourner dans les murailles saintes du couvent : le 18 de ce même mois, huit des sœurs se mirent en chemin ; les dernières, retenues par une malade qui ne devait plus revoir son monastère, mais trouver sa tombeloin de ses sœurs, arrivèrent ici le 20 mars. Les cellules avaient été réparées au cœur de l'hiver ; de plus, les religieuses ayant été forcées de vendre en toute hâte, à un vil prix, une grande partie des meubles les plus indispensables, elles manquaient d'argent. On peut donc se faire une idée de ce qu'elles souffrirent pendant plusieurs mois ; la joie de se revoir dans le couvent chéri adoucit toutes les peines, et elles se dirent : « Nous voilà dans une misère joyeuse. » Cette misère se fit un peu sentir pendant tout le temps que dura la guerre ; mais, comme toujours dans leurs adversités, Dieu eut soin de ses épouses, leur ayant donné, comme à toute l'Autriche, un père, un protecteur et bienfaiteur dans la personne de Sa Majesté l'empereur François I<sup>er</sup>, ainsi qu'en Sa Majesté Ferdinand I<sup>er</sup>, alors archiduc et prince héréditaire.

» En 1857, nous reçûmes une aspirante sur laquelle, la divine miséricorde avait veillé avec une tendresse

spéciale : née à Sidney, d'une mère protestante, elle perdit encore bien jeune son père, catholique allemand; il avait été officier dans l'armée française, mais après avoir été fait prisonnier par les Anglais, il prit du service dans leurs troupes. La veuve retourna à Halifax, sa ville natale, se remaria avec un Italien, officier dans l'armée anglaise. Celui-ci demanda sa retraite, et, avec sa femme et cette fille unique qu'il avait adoptée comme la sienne, il se rendit à Londres et de là en Italie, où il s'établit à Trieste. Il y perdit, par l'infidélité et les tromperies d'un faux confident et associé, tout son bien. Sa santé étant très-faible, ce rude coup lui occasionna une maladie dont il mourut. La veuve et sa fille eurent du secours des Anglais; néanmoins il fallut travailler afin de pourvoir à tous leurs besoins. La jeune Louise avait dix-huit ans, lorsqu'elle apprit qu'une des familles les plus distinguées de Clagenfurt désirait une demoiselle de compagnie anglaise, et se sentant irrésistiblement poussée, elle tourmenta tant sa mère, que celle-ci consentit à ce qu'elle acceptât cette offre. Après avoir passé plus de trois ans dans cette condition, elle confia à une pieuse domestique le vif désir qu'elle avait de se faire catholique, et de trouver dans notre maison un asile où elle pût servir Dieu de toute son âme. Cette bonne fille n'épargna rien pour l'assister dans ce louable dessein; elle lui fournit l'occasion de parler à un très-digne prêtre qui, le jour de l'Immaculée-Conception de Marie, 1856, commença à l'instruire, et le 27 février 1857, reçut publiquement sa confession de la foi catholique; une heure après elle entra dans notre couvent, à l'insu de la famille où elle était demeurée jusqu'alors, de peur que sa mère ne fût avertie trop tôt. Avant de sortir de

cette maison, pour n'y retourner jamais, elle y avait laissé une lettre, dans laquelle elle informait la famille de sa détermination; puis elle se hâta d'écrire à sa mère pour lui faire connaître son heureux sort. La mère ne tarda pas à venir ici pour lui faire des reproches. Elle employa tour à tour la tendresse et toute l'autorité d'une mère pour l'engager à sortir du couvent et à retourner à sa créance, mais le refus constant et les tendres prières de la nouvelle catholique semblaient l'attendrir, et elle retourna à Trieste. Le 15 octobre 1858, Louise reçut le voile et le nom de Françoise-Philomène. Pendant les deux années de probation, sa mère, qui d'ailleurs s'était montrée pendant son séjour ici une dame très-sage, modérée et polie, tenta par toutes les manières possibles d'ébranler sa fille; vers la fin de la seconde année, elle lui écrivit un ordre positif, conçu avec autorité et fermeté, d'abandonner ses projets. C'était une dernière épreuve, non-seulement pour la fille, mais encore plus pour la mère qui, depuis longtemps troublée, douteuse dans sa créance, voyant que sa fille trouvait dans la foi catholique un courage, une sécurité que ne lui donnait point la sienne, vint assister à la cérémonie de la profession; puis, sans quitter le couvent, se fit instruire, et le Jeudi-Saint 1841, prononça dans notre église la confession de la foi catholique. De plus, pour n'être point tentée par tant d'Anglais qui viennent à Trieste, elle sacrifia, avec une entière confiance en la divine Providence, les secours et les avantages qu'elle pouvait en espérer et dont elle avait joui jusqu'alors. Elle quitta Trieste, et, sans savoir la langue allemande, s'établit à Gratz, où elle vit encore, comme une preuve de plus que Dieu ne délaisse jamais ceux qui, es-

pérant en lui, quittent tout pour le servir plus fidèlement.

» Le 26 novembre 1857, Dieu nous fit la grâce de célébrer le Jubilé de trois cents ans de la fondation de notre saint ordre. Cette fête fut aussi solennelle que possible, grâce aux efforts de notre révérende mère supérieure et de toutes les religieuses. Il y eut une telle foule de monde dans notre église et sur la grande place, qu'on fut obligé de demander la garde pour prévenir quelque malheur. Environ cinq mille personnes séculières reçurent la sainte communion.

» Le 21 mars 1840, une de nos élèves mourut au milieu de nous, après des souffrances terribles qui avaient duré plusieurs mois; c'était M<sup>lle</sup> Clotilde de Morl, sœur de M<sup>lle</sup> Marie de Morl, connue sous le nom d'extatique et stigmatisée du Tyrol. Elle était âgée de quinze ans; son cœur avait toujours été uni à Dieu et sa courte vie n'avait été qu'une prière; elle n'avait fait qu'aimer et souffrir, néanmoins elle avait été très-assidue aux devoirs que l'obéissance lui avait imposés. Trois ans après, sa sœur, sœur Marie-Rosine de l'Incarnation, de laquelle on peut faire le même éloge, la suivit dans l'éternité, où elle prie pour nous, ses sœurs, au trône du Très-Haut: elle entra alors dans sa vingt-septième année.

» Cette même année 1840, le 4 juillet, entre neuf et dix heures du soir, les religieuses, à peine endormies, furent éveillées par un coup de tonnerre terrible; mais comme l'orage diminua, la plupart des sœurs se rendormirent bientôt. Seulement une sœur, qui pour des affaires avait eu la permission de se coucher plus tard, vit tomber la foudre sur le paratonnerre adapté à l'église; il se cassa, et des rayons de feu s'étendirent



sur le toit de tout le couvent qui alors était encore couvert de bardeaux. Elle s'attendait à voir des flammes briller en un moment, mais comme elle ne vit et n'entendit plus rien, elle ne voulut pas troubler le repos de la communauté. Ce ne fut que le lendemain et plusieurs jours après, que l'on découvrit, avec un sentiment d'inexprimable reconnaissance, la protection évidente de Dieu : excepté au dortoir des religieuses, on trouva en plus de cent endroits, dans le couvent et dans l'église, des trous, des crevasses, des fentes et des brûlures que la foudre avait laissés. Dans le noviciat, où dormaient six novices, la foudre creusa un grand trou dans le mur, et la novice qui dormait à un pas de distance de ce mur, s'éveilla à ce fracas, pour se rendormir aussitôt. Plusieurs personnes qui s'étaient trouvées à vingt pas du monastère, quand la foudre y tomba, furent jetées par terre et crurent que le couvent allait être la proie d'un nouvel incendie ; mais Dieu veillait sur ses épouses pendant qu'elles dormaient. Notre révérende mère supérieure a ordonné qu'on dirait tous les ans ce jour-là une messe solennelle, en action de grâces de cette divine protection.

» Bientôt une autre faveur singulière, obtenue par l'intercession de sainte Philomène, vint encore nous réjouir : une de nos élèves, venue de loin, et âgée d'environ quinze ans, souffrait terriblement, et avait des spasmes horribles par suite desquels elle fut estropiée, tellement que chaque attitude lui donnait des douleurs excessives, l'un des pieds devint de trois pouces plus court que l'autre ; et ainsi les effets de la maladie étaient plus terribles que la maladie même. La révérende mère supérieure n'avait pu la remettre à son père trop éloigné et qui ne pouvait quitter son poste mili-

taire; de plus la pauvre enfant n'avait plus de mère. Dans ces tristes circonstances, on résolut de faire une neuvaine en l'honneur de sainte Philomène. La malade la fit avec beaucoup de confiance. Le soir du dernier jour de la neuvaine, elle avait été plus souffrante que jamais; elle dit tout à coup à une grande pensionnaire, qui se trouvait dans la même chambre: « Je sens quelque chose d'extraordinaire dans mon pied, » et puis « Je suis guérie. » En même temps elle fit mine de se lever. L'autre répliqua: « Quelle idée! restez donc ou bien je vous aiderai, » sur quoi la malade: « Sûrement, je suis guérie; laissez-moi me lever seule, vous allez le voir. » Elle l'était en effet; elle se leva, courut en montant l'escalier pour se rendre à l'oratoire, où elle remercia Dieu et la sainte; et le lendemain nous la vîmes, avec quelle joie, on peut se l'imaginer, courir au devant du médecin, la taille droite et les joues vermeilles.

» Tout le couvent, excepté la partie où se trouvent les écoles et la pension, n'avait eu qu'un seul étage jusqu'en 1840; mais cette année notre révérende mère supérieure fit bâtir un second étage à une partie de la maison, et plus tard à une autre. Les écoles étant trop petites pour contenir tous les enfants qui les fréquentent, en 1845 on bâtit, contiguë au couvent, une maison composée de cinq salles, sans que l'on puisse néanmoins se passer des anciennes.

» L'année suivante, notre révérende mère supérieure reçut de la très-révérende mère supérieure des Carmélites à Prague, plusieurs morceaux de toile imbibée de l'huile qui coule du corps de la vénérable mère Marie-Electe de Jésus, fondatrice des maisons de Carmélites à Vienne, à Gratz, à Prague, décédée dans

cette dernière ville, en 1663, en réputation de sainteté. Son corps incorruptible, flexible, est vénéré et gardé, assis dans un fauteuil, au couvent des Carmélites à Prague, depuis presque deux cents ans. Il y avait alors parmi nous une fille de dix-huit ans qui tomba dangereusement malade. En peu de jours elle fut à l'extrémité. Après qu'on lui eut administré les derniers sacrements, la mère supérieure lui donna un petit morceau de cette toile, et l'exhorta à la dévotion envers la vénérable mère Electe, pour obtenir par son intercession ou la santé ou la grâce d'une mort bienheureuse. La jeune fille obéit, et quand l'infirmière l'eut abandonnée un instant, sa dévotion la porta à avaler la toile avec le papier où elle était enveloppée. Aussitôt toutes les douleurs cessèrent; la fièvre la quitta, et quand peu après le médecin vint, pensant la voir agonisante, il la trouva, à son grand étonnement, tout à fait guérie. Dieu soit glorifié dans ses saints.

» Le 14 janvier 1847, notre oratoire fut haussé et refait avec un nouvel autel. M<sup>gr</sup> l'évêque vint le bénir et le consacrer à saint Joseph, cet aimable et vénérable chef de la plus sainte des familles. Dans un espace de moins d'une année, Dieu nous avait fait de grandes grâces, mais une plus insigne encore nous était réservée, et c'est par notre très-bonne et très-digne mère supérieure (je le dis quoiqu'elle me gronde), que Dieu la fit à ses épouses. Cette bonne et pieuse mère se sentit pressée de nous procurer le bonheur indicible d'avoir toujours dans notre oratoire le très-saint Sacrement, et elle fit des instances si touchantes à M<sup>gr</sup> l'évêque, qu'il le permit volontiers. C'est donc depuis le 4 février 1847 que nous goûtons le bonheur inexprimable de posséder le divin Epoux au milieu de nous. Mais pour garder le sou-

verain Bien dans le tabernacle, il fallait un ostensor le plus beau possible, et la bourse du monastère était épuisée. Comme les Israélites dans le désert, les religieuses se hâtèrent de prier notre mère de vouloir prendre leurs trésors : ils consistaient en de petites croix et médailles d'or et d'argent dont on leur avait fait présent; quelques-unes portaient encore de simples boucles d'oreilles comme remède pour les yeux; elles jugèrent qu'il ne pourrait leur être nuisible de s'en priver pour le service du grand médecin de tous les maux. Entre les offrandes des Israélites et celles des Ursulines, il y a seulement cette différence, que les nôtres ne valaient pas la centième partie de ce que coûta l'ostensor, en forme gothique, composé de deux parties séparables, dont l'inférieure est en même temps ciboire.

» Les années funestes de 1848 et 49 passaient assez tranquillement pour toute la Carinthie, et nous n'avions à souffrir que les anxiétés et la vive douleur que doit éprouver, en des temps si déplorables, tout cœur qui aime le Seigneur, et qui, selon son commandement, aime aussi vraiment son souverain et sa patrie. Ces afflictions furent cependant adoucies par la ferme confiance que Dieu, qui se plaît à humilier les superbes, n'abandonnerait point une dynastie dont l'héritage, plus précieux que toutes ses couronnes, est une piété extraordinaire, ferme, constante, et qui donne l'exemple de toutes les vertus chrétiennes. Grâce à Dieu, cette confiance n'a pas été trompée, et il est à espérer que les peuples séduits, qui, autrefois, adoraient leurs monarques, ouvriront les yeux pour voir les abîmes dans lesquels ils se sont laissés tomber. Quant à notre couvent, notre révérende mère supérieure profita du rétablissement de la paix pour commencer en 1851, sous la pro-

tection du gouvernement et avec le secours de plusieurs bienfaiteurs , les fondements d'un institut d'orphelines , pour élever ces pauvres enfants dans la crainte de Dieu , et les instruire en même temps , afin d'en faire des servantes pieuses et habiles. Le 1<sup>er</sup> mai 1851 , elle accepta douze orphelines , dont le nombre augmenta bientôt , et augmenterait bien plus , si les moyens le permettaient et que nous eussions plus de place pour les loger.

» L'année 1854 a été bien tristement marquée ; Dieu s'est plu de nous enlever six sœurs : la première à Pâques , et les deux dernières la veille et le jour de Noël. Mais pour six âmes qu'il appela à lui , il nous envoya six autres âmes que nous devons lui amener ; je veux dire six Moreses , qui arrivèrent le jour de Sainte-Agnès 1855 , accompagnées des très-révérands pères M. N. Olivieri et père André. Le temps que ces vénérables serviteurs de Dieu , qui s'immolent à sa gloire et au salut des âmes , ont passé ici , a été pour nous un temps de la plus grande édification , dont le souvenir nous invitera toujours à la sainteté. Quant aux Moreses , elles croissent en âge et en force , encore plus en bonne volonté , et nous voyons se vérifier en elles ce que nous avons lu de tant d'autres dans les Annales de M. l'abbé Olivieri : nous espérons voir bientôt arriver le moment où elles pourront entrer par le sacrement de la régénération dans le bercail du bon Pasteur.

» Nous voilà à la fin des annales dont nous avons tiré les événements les plus essentiels. Après avoir parcouru nos chroniques , année par année , nous nous sentons pressées d'inviter toutes nos sœurs , quelque éloignées qu'elles soient , à nous aider à louer et bénir le Seigneur de tant de bénédictions spirituelles , de tant

de bienfaits temporels dont il a comblé notre maison dès son origine. Mais si c'est un devoir indispensable de glorifier le Donateur de tout bien, il est aussi juste de vouer une vive reconnaissance aux instruments dont il s'est servi, et il nous semble que chaque membre d'un saint ordre qui a tant à cœur la gloire de Dieu et l'extension de son institut, connaîtra avec plaisir les bienfaiteurs principaux des maisons particulières. Nous sommes glorieuses de le dire, c'est à nos souverains que nous devons notre existence. Depuis 1809-10, etc., les religieuses n'auraient pu subsister, si elles n'avaient trouvé un bienfaiteur paternel en leur monarque François I<sup>er</sup>, et un protecteur magnanime dans Ferdinand I<sup>er</sup>, alors prince héréditaire. C'est encore par la protection et les secours généreux de ces monarques, ainsi que par ceux de Sa Majesté l'empereur actuel, que nous pouvons admettre des postulantes pauvres et sans fortune, si d'ailleurs elles ont les qualités et les dispositions nécessaires à notre institut.

» Depuis la fondation de notre maison, jusqu'en 1855, nous comptons cent quatre-vingts sœurs décédées, parmi lesquelles douze mères supérieures. Celle que nous avons le bonheur de posséder actuellement se nomme Marie-Anne-Constance de l'Ascension, née Gayer. Comme les six sœurs que le Seigneur nous a enlevées l'année dernière ne sont pas encore remplacées, nous sommes actuellement : professes, vingt-huit sœurs de chœur et huit converses; novices, dix, dont cinq feront leur profession l'automne prochain. Il faut observer que de ces dix novices, quatre ont le voile depuis plus de cinq ans; mais les lois de l'empereur Joseph II n'étant pas abolies, nonobstant la liberté de l'Eglise, restituée par l'empereur François-Joseph, il

ne nous est pas permis de les admettre à la sainte profession avant qu'elles aient accompli leur vingt-quatrième année. De plus, nous avons onze postulantes de chœur et cinq converses. Nous espérons pouvoir donner bientôt le voile à quatre des unes et des autres.

» Les écoles externes, consistant en cinq classes, et l'école d'industrie sont fréquentées par mille soixante écolières, qui sont instruites en neuf chambres. Pensionnaires, soixante; orphelines, trente. »

#### NOTICES.

« La mère Marie-Augustine de l'Incarnation, née comtesse de Nadasdy, reçut le voile en 1675, âgée de dix-sept ans. Elle se donna de si grand cœur à Dieu et embrassa la pratique de toutes les vertus avec tant de ferveur, qu'elle devint bientôt l'objet de l'admiration de toutes ses sœurs. Elle joignait aux dons de la grâce beaucoup d'esprit et un courage mâle que ne rebutait aucun obstacle. On la jugea la plus digne et la plus capable de commencer la nouvelle fondation à Salisbourg, et son zèle brûlant pour la plus grande gloire de Dieu lui rendit cette obéissance douce et joyeuse. Elle se rendit donc à Salisbourg, y fut élue supérieure, et après avoir arrangé tout selon nos saintes règles, et fait beaucoup de bien pendant les six années de sa supériorité, elle revint à Clagenfurt, où on la nomma maîtresse des novices, charge qu'elle avait déjà exercée avant son départ. Comme assistante et discrète, elle rendit de grands services. Pleine d'amour pour la sainte pauvreté, et méprisant pour elle-même les égards que sa haute naissance lui procurait, elle sut cependant en faire usage pour le bien de son couvent et le soulagement des pauvres. Tendre mère des indigents, elle aida beaucoup

de jeunes et pauvres filles, par ses recommandations, à être acceptées dans quelques maisons religieuses. À soixante-six ans, elle fut atteinte de la cataracte, mais une heureuse opération lui rendit la vue. Elle eut à essuyer plusieurs maladies mortelles, et fit paraître une patience héroïque pendant les quatre dernières années de sa vie, qu'elle passa sur un lit de douleurs. Après avoir reçu les sacrements des mourants, elle prédit clairement le jour de son trépas, qui eut lieu le 6 octobre 1745, dans la quatre-vingt-neuvième année de son âge et la soixante-neuvième de sa profession.

» La révérende mère Claude-Sidonie de Saint-Louis, née comtesse de Lamberg, reçut le voile en 1690, âgée de dix-huit ans. L'an 1726, elle fut élue supérieure, après avoir gagné le cœur et la confiance de toutes ses sœurs dans les différents emplois de la maison, surtout dans celui de mère préfète, dans lequel elle fut d'un grand secours à sa supérieure, qui longtemps avant sa mort avait été très-infirme. Dieu avait doué la mère Saint-Louis des dons de la nature et de la grâce, particulièrement du talent du gouvernement. Toujours dirigée par l'esprit de Dieu, elle fut jusqu'à la fin de ses jours un parfait modèle de régularité, de dévotion, de ferveur et de zèle pour la plus grande gloire de Dieu. Elle possédait au plus haut degré les vertus favorites de Jésus-Christ, savoir : la douceur et l'humilité, ne souffrant point que l'on fit mention du haut rang de sa famille. En un mot, on pouvait la nommer la règle vivante, le refuge de tous les affligés, la seconde fondatrice de notre couvent, qui au commencement de son gouvernement fut dévasté par l'incendie. Dans cet événement, comme dans toutes les autres adversités, elle



donna l'exemple d'une entière soumission et d'une confiance généreuse, ne s'appuyant que sur le bras du Tout-Puissant, qui ne la délaissa point, bien qu'il l'éprouvât par beaucoup d'afflictions. Elle perdit la vue, et l'opération de la cataracte eut un effet très-médiocre. L'an 1742, elle fit très-solennellement sa seconde profession avec la mère Marie-Aloïse, née baronne de Grotta, à la grille qui donne dans l'église, où se trouvaient les parents des deux mères et bien du peuple. Elles s'étaient préparées à cet acte par beaucoup de bonnes œuvres et par une retraite de huit jours. Quatre ans avant sa mort, elle eut infiniment à souffrir d'une maladie des plus douloureuses; mais jusqu'au dernier soupir l'or de sa charité fut trouvé parfaitement pur. Enfin, la veille de Sainte-Agathe, 1752, Dieu l'appela à la récompense qu'elle avait méritée par quatre-vingts ans de vertu. Elle avait été supérieure pendant vingt-six ans.

» La sœur converse Catherine Cordule de Sainte-Anne, au siècle baronne de Neuhaus. Elle reçut le voile à l'âge de dix-neuf ans, en 1695. Cette bonne religieuse, issue d'une famille distinguée dans ce pays, non-seulement méprisa tous les faux avantages du monde, mais elle voulut aussi, pour se conformer davantage à Jésus humilié, être la dernière dans la maison de Dieu et se faire la servante de ses servantes. Pendant le cours de plus de cinquante ans qu'elle vécut dans la religion, elle ne se démentit jamais de cette première et généreuse résolution, se chargeant des travaux les plus pénibles et imitant son divin Époux dans sa vie cachée. Elle mourut en 1745, dans sa soixante-dixième année.

» La mère Marie-Anne du Saint-Esprit, née com-

tesse de Gaisrugg, reçut le voile à l'âge de dix-neuf ans, en 1706. On admirait en elle l'innocence et la pureté du cœur. Comme saint Louis de Gonzague, elle craignait non-seulement le moindre péché, mais encore jusqu'à l'ombre d'une imperfection. Elle aimait si tendrement la sainte obéissance qu'elle ne voulait rien faire sans permission expresse. Elle était animée d'un zèle vif de gagner à Dieu bien des âmes, et comme l'obéissance l'employa à l'instruction des écolières, elle tâcha avec la plus grande ferveur de conduire ces jeunes âmes dans la voie du salut. Tout cela ne suffit pourtant pas à son zèle, qui s'étendit aussi à des personnes d'un âge mûr. Toutes les fois que l'occasion se présentait, elle instruisait les ouvriers qui avaient à travailler dans le couvent. Il y en avait après le grand incendie chaque jour quarante à cinquante; elle leur fit comme des missions; elle leur enseignait les vérités de notre sainte foi, les instruisait pour recevoir dignement les sacrements, leur inculquait les commandements et la crainte du Seigneur. Elle joignait à tout cela de ferventes prières; aussi Dieu bénit tellement son zèle, que plusieurs de ces vieux écoliers firent une confession générale et s'amendèrent tout à fait. Dieu récompensa les services de son épouse par ce qu'il a coutume de donner à ses plus chers enfants, savoir : la croix et les douleurs. Il ne se contenta pas des austérités qu'elle faisait, il lui envoya pendant une année une fièvre accompagnée de vives douleurs, ce qui ne l'empêcha point de remplir tous ses devoirs, jusqu'à ce qu'elle fût forcée de garder le lit, quinze jours avant sa mort. Elle mourut le jour de la Visitation, âgée de quarante-quatre ans, en 1730. »

## MONASTÈRE DE DORSTEN.

**LE** monastère des Ursulines de Dorsten, en Prusse, doit sa fondation à celui de Cologne qui, le 21 janvier 1669, fit le sacrifice de quatre de ses sujets : c'était la mère Anne-Philippine de l'Immaculée-Conception, dans le monde baronne de Tang; la mère Suzanne-Françoise de l'Immaculée-Conception, née baronne d'Enlenkramp, et les mères Marie-Victoire de l'Assomption de la Sainte-Vierge et Lucie des Trois-Rois, comtesses de Nesselrode-Reichenstein, unies par les doux liens de l'amitié fraternelle selon la nature et selon la grâce. Ainsi la douce Marie semblait prendre possession du nouveau monastère et s'en déclarer le soutien, en lui donnant pour pierres fondamentales des vierges marquées de son auguste nom. Dès lors, elle en fut élue la première supérieure, et les religieuses ont toujours expérimenté combien il fait bon se fier en la protection maternelle de cette Vierge immaculée que l'on n'invoque jamais en vain. Au souvenir des vertus de patience, de conformité à la volonté divine, de joie spirituelle même que pratiquèrent les vénérables mères de Dorsten, au milieu des privations et des contradictions, la génération nouvelle, écho de celle qui n'est plus, redit dans un transport de reconnaissance : A Marie, et par elle à Dieu, gloire et honneur!...

Les parents des deux sœurs de Nesselrode s'étaient constitués les fondateurs du couvent qui, pendant tout le cours de leur vie, subsista et fit des progrès, grâce à leur protection et à leurs généreux secours. Ce ne fut qu'après leur mort que commença l'ère des épreuves :

elle s'ouvrit par un procès de près de quatre-vingts ans avec la ville de Dorsten, à l'occasion des agrandissements que les religieuses voulurent faire à leurs bâtiments, lorsqu'elles se virent augmenter en nombre avec leurs pensionnaires.

Pendant la guerre de sept ans, on tenta plusieurs fois de mettre le feu au couvent; mais que peuvent les éléments et les hommes contre celui dont le ciel a pris la défense? Le souffle invisible du Seigneur dissipa les flammes qui ne firent aucun mal à la pieuse solitude, et ce maître de toutes choses, qui donne des limites aux vagues de l'Océan, commanda aussi aux balles meurtrières, et leur dit en leur montrant le sanctuaire de ses épouses : Là, vous vous arrêterez. Pendant ces temps d'angoisses continuelles, un général prussien devint pour les religieuses l'organe de la Providence et il les défendit contre tous leurs ennemis.

Au commencement de ce siècle, pendant que les guerres de l'empire occasionnaient de grands changements politiques, les couvents étaient déclarés propriété de l'État : celui des Ursulines de Dorsten fut sur le point de subir le même sort; mais Dieu changea soudain les dispositions du ministère, et un décret royal de 1817, déclara que cet établissement subsisterait pour continuer de travailler à l'éducation de la jeunesse. Il fut le seul de la Westphalie qui eut le bonheur d'échapper à la catastrophe.

Tel qu'un jeune arbuste, le monastère des Ursulines de Dorsten s'est reposé à l'ombre de celle que l'Écriture appelle le palmier de Cadès : là, il a vu sans frémir les orages et les tempêtes; il a grandi, ses rameaux se sont multipliés; il abrite à son tour une multitude de jeunes plantes, et un de ses rejetons, transplanté non loin de

là, promet aussi de devenir un arbre et de porter des fruits dignes de paraître à la table du Père céleste. Pour parler sans figure, nous dirons que la maison de Dorsten compte aujourd'hui trente-trois religieuses, soixante-dix à quatre-vingts élèves, et qu'en 1854, elle a fait une fondation à Haselunne, au diocèse d'Osnabruck, en Hanovre. Encore une fois, à Marie et par elle à Dieu gloire, amour et reconnaissance!...

#### MONASTÈRE DE SCHWEIDNITZ.



LE monastère de Sainte-Ursule de Schweidnitz dut son existence aux inspirations de la charité de deux nobles époux, le baron et la baronne de Garnier. Désireux de contribuer à l'extension de la piété, ils destinèrent une somme considérable pour élever un nouveau sanctuaire, où l'innocence pût venir sans crainte s'abriter et se fortifier sous la tutelle des épouses de Jésus-Christ. La révérende mère Marie-Josèphe, comtesse de Nadasli, supérieure des Ursulines de Breslau, chargée d'exécuter les intentions louables des fondateurs, embrassa l'œuvre avec une sainte ardeur; mais le moment marqué par la volonté du ciel n'était pas venu. Des obstacles sans nombre semblèrent anéantir pour jamais le projet de fondation. Dieu réservait à la digne mère Brigitta, comtesse de Strachwitz, aussi supérieure de Breslau, la satisfaction d'accomplir le vœu de sa vertueuse devancière. Dès l'année 1700, elle réussit à introduire à Schweidnitz, six religieuses de Sainte-Ursule qui n'eurent d'abord, pour premier exercice, que le difficile travail de la patience et de la soumission aux ordres divins. L'argent manquait, peu d'enfants remplissaient

les classes ; mais l'abandon à la Providence leur tint lieu de secours , et , dans cette source féconde , elles puisèrent , avec des mérites pour la vie éternelle , les nécessités les plus urgentes de la vie temporelle. La donation du baron de Garnier , enregistrée sur les domaines du comte de Schaofgolsch , n'avait pas encore été offerte aux Ursulines. Cependant , l'estime générale qu'elles inspirèrent bientôt engagea ce seigneur à ne pas différer davantage le remboursement de la somme équivalant à sept mille florins. Les religieuses achetèrent aussitôt la maison qu'elles occupaient , y établirent une étroite clôture et érigèrent un pensionnat.

Protégé de Marie et de saint Joseph , à qui est dédiée l'église , le monastère se consolidait et prenait de l'accroissement. Les libéralités de la noble comtesse d'Atthan leur permirent plus tard de faire d'autres acquisitions importantes.

De fâcheux événements politiques vinrent , en 1766 , suspendre de si heureux progrès et les constructions entreprises pour l'agrandissement de la maison. A cette époque , la fameuse guerre de sept ans troublait toute l'Allemagne ; la Silésie , occupée par les armées du roi de Prusse , offrait comme un vaste champ de bataille. Schweidnitz fut du nombre des villes assiégées. Souvent , dans les bombardements réitérés de la place , les boulets enflammés , tombant sur le monastère , en ébranlaient les différentes parties. Plus de cinquante , lancés dans la direction du couvent , ruinèrent complètement plusieurs des murs fraîchement bâtis. Les parloirs et les appartements destinés aux classes servirent , à trois diverses fois , d'hôpital aux soldats blessés ou moribonds. Au milieu de ces désastres publics , les Ursulines furent en proie à l'indigence la plus entière. Parfois

manquant de tout, même de pain, elles ne trouvaient de secours que dans la charité des braves guerriers qui partageaient de bon cœur, avec les épouses de Jésus-Christ, la mauvaise ration des camps. Aux tourments de la faim venaient encore se joindre les inquiétudes, les angoisses inséparables d'une telle position. Dieu seul connaît les souffrances qu'eut à supporter, pendant tout le cours de ces tristes événements, la vénérable mère Marie-Thérèse de Jésus, supérieure. Parfaite imitatrice de la célèbre Vierge du Carmel, elle paraissait invincible dans la patience, courageuse dans le pressant danger, ferme dans son dévouement à Dieu et à ses devoirs. Dans les jours les plus terribles, alors que chacun tremblait à la vue des horreurs de la guerre, elle ne permit jamais la suspension de l'office divin ni des autres observances; mais, fortifiant l'esprit abattu de ses filles, elle leur disait avec énergie : « Dieu est notre secours et la prière, notre armure ! »


Quelques années de calme succédèrent à ce furieux orage; mais les bouleversements politiques de 1795, dont l'Europe entière ressentit les atteintes, ne laissèrent pas les Ursulines de Schweidnitz étrangères aux tribulations qu'éprouvaient alors toutes les communautés religieuses.

Une époque plus funeste encore pour elles fut l'année 1810, où le gouvernement prussien décréta la sécularisation de tous les couvents du royaume, à l'exception de ceux qui rendaient des services manifestes à la société. Les bienfaits répandus sur la jeunesse par l'enseignement des Ursulines, engagèrent les administrateurs à les laisser subsister en communauté, et même à leur fournir une petite pension de quarante à cent écus par mois.

C'est ainsi que le Seigneur perfectionnait parmi les contradictions ses fidèles servantes ; mais d'autre part il savait les consoler et leur donner d'éclatants témoignages de sa protection, dont l'un des plus remarquables est d'avoir été préservées de l'incendie qui dévasta la ville en 1716, 1756, 1762.

La communauté est actuellement composée de trente-deux religieuses. La prodigieuse multiplication des élèves a aussi amené de nouveaux agrandissements dans le local. Un pensionnat de cent trente-six élèves, une école d'industrie, une école élémentaire de trois cent soixante-sept et une classe particulière pour les aspirantes aux diplômes de l'enseignement, telle est la tâche laborieuse confiée au zèle de ces vigilantes maîtresses. De plus, il existe encore quelques fondations pour les familles pauvres, ou celles qui ne peuvent payer qu'une modique pension.

## MONASTÈRE DE VIENNE.

 Le couvent de Vienne a été fondé le 16 août 1660 par huit religieuses, quatre de Liège, deux de Cologne et deux de Prague, d'après les désirs et sous la protection de l'impératrice Marie-Éléonore, troisième épouse de S. M. Ferdinand III, empereur d'Allemagne. Depuis cette époque, il compte deux cent cinquante-sept religieuses et quatre-vingt-quatorze sœurs converses professes. Parmi les premières se trouvaient une princesse, vingt-trois comtesses, sept baronnes et trente-huit de la noblesse mineure. La communauté n'a eu que dix-neuf supérieures, y compris la vénérable mère Michel, qui la gouverne aujourd'hui, plusieurs ayant dirigé la maison neuf, dix,



douze, quinze, dix-sept, dix-neuf, vingt-un ans, et même l'une d'elles durant vingt-sept années entières. La vingt-unième mère préfète est à la tête du pensionnat, ouvert depuis deux siècles, ce qui prouve assurément que l'harmonie, fruit de la charité, régna toujours dans ce monastère.

Les premières religieuses menèrent une vie fort pénible, car elles étaient très-pauvrement fondées, et à peine se trouvaient-elles établies depuis vingt-trois ans, que la capitale de l'Autriche fut assiégée par les Turcs. Après le siège, la peste éclata, mais, par une miséricorde spéciale du Seigneur, aucun membre de la communauté ne fut atteint du terrible fléau. Outre cette faveur signalée, le bon Dieu répandit sa bénédiction si libéralement sur la maison, que, malgré la dureté de ce temps-là, on put bâtir, dès 1675, la petite, mais fort belle église, ornée de sept autels, que les Ursulines s'estiment si heureuses de posséder encore aujourd'hui. Cette église se trouve au milieu de l'édifice, c'est-à-dire, entre le couvent proprement dit et l'aile droite, qui renferme le pensionnat, l'école d'industrie, celle des aspirantes au diplôme de pédagogie, et les classes externes. Le monastère a trois étages et forme un carré régulier. Il y a cinquante ans à peu près, que la cour a été transformée en un jardin qui, malgré son peu d'étendue, à cause de la position du couvent placé dans l'enceinte de la ville, ne manque point de charme et d'agrémens. Au centre de ce jardin est un jet-d'eau, dont le bassin est surmonté d'un petit pont de pierre, décoré d'une statue pédestre, également taillée en pierre, et d'une rare beauté, représentant saint Jean-Népomucène. C'est sur ce riant parterre que donne la fenêtre de la gentille chapelle de l'infirmerie, ainsi que

les cellules, la plus grande partie des pièces principales, telles que la pharmacie, l'infirmerie, la procure, le réfectoire, la lingerie et la chambre de communauté. Les pensionnaires ont un jardin uniquement destiné à leurs jeux, et deux grands balcons ayant vue sur une cour intérieure. Les salles qu'elles occupent sont bien éclairées et très-spacieuses. Un seul corridor a ses croisées sur la voie publique, et encore sont-elles petites et tellement élevées qu'il est impossible d'apercevoir le bas de la rue. Les corridors sont remarquables par le coup-d'œil magnifique qu'ils présentent, avec les grands tableaux qui y sont suspendus et les quarante-six niches où se trouvent des statues de saints de grandeur naturelle.

Au-dessous de leur église est le caveau, où les sœurs furent ensevelies jusqu'en 1785. A dater de cette année, les religieuses de tous les ordres ont dû être enterrées dans le cimetière de leurs paroisses. Quant aux Ursulines, il leur fut possible, grâce aux libéralités de quelques dames bienfaisantes, d'acheter un terrain pour leur sépulture, éloigné d'une heure de la ville.

Depuis un fort grand nombre d'années, la communauté de Vienne renferme soixante-dix membres, enseignant environ cinquante pensionnaires, quarante demoiselles aspirantes de pédagogie, soixante écolières d'industrie et près de sept cents externes. Le pensionnat et l'externat existèrent dès le commencement de la fondation, mais l'école d'industrie ne fut ouverte que le 6 août 1854, et le cours pédagogique en 1841.

A l'honneur de ces saintes religieuses qui n'ont point dégénéré de leur ferveur primitive, et qui font jaillir dans la capitale de l'empire autrichien la source de la pure doctrine, et à la mémoire de celles qui les ont devancées dans la voie glorieuse de l'enseignement, nous

devons dire que les filles de Sainte-Ursule jouissent de l'affection et de l'estime générale. De toutes parts les élèves se présentent pour participer au bienfait de l'éducation si solide et si vertueuse qu'elles donnent; aussi leur faudrait-il encore à Vienne même, deux autres maisons, tant le concours est grand. Qu'il leur est pénible de renvoyer, chaque année, une quantité de jeunes enfants ou de personnes plus avancées en âge, faute de local pour les recevoir.

Puisse la divine bonté seconder les pieux désirs de ces âmes généreuses, et leur fournir les moyens de jeter les bases d'un nouveau monastère, qui partageant leurs travaux, partage aussi leurs succès, et mérite comme elles les bénédictions des familles.

Cette haute renommée, si justement acquise par le monastère de Vienne, suffit sans doute pour prouver que les vénérables fondatrices et celles qui leur ont succédé ont été des modèles de vertu et des types de véritables Ursulines; nous regrettons bien vivement de ne pouvoir donner les biographies d'aucune de ces dignes filles de Sainte-Ursule.

NOTA. On trouvera à la fin de l'ouvrage, dans la liste générale, le nom des villes où sont établis les autres monastères d'Ursulines en Allemagne.

## SUISSE.

### MONASTÈRE DE FRIBOURG.



LA communauté de Fribourg suit les règles de l'institut fondé à Dôle en 1606, par la vénérable mère de Xaintonge. Elle fut établie en 1654, par une colonie d'Ursulines de Porren-

truy, qui étaient venues se réfugier dans cette ville pendant les troubles de leur patrie. Voici comment s'explique à cette occasion la chronique fribourgeoise :

« On reçut avec empressement, sous les auspices du prince-évêque de Bâle, les religieuses de Sainte-Ursule et des dix mille vierges, qui ne pouvaient être plus libres que dans le bourg libre, à Fribourg. Néanmoins cette liberté ne les affranchit pas de leurs fonctions accoutumées, qui consistent à secourir le prochain dans l'esprit de leurs saintes constitutions. C'est dans cette intention qu'elles louèrent une maison, et, après avoir prévenu les parents, ouvrirent pour les filles des écoles publiques.

» La principale occupation des Ursulines était d'enseigner avec soin la doctrine chrétienne, les prières journalières et la manière de se préparer à la réception des sacrements, les règles de la modestie et la civilité, sans négliger l'art d'écrire, de lire, de coudre et les autres travaux du ménage. Elles avaient à cette époque plus de cent cinquante écolières; plus tard, outre les écoles primaires allemandes et françaises, elles ouvrirent un pensionnat pour les jeunes personnes qui aspiraient à une éducation distinguée.

» Ces soins diligents et le profit matériel et moral qu'on en retirait furent remarqués de Messieurs, toujours attentifs à faire germer et croître dans le cœur de l'enfance la vraie foi catholique, apostolique et romaine, la dévotion et l'amour du bien et de la justice. Ils voulurent prendre sous leur protection perpétuelle et recevoir dans la bourgeoisie de Fribourg ces religieuses, dont les efforts concouraient au même but qu'ils cherchaient eux-mêmes.

» Ces intentions, et le zèle de notre illustre républi-

que sont manifestés hautement dans la charte de leur admission, du 1<sup>er</sup> février 1646, qui, en reconnaissant leurs précieuses qualités, déclare qu'elles sont reçues pour le bien public.

» Elles comptaient déjà dans leur communauté plusieurs dames de la ville et du voisinage, et on en trouve encore qui appartiennent à des races illustres de Cresier, de la Bourgogne et d'autres lieux. Parmi les Fribourgeoises qui se sont spécialement signalées à cette époque, on remarque la mère de Brunishok, vrai modèle de douceur et de longanimité ; trente-six ans supérieure, aux intervalles prescrits par la règle, elle en vécut soixante-huit en religion. La mère de Castella, douée d'un excellent esprit et de rares qualités, placée dans son siècle au rang des femmes fortes et courageuses, et consultée souvent par les personnes de la plus haute distinction ; elle fut assistante, douze ans procureuse, quinze ans supérieure. La mère Daguët, alors maîtresse de classe et préfète, aux sollicitations de laquelle la communauté dut la restitution du couvent ; elle mourut en 1850. Au nombre des vingt-sept supérieures, on compte les mères Montenach, Weck, Diesbach, Gadi, etc.

» En 1659, les Ursulines de Fribourg envoyèrent une colonie de sœurs à Lucerne, et en 1661 à Brigues, en Valais, pour y fonder deux nouveaux établissements.

» Leur église, consacrée par l'évêque de Lausanne, le 25 mars 1655, a trois autels : le principal est celui de Sainte-Ursule et de ses compagnes ; du côté de l'Évangile est celui de la Vierge, au bas du chœur, d'où l'on descend par quelques marches, en venant de la sacristie, ainsi qu'au troisième, qui est du côté opposé, dédié à saint Charles ; c'est dans cette chapelle que le corps de saint Fortuné, martyr, est exposé à la véné-

ration des fidèles. Cette précieuse relique a été donnée à la communauté en 1662, par le père Courtois, jésuite, qui l'avait lui-même reçue de l'ambassadeur de Venise. Leur église possède encore un magnifique reliquaire, contenant, outre des ossements de plusieurs saints, un os du bras de sainte Ursule, qui leur fut donné par l'évêque Strambin.

» Autour du chœur sont appendues, dans les jours de solennités, des tapisseries d'une beauté et d'un travail remarquables. L'aiguille habile des sœurs y a retracé, avec les couleurs les plus vives, les mystères de la Nativité, de l'Épiphanie, de la Présentation au temple, du recouvrement de l'Enfant Jésus et de la sainte Cène.

» Ainsi, tout en enseignant ce qui peut contribuer à l'ornement d'une demeure privée, le zèle des Ursulines les porte à ne rien négliger pour rehausser l'éclat de la maison du Seigneur, de son culte et de ses autels.

» Elles aiment aussi à perpétuer le souvenir des bienfaits signalés qu'elles ont reçus du Seigneur; ainsi, au jour anniversaire de la mort du révérend père Canisius, elles se font un devoir sacré d'orner sa tombe de fleurs et d'y faire brûler deux cierges en son honneur, suivant la promesse solennelle qu'elles en firent en 1659, en mémoire de la protection spéciale qu'elles éprouvèrent de lui pendant la peste qui se manifesta dans la ville. Plus tard, il s'opéra une guérison miraculeuse dans leur communauté, qui fut aussi attribuée à l'intercession de ce bienheureux père.

» En mars 1798, lors de l'invasion des Français, le couvent des Ursulines de Fribourg fut converti en caserne et les religieuses furent recueillies par M. Jacques de Montenach. Le 8 mai, les soldats français y mirent le feu, la maçonnerie résista à l'incendie, et l'année

suivante on reconstruisit la charpente et les boiseries; mais le couvent redevint une caserne, jusqu'en 1804, que le grand consul décréta qu'il serait rendu aux Ursulines avec indemnité. Peu après, elles commencèrent à restaurer leur édifice, et purent l'habiter de nouveau le 17 octobre 1805.

» Ainsi, bien que les Ursulines aient été expulsées de leur maison à l'entrée des troupes étrangères dans Fribourg, elles ne cessèrent pas de vivre en communauté dans l'asile que leur avait ménagé la divine Providence, et leur établissement compte plus de deux cent vingt ans d'existence.

» Avant 1848, leur pensionnat variait de trente à quarante-cinq élèves, et les classes gratuites allaient au delà de cinq cents enfants; mais, à cette époque, les écoles leur furent enlevées, en vertu de l'article 88 de la nouvelle constitution. Tout enseignement leur fut interdit, le pensionnat et la demi-pension furent fermés, et le couvent supprimé par voie d'extinction, par le décret des 30 et 31 mars. La communauté comptait alors trente-six professes et sept novices, et avait sous sa dépendance une mission de quatre sœurs à Estavayer, et un établissement de neuf religieuses et une novice à Sion, en Valais. Dans l'espace de quelques mois, les professes de ces deux villes se réunirent dans la maison-mère, moins deux sœurs Valaisiennes, qu'on envoya provisoirement au couvent de Brigues. Maintenant la communauté de Fribourg se compose de trente-six membres, sans y compter cinq sœurs employées en France, dans des maisons de leur institut, aux fonctions de leur sainte vocation.

» Au début de leurs malheurs, l'Etat s'empara de leurs biens meubles et immeubles, comme de ceux des

autres corporations religieuses, et leur alloua une pension viagère. Actuellement l'enseignement public est livré à des mains mercenaires.

» Une partie des archives de ce couvent ayant été égarée ou perdue pendant la première révolution, on n'en connaît pas les premiers bienfaiteurs. Parmi les évêques qui ont justement apprécié cette communauté, on doit citer, en 1781, M<sup>sr</sup> de Montenach, qui leur fut tout dévoué et désigna leur église pour le lieu de sa sépulture, et malgré les dévastations qui eurent lieu pendant la grande révolution, on y voit encore aujourd'hui, sans aucune fracture, la pierre tumulaire, qui est en marbre noir, avec cette épitaphe :

Miseremini - mei — Miseremini - mei —  
 Saltem - vos amici - mei — X Illust<sup>mus</sup> Revend<sup>mus</sup>  
 ac cele<sup>mus</sup> D<sup>nus</sup> D<sup>nus</sup> Jos : Nic : a Montenach  
 episcop : Laus an : S. R. J. P. Die v<sup>ta</sup> Maii  
 Anni MDCCLXXXII Pie in D<sup>mo</sup> defunctus  
 Hoc sub marmore quiescit.

François DESPANS.

» Dans une pastorale de M<sup>sr</sup> Guisolan, au sujet de la collecte pour la reconstruction de la maison des Ursulines, en 1804, on lit les passages suivants : « Il n'y » a personne parmi vous, nos très-chers frères, qui » n'ait été vivement touché du malheur qu'ont éprouvé » les révérendes dames Ursulines de Fribourg, lors- » qu'elles virent leur maison réduite en cendres, après » avoir essuyé, peu de temps auparavant, la perte de » presque tout leur mobilier et de la plus grande partie » de leurs provisions. Elles furent dès lors en butte au » sort le plus déplorable.

» Nous devons cependant dire, à leur louange, que



» par leur union la plus intime, par leur soumission  
» et leur patience, par leur zèle infatigable à instruire  
» la jeunesse confiée à leurs soins, elle se sont cons-  
» tamment montrées au-dessus de leurs malheurs.  
» L'unique sentiment de douleur qu'elles n'ont pu  
» étouffer, c'est celui de se voir éteindre peu à peu sans  
» pouvoir recevoir de novices, afin de perpétuer dans  
» ce canton l'avantage inestimable d'une bonne édu-  
» cation publique pour les jeunes personnes. Il ne fal-  
» lait rien moins que ce motif, pour les décider à ré-  
» clamer la restitution de leur maison auprès du gou-  
» vernement. » Plus bas Sa Grandeur s'exprime ainsi :  
« C'est votre bienfaisance que nous venons solliciter au-  
» jourd'hui pour elles, en vous priant de leur faire res-  
» sentir les effets abondants de votre charité. » Ensuite,  
pour émouvoir cette charité, Monseigneur allègue plu-  
sieurs motifs, entre autres celui de la reconnaissance.

» La proximité du palais épiscopal qui, depuis une trentaine d'années est attaché au couvent des Ursulines, leur a procuré, pendant la longue prélature de M<sup>sr</sup> Jenny, le bonheur d'avoir sa messe presque tous les dimanches et fêtes, dans leur église, qu'il appelait quelquefois sa cathédrale. C'est encore ce pieux sanctuaire qu'il choisissait pour les ordinations, quand le nombre de ceux qui devaient s'y présenter était un peu considérable, ce qui arriva fréquemment durant les trente ans de son épiscopat. Sa Grandeur se plaisait à officier aux cérémonies de vêtures et de profession, et il ne permit jamais qu'on le remplaçât dans ces circonstances, et dans d'autres en usage chez elles, comme les visites régulières, l'assistance aux élections, etc.

» Un pontife vénéré, M<sup>sr</sup> Marilley, semblait vouloir enchérir sur ses prédécesseurs dans ses bontés pour cette

communauté, lorsqu'il fut enlevé à leur respectueuse reconnaissance. Puissent les vœux d'une communauté qui lui fut bien chère, unis à tous ceux des gens de bien, le rappeler de la terre d'exil où il souffre depuis près de six ans, et le rendre à son troupeau attristé qui gémit de la longue absence de son bon pasteur. »

NOTICE SUR LA RESPECTABLE MÈRE DAGUET.

La mère Daguet, dont il est parlé dans la relation du couvent de Fribourg, se distingua surtout par son zèle pour la gloire de Dieu et son dévouement pour l'instruction des enfants. *Ad majorem Dei gloriam* répétait-elle, parmi ses laborieuses occupations. Elle exerçait l'emploi de préfète des classes, lorsqu'elle fut suscitée de Dieu pour travailler à l'excellente œuvre de la reddition de la maison, où jadis elle avait coulé des jours si heureux. Favorisée d'un génie ardent et courageux, elle était tour à tour au milieu des enfants et devant les autorités. Tandis que ses sœurs, comme d'autres Moïses, priaient sur la montagne, elle combattait dans la plaine. Rebutée plusieurs fois, menacée même d'une incarcération, assez en usage dans ce temps-là, une noble et sainte intrépidité lui fit vaincre tous ces obstacles avec calme, paix et résignation. Ses demandes réitérées, sa longue persévérance, obtinrent enfin un plein succès. Une collecte ayant été permise, pour subvenir aux frais de construction, bientôt après on vit cette incomparable sœur aller de porte en porte solliciter la générosité publique, en faveur de sa chère communauté. Dans une de ses courses, ayant été apostrophée par un homme de distinction, elle contracta le germe d'une maladie, qui, après plus de vingt ans de souffrances, la conduisit au repos éternel.

## MONASTÈRE DE BRIGUES.



ETTE communauté, fondée en 1659, par le couvent de Fribourg, se compose aujourd'hui de vingt-deux religieuses. Etant dans une petite localité, elles n'ont ordinairement que peu ou point de pensionnaires. Les classes gratuites sont d'environ soixante enfants. Depuis quelque temps, cette communauté est appelée à fournir des maîtresses pour faire la classe, dans les villages de la contrée. Dernièrement douze sœurs étaient employées de la sorte ; à la fin des classes qui ne durent guère que six mois, toutes rentrent dans le couvent.

## MONASTÈRE DE PORRENTRUY.



EN 1818, la ville de Fribourg rendit à celle de Porrentruy le service qu'elle en avait reçu autrefois, par l'envoi de quatre religieuses Ursulines, que l'on demanda pour y rétablir la communauté qui avait été dispersée par la révolution.

Le personnel de cet établissement n'est que d'une quinzaine de religieuses, le gouvernement, qui est protestant, ne permettant pas que ce nombre soit dépassé. La moyenne du pensionnat est de vingt-cinq élèves, celle de l'externat de deux cents enfants.

Avec quelques religieuses de l'ancienne communauté qui étaient restées dans le pays, où elles faisaient le bien, la mère Elisabeth Farine fut une des quatre sœurs mentionnées ci-dessus, appelées à relever les ruines de cet établissement, fondé déjà du vi-

vant de la mère Xaintonge. Après la suppression de la maison de Porrentruy, dont elle était professe, cette digne mère Elisabeth vint se réfugier à Fribourg et fut agrégée à la communauté de cette ville, où elle exerça l'emploi de maîtresse des novices pendant neuf ans. De retour à Porrentruy, elle fut supérieure de la communauté naissante jusqu'en 1855, qu'elle échangea cette vie mortelle et périssable contre une vie meilleure. Dieu qui avait sur cette grande âme des vues particulières, l'avait préparée, par la croix et la souffrance, à ses desseins. Aux épreuves intérieures, dont elle fut délivrée plus tard, succédèrent des maladies et des contradictions, qu'elle supporta avec une merveilleuse patience et un héroïque courage. Dans les différents emplois qui lui furent confiés, et qu'elle remplit avec autant de zèle que de dévouement, elle se signala surtout par sa tendre compassion pour les personnes peignées, et par sa rare prudence. Extrêmement dure à elle-même, et pleine de confiance en la Providence, elle était tout cœur pour les autres. Aussi sa mémoire est-elle en bénédiction parmi toutes celles qui ont eu le bonheur de la connaître, et qui ont su apprécier ses vertus.

## NOTICES.

## LA SEUR THÉRÈSE.

La chère et bien-aimée sœur Thérèse, de la communauté des Ursulines de Porrentruy, fut une de ces âmes d'élite que le Seigneur envoie à ses serviteurs lorsqu'ils sont dans la détresse et l'abandon. Née de parents chrétiens et vertueux, elle répondit à leurs soins par une tendre piété. Dès ses premières années, douée d'une raison qui ne tenait en rien de l'enfance,

on remarqua en elle un goût prononcé pour la retraite. Cet attrait la porta à solliciter l'entrée chez les Ursulines de Porrentruy. Admise au noviciat à l'âge de dix-huit ans , elle y fut , dès le commencement , le modèle de ses jeunes compagnes , et donna bientôt des preuves d'une rare vertu , se distinguant surtout par une obéissance aveugle qui l'anima jusqu'à son dernier soupir. Le brûlant amour de Dieu dont son cœur était embrasé , fut toujours le mobile de son parfait dévouement. Dans l'office d'infirmière , qu'elle exerça pendant dix ans , elle consolait , réjouissait les malades par ses soins tendres et incessants , par sa charité franche et joviale. Employée dans les classes , on découvrit bientôt son talent pour l'enseignement : aussi la Providence lui fournit-elle l'occasion de le faire valoir pendant plus de cinquante ans.

Victime , comme tant d'autres , de la révolution , elle dut rentrer dans le monde , contre ses plus chères inclinations. Voyant qu'il y avait du bien à faire dans sa patrie , elle se voua tout entière aux œuvres de miséricorde. Après avoir passé ses journées dans les fatigues de l'instruction , elle consacrait une partie de ses nuits au service des malades. Durant le règne de la terreur , cette bonne sœur , qui ne craignait que Dieu , ne laissait mourir personne sans les secours de l'Eglise , profitant des ténèbres pour introduire de bons prêtres auprès des malades.

Les efforts de son zèle ne se bornèrent pas aux personnes du sexe ; les jeunes gens , les petits garçons trouvaient dans sa charité des instructions pour la réception des sacrements. Suffisamment préparés , elle leur procurait le moyen de remplir leurs devoirs religieux , dans le secret de quelque hameau. Un si beau zèle ,

exercé dans un temps où la religion était en opprobre, ne pouvait demeurer longtemps sans persécution. La bonne sœur Sainte-Thérèse fut donc détenue pendant un an dans les prisons. Elle y porta, avec une entière résignation aux ordres de la Providence, cette paix, ce calme et ce contentement qui caractérisent les saints, et fut l'appui et la consolation d'une centaine de personnes qui essayaient le même sort. Sortie de là, elle reprit ses nobles occupations; il semble que le Seigneur l'avait réservée pour être le soutien de la religion dans cette ville, et le bien qu'elle y a fait subsiste encore aujourd'hui. Les mères de famille se rappellent avec bonheur les leçons de vertu que cette admirable sœur leur a données. Aussi à sa mort, arrivée en 1855, à la quinzième année de sa rentrée dans le couvent, et à la quatre-vingt-quatrième de son âge, les regrets publics et les larmes furent la preuve de la reconnaissance et de l'affection générales que lui avaient acquises sa vertu et ses bonnes œuvres. Elle seule les avait oubliées ces bonnes œuvres : à l'entendre, elle n'était qu'une misérable, réclamant sans cesse la miséricorde de Dieu et ayant besoin de l'indulgence du ciel et de la terre. Tels furent les sentiments dans lesquels vécut cette humble mais si grande âme.

**LA VÉNÉRABLE SŒUR MARGUERITE.**

Dans le caveau des Ursulines de Porrentruy on voit encore tout entier le corps de sœur Marguerite Guelat, décédée en 1759. Elle est dans son cercueil les mains jointes, et sa peau ressemble à du parchemin. Cette vénérée sœur était de la ville de Porrentruy même, et appartenait à des parents respectables surtout par leur piété. Sa vertueuse mère, étant enceinte de l'enfant

dont on parle, éprouvait un besoin irrésistible d'aller prier et passer de longs moments devant un tableau de la sainte Vierge, placé à l'église paroissiale et peint d'après celui de saint Luc. On assure que sœur Marguerite était de toute beauté, et ressemblait à la Vierge de ce tableau.

A l'âge de quinze ans, la jeune Guélat entra au couvent des Ursulines, où elle vécut pendant trente-huit ans dans la pratique constante de toutes les vertus, et y remplit plusieurs années la charge de supérieure. Elle conserva toute sa vie une innocence si grande, que son confesseur assurait qu'elle ne connaissait pas le péché. Sa dévotion à la sainte Vierge fut remarquable ; elle l'appelait sa bonne mère, et eut toujours pour elle des tendresses extraordinaires.

#### ARCHIPEL (MÉDITERRANÉE).

##### MONASTÈRE DE NAXIE.



EN 1856, la maison de Naxos a reçu du secours de celle de Montigny. Pour raconter ce que nous avons pu recueillir des faits relatifs à ce premier monastère, nous nous bornons à reproduire une lettre de la révérende mère supérieure de Montigny, à celle du couvent de Clermont :

« Ma révérende mère,

» Vous me demandez quelques détails sur le monastère des Ursulines de Naxie, et sur la mission qu'ont été appelées à remplir dans cette île les religieuses de Montigny ; voici ce que je puis vous en apprendre :

» Les chroniques des Ursulines nous font connaître

que ce fut en 1670 que cet établissement prit naissance. Une dame de la maison de Sforce ayant été guérie miraculeusement par l'attouchement fait avec foi d'un tableau de saint François-Xavier, la mère de cette dame fit vœu, par reconnaissance, de porter l'habit de l'ordre du grand apôtre des Indes. Elle en parla à un révérend père jésuite, qui lui apprit qu'il n'y avait pas de communauté de filles de l'ordre des Jésuites, et il l'engagea en même temps à prendre l'habit des Ursulines, comme étant celui qui approchait le plus de celui de Jésuites, ce qu'elle fit, et avec elle une pauvre grecque, qu'elle gardait dans sa maison pour l'amour de Dieu. A quelle époque les Ursulines de Paris, dont la règle a toujours été suivie à Naxie, ont-elles été appelées à fonder régulièrement cette maison? c'est ce que je ne puis vous dire, nos sœurs ne nous ayant rien appris de positif à cet égard. Cependant, il est à croire que ce fut peu de temps après le fait dont parlent les chroniques, car M<sup>sr</sup> Cuculla, archevêque des îles de l'Archipel, nous dit, dans sa première lettre de demande, que cette maison existe depuis près de deux cents ans.

» Ce fut après un an d'instances réitérées de la part de ce prélat, que M<sup>sr</sup> Rivet, évêque de Dijon, et nos autres supérieurs, crurent devoir répondre à ses désirs en lui envoyant deux religieuses de chœur, sœur Agathe Vantey du Saint-Sacrement et sœur Anne Brisebarre de la Trinité. Elles quittèrent Montigny, le 1<sup>er</sup> avril 1856, non sans répandre des larmes, malgré leur généreux dévouement. Arrivées à Lyon, M. Joseph Comminet, notre aumônier, qui avait bien voulu se charger de les guider et accompagner jusqu'à Marseille, les conduisit à Notre-Dame de Fourvières, où elles eurent le bonheur



de communier et de recommander le succès de leur voyage à la bienveillante étoile de la mer, ce qu'elles firent encore à Marseille au sanctuaire vénéré de Notre-Dame de la Garde. La Providence les assista visiblement pendant leur voyage, car partout elles furent accueillies avec la plus cordiale charité. Un riche et pieux négociant de Marseille, M. Auguste Dromel, leur fut très-utile par les lettres de recommandation qu'il eut la bonté de leur remettre, et destinées à des personnes attachées au consulat français à Syra. Le jeudi, 4 avril, M. l'aumônier les conduisit au vaisseau le Thabor, et les ayant bénies une dernière fois, les quitta. Ce fut encore pour nos sœurs un moment de profonde émotion ; mais bientôt après la terre disparut à leurs yeux. Elles-mêmes nous ont appris depuis, et à plusieurs reprises, avec quelle abondance de grâces intérieures le Seigneur a daigné récompenser leur sacrifice. Le dimanche matin le vaisseau fit halte à Malte ; nos sœurs en profitèrent pour entendre la messe de l'évêque du lieu. La cathédrale est l'église Saint-Jean, vrai chef-d'œuvre de l'ancienne chevalerie : tout y est marbre ou revêtu d'or, et chacune des dalles elles-mêmes rappelle un fait historique. Le soir du même jour, le Thabor reprit sa route et arriva à Syra, le mardi suivant dans la soirée. Là, elles furent reçues par un neveu de M<sup>r</sup> Cuculla, qui eut pour elles la plus grande bonté. La mer n'étant pas favorable, il fallut rester à Syra jusqu'au samedi, 15 avril. Cette ville est divisée en deux parties : Syra, proprement dite, est située au bas de la montagne, et cette partie de la ville est presque entièrement habitée par les schismatiques ; Hermopolis, au sommet de la montagne, est la ville des catholiques. Là, nos sœurs firent l'heureuse rencontre d'une communauté

de sœurs de Saint-Joseph , françaises. Mais ce qui les intéressa au plus haut point, ce fut d'y rencontrer des Ursulines vivant chacune chez leurs parents, comme du temps de notre mère sainte Angèle : elles sont trente au moins, et se réunissent deux fois le jour pour se livrer à des exercices de piété et à l'instruction des petites filles. Elles sont remplies de bonne volonté; la sœur Ignace, anglaise de nation, convertie au catholicisme, paraît être la plus instruite. Toutes ces bonnes sœurs firent une grande fête aux deux Ursulines françaises, et voulurent avoir des patrons de tous leurs vêtements; on donna deux jours de congé aux élèves pour se voir plus à l'aise; la sœur Ignace, qui sait le français, servait d'interprète et témoigna la plus vive sympathie à nos sœurs, qui les engagèrent toutes à se réunir en communauté. Les révérends pères Jésuites vinrent aussi les visiter, et elles eurent encore le bonheur de recevoir la bénédiction de M<sup>sr</sup> Abberti, évêque d'Hermopolis et légat du Saint-Père en Grèce. Ce saint prélat les entretint familièrement, et leur donna à l'avance quelques connaissances de la communauté de Naxie, que Sa Grandeur avait visitée quelques années auparavant. Après quatre heures de traversée, nos sœurs arrivèrent enfin à Naxie, accompagnées d'un ecclésiastique de Syra, député à cet effet. Naxos est une île très-fertile, et produisant abondamment, malgré le peu de soin donné à la culture, le raisin, les figues, les olives, les oranges et le coton; les habitants en sont pauvres et la plupart schismatiques. La ville de Naxie, bâtie sur des rochers et sans régularité aucune, possède un établissement de Lazaristes. A l'arrivée de nos sœurs, presque toute la ville, catholiques et schismatiques, étaient sur le port pour les re-

cevoir ; les rues étaient encombrées de curieux ; M. le grand-vicaire de M<sup>gr</sup> Cuculla les conduisit au palais épiscopal, où le saint prélat les reçut avec toute la bonté d'un père. D'après la permission qu'il avait obtenue du Saint-Père, il les retint quelques semaines à sa maison de campagne, pour les remettre des fatigues du voyage. M. le grand-vicaire leur donna pendant ce temps des leçons de grec, et leur fit connaître la communauté qu'elles étaient appelées à soutenir. Les demoiselles de Naxie, comtesses et marquises, car là on possède ces titres sans grande fortune, venaient les voir et solliciter la permission de devenir leurs élèves. Enfin, elles se rendirent au monastère, suivies de tous les enfants de la ville ; les petites filles leur témoignaient leur affection en leur baisant la main et la portant à leur front, selon l'usage du pays. Elles commencèrent la classe au mois de mai, et le nombre des élèves, qui n'était que de vingt au plus avant leur arrivée, fut bientôt considérablement augmenté. La communauté de Naxie n'était alors composée que de dix religieuses, dont deux converses : toutes étaient remplies de la meilleure volonté. Elles reçurent leurs nouvelles compagnes avec les plus vives et les plus cordiales démonstrations de joie. Bientôt nos sœurs Agathe Vantey du Saint-Sacrement et Anne de la Trinité, s'étant attaché tous les cœurs, purent peu à peu modifier l'habit et établir la pratique de nos saintes règles. Cependant le travail s'accrut sensiblement, le nombre des élèves externes allait toujours croissant, et déjà plusieurs personnes demandaient à placer leurs enfants dans le monastère comme pensionnaires ; deux postulantes se présentèrent : une demoiselle d'Hermopolis et l'autre de Naxie. En ce même temps, c'est-à-dire au mois d'avril 1857,

la mère Laurence Damophly de Saint-Augustin, supérieure, vint à mourir à l'âge de soixante-quatorze ans et dans la cinquante-quatrième année de sa profession. M<sup>sr</sup> Cuculla ayant obtenu du souverain pontife Pie IX, la permission de retarder de quelques mois l'élection d'une nouvelle supérieure, la sœur Agathe du Saint-Sacrement se trouva chargée de la conduite de la maison en sa qualité d'assistante.

» Sur ces entrefaites, une nouvelle demande nous fut adressée par M<sup>sr</sup> l'archevêque de Naxie et par nos sœurs, à dessein d'obtenir encore deux nouvelles religieuses. M<sup>sr</sup> Rivet, évêque de Dijon, et M. Baüzon, notre supérieur, ayant accordé la permission nécessaire, nos sœurs Mariè Brouard de Sainte-Marthe, de Beau-préau, et Suzanne Moussenergue de Sainte-Marie, de Dijon, sœurs de chœur, s'embarquèrent à Marseille, le 25 juin dernier, afin de seconder leurs anciennes compagnes. »

Là s'arrêtent les détails fournis sur la maison de Naxie.

## ITALIE.

### MONASTÈRE DE BRESCE.



L'ORDRE de Sainte-Ursule est encore fort répandu en Italie. La plupart des couvents ont embrassé la clôture, d'autres conservent la forme primitive et ne sont point cloîtrés. Ce n'est que depuis 1827 qu'il existe un monastère d'Ursulines cloîtrées à Bresce. Il fut fondé par l'illustre évêque Gabrio-Maria Nava. Ces dignes filles d'Angèle possèdent un des pieds de leur sainte mère, qu'elles gardent comme un riche trésor. Le 27 janvier, fête de

la bienheureuse fondatrice, cette précieuse relique est exposée à la vénération des fidèles, dans l'église du monastère. Le même jour, Monseigneur l'évêque de Bresse, accompagné du clergé, se rend à l'église de Saint-Afre, où son corps repose, pour en célébrer la fête avec une grande magnificence. Toute la province Brescienne honore d'un culte particulier la glorieuse mère des Ursulines.

La Lombardie, les Etats sardes et les autres contrées de l'Italie renferment un grand nombre de communautés de cet ordre. Outre le monastère de Rome on en compte encore trois dans les Etats de l'Eglise.

#### MONASTÈRE DE ROME.



LE premier monastère d'Ursulines cloîtrées en Italie, s'établit à Rome en 1688. La ville éternelle fut redevable de cet avantage à la duchesse Louise de Modène, de l'illustre famille Martinozzi de Fano. Son altesse sérénissime avait connu les filles de Sainte-Ursule à Bruxelles; elle avait admiré et leur pieux dévouement, et les heureux fruits de l'éducation qu'elles donnaient aux enfants, et elle avait eu la pensée généreuse de doter d'un de leurs établissements la cité, reine du monde catholique. Sa fille, Marie d'Est, femme de l'infortuné Jacques II, roi d'Angleterre, s'unit à elle pour le succès de cette œuvre. En faveur de ces vertueuses princesses, Innocent XIII, qui occupait alors le trône pontifical, accorda un bref pour la nouvelle fondation. La duchesse Laure voulut elle-même conduire à Rome six Ursulines, qu'elle avait obtenues du monastère de Bruxelles.

Après avoir surmonté les obstacles qui s'opposaient à leur établissement, et s'être préparé une habitation décente dans la rue Victoire, les Ursulines s'y installèrent le 27 avril 1688. A l'ombre de la chaire apostolique, sous la protection immédiate du chef de l'Eglise, elles s'adonnèrent avec zèle et succès à la culture des jeunes enfants que la confiance des familles mettait sous leur vigilante tutelle. Rome, si fertile en institutions religieuses, si riche en grands exemples et en vertus sublimes, fixa les yeux sur cette humble demeure où vivait la chaste génération d'Angèle; et un de ses plus augustes pontifes, Clément XI, de cette bouche d'où découlaient les paroles infailibles de la vérité, rendit à ces vierges apôtres ce glorieux témoignage, que leur communauté pouvait servir de modèle à tous les monastères de Rome:

Deux jours après leur installation, l'Eglise avait été bénite et dédiée à saint Joseph. Ce saint époux de la Vierge sans tache fit bientôt paraître la protection qu'il accordait à ce lieu. Ce n'avait pas été sans obstacles que ce temple chrétien, bâti sur l'emplacement d'un théâtre public, avait vu couronner son faite, car Satan ne voulait point abandonner sa demeure. Sans cause visible, un craquement terrible s'opère, et au moment où l'édifice allait être achevé, il s'écroule. On recommence les travaux, l'enfer redouble ses efforts, mais en vain. L'onction épiscopale a consacré ses murs. Alors des cris de désespoir, des bruits étranges se font entendre, et le démon semblait dire, comme autrefois: « Qu'y a-t-il entre vous et moi; Jésus, Fils du Dieu très-haut, je vous conjure de ne pas me tourmenter. » Les bonnes religieuses, effrayées, ont alors l'heureuse inspiration de s'adresser à saint Joseph, à qui l'église est dédiée, et

bientôt l'époux de cette Vierge, terrible comme une armée rangée en bataille, fait fuir les légions infernales. Dès lors, Joseph a veillé sur cette maison qui l'honore, et nous verrons ses bienfaits orner, comme des perles précieuses, chaque page de cette relation. Vous donc qui aimez ce grand saint et qui avez le bonheur de visiter la ville éternelle, que votre piété ne vous guide pas seulement dans les somptueuses basiliques élevées par le génie chrétien à la reine de l'univers ou aux glorieux apôtres, allez encore dans quelques pieux sanctuaires, dans quelques saintes demeures, humbles comme le cœur de Joseph, pures comme le lis qu'il tient en ses mains, calmes et solitaires comme la maison de Nazareth; allez vous agenouiller auprès de sa statue vénérée dans l'église des Ursulines, et que votre confiance se ranime à la vue des nombreux *ex-voto* appendus aux parois de la sainte chapelle.

A cette époque lamentable, où l'on vit le chef de la chrétienté chassé de ses Etats et porter les fers du captif, où Rome, devenue la capitale d'une province de l'empire français, courbait la tête sous le joug de la tyrannie, les chefs de l'administration s'étant fait instruire des institutions pour l'éducation gratuite, comprirent que les Ursulines avaient une fonction trop noble et trop parfaitement remplie pour la leur ravir. Ils leur permirent donc, tandis que les autres religieuses fugitives et désolées quittaient leurs monastères, de se réunir dans le leur et de poursuivre leur apostolat auprès de la jeunesse. Le lien seul de la clôture fut brisé.

Dans l'année 1814, il plut à la divine miséricorde de retourner bénignement ses regards sur le monde, de consoler l'Eglise catholique, de rendre à la capitale du monde chrétien ce roi paternel qui gouverne avec l'au-

torité de Dieu et avec la houlette du bon Pasteur. Pie VII, de très-douce et sainte mémoire, Pie VII, généreux athlète qui avait combattu pour laisser intact l'héritage de l'Eglise, revenu à Rome, après sa captivité, réunit autour de la chaire pontificale les membres dispersés du suprême sénat, s'entoure de la belle couronne de son clergé régulier et séculier, et s'applique à faire reflourir la discipline claustrale dans les monastères. Les Ursulines sont les premières à jouir de cette faveur; et de même que, sous les yeux d'un père, des enfants bien nés s'adonnent au travail avec plus d'ardeur, au délassement avec plus d'allégresse, ainsi les Ursulines de Rome, depuis le retour du bien-aimé Pontife, se livrent avec un nouveau zèle à leurs laborieuses fonctions, et en recueillent les fruits avec plus de joie et plus d'amour.

Ces fruits étaient nombreux : la noblesse d'Italie aimait à leur confier ses enfants, et ensemencés et cultivés par des mains aussi habiles que sages, les champs de ces jeunes cœurs se couvraient d'une moisson abondante. Qui ne sait avec quel succès leurs élèves, revenues dans leur famille, y conservaient la foi, y perpétuaient l'esprit du christianisme ! Qui ne connaît à Rome le nom de la princesse Doria Pamphilié, née Orsini ! Parmi les vertus dont elle avait hérité de ses nobles ancêtres, la charité brillait du plus vif éclat. Par ses largesses, elle établit l'institut des religieuses Hospitalières, et par un sentiment de reconnaissance délicate, elle leur donne les mêmes règles que les Ursulines, ses maîtresses si chères. Que de fois on l'a vue, cette illustre princesse, imitant la piété des Marcelle, des Paule, des Mélanie, panser la plaie du malade, assister le vieillard infirme, et servir le pauvre ! Ce fut sur-



tout en l'année 1825, lorsqu'une multitude de pèlerins, accourus de tous les points du globe pour gagner l'indulgence du jubilé, venaient se prosterner sur les augustes tombeaux de saint Pierre et de saint Paul que se manifesta l'esprit de charité de la vertueuse Romaine. Quoique engagée dans l'état du mariage, elle visitait tous les jours les hôpitaux, et se faisait à l'hospice de la Trinité, dit des Pèlerins, la servante des serviteurs de Dieu. Elle-même elle leur lavait les pieds, leur distribuait d'abondantes aumônes, et leur procurait tous les secours spirituels dont ils avaient besoin. Ainsi Dieu a voulu montrer, dans ce siècle d'égoïsme et d'indifférence, que la doctrine d'abnégation et de charité trouve encore écho dans les cœurs, que son Eglise est toujours féconde, et que l'impiété a le mensonge sur les lèvres, lorsqu'elle ose proclamer que les vertus des premiers âges chrétiens sont anéanties.

Les bienfaits de saint Joseph forment maintenant toute l'histoire des Ursulines de Rome. Nous allons dérouler quelques anneaux de cette chaîne bénie.

En 1850, la révérende mère Camille-Dominique se trouve dans un extrême embarras causé par le déficit dans les finances. Elle prie saint Joseph avec toute sa communauté, et bientôt une pieuse dame, conduite invisiblement par ce bienveillant protecteur, vient au couvent apporter une somme qui satisfait les créanciers. En 1857, le choléra sévit dans Rome avec violence et répand la mortalité jusqu'autour du monastère. Promesse est faite aussitôt de faire, pendant sept ans, certaines prières, certains jeûnes en l'honneur du chaste époux de Marie, et l'ange exterminateur s'arrête devant cette porte gardée par Joseph, tandis qu'il moissonne à l'entour de nombreuses victimes. En 1854, le cho-

léra vient de nouveau visiter Rome : deux religieuses de la communauté sont atteintes du fléau et succombent. Alors, au souvenir du passé, nos chères Ursulines se retournent vers leur expérimenté tuteur et patriarche, et elles font vœu de jeûner la veille de son bienheureux trépas, célébré solennellement dans leur église le 20 juillet, et précédé d'un tridum. L'engagement contracté, Joseph sourit à leurs prières, et les couvre de sa protection comme d'un bouclier invulnérable.

En 1849, alors que l'immortel Pie IX quittait son trône d'amour et fuyait ses fils ingrats, alors que la violence et une autorité sacrilège tenaient le pouvoir, un décret qui abolissait tous les monastères de la ville pontificale fut solennellement rendu. Ce fut un coup de foudre pour les Ursulines. Faudra-t-il désertier leur demeure? Mais, où se réfugier, où fuir la haine implacable des ennemis de la religion? Grand saint Joseph, abandonnez-vous vos filles à l'heure du danger? Ne les voyez-vous pas se presser autour de votre statue vénérée, et, remplies d'espérance en votre secours, oublier tous les moyens de la prudence humaine? Elles renouvellent le vœu fait en 1857, et vous promettent pour jamais amour et parfait abandon; hâtez-vous. Déjà plusieurs communautés religieuses ont dû se soumettre à la force armée qui les proscrit; hâtez-vous. Saint Joseph accueille leurs supplications et leurs larmes. Il prie Marie; Marie prie Jésus. Jésus exauce : les cœurs des factieux sont changés, une heureuse nouvelle est apportée au couvent de Sainte-Ursule : c'est la révocation de l'arrêt.

Au retour du pape exilé, les filles d'Angèle, enfants scumis de l'Eglise et du Saint-Siège, ont tressailli de bonheur et, avec le monde entier, salué par des accla-

mations d'allégresse celui qui revenait au milieu de son peuple. Quelquefois elles ont eu l'honneur incomparable de voir venir à elles le vicaire du Fils de Dieu. Pie IX, avec cette bonté, cette angélique douceur connue et aimée de tous, leur adresse des paroles d'encouragement, leur donne sa mule à baiser, ou bien encore cette main paternelle et puissante qui tient les clés du royaume des cieux. O Ursulines de Rome! vos sœurs envient votre bonheur. Ah! quand cet auguste pontife reviendra dans votre fortuné monastère, soyez les interprètes de l'ordre tout entier : dites-lui que sous sa houlette elles baisseront toujours un front soumis, et que leur vœu le plus ardent est de consoler son cœur inondé par l'amertume!

Le monastère de Rome, récemment construit dans un style élégant et religieux tout ensemble, est situé au nord de la ville, dans la région du Champ-de-Mars, et une des façades donne sur la rue Victoria. Les différents corps de logis forment une espèce de carré dont le centre est occupé par les jardins. L'église, d'une grandeur médiocre, possède trois autels. Le visiteur aime à voir respirer dans ces somptueuses décorations le goût délicat, la pieuse libéralité des Ursulines, qui ont la consolation d'y voir célébrer chaque jour l'office public.

La communauté comprend quarante religieuses, et le pensionnat cent élèves internes ou externes. Ce nombre est inférieur à celui des années précédentes, à cause des nouveaux établissements qui se sont formés à Rome.

Puisse-t-elle, cette maison privilégiée de Joseph, grandir et prospérer sous la paternelle royauté des souverains pontifes; puissent toutes les filles de Sainte-Angèle graver profondément dans les cœurs la sou-

mission à l'Église et l'attachement au Saint-Siège; puissent les augustes successeurs des Paul V et des Urbain VIII garder toujours pour l'ordre de Sainte-Ursule une bénédiction particulière!

## BIOGRAPHIES.

## LA MÈRE M.-LOUISE DE SAINT-JOSEPH.

La postulatrice de la canonisation de Sainte-Angèle mérite assurément de tenir la première place dans les biographies du monastère de Rome, comme elle doit occuper un des rangs les plus distingués dans le cœur de toutes les filles de la vierge de Brescia.

L'œuvre si importante de la béatification de Sainte-Angèle, commencée par le pieux archevêque de Milan, activée par la dévotion du savant cardinal de Sourdis, cette œuvre, dis-je, au succès de laquelle toutes les Ursulines aspiraient, devait être achevée par une humble religieuse cloîtrée, qui n'avait ni la distinction de la naissance, ni les biens de la fortune, mais qui possédait l'énergie de la foi et les trésors de la charité. Rome et tous les monastères de l'ordre des Ursulines connaissent et bénissent le nom de la mère Marie-Louise de Saint-Joseph.

Née à Venise, en 1718, la jeune Louise Schiantarelli se trouva à dix-huit ans orpheline. Mais l'éducation chrétienne qu'elle avait reçue de sa mère porta des fruits. Placée sous la tutelle de ses oncles et menée à Rome, elle sentit bientôt germer et grandir en son âme la vocation à l'état religieux. Embrasée déjà du zèle de l'Apôtre, et possédant le tact, la science et la sagesse nécessaires pour l'enseignement, elle résolut de se faire Ursuline. Dès son entrée au noviciat, elle ressentit

pour Angèle, sa mère, tout l'amour, toute la vénération d'une fille, et prit la ferme résolution de travailler à sa gloire; et quelle gloire plus grande pouvait-elle lui procurer, que celle d'obtenir de l'Église un culte solennel! Elle s'ouvrit de son généreux dessein à la mère des novices; quelques tentatives furent faites, mais effrayée par les difficultés, celle-ci lui fit renoncer à ce projet. L'inspiration, suscitée par l'esprit d'amour, vint cependant bientôt rallumer le foyer de son zèle, et semblable à la lumière qui, dès qu'elle apparaît à l'horizon, éclaire tout l'hémisphère, son désir se communiqua à toutes les Ursulines. Ursulines d'Italie, Ursulines de France, Ursulines d'Allemagne et de Transylvanie, toutes écoutèrent la voix de cette femme sainte, et prouvèrent une fois de plus par leur accord que, séparées par les usages et les pratiques, elles sont unies par la charité et la dévotion à leur commune mère. Nommée postulatrice, la mère Marie-Louise de Saint-Joseph poursuit avec un courage infatigable ses recherches et ses travaux: elle entre en correspondance avec les monastères, avec les évêques, avec la sacrée Congrégation des rites, avec le souverain Pontife lui-même, et enfin, elle a le bonheur de voir ses vœux satisfaits. Clément XIII proclame, aux acclamations du peuple de Brescia, de l'ordre des Ursulines, du monde catholique tout entier, qu'Angèle de Mérici, fondatrice des Ursulines, est bienheureuse et digne de la vénération des fidèles.

Mais à ce premier fleuron, la mère Marie-Louise de Saint-Joseph veut en ajouter un second plus magnifique encore: elle avait fait déclarer Angèle bienheureuse, elle veut la faire reconnaître comme sainte. Nouveaux travaux, nouvelles démarches, comme nouvelles difficultés, mais rien ne rebute sa foi; elle ne se

laisse ébranler ni par les exigences nombreuses que réclame la Cour romaine pour la canonisation des serviteurs de Dieu, ni par les dépenses excessives occasionnées par de telles démarches; les yeux levés vers le ciel, elle se dirige d'un pas ferme vers le but de ses efforts : On eût dit qu'Angèle, du haut de la cité sainte, l'encourageait de son regard et lui adressait ces paroles : Tu es sur la terre pour la gloire de mon nom.

Le fatal bouleversement qui, à la fin du dernier siècle, agita l'Europe et l'Eglise, arrêta la marche de cette affaire, à la veille de son heureux dénouement, et il eût semblé que la vénérable postulatrice, accablée par ses infirmités et ses quatre-vingts ans, devait emporter dans la tombe le regret de n'avoir pu réaliser le désir le plus cher de son cœur. Mais l'aurore de la paix se lève, et l'Eglise va montrer à ses enfants, éprouvés par la persécution, des modèles à suivre et des protecteurs à invoquer. Apparaissent donc, douce et virginale figure d'Angèle, apparaissez, et que cette échelle mystérieuse qui vous fut montrée, vienne consoler nos regards éperdus.

Pie VII est remonté sur le trône apostolique; aussitôt il veut mettre la dernière main à l'œuvre si laborieusement avancée par son auguste prédécesseur. La mère Marie-Louise de Saint-Joseph recommence de son lit de douleur ses travaux et ses efforts. Bientôt, épuisée par la souffrance et ses continuelles occupations, elle succombe; mais elle emporte l'espoir de voir bientôt Angèle figurer dans le catalogue des saints. Elle ne se trompait pas : cinq ans plus tard, dans la basilique du Vatican, une assemblée imposante se réunit; le canon du château Saint-Ange annonce une grande joie à la ville éternelle. Du haut de la chaire

de Pierre, Pie VII mettait au nombre des saints Angèle de Mérici. Elle n'était point la seule à franchir ce sanctuaire que l'Eglise n'ouvre qu'aux plus parfaits de ses enfants. Elle y prenait place avec François Caracciolo, fondateur des clercs réguliers mineurs; Benoît de Saint-Philadelphé, Franciscaïn; Colette Boilet, réformatrice des Clarisses; Hyacinthe Marescotti, sœur du tiers-ordre de Saint-François. Oh! sans doute, au sein de l'Eglise triomphante, cette fête fut aussi solennisée avec la lyre des anges et le cantique toujours nouveau des vierges; sans doute, Angèle vit un nouveau rayon de gloire parer son auréole brillante, et la mère Marie-Louise de Saint-Joseph but avec plus de délices au torrent qui réjouit la cité de Dieu.

Mais si la mère Marie-Louise de Saint-Joseph semble être créée par Dieu pour la glorification de son illustre épouse, la vierge de Brescia, elle ne délaissa point l'ouvrage de sa perfection. Religieuse, elle fut obéissante, amie de la prière et de la mortification; Ursuline, consumée de zèle pour le salut des âmes et unissant l'esprit intérieur à la vivacité de l'amour. Nommée supérieure, ses vertus resplendirent d'un plus vif éclat. Sous son gouvernement, plein de prudence et de sagesse, la régularité monastique se maintient, la prospérité temporelle s'accroît, les bâtiments du monastère sont achevés, les revenus augmentés, les sujets deviennent plus nombreux, et le couvent des Ursulines de Rome, environné d'une haute réputation et de la bienveillance des souverains Pontifes. Oui, dans ce cloître béni, bien souvent leurs augustes mains répandirent des bienfaits, et la reconnaissance de cette vénérable mère lui inspira de transmettre à la postérité le souvenir de ses nobles bienfaiteurs. Trois monuments gardent

dans le monastère la sainte et glorieuse mémoire de Clément XIII, de Benoît XIV et de Pie VI.

Mais le trait caractéristique de cette vertueuse épouse de Jésus-Christ, et qui est un signe évident de l'esprit chrétien qui l'animait, fut sa générosité à supporter la souffrance et sa constance dans les tribulations. Si elle n'eût pas été une âme fortement trempée, eût-elle bravé les obstacles qui s'opposaient à la canonisation de sa sainte mère, et ne faut-il pas des cœurs généreux pour opérer de grandes choses ? Où allait-elle donc puiser, cette nouvelle Catherine de Sienne, sa sagesse, son zèle et son amour ? Ah ! c'était aux pieds du Saint-Sacrement, devant ce tabernacle où Jésus semble dire encore aux hommes : « Venez, vous tous qui souffrez et qui êtes chargés, et je vous soulagerai. » Après s'être prosternée devant le divin Maître, et avoir épanché dans son sein son cœur plein d'angoisses, soutenue par une force divine, elle se relevait calme et confiante, et courbant la tête sous la volonté de Dieu, elle répétait le mot sublime du Christ agonisant : *Fiat, fiat*. A l'heure suprême, cette énergie de caractère ne l'abandonna pas ; sa vie avait été l'exemple de toutes les vertus, son lit de douleur fut une école muette de patience, et sa mémoire est restée dans le monastère de Rome comme une règle perpétuelle.

O digne mère, sans doute Angèle, à la gloire de laquelle vous aviez consacré votre vie, vous reçut dans le ciel et vous plaça près de son trône. Ah ! du sein de la félicité éternelle, entendez la parole de reconnaissance qui s'élance du cœur de toutes les Ursulines, vos sœurs et vos filles. Oui, reconnaissance à vous, qui leur avez procuré l'ineffable jouissance et l'insigne honneur de voir leur fondatrice et leur mère placée sur les autels.



Nous ne pouvons séparer de la mère Marie-Louise de Saint-Joseph celle qui fut sa pupille, sa disciple, son enfant spirituelle. Thérèse-Marguerite Montagny, anglaise, née de parents protestants, comprit, quoique bien jeune encore, qu'il n'y avait point de salut hors de l'Eglise catholique, et, chaste colombe, elle s'enfuit de la maison paternelle et dirigea son vol vers l'arche de Pierre. Ce fut dans le couvent des Ursulines de Rome qu'elle trouva refuge et lumière, et, à quatorze ans, elle abjura solennellement l'erreur. La mère Marie-Louise de Saint-Joseph, alors maîtresse des pensionnaires, prit un soin tout particulier de cette chère enfant, et remplaça auprès d'elle la mère qu'elle avait quittée pour Dieu. Grâce aux pieuses dispositions de Thérèse, son zèle ne demeura pas sans succès, et bientôt la vocation religieuse germa dans cette âme pure, comme une plante sur son sol natal. Après des épreuves qui fortifièrent son désir, elle reçut le saint habit. Dès lors apparurent en elle toutes les vertus monastiques; mais une vertu qui se rattache plus immédiatement à sa mémoire, ce fut sa charité pour les pauvres. Héritière de très-grands biens après la mort de ses parents, elle ne les employa qu'à la prospérité de son couvent et au soulagement de la misère. Elle fit comme ce sage et habile marchand dont parle Notre-Seigneur; elle voulait avoir en sa possession le paradis, cette perle divine et inappréciable, et, pour la conquérir, elle renonça à tout le reste; Jésus, son époux, se rendit à ses vœux, et après une longue et terrible maladie (l'épilepsie), supportée avec une patience admirable, la cité céleste lui fut donnée pour demeure et pour récompense.

## LA MÈRE M.-LOUISE-ELISABETH DE BOURBON.

Les princesses de Bourbon, les Louise du Carmel, les Elisabeth de France, les Clotilde de Sardaigne, sont assurément les lis les plus glorieux et les plus purs que cette auguste famille ait produits. Voici une nouvelle fleur épanouie sur cette noble tige. Nous sommes heureux d'en faire admirer l'éclat et savourer le parfum.

Marie-Louise-Antoinette de Bourbon, fille de Son Altesse le duc de Parme, avait entendu au milieu du tumulte des cours cette voix douce et chaste de l'Époux, si poétiquement comparée au zéphir dans nos livres saints. Déjà elle était entrée dans la congrégation des Ursulines de Parme, dites dames Oblates; mais là, elle ne trouvait point cet esprit monastique, cette clôture, cette sainte rigueur de la pénitence que son âme pure avait rêvée : ses ailes pouvaient monter plus haut. Elle ne résista point à l'appel d'une vie plus parfaite. De nombreuses et vives instances sont faites auprès de Sa Sainteté Grégoire XVI, de Sa Majesté le duc de Parme et du monastère des Ursulines de Rome. Oh! les murs de ce monastère tressaillirent de bonheur à cette heureuse nouvelle, et chacune des religieuses appelait de tous ses vœux l'auguste princesse, qui, ainsi que l'Apôtre, avait estimé toutes les richesses comme du fumier pour s'attacher à Jésus-Christ. Aussi, quand le souverain Pontife daigna se rendre personnellement chez les Ursulines, toutes se prosternèrent à ses pieds pour obtenir une décision favorable : cette décision, Grégoire XVI la laissa partir de son cœur, et elle remplit de joie l'auguste princesse et ses futures sœurs.

Marie-Louise-Antoinette de Bourbon, munie de cet acte illustre, quitte sa patrie et vient à Rome. Elle se

prosterne sur les tombeaux de saint Pierre et de saint Paul, où tant de générations se sont agenouillées, et franchit le seuil du monastère, le 17 mai 1831. Elle avait alors 57 ans. A peine rentrée dans la maison du Seigneur, qu'elle a choisie pour le lieu de son repos, elle ne se ressent plus des fatigues d'un long voyage, et son premier désir, son premier besoin est d'aller remercier Jésus au sacrement de nos autels. Là, son âme, comme celle de Marie, glorifie le Très-Haut; là, comme le peuple d'Israël, après le passage de la mer Rouge, elle chante le cantique d'actions de grâces; comme l'Épouse des cantiques, elle répète dans un saint ravissement : « J'ai trouvé celui que mon cœur aime. »

Après le baiser fraternel, l'humble fille des trois se renferme en sa modeste cellule, et commence une vie de perfection sublime. Sa profession, par laquelle elle s'unit à Jésus par les liens des trois vœux perpétuels, semble la transporter dans une région plus proche du ciel que de la terre. Sa profonde dépendance, sa soumission à la supérieure et l'exacte observance des plus petites règles, auxquelles elle voulut toujours être assujettie malgré son grand âge, et les habitudes contractées dans un institut moins sévère, la rendirent pendant dix années admirable à toutes ses sœurs, spectatrices de tant de vertus nobles et héroïques. Son amour pour l'humilité se traduisait par ses paroles comme par ses actes; elle travailla toujours aux emplois les plus bas et les plus vils tant que sa santé le lui permit, et elle répétait souvent avec aménité et enjouement : « Je suis une pauvre vieille, inutile dans la maison du père de famille. » Servir ses sœurs, leur éviter quelque peine, était pour elle un véritable plaisir; aussi supplia-t-elle instamment la mère supérieure de lui permettre de remplacer au ré-

fectoire toutes celles que leurs occupations dispensaient de ce point de règle. Jamais elle n'accepta les services d'une sœur converse destinée à l'aider, à la soulager dans ses infirmités, et quand, par une irritation musculaire dans une jambe, elle fut contrainte de garder le lit, elle ne cessa de remercier les sœurs de leurs soins et de leur peine. De là, une aimable et charmante dispute; de là, redoublement d'attention de la part des infirmières, comme nouvelles excuses et plus grande humilité de la part de cette sainte épouse du Sauveur crucifié.

La beauté de la fille du roi est intérieure, et c'est dans son cœur, sanctuaire invisible, que nous voudrions pénétrer. Mais la porte en est gardée par l'ange de l'humilité. Jésus, le souverain prêtre de ce temple, peut seul en franchir l'entrée. Le ministre de Jésus-Christ lui-même, confident de ces secrets surnaturels, ne peut les révéler. Il a promis à la sœur Marie-Louise-Antoinette, de ne jamais enfreindre le silence, et cet engagement, il l'a tenu en face des plus pressantes instances, tant des membres de la communauté que de celles des personnages les plus éminents. Interrogeons donc encore ses actions extérieures, et tâchons d'y puiser zèle et désir de mieux faire.

La vénérable mère Marie-Louise-Antoinette ne transgressa jamais ni les règles qu'elle avait embrassées dans un âge où il est si difficile de changer d'habitude, ni les saints vœux qu'elle avait formés. Pour le vœu d'obéissance, nous l'avons déjà dit, sa volonté était confondue avec celle de ses supérieurs, et, comme le divin Maître, elle pouvait dire : « Ma nourriture est de faire la volonté de Celui qui m'a envoyé et d'accomplir son œuvre. » Pour le vœu de chasteté, il n'y transpira jamais

aucune tache. Elle emporta au ciel, dans toute sa blancheur, la fleur de la virginité. Mais la vertu de pauvreté resplendissait d'un éclat plus vif encore dans cette humble et fervente mère. Elle qui appartenait à une famille de rois, elle qui venait d'un institut beaucoup moins sévère, qu'il était beau de la voir se revêtir des habits les plus mauvais, les raccommo-der de ses propres mains, rechercher les objets rejetés par les autres sœurs, et souffrir, par son choix, la privation des choses nécessaires à son grand âge et à sa complexion délicate. Ce dénuement frappait de prime abord dans la modeste cellule de la mère Marie-Louise-Antoinette, et c'était là, au milieu de la pauvreté évangélique, qu'elle recevait, dans le temps de ses infirmités, les princesses qui lui étaient unies par les liens du sang et qui avaient obtenu la permission de la visiter. Par un privilège du souverain Pontife, un autel fut érigé en cette auguste cellule, et chaque jour la messe y était célébrée par le confesseur de cette vénérable mère. Avant le saint sacrifice, elle recevait l'absolution sacramentelle et puis se nourrissait de la manne céleste, nourriture dont son âme était avide, et qu'elle reçut quotidiennement, malgré la fatigue que lui causait le jeûne eucharistique, jusqu'au jour où la terre promise lui fut montrée.

La mère Marie-Louise-Antoinette souffrit dans sa dernière maladie des douleurs cuisantes que l'art ne pouvait adoucir; elles devinrent même si intolérables, les derniers jours de sa vie, qu'elle fut privée entièrement de connaissance. Mais, quand une horloge est mise en mouvement, l'aiguille du cadran ne marche-t-elle point sans la main de l'ouvrier? Ainsi le cœur de l'auguste princesse aspirait toujours vers Dieu, et, par une céleste habitude, sa bouche redisait des élans

d'amour. Elle fit entendre à ses derniers moments une voix éclatante, harmonieuse, qui ne lui était pas naturelle, et s'unissant aux concerts des anges, elle chantait : *alleluia! alleluia!* Qu'il était beau, qu'il était consolant de la voir, les mains et les yeux élevés vers le ciel, soupirer vers la sainte Sion, ou l'entendre redire que bientôt, bientôt, elle assisterait au grand souper de la vie éternelle, où l'attendaient ses nobles et royaux ancêtres. En mourant, la mère Marie-Louise-Antoinette laissait sur la terre, avec le précieux souvenir de ses vertus, de vifs et profonds regrets, et ajoutait un nouveau reflet de gloire à ce nom de Bourbon si grand et si illustre. Cette digne mère avait soixante-sept ans. Ses funérailles furent en tout semblables à celles des autres religieuses : ennemie des distinctions pendant sa vie, elle le fut encore après sa mort, et put, du sein de son cercueil, donner à ses sœurs cette leçon du Seigneur Jésus : « Apprenez de moi que je suis humble de cœur. » Cependant son cercueil de bois fut placé dans un autre de plomb et déposé dans un lieu distinct du caveau.

Les flammes expiatrices du purgatoire ont-elles longtemps purifié son âme? Nous aimons à croire que non, et voici sur quel incident se fonde notre espérance : près de la cellule de la mère Marie-Louise-Antoinette était un autel; or chaque jour elle s'y agenouillait pour conjurer les âmes du purgatoire, auquel il était dédié, de lui ouvrir le paradis lorsque ses restes mortels passeraient devant ce même autel. Il arriva que, pour prendre son effigie en cire, ce transport eut lieu une heure seulement après son décès, contre l'usage ordinaire, et toutes ses sœurs se souvinrent alors de sa prière quotidienne, et en conclurent que son âme sainte était déjà en possession de la vie éternelle.

Un buste en marbre de la digne et vénérée mère Marie-Louise-Antoinette de Bourbon, conserve, avec le souvenir de ses traits, dans le monastère des Ursulines de Rome, celui de ses libéralités et de ses vertus.

Un hommage aussi pour Son Altesse Royale la princesse Dorothee, Polonaise, qui vint cacher sa vertu et terminer ses jours dans le monastère de Rome. Depuis quelques années elle se trouvait dans la capitale du monde chrétien, exerçant les œuvres de la piété; mais un jour, aux pieds du Souverain Pontife, elle sollicita la permission d'entrer dans le noviciat des Ursulines. Cette démarche fut pour ce monastère une source de bénédictions, et la princesse Dorothee, pour toutes les religieuses, un parfait modèle d'humilité. Quelque instance qu'on lui en fit, elle se tenait à la dernière place, s'approchait de la sainte communion après les sœurs converses, se reconnaissant indigne d'habiter avec les épouses du Seigneur. A cette piété, à cette humilité, la princesse Dorothee joignait une sincère dévotion à Marie et à Joseph. Comme elle aimait à embellir l'autel de la Madone, dédié sous le nom *del Pascolo*; comme elle aimait à faire solenniser avec pompe la fête des épousailles de saint Joseph et celle de son bienheureux trépas! La lampe ardente qui, par un legs de cette vertueuse dame, brûle devant la Madone, et les riches *ex voto* suspendus près de la statue de Joseph, attesteront à jamais et la confiance de la princesse Dorothee envers Marie et son chaste époux, et sa reconnaissance pour les nombreux bienfaits qu'elle reçut de leur bonté.

Ce sentiment de reconnaissance, elle l'éprouvait pour tous ceux qui semblaient lui faire quelque bien. C'est

lui qui l'inspirait dans les pieuses libéralités qu'elle faisait au monastère de Rome, et qui lui faisait souvent répéter que si elle ne pouvait lui laisser rien de considérable, à cause de la donation totale de ses biens à ses filles, elle voulait au moins le gratifier autant qu'il lui serait possible. Sa dernière maladie ne fut que de quelques jours : elle reçut l'annonce de sa mort avec calme et résignation ; et, munie des sacrements et des secours de l'Église, elle expira paisiblement en 1844. D'après ses dernières volontés, il n'y eut aucune pompe à ses obsèques, comme il eût convenu pour une princesse de sang royal. Elle avait obtenu que son corps fût revêtu de l'habit de l'ordre, et enterré par les religieuses dans leur commun cimetière. Une épitaphe fut gravée sur sa tombe, et elle gardera à jamais dans le monastère de Rome le souvenir de cette auguste princesse et de ses généreuses profusions. Souvent les Ursulines vont se prosterner sur les cendres de leurs sœurs défuntes et prier pour elles. Souvent aussi elles invoquent leur intercession, et, pèlerines encore sur la terre, elles appellent par leurs soupirs le jour où, toutes réunies dans la patrie, elles jouiront ensemble du bonheur de Dieu même. Amen.

---

Nous croyons qu'il existe quelques couvents d'Ursulines en Espagne, mais nous n'avons pas pris d'informations.





---

**CHAPITRE VIII.****De l'état de l'ordre hors de l'Europe.****AMÉRIQUE.****CANADA.****MONASTÈRE DE QUÉBEC.**

ES filles de Sainte-Angèle ont la gloire d'être les premières religieuses qui aient franchi l'Océan pour aller évangéliser les enfants sauvages du Canada. La vénérable mère Marie de l'Incarnation, religieuse de l'ancien couvent de Tours, fut inspirée du magnanime désir de se dévouer à la culture de ce champ si hérissé d'épines. Accompagnée d'une de ses sœurs de la communauté de Tours, d'une autre religieuse de la congrégation de Paris, et de M<sup>me</sup> de la Peltrie, elle arriva à Québec dans le courant de l'année 1639, après mille difficultés, et y fonda un couvent qui subsiste encore. Les succès merveilleux qu'obtint la sainte Ursuline auprès de ces nations barbares égalèrent ses épreuves et ses travaux. Elle alla recevoir la couronne due à ses vertus le 30 avril 1672.

Ses écrits et ses lettres sont admirables de sagesse, de piété, d'onction, et révèlent dans cette âme une rare alliance des dons divins et naturels.

En 1641, elles purent habiter leur premier monastère, élevé sur le terrain même que la communauté occupe aujourd'hui. Dans la forêt, voisine du couvent, la mère Marie de l'Incarnation instruisait les sauvages, et l'on voit encore debout, dans l'enclos des Ursulines, l'arbre unique qui reste de la forêt de 1659. C'est un frêne vénérable, au pied et à l'ombre duquel cette célèbre religieuse avait rassemblé, pendant plus de trente-deux ans, les petites filles sauvages, pour les instruire des vérités de la religion. Il est donc pour les dames Ursulines une relique précieuse. Voici ce qu'en rapporte l'une d'elles :

« Le 19 juin 1850, Borée se déchaîna et fit frémir ce vénérable habitant de notre forêt, le mutila sans pitié, puis se retira, nous laissant dans le deuil. Mais notre surprise fut grande lorsque, le printemps suivant, l'arbre vénérable, rafraîchi, reprit une vie à laquelle il ne paraissait plus devoir prétendre, se couvrit d'un vigoureux feuillage et offrit, comme aux jours de sa première jeunesse, un délicieux asile à des milliers de petits étrangers qui, sous son ombre, continuent de chanter les louanges du Dieu trois fois saint. »

En 1682, la communauté de Québec s'affilia à la congrégation des Ursulines de Paris.

Les dames Ursulines de Québec avaient achevé leur premier couvent en 1641 ; mais le 30 décembre 1650, elles eurent la douleur de le voir détruire entièrement par un incendie, fléau qui a été si souvent envoyé de Dieu aux communautés du Canada, pour exercer leur vertu. Quatorze sœurs, échappées au désastre, furent

d'abord recueillies à l'Hôtel-Dieu, puis elles allèrent, le 21 janvier 1651, habiter la maison de M<sup>me</sup> de la Peltrie, et à cette occasion, une convention solennelle fut faite entre les supérieures des Hospitalières et des Ursulines : « Afin, dit cette convention, de conserver » entre les deux communautés une union et une affection perpétuelles et indissolubles, il y aura toujours entre elles une entière amitié, une participation dans les biens spirituels, et un mutuel échange de bons offices et de prières. »

Charlevoix rend hommage à la persévérance et à l'habileté des Ursulines : « Elles ont essuyé deux incendies, écrivait-il en 1720, avec cela elles ont si peu de fonds, et les dots qu'on reçoit des filles de ce pays sont si modiques que, dès la première fois que leur maison fut brûlée, on pensa à les renvoyer en France. Elles sont néanmoins venues à bout de se rétablir les deux fois, et l'on achève actuellement leur église. Elles sont proprement et commodément logées. C'est le fruit de la bonne odeur qu'elles répandent dans la colonie, de leur économie, de leur sobriété et de leur travail : elles dorent, elles brodent, toutes sont utilement occupées, et ce qui sort de leurs mains est ordinairement d'un bon goût. »

De son côté, un auteur protestant rend hommage aux Ursulines, lorsqu'après avoir exalté le caractère héroïque de M<sup>me</sup> de la Peltrie, il ajoute ; « Les fruits de sa précieuse fondation se continuent de nos jours, par l'excellente éducation qui est donnée aux jeunes personnes dans le pensionnat des Ursulines. »

Les Ursulines de Québec ont l'honneur de posséder dans la chapelle de leur couvent le tombeau du brave

marquis de Montcalm, mort des suites de blessures reçues le 13 septembre 1759. Les dépouilles mortelles du héros ne peuvent être mieux placées que sous la garde de la piété.

A cette époque, pour éviter les horreurs du bombardement, les Ursulines se retirèrent dans le monastère de l'Hôpital-Général, situé hors de la ville. Elles y furent reçues avec la plus tendre cordialité, et ne retournèrent dans leur maison qu'après la prise de Québec. L'estime, la tendresse, l'union qu'avait fait naître un long séjour sous un même toit, rendit cette séparation des plus sensibles. Les larmes des Ursulines furent abondantes et amères, car elles laissaient loin d'elles deux de leurs sœurs décédées pendant le siège.

Ces dames, dont le pensionnat jouit si justement d'une haute réputation au Canada, étaient, au 31 décembre 1853, au nombre de cinquante-cinq professes et quatre novices. Elles instruisaient alors quatre-vingt-sept pensionnaires et quatre-vingt-une demi-pensionnaires, et elles avaient de plus un externat gratuit pour cent trente-neuf élèves.

La communauté des Ursulines de la Nouvelle-Orléans était en décadence en 1825, parce que dix-huit de ses religieuses s'étaient retirées à la Havane, après la cession de la Louisiane aux Etats-Unis. Il n'en resta que six; et pour y ranimer l'esprit de Sainte-Angèle, les sœurs Félicité Borne de Saint-Charles, Marie-Angélique Bougie de Saint-Louis de Gonzague et Marie-Pélagie Morin de Saint-Etienne partirent de Québec pour la Nouvelle-Orléans, le 5 octobre 1822. M<sup>sr</sup> Dubourg, évêque de la Nouvelle-Orléans, en avait fait la demande à M<sup>sr</sup> J.-O. Plessis.

Cette communauté de Québec contribua aussi à la

fondation des Ursulines de Galveston (Texas). M<sup>sr</sup> Odin, dans un voyage à Québec, en 1849, obtint deux sœurs : Victoire White, de Sainte-Jeanne de Chantal, et Catherine Burke, de Saint-Thomas, se joignirent à cinq de leurs sœurs du couvent de la Nouvelle-Orléans, établies à Galveston en 1846.

Il est impossible de constater exactement le nombre des élèves qui ont reçu l'éducation dans l'établissement des Ursulines de Québec depuis sa fondation, vu que les registres furent détruits dans le premier incendie de 1650.

On ne trouve, en conséquence, sur la liste des pensionnaires, que les noms de deux cent cinquante petites filles sauvages, la plupart huronnes, les autres algonquines, iroquoises et abénaquises : . . . . . 250

On a les noms de cinq mille sept cent soixante-une françaises et canadiennes : . . . 5,761  
 Demi-pensionnaires, depuis 1800 : . . . 1,256  
 Externes, depuis 1658 : . . . . . 8,564

Total des élèves jusqu'à ce jour : . . 15,651

Le changement de gouvernement dans le Canada n'a point amené la décadence du monastère de Québec. L'extrait d'une lettre de la supérieure de cette communauté à celle de Cléveland donnera une idée du bon esprit qui y domine.

« Très-chère et révérende mère,

» Si vous avez été heureuse d'apprendre qu'il existait à Québec un couvent du même ordre que le vôtre, nous, de notre côté, nous eûmes beaucoup de joie à la nouvelle que votre petite colonie de Cléveland est une branche de notre chère congrégation de Paris, et nous

vous remerciez infiniment des intéressants détails que vous nous donnez sur votre maison mère de Boulogne.

» Depuis la révolution, notre correspondance avec Paris et avec les autres couvents français, a été interrompue; et toutefois nous aimons du fond du cœur ces maisons qui donnèrent leurs sujets les plus précieux pour la fondation de ce monastère, dans ce qui était alors la solitude du Canada. Je vois que vous connaissez l'histoire de ces héroïnes, celle de leurs travaux et de leurs peines. Des épreuves d'un autre genre, sans doute, accompagneront votre entreprise, ma chère mère, car la croix est le signe par lequel Dieu manifeste ses œuvres.

» La croix! vous la trouvez déjà, quand les moyens vous manquent pour accomplir tout le bien que vos cœurs voudraient faire, et vous la rencontrez encore dans mille autres choses. Et toutefois, il faut avouer que vous êtes l'enfant gâté de la divine Providence! Vous ne pouvez guère attendre que je compatisse à votre inexpérience, quand vous me dites que votre évêque était autrefois l'aumônier de votre communauté, votre supérieur, un ancien ami avant votre arrivée en Amérique. Combien a été différent le sort de ces pauvres religieuses de Toronto. Elles viennent de Rathfarnham, près de Dublin. C'est une branche de la maison de Lorette qui se dévoue, comme nous, à l'instruction de la jeunesse.

» En arrivant à Toronto, en 1848, elles apprirent que leur nouvel évêque venait d'être enterré; sa maladie avait empêché tous les préparatifs pour leur installation, et pendant plusieurs mois elles furent très-mal logées. Le diocèse ayant demeuré longtemps sans premier pasteur, les pauvres religieuses eurent à lutter

contre mille privations spirituelles et temporelles ; deux d'entr'elles succombèrent et moururent martyres de leur dévouement ; presque toutes devinrent malades. Le manque d'encouragement paraît avoir accru leur misère au dernier degré ; mais enfin leur générosité persévérante est au moment de recevoir sa récompense ; le succès vient actuellement couronner leur œuvre, et la nomination de M<sup>sr</sup> Charbonel au diocèse de Toronto, a été pour elles le rayon qui perce un ciel nuageux.

» Nous avons été en correspondance avec ces excellentes servantes de Dieu, depuis leur arrivée dans le pays. L'histoire de leurs souffrances encouragera peut-être vos sœurs, s'il vient pour elles des moments d'épreuves et de tristesse. Vous avez eu raison de penser que notre bibliothèque renferme principalement des œuvres françaises ou plutôt des livres français, car toutes nos lectures publiques se font en cette langue.

.....

» Je ne veux pas oublier un article de votre si intéressante lettre, celui qui regarde notre bien-aimée maison-mère. Nous sommes vraiment heureuses de savoir que l'esprit de ferveur qui y règne en fait un modèle pour les autres communautés. Ce que vous me dites confirme la bonne opinion que nous en avons conçue, d'après l'éloge de M. Taron. Il nous a aussi communiqué certains détails fort intéressants sur votre vie si pleine d'événements. Nous connaissons les sacrifices que vous avez faits à Notre-Seigneur, et nous ne doutons pas que votre fidélité à la grâce n'attire sur votre mission la bénédiction du Très-Haut. Vous avez déjà obtenu les arrhes de sa prospérité dans l'admission de nouveaux sujets. Puissent-ils se montrer fidèles à leur vocation et dignes du nom d'Ursulines!

» Bien qu'étrangères les unes aux autres, le même esprit nous anime, puisque nous professons la même règle. Soyons donc sœurs par les liens de la plus tendre charité et par l'échange de nos prières et de nos bonnes œuvres, en attendant que nous nous rencontrions dans le sein de Dieu; parfois nous nous sommes demandé si tout l'ordre de Sainte-Ursule ne formerait pas au ciel une glorieuse troupe à part; et nous avons été habituées à répondre dans l'affirmative, tant il nous semble que notre félicité augmenterait si nous pouvions là, rencontrer face à face toutes nos bien-aimées sœurs en Jésus-Christ. Je crois vous avoir envoyé une liste de notre communauté. Cinq d'entre nous sont des Américaines dont une a été convertie du protestantisme. Nos classes se remplissent bien. Nous avons au pensionnat cent vingt enfants, en comptant les demi-pensionnaires; puis nous avons la classe des externes.

» Notre ville renferme encore deux couvents ayant chacun un grand nombre d'élèves, et hors des murs se trouve l'hôpital-général où beaucoup de jeunes enfants reçoivent une éducation conforme à leur rang. Québec, comme vous le voyez, est ainsi en état de donner à ses filles une éducation chrétienne. Nous avons aussi pour les garçons l'admirable institut des Frères de la doctrine chrétienne.

» Permettez-moi de recommander ma nombreuse communauté ainsi que moi-même à vos ferventes prières et à celles de vos pieuses sœurs. Vous qui parlez de la pesanteur des croix de la supériorité tandis que votre troupeau est si minime, vous êtes à même de juger si la mienne est lourde...

» Il faut maintenant que je vous dise adieu, ma très-chère mère; si je puis vous être utile, écrivez-le-moi



et je m'efforcerai de vous servir aussi bien que possible et sans retard. Croyez-moi dans les sacrés Cœurs de Jésus et de Marie,

» Votre affectionnée sœur,

» Sœur SAINT-GABRIEL, sup<sup>re</sup>.

FRAGMENT D'UNE AUTRE LETTRE.

« Ma bien aimée mère et sœur en Jésus-Christ,

» Que le nom d'*Ursuline* est doux à celles qui suivent une même règle bénie! Si vous aviez été à notre grille quand notre vénéré père supérieur nous dit qu'il y avait un couvent d'Ursulines à Cléveland, vous auriez vu avec quel intérêt on écoutait tout ce qui avait rapport à votre institution. Le temps ne me permet de vous exprimer qu'en peu de mots nos sentiments d'affection. Soyez la bienvenue sur la terre d'Amérique, où un champ si vaste est ouvert à votre charité et à votre zèle!... Continuez, mes bien aimées sœurs, rassemblez les enfants de Jésus-Christ, couvrez-les du grand manteau de notre mère sainte Ursule, et apprenez à leurs jeunes cœurs l'amour de l'aimable Jésus. Les États-Unis font des progrès rapides dans la vraie foi; je me rappelle bien le temps où l'on pouvait parcourir quatre cents lieues sans rencontrer une église catholique, bien moins, un prêtre. Maintenant l'une et l'autre se trouvent dans presque tous les États. Je n'ai que soixante ans; je suis la première catholique née à Pisttsburgh, ville alors pleine de méthodistes et d'infidèles, mais qui contient à présent tant de catholiques et d'institutions pieuses. Nous pouvons bien dire que les desseins de Dieu sont merveilleux.

» J'espère que votre patrie adoptive ne manquera

pas de vous témoigner la bonté et la générosité que vos sacrifices ont droit d'attendre d'un peuple hospitalier... Notre mère et sa communauté vous embrassent, ma révérende mère, et chacune de vos filles dans les sacrés cœurs de Jésus et de Marie.

» SŒUR MARIE DE L'INCARNATION. »

## MONASTÈRE DES TROIS-RIVIÈRES.



Le 8 octobre 1697, M<sup>sr</sup> de Saint-Valier, évêque de Québec, fonda un hôpital aux Trois-Rivières. Les Ursulines de sa ville épiscopale lui fournirent pour cette œuvre quatre de leurs professes et une sœur converse. La première supérieure fut la révérende mère Marie Brouet de Jésus, et elle en prit possession avec ses compagnes le 22 décembre 1697.

Quoique le but principal des Ursulines soit l'instruction des jeunes filles, celles des Trois-Rivières ajoutèrent, comme œuvre de fondation, le soin des malades, afin de suffire ainsi à tout le bien que leur évêque attendait d'elles.

Cet établissement si utile a été deux fois la proie des flammes. D'abord en mai 1752, et aussitôt M<sup>sr</sup> de Pontpriant, évêque de Québec, vint passer l'été aux Trois-Rivières, pour faire rebâtir le couvent des Ursulines. Le prélat ne voulut, pendant tout ce temps, avoir d'autre demeure que la maison des domestiques, le seul des bâtiments des sœurs que le feu eût épargné.

Au second incendie, au mois d'octobre 1806, le désastre fut si complet, que les religieuses privées d'asile durent se réfugier chez leurs sœurs de Québec. Cepen-

dant, sur la demande de leur évêque, quatre d'entre elles restèrent aux Trois-Rivières : la révérende mère supérieure Saint-Olivier, la mère de la Croix, dépositaire, la mère Sainte-Angèle pour les écoles, et la sœur Saint-Benoît, converse, pour faire la cuisine.

La libéralité de nos citoyens, dit le grand-vicaire Noisieux, dans une lettre du 10 octobre, adressée à l'évêque, « a procuré à nos pauvres sœurs des chemises, des robes, des bas, des souliers, des mouchoirs, etc. Car elles ont eu besoin de tout. »

M<sup>sr</sup> Plessis, évêque de Québec, fit aussitôt appel à la charité de son clergé, en faveur des Ursulines des Trois-Rivières, et, grâce au zèle de l'illustre prélat, l'église, le monastère et l'hôpital furent réédifiés avec plus de grandeur qu'auparavant. Les quatre religieuses restées aux Trois-Rivières, y trouvèrent place au mois de novembre 1807, et les seize autres, retirées à Québec, les rejoignirent le 18 janvier 1808.

De 1816 à 1819, les Ursulines des Trois-Rivières donnèrent l'hospitalité à quatre Ursulines d'Irlande, que M. Thayer, ministre protestant, devenu prêtre catholique, avait amenées d'Europe pour ouvrir un pensionnat de jeunes personnes à Boston. Elles y passèrent trois ans, puis elles se rendirent à leur destination. Mais bientôt elles y tombèrent malades, et, en 1824, toutes les quatre étaient mortes. Lorsqu'une d'elles seulement vivait encore, le vicaire-général de Boston écrivit à Monseigneur de Québec, en lui demandant du secours pour rétablir sa petite communauté. M<sup>sr</sup> Plessis ne put envoyer qu'une Ursuline, la sœur Saint-Georges, née Mufett, et elle partit de Québec comme une victime, joyeuse de se sacrifier pour son Dieu. En effet, après avoir passé dix ans à Boston, or-

ganisant le couvent avec une énergie remarquable, elle vit la populace fanatique de cette ville incendier son monastère de Mount-Benedict, le 11 août 1854, y mettre tout au pillage, et porter le comble à leurs profanations en déterrants les cadavres de six Ursulines. Une des religieuses, sœur de la mère Saint-Georges, mourut des suites des terreurs de cette nuit sinistre, et la supérieure fut elle-même gravement malade.

Les neuf Ursulines survivantes, chassées de Boston par le fanatisme protestant, se réfugièrent chez leurs sœurs de Québec, qui leur donnèrent pendant quatre ans l'hospitalité. Elles tentèrent ensuite de retourner dans le Massachussets; mais leur entreprise ne réussit pas, et elles se répartirent alors entre les couvents d'Ursulines de Québec, des Trois-Rivières et de la Nouvelle-Orléans.

Le nom des Ursulines doit être encore cher au Canada, parce que la veuve de l'illustre Samuel de Champlain, fondateur de Québec, a pris l'habit de cet ordre dans le couvent de Meaux, qu'elle avait fondé; elle y est morte le 20 décembre 1654.

Pour se distinguer des autres Ursulines, celles des Trois-Rivières portent une croix pectorale en argent, d'après l'approbation de M<sup>sr</sup> de Saint-Valier.

Au 31 décembre 1855, la communauté comptait quarante-deux professes et deux novices; le pensionnat, soixante-cinq élèves, et l'externat; cent quarante.

Il y a peu de temps, la mère Saint-Xavier, Ursuline du Faouët, a commencé une fondation au Saut-Sainte-Marie.

---

## ÉTATS-UNIS.

**L**es Etats-Unis comptent aussi plusieurs couvents de l'ordre. Les Annales de la propagation de la foi font mention du monastère d'Ursulines établi il y a quelques années près de Boston, et qui fut incendié par les protestants, en haine de la foi catholique, comme on vient de le voir.

Des Ursulines venues de Hongrie ont fondé deux couvents, l'un à Saint-Louis, dans le Missouri, l'autre près de New-York.

## MONASTÈRE DE BROWN-COUNTY (OHIO),

Près de Fayette-Ville,

## DIOCÈSE DE CINCINNATI.



**N**ous avons vu, dans l'histoire de la maison de Beaulieu, les raisons qui portèrent quelques-unes des religieuses de cette communauté à s'expatrier. Après qu'elles ont surmonté les obstacles presque invincibles qui leur ont été suscités, nous les retrouvons enfin à Paris, au pied de l'autel de Notre-Dame-des-Victoires. Elles y reçoivent le pain des forts, et, pleines de joie et de confiance, se disposent à commencer leur long et pénible voyage. Le nom sous lequel Marie se plaît à être invoquée dans ce sanctuaire, leur était un gage assuré du succès de leur entreprise, inspirée par le désir de la gloire de Dieu et du salut des âmes.

Sous la protection de M. Machebœuf, le fervent missionnaire, qui était venu jusqu'en Europe faire un appel au dévouement des filles de sainte Angèle, elles se

dirigèrent, au nombre de huit, vers le Havre-de-Grâce, où elles furent reçues, par les Ursulines de cette ville, avec la charité la plus cordiale et la plus affectueuse. La petite colonie, augmentée de trois religieuses du monastère de Boulogne, la mère de l'Assomption, désignée pour être supérieure, la sœur de Saint-Hyacinthe, novice, et M<sup>lle</sup> Mathilde Dunn, postulante, s'embarqua sur le *Zurich*, le 4 mai, fête de sainte Monique, 1845.

Dieu soutint le courage de ces généreuses apôtres du Nouveau-Monde au moment suprême du dernier adieu à la patrie, et ne voulut point aussi les priver de leurs plus douces consolations pendant une longue traversée : bien qu'elles fussent à bord d'un vaisseau protestant, il leur fut permis de garder l'habit religieux, d'assister chaque jour à la sainte messe, et de conserver même le Saint-Sacrement. Ainsi le divin Sauveur, pour lequel elles avaient tout sacrifié, s'était fait leur guide et leur pilote sur ces immenses océans.

Parmi les passagers, se trouvaient un vieillard à cheveux blancs, son fils et sa fille âgée de seize ans. Ils venaient d'Italie, où les deux premiers avaient accompagné la jeune personne que réclamait sa grand'mère. Cette dame, fervente catholique, avait fait cette demande dans l'espoir de voir sa petite-fille abjurer le protestantisme. Elle ne s'était point trompée : M<sup>lle</sup> Anna B\*\*\* (c'était le nom de la jeune Américaine) ne tarda pas à manifester le désir d'être instruite de la religion catholique. Malheureusement le secret de sa conversion fut découvert par son frère ; il en avertit M. B\*\*\*. Outré d'indignation et de douleur, celui-ci s'informa du jour du baptême et de l'abjuration de sa fille, et, de concert avec son fils, il va l'attendre à son passage. Ils l'enlè-

vent de la voiture où elle se trouve, l'obligeant à entrer dans une autre, qui les transporte rapidement dans un hôtel, où ils ne la quittent pas un seul instant, jusqu'à leur départ pour l'Amérique.

La consternation de ce malheureux vieillard, si fortement aveuglé par ses préventions contre le catholicisme, fut grande, lorsqu'en entrant dans le Zurich, il apprit qu'il ferait le voyage avec onze religieuses et quatre prêtres. Tremblant pour sa fille, il fit appeler M. Machebœuf et la supérieure des Ursulines, et les conjura de ne point parler de religion à la jeune Anna. Malgré leurs promesses, ses appréhensions étaient si vives, qu'il épiait sans cesse sa fille et les religieuses, et inventait mille prétextes pour les séparer. M<sup>lle</sup> B<sup>\*\*\*</sup> savait encore trouver le moyen d'échapper à une si exacte surveillance : lorsque son père ou son frère venait la voir le matin, elle feignait d'être profondément endormie ; et, aussitôt qu'ils étaient partis, elle se levait promptement, et se blottissait contre le mur pour entendre la sainte messe. Souvent aussi elle prétextait quelque indisposition ou mangeait un peu avant les repas les jours d'abstinence, afin de ne point paraître à table. Espérons que tant de constance et de bonne volonté n'auront pas été sans poids aux yeux du Seigneur, et que M<sup>lle</sup> Anna B<sup>\*\*\*</sup> peut enfin marcher sûrement à la lumière de cette vérité catholique, qui avait brillé à ses yeux d'un si vif éclat.

La navigation avait duré vingt-neuf jours, pendant lesquels le vaisseau avait eu à supporter deux violentes tempêtes. Il aborda cependant à New-Yorck sans avoir éprouvé la moindre perte, et les religieuses se hâtèrent de se rendre auprès du saint évêque qui les avait appelées.

Nous ne décrivons pas les circonstances de leur voyage jusqu'à Cincinnati, résidence de M<sup>sr</sup> Purcell. Qu'il nous soit permis cependant de rappeler un de ces traits qui font l'honneur et la gloire du catholicisme : En visitant le couvent des religieuses de la Visitation de Georges-Town, quelques-unes des Ursulines purent contempler sur son lit de douleur une jeune et intéressante néophyte, la fille du général S<sup>...</sup>. Convertie depuis peu de temps à la foi catholique, elle avait fait son abjuration à Rome. Dès lors, déshéritée et persécutée par ses parents, elle était venue chercher un asile chez les filles de Sainte-Chantal, et y avait reçu l'habit de la Visitation. Dieu avait accepté son sacrifice, et en échange d'une famille qui l'avait reniée, et de la maison paternelle où il n'y avait plus pour elle d'abri protecteur, il lui offrit la compagnie des vierges et des martyres, et les palais immortels de la Jérusalem céleste.

Après de nouveaux dangers et de nouvelles épreuves, les onze Ursulines arrivèrent à Cincinnati, et se rendirent immédiatement chez M<sup>sr</sup> Purcell. Le vénérable évêque voulut les recevoir au pied des autels du Dieu qui lui avait envoyé de si loin de zélées coopératrices. Il les conduisit à la cathédrale, et là, en versant des larmes d'attendrissement et de bonheur, il les remercia avec effusion de leur dévouement, et du courage qui leur avait fait entreprendre un si périlleux voyage.

Plein de sollicitude pour ses nouvelles filles, il voulut être le fondateur et le protecteur de leur communauté, et leur concéda une vaste métairie, située à trois milles de Fayette-Ville, et dans la paroisse de Saint-Martin. Le 21 juillet 1845, elles prirent possession de ces lieux, qui avaient fait jusqu'alors le séjour des séminaristes, et dès ce moment elles ne songèrent plus



qu'à élever une habitation qui fût propre à la grande entreprise qu'elles se proposaient.

On se figure aisément les peines et les épreuves qu'elles eurent à supporter jusqu'à l'entier achèvement de leur monastère. Ni l'excessive rigueur du premier hiver, où elles étaient obligées de se faire leurs pourvoyeuses de bois, au milieu des glaçons et des neiges, ni les fatigues sans nombre qu'exigeait l'entretien complet des élèves, ni les appréhensions que leur causa la faillite d'un négociant, chez lequel elles avaient placé une forte somme, ne purent abattre le courage de ces généreuses filles de Sainte-Angèle. Elles poursuivirent leur œuvre avec un zèle si persévérant et une confiance en Dieu si entière, qu'elles purent enfin en recueillir les fruits les plus abondants. La petite chapelle du nouveau monastère a été témoin de plusieurs abjurations, et a vu couler les larmes de reconnaissance et d'amour de plusieurs jeunes personnes, qui avaient été étrangères jusque-là aux émotions si douces et si délicieuses de notre sainte religion. Est-il une récompense plus grande aux yeux d'une Ursuline ?

La première de ces conversions rappelle un trait de mœurs. On n'ignore pas qu'il est en Amérique un préjugé si fortement enraciné, que rien n'a été capable de le détruire. Non-seulement les enfants nègres, mais les mulâtres sont, par le fait même de leur naissance, séparés pour jamais de la société des Européens. Il semble que ce soit comme un ordre d'êtres à part, dont le contact souillerait. Une inviolable ligne de démarcation existe entre eux et les blancs ; elle subsiste même jusqu'au pied des autels. La religion n'a cependant pas abandonné ces infortunés, et quelques établissements d'éducation ont été fondés pour eux.

Le 1<sup>er</sup> août 1848, un Anglais demanda à parler à la mère supérieure, pour lui proposer comme pensionnaire sa fille, qu'il avait laissée à Fayette-Ville. Les conventions furent faites de part et d'autre et la pension payée en partie. Le lendemain, il revint avec sa fille, âgée de treize ans; elle avait le visage couvert d'un voile. M. Wilson feignit d'être très-pressé et repartit au plus vite. Bientôt on s'aperçut que la nouvelle élève était une mulâtresse. Sous peine de voir s'éloigner toutes les pensionnaires, il fallait renvoyer cette enfant; cependant cela même était impossible, car l'adresse que M. Wilson avait laissée était sans doute inexacte, et la petite fille ne voulait pas trahir le secret de son père. Elle fut donc séparée de ses compagnes et reçut des leçons particulières. Elles ne furent pas inutiles: à quinze ans, la jeune Louise était baptisée, et devait ainsi à la supercherie de son père, la vie de l'âme en même temps que celle de l'intelligence. Elle resta à Brown-County (c'est le nom de la propriété du monastère) jusqu'à dix-huit ans, que sa mère, qui était une négresse de Cincinnati, vint la chercher.

Quelques-unes de ces nouvelles converties augmentent le nombre des heureuses épouses de Jésus-Christ qui vivent dans ce saint asile. M<sup>lle</sup> Anna Haughton y avait été élevée; depuis son baptême, elle nourrissait dans son âme le désir de la vie religieuse, mais elle n'avait jamais osé en parler à sa mère. Dans les premiers jours d'août 1855, elle sollicita et obtint de M. Haughton de venir passer quelques jours à Saint-Martin avec sa sœur. La vue du couvent et de ses maîtresses réveilla dans son cœur toute la vivacité de ses anciens désirs. Elle crut que le ciel lui offrait une occasion favorable, et après avoir beaucoup prié le Sei-

gneur pour connaître sa volonté, elle demanda l'entrée du noviciat le jour de l'Assomption. Le soir même, elle fit part de son dessein à sa sœur, en la suppliant de la seconder auprès de leur mère. M<sup>lle</sup> Lucy accéda enfin à ses vœux et se rendit à Cincinnati, accompagnée de M. Cheymol, aumônier de la maison. Celui-ci, comprenant toute la difficulté de la tâche qu'il avait acceptée, voulut avoir le concours de Monseigneur l'archevêque. M<sup>me</sup> Haughton était protestante; comment espérer qu'une mère ferait le sacrifice de sa fille à la cause d'une religion qu'elle avait en horreur? Ce fut en effet un coup terrible pour elle : sans vouloir écouter les prières et les instances de M<sup>sr</sup> Purcell, elle partit aussitôt pour Saint-Martin, et fit tous ses efforts pour détourner sa fille d'un dessein qui la plongeait dans la désolation. Tout fut inutile : la généreuse prétendante resta fidèle à l'appel du Seigneur. Puissent ses prières et ses sacrifices attirer les miséricordes divines sur cette pauvre mère, et la retirer des sentiers de l'erreur.

Cette heureuse solitude est quelquefois aussi témoin des pompes les plus belles de la religion, cérémonies d'autant plus touchantes, qu'elles sont comme une reminiscence des spectacles magnifiques qu'offraient jadis les forêts du Paraguay. Dans le cours de l'année 1848, M<sup>sr</sup> Purcell témoigna le désir que les Ursulines fissent la procession du Saint-Sacrement le jour de la Fête-Dieu. C'était la première qui devait avoir lieu dans les Etats-Unis. A cette nouvelle, les populations d'alentour accourent en foule; les protestants eux-mêmes veulent jouir de ce nouveau spectacle.

Au milieu des bois qui environnent le monastère, s'élèvent des autels que les religieuses ont ornés simplement et gracieusement. Le vénérable évêque, qui a

voulu présider à la cérémonie, célèbre le saint sacrifice dans un vaste corridor, car la chapelle n'aurait pu suffire au grand nombre des assistants. Il est entouré de plusieurs prêtres, parmi lesquels se trouve le père Smet, le célèbre et intrépide missionnaire des montagnes Rocheuses. Le saint sacrifice de la messe achevé, la procession commence. Voici d'abord les bannières des saints et de la Vierge immaculée qui s'avancent, comme un glorieux trophée de la victoire du catholicisme en ce beau jour. Puis ce sont les élèves des Ursulines avec leurs vêtements blancs et leurs voiles de vierges, les musiciens de Convington qui font retentir les échos de la forêt de leurs chants d'allégresse; ils précèdent la divine Eucharistie, que le prélat porte sous un dais; les religieuses viennent ensuite, et après elles les paroissiens de Saint-Martin et de Fayette-Ville. Oh! comme tous ces cœurs catholiques étaient heureux! comme ils applaudissaient à ce pacifique triomphe de l'aimable Sauveur!

Arrivé à l'un des autels élevés sous les berceaux de feuillage, le pontife s'arrêta; son âme était vivement émue; il y avait une grande joie dans son cœur d'apôtre et de ministre du Seigneur, aussi sa parole éloquente fut-elle l'expression des sentiments de bonheur et d'espérance dont il était rempli. La procession continua sa marche à travers les bois, et comme le zèle du saint archevêque lui inspirait à chaque station une allocution longue et chaleureuse, elle ne se termina que dans la soirée, par la bénédiction du Saint-Sacrement, qui fut donnée dans l'église de Saint-Martin.

Cette solennelle manifestation du culte catholique eut un grand retentissement; quinze cents personnes y avaient pris part; les protestants eux-mêmes semblè-

rent, dans cette circonstance, déposer quelques-uns de leurs préjugés contre notre sainte religion.

Cette cérémonie s'est renouvelée avec le même succès et la même approbation des deux partis en 1852.

Les religieuses ont aussi fait plusieurs fois des processions en l'honneur de la sainte Vierge, et toutes leurs pensionnaires, même les élèves protestantes, se sont fait le plus grand plaisir d'y assister.

C'est avec une douce satisfaction que les Ursulines de Brown-County présentent ici l'hommage de leur profonde reconnaissance à cette excellente communauté de Boulogne, dont les généreux secours leur ont permis de faire bâtir le couvent qu'elles occupent; à MM. Gacon et Cheymol, le premier leur supérieur, le deuxième leur aumônier, dont le zèle et le dévouement à toute épreuve contribuent si puissamment à la prospérité de leur maison; à M. Machebœuf, aujourd'hui grand-vicaire de Santa-Fé, qui a partagé toutes les fatigues de leur voyage; à M<sup>sr</sup> O'Conner qui leur a fait plusieurs dons précieux; à M. Butler, curé de Fayette-Ville, qui leur a rendu toutes sortes de services, et leur a fait présent de la cloche de leur monastère; à Madame Corr, qui les reçut à Cincinnati, avec la charité la plus désintéressée, et leur a toujours été dévouée; à M. Edouard Purcell, frère de l'archevêque de ce nom, dont le bienveillant concours leur a été d'une si grande utilité pour la construction et les paiements réguliers de leur maison.

Mais elles se sentent dans l'impuissance d'exprimer toute la vivacité de leur respectueuse gratitude pour le vénérable prélat, qui est en même temps leur fondateur et leur protecteur. Non content de leur avoir cédé une vaste métairie et de leur avoir prêté des sommes

considérables, dans sa sollicitude vraiment paternelle, il descend jusqu'aux moindres détails; il s'informe sises chères filles ont le nécessaire pour la nourriture et le vêtement, il ne veut pas qu'elles souffrent trop du froid ou de la chaleur.

Cette bonté délicate s'est révélée par les traits les plus touchants : un jour il arriva incognito, c'était l'heure du souper ; il voulut savoir de quoi il se composait, et le voilà parcourant le réfectoire des religieuses et celui des pensionnaires, dont on s'imagine facilement la surprise et la joie.

Une autre fois, il arrivait d'Europe, où le souverain Pontife lui avait décerné le titre d'archevêque, juste récompense de son mérite et de ses travaux. Une de ses premières visites fut pour ses filles de Brown-County. Il ne les avait pas oubliées auprès du pasteur suprême de l'Église : il rapportait à chacune un chapelet béni par ses mains vénérables, et ornait leur chapelle d'un tableau de sainte Cécile, don précieux du saint Père.

Ce jour-là il y eut grande fête au couvent. Un trône archiépiscopal avait été élevé dans le corridor principal; les pensionnaires, vêtues de blanc, formaient un gracieux coup d'œil à son entrée, et pendant que l'harmonium accompagnait le chant du *Te Deum*, chaque religieuse et chaque élève venait s'agenouiller aux pieds de Sa Grandeur, pour recevoir sa bénédiction. Plusieurs parents des pensionnaires qui se trouvaient à cette réception, voulurent être aussi bénis par le saint Pontife; et l'on vit des protestants, à genoux devant un prélat de l'Église romaine, s'incliner devant celui qui implorait pour eux la lumière de la vérité.

Le digne archevêque veut présider à la plupart des

cérémonies qui ont lieu dans le monastère : prises d'habits, professions, distributions de prix, où sa présence ajoute une nouvelle joie au bonheur de ces heureux jours. Pour faire descendre plus sûrement encore les grâces de Dieu sur cette maison privilégiée, il se plaît à y conduire les plus zélés apôtres de l'Amérique. Le 24 avril 1855, toutes les religieuses de Brown-County étaient réunies au parloir, en présence de cinq évêques : M<sup>sr</sup> l'archevêque de Cincinnati; M<sup>sr</sup> Rappe, évêque de Cléveland; M<sup>sr</sup> O'Conner, évêque de Pittsburg; M<sup>sr</sup> Spalding, évêque de Louisville et successeur de M<sup>sr</sup> Flaget; M<sup>sr</sup> Jouny, évêque du lac Erié; ce dernier était sacré seulement de la veille. La mère supérieure ayant demandé leur bénédiction, ils élevèrent tous la main en même temps, et appelèrent les faveurs de Dieu les plus signalées et les plus abondantes, sur les épouses de Jésus-Christ prosternées devant eux. Cette cérémonie touchante a sans doute porté ses fruits, car la communauté de Saint-Martin marche toujours dans la voie la plus prospère.

Nous terminerons cette narration par quelques faits détachés.

Malgré les sommes qu'elles recevaient de Boulogne ou de M<sup>sr</sup> Purcell, les Ursulines se trouvèrent souvent obligées d'en emprunter à gros intérêts. Une fois entre autres, elles devaient trois mille cinq cents francs à un seul créancier. Il vint réclamer son argent au moment où il était impossible de le lui remettre; il se permit de prononcer mille injures contre la mère supérieure, et se retira en la menaçant de la faire assiéger. Celle-ci, dans sa peine, s'adresse avec ferveur à son bienheureux père saint Augustin, dont on célébrait la fête ce jour-là. Elle redouble ses instances

pendant la sainte messe, et, au moment de son action de grâces, un homme que personne ne connaissait demande à lui parler. Il lui déclare qu'il part pour l'Angleterre et veut déposer dans sa maison trois mille francs dont il la laisse libre de disposer à son gré, ajoutant que s'il meurt, il en abandonne la propriété au couvent, « et ne craignez pas, poursuit-il, que personne vous inquiète au sujet de cet argent, car j'en suis le seul maître. » Puis il le déposa sur une table et disparut aussitôt. Ce trait providentiel remplit d'admiration la mère supérieure et toute la communauté, et depuis elle a toujours invoqué saint Augustin dans les pressants besoins d'argent où elle s'est trouvée, et jamais elle ne l'a fait sans être exaucée.

Dans les premiers temps de la fondation, les religieuses trouvaient rarement de la viande fraîche en assez grande quantité pour leurs pensionnaires et pour elles-mêmes. Un jour il n'y avait rien pour les enfants; tout à coup, un des chiens de la cour apparaît avec un gros lapin encore tout palpitant, qu'il va déposer à la porte de la cuisine. Ce gibier imprévu tira les cuisinières d'un grand embarras.

Voici encore un trait bien simple, mais si singulier que nous ne pouvons nous refuser à le citer :

Pendant la construction du monastère due au zèle actif et au dévouement sans borne de M. Cheymol, ce vénérable ecclésiastique fut obligé de se rendre souvent à Cincinnati. Une nuit qu'il s'y trouvait, il crut voir dans son sommeil la sainte Vierge qui soutenait avec son épaule un des murs du couvent qui menaçait de s'écrouler. Par une coïncidence vraiment étrange, le même jour, M. Gacon, qui surveillait les travaux, aperçut en effet, en examinant la nouvelle maison, un



enfouissement dans un des murs principaux, et comme pour achever la réalisation du songe de M. Cheymol : « Sainte Vierge, dit-il spontanément et tout haut, soutenez ce mur avec votre épaule. » Effectivement, cette déféctuosité est si bien réparée qu'elle est imperceptible.

Le 12 janvier 1853, M<sup>lle</sup> Marie Bikette, jeune pensionnaire, fut atteinte d'un érysipèle des plus graves. Le mal fit de si rapides progrès, que le cinquième jour elle recevait les derniers sacrements. Ses maîtresses, ainsi que ses compagnes, plongées dans la désolation, n'attendaient plus que son dernier soupir, lorsqu'une inspiration soudaine se fit sentir à leur cœur. Elles promirent de faire chanter solennellement les litanies de la sainte Vierge dans la chapelle, et de faire porter son vœu à l'enfant pendant un an si elle guérissait. Aussitôt on fait boire à la petite Marie de l'eau de la fontaine de la Salette, et elle s'unit aux prières que l'on commence pour elle.

A minuit, instant désigné par le médecin comme devant être celui de la mort de la malade, elle se trouva un peu mieux. Ce mieux alla toujours croissant. Bientôt, pleine de joie et de reconnaissance, elle était au pied de l'autel de la Vierge immaculée, au milieu de toutes les élèves, étonnées et ravies de voir parmi elles la compagne qui était, il y avait si peu de jours, aux portes du tombeau. Gloire à Marie!...

Le monastère est situé dans une vaste métairie qui comprend trois cents acres de terre, dont cent quarante acres en culture et cent soixante acres en bois, et qui est arrosée par deux jolis ruisseaux. Il est grand, bien bâti, offrant tous les lieux réguliers et des appartements commodes pour les fonctions de l'institut. Les préjugés des protestants ont mis jusque-là obstacle à l'établisse-

ment parfait de la clôture dans cette maison; elle compte environ quarante religieuses et soixante à soixante-quinze pensionnaires.

## MONASTÈRES DE CLÉVELAND ET DE TOLÉDO (OHIO).



U mois d'août 1838, M<sup>r</sup> Jean-Baptiste Purcell, alors évêque, et maintenant archevêque de Cincinnati, aux Etats-Unis, se rendait à Rome par l'Angleterre et la France. Sa Grandeur fut priée de vouloir bien conduire de Londres, au couvent des Ursulines de Boulogne-sur-Mer, en France, deux ou trois jeunes pensionnaires anglaises. Ce fait, en apparence si simple, devait, dans les desseins de Dieu, donner à l'état de l'Ohio, dont la totalité était alors comprise dans le diocèse de Cincinnati, trois communautés d'Ursulines, fondées par celle de Boulogne, un évêque, ancien aumônier du même couvent, et une colonie de neuf à dix missionnaires, partis de Boulogne ou de ses environs. M<sup>r</sup> Purcell reçut dans cette ville une généreuse et cordiale hospitalité chez M. l'abbé Amédée Rappe, chapelain du monastère. Ses qualités aimables lui gagnèrent le cœur de ce digne ecclésiastique, et la vive peinture qu'il fit des besoins de son diocèse, où des milliers d'âmes languissaient par suite de la pénurie de prêtres, qui ne suffisaient pas à leur rompre le pain spirituel de la parole et des sacrements, le décida à se dévouer à cette laborieuse mission. Deux années après, au mois de septembre 1840, M. Rappe mettait à exécution son généreux dessein, emportant les regrets de la communauté qu'il avait dirigée près de sept ans, avec un zèle infatigable et des succès nombreux.

Quelques années après, M<sup>sr</sup> Purcell, de concert avec M. Rappe, détermina la maison de Boulogne à envoyer quelques religieuses en Amérique. Ce prélat les établit à quatre milles de Cincinnati, près de Fayetteville, dans le comté de Brown-County, sur une ferme considérable, donnée à Sa Grandeur pour y fonder un établissement religieux. En 1847, le Saint-Siège ayant créé plusieurs évêchés aux États-Unis, l'un d'eux fut érigé à Cléveland, Ohio, tandis que celui de Cincinnati fut transformé en archevêché. M. l'abbé Rappe qui, dans les missions aussi bien qu'en France, avait déployé un dévouement vraiment apostolique, mérita d'être présenté par les évêques des États-Unis, réunis au concile de Baltimore, pour devenir premier pasteur de ce nouveau diocèse. Le saint Père ratifia ce choix. L'une des premières pensées du nouvel évêque fut de demander au couvent de Boulogne quelques religieuses pour sa ville épiscopale; mais ses demandes n'eurent de résultat qu'en 1850. M<sup>sr</sup> Rappe était à cette époque dans sa patrie pour les besoins de son troupeau; il décida une nouvelle colonie d'Ursulines boulonnaises à partir avec lui pour l'Amérique; c'étaient les sœurs Sainte-Marie de l'Annonciation, Saint-Charles et des Séraphins, religieuses de chœur, et sœur Saint-Benoît, converse. Elles étaient accompagnées de M<sup>lle</sup> de Seymour, ancienne élève des Ursulines, convertie du protestantisme anglican à la religion catholique par les instructions de M. Rappe; sans connaître encore à quelle œuvre particulière Dieu l'appellerait dans la suite, elle partait avec l'intention générale de se dévouer aux bonnes œuvres.

Le 20 juillet 1850, après avoir pendant deux jours reçu la plus délicate hospitalité chez les Ursulines du

Hàvre, elles s'embarquaient pour leur lointaine mission avec M<sup>sr</sup> Rappe, cinq prêtres et cinq jeunes séminaristes, tous destinés au diocèse de Cléveland. Pendant le voyage, le saint sacrifice fut offert presque tous les jours, dans une grossière construction en planches, établie sur le pont, mise par la complaisance du capitaine protestant à la disposition des ecclésiastiques et des religieuses. Ils s'y réunissaient la plus grande partie du jour et y faisaient en commun leurs exercices de piété.

Après une traversée assez heureuse, la petite troupe arriva à New-York, le 6 août. Quittant cette ville le soir du même jour, elle arriva à Cléveland le 8 après midi. Les religieuses y trouvèrent une maison disposée d'avance pour les recevoir, par les soins de M. Gaesbriant, alors vicaire-général de Cléveland, et maintenant évêque de Burlington, et par M. l'abbé Caron, supérieur du séminaire, prêtre du diocèse d'Arras et ancien ami de la communauté de Boulogne. Le lendemain M. de Gaesbriant eut la bonté de célébrer la sainte messe dans une des salles du nouveau couvent, laquelle servit de chapelle pendant quelque temps. Un tabernacle provisoire ayant été disposé, la réserve du Saint-Sacrement y fut placée le jour de l'assomption de la sainte Vierge, et le Salut, chanté pour la première fois par M<sup>sr</sup> Rappe.

La supérieure et une autre religieuse du couvent de Fayetteville, dont on a parlé plus haut, vinrent alors rendre visite à leurs anciennes compagnes du couvent de Boulogne, qu'elles avaient quittées cinq ans auparavant : ce fut de part et d'autre des larmes d'attendrissement et des sentiments de joie aussi faciles à comprendre que difficiles à décrire. M<sup>sr</sup> Purcell ho-

notre en même temps la communauté naissante de sa paternelle visite. Le 8 septembre eut lieu l'ouverture des écoles. Une vaste salle construite en bois, crépie à la chaux à l'intérieur, avait été arrangée pour la réception des externes. Près de trois cents enfants y furent reçus, parmi lesquels il y avait quatre pensionnaires; quelques jours après, M<sup>gr</sup> Rappe présenta lui-même deux prétendantes, dont l'une était la jeune anglaise, M<sup>lle</sup> de Seymour, à qui le Seigneur avait dit aussi : « Je t'épouserai pour jamais. » Le lendemain de l'anniversaire de la naissance de Jésus-Christ, ce bon prélat leur donna l'habit religieux et leur adressa une touchante exhortation : « Vous êtes, leur dit-il, les premières pierres du nouvel édifice. C'est sur vous que reposent ses espérances. » Depuis lors Dieu a béni la maison d'une manière toute spéciale, et même elle n'a pu recevoir tous les sujets qui se sont présentés pour s'y consacrer à Dieu.

Le troisième dimanche de l'Avent, octave de l'Immaculée Conception de Marie, la chapelle fut bénite par M. Caron, et dédiée au culte divin, sous l'invocation de la Vierge immaculée. Le dimanche suivant, le Saint-Sacrement y fut transporté, et le saint sacrifice offert pour la première fois la nuit de Noël, par ce respectable prêtre. Ce jour-là même, Monseigneur y dit une messe solennelle, et adressa à la communauté une excellente instruction, double faveur que Sa Grandeur a daigné jusqu'ici lui accorder tous les ans. Le 1<sup>er</sup> janvier 1851, cette chapelle fut honorée par la cérémonie d'une ordination. M. Ponchel, l'un des séminaristes venus de France, y fut ordonné prêtre, et plusieurs séminaristes y reçurent les ordres majeurs ou mineurs.

Marie, la reine des vierges, est aussi bénie dans ce

temple où son divin Fils réside par amour. Un modeste autel lui est dédié, et religieuses et élèves s'y rassemblent chaque jour pour lui rendre leurs hommages.

Le jour de l'Annonciation, les jeunes filles, préparées par les religieuses, s'approchèrent pour la première fois de la sainte table. Après la messe, elles traversèrent une partie de la ville processionnellement en chantant des cantiques, et se rendirent au couvent où un déjeuner leur était préparé. Depuis, la même cérémonie a eu lieu chaque année avec cette circonstance de plus, que les enfants réunis préalablement au monastère, se rendent aussi à la cathédrale en procession et au milieu de chants religieux.

Le nombre des sujets se destinant à la vie religieuse et celui des pensionnaires allaient en augmentant : il fut donc nécessaire de commencer des constructions ; on ajouta à la maison un nouvel étage disposé pour servir de dortoir, et sur la rue Euclid Strut, deux nouveaux corps de logis pour les classes ; elles furent ouvertes au mois d'octobre, et comptèrent quatre cents enfants.

En 1854, on créa d'autres classes ; de sorte qu'actuellement il y en a huit : quatre gratuites, trois d'externes payant une légère rétribution, et la huitième pour les pensionnaires.

Le 26 août 1852, eut lieu la première profession ; d'autres se succédèrent à des intervalles assez rapprochés, et les religieuses ont à rendre à Dieu les plus vives actions de grâces pour les bénédictions répandues avec tant d'abondance sur leur communauté et sur ses humbles travaux. Elles ne sauraient assez exprimer leur reconnaissance à leur saint évêque, M<sup>gr</sup> Rappe, qui daigne diriger lui-même les religieuses et les pension-

naires ; et à ses zélés collaborateurs pour l'intérêt paternel dont ils n'ont cessé de donner des preuves manifestes.

Depuis le mois de juillet 1854, tous les dimanches et les fêtes d'obligation, le parloir et les deux classes d'externés situés à droite de la porte principale, sont, en ouvrant les cloisons qui les séparent et qui se replient sur elles-mêmes, transformés en une chapelle provisoire décorée le mieux possible de tableaux religieux et de draperies. Les jeunes filles des écoles et des catéchismes de persévérance y assistent à la sainte messe et aux instructions.

M. l'abbé Maréchal, chapelain de la communauté, qui était venu à Cléveland en même temps que les religieuses, est spécialement chargé de cette fonction ainsi que du soin des écoles externes.

La volonté divine s'étant déclarée, la communauté de Cléveland dompta des difficultés sans nombre, et commença une nouvelle fondation à Tolédo, située dans le même diocèse, à cent trente-trois milles de Cléveland. Le nombre des catholiques y est assez considérable, et va croissant d'année en année. La mère des Séraphins, supérieure déléguée, et deux religieuses professes dont une était converse, deux novices de chœur, quittèrent Cléveland, le 14 décembre 1854, pour aller travailler dans ce nouveau champ. Elles étaient conduites par Monseigneur qui avait voulu présider à leur installation, et être, par sa présence, un augure d'espérance pour l'avenir. Le 20, elles ouvrirent trois classes, et en peu de jours elles possédaient plus de deux cents enfants. Ce nombre devait nécessairement s'accroître ; aussi la supérieure de la petite colonie, de concert avec M. l'abbé Campion, vicaire-gé-

néral, récemment nommé pasteur de la paroisse de Tolédo, et M. Evrard, pasteur des Allemands et des Français, demanda et obtint du couvent de Cléveland deux autres religieuses, dont une professe. Cette communauté naissante a maintenant trois religieuses de chœur, trois novices et une converse; celles-là comprises, la communauté de Cléveland est composée de quinze professes, dix-huit novices et deux postulantes.

Puisse le ciel continuer de bénir ces deux établissements, les conserver dans l'esprit de ferveur et de régularité, dont la maison mère de Boulogne leur a donné un si beau modèle! puisse-t-il donner à tous les membres qui les composent et qui feront toujours une seule famille par le cœur, l'unique récompense que des Ursulines peuvent avoir en vue: leur avancement continu dans la perfection de leur état, et le progrès de leurs enfants dans la connaissance de notre sainte religion!

## LOUISIANE.

## MONASTÈRE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.



L'ANCIEN COUVENT des Ursulines à la Nouvelle-Orléans, appelé par M<sup>sr</sup> Dubourg le fondement de la religion dans la basse Louisiane, continue son œuvre apostolique au milieu des succès et des épreuves. Il vient de fonder deux établissements dans le Texas: l'un à Galveston, l'autre à San-Antonio. Quelques communautés de France ont aussi fourni plusieurs sujets pour ces deux fondations. La correspondance de la sœur Saint-Ambroise, professe d'Auch, envoyée à Galveston, donnera une juste idée du bon esprit qui règne dans ces maisons et du bien qu'elles opèrent.



Sa première lettre, quoique étrangère en quelque sorte à notre sujet, nous a paru trop édifiante pour être omise; la voici :

Hàvre-de-Grâce, 25 mars 1832.

« Ma bonne Mère,

» Merci, oh ! mille fois merci de la bénédiction que vous avez envoyée à vos pauvres filles. Les quelques lignes que vous avez eu la bonté de m'adresser, malgré vos souffrances excessives, tout en nous arrachant d'abondantes larmes, ont été un baume à la plaie de nos cœurs et nous ont donné une nouvelle preuve de votre dévouement sans bornes pour vos enfants. O ma bonne mère, que le bon Dieu, pour lequel je vous ai quittée, vous comble de ses plus abondantes bénédictions. Qu'il vous donne toujours des filles dignes de vous, ma mère, c'est là le plus ardent de mes désirs; c'est pour l'accomplissement de ce vœu que j'offre au Seigneur le douloureux sacrifice de me voir pour toujours éloignée de vous; je le sens, le temps et l'éloignement ne tempéreront point l'amertume de notre cruelle séparation. Dieu soit béni d'avoir ainsi fait mon cœur, puisque jusqu'au dernier soupir mon sacrifice aura à ses yeux le même prix.

» Encore quelques minutes, et je saluerai notre belle patrie; j'y laisserai tout ce que j'aime, je recevrai la dernière bénédiction de la bonne mère Saint-Thomas qui m'accompagne; elle me bénira pour vous aussi, c'est assez pour ma consolation, car la bénédiction d'une mère attire la bénédiction du ciel. Au moment où sa main se lèvera, le Seigneur fera descendre dans mon âme la force et le courage; c'est sur lui que je m'appuie, et tout en traçant ces lignes, mes larmes

tombent abondantes sur mon visage; mon cœur ne faiblit pas pourtant.... Oh! oui, je boirai jusqu'à la lie le calice que le Seigneur me présente. Oh! priez, priez pour votre enfant, oubliez toute la peine qu'elle vous a causée... Le moment est venu, adieu, ma mère, adieu; soyez toujours ma mère, je veux toujours demeurer votre enfant.

» Nous nous sommes confessées ce matin à Notre-Dame, nous avons entendu la messe et fait la sainte communion; nous avons toutes les deux invoqué Marie, nous l'avons priée de nous offrir à son divin Fils, puis nous avons fait à ses pieds nos adieux à tout ce que nous aimons. Adieu! nous nous reverrons au ciel!!! »

Nouvelle-Orléans, 12 mars 1852.

« Bien chère Mère,

» Maintenant que me voilà chez nos sœurs de la Nouvelle-Orléans, c'est à vous tout d'abord que je songe, ma bonne mère, à vous toutes mes pensées, toutes mes impressions. Jamais traversée plus heureuse et plus belle, de l'aveu du capitaine et des marins, que celle que nous venons de faire. Point de pluie, pas d'orages, toujours un beau soleil; puis le plus magnifique et le plus commode des navires, une bonne société et des égards sans fin de la part du capitaine et des missionnaires, particulièrement des religieux oblats et de leur supérieur, qui était aussi le nôtre. Nous n'étions incommodées que par une chaleur accablante, qui nous mettait en nage, mais à laquelle remédiait l'aimable brise qui poussait le navire. Voilà pour ce qui regarde le corps et mes petits agréments...

» L'obéissance est la planche de salut et ici surtout

notre unique assurance. Vous ne sauriez croire combien dans ces pays étrangers, où les moyens de marcher dans la perfection sont plus rares que chez vous, les promesses que le Seigneur fait à l'obéissance consolent le cœur. C'est là, je vous assure, le plus cher des liens qui m'attachent au céleste Epoux de nos âmes. J'aime l'obéissance comme on aime une mère : je me jette tout entière dans ses bras ; elle est ma consolation, mon refuge ; et c'est avec bonheur que je la suis en aveugle. Jamais, mes bonnes mères, je n'ai goûté comme aujourd'hui les délices de la vie religieuse ; il semble que le bon Dieu m'attendait en Amérique pour me faire savourer tout ce que son joug a de doux et de suave ; mais viendront les jours mauvais, je m'y attends ; il faut porter sa croix ici-bas !... Au ciel, la jouissance. Priez donc pour moi, mes bonnes mères et mes chères sœurs, afin que rien ne me sépare de l'unique bien.

» Nous avons pensé trouver M<sup>sr</sup> Odin à la Nouvelle-Orléans ; pas du tout, il est en Irlande pour plusieurs jours encore ; ce qui fait que, d'après ses recommandations, il est possible que nous l'attendions ici, où nous devons par conséquent séjourner un mois ou trois semaines.

» La communauté de la Nouvelle-Orléans est un établissement magnifique, situé sur la rive gauche du Mississipi, et tout à fait au bord de l'eau, ce qui nous envoie matin et soir une douce brise qui nous aide à supporter les chaleurs. Les appartements sont excessivement spacieux et fort aérés ; il y a un ordre, une propreté incomparable, de l'élégance même. Tout fait supposer que la maison est fort riche. Il y a des jardins anglais et des parterres ; tout cela est tenu par

des nègres et des négresses ; deux familles de nègres servent la maison ; leurs habitations sont enclavées dans la clôture.

» Nous allons commencer de suivre le train de vie de la communauté. Nous trouverons les mêmes usages à Galveston, aussi faut-il s'habituer ici. Il ne m'en coûte pas. Je voudrais vous donner beaucoup de détails sur tout ce qui concerne les usages, soit pour les religieuses, soit pour les classes, mais je ne puis attendre de les connaître, j'ai hâte de vous dire un mot. A plus tard tout ce qui peut vous intéresser. Je ne veux pas vous laisser ignorer que, dès notre arrivée, il nous a fallu renoncer au costume du prieuré ; celui-ci n'y a pas la moindre ressemblance, il est beaucoup plus religieux que le vôtre.

» Je ne veux pas passer sous silence les consolations que nous avons eues sur la *belle assise*. On y célébrait trois ou quatre fois tous les matins le saint sacrifice : nous avons la permission de communier tous les jours ; nous avons profité de cette insigne faveur ; ce pain de vie donne des forces et l'on en a besoin, surtout parfois. Je suis heureuse, mes chères mères ; le bon Dieu me dédommage amplement des sacrifices que j'ai faits pour lui, par la joie, la paix intérieure qu'il me fait goûter. Lorsqu'on a brisé tant de liens, on se sent plus dégagé et plus disposé pour s'élever vers son divin cœur.

» Vous ne sauriez croire, ma bonne mère, combien les besoins même dans ce pays-ci sont grands. Il n'y a pas d'autres religieuses à la Nouvelle-Orléans que les Ursulines, qui sont, tout compris, vingt-cinq, ce qui est fort peu, vu qu'il y en a beaucoup qu'on est obligé d'envoyer ailleurs qu'aux classes. Elles ont été, à leur

grand regret, forcées de fermer la classe des pauvres, ne pouvant y employer aucune religieuse sans porter préjudice au pensionnat. Elles ont soixante-quinze pensionnaires, et puis trente orphelines, aussi pensionnaires, mais que l'on élève séparément. Ces demoiselles sont presque toutes Anglaises et de grandes familles. Elles se tiennent fort bien à l'église, marchent partout dans un grand ordre et un silence profond; leur toilette est très-soignée; elles sont peignées avec le plus grand soin; l'on n'en peut trouver une qui ne soit ainsi. Elles vont au chœur toujours nu-tête et avec l'éventail à la main, à cause des excessives chaleurs. Tout ici se fait en grand; par économie, il y a un homme blanc qui gouverne, bien entendu, sous les ordres de la supérieure. Le jeudi on fait les provisions, mais pour cela personne ne sort, les marchands apportent tout ce qu'il faut. Je n'en sais pas plus long pour ce qui concerne la maison; la mère supérieure est une Parisienne; plusieurs religieuses sont Françaises, mais elles sont ici depuis une trentaine d'années; les plus jeunes sont Américaines. Lepays ne fournit pas de vocations, aussi seraient-elles fort contentes de recevoir des postulantes de France, des novices et de jeunes professes. Elles n'en veulent pas d'âgées, il est souvent impossible de les mettre au pli de la communauté. Ces dames sont fort régulières; leur supérieure est très-bonne, et joint à sa charge celle de maîtresse des novices, tout cela à cause des classes; plusieurs autres charges importantes sont aussi accumulées sur la même tête. Cette gêne extrême que leur donne le manque de sujets ne les a pas empêchées de fonder Galveston il y a six ans, et San-Antonio il y a seulement six mois. Permettez-moi, mes excellentes mères, de vous demander des sujets pour

ces maisons. Vous savez ce qu'il leur faut : qu'elles aient les qualités que vous voudriez pour vous-mêmes : de la jeunesse, des moyens, un bon jugement, un bon esprit, de l'ouverture de cœur. Par moyens, j'entends plusieurs choses : d'abord, qu'elles soient capables pour les études, les Anglaises sont très-exigeantes, et puis, qu'elles puissent apporter quelque chose à la communauté, Galveston et San-Antonio ont à peine le nécessaire. Si M<sup>re</sup> Odin ne demande pas d'argent, c'est qu'il n'ose pas, mais plus on lui en donnera plus il se réjouira, car la nécessité est là. Mes bonnes mères, je vous en supplie, dès ce moment regardez cette œuvre comme la vôtre; songez aux besoins de l'Amérique, préparez pour ce terrain en friche de bonnes ouvrières, le Seigneur vous récompensera. Autant que vous le pourrez, qu'elles aient beaucoup de linge et, si on le peut, une dot. Puis on songera à d'autres fondations; si vous pouviez comprendre l'étendue des besoins de ces contrées!..., mais en France on ne peut s'imaginer cela. Si je me fais quêteuse ne m'en veuillez pas, je ne veux point vous peiner en vous parlant ainsi, mais je connais votre cœur, je sais combien vous serez heureuse de contribuer au bien.....

» Les religieuses de Galveston sont au nombre de dix seulement, y compris les sœurs converses et les postulantes. Celles de San-Antonio ne sont que cinq, elles ont par conséquent grand besoin de sujets.

.....

» Veuillez chaque jour nous accorder un *memento* devant le Seigneur; nous sommes et nous serons toujours sœurs, quoique bien éloignées; mais ne pouvons-nous pas dire : il n'y a plus d'Océan..... Nos maisons ne feront plus qu'une, vous nous communiquerez vos

peines et vos joies, elles deviendront les nôtres; nous vous dirons nos travaux, nos maux, nos succès s'il y en a; vous nous aiderez, en faisant aimer l'œuvre si sainte de la propagation de la foi; veuillez continuer d'en parler aux élèves. Si comme nous, mes chères mères et mes bonnes sœurs, vous voyiez les rives du Mississipi couvertes de petits hameaux, dans chacun desquels est un maître qui a tout le reste de la population sous son pouvoir, à titre d'esclaves, votre cœur se serrerait de pitié pour ces pauvres nègres; ils sont ce que sont leurs maîtres, et les catholiques sont clair-semés... Nous étions constamment sur le pont pour jouir du beau spectacle que la nature présente en ces lieux. Que je serais heureux, me disait le père Paris, si je pouvais parcourir ces lieux! Que de bien il y aurait à faire auprès de ces pauvres gens. On demandait à un nègre quelle était sa religion? « Ma religion à moi, répondit-il, c'est de monter le fleuve et de le descendre. » Et voilà où en est le grand nombre de ces pauvres êtres. Il n'y a pour eux que travaux et souffrances: si misérables en ce monde et plus misérables encore dans l'autre!... Que cela fait de mal, qu'il y a de quoi répandre d'abondantes larmes! Si je suivais l'impulsion de mon cœur je vous dirais: Que ne venez-vous ici, où les ouvriers manquent; abandonnez donc votre patrie, venez, venez avec moi, il y a bien de la place, bien de l'ouvrage..., mais la chose n'est pas possible. Au moins, ne gênez pas les vocations, le bon Dieu vous demanderait compte de toutes les âmes qui se seraient perdues, parce que vous auriez refusé de venir à leur secours. Je vous dirai que l'année dernière, vingt élèves des religieuses de Galveston ont reçu le baptême; de tels succès sont-ils faits pour réjouir, pour consoler de toutes les souffrances qu'on endure? On ne

peut se souvenir de la peine lorsqu'elle porte de tels fruits, mais nous avons besoin pour cela d'être ferventes Ursulines. Vous ne sauriez assez demander pour nous que nous soyons telles. »

Nouvelle-Orléans, 11 juin 1832.

.....

« Il est décidé que je me rends près de la supérieure de Galveston. Je ne dis pas nous, et vous l'avez remarqué, c'est que l'on a trouvé à propos que sœur Madeleine fit ici son noviciat, et ne se rendit qu'après ses vœux à sa destination..... »

Un an plus tard, la sœur Saint-Ambroise écrivait :

« J'apprends aujourd'hui une chose qui me donne un grand mal au cœur et qui vous en donnera tout autant qu'à moi-même. Je vous ai déjà dit, il me semble, que, faute de sujets, on a été obligé de congédier soixante-quinze enfants pauvres depuis le commencement de l'année. Mais ce que j'ignorais, c'est que ces enfants sont envoyés par leurs parents aux écoles publiques, qui sont toutes dirigées par des protestants, qui ne manquent pas de faire passer leurs doctrines religieuses en même temps que les sciences profanes. C'est un vrai crève-cœur pour les Ursulines de la Nouvelle-Orléans, d'avoir été forcées d'abandonner ces pauvres enfants, qui courent grand risque, toutes ou presque toutes, de laisser de côté leur religion pour adopter celle de leurs nouveaux maîtres. Si les besoins du Texas sont grands, ceux de la Louisiane sont grands aussi. M<sup>re</sup> Blanc, qui gouverne ce diocèse, a le projet d'y établir trois autres communautés d'Ursulines, et celles de la Nouvelle-Orléans même ne peuvent faire tout le bien



qui serait nécessaire. Avec deux sujets de plus elles auraient plus de cent enfants pauvres.

» Je crains que vous ne puissiez lire ceci. Je vous en conjure, mettez des lunettes, puis lisez bien intelligiblement : je tiens à ce que tout le monde vous entende. »

## TEXAS.

## MONASTÈRE DE GALVESTON.



ous laisserons encore ici parler la sœur Saint-Ambroise :

Galveston, 3 juillet 1852.

« Bien chère Mère,

» Dimanche dernier, je fis mes adieux aux bonnes mères et sœurs de la Nouvelle-Orléans, qui n'ont cessé de me témoigner l'affection la plus vraie. Des larmes coulèrent de part et d'autre. Six semaines sont plus que suffisantes pour unir des cœurs où se trouve déjà conformité d'attraits et d'idées.

» A neuf heures du matin nous étions sur le *Steam Ship* (navire à vapeur et à voiles) ; c'était le magnifique *Mexico*, plus grand et beaucoup plus beau que la *Belle-Assise*, rempli de passagers, dont pas un n'entendait un mot de français ; et moi, dont toute la science en anglais se borne encore à la lecture, je fus obligée de prendre un interprète pour satisfaire la jeune veuve d'un Anglais, qui me témoignait par le regard et le geste le désir de causer avec moi. Je l'entretins du but de mon voyage. J'appris qu'elle avait le projet de confier ses deux filles aux Ursulines de Galveston, qui, comme M<sup>sr</sup> Odin, jouissent de l'estime, de la vénération et de

l'affection des gens de toutes les classes, de toutes les religions. Le capitaine du *Mexico*, quoique Juif, était on ne peut plus content d'avoir à bord un évêque, des prêtres et des religieuses; c'était pour lui le garant d'une heureuse traversée; son espérance n'a point été trompée: le golfe si souvent furieux a été calme. Le mardi, de fort bonne heure, nous étions dans le port. Le trajet s'est donc effectué en deux jours: il n'en eût pas fallu moins de quinze pour un navire à voiles.

» Il y a vingt-deux ans, le terrain sur lequel s'élève Galveston, était encore caché sous les eaux du golfe. Au moment marqué par la Providence, l'Océan s'est retiré et a laissé paraître une île sablonneuse, de dix lieues de long sur une de large, maintenant élevée de trois pieds au-dessus du niveau de la mer, qui parfois couvre entièrement la terre. Il y a quatorze ans, des pauvres d'Amérique et d'Europe fondèrent Galveston; M<sup>sr</sup> Odin, nommé évêque du Texas, en 1840, s'y établit. La population de cette ville s'élève actuellement à six mille âmes. Les progrès de la civilisation n'y sont pas moins rapides. La religion catholique y fait chaque jour de nouvelles conquêtes; mais seulement parmi les jeunes filles, élèves des Ursulines. Plus de trente ont reçu le baptême dans la pauvre et petite chapelle du pauvre et trop petit monastère. Si la charité des fidèles d'Europe seconde le zèle de M<sup>sr</sup> Odin, avant un an nous aurons un collège, un séminaire, que les religieux oblats dirigeront. Alors la religion fera également des prosélytes parmi les deux sexes. Les villes de l'intérieur, dont on envoie ici les enfants pour les faire instruire, ne tarderont pas à recevoir aussi le flambeau de la foi. Oh! que l'espérance d'un si bel avenir pour le Texas fait du bien au cœur du missionnaire. Nous ne

sentons pas nos privations ; en eussions-nous davantage, nous les accepterions avec joie et avec bonheur.

« Galveston est construit en bois ; les habitations sont séparées par des jardins, qui donnent à la ville quelque chose de riant, de champêtre ; les rues sont bordées de petits arbres et couvertes d'herbe. L'île ne présente pas la moindre élévation. La vue en embrasse les limites, et l'on voit encore, même sur la longueur, une grande étendue d'océan. Le diamètre de notre horizon est de vingt lieues ; peu de routes, mais de petits sentiers, à demi-couverts par des herbes sauvages ; pas une seule source dans toute l'île et la distillation n'y est pas connue. On se sert de l'eau de pluie, et l'on se confie en la Providence, qui ne laisse jamais périr ceux qui ne s'appuient que sur elle. Le sol, qui n'est autre chose que du sable mêlé de coquillages, ne produit guère que des patates. On voit çà et là de rares et petits arbustes qui ne sont d'aucune utilité. Comme à la Nouvelle-Orléans, nous avons des moustiques, de plus une telle quantité de fourmis, qu'elles envahissent les appartements ; on en trouve dans son lit et sur soi. Leur piquêre est très-mauvaise ; elles m'éveillent très-souvent pendant la nuit, mais dans quelques jours le sommeil prendra le dessus et je les laisserai me dévorer à leur gré. A notre arrivée, les religieux oblats et les deux grands vicaires s'empressèrent de se rendre à bord pour saluer Monseigneur. Nous nous rendîmes à la cathédrale qui est pauvre mais très-propre. Je me prosternai aux pieds de Marie. Je suppliai cette bonne mère de ne point permettre que je fusse infidèle à son divin Fils, dans un pays où je n'étais venue que par sa volonté et pour lui gagner des cœurs. On eut bientôt connaissance de l'arrivée du saint évêque, si im-

patiemment attendu depuis treize mois. L'organiste vint en toute hâte exécuter un joli morceau, pendant que nous passions l'église en revue. On nous mena à l'évêché; les visiteurs y étaient déjà. Monseigneur a été reçu comme on reçoit un père après une longue absence. Les dames, les jeunes personnes se jetaient à ses genoux, lui serraient et lui baisaient les mains; et lui les bénissait, pressait leurs mains dans les siennes, les relevait, leur parlait affectueusement, s'informait de toute la famille, montrait à tous les religieuses qu'il avait été chercher si loin, disait le nom de chacune, et la joie de nous voir se peignait sur toutes les physionomies. Après avoir visité l'évêché, nous prîmes le chemin du couvent. Avant même le lever du soleil, nos sœurs regardaient attentivement la mer pour découvrir le navire. La mère assistante avait la première aperçu la fumée du *Steam-Ship*, et l'on s'était mis en devoir de préparer la réception: c'était un compliment, des couplets avec accompagnement de piano, un morceau à quatre mains pour le bien-aimé Bishop (évêque); les élèves vêtues de blanc étaient réunies dans une classe décorée de guirlandes.

» Nos mères et nos sœurs nous ont reçues à bras ouverts. »

.....  
« Comme la ville, le couvent est construit en bois; il est entouré d'une clôture en bois aussi et qui n'a pas ma hauteur. Il n'est pas, tout compris, aussi grand que la bâtisse neuve, et cependant il y faut trouver de quoi loger une soixantaine de pensionnaires ou demi-pensionnaires, une chapelle, deux réfectoires, des classes, des dortoirs, quelques petits réduits pour quatre religieuses; les autres n'en ont pas. Nous sommes

huit dans la chambre où je couche et elle est fort petite. Le terrain qui dépend du couvent ne produit que des patates et des herbes sauvages, où se cachent des serpents qui, fort heureusement, ont peur des hommes, et que nos élèves tuent elles-mêmes sans plus de frayeur que votre Joséphine n'en a des mouches. Le monastère n'a d'autres ressources que les rétributions que l'on reçoit des élèves, et qui suffisent à peine pour l'entretien, car plusieurs donnent fort peu de chose et quelques-unes rien du tout. Mais, mes chères mères, ce n'est point sur nos privations que je veux appeler votre attention. Notre-Seigneur n'était pas aussi bien que nous à Bethléem et à Nazareth. Notre pauvreté, en nous rendant plus conformes à ce divin modèle, augmente nos consolations, et je vous assure que nous goûtons autant de bonheur que l'on en peut souhaiter ici-bas. Il est une autre peine qui pèse sur nos cœurs, et à laquelle seulement je veux intéresser les vôtres. Depuis le commencement de l'année, on a été obligé de refuser, faute de logement, trente à quarante pensionnaires et toutes les externes, qui seraient fort nombreuses. Ces enfants sont toutes protestantes. Les pensionnaires viennent de l'intérieur du Texas et de grandes distances. Les externes sont de Galveston, où quelques pensions protestantes font tous leurs efforts pour nous faire concurrence. Chaque jour on est obligé de refuser de nouvelles élèves; hier encore, quatre furent forcées de s'en retourner. Les sujets nous manquent aussi; mais le local est pour le moment ce qui presse le plus, car il ne serait même pas possible de loger d'autres religieuses. M<sup>sr</sup> Odin, qui m'a chargé de vous exposer tout ceci, nous permet d'avoir recours à votre charité et à votre zèle, pour vous supplier de faire faire une quête pour

les pauvres Ursulines de Galveston, afin que l'on puisse construire des dortoirs et des classes, pour recevoir tous les enfants que le bon Dieu veut nous confier.

» Notre communauté se compose de neuf religieuses de chœur et de trois converses. Chacune est obligée de travailler comme quatre du matin au soir. Comme il n'y a point de place dans la chambre où je couche, ni dans aucun endroit de la maison, je travaille dans une petite cabane construite avec quelques planches dans le jardin; une croix de bois, que j'ai faite moi-même et qui me fait souvenir à chaque instant que je dois vivre et mourir sur elle, une petite image de Marie collée en dessous, une table, une chaise, voilà ce qui est à mon usage; et je ne donnerais pas ce modeste réduit pour le plus magnifique palais. Là, s'écoulent d'heureuses et rapides heures, sous les yeux et en la compagnie de celui qui est mon Père, mon ami et mon bien unique!....

» Une incessante et très-forte brise de mer, qui nous arrive de tous les points de l'île, et à laquelle de nombreuses ouvertures laissent un libre passage, rafraîchit considérablement la température. Je crois que les géographes, qui avancent que le climat du Texas est le plus beau du monde, disent vrai. Je me suis pliée sans la moindre répugnance aux coutumes et aux usages; il n'y a que sept semaines, et il me semble que je n'ai jamais fait autrement; je me trouve à merveille sur mon lit, qui consiste en un matelas fort dur posé sur des planches . . . . . »

5 septembre 1852.

« . . . . . Vous avez mis dans mon cœur l'espérance d'un bel avenir : puisse-t-elle se réaliser au

plus tôt. Le démon redouble d'efforts pour arrêter le bien : les ministres protestants sont enragés des progrès du catholicisme à Galveston. Deux nouvelles conversions parmi nos élèves ont mis le comble à leur fureur. Ils ont appelé d'Angleterre deux dames protestantes, pour ouvrir de nouvelles classes à la jeunesse du sexe. Elles sont arrivées depuis trois semaines, et ont été installées avec pompe par les suppôts d'enfer qui les appuient. Probablement rien ne leur manquera. Gare aux pauvres Ursulines, qui ont certes fort raison de trembler quand on leur demande à pénétrer dans le couvent pour visiter classes et pensionnat. Je frémis quand on ouvre la porte à un étranger, car on ne peut être frappé que de notre misère. En se retirant, on doit se dire : Si des jeunes personnes vivent là, si des religieuses vivent là, c'est un miracle ; pour moi, si j'étais protestante, il y en aurait assez pour me convaincre que le bon droit est de notre côté ; mais je crains fort que ce ne soit pas là la réflexion de ces furieux méthodistes.

» Ce ne sont pas les pauvres religieuses de Galveston que je recommande à votre maternelle sollicitude. Oh ! non, mes bonnes mères ; elles ont souffert, elles souffrent encore, et je souffrirai avec elles : que le feu de la tribulation consume nos misères, et que la fumée de ce feu expiatoires'élève jusqu'au trône de Dieu, et en fasse descendre pour les autres et pour nous-mêmes grâce et miséricorde ; donc les enfants du Texas avant tout. Le moyen de rendre à Notre-Seigneur ses chères âmes que le démon lui prend, c'est là tout ce que je vous demande instamment et à genoux, à vos pieds, mes bonnes mères, mes chères sœurs. Le bon pasteur, à qui vous allez rendre cet immense service, vous bénira vous et votre entreprise, et vous paiera

magnifiquement de vos peines et de vos sacrifices. Vous aurez autour de vous au ciel, non-seulement les enfants qui vous environnent, mais encore celles que vous ne connaîtrez que là, et qui ne pourront que là vous témoigner leur reconnaissance.

» N'est-ce pas chose étrange, que cette pauvre population du Texas, toute composée de protestants, de méthodistes, de presbytériens, etc., etc., semble affamée de prêtres et de religieuses. Il n'est guère de ville qui ne réclame un couvent et un collège. L'Ursuline paraît particulièrement destinée à cette œuvre, que contrarient de tout leur pouvoir les ministres, les instituteurs, les institutrices des religions schismatiques. Dernièrement un ministre protestant a excommunié une dame, parce qu'elle nous avait confié sa fille.

» San Antonio a vu s'élever dans l'espace de quelques mois douze institutions protestantes, et cela à cause de la nouvelle fondation d'Ursulines dans cette ville, la plus ancienne du Texas. Je ne sais pas le nombre des écoles protestantes qui cherchent à nous faire concurrence ici. . . . . »

12 septembre 1832.

« . . . . . Le saint évêque me dit que la Providence lui fournira bientôt une occasion favorable pour faire venir sœur Saint-I. de L.-C. et les sœurs qui lui seront adjointes. Vous devriez vous faire le prédicateur des missionnaires. Ne serait-ce pas là une belle mission, un honorable emploi? Dans votre premier sermon, commencez, je vous prie, par exhorter vos auditeurs à la fidélité à l'étude de l'anglais; aidez-les par votre exemple à vaincre tous les obstacles, afin de ne pas les *effrayer*, les *dégoûter*, les *décou-*



*rager*; défendez-leur de se *présenter au miroir* en prononçant le TH; imposez-leur l'obligation d'écrire chaque jour une petite lettre en anglais. Quoi qu'elles en disent, n'en démordez pas. Qu'elles écrivent des verbes et les apprennent ensuite par cœur. Appliquez enfin à cette étude vos meilleures méthodes. Cela fait, prêchez sur le bien que fait au corps et à l'âme, la misère, le dénûment de toutes choses. Dites comme il fait bon se *griller* du matin au soir pour l'amour de Dieu; comme il fait bon prier, travailler et dormir, assis ou étendu sur des planches. Vous n'avez pas l'expérience de cette doctrine, mais je l'ai, moi, et vous pouvez m'en croire sur parole, tout cela est *bon, délicieux* à la grâce, et la nature s'y fait facilement. Mais vous êtes étonnée de ce que je vous dis là. Vous voulez savoir enfin comment j'ai l'expérience de toutes ces choses qui vous paraissent un peu pénibles! Le voici: Un jour que j'avais travaillé plus que de coutume, dans ma cabane que le soleil brûle, je sentis un certain malaise; je quitte l'ouvrage, je monte; bientôt je ne puis plus me soutenir; je me mets sur le lit, et m'y voilà pour trois jours. Quel était mon mal? Eh! chère sœur, comme c'était l'époque des plus fortes chaleurs, le soleil m'avait *tuée* dans mon réduit, et l'occupation à laquelle je me livrais sans distraction, m'avait empêchée de faire attention au mal dès les premières atteintes; j'étais prête à m'évanouir quand je sortis de là. Aussi j'en ai eu pour quinze jours presque d'inaction.

» Je vais assez bien maintenant, et il y a déjà trois semaines que j'ai recouvré le pouvoir et la permission de travailler autant que bon me semblera; j'en use sans beaucoup de ménagement, mais je ne puis rentrer dans ma cabane. Je travaille sur une galerie de

deux mètres de long sur un peu plus d'un de large. Je m'assieds sur le plancher. Mes livres sont dispersés çà et là autour de moi; j'ai mon buvard sur les genoux; sur un coin du buvard, je place mon crucifix, que j'ai détaché du chapelet, afin de l'avoir toujours sous les yeux ou dans la main; c'est là que je vais chercher tout ce que j'écris, même mes *plaisanteries*, même ma grammaire. Je prie ce bon père de me dicter, et voilà pourquoi sans doute mon travail s'est fait presque en entier en peu de jours. J'habite tout le long du jour sur ma galerie; c'est l'endroit de la maison le plus frais, la brise y souffle continuellement. Lorsque je suis fatiguée de tenir ainsi mon corps en deux plis, je m'étends sur le plancher. Peu s'en faudrait quelquefois que le sommeil ne vînt me surprendre. Le soir, je retourne encore à ma galerie, et j'y fais plus délicieusement la méditation que sur un canapé, je vous assure; car, en ce moment, on n'entend pas d'autre bruit que celui des vagues, que celui de la brise à travers le feuillage. Oh! que les nuits du Texas sont belles. Non, votre ciel n'est pas aussi beau que le nôtre; quelquefois je souhaiterais que vous fussiez toutes là, près de moi, pour contempler ce magnifique spectacle, ce ciel d'un bleu si pur et si bien étoilé! cet océan qui nous environne, et dont les flots aux rayons de la lune semblent être d'argent. Il y a donc bien à admirer sur notre pauvre île de sable. Comme je m'oublie en causant avec vous, chère amie; j'en reviens aux sujets de vos *sermons*; dites à vos auditeurs missionnaires qu'il ne faut pas se persuader que les maisons religieuses de l'étranger soient *peuplées d'anges*. Les anges sont au ciel. Il n'y a ici que des femmes, des femmes venues des quatre coins du monde,

comme pour représenter chacune la nation à laquelle elle appartient. Donc le support est naturellement mille fois plus pénible dans toutes ces maisons que dans les maisons de France. Il ne serait pas raisonnable de s'attendre au contraire. Dites-leur aussi que peut-être elles sont destinées à ne jamais vivre ensemble; que, tout comme à moi maintenant, il pourra leur arriver d'être jetées dans une communauté qui leur sera entièrement étrangère. Mais, si elles ont la bonne volonté de tout sacrifier à Dieu, et de se contenter toujours de cet unique ami, il ne leur manquera pas. La pauvre nature en souffrira. C'est inévitable, on ne peut même s'imaginer jusqu'à quel point, lorsqu'on n'y a pas passé; on peut qualifier ce que l'on éprouve de véritable *agonie*, de vrai martyre. C'est un douloureux travail de mort qui se fait jusque dans le plus intime de l'âme. Mais, chère sœur, c'est une mort que l'on aime, que l'on préfère à toutes les jouissances que l'homme puisse goûter ou imaginer. Non, il n'est rien d'aussi délectable que cette souffrance. De même que le bonheur de la vie religieuse est un mystère pour les gens du monde, de même le bonheur des missionnaires ne saurait être compris des religieuses qui n'ont pas cette belle vocation. Mais si de part et d'autre les consolations sont ignorées, les croix sont cachées aussi, et voilà pourquoi je me sens portée à dire toutes ces choses. Il me serait si pénible que l'on n'eût que des déceptions en arrivant! Enfin, puisque vous serez désormais le *Prédicateur* des missionnaires, annoncez-leur en *somme* et en *détail*, sur la clé de DO et de FA, qu'elles auront AFFLICTIONS, PRIVATIONS, HUMILIATIONS, SOUFFRANCES, TENTATIONS, etc., etc., de *tous genres*, sans exception. Entendez bien cela aujourd'hui

qu'il est temps de réfléchir, et surtout priez beaucoup, afin qu'il ne parte de chez vous que celles que le bon Dieu a choisies. Pour moi, je vous souhaiterais à toutes mon bonheur. Je ne crois pas que l'on puisse être lus heureux.

» . . . . . Nos pauvres ministres protestants deviennent de plus en plus énragés. L'un d'eux a écrit sur le journal, à tous ses *fidèles*, une longue exhortation que je me suis fait traduire. En voici quelques mots : « Autrefois, notre bon peuple croyait qu'il » suffisait, pour être sauvé, d'avoir des mœurs irrépro- » chables et d'être bon envers tous. Maintenant on a » une démangeaison extraordinaire d'entendre une nou- » velle doctrine. On semble presque avoir honte de sa » religion, qui est pourtant la seule véritable ; au lieu » de chercher à la propager, on cache presque que l'on » est enrôlé sous sa bannière. Certes, les catholiques ne » cachent point leurs opinions ; ils les disent et les com- » muniquent à tous ceux qu'ils peuvent gagner. Ils » affrontent tout pour se faire des prosélytes. Voyez » M<sup>gr</sup> Odin, le voilà qui est allé en France, et qui en » revient avec une foule de prêtres et de religieuses qui » vont prendre le pays d'assaut. Ces prêtres et ces reli- » gieuses ne négligeront rien ; ils pénétreront partout. » Le danger est grand, et il est de mon devoir de vous » prémunir contre lui. Au lieu de nous laisser surpren- » dre, imitons le zèle de M<sup>gr</sup> Odin, de ses prêtres, de » ses religieuses, et travaillons à étendre notre religion. » Que penser d'un tel discours ? N'est-il pas un parfait éloge, une apologie des catholiques et de la doctrine qu'ils enseignent, puisqu'ils ne rougissent pas de la montrer et d'affronter, pour la répandre, toutes sortes de dangers.

» . . . . . En ville, on dénigre notre couvent tant que l'on peut. Il n'en saurait être autrement, il est si *pauvre* de toutes les *façons*; si vous pouviez voir cela, vous en auriez grand'pitié . . . . .

» . . . . . Nos protestantes sont nombreuses; plusieurs ont demandé et obtenu d'assister aux instructions religieuses; d'autres, plus jeunes, sollicitent instamment la même grâce, mais on aime mieux la leur laisser désirer quelque temps encore. Bientôt, bientôt j'espère, l'eau sainte coulera sur quelque jeune front... Est-il une jouissance plus capable de faire oublier à l'Ursuline toutes les souffrances de l'âme et du corps? »

25 juin 1833.

. . . . .  
 « . . . . . Rien de nouveau ici, sinon un terrible ouragan qui a failli nous emporter dans le golfe : nous allions commencer matines, lorsque le ciel, auparavant serein, s'est subitement obscurci en moins de deux minutes : le tonnerre éclate, l'atmosphère est en feu, la pluie tombe par torrents, la mer s'élève avec grand bruit jusqu'au ciel; la violence de l'ouragan est telle que notre clôture est renversée, les plus gros arbres déracinés, nos portes emportées, nos volets, nos fenêtres brisés, plusieurs navires arrachés du port et rejetés au loin dans la mer, les maisons renversées, etc. Cet épouvantable vacarme a duré plus d'une heure avec la même intensité. Le calme n'a été entièrement rétabli que le lendemain. Les élèves externes n'ont pu se retirer; elles ont dû s'entasser dans nos petits dortoirs, quoiqu'ils fussent inondés comme tout le reste de la maison. Chacun s'accordait à dire qu'on n'avait jamais vu de scène aussi affreuse. On se croyait vrai-

ment au dernier jour du monde, ou pour le moins au dernier de ses jours, dans ces maisonnettes sans fondements qui se balancent comme des navires. D'autres ouragans, moins forts que celui-ci, ont lancé des habitations dans le golfe. Nous, qui en sommes des plus rapprochées, nous aurions probablement déjà fait ce merveilleux trajet aérien, si nous n'avions pour fondement inébranlable, pour appui, cette divine Providence qui nous défend également contre ces tempêtes, assez fréquentes dans notre île, et contre les tempêtes, plus dangereuses encore, que le monde et l'enfer se plaisent à exciter contre nous; n'importe, nous voguons en *paix* et avec *joie* dans la barque de la volonté divine; espérons que Marie nous conduira au port.

» La chaleur est déjà très-forte ici; là journée est une agonie et on ne sent de vie que le soir. Les pluies sont rares, et comme nous n'avons pas d'autre eau que celle du ciel, nous commençons à en manquer; bientôt on sera réduit à l'acheter, et ce n'est pas moins de cinq francs le baril; avec une maison aussi nombreuse et le lavage toutes les semaines, je vous assure que cela va vite. Je crains que les petites épargnes, fruits des privations et des charités, destinées au futur monastère, ne s'en aillent en *eau*; à quoi n'est-on pas exposé sur un banc de sable? »

21 septembre 1835.

« Voici de tristes pages de la Louisiane et du Texas. Le bras du Seigneur s'est levé sur nos contrées; il frappe de bien rudes coups. Mais, si sa justice s'exerce sur les uns, sa miséricorde s'étend sur les autres. La fièvre jaune et le choléra, qui ont commencé leurs ravages à la Nouvelle-Orléans, en mai ou juin, sévissent avec une violence toujours croissante. Plus de deux mille

personnes périssent par semaine. Qui dira le nombre de familles entièrement détruites? Qui osera décrire de combien la population est diminuée? Les chars parcouraient sans cesse les rues pour prendre les corps des malheureux qui viennent d'expirer; on les emporte hors de la ville et on les brûle. L'art des médecins est inutile; ils se sont réunis en conseil au nombre de deux cents; mais que peuvent les hommes si le Seigneur est courroucé. L'amendement, la prière et les larmes, voilà le grand remède à nos maux.

» A la fin d'août, une comète a paru ici; elle était visible tous les soirs à la même heure, durant une heure et demie seulement; elle ne se montrait pas toujours sur le même point. Nous avons pu la voir, je crois, neuf jours; sa longue chevelure était semblable à une verge; elle donnait à chacun de tristes pressentiments; dès sa disparition, la peste était dans notre île: elle a fait et elle continue de faire chaque jour de nombreuses victimes. Des prières publiques ont été ordonnées dans le Texas et la Louisiane, pour la cessation du fléau. Aux prières indiquées par le mandement, nous ajoutons ici des prières à Marie, spécialement pour que cette bonne Mère obtienne la conversion des pécheurs, et préserve les prêtres et notre communauté de la contagion, ainsi que le peu d'enfants qui nous restent. Nous n'en avons qu'une quinzaine, et la porte est fermée aux externes, qui ne rentreront, ainsi que les pensionnaires, que lorsque la maladie aura cessé. Ceci ne peut avoir lieu sans miracle qu'aux premières gelées. Eh! qui sait quand nous aurons de la gelée ici?... Toute notre confiance est en Marie. Chacune de nous fait son possible pour se tenir prête à paraître devant le Seigneur; car le mal tombe comme la foudre, sans que

rien le précède; c'est fini en moins de deux heures. Tel qui se lève en fort bonne santé, peut être enseveli dans le milieu du jour. Le ciel s'est aussi choisi des victimes parmi ses apôtres et d'autres saintes âmes. »

27 septembre.

« Voici ce que nous a appris hier le *Propagateur catholique* : L'épidémie va en diminuant, mais elle ne cesse que faute d'aliment, et le foyer d'infection n'a point disparu. Pour cette raison, ceux qui ne sont point acclimatés sont invités à ne point entrer à la Nouvelle-Orléans, que la mauvaise saison ne soit entièrement passée. Des journaux portent à onze mille le nombre des morts à la Nouvelle-Orléans, depuis le 1<sup>er</sup> juin, que l'épidémie a commencé, jusqu'à aujourd'hui; mais il est certain qu'on rabaisse le chiffre, que, du reste, on ne saurait connaître exactement, puisque les journaux avouent que durant quatre semaines il n'a pas été possible de compter et d'enregistrer. Oh! que d'âmes ont paru au jugement de Dieu!... Ici, nous avons encore, avant-hier, vingt-trois enterrements; mais depuis, pas de nouveaux cas, ou fort peu. Par un vrai miracle, nous avons eu de la gelée; cela n'avait certes jamais eu lieu dans ces contrées durant le mois de septembre. Voilà ce qui sauve le reste de la population. Mais tous ceux qui étaient attaqués avant ce changement si subit et si extraordinaire de l'atmosphère, mourront infailliblement. Nul doute que nous ne devions à Marie cette faveur insigne. Bientôt nous ferons un vœu en son honneur, tout à la fois dans le but de reconnaître ses bienfaits en éloignant de nous ces calamités, et pour lui demander que cette communauté en soit pour jamais à l'abri. »



Octobre 1853.

.....  
 « ..... La peste continue ses ravages dans notre petite ville, dont la population doit être bien diminuée. Le froid qui l'avait fait presque disparaître à la fin de septembre, n'a duré que trois ou quatre jours; puis, la chaleur a recommencé plus forte qu'elle ne l'avait été de l'année, et la maladie a repris en même temps plus d'intensité. Sur sept prêtres et un diacre, il ne nous reste maintenant que deux prêtres. Nous espérons que Marie les conservera. Dans notre maison, tout le monde va bien, nous n'avons aucune maladie, ni parmi les élèves, ni parmi les religieuses, seulement, comme d'ordinaire, les souffrances du climat; c'est un vrai miracle. On s'empresse d'écrire sur les journaux que cela vient de ce que nous gardons scrupuleusement la quarantaine; mais on sait bien que lorsque le mal est dans l'air, on a beau rester chez soi, on est également frappé. La vraie, l'unique raison de ce miracle qui s'est opéré et s'opère encore en notre faveur, c'est le vœu, dont je vous ai déjà parlé, que la communauté a fait à Marie. Je vous en envoie la formule.

**VŒU**

PAR LEQUEL LE MONASTÈRE DES URSULINES DE GALVESTON (TEXAS)  
 A ÉTÉ CONSACRÉ AU CŒUR IMMACULÉ DE MARIE,

En reconnaissance d'avoir obtenu la préservation du fléau de 1853,

ET POUR S'ASSURER A JAMAIS LA MÊME FAVEUR.

(9 octobre 1853.)

« O Marie, Mère de Dieu et notre Mère, daignez  
 » jeter un regard sur cette communauté de filles de

» Sainte-Angèle, prosternées à vos pieds pour vous  
» rendre leurs hommages et implorer le secours de  
» votre protection.

» Souvenez-vous, ô Marie, que vous êtes la dispen-  
» satrice des largesses du Très-Haut, et qu'il ne vous  
» a rendue si puissante, si riche et si bonne, qu'afin  
» que vous nous secouriez dans nos misères! Vous  
» voyez les calamités qui affligent cette malheureuse  
» contrée; hélas! peut-être que notre peu d'ardeur à  
» vous servir en a été l'unique cause!... Que ne pou-  
» vons-nous réparer dignement notre oubli et notre  
» ingratitude! Vengez-vous, nous vous en conjurons,  
» mais vengez-vous, tendre Mère, en perçant nos  
» cœurs d'un glaive d'amour pour votre cher Fils et  
» pour vous. Nous voulons être désormais vos ser-  
» vantes les plus dévouées; nous vous choisissons pour  
» notre *mère*, notre *reine*, notre *avocate* et notre *pa-*  
» *tronne*. Nous vous *dédions* et *consacrons* à jamais  
» ce monastère et les cœurs de toutes celles qui l'ha-  
» bitent ou l'habiteront jusqu'à la fin des siècles.

» *Reine des vierges*, daignez agréer la donation  
» irrévocable que nous vous faisons solennellement  
» ce jour, à la face du ciel et de la terre.

» Afin d'obtenir par votre puissante protection que  
» ce monastère, qui est maintenant le vôtre, soit à  
» *jamais* préservé de toute maladie pestilentielle, nous  
» nous engageons solennellement :

» 1°. A vous dédier, sous le titre de votre IMMACULÉE  
» CONCEPTION, le nouveau monastère et l'église qui en  
» dépendra.

» 2°. A faire une neuvaine avant chacune de vos  
» fêtes.

» 5°. A faire une procession en votre honneur, les

» jours de l'Immaculée-Conception, de la Nativité, de l'Annonciation et de l'Assomption.

» 4°. A faire célébrer le saint sacrifice de la messe à la même intention le jour des quatre fêtes mentionnées ci-dessus.

» O notre bonne Mère, couronnez les bienfaits dont vous nous avez comblés, par la grâce d'une bonne mort, afin que nous allions un jour vous aimer et vous bénir dans les cieux. Ainsi soit-il.

» Au nom de la communauté,

» SŒUR SAINTE-JEANNE DE CHANTAL, supérieure. »

» Notre mère supérieure a lu ce vœu le 9 octobre, en présence du Saint-Sacrement exposé. Une jeune personne, vêtue de blanc, tenait un cierge près d'elle. Après l'exposition du Saint-Sacrement, nous avons chanté le premier couplet et le chœur du beau cantique de Notre-Dame-des-Victoires, puis la supérieure a fait le vœu; immédiatement après, nous avons chanté le cantique *je suis l'enfant de Marie* et le *Tantum ergo*, et, après la bénédiction, le *Te Deum*. Nous avons paré de notre mieux notre Vierge, qui nous paraissait à toutes, et qui, depuis lors, nous paraît encore bien plus belle et même bien plus gracieuse qu'à l'ordinaire. C'est que chaque cœur a senti s'augmenter son bonheur après cet acte, dont je suis, en mon particulier, si heureuse. En mémoire de ce beau jour, la mère supérieure a donné à chacune une des images bénites du Sacré-Cœur que vous nous avez envoyées dernièrement. »

16 février 1854.

» . . . . . Marie a montré encore sa tendresse pour nous d'une manière éclatante. Le 12 jan-

vier, pendant la récréation, lorsque personne ne s'attendait à rien moins qu'à une catastrophe, une fumée épaisse a tout-à-coup rempli le noviciat : le feu envahissait déjà deux côtés, le centre et le dessus de notre pauvre couvent. On croit que le feu avait été mis la veille, on ne sait trop comment. Dans l'espace de cinq minutes, tout ce que la maison contenait d'effets était dans le jardin. Les cris des élèves ont attiré les plus proches voisins, et quelques-unes ont couru dans la ville pour appeler du secours. La population s'est rendue en toute hâte ; Monseigneur nous a bien vite envoyé ses missionnaires, avec ordre de nous amener chez lui. Pour lui, il s'est mis en marche aussi, mais il ne pouvait courir comme les autres, et la flamme qui brillait bien haut ne lui laissait pas d'espoir. Cependant, les pompiers et tout ce que la ville renferme d'hommes, ont manœuvré avec tant d'activité, que dans l'espace de vingt minutes le feu était éteint. Chacun criait au miracle, parce qu'on n'a jamais vu un incendie s'arrêter au point où s'est arrêté celui-ci. Le dommage est tel, que ce n'est pas la peine de se mettre à des réparations... On s'est borné à clouer du coton en place des cloisons brûlées. Les effets n'ont été ni perdus ni endommagés, grâce à la surveillance des missionnaires et de personnes respectables. Je vous laisse à penser combien il a fallu de temps pour remettre tout en ordre et en place. Sans cet accident, vous auriez eu bien plus tôt de mes nouvelles. Nos élèves ne sont restées qu'une semaine en ville, nous avons pu ensuite les loger, sinon chaudement, au moins proprement, et reprendre les classes. En ce moment, tout est au train ordinaire, et nous oublierions peut-être la catastrophe, si le vent froid qui passe à travers ces murs

de coton ne nous en faisait souvenir. Nous étions bien pauvres, et cependant le bon Dieu voulait que nous le fussions encore davantage ; que son bon plaisir s'accomplisse, et s'il veut que nous mourions toutes sans voir s'élever le nouveau couvent : *Fiat!!!* »

15 août 1854.

« . . . . . Je vois s'élever rapidement le couvent de l'Immaculée Conception ; les travaux ont commencé le 10 juillet, et aujourd'hui la besogne est tellement avancée, que l'on pense que ce sera terminé en trois mois. Bien des gens voient nos progrès avec un certain dépit ; l'on disait même ces jours-ci que quelques-uns parlaient d'incendie ; nos enfants paraissaient un peu effrayées, mais nous sommes fort tranquilles, persuadées que Marie nous protégera toujours, parce que ce n'est que pour son divin Fils et pour elle que nous avons fait le sacrifice de notre patrie. Priez maintenant avec un peu plus de ferveur que d'ordinaire pour la conservation de la foi dans les Etats-Unis. On sait que des sociétés secrètes se sont formées dans chaque Etat. Il y a eu la semaine dernière un peu de rumeur ici, à propos des nouvelles promotions aux charges dont on prétendait exclure les Européens. Cependant tout s'est calmé assez vite. Ce qui est certain (ce n'est pas mon sentiment que j'émet), ce qui est certain, dis-je, c'est qu'on en veut au catholicisme, et au catholicisme seulement. Les protestants sont furieux. Ceux de Galveston ne sont pas les moins irrités. — Vous comprenez bien que je ne suis entrée dans ce petit détail de politique, que pour vous porter à prier davantage pour ces âmes qui refusent la lumière, et qui voudraient la chasser même de leur contrée. Aussi le

Seigneur frappe encore ce peuple infidèle : la fièvre jaune a recommencé ses ravages. Si toutes ces âmes qui passent dans l'éternité étaient convenablement préparées, se convertissaient sincèrement!... Mais, hélas!... il en est rarement ainsi.

» Je recommande à vos prières deux enfants qui recevront bientôt le baptême. Le père de ces enfants est catholique, mais leur mère, qui est morte l'an passé, était juive et avait élevé ses filles dans sa religion. Cette dame était une Bordelaise et le père est du Jura. »

Galveston, 17 novembre 1854.

« Les chaleurs ont été excessives; la fièvre jaune a fait ici de plus grands ravages que l'an passé : dans l'espace de neuf jours, on a compté trois cent soixante-quinze décès. Du nombre des victimes était M. l'abbé Metz, jeune prêtre accompli, dont la mission était si fructueuse, surtout parmi les Allemands. La fièvre n'a cessé que la semaine dernière et le choléra a pris sa place. Grâce à la miraculeuse intervention de Marie immaculée, notre monastère est épargné, tandis que le deuil règne dans les habitations environnantes. Ce prodige est connu non-seulement au Texas, mais encore dans la Louisiane. Oh ! puisse-t-il tourner à la gloire de notre bonne et tendre Mère. Le nouveau couvent, qui s'élève sous ses auspices et sous son beau titre d'Immaculée, est à peu près terminé. Je ne pense pas cependant qu'on puisse l'habiter avant la rentrée prochaine; les élèves sont en ce moment au nombre de quarante-quatre, dont quinze pensionnaires; ce dernier nombre promet de s'augmenter lorsqu'on aura un peu plus oublié la fièvre jaune. Les classes marchent bien, et cette fois encore j'ai pour ma part français, écriture,

dessin, broderie et quelques heures de surveillance.

» Comme vous voulez que je vous tienne au courant de tout ce qui nous arrive ou nous intéresse, je vous dirai que nous avons eu de violentes tempêtes à l'époque de l'équinoxe. Notre ville a failli être submergée une seconde fois par le golfe et la baie qui menaçaient de se réunir. L'ouragan a emporté les barrières de sable qui s'opposaient aux flots. Les eaux nous environnaient et couvraient l'île entière : les portes étaient emportées ainsi que quelques habitations. On a évalué à un million de piastres les dommages causés. On a été un moment sans espoir de salut. En d'autres lieux du Texas, le golfe a entraîné des hameaux dans son sein. On cite plusieurs endroits où un grand espace de terrain et des habitations ont été engloutis. En ces circonstances encore, Marie nous a visiblement protégées ; nous n'avons perdu que quelques patates et de la chaux, qui a pris feu, mais heureusement par une belle nuit ; pas un souffle n'agitait les feuilles ; si le vent eût soufflé comme le jour précédent, c'en était fait des deux couvents, car la maison qui abritait la chaux n'était pas à dix pas du couvent neuf, situé tout à côté du vieux. Bien que cet accident ait eu lieu dans le milieu de la nuit, et que l'on ne pût venir jusqu'à nous qu'en se mettant dans l'eau jusqu'aux genoux, les pompiers ont été ici dans l'espace de quelques minutes, et peu après, tous ceux que la fièvre jaune ne retenait point au lit ou auprès des malades. On avait cru les deux couvents en feu, tant cet incendie répandait de clarté sur la ville. Il n'y avait point de remède, cependant on a pu soustraire assez de chaux pour terminer la bâtisse. La perte qu'on a faite est d'un peu plus de deux mille francs.

» Nous avons eu la semaine dernière une bien douce

consolation, les deux demoiselles Merlin, dont je vous ai déjà parlé, ont reçu le baptême dans notre chapelle. L'aînée était âgée de quinze ans et l'autre de douze. Depuis longtemps elles soupiraient après ce beau jour, et chacune de nous l'attendait impatiemment. Leur père souhaitait qu'elles différassent encore, puis il avait des affaires et voulait assister à la cérémonie. Mais voilà qu'un jour un exprès vient annoncer à la mère supérieure la mort subite de M. Merlin. En même temps, une dame, à qui M. Merlin avait recommandé ses filles à son lit de mort, demande à les conduire à Houston, leur ville natale, où des affaires de famille réclamaient leur présence. Il fut convenu qu'avant tout les enfants recevraient le baptême, et que ce ne serait qu'après avoir été régénérées et fortifiées par l'eau sainte, qu'on leur annoncerait le coup terrible qui venait de les frapper. On se borna à leur dire que leur père, un peu souffrant, désirait les avoir quelques jours près de lui; mais que la fièvre jaune sévissant à Houston, on les baptiserait avant leur sortie. Leur joie fut telle que, malgré leur grande affection pour leur père, elles ne pouvaient ressentir la moindre inquiétude. Après la cérémonie, M. Chambo-dut leur adressa quelques paroles par lesquelles il commença à les préparer à l'aterrante nouvelle, que la mère supérieure leur annonça un instant avant leur sortie. Il serait impossible de dire avec quelle force, quelle générosité, quelle soumission parfaite, elles ont accepté cette épreuve : pas une larme n'est tombée de leurs yeux; leur physionomie, calme et empreinte d'une profonde douleur, exprimait en même temps la résignation la plus parfaite. La volonté de Dieu soit faite! telle fut leur première parole, et, tandis que leurs compagnes et nous-mêmes versions des larmes autour d'elles, elles



étaient paisibles comme deux anges. Ceci nous a tant édifiées, tant consolées, que je n'ai pu m'empêcher de vous en entretenir longuement.

» . . . . . Le nombre de nos élèves s'augmente chaque jour ; nous avons en ce moment vingt-trois pensionnaires. Je crois même qu'on en attend plusieurs ; nous avons une trentaine d'externes . . . . .

» . . . . . Le couvent est presque achevé : nos ouvriers travaillent activement ; ils paraissent fiers de leur œuvre ; ils n'ont pas tout à fait tort, car le bâtiment est vraiment beau ; tout le monde le trouve encore plus que nous, qui en avons vu bien d'autres . . . .

» . . . . . Si d'un côté nous mettons votre charité à contribution pour nous aider à soutenir l'œuvre de Dieu, de l'autre nous ne manquons pas de vous seconder par la plus sévère économie. Ainsi, nous ne prenons plus que de l'eau pour notre boisson, et nous mangeons un peu de pain de maïs chaque jour, pour épargner l'autre, etc., etc. Ne vous attristez pas, nous n'en sommes pas plus malades. Malgré la gêne et l'embarras où nous sommes, il est certain que nous ne devons rien négliger pour rendre le couvent neuf aussi agréable que possible aux jeunes personnes, et conséquemment à leurs familles. De beaux bâtiments ont bien vite grande et lointaine renommée... Aussi, il me semble qu'il ne m'en coûterait point de mendier pour seconder cette œuvre.

» M<sup>re</sup> Odin et ses prêtres, mais surtout ceux qui sont à l'évêché, s'imposent privations sur privations pour se tirer d'affaire. Le collège les a fort endettés, et là, comme chez nous, peu d'élèves payeront leur pension en entier et grand nombre ne donneront rien. »

Nous regrettons de ne pouvoir donner dans son en-

tier cette correspondance qui nous a singulièrement édifiées, mais nous avons dû nous imposer des bornes pour n'être pas trop long, et aussi pour remplir la promesse de discrétion faite à la communauté d'Auch, qui a bien voulu nous livrer en toute confiance ces relations intimes.

## MONASTÈRE DE SAN-ANTONIO.



Les fondatrices de cette maison subirent, dès le commencement, toutes les rigueurs de la plus extrême pauvreté, avec un courage que Dieu s'est plu à récompenser par les bénédictions immenses qu'il répand sur leurs travaux.

Nous puiserons quelques détails sur ce monastère dans les lettres de la bonne sœur Saint-Joseph à la révérende mère Sainte-Angèle de Brignoles.

« Notre position est très-belle; la maison domine la rivière si agréable de San-Antonio, laquelle nous sert en partie de clôture et de récréation, car elle renferme de gros poissons que nous essayons de prendre à la ligne; il s'y trouve aussi d'énormes écrevisses de cinquante centimètres de longueur; les fruits sont très-rares, il n'y a que quelques pêches et quelques mauvaises figues que l'on ne mangerait pas en France. Un peu de maïs est la seule récolte du pays. Soit indolence, soit faute d'industrie de la part des naturels, la terre quoique excellente reste inculte, telle qu'elle était après le péché d'Adam, c'est-à-dire couverte d'épines. On trouve pourtant dans les prairies des fleurs magnifiques, que l'on cultive chez vous avec le plus grand soin.

» Vous me demandez quelle est notre clôture, la voici :

Ce sont des branches d'arbre enfoncées dans la

terre et soutenues par un gros fil de fer ; la porte conventuelle est tout à fait assortie à une telle barrière ; c'est M. Dubuis, notre aumônier, et tout à la fois curé de San-Antonio, qui l'a faite. Les personnes séculières n'entrent pourtant que rarement et avec permission, car nous avons un parloir. Notre maison, que les gens du pays trouvent magnifique, eu égard aux maisons américaines et aux cabanes des Mexicains, ne saurait nous suffire. Nous n'avons que trois appartements pour les enfants, un desquels est le dortoir, qui est maintenant rempli, quoique nous n'ayons que quatorze pensionnaires ; les deux autres servent de classe, de réfectoire, de salle de récréation, etc. Dans une même classe on parle quelquefois trois diverses langues. Il nous reste quatre autres pièces pour nous : une pour la chapelle, l'autre, qui est à côté, sert de réfectoire, de lieu de récréation, de salle capitulaire, en un mot, de tout, excepté de dortoirs, auxquels servent deux autres chambres placées au-dessus de celles-ci. Voilà ce qui compose ce corps de logis qu'on veut bien trouver si beau.

» Le Seigneur semble bénir notre communauté d'une manière sensible ; elle s'augmente considérablement, quoique le pays soit peu fécond en sujets. Nous sommes déjà dix-huit, tant professes que novices ou postulantes ; parmi ces dernières nous avons une Mexicaine d'une des plus honorables familles. Son entrée dans notre maison prouve combien les idées religieuses sont ici plus favorables sous ce rapport-là parmi les catholiques. C'était le jour de Saint-Etienne, vers six heures du soir, on entend à la porte conventuelle un murmure confus ; une multitude d'hommes et de femmes paraissent à travers cette porte, qui n'est composée que de quelques barreaux. C'était notre postulante

accompagnée de toute sa famille, qui, je crois, n'est pas moins nombreuse que celle de Jacob. On ouvre, elle entre ainsi que ses plus proches : sa mère, son père, vieillard vénérable par sa piété et ses cheveux blancs. On s'assied, un instant le silence le plus profond règne parce que les cœurs sont émus ; on dirait une visite de condoléance. Enfin le silence est interrompu par les paroles du père qui, comme les anciens patriarches, étend ses deux mains sur sa fille pour la bénir, en exprimant le bonheur qu'il éprouve de consacrer un de ses enfants au Seigneur. Puis on se sépare en versant des larmes, non de regrets, mais de la plus suave consolation.

» Le pensionnat va bien ; l'externat s'augmente tous les jours, de manière que nous nous trouvons dans les classes comme dans une espèce de purgatoire. Je vous parlais dernièrement d'une de nos élèves protestantes qui a embrassé le catholicisme ; elle persévère avec ferveur malgré les rudes combats qu'elle a à soutenir. A cette époque les protestants se sont un peu irrités contre le couvent, mais n'importe, il le faut pour affermir les fondements de notre édifice. D'ailleurs c'est librement et par conviction qu'elle l'a fait.

» J'aime ces chères enfants de toute l'effusion de mon cœur ; elles sont aussi très-affectueuses, un mot d'amitié les fait tressaillir ; j'en profite pour les stimuler dans leurs devoirs. Voulez-vous une preuve de leurs sentiments envers leurs maîtresses : une d'elles est allée faire un voyage à la Nouvelle-Orléans ; notez qu'elle fait profession de m'aimer beaucoup ; aussi elle avait dit à ses compagnes qu'elle ne manquerait pas d'apporter un témoignage d'affection à sa chère maîtresse, M<sup>me</sup> *San José*. Elle a tenu sa promesse ; c'est

une corbeille à ouvrage. Pendant son voyage, la pauvre enfant a failli périr; la diligence a versé, elle a perdu mille petits objets destinés à ses compagnes; mais au milieu de ce danger, une seule chose la préoccupait. Revenue de son effroi, elle demande si sa précieuse corbeille est sauvée. On lui répond que oui; mais ce n'est pas étonnant, dit-elle, elle est pour une religieuse.

» . . . . . Il me semble que mes petites filles font des progrès et qu'elles montrent de l'émulation. Elles aiment un peu plus le travail manuel. Il en est plusieurs qui réussissent assez bien; j'en suis contente, parce que cela leur fera éviter beaucoup de péchés dans un pays où l'oisiveté est le défaut dominant.

» Depuis deux ans j'ai vu baptiser dix enfants; j'ai eu l'incalculable avantage de pouvoir parler passablement l'espagnol pour en préparer trois à la réception du sacrement régénérateur; deux d'entre elles ont aussi fait leur première communion trois jours après. Elles ont fait paraître des sentiments si pieux, que je me trouve bien récompensée de la peine que j'ai prise pour étudier cette langue, quand bien même je ne devrais plus m'en servir. Ces pauvres enfants sont reparties le lendemain en témoignant le plus grand regret de me laisser, peut-être pour toujours; car elles n'étaient ici que pour le court espace de temps nécessaire pour connaître les principaux mystères de la religion. Elles m'ont embrassées en m'arrosant de leurs larmes pour le peu que nous avons fait pour elles, et les voilà de nouveau au milieu des déserts de nos pays, n'ayant pour tout moyen de salut que la prière et leur bonne volonté.

» . . . . . Vous me parlez de musique, de magnifiques cantiques, tant mieux, que Dieu soit glorifié, chanté, exalté sur les deux hémisphères. Nous

aussi, nous chantons tous les dimanches à la bénédiction du Saint-Sacrement. Notre bon père Dubuis aime le chant, il se fâche quand nous ralentissons notre zèle. Mais à défaut de créatures raisonnables, le Seigneur ne laisse pas d'être glorifié. Ici, mieux que partout ailleurs, nous pouvons dire : *Benedicite bestia et pecora Domino*, etc. Je ne mens pas en vous disant que, pendant plusieurs mois, je n'ai pu dormir d'un profond sommeil, soit à cause du chant du coq, du mugissement du veau, ou bien, ne vous en déplaise, des hurlements de quelques centaines de loups qui rôdent pendant la nuit autour des édifices somptueux, nommés cabanes, pour chercher aventure. Rien n'est drôle comme leurs chansons, qui commencent au signal donné par le coryphée de ces chantres ennuyeux, et finissent aussi toutes à la fois, au bout de quelques dix minutes. Voulez-vous que je vous parle aussi des serpents à sonnette ? Nous vivons ici presque en commun avec cet ennemi de la femme ; on le trouve dehors, dedans quelquefois, placé dans une assiette. Il y en a de toutes les couleurs ; vous savez que leur blessure est mortelle.

» Puisque j'en suis au règne animal, laissez-moi vous dire un mot des puces. Elles sont en si grand nombre qu'elles ne nous donnent pas un instant de repos. M. Dubuis, écrivant à quelqu'un, disait : « Au moment où je vous écris, j'en ai au moins trois mille dans mes bottes. » Jugez donc s'il y a moyen de faire l'oraison de quiétude pendant les quatre ou cinq mois que ces oiseaux de passage séjournent sur notre terrain, où, dit-on, ils prennent naissance.

» Toutes ces petites incommodités se supportent facilement, et même avec bonheur, quand on pense aux misères spirituelles et aux besoins immenses de ce pays

inculte. Priez donc beaucoup pour que le règne de Jésus s'établisse et s'augmente dans ces pauvres contrées. La corruption est si grande dans notre ville, que les personnes chargées de la conduite des âmes osent dire que les désordres de Sodome n'ont rien de comparable. Ce triste spectacle anime le zèle de nos missionnaires, et en particulier de notre bon père Dubuis; rien ne lui coûte quand il s'agit du salut des âmes. Mille fois, comme saint Paul, il a failli périr, visé par les flèches des Indiens ou sauvages. Manqué un jour par un coup de fusil, tiré derrière lui, il se tourne, découvre sa poitrine, disant à son meurtrier: « Tiens, lâche! tire maintenant par devant; crois-tu que je craigne de mourir? » Désarmé par ces mots, son antagoniste répond: « Oh! non, vous êtes trop brave, je n'en ferai rien. »

» Daigne le Seigneur bénir le zèle et le généreux dévouement des missionnaires qui se consomment pour sa gloire, dans ces régions où l'ennemi du père de famille sème à pleines mains l'ivraie des plus funestes doctrines.»

Il existe un couvent d'Ursulines à George-Tow, dans la Guyane anglaise, ainsi qu'on l'a vu à l'article Irlande, et probablement un autre à la Havane.

Un autre monastère d'Ursulines vient d'être fondé dans l'Illinois; puisse le Seigneur le faire prospérer!

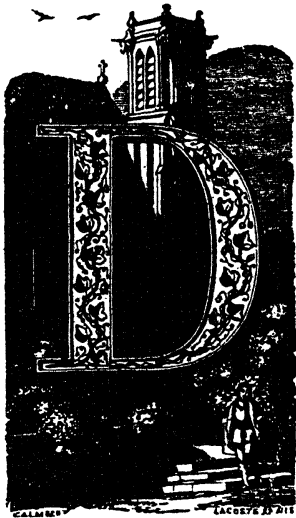




## DES DÉVOTIONS SPÉCIALES A L'ORDRE.



### DE LA DÉVOTION AU SACRÉ COEUR DE JÉSUS.



Dès les premiers temps de leur institution, les Ursulines, appelées à répandre dans les jeunes âmes le feu sacré de l'amour divin que le Sauveur est venu apporter sur la terre, ont voué à son cœur adorable, foyer et centre de cette céleste charité, un culte particulier de confiance et d'imitation. Avant même que la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque eût été choisie du ciel pour faire connaître aux fidèles l'excellence de cette aimable et salutaire dévotion, le Seigneur avait révélé à plusieurs saintes âmes les riches trésors de grâces renfermés dans son cœur. La vénérable mère de l'Incarnation fut une de ces âmes privilégiées, et l'on nous



saura gré de citer ici un article intéressant de l'ouvrage du père Gallifet sur ce sujet :

« Cette admirable servante de Dieu eut pour le cœur de Jésus une dévotion extraordinaire, dans un temps où cette dévotion étant presque inconnue, elle n'en pouvait rien avoir appris des hommes. Dieu lui-même la lui enseigna dans une révélation céleste. Voici comment elle s'exprime dans le second livre de sa vie, écrite par elle-même, chapitre X :

« Mon occupation intérieure se fortifiait toujours,  
» aussi bien que mes poursuites continuelles auprès  
» du Père Eternel pour l'amplification du royaume de  
» Jésus-Christ dans toutes les pauvres âmes qui ne le  
» connaissaient point. Mais, une nuit que je lui repré-  
» sentais cette grande affaire, je connus par une lu-  
» mière intérieure que sa divine Majesté ne m'écoutait  
» point, et qu'elle ne se rendait pas propice, comme à  
» l'ordinaire, aux vœux et aux instances que je lui  
» faisais. Cela me remplit le cœur d'une angoisse ex-  
» trême, accompagnée d'humiliations et d'une dispo-  
» sition soumise à sa divine justice pour ce qui man-  
» quait de mon côté, car, de celui de mon Epoux, je  
» voyais l'équité, et j'eusse voulu être condamnée à  
» souffrir toutes les peines imaginables pour être dans  
» l'état de pureté requise pour poursuivre ma pointe, et  
» fléchir le cœur du Père Eternel à ce que mon bien-  
» aimé Epoux, qu'il avait établi le roi des nations, en fût  
» paisible possesseur par leur conversion. Je voyais en  
» mon âme que le Père Eternel avait agréables mes  
» poursuites pour une si juste cause, mais qu'il voulait  
» de moi quelque chose qui me manquait pour être  
» exaucée; je me consumais à ses pieds, je m'abîmais  
» au centre de ma bassesse et de mon néant, afin qu'il

» plutôt à sa divine bonté de mettre en moi ce qui lui plai-  
 » rait davantage, pour mériter d'être exaucée en faveur  
 » de mon Epoux. Alors j'expérimentai un écoulement  
 » et un rayon divin en mon âme, lequel fut aussitôt  
 » suivi de ces paroles : *Demande-moi par le Cœur de*  
 » *Jésus, mon très-aimable Fils. C'est par lui que*  
 » *je t'exaucerai et que je t'accorderai tes demandes.*  
 » Dès ce moment, l'esprit qui me dirigeait m'unifia à  
 » ce divin et très-adorable Cœur de Jésus qui me fai-  
 » sait produire des choses admirables, que ma plume  
 » et ma langue ne peuvent exprimer, au sujet de l'am-  
 » plification du royaume de Jésus-Christ. Cela se pas-  
 » sait environ l'an 1635. Le tout s'adressant au Père  
 » Eternel, et mes aspirations qui étaient l'expression  
 » de ce que je ressentais en mon âme, étant comme  
 » autant de flèches ardentes qui donnaient une atteinte  
 » continuelle au Cœur de ce divin Père, non que je  
 » m'imaginasse rien de corporel, mais je ne peux m'ex-  
 » primer autrement, parlant de cette efficacité. Il me  
 » semblait que je connaissais toutes les âmes rachetées  
 » du sang du Fils de Dieu, en quelque coin de la terre  
 » qu'elles fussent, et mon amour se portait particu-  
 » lièrement à celles qui étaient les plus abandonnées  
 » dans les pays des sauvages, où je me promenais  
 » sans cesse. »

Depuis cette faveur insigne, la mère de l'Incarnation  
 ne cessa aucun jour de sa vie d'honorer le Cœur de  
 Jésus-Christ. On apprendra volontiers d'elle-même  
 l'exercice qu'elle pratiquait à ce sujet par un mouve-  
 ment spécial du Saint-Esprit. Elle le rapporte dans une  
 lettre qu'on lit au livre III, chap. XIII, dans l'addition :

« Vous me demandez que je vous fasse part de quel-  
 » ques-unes de mes pratiques de dévotion : vous savez

» que ces dévotions qui se consomment par quelques  
» actes particuliers, me sont bien difficiles ; mais je  
» vous dirai en simplicité que j'en ai une que Dieu  
» m'a inspirée, de laquelle il me semble que je vous  
» ai parlé dans mes écrits : c'est au *suradable Cœur*  
» *de Jésus*. Il y a près de trente ans que je la pratique ;  
» et voici le motif qui me la fit embrasser. Un soir que  
» je traitais dans notre cellule avec le Père Eternel  
» pour la conversion des âmes, et souhaitant avec un  
» ardent désir que le royaume de Jésus-Christ fût ac-  
» compli, il me semblait que le Père Eternel ne m'exau-  
» çait point, et qu'il ne me regardait pas de son œil de  
» miséricorde, comme il avait coutume ; ce qui m'af-  
» fligeait beaucoup ; mais en ce moment une voix in-  
» térieure me dit : *Demande-moi par le Cœur de*  
» *mon Fils, c'est par lui que je t'exaucerai*. Cette  
» divine touche eut son effet, et tout mon intérieur se  
» trouva dans une communication très-intime avec cet  
» adorable Cœur, en sorte que je ne pouvais plus par-  
» ler au Père Eternel que par lui. Cela m'arriva sur  
» les huit à neuf heures du soir : et depuis, environ  
» à cette heure-là, c'est par cette pratique que j'achève  
» mes dévotions du jour ; et il ne me souvient point  
» d'y avoir manqué, si ce n'est par impuissance de ma-  
» ladie, ou pour n'avoir pas été libre en mon action  
» intérieure. Voici à peu près comme je m'y comporte,  
» lorsque je suis libre, en parlant au Père Eternel :  
» C'est par le Cœur de mon Jésus, ma voie, ma vérité  
» et ma vie, que je m'approche de vous, ô Père Eternel !  
» Par ce divin Cœur, je vous adore pour tous ceux qui  
» ne vous adorent pas, je vous aime pour tous ceux  
» qui ne vous aiment pas ; je vous reconnais pour tous  
» les aveugles volontaires qui, par mépris, ne vous

» connaissent pas. Je veux, par ce divin Cœur, satis-  
» faire aux devoirs de tous les mortels; je fais en esprit  
» le tour du monde pour chercher toutes les âmes ra-  
» chetées du sang précieux de mon divin Epoux; je  
» les embrasse pour vous les présenter par lui, et par  
» lui je vous demande leur conversion. Eh quoi! Père  
» Eternel, voulez-vous bien souffrir qu'elles ne con-  
» naissent pas mon Jésus, et qu'elles ne vivent pas  
» pour celui qui est mort pour tous? Vous voyez, ô  
» divin Père! qu'elles ne vivent pas encore. Ah! faites  
» qu'elles vivent par ce divin Cœur. (C'est ici que je  
» fais mention particulière de cette nouvelle Eglise.)  
» Sur ce divin Cœur, je vous présente N., votre petit  
» serviteur, et N., votre petite servante. Je vous de-  
» mande, au nom de mon Epoux, que vous les rem-  
» plissiez de son esprit, et qu'ils soient éternellement  
» avec vous sous les auspices de ce divin et sacré Cœur.  
» Puis je m'adresse au sacré Verbe incarné, lui di-  
» sant: Vous savez, mon bien-aimé, tout ce que je veux  
» dire à votre Père par votre divin Cœur et par votre  
» sainte Ame. Je vous le dis en le lui disant, parce que  
» vous êtes dans votre Père, et que votre Père est en  
» vous. Faites donc tout cela avec lui; je vous présente  
» toutes ces âmes, faites qu'elles soient la même chose  
» avec vous, etc. Voilà l'exercice du Cœur de Jésus.

» Envisageant ensuite ce que je dois au sacré Verbe  
» incarné, je lui dis: O mon divin Epoux, que vous  
» rendrai-je pour l'excès de votre charité en mon en-  
» droit! C'est par votre divine Mère que je veux vous  
» rendre mes actions de grâces. Je vous présente son  
» sacré Cœur comme je présente le vôtre à votre Père.  
» Je vous aime par ce sacré Cœur qui vous a tant aimé.  
» Je vous offre ces sacrées mamelles qui vous ont al-

» laité, et ce sein virginal qui vous a logé. Je vous  
» l'offre, dis-je, en action de grâces de tous vos bien-  
» faits sur moi, tant de grâce que de nature. Je vous  
» l'offre pour l'amendement de ma vie, et pour la  
» sanctification de mon âme. Je vous le présente, afin  
» qu'il vous plaise de me donner la grâce de la persé-  
» vérançe finale dans votre service et dans votre amour.  
» Je vous rends grâces, mon divin Epoux, de ce qu'il  
» vous a plu choisir cette très-sainte Vierge pour votre  
» Mère; de ce que vous avez voulu être enfermé neuf  
» mois dans son sacré sein, et de ce qu'il vous a plu  
» nous la donner pour mère. J'adore le moment de  
» votre incarnation en elle, et tous les divins moments  
» de votre vie voyageuse sur la terre. Je vous en rends  
» grâces, et de ce que vous vous êtes voulu faire non-  
» seulement notre vie exemplaire, mais encore notre vie  
» méritoire dans tous vos travaux, et dans l'effusion  
» de votre sang précieux. Je ne veux ni vie, ni mou-  
» vement de vie que par votre vie. Purifiez donc ma vie  
» impure et imparfaite par la pureté et la perfection de  
» votre vie divine, et par la sainte vie de votre divine  
» Mère.

» Je me tourne ensuite vers la sainte Vierge, et lui  
» dis tout ce que l'amour me peut suggérer, toujours  
» dans le même esprit et dans le même sens que ci-  
» dessus. Je ferme par là ma retraite du soir. »

Les écrits de cette vénérable mère contribuèrent puis-  
samment à étendre et à augmenter dans l'ordre la dé-  
votion au sacré Cœur de Jésus. La confrérie instituée  
en son honneur, est aujourd'hui établie dans presque  
toutes les communautés d'Ursulines; sa fête y est célé-  
brée avec beaucoup de solennité. Puisse ce Cœur adora-  
ble épancher en abondance les richesses de l'amour

divin sur les âmes qui lui sont consacrées et qui l'honorent d'un culte spécial ; et puissent ces âmes, en s'efforçant de propager un culte qu'un pieux auteur nomme le *trésor de la sainteté*, recevoir en récompense le don admirable de toucher les cœurs les plus insensibles, selon la promesse de Notre-Seigneur lui-même, à une de ses plus fidèles épouses.

Divin Jésus, la famille d'Angèle  
Se réfugie en ton Cœur généreux ;  
Sur cette mer, c'est l'aimable nacelle  
Qui la conduit au rivage des cieux.  
Dans cet asile, ignorant la tempête,  
Et balancée au souffle bienfaisant  
Du saint amour, au passage elle arrête  
L'esquif du jeune enfant ;

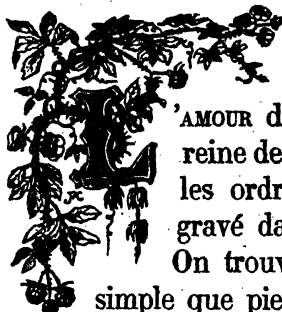
Sa douce voix lui révèle l'entrée  
De ce séjour de bonheur et de paix ;  
Vers toi, Jésus, l'innocence attirée  
Te bénit à jamais.



---

**DE LA DÉVOTION A LA SAINTE VIERGE.**

---



L'AMOUR de Marie Immaculée, la douce reine des vierges, la protectrice de tous les ordres religieux, est profondément gravé dans le cœur des filles d'Angèle. On trouve tracés, d'une manière aussi simple que pieuse, dans les règlements de la congrégation de Paris, les motifs et les pratiques de cette dévotion, qui fait la gloire et la consolation des Ursulines. Citons-en quelques articles :

- « ART. 1<sup>er</sup>. La dévotion à la Mère de Dieu étant singulièrement recommandée à toutes sortes de personnes religieuses, puisqu'elle est leur mère et maîtresse, et le parfait exemplaire de la vie qu'elles doivent mener, les religieuses de cet ordre de Sainte-Ursule y sont encore plus particulièrement obligées, afin que, par son intercession et sa protection spéciale, elles travaillent fructueusement à former Jésus-Christ dans le cœur des jeunes filles, et à y imprimer ses excellentes vertus selon leur institut.
- » ART. 2. C'est pourquoi, dans chaque monastère, la sainte Vierge sera spécialement choisie pour être la première et principale supérieure ; ce qui se fera de la manière suivante :
- » ART. 3. Au jour qui aura été choisi, toutes les re-

» ligieuses étant assemblées dans une chapelle, où il y  
» aura une image de la sainte Vierge en relief, te-  
» nant le petit Jésus, ayant invoqué le Saint-Esprit par  
» l'hymne *Veni, Creator* et quelques prières à la sainte  
» Vierge, la mère supérieure nouvellement élue, ayant  
» mis les clés du monastère aux pieds de l'image, étant  
» à genoux et les religieuses aussi, elle remet sa charge  
» et le monastère entre les mains de Notre-Dame par  
» une oraison très-dévote, après laquelle la mère su-  
» périeure rend son hommage à Notre-Dame, baisant  
» les pieds de l'image; toutes les religieuses y vont en-  
» suite, chacune en son rang, faisant l'inclination avant  
» et après, en même temps on chante le *Te Deum*. »

Cette touchante pratique, instituée d'abord dans le monastère de Paris, a été adoptée par un grand nombre de communautés des autres congrégations. Les mêmes règlements indiquent encore d'autres dévotions, comme processions et aumônes, que l'on peut faire aux fêtes de la sainte Vierge. Le Directoire des novices, qui explique si parfaitement l'office de la sainte Mère de Dieu, insinue de pieux exercices bien propres à ranimer dans le cœur la confiance et l'amour envers Marie.

Dans la communauté de Clermont, et dans toutes celles qu'elle a fondées, on conserve le saint usage de faire une procession à chacune des fêtes de la sainte Vierge, et les maisons de l'Ordre qui ne disent pas son Office tous les jours, y suppléent par la récitation du Rosaire.

Au reste, l'histoire de chaque monastère est un témoignage éclatant, non-seulement de la tendre dévotion envers Marie, dans laquelle s'efforcent de rivaliser toutes les Ursulines, mais encore de la puissante et maternelle protection dont cette divine Reine daigne les



entourer. Nous ne répéterons point ici les faits merveilleux que l'on a déjà vus dans les relations de plusieurs monastères, et récemment encore, les maisons du midi ne doivent-elles pas à sa vigilante tutelle la grâce d'avoir été préservées des plus affreux malheurs, lors de l'insurrection socialiste.

Enfin, pour imprimer à ce modeste ouvrage et à la piété des Ursulines du XIX<sup>e</sup> siècle comme un cachet d'immortalité, qu'il leur soit permis de léguer à leurs sœurs des générations futures quelques détails sur le grand événement qui a illustré leur époque, événement si glorieux à Dieu et à sa sainte Mère, si consolant pour les cœurs catholiques, qui répètent maintenant à l'envi: *Je crois la Vierge Immaculée.*



**POUR MÉMOIRE ÉTERNELLE,**

**Les Ursulines du 19<sup>e</sup> siècle à toutes leurs Sœurs bien-aimées  
des siècles à venir,**

Salut, paix et bonheur en l'amour de Jésus et de Marie immaculée!



**FÊTES CÉLÉBRÉES EN DIFFÉRENTS MONASTÈRES D'URSULINES,**

A L'OCCASION DE LA

**PROMULGATION DU DOGME DE L'IMMACULÉE CONCEPTION,**

**EN 1854 & 1855.**



**CLERMONT-FERRAND.**



**D**ANS les fêtes touchantes et éminemment catholiques que l'année 1854 a fait naître dans tout le monde chrétien, pour la Vierge immaculée, les institutions religieuses et les couvents

auraient-ils pu rester en retard ? Oh ! non sans doute : les ingénieuses inventions de la piété sont là pour suppléer à ce qui manque du côté de la pompe et de la magnificence extérieure.

Ces beaux jours ont révélé tout l'amour de notre monastère pour Marie : dessin, musique, poésie, tout s'est uni pour embellir le triomphe de notre Reine immaculée. Le talent de nos jeunes sœurs a semblé prendre sous l'inspiration du cœur son plus bel essor, et cette époque, unique dans nos annales, sera immortelle par ses souvenirs.

Le 8 décembre 1854, nous préludâmes à la grande solennité de la proclamation du dogme chéri, par une petite fête toute joyeuse, toute naïve, toute pure comme les sentiments qui l'inspiraient. Rome triomphait alors, et nous, quoique de bien loin, nous voulions aussi tenir notre partie dans ces chœurs nombreux de pontifes, de prélats, de fidèles, faisant retentir les voûtes de la basilique des apôtres de leurs louanges à Marie immaculée.

Au fond d'un immense corridor est un autel dédié à la Vierge des vierges. L'architecture en est simple mais gracieuse ; c'est l'oratoire privilégié du couvent. C'est là que toutes les religieuses viennent chercher secours dans les nécessités publiques, consolation et appui dans les souffrances particulières. La veille, cet autel avait été paré plus élégamment que de coutume : on y voyait de blancs lis et une verdure fraîche comme celle que féconde le printemps. Autour des colonnes s'enlaçaient des inscriptions rappelant le titre de prédilection de Marie. Aux portes de toutes les cellules, de toutes les salles du pensionnat, parut aussi au matin, en gros caractères, cette manifestation d'une foi bien vivante

au fond des cœurs : Marie a été conçue sans péché. Pour se livrer à ses pieux élans, elle n'attendit pas, cette foi ardente, que le soleil eût éclairé l'horizon. Toute la nuit elle veilla aux pieds de la Vierge.

Minuit sonnait à peine, qu'une de nos sœurs, messagère vigilante, venait allumer à l'autel du grand corridor un flambeau, symbole d'une flamme plus vive encore. Mais le cierge ne brilla pas seul; d'heure en heure d'autres s'allumèrent autour de lui, car une permission vivement sollicitée avait autorisé les plus matinales à prévenir le moment du réveil pour contenter leur ferveur. Chacune accourait donc se croyant la première à offrir son salut à Marie, et s'agenouillait ensuite avec le regret de se voir devancée. Enfin, dès que le signal du lever eut laissé vides toutes les cellules, on entendit dans le corridor de la sainte Vierge retentir ce chant, composé la veille sous l'inspiration d'un cœur tout dévoué à Marie :

Pour toi dès l'aube matinale  
L'amour fait briller mille feux,  
Vers toi la troupe virginale  
Accourt, Reine aimable des cieus.  
Pour te chanter, toi qu'on honore  
D'un titre auguste et sans pareil,  
Nos cœurs de la nouvelle aurore  
Ont devancé l'heureux réveil.

Salut, blanc lis de la vallée,  
Eclos au souffle du Seigneur !  
C'est sur ta tige immaculée  
Qu'a brillé la plus belle fleur.  
Aux doux parfums de ton calice  
Le Ciel lui-même est attiré ;  
Dieu se repose avec délice  
Dans ton sein de grâce paré.

Du droit sentier de l'innocence,  
Seule tu n'as point dévié;  
L'arbre fatal de la science  
Par toi ne fut pas envié.  
La grâce de tes mains distille,  
Comme une source aux flots d'azur :  
Daigne épancher sur ta famille  
Ces trésors faits pour le cœur pur.

Inspire à la Ville éternelle  
Ce dogme si cher à nos cœurs,  
Cette parole solennelle  
Qui doit publier tes grandeurs.  
Que ce beau nom d'*Immaculée*,  
Dont le ciel même est ébloui,  
Brille de la voûte étoilée !...  
Ton peuple en sera réjoui...

L'âme chantait tout entière, et ces accords, où les voix tremblantes de nos vieilles mères se mêlaient à l'harmonie pleine de fraîcheur des jeunes novices, allaient droit au cœur ; ils y excitaient les plus suaves émotions.

Le réveil des élèves ne fut pas moins charmant. Leur première parole fut un hymne d'amour à la Vierge immaculée.

Ces chants, commencés avec l'aurore, ne devaient s'interrompre qu'au soir. Pendant la messe, où il y eut communion générale, la piété fut alimentée par de douces symphonies.

Une très-belle procession vint clore cette touchante matinée : on entonne les litanies de la très-sainte Vierge ; après la croix qui ouvre la marche, viennent les plus jeunes pensionnaires portant de gracieuses bannières ou des branches de lis, fleur virgine et privilégiée de Marie ; ensuite marchent les autres élèves

avec des oriflammes sur lesquelles sont écrites ces paroles : Marie a été conçue sans péché. Voici maintenant un brillant étendard qui s'élève et domine toute la procession. La Vierge s'y montre pleine de grâce et de majesté ; son front est couronné d'étoiles ; de ses mains s'élancent les rayons de la grâce, et son pied vainqueur écrase la tête du serpent infernal : les religieuses forment son cortège. Enfin, la statue de la Mère de Dieu s'avance, portée par les novices, sous un riant berceau de roses blanches et de lis. Douze congréganistes, parées de leurs longs voiles, couronnées de roses blanches, un cierge ardent à la main, forment autour de leur Reine un cercle lumineux.

Ainsi, la procession parcourt les allées des jardins, les corridors, s'arrêtant à tous les sanctuaires qu'elle rencontre pour chanter les gloires de Marie. Les échos du monastère répondent à ces accents pieux et les portent jusqu'à la voûte céleste.

Le soir, une exhortation pleine de foi et d'amour, suivie de la bénédiction du très-saint Sacrement, nous réunit à la chapelle. La fête se termine sous la perspective d'une bien plus brillante encore, pour l'embellissement de laquelle on se hâte de créer de merveilleux projets.

C'est le 11 février que dans notre diocèse a été rendue publique la bulle du souverain Pontife, proclamant comme dogme de foi l'immaculée conception de la sainte Vierge. Cette belle journée n'a pas été seulement une humble solennité de couvent, mais une allégresse publique, dont les vives démonstrations, parties de la ville épiscopale, ont eu un écho jusqu'aux dernières limites du diocèse, et répandu la joie jusque dans la chaumière la plus isolée.

Partout, en effet, la dévotion envers Marie s'est signalée.

Dès la veille, les cloches réjouirent les airs par de joyeuses volées. Au couvent nul n'était oisif. Le mouvement universel qui y régnait révélait ce sentiment de toutes les âmes : le désir de faire quelque chose pour Marie. Enfin, le jour qu'appelaient tant de vœux se leva. Jamais notre humble sanctuaire n'avait été décoré avec tant de grâce et de soin. Au chœur des élèves, des guirlandes de lis et de roses s'entrelaçaient en festons le long des grilles et s'entremêlaient à de petites lumières semblables à des étoiles scintillantes. Mais là n'était pas le plus magnifique coup d'œil. L'oratoire des religieuses, ordinairement si conforme à la gravité monastique, avait changé d'aspect.

Dans son enceinte avait été élevé un trône à Marie. Il est difficile de donner une idée exacte de ce petit chef-d'œuvre de bon goût, d'adresse et de patience, qui, très-simple dans ses matériaux, produisait néanmoins un effet magique.

Qu'on se figure quatre colonnes transparentes, de dix à douze pieds de hauteur, surmontées d'un demi-dôme de même travail, au sommet duquel sont une boule et une croix lumineuses. Sur ces colonnes se dessinent des guirlandes de lis, de roses, encadrant ces inscriptions : *Tota pulchra es amica mea; rosa inter spinas immaculata, ora pro nobis; sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias Adæ; Regina virginum immaculata, ora pro nobis.* Sur les piédestaux sont tracés les monogrammes du Pontife de Rome et de notre bon prélat M<sup>sr</sup> Féron. Sur le fronton s'entremêlent, à des broderies ravissantes, ces mots en lettres de flammes : Gloire, amour à Marie conçue sans

péché. La blanche statue de la Vierge s'élève au milieu de ce monument merveilleux, sur un haut piédestal. C'est ici que l'art imite la nature et la fait revivre dans toute sa beauté. Parmi les fleurs d'un gracieux rosier se lisent ces paroles, qu'il est si doux au cœur chrétien de prononcer : *Monstra te esse Matrem*, et au-dessus, tout à fait aux pieds de l'image de Marie : *Ave, Maria*. L'obscurité mystérieuse ménagée dans le chœur, complète l'illusion et la rend telle, que le regard captivé croit jouir déjà d'une vision du paradis. Aussi, comme la prière s'élève fervente et embaumée de l'âme émue ! devant cette douce image de la mère du bel amour, oh ! qu'il est facile de prier et d'aimer ! elle semble sourire avec tant de bonté à ce triomphe que ses enfants lui ont préparé. La journée s'écoule dans le plus pur bonheur. Religieuses et élèves ne peuvent s'arracher du sanctuaire béni ; souvent elles viennent épancher leurs vœux aux pieds de la Vierge et chanter ses gloires incomparables. Mais, pour célébrer celle dont Dieu vient de l'environner, pour exprimer une allégresse jusqu'à ce jour inconnue à la terre, ne faut-il pas des accents nouveaux ? Le ciel les avait inspirés ; et ce chant de victoire, qu'accompagnèrent les accords doux et majestueux de l'orgue, fut l'écho de l'harmonie délicieuse qui s'élevait de toutes les âmes.

Triomphez, enfants de Marie,  
La voix du suprême Pasteur  
Décerne à la Vierge chérie  
Le titre si doux à son cœur.  
Oui ce beau nom d'*Immaculée*,  
L'effroi du tyran des enfers,  
Répand de la voûte étoilée  
Lumière et paix sur l'univers.

Le soir arrive. A peine le soleil a-t-il disparu qu'un jour moins brillant mais peut-être plus doux lui succède. Les illuminations commencent. Deux cordons de flamme embellissent les façades du couvent. A l'entrée de la chapelle est un arc formé de cette inscription en caractères transparents : MARIE A ÉTÉ CONÇUE SANS PÉCHÉ ; et au-dessous : GLOIRE A PIE IX.

A mesure que de nouveaux feux paraissent, la joie qui en ce jour inonde tous les cœurs chrétiens, devient au couvent plus vive et plus expansive. Vainement nous essaierions de la dépeindre cette joie : intime comme celle qu'inspire la piété, suave et profonde comme celle qui naît du plus doux des sentiments de la nature, l'amour filial, plus grande parce qu'elle était universelle, elle éclata parmi nos élèves avec un saint délire. Des cris d'enthousiasme et d'admiration s'échappèrent de toutes les lèvres, lorsque, des fenêtres du pensionnat, les regards se portèrent sur la petite colline et l'antique terrasse, situées au centre de l'enclos du monastère. Cette terrasse était en effet transformée en un monument de feu. Une pyramide de dix-huit pieds de hauteur et toute flamboyante portait à son sommet la statue de Marie, environnée d'une auréole. Douze étoiles se balançaient au-dessus de sa tête. On pouvait distinguer de très-loin, à la base de la pyramide, ces lettres colossales : R. S. L. C., initiales de cette invocation : *Regina sine labe concepta*. Des colonnes étaient placées aux angles de la terrasse et quatre cordons de lumière en dessinaient les galeries. Le sentier de la colline était lui-même illuminé par des ifs placés de distance en distance. Les élèves en le parcourant faisaient retentir les airs de saints cantiques, et le calme de la nature, le silence



de la nuit, laissaient arriver jusqu'aux cieux cette joyeuse acclamation : Vive Marie immaculée ! Sans doute les anges y portèrent la prière des épouses du Seigneur qui veillaient sur l'heureuse troupe : O mon Dieu, disaient-elles, conservez à jamais dans ces jeunes cœurs les doux et saintes émotions que ce jour y a fait naître. Que le vent brûlant des passions, le souffle impur du monde n'en dessèchent jamais la source; que leurs regards puissent toujours se lever candides et confiants vers Marie. Que toujours elles puissent dire : Je vous aime, ô ma Mère !

Du haut de la colline on voit se dérouler le plus magnifique tableau. Du côté de la ville, ce sont de toutes parts des ceintures, des arcades, des couronnes d'étoiles disposées autour des clochers; c'est la cathédrale dont la flèche gothique élance dans les airs un triple diadème de lumières. Et dans la vaste plaine de la Limagne on remarque des points lumineux. L'humble habitant des campagnes a voulu lui aussi allumer un flambeau à la Mère secourable du pauvre. Les montagnes elles-mêmes se réjouissent. Les grands feux qui brillent sur le puy de Dôme annoncent au loin l'allégresse de la Province.

Mais les fêtes de la terre ne peuvent être ni complètes ni de longue durée. Le sceau du sacrifice les marque toujours. Tout à coup s'élève un souffle dévastateur qui détruit en un instant toutes les belles illuminations. En vain nos enfants agenouillées sur la terrasse s'efforcent-elles de faire violence au ciel. A l'orage succède la pluie. Il faut donc le cœur bien triste reprendre le chemin du monastère. L'âme supérieure aux déceptions de la vie n'en continue pas moins au retour ses chants de louange, et au milieu de la nuit, deve-

nue plus sombre, retentit encore cette acclamation :  
Vive Marie immaculée!

## BRIGNOLES.



Le dimanche, 25 février, a été le jour fixé par notre digne évêque où tous ses diocésains devaient rivaliser de zèle et de piété en l'honneur de Marie. Brignoles n'avait jamais vu de fête religieuse aussi brillante; ailleurs elle a pu être aussi belle; plus belle, c'est impossible. L'humble cloître des Ursulines désirait voir l'aurore de cette solennité, et comme enfants dévouées à Marie, toutes nous voulûmes contribuer de notre mieux à en augmenter la pompe. Trois religieuses, voulant ménager une agréable surprise à la communauté, demandent la permission de veiller. Notre mère y consent, se met de la partie, et tandis que tout dort, bercé par de doux rêves, nos habiles ouvrières les réalisent. Le chœur voit s'élever comme par enchantement un superbe autel; les plus beaux décors sont prodigués : tentures blanches, roses, etc. Des devises disent les gloires de Marie; de fraîches guirlandes prêtent leurs gracieux festons et serpentent autour des colonnes. Un riche dôme surmonte un trône magnifique, là est la statue de la Reine des vierges, couvrant de son manteau étoilé les filles de Sainte-Angèle. Lis entre les lis, Marie en est entourée; mille roses pourprées croissent à ses pieds; au milieu brille une étoile aux rayons de feu. Sur le front de notre douce Mère se penche une blanche couronne; des flots de lumière inondent notre modeste nef. La cloche appelle bientôt au premier exercice la troupe docile qui, ravie et émerveillée, s'arrête à la porte du chœur,

n'osant y prendre place. Un sourire silencieux se peint sur toutes les lèvres, la joie transporte tous les cœurs, les regards étonnés semblent dire : c'est l'ouvrage des anges, c'est la translation du trône de Marie sur la terre, c'est presque le ciel. La communauté réunie, notre vénérable mère entonne le *Monstra te esse Matrem* et l'invocation *Regina sine labe concepta*, que le chœur répète trois fois, avec une douce et pieuse émotion. Quelques instants après, les enfants de Marie font retentir d'hymnes d'allégresse leur chapelle, élégamment pavoisée et illuminée. A dix heures, notre procession longe les allées du jardin au chant des litanies; chaque élève tient une fleur, ouvrage de ses mains, qu'elle dépose ensuite aux pieds de Marie immaculée. Nos plus jeunes enfants présentent à leur auguste mère des guirlandes et des corbeilles de fleurs. La statue révérende est portée, à la sortie du chœur, par quatre religieuses capitulaires, et au retour, par quatre postulantes, revêtues pour ce jour-là du saint habit. Des reposoirs, dressés sur divers points du jardin, attendent l'image vénérée; là, dévotement agenouillées, nous faisons monter vers le ciel l'encens d'une ardente prière, et Marie, la Vierge immaculée, Marie est là aussi, dominant toutes les pensées, remplissant les âmes de suaves consolations, souriant à ses enfants et appelant sur elles les bénédictions divines. Les grandes pensionnaires chantent en musique des morceaux choisis, entre autres des couplets composés par notre bien-aimée mère sainte Angèle.

De vos lyres d'or et d'ivoire  
Tirez des sons mélodieux;  
Beaux Séraphins, chantez la gloire  
De l'auguste Reine des Cieux.

Elle fut toujours sans souillure !  
Soustraite à la commune loi,  
Marie est belle et toute pure ;  
Oui, c'est là notre sainte foi.

Comme le lis de la vallée  
Est tout éclatant de blancheur,  
Ainsi la Vierge Immaculée :  
Sa pureté fait sa splendeur.  
Confiance, amour à Marie,  
Le doux refuge des humains ;  
Je veux l'aimer toute ma vie ;  
Je mets mon sort entre ses mains.

France, sur la vierge Marie  
Attache tes plus saints regards ;  
C'est la Reine de la patrie,  
Elle guide tes étendards.  
Ah ! puisse sa main maternelle  
En te bénissant chaque jour,  
T'obtenir la gloire immortelle  
En échange de ton amour.

La procession est terminée par un salut solennel où l'orgue fait entendre ses accords les plus doux.

Le soir, à sept heures, au signal donné par les cloches de la ville, a lieu l'illumination générale et spontanée. Au monastère, la porte conventuelle et celle de l'église sont étincelantes de lumière ; au-dessus reposent quatre médaillons transparents, entourés de verdure mêlée de roses. On y lit ces mots : *Tota pulchra es et macula originalis non est in te. — Adolescentulæ dilexerunt te nimis. — Tu gloria Ecclesiæ, tu lætitia fidelium. — Tu honorificentia populi christiani.* Notre façade opposée est plus resplendissante encore. Dans la cour de nos enfants s'élève une colline couverte de mousse. Sa hauteur égale presque celle du se-

cond étage. A la cime apparaît la Vierge bien-aimée, entourée d'un cercle de lumière; une étoile aux rayons de feu forme son auréole. Des festons de verdure ornent la façade dans toute sa longueur. Au premier étage flottent vingt-quatre oriflammes, les unes bleues, les autres blanches et or, portant une invocation à Marie. Chaque fenêtre a une illumination particulière : ici c'est un rang de godets, là un cœur, plus loin un croissant, etc. Quinze lettres majuscules embellissent autant de fenêtres; ces caractères ont cinquante centimètres, et de bien loin on lit, en traits de feu : A MARIE IMMACULÉE! Chaque lampion formant ces mots projette l'éclat d'un diamant ou d'une étoile scintillante.

Pour clore la fête, un ballon, marqué du saint nom de Marie et surmonté d'une couronne de lumière, va être lancé, mais le vent nous est défavorable et nous fait différer jusqu'au mois de mai l'ascension de notre aérostat.

## DIGNÉ.



La promulgation du dogme de l'Immaculée Conception a été faite dans notre diocèse le 30 avril. Nous avons choisi la veille de ce jour pour l'inauguration d'une belle statue de Marie, dans l'enclos où les élèves prennent leur récréation, ce qui nous a obligées de faire nos décorations et presque toute notre fête en plein air. Deux allées de jeunes arbres, qui occupent le centre de cet enclos, furent transformées en vingt jolies colonnes entourées de buis; d'une allée à l'autre, on avait jeté des arceaux, au nombre de dix, portant chacun une quinzaine de verres entourés de papier de diverses couleurs, ce qui formait une immense voûte tout illuminée; Sur le ter-

tre de gazon et les degrés du trône où la Vierge est placée, on avait mis plusieurs centaines de lampions ou verres colorés, ce qui présentait l'aspect d'une petite colline en feu. Bien haut, sur la tête de la statue, était une grande étoile bleue, portant vingt-cinq lampions qui brillaient dans l'air comme des diamants, et tout autour de la bonne Mère, on avait suspendu, outre un grand nombre d'autres lumières, six globes de verre remplis d'eau de diverses couleurs, qui reflétaient une clarté merveilleuse. La palissade qui borde l'enclos était toute chargée de décorations, d'inscriptions et de globes illuminés. Notre jardin parut pendant quelques heures transformé en un foyer de lumière. Enfin, il est sept heures et demie du soir; le ciel est calme, sombre et favorise ainsi l'éclat de l'illumination. Monsieur notre supérieur, accompagné d'une dizaine d'ecclésiastiques, arrivent dans notre chœur. Les pensionnaires, vêtues de blanc, portant les unes des oriflammes, d'autres des guirlandes ou des flambeaux, se dirigent vers le lieu de la cérémonie, précédées d'une magnifique bannière et chantant en musique les litanies de la sainte Vierge. Toute la communauté les suit dans un pieux enthousiasme. Arrivés à l'enclos, on procède à la bénédiction de la statue par le chant de plusieurs antiennes et psaumes que ces Messieurs ont chantés seuls. Ces voix mâles et sonores retentissant sous la voûte des cieux, portaient dans l'âme un sentiment qu'on ne saurait dépeindre. La bénédiction achevée, les choristes, réunies autour d'un piano, ont exécuté d'une manière ravissante une hymne à Marie, composée pour la solennité. Après ce chant, la procession a repris le chemin du chœur; ces Messieurs se sont retirés, et nos enfants sont revenues au lieu de la cérémonie et ont continué

longtemps encore de chanter des cantiques au son du piano. Enfin, après neuf heures, on a éteint les lumières, ne laissant que quelques verres sur les degrés du trône, qui ont brûlé toute la nuit.

Le lendemain, après la lecture de la bulle et quelques réflexions faites par monsieur l'aumônier, a eu lieu, vers les dix heures du matin, une procession à laquelle, par un privilège attaché à la circonstance, monsieur l'aumônier a eu permission d'assister. Les enfants, en même costume que la veille et portant les mêmes insignes, chantaient encore leurs jolies litanies.

Quatre novices portaient la belle statue de l'Immaculée Conception du noviciat, dans un brancard garni de fleurs. Après le trajet ordinaire, la procession s'est rendue aux pieds du trône où on avait goûté tant de bonheur le soir précédent. Monsieur l'aumônier a adressé aux élèves une touchante exhortation pour les exciter à l'amour de la sainte Vierge; après quoi, la préfète de la congrégation a fait, au nom de toutes ses compagnes, un acte de consécration à Marie, et on s'est remis en marche. Arrivées au chœur, nous avons chanté le *Te Deum*, qui a terminé la cérémonie.

Le soir, il y a eu un salut très-solennel. L'illumination devait se faire à l'enclos, aussi brillante que la veille, mais la pluie nous en a empêchées. Il a fallu nous borner à illuminer autant que nous avons pu toutes les fenêtres des deux façades de notre maison. Ainsi s'est terminée cette grande fête, unique dans les annales de notre monastère, mais dont le souvenir s'y perpétuera à jamais.

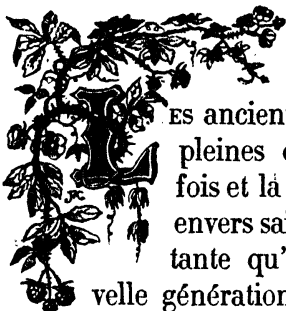
Dans toutes les communautés d'Ursulines s'est manifesté le même amour pour la vierge Marie, le même élan pour l'honorer. Les maisons de Brives et de Boulogne ont fait de magnifiques illuminations; processions, décors intérieurs et extérieurs, tout a été digne de la fête que l'on célébrait.

En retour de ces hommages, puisse la Vierge immaculée abaisser sur les filles d'Ursule un regard maternel, et resserrer à jamais les doubles liens de paix et de charité qui les unissent et qui font l'essence et le bonheur de la vie religieuse.





## DE LA DÉVOTION A SAINT JOSEPH.



ES anciennes chroniques de l'ordre sont pleines de traits qui manifestent à la fois et la sincère dévotion des Ursulines envers saint Joseph, et la protection éclatante qu'elles en ont obtenue. La nouvelle génération a pour ce bienheureux père de Jésus, cet époux bien-aimé de Marie, une vénération non moins grande, une confiance et un amour non moins filials ; sa fête est solennisée avec pompe dans un grand nombre de monastères de Sainte-Ursule; une procession a lieu en son honneur, et pendant le mois qui lui est consacré, on s'efforce d'augmenter sa gloire en imitant spécialement ses vertus.

On a vu dans la relation de Rome les secours miraculeux obtenus par son intercession. Nous devons encore rapporter à sa louange quelques faits détachés des autres relations.

Lors de son dernier rétablissement, la communauté de Beaulieu, comme il a déjà été dit, se trouvait dans la pénurie la plus extrême. Sœur Saint-Vincent, une des religieuses venues de Clermont, servante toute dévouée de saint Joseph, eut recours à lui dans cette grande détresse. Elle fit placer sa statue, jusqu'à ce jour un peu délaissée, dans le lieu de la maison le

plus propre à lui faire rendre de nombreux hommages ; puis, avec cette foi naïve qui obtient des miracles, elle lui mit une bourse à la main et lui dit : « Bon saint Joseph, vous êtes dès aujourd'hui constitué notre pourvoyeur ; nous vous remettons le soin de tous nos intérêts, vous ne trompez pas notre espérance. » Saint Joseph montra bientôt qu'il avait agréé sa charge ; il la remplit généreusement ; la bourse se trouva pleine dans peu de temps. En quelques mois la maison de Beaulieu reçut, à titre de dons ou par remboursement de dettes sur l'acquittement desquelles on ne comptait plus, une somme considérable. A chaque nouveau secours, sœur Saint-Vincent déposait aux pieds de saint Joseph, comme témoignage de sa reconnaissance, une obligation dans toutes les formes.

Nous empruntons à la notice sur le monastère d'Argentat, le fait suivant :

« En 1850, le Seigneur appela à lui deux de nos sœurs ; en douze ans nous n'avions donné le saint voile de la religion qu'à trois. La maison se trouvait dans un pressant besoin de sujets et sans espérance d'en recevoir de longtemps. Pour mériter la protection de saint Joseph, nous dressâmes, en 1851, un autel dans l'intérieur de la maison, où tous les soirs, avant de prendre notre repos, nous allions lui offrir nos hommages. La première neuvaine que nous fîmes à cet autel, eut pour objet de demander trois sujets. Le 19 mars de la même année, jour de la fête de ce grand saint, il nous arriva, malgré la détermination déjà prise d'aller ailleurs, une jeune personne de la ville, à laquelle nous avons donné, par reconnaissance pour notre céleste protecteur, le nom de Saint-Joseph.

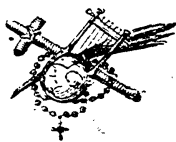
» Quelques mois après, un pieux ecclésiastique vint nous dire : Ne parlez plus à telle jeune personne de la vie religieuse, ses parents n'y consentiront jamais. Il faut remarquer qu'il y avait sept ans qu'elle sollicitait son entrée dans notre couvent. La supérieure lui conseilla de faire offrir le saint sacrifice de la messe en l'honneur de saint Joseph, pour l'intéresser à sa cause. O pouvoir du glorieux époux de Marie ! Trois semaines après ses parents consentaient à sa retraite. Les trois sujets demandés dans la neuvaine eurent le bonheur d'être admises à la profession. »

Pendant le mois de mars de l'année 1855, la supérieure de la maison de Bourges réunit chaque jour sa communauté aux pieds de saint Joseph, afin d'obtenir lumière et secours pour la fondation de la Châtre, que les autorités de la ville avaient sollicitée. A la fin du mois elle fut résolue. La digne supérieure ne voulut introduire ses sœurs dans le nouveau monastère qu'à la suite de saint Joseph. La statue, devant laquelle on avait prié avec tant de ferveur et de confiance, y fut placée solennellement, et le monastère, confié à la sollicitude de ce grand saint, prospéra d'une manière merveilleuse. De plus, la communauté de Bourges a été presque aussitôt dédommagée du sacrifice qu'elle a fait de quatre sujets, par l'entrée au noviciat d'un même nombre de postulantes.

Chaque maison d'Ursulines, pressée par sa reconnaissance, voudrait ici faire connaître les nombreuses faveurs spirituelles obtenues par l'entremise du protecteur de la virginité de Marie, de l'enfance de Jésus.

Une preuve entre mille des grâces que saint Joseph obtient, surtout à leur dernière heure, aux âmes qui

sont fidèles à l'honorer : La sœur Saint-Pierre Ledoux, religieuse du monastère de Clermont-Ferrand, mourait à l'âge de vingt-deux ans d'une maladie de poitrine. L'unique passion de cette âme privilégiée avait été, au sentiment de sa propre mère, l'amour de Dieu. Dès son enfance, elle avait aussi voué à saint Joseph une tendre et sincère dévotion. Elle était arrivée à cet état qui ne laisse plus d'espoir de guérison ; et le 18 mars, ne pouvant assister au salut que la communauté faisait à l'autel de saint Joseph, elle désira que les infirmières s'y rendissent et resta seule. A leur retour, elle leur dit, avec une expression de joie indéfinissable : « Vous venez de saluer saint Joseph, moi aussi je l'ai vu ; il m'a dit que je mourrai demain. » Cette parole se vérifia. Les heures que vécut encore cette fervente Ursuline, s'écoulèrent dans les plus vifs transports d'amour, dans les plus ardents désirs de posséder son Dieu. Pendant toute son agonie, sœur Saint-Pierre eut constamment le sourire sur les lèvres et les regards attachés sur des objets si beaux et si doux, que leur vision la jetait dans le ravissement et lui ôtait tout sentiment de ses souffrances. Ne peut-on pas croire pieusement que saint Joseph était venu recueillir son dernier soupir et dissiper les angoisses du moment suprême, en lui faisant entrevoir déjà le séjour des bienheureux?...



## DES PATRONS DE L'ORDRE.

S. AUGUSTIN, S<sup>te</sup> URSULE, S<sup>te</sup> ANGÈLE.

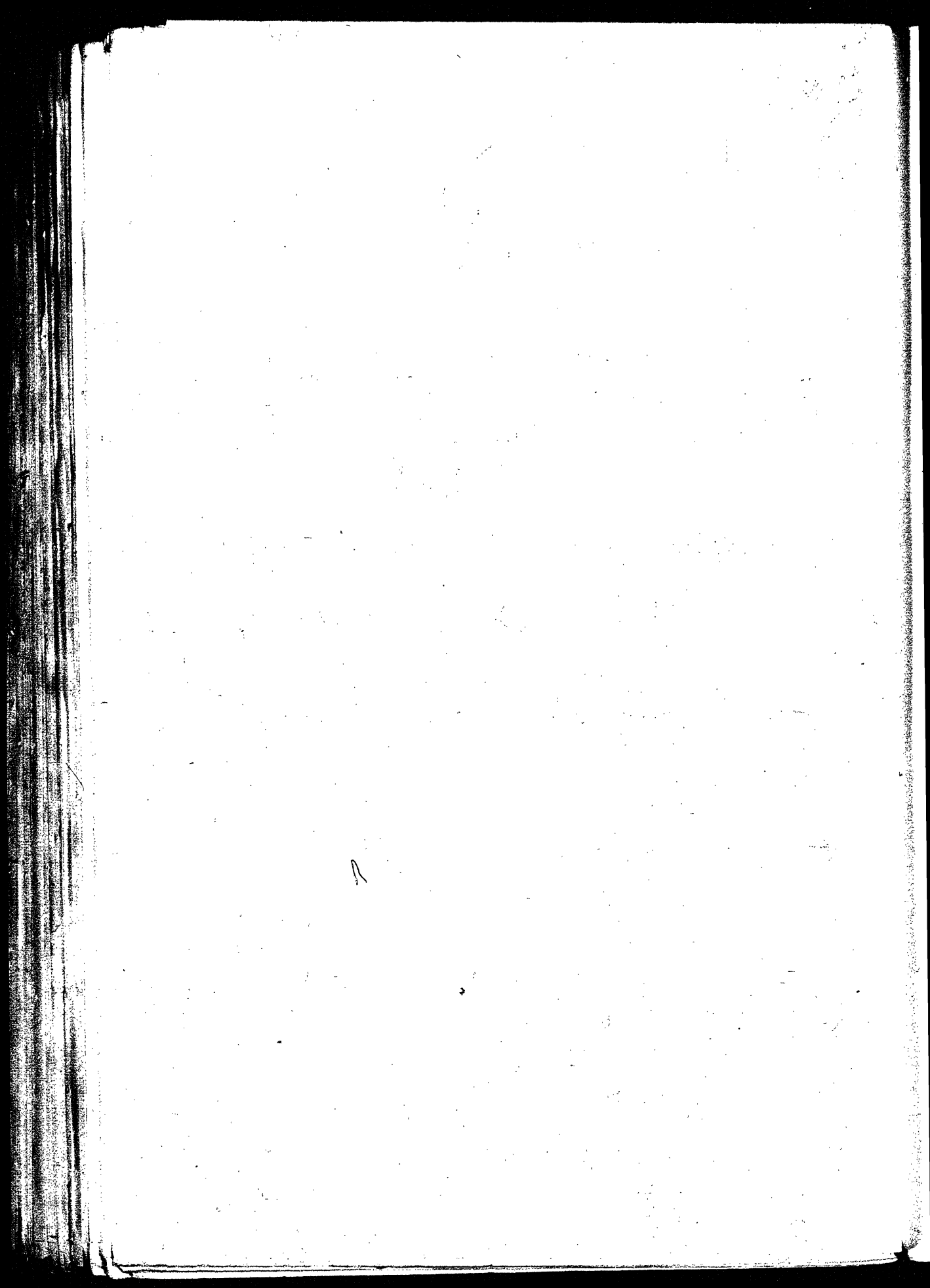
LACÉES sous la règle de Saint-Augustin par le Saint-Siège, les filles cloîtrées de Sainte-Angèle honorent cet illustre docteur comme leur père et leur insigne protecteur auprès de Dieu. Cette règle, si brève dans l'expression, mais si étendue quant au sens, révèle tout à la fois la piété, la sagesse de son auteur et la profonde connaissance qu'il avait du cœur humain. Plus de quatre-vingts ordres ou congrégations religieuses suivaient autrefois cette règle; de nos jours elle guide encore, dans le chemin de la perfection, un grand nombre d'institutions religieuses, qui y ont ajouté des constitutions en harmonie avec la fin particulière qu'elles se proposent.

Soyez dans l'allégresse, ô vous qui avez pour père « celui qui durant sa vie a soutenu la maison du Seigneur et fortifié le temple, » celui que tous les siècles ont nommé l'Aigle des Docteurs et le parfait modèle de la charité; réjouissez-vous, son intercession puissante vous est un gage de prospérité et de salut.

O glorieux saint Augustin ! « vous qui pendant votre » vie avez éclaté comme l'étoile du matin au milieu » des nuages, vous qui avez paru comme l'arc brillant » dans les nuées lumineuses, comme les rosiers chargés de fleurs au printemps, comme les lis sur le bord » des eaux, comme la flamme étincelante, comme » l'olivier qui multiplie ses rejetons, » obtenez à vos enfants chéris de se ranger autour de vous dans votre gloire, « comme une couronne, comme des rameaux » de palmier. »

*Amen, amen, amen.*







## APPENDICE.

### MONASTÈRE DE VILLEFRANCHE.



CE fut en l'année 1654 que s'érigea pour la première fois ce monastère. Sept ferventes religieuses, professes de chœur, et une sœur converse, ayant à leur tête sœur Gabrielle de Jésus de Beauregard, furent envoyées du grand monastère de Lyon par M<sup>sr</sup> du Plessis de Richelieu, cardinal-archevêque et comte de cette cité. En 1655, la communauté de Villefranche put se suffire à elle-même, grâce à l'accroissement rapide qu'elle eut, et, jusqu'en 1789, sa prospérité alla toujours croissant. Pendant ce laps considérable de temps, que d'âmes pieuses se sanctifièrent sous l'aile de la religion, que de jeunes enfants y reçurent le trésor de la doctrine sainte. Mais, il faut l'avouer, quelques abus, quelques infractions, par rapport au saint vœu de pauvreté, se glissèrent peu à peu, et chaque communauté, cha-



que religieuse doit tirer parti d'une si funeste expérience, pour conserver intact le trésor de la pauvreté. Aussi, en songeant à l'épouvantable catastrophe qui, à la fin du siècle dernier, menaçait tous les corps religieux en France, s'il était permis de scruter les pensées du Seigneur, ne serait-on pas tenté de dire que, le van à la main, il venait purifier son aire et frapper de sa verge miséricordieuse ces âmes choisies par son cœur, qui prévariquaient dans la terre des saints.

A cette époque, la communauté de Villefranche fut, comme toutes les autres, vexée, soumise à des visites domiciliaires où l'on fit l'inventaire de ses biens, puis enfin dissoute et ses membres dispersés. Les religieuses éloignèrent autant que possible ce moment de la séparation, mais il fallut céder à la force. Il est facile de se représenter la douleur que leur causaient, et les souvenirs d'un passé si heureux, et les angoisses du présent et les craintes de l'avenir. Mais Dieu leur montra la grande et nouvelle tâche qui leur était réservée, et leur force s'accrut sous le pressoir même de la tribulation. Donner à leur famille l'exemple du dévouement et de l'attachement à l'Eglise, porter au troupeau privé de ses pasteurs des paroles de foi et d'espérance, secourir les prêtres persécutés, soutenir les fidèles chancelants, déposer, malgré les orages, la semence de la foi dans les jeunes âmes, voilà ce que Dieu voulut accomplir par les religieuses bannies de leur solitude, voilà comment ces vierges consacrées marquèrent leurs traces au travers d'un monde qui les persécutait.

Plusieurs Ursulines de Villefranche purent se réunir et continuer pendant quelque temps les exercices de la vie de communauté. Ensemble, elles priaient pour la patrie désolée; ensemble, elles récitaient l'office divin;

mais que de fois il fut interrompu par des larmes. C'étaient bien toujours les cantiques de Sion, mais, redits sur les rives de Babylone, pouvait-il ne pas s'y mêler les accents de la douleur ?

La crise révolutionnaire se calmait, et la divine Providence se préparait à relever de leurs ruines les autels et les monastères renversés.

Sœur André Keniquel, une des jeunes professes incarcérées sous le règne de la terreur, tenait, depuis sa mise en liberté, une classe chez une de ses parentes. S'étant réunie à sœur Saint-Augustin Germain, dont la tendresse et le respect filial entourèrent de soins les vieux jours des anciennes mères, elles se logèrent dans une partie de l'ancien monastère et y élevèrent un externat, qui devint florissant. Mais ce n'était point encore assez pour leur cœur et leur foi, elles voulaient relever l'enceinte sacrée de leur cloître, et y offrir encore au Seigneur des épouses fidèles sous l'étendard de Sainte-Ursule.

C'est surtout à la mère Saint-André qu'est due la gloire de cette œuvre. Douée d'un cœur ardent, d'une âme fortement trempée, elle sut encourager sa compagne, dont le caractère ne se fût jamais décidé à une telle entreprise, s'il n'eût été entraîné par la persuasion de l'exemple.

Excitées et secondées par MM. Genevoy, curé de Villefranche; Bochart, grand-vicaire du diocèse; de la Croix, curé de Saint-Bruno, à Lyon, depuis archevêque d'Auch, et par M. Rambeau, vicaire d'Aunay, paroisse de Lyon, devenu plus tard leur aumônier, elles songèrent à acquérir quelques parties de leur ancienne communauté. A leurs faibles ressources se joignirent celles de deux sœurs converses, sœur Saint-Félix et sœur Sainte-

Elisabeth Cote, qui possédaient dans la ville une petite pharmacie, dont le produit avait été consacré à faire beaucoup de bien, surtout aux ecclésiastiques, qui trouvaient chez elles un abri et du pain. Plus tard, ces deux sœurs, en reconnaissance de leurs services, reçurent le titre de religieuses de chœur. La communauté renaissante acquit donc, au prix de trente mille francs, une partie de l'ancien monastère.

L'année suivante, une veuve, M<sup>me</sup> Guyot, vint leur demander un asile, et, en retour, leur porta une somme de dix mille francs. On se mit aussitôt à l'œuvre, et sur un emplacement que l'on venait d'acheter à crédit, s'éleva une modeste chapelle, surmontée, avec permission des supérieurs ecclésiastiques, d'un étage, comprenant le noviciat, le dortoir, etc. Elle fut bénie solennellement, le 5 novembre 1817, par M. Genevoy, curé de Villefranche.

Depuis quinze jours seulement, les premières élections canoniques avaient eu lieu, et la mère de Saint-André, nommée supérieure, avait vu s'ajouter à cette charge déjà si pesante, celles d'économe et de maîtresse des novices.

Cette même année fut marquée par l'arrivée du digne aumônier, à qui cette maison conservera toujours la plus vive gratitude, M. Rambeau, homme de Dieu, dans toute l'étendue de cette expression. Il faut avoir été témoin de ce dévouement de toutes les heures, pour comprendre les obligations que le monastère de Villefranche doit à ce prêtre vénérable. Dieu bénit ses généreux efforts, et, en quittant la terre, il eut la consolation de laisser sa famille plus nombreuse et en voie de prospérité.

La mère Saint-André l'avait précédé dans la tombe.

La mort de cette vénérable fondatrice fut le digne couronnement d'une vie toute de dévouement et d'immolation. Le prêtre qui l'assistait à ses derniers moments souleva sa main défaillante, pour qu'une dernière fois elle bénît ses enfants, et ses derniers mots furent « Mes enfants, l'union, la charité. » C'était résumer s'avie toute entière. Son âme était pleine de ce feudivin que Jésus est venu apporter sur la terre, et souvent elle avait répété à ses filles : « Mes enfants, sans l'union, cette communauté ne subsistera pas ; quand le ciment se détache d'entre les pierres, l'édifice croule bientôt. » Elle se plaisait aussi à espérer l'accomplissement d'une prédiction faite par un aumônier de l'ancien monastère, et que nous rapporterons à cause de sa singularité. Le Seigneur avait fait connaître à cet ecclésiastique que la communauté de Villefranche subsisterait jusqu'aux derniers jours du monde, et qu'elle aurait à combattre l'Ante-Christ.

La mort de cette vénérable mère fut un coup terrible pour toutes les religieuses ; mais la protection de Dieu ne disparaissait pas. Chaque jour elles ont vu la prospérité de la maison s'accroître, et ont pu même effectuer une fondation à Charlieu. A la place de l'ancienne et trop modeste chapelle, s'élève un sanctuaire, style romain-byzantin, entre le pensionnat et la communauté, au centre même de l'établissement. Quelques mois après la consécration de cette nouvelle église, par M<sup>gr</sup> le cardinal de Bonald, l'année 1848, vint apporter aux Ursulines de Villefranche leur part d'alarmes et de tribulations.

Ce fut surtout pendant la nuit du 27 au 28 février que les craintes furent plus vives et la protection de Dieu plus manifeste. Des bruits sinistres avaient com-

mencé de circuler pendant le jour. Aux approches de la nuit, l'émeute se déclare; elle se porte à la prison et brise les métiers. Le programme de la dévastation devait conduire ces bandes furieuses au couvent des Ursulines pour le piller et le saccager. Cependant les avis ont changé, et ils se dirigent vers la Providence des jeunes gens, située à peu de distance de l'enclos des religieuses. Celles-ci pouvaient, à la lueur des flammes où se consumaient les métiers de tissage, les presses de reliure, voir, de leurs fenêtres, la danse infernale des femmes qui célébraient en chantant le triomphe de la destruction, et l'écho leur apportait les cris mille fois répétés : *aux Ursules! aux Ursules!* Entourées de leurs élèves, et attendant à chaque instant l'irruption de cette horde de forcenés, les Ursulines ne cessaient d'invoquer Marie conçue sans péché. Celle qui n'a jamais été invoquée en vain ne trompa point leur attente. Les émeutiers firent encore de deux ateliers les théâtres de leur fureur, et jugeant ensuite la nuit trop avancée, ils remirent leurs desseins au lendemain; mais le lendemain la révolte était comprimée. Grâce donc à la protection de la Vierge immaculée, les Ursulines de Villefranche furent sauvées, et elles voient maintenant leur sainte demeure dans un état florissant et prospère.

#### MONASTÈRE DE NAXIE (GRÈCE).

Relation qui complète l'article qui se trouve à la page 512 de ce volume.



LE projet de la fondation du monastère de Naxie date de 1696; c'est le R. P. Sauger, de la compagnie de Jésus, qui le premier eut la pensée; il la communiqua à M. Thomas, con-

seiller au châtelet de Paris. Ce monsieur, d'une rare piété, goûta vivement ce projet, et, dès lors, cette bonne œuvre fut la sienne. Lorsque le R. P. Sauger quitta Paris pour retourner dans les missions du Levant, il emporta une somme de trois mille francs, que M. Thomas lui avait donnée pour commencer le monastère de Naxie; le R. P. Sauger emporta aussi les constitutions et règlements que les Ursulines du grand couvent de Paris lui donnèrent. M<sup>lle</sup> Catherine Rigaut donna aussi mille francs pour la même fondation, et, à différentes époques, M. Thomas envoya encore plusieurs milliers de francs, toujours par l'entremise des révérends pères Jésuites. Ce monsieur doit être regardé comme le fondateur de cette maison, qui a aussi beaucoup d'obligation aux Jésuites, en particulier aux pères Sauger, Verseau, Lemaire, etc., etc. Malgré toute la bonne volonté des personnes qui s'occupaient de cette fondation, elle ne fut véritablement commencée qu'en 1726. Avant cette époque, Monseigneur l'archevêque catholique de Naxie avait demandé des Ursulines du grand couvent de Paris, rue Saint-Jacques; mais à cette époque, l'île de Naxie était sous la domination des Turcs, qui étaient en guerre avec presque toute l'Europe, de sorte que le roi de France ne voulut point permettre le passage et l'établissement des Ursulines françaises dans l'île de Naxie. Alors l'archevêque s'adressa aux Ursulines de Rome, mais ce fut aussi inutilement. En 1716, la supérieure des Ursulines du grand couvent de Paris (la mère Marie de Saint-Dominique), écrivit à Monseigneur l'archevêque de Naxie une lettre, où elle lui exprima le vif désir qu'elle et ses religieuses avaient de passer les mers pour répondre aux vœux des habitants de Naxie, qui les demandaient avec empressement; elle

ajouta qu'aussitôt qu'elle avait appris que la paix était conclue, elles s'étaient adressées au roi pour solliciter leur départ, et obtenir une permission authentique du grand sultan; que déjà l'ambassadeur était chargé de passer par Naxie pour voir si toutes choses étaient disposées et sûres pour que des religieuses françaises pussent y aborder; mais que la mort du roi, en changeant la face des affaires de la France, interrompait aussi la fondation projetée. Puis elle conseille à l'archevêque, vu l'impossibilité d'obtenir des religieuses françaises ou romaines, de réunir des jeunes personnes de Naxie, qui pourraient se former à la vie religieuse sous la direction des révérends pères Jésuites, établis dans l'île, et à l'aide des règlements et constitutions envoyés précédemment. Le couvent de Paris fit aussi, à cette époque, une petite rente pour l'entretien des religieuses futures du couvent de Naxie, avec promesse de leur en donner le fonds lorsqu'elles feraient leurs vœux solennels. La supérieure du couvent de Paris les agrégea aussi à sa communauté, en leur donnant le nom d'Ursulines de la congrégation de Paris. (Ce billet est encore actuellement entre les mains des Ursulines de Naxie; il est écrit en français, de la main de la supérieure, et revêtu du cachet du grand couvent de Paris.) Cette même communauté a envoyé à diverses époques des secours pécuniaires aux religieuses de Naxie, qui se trouvaient dans le besoin et la plus grande pauvreté: on voit par les lettres qui existent encore aujourd'hui, qu'elles étaient liées d'une affection très-étroite. En 1717, les principaux habitants de l'île s'assemblèrent afin de s'accorder sur l'établissement dudit monastère, et cet acte est revêtu de trente-quatre signatures; les dons qu'ils firent aux religieuses sont marqués dans un

mémoire conservé jusqu'à présent. Il y avait déjà plusieurs années que la maison des futures Ursulines était bâtie et prête à les recevoir ; mais on ne pouvait y placer de sujets, parce que les habitants de Naxie manquaient de fonds pour faire une dot à leurs filles. L'excellent M. Thomas, à qui on en écrivit, leva la difficulté, de concert avec les bons pères Jésuites, en donnant encore de nouvelles sommes, et en créant une nouvelle rente. Enfin, en 1726, trois jeunes personnes de l'île de Tine entrèrent dans la maison ; l'une fut nommée supérieure, l'autre fit la classe et la troisième fut sœur converse. Les Jésuites les dirigèrent. La supérieure assemblait les femmes et les filles de Naxie, leur faisait des instructions, des lectures pieuses, et leur faisait aussi faire des retraites. Ces exercices produisirent un grand bien, et excitèrent une admirable ferveur dans les personnes du sexe. Cette communauté, ainsi commencée, fut presque aussitôt détruite, par la mort prompte et prématurée de deux des religieuses, de sorte que la troisième resta seule, et probablement retourna à Tine. (On n'a plus aucun papier qui concerne cette époque.) Ce n'est qu'en 1739, le 21 octobre, fête de Sainte-Ursule, que le monastère fut rétabli par l'entrée de quatre jeunes personnes de Naxie ; voici leurs noms : sœur Ursule Toubini, âgée de vingt-cinq ans ; sœur Marguerite Chrispo, âgée de vingt-deux ans ; sœur Angèle Loredana, âgée de dix-huit ans, et sœur Anna Barozzi ; âgée aussi de dix-huit ans. Elles firent deux ans de noviciat, sous la direction des pères Jésuites, et M<sup>sr</sup> Natoury, qui toujours les protégea et les aima d'une manière toute particulière, leur fit faire leurs vœux solennels le 21 octobre 1741. La sœur Ursule Toubini fut nommée supérieure : elle a continué



à tenir cette place jusqu'à sa mort, arrivée en 1792, (précisément la même année que la vénérable fondatrice des Ursulines de Montigny-sur-Vingeanne naissait à Montigny même; ainsi une Ursule fondatrice mourait en Grèce et une Ursule fondatrice naissait en France). La mère Ursule Toubini appartenait à une bonne famille, mais sa vertu et son mérite personnel la distinguaient encore plus que sa naissance. Elle a été cinquante-un ans supérieure, et est morte âgée de soixante-seize ans. Une de ses sœurs, Rose Toubini, la rejoignit au monastère en 1741 et fit profession en 1743; elle fut aussi une très-bonne religieuse, et mourut en 1813, âgée de quatre-vingt-douze ou quatre-vingt-treize ans. La mère zélatrice actuelle se souvient parfaitement d'elle, l'ayant vue dans sa jeunesse. La sœur Angèle Loudana et la sœur Anna Barozzi tinrent longtemps les charges d'assistante et de zélatrice et furent des modèles de vertu. Depuis 1792 jusqu'en 1804, la supériorité fut alternativement confiée à deux religieuses, aussi très-vertueuses. A cette époque, la mère Alouisia Vernazza fut élue et tint la place vingt-quatre ans. Sa vie fut très-exemplaire. En 1828, la mère Laurence Damophly de Saint-Augustin fut choisie pour supérieure; elle l'a été pendant plus de vingt-cinq ans, y compris l'achèvement du triennat d'une supérieure que M<sup>re</sup> Castel avait déposée, et qu'elle fut appelée à remplacer. Elle venait d'être réélue, après trois ans d'intervalle, lorsqu'elle mourut au mois d'avril 1857, âgée de soixante-quatorze ans. Ses vertus distinctives étaient la patience, une profonde humilité, qui lui faisait croire qu'elle était moindre que toutes les autres, et une grande force d'âme pour supporter les peines. Depuis la fondation de cette maison, il n'y a eu pour ainsi dire que trois supérieures, qui ont

tenu presque continuellement l'autorité pendant un siècle.

Tant que le monastère fut dirigé par les révérends pères Jésuites, il fut florissant, la ferveur y régna, les règles y furent observées; mais après leur départ, c'est-à-dire, après 1768, le relâchement s'y introduisit petit à petit. Cependant le Seigneur se réserva toujours quelques âmes d'élite qui empêchèrent la maison de tomber, et il semble qu'il n'ait conservé la bonne mère Saint-Augustin jusqu'à l'arrivée des mères françaises, Agathe du Saint-Sacrement et Anne de la Trinité, qu'afin que la communauté ne fût pas détruite : car son fondateur, le digne M. Thomas, a dit dans une de ses lettres conservée jusqu'ici, que la communauté de Naxie subsisterait jusqu'à la fin des temps. Le nombre des religieuses de cette maison n'a jamais été considérable : douze ordinairement, quelquefois quinze, dix-huit au plus. Jamais elles n'ont eu beaucoup de pensionnaires, et même pendant longtemps elles n'en ont pas eu. La communauté de Naxie avait plusieurs rentes qui servaient à l'entretien des religieuses : une sur le parlement d'Aix, créée par M. Thomas et par M<sup>lle</sup> Catherine Rigaut; deux autres sur les fonds de deux marchands français de Constantinople; une sur le grand couvent de Paris, etc., etc. Tout cela a été perdu par la révolution française et par des banqueroutes. Elles furent ainsi réduites à une si grande misère, qu'en 1835 elles furent obligées de demander l'aumône. Pendant les dernières années qui viennent de s'écouler, les religieuses de Naxie ont été spécialement secourues et protégées par leur saint archevêque, M<sup>sr</sup> Cuculla. Elles sont actuellement dirigées par les révérends pères Lazaristes, qui ont succédé aux révérends pères Jésuites

dans la mission et qui ont pour elles beaucoup d'intérêt et de sollicitude. Les pères Jésuites, en quittant l'île, ont donné au monastère un calice, plusieurs ornements, une horloge et plusieurs autres objets qui subsistent encore.

Il est arrivé plusieurs faits merveilleux dans ce monastère. Les religieuses ont encore dans leur tribune un christ dont les bras se sont détachés de la croix pour étreindre une religieuse, voici à quelle occasion. La sœur Brigitte n'étant encore que novice, fut tentée de rentrer dans le monde; elle découvrit sa tentation à sa maîtresse, qui ne lui permit pas de sortir, mais elle continua à demander sa sortie avec tant d'instance, que la supérieure acquiesça à ses désirs. Cette novice va donc partir, le démon se croit victorieux; mais Jésus-Christ gardait son épouse future, et il l'aimait. Avant de sortir du monastère, la sœur Brigitte va se jeter aux pieds du crucifix de la chapelle. O merveille! les bras du Christ se détachent de la croix et s'étendent vers elle pour l'embrasser et la presser sur le cœur du Sauveur. Ce miracle changea sa résolution, elle resta au monastère et fut une très-fervente religieuse. On rapporte encore que la sœur Saint-Xavier, la huitième qui entra au monastère, écrivant un jour de la fête du Saint-Sacrement, et cette occupation la détournant de la prière, il s'éleva un grand vent, seulement autour de la maison, et ayant porté sa plume entre ses lèvres pour retourner son papier, elle y fut collée sans qu'elle pût la détacher. Elle comprit alors ce que cela signifiait, quitta son travail, et la plume se détacha de ses lèvres.

Il n'y a jamais eu de religieuses françaises à Naxie avant 1856; mais il y en a eu de Smyrne, de Salonique, qui savaient très-bien la langue française; elles sa-

vaient aussi très-bien travailler et broder sur la soie. Outre les ornements que ces premières religieuses ont travaillés pour leur chapelle, il y a encore une étole et une chasuble magnifique, qui furent brodées par la mère Saint-Xavier, dont on a parlé plus haut.

## FÊTE JUBILAIRE

DANS LE

CLOITRE DES DAMÉS URSULINES D'AIRESUR-LA-LYS.



ES détails suivants sont empruntés à l'*Echo de la Lys*. Cette cérémonie touchante a eu lieu le mercredi 16 juillet 1857, dans la chapelle des Ursulines. On en lira la description avec intérêt.

La jubilaire, dite en religion la mère Sainte-Ursule (M<sup>lle</sup> Marie-Barbe Dubled), est née à Aire le 24 janvier 1787. Entrée aux Ursulines le 16 mars 1806, elle prit le voile le 16 juin suivant et contribua avec une de ses sœurs, la mère Saint-Charles, à aider dans le rétablissement de l'ordre des Ursulines à Arras et à Aire, M<sup>lle</sup> Lochtenberg de la Mairie, qui longtemps gouverna l'un et l'autre de ces monastères, sous le nom de mère Saint-Louis-de-Gonzague.

Le jubilé de cinquante ans de vie religieuse de la mère Sainte-Ursule devait donc se célébrer le 16 juin, mais la jubilaire désirant beaucoup voir cette cérémonie touchante et toute de famille, présidée par son neveu, M. l'abbé Van Drival, que des occupations nombreuses retenaient à Arras, on la différa jusqu'au 16 juillet.

Ce fut assurément une bien touchante cérémonie et

beaucoup de ceux qui y assistèrent furent parfois émus jusqu'aux larmes.

D'abord la jubilaire fut introduite solennellement par ses sœurs au milieu des chants liturgiques les plus joyeux. Elle alla se prosterner sur un prie-Dieu au milieu de la chapelle, et bientôt le célébrant, visiblement ému, vint déposer sur la tête de sa tante une couronne d'immortelles qu'il venait de bénir. L'autre emblème, dont l'*Echo de la Lys* a si heureusement expliqué le sens symbolique, fut aussi remis à la jubilaire après avoir reçu une bénédiction spéciale.

La messe solennelle fut ensuite célébrée au milieu du recueillement le plus parfait, et tout le monde goûta l'à-propos des chants : *Jubilatè* et autres parfaitement analogues à la circonstance, qui furent exécutés par les élèves de cet établissement.

Mais le moment le plus solennel, sans contredit, fut celui où M. l'abbé Van Drival prenant la parole, adressa à sa tante, à toutes les religieuses, aux membres de sa nombreuse famille, tous présents, une instructive et chaleureuse allocution.

Il dit d'abord l'origine et la raison du jubilé des Juifs et des Chrétiens, puis montra comment l'Eglise, toujours mère aimante et pleine de délicate attention pour ses enfants, se plaît, dans certaines circonstances données, à faire de leurs joies particulières un sujet de fête. Donc ce jour est un jour de fête, s'écria l'orateur, et il dit les caractères que cette joie devait revêtir : joie sainte, joie pure, joie sans aucun mélange de tristesse, et fort différente, sous tous les rapports, des joies si fausses que le monde prétend donner. Il était surtout intéressant de l'entendre, après s'être plaint de se voir lui-même obligé de faire l'éloge d'une pro-

che parente, il était, dis-je, intéressant de l'entendre raconter ce que, dans sa vie laborieuse et humblement ignorée des hommes, a fait pour l'Église et pour la société l'une des restauratrices de l'ordre des Ursulines dans notre diocèse. Il était beau surtout, de voir soulever par une main délicate et pieuse un coin du voile qui recouvre les mérites d'une vie si longue, consacrée à la gloire de Dieu et au bonheur de la société, par l'éducation de tant de mères de familles chrétiennes, qui ont fait germer dans le cœur de leurs enfants cette semence de foi, cette sève de vie qu'elles avaient puisée et surtout si bien développée.

Les heureux auditeurs, vivement impressionnés, suivaient avec une pieuse anxiété les différentes phases de la vie humble et modeste de la mère Sainte-Ursule, que développait, le cœur ému et surtout avec cette onction et cette modestie qui en rehaussaient encore tout le charme, son si digne neveu. On suivait d'abord avec un vif intérêt dans le chef-lieu de ce département, premier théâtre de son zèle, de son dévouement, de ses sacrifices ; et on la voyait avec bonheur revenir au sein de cette cité, pour y opérer de nouveau dans le silence du cloître tout le bien que seule elle ignore, et qui n'a eu que Dieu pour témoin.

L'orateur, dans sa seconde partie, se transporte soudain dans une autre sphère d'idées : les joies de la terre, s'écria-t-il, quelque pures, quelque saintes qu'elles soient, sont incomplètes et ne durent qu'un jour : à ces joies se mêlent je ne sais quels sentiments de crainte, qui viennent en affaiblir l'éclat, en diminuer le bonheur. Et alors, développant avec force la doctrine sévère mais vraie de la nécessité de la crainte pour opérer son salut, il fit voir qu'une longue vie passée dans l'exer-

cice du bien, n'est pas un motif suffisant pour se reposer; il insista vivement sur l'idée de la persévérance chrétienne, parlant des dangers que court particulièrement la vieillesse sous ce rapport, et comparant le chrétien et surtout le religieux à un soldat, il montra que le repos véritable n'est qu'au ciel.

Puis, s'adressant aux membres de sa famille, il leur donna avec une liberté évangélique de sérieux conseils, et leur recommanda de ne jamais se montrer enfants dégénérés de cette famille vraiment patriarcale, dont tous doivent être si fiers, car c'est là aussi, ajouta-t-il, une noblesse qui oblige, afin qu'un jour, avec celle qui nous rassemble aujourd'hui dans cette maison sainte, et les autres membres de notre famille consacrée au Seigneur, nous puissions tous ensemble célébrer, non plus un jubilé d'un jour, mais un jubilé éternel.

L'émotion de M. l'abbé Van Drival fut surtout bien vive au moment de la sainte communion, lorsqu'il reçut entre ses mains la rénovation des vœux de sa noble tante. Alors des larmes d'attendrissement, de joie et de bonheur s'échappèrent de ses yeux, sa tante surtout redit d'une voix vivement émue: « Dieu tout puissant » et éternel: je, sœur Marie-Barbe Dubled de Sainte- » Ursule, ratifie en présence de toute la Cour céleste, » les vœux que j'ai faits en ma première profession, » et promets à votre divine Majesté de garder pauvreté, chasteté et obéissance, et de m'employer à » l'instruction des petites filles. Je supplie votre divine » bonté, par le sang précieux de Jésus-Christ, me donner grâces abondantes pour ce parfaire et accomplir. » Emotion qui fut partagée par tous les assistants.

La messe terminée, l'on chanta l'*Ecce quàm bonum et quàm jucundum*, en reconduisant la jubilaire.

Mais tout n'était pas terminé, et dans les nombreux parloirs de la communauté, les membres de la famille, au nombre de plus de quarante présents à Aire, l'attendaient pour lui offrir une de ces fêtes que la religion sait inspirer.

Des chants composés pour la circonstance furent exécutés par les élèves du pensionnat. Qu'il nous soit permis de reproduire ici les vers qu'avait voulu composer pour cette fête un prêtre, que la paroisse et la communauté regretteront encore longtemps.

Livrons-nous sans contrainte  
 A notre gaité sainte;  
 Remplissons cette enceinte  
 De nos chants de bonheur;  
 C'est le jour jubilaire,  
 L'heureux anniversaire  
 Du jour où notre mère  
 S'est donnée au Seigneur (*bis*).

Il y a cinquante ans, c'était un jour de fête,  
 Quand tu vins revêtir ton humble et saint habit:  
 Il est juste qu'ici, dans ta chère retraite,  
 Nous fêtons, de ce jour, le jubilé béni.

Livrons-nous sans contrainte, etc.

Nous voulons à ta joie unir notre allégresse,  
 Et te féliciter de la rare faveur  
 Que Dieu, dans sa bonté, ménage à ta vieillesse,  
 Et qui fait de ce jour, un jour de vrai bonheur.

Livrons-nous sans contrainte, etc.

Pour toi, de tous les cœurs s'échappe une prière,  
 Nous demandons à Dieu de prolonger tes jours;  
 De tes douces vertus l'exemple salubre,  
 En ces lieux est pour tous d'un précieux secours.

Livrons-nous sans contrainte, etc.



## LES URSULINES DE LA LOUISIANE. (1)



L'HISTOIRE des Ursulines de la Louisiane n'est pas moins édifiante pour la religion ni moins glorieuse pour la France que les annales de leurs sœurs du Canada. Elles aussi ont affronté les périls de la mer, les dangers du climat et les attaques des sauvages pour venir à la Nouvelle-Orléans soigner les maladies et instruire l'enfance. Elles aussi n'ont pas désespéré de leur œuvre alors que le gouvernement de Louis XV délaissait honteusement la sienne. Ces saintes filles ont traversé les épreuves les plus décourageantes en restant bravement à leur poste ; et aujourd'hui, après un siècle d'abandon de la part de la France philosophique, le Canada et la Louisiane voient s'épanouir avec une vigueur sans cesse renaissante les instituts de charité et d'éducation dont les avait dotés la France catholique.

La Nouvelle-Orléans comptait à peine quelques centaines d'habitants, et déjà les Ursulines se présentaient à l'appel des Jésuites pour secourir les colons dans leurs maladies et pour prendre soin de leurs enfants. Cette ville doit sa fondation au capitaine Le Moyne de Bienville, le neuvième de onze frères canadiens qui tous servirent bravement la France sur terre et sur mer. En 1718, Bienville, gouverneur de la Louisiane, choisit un emplacement sur le Mississipi, à trente lieues de son embouchure, afin d'y élever une cité, et il y laissa cinquante hommes pour nettoyer le terrain et construire des cabanes. Quatre ans après, le R. P. de Char-

(1) Cet article est emprunté à *l'Univers*, janvier 1858.

levoix passait à la Nouvelle-Orléans, et il en prévoyait déjà les futures destinées.

Ces premiers habitants étaient fort mal pourvus de secours spirituels, et à son retour à Paris, le R. P. de Charlevoix fit les plus actives démarches près de la compagnie des Indes pour obtenir qu'elle envoyât à la Louisiane des ouvriers évangéliques. Grâce aux efforts de son zèle, la Nouvelle-Orléans fut érigée en paroisse, desservie par les Pères Capucins, tandis que les Jésuites se contentaient d'une maison dans cette ville, comme centre de leurs missions parmi les sauvages. Les Jésuites reconnurent bientôt que le concours de quelques religieuses leur serait nécessaire pour prendre la direction d'un hôpital et d'une école, et le P. de Beaubois, supérieur de la mission des Illinois, se rendit en France pour essayer de procurer ce bienfait à la Louisiane. Il s'adressa à une Ursuline de grande vertu, la mère Marie Tranchepain de Saint-Augustin : celle-ci se sentit aussitôt animée de la vocation de se dévouer aux missions du Nouveau-Monde, et après mille obstacles, elle réussit, avec l'assistance de la mère Catherine de Beausobré, supérieure des Ursulines en France, à conclure un traité avec la compagnie des Indes-Occidentales pour la fondation d'un couvent de leur Ordre à la Nouvelle-Orléans. Ce traité est du 19 septembre 1726, et l'approbation royale avait été octroyée la veille par Louis XV.

Par ce traité, la Compagnie s'engageait à construire un monastère, à y entretenir six religieuses et à payer leur passage et celui de quatre servantes. Il était convenu qu'une des religieuses serait économiste de l'hôpital, que deux Ursulines prendraient soin des malades, et que les autres auraient la charge de l'école des pau-

vres. Dès que ces arrangements furent connus, ce fut une sainte rivalité parmi les Ursulines à qui obtiendrait de faire partie de la nouvelle colonie, et il fallut faire un choix entre un grand nombre d'applicantes. Le 12 janvier 1727, les religieuses destinées à former le monastère de la Louisiane s'assemblèrent dans l'infirmerie du couvent d'Hennebon, en Bretagne, à l'effet de reconnaître pour première supérieure la mère Marie Tranchepain. Les professes, une novice et deux séculières vinrent lui rendre leur soumission, selon leur rang de profession, comme il suit :

Sœur Marguerite Judde, de la communauté de Rouen;

Sœur Marianne Boulanger, de Rouen;

Sœur Magdeleine de Mahieu, professe du Havre;

Sœur Renée Guiquel, professe de Vannes;

Sœur Marguerite de Salaon, professe de Ploërmel;

Sœur Cécile Cavalier, professe d'Elbeuf;

Sœur Marianne Dain, professe d'Hennebon;

Sœur Marie Hachard, novice,

Et deux Sœurs converses.

La pieuse colonie s'embarqua à Lorient, le 22 février, et le même navire portait les PP. Jésuites Dontreleau et Tartarin, destinés aux missions de la Louisiane. Le voyage fut plein de dangers, et après une traversée de cinq mois, après avoir beaucoup souffert de la brutalité du capitaine, avoir été poursuivies par des pirates et avoir vu s'échouer le bâtiment qui les portait, elles atteignirent la Balise, à l'embouchure du Mississipi, le 23 juillet. A ce point, les Ursulines n'étaient pas encore au bout de leurs épreuves. Il leur fallut remonter le fleuve dans de frêles pirogues, et enfin, le 6 août, elles purent prendre possession de la maison qui avait été louée pour elles par la Compagnie des Indes.

Nous avons dit qu'en venant s'établir dans une ville ouverte, sortant à peine du milieu des forêts, les Ursulines s'exposaient à trouver le martyr sous les coups des sauvages. En effet, l'année même qui suivit leur arrivée à la Nouvelle-Orléans, la nation des Natchez massacra deux cents Français au fort Rosalie, ainsi nommé en l'honneur de la chancelière de Pontchartrain. Ce fort était situé à trente lieues au nord de la Nouvelle-Orléans, et la nouvelle de cet affreux désastre répandit la terreur dans la capitale même de la colonie. Les enfants avaient été, en général, épargnés par les barbares Natchez, pour être réduits en esclavage. On les racheta de leurs mains autant que possible, et les bonnes Ursulines commencèrent leur mission de charité en adoptant ces pauvres orphelins.

Le P. Le Petit écrit à ce sujet, à la date du 12 juillet 1750 :

« Les petites filles, qu'aucun des habitants ne vou-  
» lait adopter, sont venues augmenter considérable-  
» ment le nombre des orphelines élevées par les reli-  
» gieuses. Le grand nombre de ces enfants sert seule-  
» ment à accroître la charité des Ursulines. Elles ont  
» formé ces orphelines en classe séparée et leur ont  
» donné des maîtresses spéciales. Il n'y a pas une de  
» ces saintes sœurs qui ne soit heureuse d'avoir tra-  
» versé l'Océan, et elles ne cherchent pas ici d'autre  
» bonheur que de conserver ces enfants dans leur in-  
» nocence et de donner une bonne éducation chrétienne  
» aux jeunes filles françaises, qui seraient en danger de  
» devenir aussi dégradées que des esclaves. Nous espé-  
» rons que ces saintes Ursulines pourront occuper  
» avant la fin de l'année la nouvelle maison qu'on leur  
» destine et qu'elles ont attendue si longtemps. Dès

» qu'elles seront installées, elles ajouteront à leur  
» pensionnat l'instruction des femmes de couleur, un  
» externat de filles, le soin des malades dans l'hôpital,  
» et un refuge pour les femmes repenties. Tant d'œuvres  
» de charité suffiraient en France pour occuper  
» plusieurs communautés. Mais que ne peut pas effectuer  
» un saint zèle? Ces travaux multiples n'effraient pas sept  
» Ursulines; et avec la grâce de Dieu, elles les accomplissent  
» sans enfreindre en rien la stricte observance de leur règle.  
» Cependant, pour ma part, je crains fort qu'à moins qu'il ne leur arrive  
» des assistantes, elles ne succombent à l'excès de fatigue.  
» Ceux qui disaient d'abord ici que les religieuses étaient venues  
» trop tôt et en trop grand nombre, ces ignorants ont bien changé  
» de langage et d'idées. Témoins de leur vie édifiante et de l'immense  
» service qu'elles rendent à la colonie, ils trouvent aujourd'hui  
» qu'elles ne sont pas arrivées assez tôt, et qu'on ne saurait trop  
» en avoir de leur vertu et de leur mérite. »

L'année suivante, le Père d'Avaugour, procureur de la Compagnie de Jésus en Louisiane, présentait un mémoire au gouvernement, et après y avoir détaillé les grands avantages de l'institution des Ursulines, il demandait l'envoi additionnel de six religieuses et la concession au couvent de la Nouvelle-Orléans des privilèges dont leur ordre jouissait en France.

Les Ursulines restèrent pendant sept années dans une chétive maison, jusqu'à ce qu'on leur eût bâti un couvent régulier, et dans leur demeure provisoire on ne leur fit pas seulement de clôture. « Un temps si long, loin d'habituer ces saintes filles au commerce du monde, fut pour elles un sujet de douleurs et de larmes et ne

servit qu'à leur faire goûter le bonheur d'en être éloignées. Mais Dieu, dont les desseins sont impénétrables, permit que plusieurs de celles qui avaient le plus travaillé à cette entreprise mourussent avant l'accomplissement de leur désir. »

En effet, la constance des Ursulines fut mise à l'épreuve par la mort de quatre de leurs compagnes; et la perte la plus douloureuse fut celle de la vénérable supérieure, la mère Tranchepain de Saint-Augustin, qui expira au mois de novembre 1753, avant d'avoir pu installer ses filles dans leur monastère définitif. Choisie par la miséricorde de Dieu au sein d'une famille protestante et dans une société protestante, Marie Tranchepain s'était sentie attirée vers la foi, et cédant aux invitations de la grâce, elle fit son abjuration à Rouen. Bientôt après, elle entra comme novice au couvent des Ursulines de cette ville avec le désir ardent de se dévouer aux missions étrangères. Elle apprit intérieurement que cette faveur ne lui serait accordée qu'au prix de croix de toute espèce; mais elle les accepta à l'avance; et quand elle répondit à l'appel du R. P. de Beaubois, elle le fit en pleine connaissance des épreuves qui l'attendaient. On la vit cependant triompher de tous les obstacles qui vinrent entraver ses desseins, et elle réussit à grouper autour d'elle des compagnes qui la suivirent jusqu'aux rives du Mississipi.

Quelques religieuses arrivant de France comblèrent les vides que la mort avait faits dans la petite communauté; et au mois de juillet 1754, elle put aller prendre possession de son monastère. La cérémonie se fit avec beaucoup de pompe et de solennité.

En 1755, l'Angleterre faisant un crime aux Acadiens de demeurer attachés de cœur à la France, leur an-

cienne patrie, enleva ces malheureux au nombre de sept mille, les embarqua sur des vaisseaux et alla les semer sur tout le littoral de l'Amérique du nord, de la Nouvelle-Angleterre à la Louisiane. Les filles furent séparées de leurs mères, les femmes de leurs maris, et ces pauvres victimes de la politique britannique se virent réduites à la plus affreuse misère, pendant que l'Angleterre partageait entre ses colons les champs, les troupeaux et les fermes dont elle avait dépouillé les Acadiens. Beaucoup de ces braves gens abordèrent en Louisiane, et bien des enfants s'y trouvèrent sans famille, car l'Angleterre avait jeté leurs parents sur des rivages inconnus. Les Ursulines recueillirent ces orphelins, jouets de l'iniquité anglaise, comme elles avaient secouru les enfants survivant du massacre des Natchez. Toutes les misères trouvaient en elles une Providence.

Dans les années qui suivirent, les Ursulines se virent affligées d'inquiétudes dans leur conscience, ce qui est le plus grand chagrin dont puissent souffrir de bonnes religieuses. La Louisiane était sous la juridiction spirituelle de l'évêque de Québec, ville située à plus de huit cents lieues de la Nouvelle-Orléans. Ce prélat était le seul évêque de l'Amérique du nord, divisée aujourd'hui en cinquante diocèses, et l'on comprend que sa surveillance en Louisiane devait être nulle. Les Ursulines se virent privées de leurs directeurs spirituels, les Jésuites. Bientôt aussi la Louisiane allait cesser d'être française. Le ministre Choiseuil, l'ami des philosophes, préparait la cession de la Louisiane à l'Espagne et l'abandon du Canada à l'Angleterre, la même année où il bannissait les Jésuites en s'emparant de leurs biens. Double politique non moins désastreuse pour la France

que pour la religion. Les Louisianais, fidèles à la mère-patrie, qui les délaissait lâchement, furent plusieurs années sans vouloir accepter la domination espagnole, et elle ne leur fut imposée que par la force, au prix du sang des plus honorables citoyens. Dans ces douloureuses circonstances, les Ursulines subirent le contre-coup des révolutions de la colonie.

Tout commerce avait été interdit entre la France et son ancienne colonie par la volonté de l'Espagne, et les Ursulines ne pouvaient plus se recruter parmi leurs compagnes de France. Cependant, en 1783, la supérieure, Marie-Thérèse Landelle, fit connaître sa détresse dans des termes si pressants, que trois religieuses du Pont-Saint-Esprit se dévouèrent pour les missions de la Louisiane. Elles arrivèrent à la Nouvelle-Orléans en 1786; mais dans l'intervalle la supérieure était morte. L'élément espagnol dominait dans la communauté, et ce ne fut qu'après de longues négociations avec la cour de Madrid que les trois Sœurs françaises obtinrent de se consacrer au bien de la colonie.

Un autre changement de gouvernement ne devait pas tarder à ébranler la communauté des Ursulines. En 1802, la France avait repris la Louisiane à l'Espagne, mais le premier consul ne voulait cette colonie que pour la vendre aux États-Unis. La nouvelle du retour de la domination française devait alarmer à l'extrême les bonnes religieuses, car elles se voyaient déjà expulsées de leur couvent par une nation qui avait détruit en France toutes les maisons religieuses. Sur dix-neuf professes, six seulement voulaient rester à la Nouvelle-Orléans, même si la France promettait sa protection. Les autres voulaient vendre leurs propriétés et se retirer à la Havane. Le commissaire français, M. de



Laussat, qui arriva à la fin du mois de mars 1803, se plut à calmer les craintes des religieuses, en leur promettant que leur couvent ne serait en rien troublé. Mais le parti espagnol n'en persista pas moins dans son désir d'abandonner l'œuvre de la Louisiane, et sur l'assurance de protection donnée par le marquis de Cascallaro, commissaire espagnol, douze professes et quatre sœurs converses sortirent par la porte de l'église, le 29 mai 1803, et s'embarquèrent pour la Havane. Six mois après, le commissaire français opéra le transfert de la colonie aux Etats-Unis, et les Ursulines passèrent sous la protection d'un gouvernement protestant.

A cette époque, la communauté ne comptait plus que les trois religieuses venues de France en 1786, trois sœurs créoles de la Louisiane et deux converses. Malgré leur petit nombre, elles ne cessèrent aucun de leurs travaux, chantant leur office au chœur, prenant soin des orphelins, dirigeant l'école, et les jours de fêtes instruisant les femmes de couleur. Le clergé était souvent réduit à un seul prêtre; et sans le concours des religieuses les négresses auraient vécu dans l'ignorance de toute vérité chrétienne, comme dans la plupart des colonies anglaises. Cependant l'on annonçait publiquement à la Nouvelle-Orléans que le gouvernement américain ne permettrait plus aux Ursulines de recevoir de novices, et qu'à la mort de la dernière survivante, l'Etat s'emparerait de la propriété du couvent.

Pour conjurer cette calamité, la mère Saint-Xavier, supérieure, s'était adressée, en 1804, à M<sup>sr</sup> Carroll, premier évêque de Baltimore, afin de réclamer sa protection; car après avoir été successivement sous la juridiction de l'évêque de Québec, puis de l'évêque de la Havane, après avoir eu un évêque espagnol, en 1795,

la Louisiane, devenu l'un des Etats de la Confédération américaine, faisait partie de l'immense diocèse de Baltimore. Encouragées par M<sup>sr</sup> Carroll, les Ursulines adressèrent une pétition à Thomas Jefferson, président des Etats-Unis, demandant que le Congrès confirmât leur titre de propriété, non pour elles, mais pour les pauvres auxquels elles se dévouaient. Le président répondit aux *saintes Filles* (ce sont ses expressions) que « les principes de la constitution et le gouvernement » des Etats-Unis étaient une sûre garantie que leur » couvent leur serait conservé sacré et inviolable. » Le secrétaire d'Etat, James Madison, écrivit aussi à M<sup>sr</sup> Carroll, en témoignant de toutes ses sympathies pour l'œuvre des Ursulines. Mais l'on sait la faiblesse du pouvoir fédéral aux Etats-Unis, et malgré ces promesses, les Ursulines passèrent plusieurs années dans le provisoire le plus inquiétant, jusqu'à ce que la législature locale de la Louisiane eut consenti à reconnaître leurs privilèges.

Remplie du désir d'accroître le personnel de sa communauté, la mère Saint-Xavier (1) avait écrit en France aux membres dispersés de son ancien couvent du Pont-Saint-Esprit, les engageant à venir à son aide et à chercher un asile à la Louisiane. Elle réclamait surtout le concours de la mère Saint-Michel Gensoul, dont elle connaissait tout le mérite. Cette pieuse religieuse vivait à Montpellier depuis la sécularisation de son couvent, et elle tenait une école où elle élevait les enfants dans la vertu. Elle voulut aussitôt répondre à l'appel qui

(1) Marie-Thérèse Farjon, en religion mère Saint-Xavier, était née aux environs d'Avignon, et elle s'était rendue en Louisiane, en 1786, du couvent du Pont-Saint-Esprit.

lui était fait, et elle obtint de douze jeunes filles de se joindre à elle pour se dévouer aux missions de la Louisiane. Mais l'évêque s'opposait à son départ à cause du bien que sa présence faisait à Montpellier. Pour lever cet obstacle, la mère Gensoul s'adressa au Saint-Père, après avoir invoqué Notre-Dame-de-Prompt-Secours, à laquelle elle avait une grande dévotion, et elle obtint aussitôt du Saint-Siège l'autorisation qu'elle demandait : « Sa Sainteté, dit le cardinal Di Pietro, » dans sa réponse en date du 28 avril 1809, Sa Sainteté approuve formellement que par condescendance » aux invitations réitérées de vos chères sœurs de la » Louisiane, et aux vœux de ces respectables prosélytes auxquelles, moyennant la grâce divine, vous » avez su inspirer la plus vive ardeur pour une si excellente vocation, vous vous mettiez à leur tête en » qualité de conductrice, pour les guider dans le » voyage long et difficile qu'elles sont sur le point » d'entreprendre, afin de se rendre au lieu où Dieu » les appelle. Elle n'est pas moins convaincue que votre présence, votre société, vos lumières et les conseils d'une sage expérience leur seront d'un grand » secours. »

Encouragée par un si auguste patronage, la mère Gensoul s'embarqua pour la Nouvelle-Orléans, et elle y arriva accompagnée de sept postulantes au mois de décembre 1810. L'une de ses compagnes était la sœur Saint-Vincent de Laclotte, dont le souvenir vivra longtemps dans la communauté où elle a laissé le parfum de ses vertus et de sa profonde humilité. On comprend combien l'arrivée de ce précieux renfort répandit de joie parmi les Ursulines, qui se voyaient ainsi certaines de se survivre.

Les bonnes sœurs furent bientôt en proie à de nouvelles anxiétés par suite du triste état religieux de la Louisiane. Depuis 1805, elles avaient pour directeur l'abbé Jean-Baptiste Ollivier, un vieux prêtre français, fidèle à tous ses devoirs. Par suite des fréquents changements politiques qui s'étaient succédé en Louisiane, le clergé y était devenu aussi rare que peu régulier, et la foi des colons avait dû en subir de tristes atteintes. En 1812, M<sup>r</sup> Caroll, évêque de Baltimore, essaya de rétablir la discipline en envoyant à la Nouvelle-Orléans, comme administrateur apostolique, l'abbé Guillaume Dubourg; mais il ne rencontra que des obstacles de la part de ceux qui auraient dû l'aider dans l'accomplissement de sa mission. Il dut mettre la paroisse en interdit, ainsi que les misérables moines espagnols qui la desservaient, et pendant plusieurs années l'office divin ne fut célébré que dans la chapelle des Ursulines.

En 1815, l'abbé Dubourg partit pour Rome, résolu de déposer aux pieds du Saint-Père le fardeau qui lui avait été confié, et les Ursulines, ne pouvant plus avoir confiance que dans le bon abbé Ollivier, alors octogénaire, adressèrent une supplique au Pape, demandant d'être autorisées à se retirer en France si les affaires ecclésiastiques de la Louisiane ne prenaient pas une meilleure tournure. Dans cette supplique, les religieuses parlent « des désagréments en tous genres que » M. Dubourg a eu à essayer, non-seulement de la » part des ennemis de la religion, mais de ceux-là » même qui auraient dû, par état, partager les travaux de cette pénible mission, et qui n'ont point » cessé de l'affliger par leur conduite irrégulière et » scandaleuse, à laquelle il n'a pu encore remédier, » quoiqu'il s'y soit pris de manière à faire revenir

» les esprits les plus prévenus et les plus obstinés. »

Pie VII voulut calmer lui-même ces consciences justement alarmées, et il répondit en ces termes à la mère supérieure, sœur Sainte-Marie Olivier :

« Madame, votre lettre du 2 mai ne nous a été remise qu'à la fin de septembre. Nous sommes bien sensible aux vœux que vous formez pour notre conservation et pour le succès de toutes nos entreprises, toujours dirigées à la gloire de Dieu et à l'avantage de l'Eglise. Quant aux inquiétudes qui vous agitent sur votre direction spirituelle, elles ne peuvent plus avoir lieu, car M. Dubourg a reçu de nous ses bulles, et il a été sacré à Rome, par notre ordre, évêque de ce diocèse de la Nouvelle-Orléans, où il ne tardera pas à se rendre. Vous pouvez donc être tranquille sur votre sort et abandonner le projet de passer en France, votre demeure dans le pays où vous êtes étant d'une utilité majeure pour le bien de la religion. Ainsi, nous vous exhortons à redoubler votre zèle pour l'éducation chrétienne des jeunes personnes de votre sexe et pour le salut éternel du prochain. Nous avons continuellement présent à notre esprit toute votre communauté, et surtout dans nos prières, pour vous obtenir tous les secours de la grâce du Seigneur dont vous avez besoin, et nous vous donnons, avec toute l'effusion de notre cœur, notre bénédiction apostolique.

» Donné à Castel-Gandolfo, près de Rome, le 16 octobre 1815, de notre pontificat l'an XVI.

» PIUS VII, P. (1) »

(1) Copié aux Archives des Ursulines.

M<sup>r</sup> Dubourg fut donc contraint de retourner en Louisiane comme évêque et d'y affronter de nouveau les grands obstacles qui l'avaient rebuté une première fois. En revenant de Rome il se procura quelques prêtres pour former, sur des bases solides, le nouveau clergé de son diocèse. Ses prédications à Lyon y firent germer l'œuvre admirable de la Propagation de la Foi, en même temps il recherchait parmi les femmes de haute piété, celles qui voudraient bien venir fortifier la communauté de la Nouvelle-Orléans, et à mesure qu'une de ces saintes âmes se présentait, il les envoyait au couvent des Ursulines de Bordeaux pour y faire leur noviciat. Le couvent de la Louisiane reçut ainsi, en 1817, l'adjonction de neuf sœurs de France, et en 1825, trois Ursulines de Québec vinrent en outre se joindre à leurs sœurs de la Nouvelle-Orléans.

Le couvent est aujourd'hui dans une situation florissante. Les Ursulines y instruisent les riches et les pauvres, et elles donnent asile à de nombreux orphelins. La communauté est sous la direction de la digne mère Sainte-Séraphine, qui compte vingt ans de supériorité. Elle a bien voulu nous fournir la copie des pièces principales des archives de son couvent, et c'est grâce à cette communication précieuse que nous avons pu écrire la présente notice.

L'ancienne maison de la Nouvelle-Orléans n'a pas été une mère stérile. D'autres monastères de Sainte-Ursule lui doivent en quelque sorte le jour et sont des filiations de cette maison, fondée au commencement du siècle dernier sur les bords du Grand-Fleuve, et que le père Marquette, en 1675, baptisait du nom de l'Immaculée-Conception.

Nous avons vu comment, en 1805, seize Ursulines

avaient quitté le couvent de la Nouvelle-Orléans pour se retirer à la Havane. Elles y furent fort bien accueillies par l'évêque de cette ville, qui vit dans leur arrivée un bienfait de la Providence pour assurer aux jeunes filles de Cuba l'éducation religieuse. M<sup>sr</sup> Diaz de Espada y Landa les répartit d'abord entre les trois couvents cloîtrés de la Havane. Mais dès l'année suivante, il les installait solennellement dans un beau monastère, et les Ursulines y ont aujourd'hui une communauté florissante et un nombreux pensionnat.

*(Voy. page 569 de ce volume.)*



## CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE

DE LA

Fondation du monastère de Clermont-Ferrand.

(15 janvier 1838).



DEPUIS bien des mois, les Ursulines de Clermont-Ferrand soupiraient après ce jour où elles pourraient chanter à leur Dieu une hymne de reconnaissance pour un demi-siècle de bienfaits. Les démonstrations de leur religieux enthousiasme ont été simples et naturelles : ainsi se révèlent les pensées du cœur.

Après Dieu, après Marie, le premier souvenir des religieuses, en voyant approcher le grand jour, fut pour leurs mères et leurs sœurs qui ne sont plus, ainsi que pour les bienfaiteurs défunts. Le 11 janvier, eut lieu la récitation du grand office des morts ; le 12, au matin, la sainte messe, la communion générale et un service solennel furent aussi offerts à Dieu pour ces âmes qui, sans doute, jouissent depuis longtemps de la béatitude ; mais ne s'en serait-il trouvé qu'une seule dans le lieu de l'expiation, les Ursulines purent se livrer à la douce espérance que le purgatoire lui-même s'était réjoui.

Dès ce jour, le nécrologe du monastère de Sainte-Ursule de Clermont-Ferrand, fut exposé dans la salle de communauté, afin que les religieuses, en voyant sans cesse sous leurs yeux les noms de leurs sœurs défuntes, puissent se rappeler, avec le touchant souvenir de leurs vertus, la consolante obligation de prier pour elles au jour anniversaire de leur décès.



Le 12 janvier au soir, salut solennel du Saint-Sacrement avec le chant du *Miserere*. Touchant rapprochement!... des épouses-repentantes disent au bien-aimé : Pardon, ô Jésus! pour nos infidélités et nos ingratitude, et le bien-aimé, pour tout reproche, sort du tabernacle et les bénit.

Enfin voici le soleil du 13 janvier... Il ne faut plus parler de regrets et de souvenirs funéraires; les seuls élans d'une joie toute pure doivent marquer ce jour que le Seigneur a fait. O surcroît de bonheur! Une jeune vierge va être fiancée au Roi immortel; elle sera la première pierre du nouvel édifice, et sur cette pierre, choisie entre tant d'autres, Marie va graver son nom sacré (1).

Avant la cérémonie de la vêtue, les Ursulines veulent renouveler les serments qu'elles firent à leur Époux au beau jour de leur profession, et à la première messe, a lieu la rénovation solennelle des vœux.

Voici maintenant le vénéré pontife qui doit orner du voile virginal la fiancée de Jésus. La cloche réunit les Ursulines dans l'enceinte sacrée et la cérémonie se fait comme à l'ordinaire; mais l'église était parée comme aux plus beaux jours: trois arcs, soutenus par quatre colonnes, occupent le milieu; deux anges y apparaissent dans l'attitude de l'adoration, et servent de point de départ à des banderolles où sont gravés divers passages de l'Écriture sainte. Sur l'une, retenue à l'arc principal, on lit ces paroles de l'Exode: « Vous sanctifierez la cinquantième année; » sur une autre, qui se déploie du côté du chœur des élèves, cette invitation du Prophète

(1) La jeune fille reçut, avec le voile blanc, le beau nom de sœur du Saint-Nom de Marie.

roi : « Venez, mes enfants, je vous apprendrai la crainte du Seigneur ; » sur une troisième, flottant du côté du chœur des religieuses, cette touchante exclamation du même prophète : « Oh ! que la part qui m'est échue est excellente !... »

Les arceaux du sanctuaire sont entourés de lumières, ainsi que les statues de sainte Ursule et de sainte Angèle, placées de chaque côté de l'autel, et, comme un pâle reflet de la splendeur divine, la douce lueur des flambeaux couronne la chaire d'où la parole de vérité doit se faire entendre.

Pendant le saint Sacrifice, le chant des pieux cantiques se fait entendre, et un nouvel orgue, placé dans une tribune qui venait de recevoir son dernier embellissement, les accompagne de sa voix céleste. La façade de l'instrument sacré est ornée en ce jour de la blanche statue de Marie, pour laquelle, après Dieu, est toute l'harmonie comme tout l'amour de ses enfants. Des mains de la Vierge immaculée, toujours pleines de grâces, partent aussi des guirlandes de roses qui, de là, se prolongent en festons de chaque côté jusqu'à l'autre extrémité du chœur des religieuses.

Après la messe, un respectable chanoine de la cathédrale prend la parole. Ce serait affaiblir son discours que de le commenter, et pour bien faire juger de la profondeur, de la délicatesse et de l'à-propos qui en firent le caractère, il faudrait le reproduire tel que le digne ecclésiastique a daigné le confier aux Ursulines de Clermont ; mais le seul défaut qu'il renferme, celui d'être trop flatteur pour elles, les empêche d'en faire l'usage qu'elles auraient désiré.

Après la cérémonie, joie universelle dans la maison... La sainte obéissance a dit aux langues : Déliez-vous,

et, au dîner, les religieuses, en entrant au réfectoire, trouvent à leur place quelques petites douceurs qui rompent la monotonie des festins de cinquante années.

Mais la cloche se fait entendre de nouveau : Monseigneur va entrer dans le monastère avec son nombreux clergé. Aussitôt brebis et agneaux, pensionnaires et religieuses accourent auprès de leur bon pasteur. Il prend sa place sous un arc de triomphe sans luxe et sans art, mais tout entier l'ouvrage de la reconnaissance. On y lit ces mots, écrits en lettres d'or sur un fond blanc parsemé de vert : A LA MÉMOIRE DE NOS BIENFAITEURS, et sur les colonnes, depuis les piédestaux jusqu'au sommet, sont écrits les noms de ces bienfaiteurs généreux à qui le monastère des Ursulines de Clermont doit sa naissance, ses progrès et sa prospérité actuelle. Cette touchante nomenclature forme une gradation ascendante. Un saint pontife la commence, un pontife non moins vénéré la termine (1), suivant cette pensée exprimée dans un compliment adressé à Monseigneur par une des plus jeunes élèves :

Au béni souvenir de M<sup>sr</sup> Dampierre,  
 Oui le vôtre est uni, digne et vénéré père ;  
 Comme lui vous laissez tomber de votre cœur  
 Les flots de vos bienfaits et de votre faveur.  
 Sur son nom s'éleva le naissant édifice,  
 Le vôtre, Monseigneur, orne son frontispice ;  
 Et si sa noble main a planté l'arbrisseau,  
 Par la vôtre s'accrut sa tige et son rameau.

Une autre fête se prépare : Ursulines, qui lisez ces pages, à vous surtout s'adresse le récit suivant : Vous savez ce que Marie est pour nous, vous savez quel

(1) M<sup>sr</sup> Féron.

rang elle occupe dans nos communautés. Entre ses mains sont les clés du pouvoir, elle est la première supérieure, et par conséquent, elle est mère, elle est reine. Une mère a pour couronne l'amour de ses enfants, elle n'en ambitionne pas d'autres, et vous savez si cette couronne manque à Marie? Mais une reine, il faut qu'elle apparaisse à son peuple dans toute la pompe et la majesté du pouvoir, il faut qu'elle porte le sceptre et que l'or et les pierres précieuses ornent son front.

Pleines de reconnaissance pour les bienfaits qui, pendant ces cinquante années, ont découlé pour elles de la maternelle royauté de Marie, les Ursulines de Clermont-Ferrand ont voulu couronner sa statue vénérée. Le diadème qu'elles lui ont offert est simple et modeste, mais il a reçu une valeur précieuse de la bénédiction épiscopale et de l'empressement de tous les cœurs. Il était touchant de voir défiler en ordre de procession cette nombreuse communauté, ces cent trente jeunes filles, ce clergé vénérable, donnant à leurs voix tout l'essor d'un religieux enthousiasme pour chanter les litanies de la Vierge immaculée. L'autel étincelait de lumières; il était paré de roses et de lis, emblèmes gracieux de la pureté sans tache de Marie et de l'amour divin qui consuma son cœur.

Pendant que le pontife dépose la couronne sur le front de l'auguste statue, de nouveaux chants se font entendre : ce sont des acclamations de bonheur et d'amour, par lesquelles on proclame Marie la plus douce des reines, et ses sujets les plus heureux de tous; puis, le pieux cortège se remet en marche, en faisant retentir les voûtes du monastère de l'hymne : *Ave, maris stella.*

Quelques heures plus tard, le Dieu de l'Eucharistie

sortait encore de son tabernacle pour clore une si belle fête. Le chant joyeux du *Te Deum*, entonné pour les bienfaits du jour et pour les bienfaits de cinquante années, accueille sa venue sur l'autel, et Jésus, bénissant ses épouses et les fidèles accourus pour s'associer à leur bonheur, consacre cette ère nouvelle qui sera, on l'espère, à la gloire de son cœur, à la gloire de sa mère, à la gloire de cette Trinité divine, à laquelle soient à jamais l'amour de toutes les âmes et l'hommage de tous les temps.

Puissent ces quelques détails intéresser les filles de Sainte-Angèle : c'est dans ce but que les Ursulines de Clermont-Ferrand les ont placés dans cet ouvrage, à la suite de tant d'autres plus dignes d'être mentionnés. Ceux-là sont un souvenir de famille, et c'est sous ce titre seulement que la maison de Clermont les offre aux autres maisons de Sainte-Ursule qu'elle aime à considérer comme ses sœurs.

Lorsque dans cinquante ans d'ici le monastère de Clermont-Ferrand comptera un siècle d'existence, et que celles qui l'habiteront alors songeront à offrir à Dieu des actions de grâces plus pompeuses et plus solennelles, qu'elles daignent se souvenir de leurs sœurs qui écrivent aujourd'hui ces pages, et qu'elles offrent à Dieu des supplications pour leur rafraîchissement et leur repos éternel.



## HOMMAGE

RENDU

A LA MÉMOIRE DE L'AUTEUR DES ANCIENNES CHRONIQUES DE L'ORDRE.



OUS croyons rendre un véritable service à nos chères communautés en leur faisant connaître l'illustre religieuse à qui nous sommes redevables de ce précieux ouvrage. Dans ce but, nous reproduisons textuellement la circulaire qui fut adressée à sa mort aux maisons de l'ordre :

De Sainte-Ursule de Paris, rue St-Jacques,  
ce 6 décembre 1699.

« MA RÉVÉRENDE MÈRE,

« Nous venons de perdre notre très-chère et très-honorée sœur Marie-Augustine de Pomereu, dite de Sainte-Paule. Je vous assure que notre douleur égale la grandeur de notre perte; vous le comprendrez sans peine, et vous ne nous refuserez pas d'entrer dans nos sentiments, pour peu que vous fassiez attention que c'est elle qui par un vrai zèle pour la gloire de notre saint Ordre en a composé les chroniques, et que son ouvrage a mérité l'estime des habiles gens. Ce seul article pourrait faire son éloge et rendre sa mémoire immortelle. Mais nous n'en demeurerons pas là; car nous ne pouvons nous dispenser de vous dire quelque chose de ses grandes qualités et des vertus éminentes que nous avons admirées en sa personne pendant le cours de sa vie.

» Son esprit n'était pas seulement vif et brillant, mais juste et solide. Elle avait une mémoire admirable,

sûre et fidèle, jusqu'à retenir une prédication tout entière sans en perdre presque un mot. Il semblait que les sciences fussent nées avec elle. Elle savait le latin, possédait l'ancien et le nouveau testament, l'histoire, la géographie et tout ce que peut savoir une Ursuline pour être parfaite et utile aux autres : elle excellait dans le travail des mains, et nous lui sommes redevables des plus beaux ouvrages qui soient dans notre sacristie : cependant toutes ces sciences et tous ces talents ne lui venaient que de la grandeur de son génie et de sa pénétration naturelle.

» Dieu nous la donna dès sa plus tendre jeunesse ; cet esprit supérieur parut dès lors avec mille bonnes qualités qui la distinguèrent de toutes les autres pensionnaires de ce temps-là. Sa vocation vint en même temps, et le zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes en fut l'unique motif : aussi rien ne fut capable de l'ébranler ni d'y donner la moindre atteinte. Sans avoir égard à l'élévation de sa famille, à la tendresse de M. son père, au rang distingué qu'elle aurait pu avoir dans le monde, elle se consacra généreusement au Seigneur avec une ferveur extraordinaire. Dès qu'elle eut pris l'habit de religion, elle s'attacha à la pratique exacte de nos saintes règles, et cette exactitude lui a duré toute sa vie. Son attrait particulier a été l'amour et l'imitation de Notre-Seigneur qu'elle se proposa d'abord pour son modèle, surtout dans l'état d'humilité, qu'elle reconnaît en ses écrits être la voie qui la doit conduire à la vie. La sainte pauvreté faisait toutes ses délices et toutes ses richesses : il n'y eut peut-être jamais de religieuse plus pauvre et plus dénuée de tout ; on ne lui a rien trouvé après sa mort que son chapelet. Mais sa pauvreté de cœur était sublime ; jamais de faste ni de complaisance en elle-

même pour ses qualités les plus louables ou pour les productions de son esprit les plus excellentes. Car, avec les chroniques dont je ne vous parle point, ma chère mère, parce que vous les avez entre les mains, elle a encore fait cinquante années des annales de notre maison, un abrégé de la doctrine chrétienne, qui a été admiré de plusieurs docteurs de Sorbonne, à qui son humilité l'avait soumis quoiqu'elle n'eût pas dessein de l'imprimer. Elle travailla aussi beaucoup aux règlements de notre institut, dans le temps de leur impression. La dévotion particulière qu'elle avait à notre père saint Augustin, à sainte Ursule et à ses compagnes, lui a fait dresser les petites offices et les litanies que vous avez vus sans doute. Dans ses jeunes années, elle a fait de jolis ouvrages en vers qui ont beaucoup d'agrément, et qui lui attirèrent les louanges des beaux esprits : mais tout cela ne lui donna pas le moindre sentiment de vanité. Plus les autres l'estimaient, plus elle se méprisait elle-même.

» Nous avons trouvé dans des papiers qu'elle a désiré qui fussent enterrés avec elle, plus d'une consécration à Jésus-Christ écrite et signée de son sang ; et un acte de dépouillement parfait, par lequel elle donnait à Jésus-Christ tout ce qu'elle avait fait de bien en sa vie, et tout celui qu'elle ferait à l'avenir avec le secours de sa grâce, le fruit de tout ce qu'elle aurait à souffrir au corps et dans l'esprit le reste de ses jours, afin de faire son salut sur les seuls mérites de Jésus-Christ son Sauveur, son époux et son maître. Son union avec lui était continuelle, et elle suivait en toutes ses actions le mouvement de ce divin soleil de justice. Elle ne vivait que pour Jésus-Christ, et elle eût voulu que tout le monde eût vécu de son esprit.



» En l'année 1683, on lui donna le soin de la grande classe des externes; son zèle se mit là en œuvre. Quelles instructions ne donna-t-elle point à ces jeunes enfants? de quelles industries ne se servit-elle point pour les faire profiter en toutes sortes de manières? Mais comment entra-t-elle dans un emploi si pénible? voici, ma chère mère, ce que j'ai trouvé dans ses écrits, que je veux bien vous communiquer pour vous faire voir combien elle était vive sur les intérêts de la gloire de Dieu, et sur les devoirs de sa vocation.

« I. Allons de grand cœur, dit-elle, exercer les œuvres de miséricorde, pour attirer sur moi les divines miséricordes dont j'ai tant de besoin.

» II. Pour imiter les fonctions angéliques et apostoliques à l'égard des âmes.

» III. Pour semer avec joie la précieuse semence de la parole de Dieu à l'exemple de Jésus-Christ, et pour faire ce qu'il a fait.

» IV. Pour préparer les cœurs qui doivent servir de temples et de sanctuaires à Jésus-Christ.

» V. Pour faire valoir le sang d'un Dieu, en donnant la connaissance de ce qu'il est et de ce qu'il a fait pour nous.

» VI. Pour former Jésus-Christ dans les âmes par la pratique des vertus dont il est notre modèle.

» Tous les matins je m'en irai à Jésus enseignant, consolant, reprenant, etc., pour prendre son esprit; car sans lui je ne puis ni ne veux rien faire. Je m'efforcerai de pratiquer quatre vertus.

» 1. Le zèle, procédant de l'estime de mon emploi qui est très-agréable à Dieu, utile au prochain, et méritoire pour moi-même.

» 2. La charité universellement à l'égard de tous

» ces enfants, voyant Jésus-Christ en leurs personnes.

» 3. La patience à l'égard de leur grossièreté, négligence, et autres défauts.

» 4. La douceur, réprimant les émotions de colère; jamais ne dire de paroles méprisantes ni d'emportement; un air sérieux, mais sans rudesse; user de bonté avant la sévérité, et passer quantité de défauts de peu de conséquence.

» Je serai exacte à me trouver aux temps prescrits, et j'emploierai fidèlement le temps de la classe, en m'animent par l'exemple de sainte Ursule et de nos sœurs Ursulines qui voudraient mourir dans cet emploi. Je pratiquerai encore exactement la mortification, de crainte que, *ne forte cum aliis predicaverim*, etc., ne s'accomplisse en moi. Cet emploi suit ma voie et mon dessein d'humiliation; il y a là de continuel moyens de se mortifier; profitons-en, aimons le bas où Dieu me met, et où je me désire: c'est le lieu sûr, convenable à la créature, et avantageux pour monter au ciel; *Ama nesciri et pro nihilo reputari*. Notre-Seigneur s'est fait petit, voudrais-je être un moment dans la grandeur: cependant c'en est une bien grande d'exercer un vœu qui fait l'essentiel de notre saint ordre. »

» Voilà, ma chère mère, les marques du zèle qui l'animait pour son emploi, de son humilité et du soin de sa propre perfection. En voici encore de sa charité. Une des plus pauvres de sa classe avait un ulcère hideux et puant: notre généreuse maîtresse fut tous les jours prosternée aux pieds de cette malade, lui lavant sa plaie, et la pansant avec un soin de mère, jusqu'à la guérison qui ne fut pas prompte. Lorsqu'elle était maîtresse générale, on lui donna une pensionnaire

pleine de vermines ; la première chose qu'elle fit fut de lui laver les pieds, de lui mettre du linge blanc et lui couper elle-même les cheveux, sa tête étant dans un état à faire mal au cœur. Elle eut soin aussi d'une autre encore plus sale et plus dégoûtante, qu'elle fit coucher auprès d'elle pour ne pas lui manquer dans le besoin. Sa charité s'est signalée en bien d'autres occasions mortifiantes : mais je ne finirais point s'il fallait vous les marquer toutes. Elle était née bienfaisante et libérale envers les pauvres filles, donnant aux unes du linge et des habits, aux autres des livres et ce qui leur était nécessaire pour apprendre ou à écrire ou à coudre. Elle a payé en partie la pension de quelques-unes pour leur procurer l'instruction de la première communion. Enfin elle mettait tout en usage pour gagner des cœurs à Jésus-Christ.

» Au reste, elle s'avancait tous les jours de plus en plus dans la voie de la perfection. Nous avons trouvé dans ses papiers qu'elle avait fait vœu de pratiquer le plus qu'elle pourrait des actes de foi, d'espérance et de charité. Sa foi était pure et simple, sa confiance aux mérites du Sauveur égalait l'amour qu'elle avait pour lui. Son cœur et son esprit étaient toujours occupés de ce divin Maître, pour le suivre pas à pas. Comme elle l'aimait tendrement et de tout son cœur, ses écrits sont pleins de la crainte de le perdre. Ses communions étaient fréquentes ; elle avait dressé une pratique pour s'approcher souvent de Notre-Seigneur, sous divers titres, comme de roi, de sauveur, d'ami, de frère, d'époux, de médecin, et d'autres encore qui marquent combien l'amour divin est ingénieux lorsqu'il possède et domine un cœur. Je ne vous dis rien de sa tendresse pour la Mère de Dieu : on ne peut aimer le Fils sans

chérir la Mère; elle a voulu être enterrée avec une de ses images, accompagnée de cette prière : *O Domina, in manibus tuis reposita est nostra salus, fac ut per te nos suscipiat qui per te datus est nobis.*

L'amour, le respect et la soumission qu'elle avait pour ses supérieurs la rendaient un modèle de l'obéissance parfaite. Il faudrait faire un livre plutôt qu'une lettre pour exprimer tout ce qu'il y avait de grand et d'élevé en sa personne. En vous écrivant ma douleur redouble, quand je pense que nous avons perdu une religieuse si accomplie, je puis dire, un des plus grands sujets de notre ordre; que nous l'avons, dis-je, perdue d'une manière qui nous a rendu sa perte encore plus sensible. Elle tomba en apoplexie le second jour de ce mois, et y resta près de cinq jours, sans nous donner aucun signe de connaissance, ce qui augmentait beaucoup notre désolation. On lui donna d'abord l'Extrême-Onction, et puis nous mêmes tout en œuvre, vœux, prières et toutes sortes de remèdes pour nous la conserver : tout fut inutile, le Seigneur la voulait à lui, et ne demandait que notre soumission à sa sainte volonté. Ce qui nous console infiniment, c'est que sa mort subite n'a point été imprévue : nous avons trouvé dans ses papiers qu'elle s'y préparait depuis vingt ans, en se disant à toute heure : « *Tempus breve est.* On n'a donné à l'arbre » infructueux de l'Evangile qu'une année, et peut-être n'ai-je qu'un moment. » Les derniers mois de sa vie elle fit les quatre semaines de la profession, ses lectures dans Platus, pour remercier Dieu à loisir du bienfait de sa vocation. Le jour de Saint-André elle communia pour viatique, parce qu'elle faisait les exercices que le R. Père de Saint-Jure a dressés pour se préparer à la mort. Vous voyez par tout ceci, ma révé-

rende mère, que notre chère sœur était de ces vierges qui veillent sans cesse, et qui ont toujours la lampe à la main en attendant à chaque moment le divin Epoux. Nous avons tout lieu d'espérer qu'il l'aura reçue au festin des noces de l'Agneau. Cependant accordez-lui, je vous prie, les suffrages de notre saint ordre, et si je l'ose dire, quelque chose de plus; elle le mérite, après l'avoir si fort honoré, et avoir pris tant de soins et tant de peines pour sa gloire. Priez aussi, ma chère mère, pour notre consolation; n'oubliez pas non plus de demander au ciel la conservation de la famille de notre très-chère défunte; elle nous est infiniment précieuse cette illustre famille: je ne vous marque pas les personnes en particulier; les grands emplois dont le roi les a honorées et les honore encore tous les jours, les font assez connaître dans tout le royaume; nous leur sommes très-redevables de leur bienveillance et de leur protection qui nous a été fort utile en bien des rencontres. Notre très-chère sœur a vécu parmi nous plus de soixante ans, et est morte dans la soixante et dix-septième année de son âge.

» Je suis avec respect,

» Ma très-révérende mère,

» Votre très-humble et très-obéissante servante,

» S<sup>r</sup> MADELAINE BRUSCOLY DE LA PASSION,

» Supérieure indigne. »



## CATALOGUE DES MONASTÈRES D'URSULINES.

### EN FRANCE.

#### Congrégation de Paris.

Lieux où sont situés les monastères.	Départements.	Diocèses.
Abbeville.....	Somme.....	Amiens.
Aire-sur-la-Lys.....	Pas-de-Calais.....	Arras.
Ambert.....	Puy-de-Dôme.....	Clermont-Ferrand.
Amiens.....	Somme.....	Amiens.
Argentat.....	Corrèze.....	Tulle.
Arras.....	Pas-de-Calais.....	Arras.
Auxerre.....	Yonne.....	Sens.
Avallon.....	Yonne.....	Sens.
Avignon.....	Vaucluse.....	Avignon.
Avranches.....	Manche.....	Coutances.
Bayeux.....	Calvados.....	Bayeux.
Beaulieu.....	Corrèze.....	Tulle.
Bletterans.....	Jura.....	Saint-Claude.
Boulieu.....	Ardèche.....	Viviers.
Boulogne-sur-Mer.....	Pas-de-Calais.....	Arras.
Bourges.....	Cher.....	Bourges.
Brignoles.....	Var.....	Fréjus.
Brive et Tulle.....	Corrèze.....	Tulle.
Caen.....	Calvados.....	Bayeux.
Château-Giron.....	Ile-et-Vilaine.....	Rennes.
La Châtre.....	Indre.....	Bourges.
Chirac.....	Lozère.....	Mende.
Clermont-Ferrand.....	Puy-de-Dôme.....	Clermont-Ferrand.
Corbigny.....	Nièvre.....	Nevers.
Digne.....	Basses-Alpes.....	Digne.
Evreux.....	Eure.....	Evreux.
Faouet (le).....	Morbihan.....	Vannes.
Flavigny.....	Côte-d'Or.....	Dijon.
Gravelines.....	Nord.....	Cambrai.
Hâvre (le).....	Seine-Inférieure.....	Rouen.

688 CATALOGUE DES MONASTÈRES D'URSULINES.

Lieux où sont situés les monastères.	Départements.	Diocèses.
Hennebon.....	Morbihan.....	Vannes.
Montigny-sur-Vingeanne..	Côte-d'Or.....	Dijon.
Mortain.....	Manche.....	Coutances.
Nevers.....	Nièvre.....	Nevers.
Omer (St-).....	Pas-de-Calais.....	Arras.
Ploërmel.....	Morbihan.....	Vannes.
Quimper.....	Finistère.....	Quimper.
Redon.....	Ile-et-Vilaine.....	Rennes.
Rouen (2 maisons), rues Morand et des Capucins.	Seine-Inférieure.....	Rouen.
Sommières.....	Gard.....	Nîmes.
Souceyrac.....	Lot.....	Cahors.
Toissey.....	Ain.....	Belley.
Valréas.....	Vaucluse.....	Avignon.
Vannes.....	Morbihan.....	Vannes.
Voiteur.....	Jura.....	Saint-Claude.

**Congrégation de Lyon.**

Aix.....	Bouches-du-Rhône.....	Aix.
Annonay.....	Ardèche.....	Viviers.
Arbresle (P').....	Rhône.....	Lyon.
Aups.....	Var.....	Fréjus.
Beaujeu.....	Rhône.....	Lyon.
Bourg-Argental.....	Rhône.....	Lyon.
Charlieu.....	Loire.....	Montbrison
Chamont (St-).....	Rhône.....	Lyon.
Crémieux.....	Isère.....	Grenoble.
Cyr-au-Mont-d'Or (St-)...	Rhône.....	Lyon.
Jean-de-Bournay (St-)...	Isère.....	Grenoble.
Grenoble.....	Isère.....	Grenoble.
Lyon.....	Rhône.....	Lyon.
Monistrol.....	Haute-Loire.....	Le Puy.
Pau.....	Basses-Pyrénées.....	Bayonne.
Pezenas.....	Hérault.....	Béziers.
Pont-Beauvoisin.....	Isère.....	Grenoble.
Rive-de-Gier.....	Loire.....	Lyon.
Trévoux.....	Ain.....	Belley.
Tullins.....	Isère.....	Grenoble.
Villefranche.....	Aveyron.....	Rodez.
Viriville.....	Isère.....	Grenoble.

**Congrégation de Bordeaux.**

Lieux où sont situés les monastères.	Départements.	Diocèses.
Aire-sur-l'Adour.....	Landes.....	Aire.
Angers.....	Maine-et-Loire.....	Angers.
Bazas.....	Gironde.....	Bordeaux.
Beaugency.....	Loiret.....	Orléans.
Blois.....	Loir-et-Cher.....	Blois.
Bordeaux.....	Gironde.....	Bordeaux.
Carhaix.....	Finistère.....	Quimper.
Château-Gonthier.....	Mayenne.....	Laval.
Dinan.....	Côtes-du-Nord.....	Saint-Brieux.
Lamballe.....	Côtes-du-Nord.....	Saint-Brieux.
Langon.....	Gironde.....	Bordeaux.
Morlaix.....	Finistère.....	Quimper.
Nantes.....	Loire-Inférieure.....	Nantes.
Orléans.....	Loiret.....	Orléans.
Périgueux.....	Dordogne.....	Périgueux.
Pol-de-Léon (St-).....	Finistère.....	Quimper.
Quimperlé.....	Finistère.....	Quimper.
Quintin.....	Côtes-du-Nord.....	Saint-Brieux.
Sever (St-).....	Landes.....	Aire.
Tartas.....	Landes.....	Aire.
Tréguier.....	Côtes-du-Nord.....	Saint-Brieux.

**Congrégation de Toulouse.**

Auch (2 maisons), rues de l'Oratoire et du Prieuré.	Gers.....	Auch.
Auvillars.....	Tarn-et-Garonne.....	Montauban.
Condom.....	Gers.....	Auch.
Hispagnac.....	Lozère.....	Mende.
Montauban.....	Tarn-et-Garonne.....	Montauban.
Montpezat.....	Tarn-et-Garonne.....	Montauban.
Montpellier.....	Hérault.....	Montpellier.
Montbar.....	Côte-d'Or.....	Dijon.
Tours.....	Indre-et-Loire.....	Tours.
Troyes, et toutes les maisons qu'il a fondées....	Aube.....	Troyes.



## HORS DE FRANCE.

<b>Irlande.</b>	<b>Cologne.</b>	<b>Suisse.</b>
Cork.	Trèves.	Fribourg.
Thurles.	Aix-la-Chapelle.	Brigues.
Waterford.	Posen (Pologne).	Porrentray.
Sligo.	Dorstein.	<b>Italie.</b>
	Fritzlar.	Brescia, et un grand nombre dans le nord de l'Italie.
<b>Angleterre.</b>	<b>Emp. d'Autriche.</b>	Rome, et 5 autres dans les Etats de l'Eglise.
Loñdres.	Prague.	<b>Archip. de la Grèce.</b>
Oxford.	Vienne.	Naxie.
<b>Belgique.</b>	Linz.	<b>Indes orientales.</b>
Tournay.	Salzbourg.	Batavia.
Mons.	Presbourg.	<b>AMÉRIQUE.</b>
St-Saulve, près Valenciennes.	Faschau.	Québec.
Thildonck et les 30 maisons qu'il a fondées, voy. p. 406.	Bischoflahi.	Les Trois-Rivières.
	Groswardein.	Le Saut-Ste-Marie.
	OEdinburg.	Fayette-Ville.
	Tyrnaü.	Cléveland.
	Kussenberg.	Toléro.
<b>ALLEMAGNE.</b>	Raab.	St-Louis.
<b>Bavière.</b>	Varasdein.	Près New-York.
Straubing.	Gratz.	Une fondation récente dans l'Illinois.
Landshut.	Brunn.	Nouvelle-Orléans.
Wurzburg.	Olmütz.	La Havane.
	Leibach.	Guyane-Anglaise.
	Clagenfurt.	Galveston.
<b>Prusse.</b>	Bruneck.	San-Antonio.
Breslau.	Inspruck.	
Schweidnitz.	<b>Hanovre.</b>	
Berlin.	Duderstadt.	
Erfurt.	Hildesheim.	
Ahrweiler.		
Montjoie.		

# TABLE

DES

## MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME SECOND.

### SUITE DE LA DEUXIÈME PARTIE.

<b>CHAPITRE III. Congrégation de Lyon.....</b>	<b>1</b>
<b>Monastère d'Aix.....</b>	<b><i>Ib.</i></b>
— d'Annonay.....	14
— de l'Arbresle.....	25
— d'Aups.....	30
— de Beaujeu.....	33
— de Bourg-Argental.....	38
— de Crémieu.....	76
— de Grenoble.....	80
— de Lyon.....	99
— de Monistrol.....	103
— de Rive-de-Gier.....	110
— de Saint-Chamond.....	121
— de Saint-Cyr.....	131
— de Saint-Jean-de-Bournay.....	151
— de Trévoux.....	166
— de Tullins.....	167
— de Viriville.....	169
<b>CHAPITRE IV. Congrégation de Bordeaux.....</b>	<b>171</b>
<b>Monastère d'Aire-sur-l'Adour.....</b>	<b><i>Ib.</i></b>
— d'Angers.....	179
— de Bazas.....	189
— de Beaugency.....	197
— de Blois.....	209
— de Château-Gontier.....	236
— de Dinan.....	265
— de Lamballe.....	270
— de Langon.....	274
— de Morlaix.....	285
— de Périgueux.....	305

Monastère de Saint-Pol-de-Léon.....	316
— de Quintin.....	321
— de Tréguier.....	346
CHAPITRE V. Congrégation de Toulouse.....	354
Monastère d'Auch.....	<i>ib.</i>
— de Montpezat.....	361
CHAPITRE VI. Différentes congrégations.....	370
Monastère de Montbard.....	<i>ib.</i>
— de Montpellier.....	373
Aperçu sur d'autres communautés.....	381
CHAPITRE VII. Etat de l'ordre dans les autres contrées de l'Europe.....	383
Irlande. Monastère de Black-Roch.....	<i>ib.</i>
— — de Thurles.....	388
— — de Waterford.....	389
— — de Sligo.....	391
Angleterre. — de Londres.....	393
— — d'Oxford.....	397
Belgiq. et Holl. — de Tournay.....	403
— — de Thildonck et ses dérivés... ..	405
Allemagne. — de Duderstadt.....	410
— — d'Erfurt.....	415
— — de Fritzlar.....	420
— — de Straubing.....	430
— — de Wurzbourg.....	433
— — de Mont-Calvaire.....	437
— — de Breslau.....	442
— — de Berlin.....	447
— — de Clagenfurt.....	466
— — de Dorsten.....	492
— — de Schweidnitz.....	494
— — de Vienne.....	497
Suisse. — de Fribourg.....	500
— — de Brigues.....	508
— — de Porrentruy.....	508
Archipel. — de Naxie.....	512
Italie. — de Bressé.....	517
— — de Rome.....	518

## TABLE.

695

CHAPIRE VIII. Etat de l'ordre hors de l'Europe.....	538
<i>Amérique.</i> Canada. Monastère de Québec.....	<i>ib.</i>
—          —          — des Trois-Rivières....	547
— Etats-Unis. — de Brown-County....	550
—          —          — de Cléveland et Tolédo.	563
— Louisiane. — de la Nouvelle-Orléans.	569
— Texas. — de Galveston.....	578
—          —          — de San-Antonio.....	603

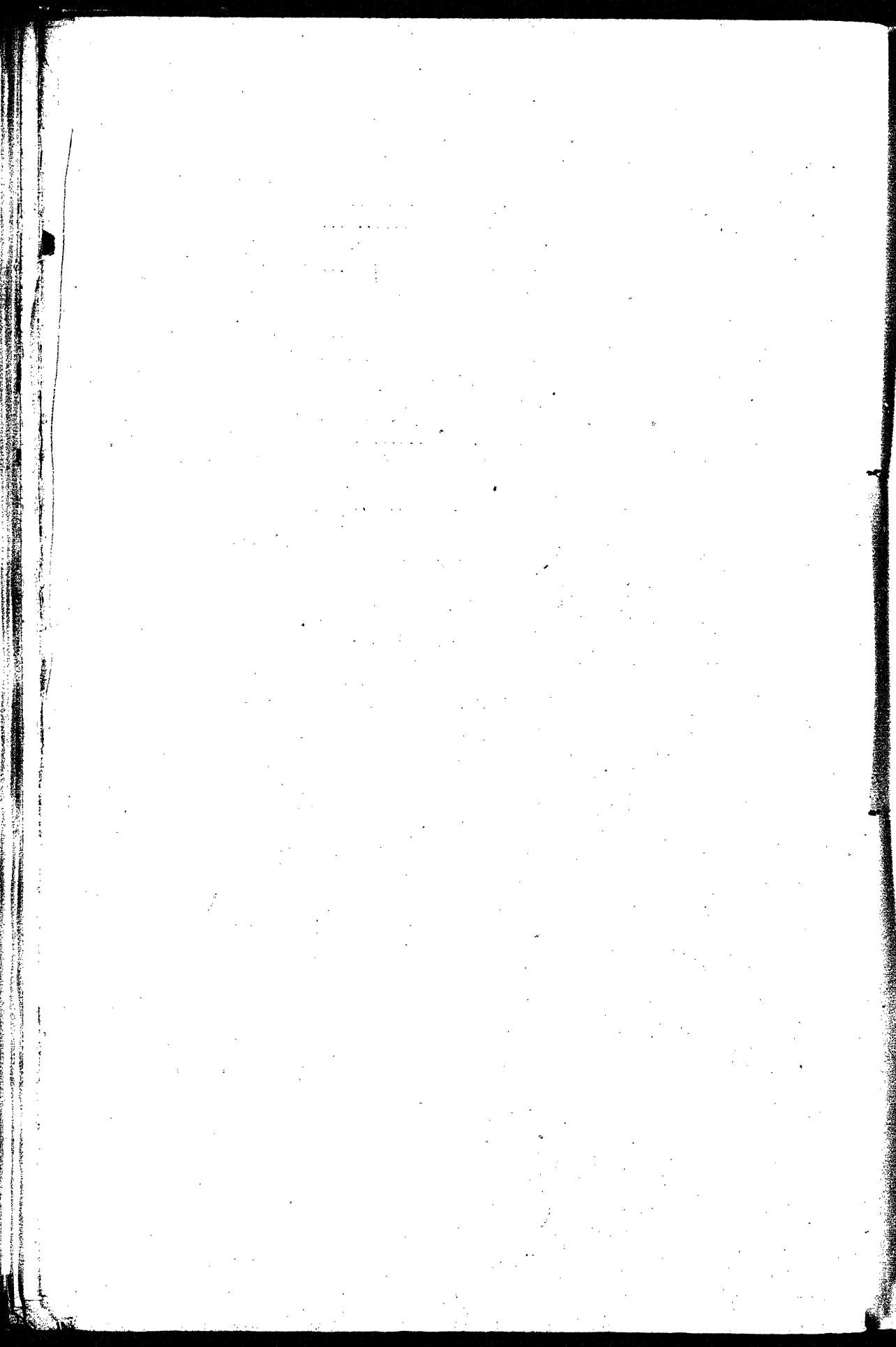
## DES DÉVOTIONS SPÉCIALES A L'ORDRE.

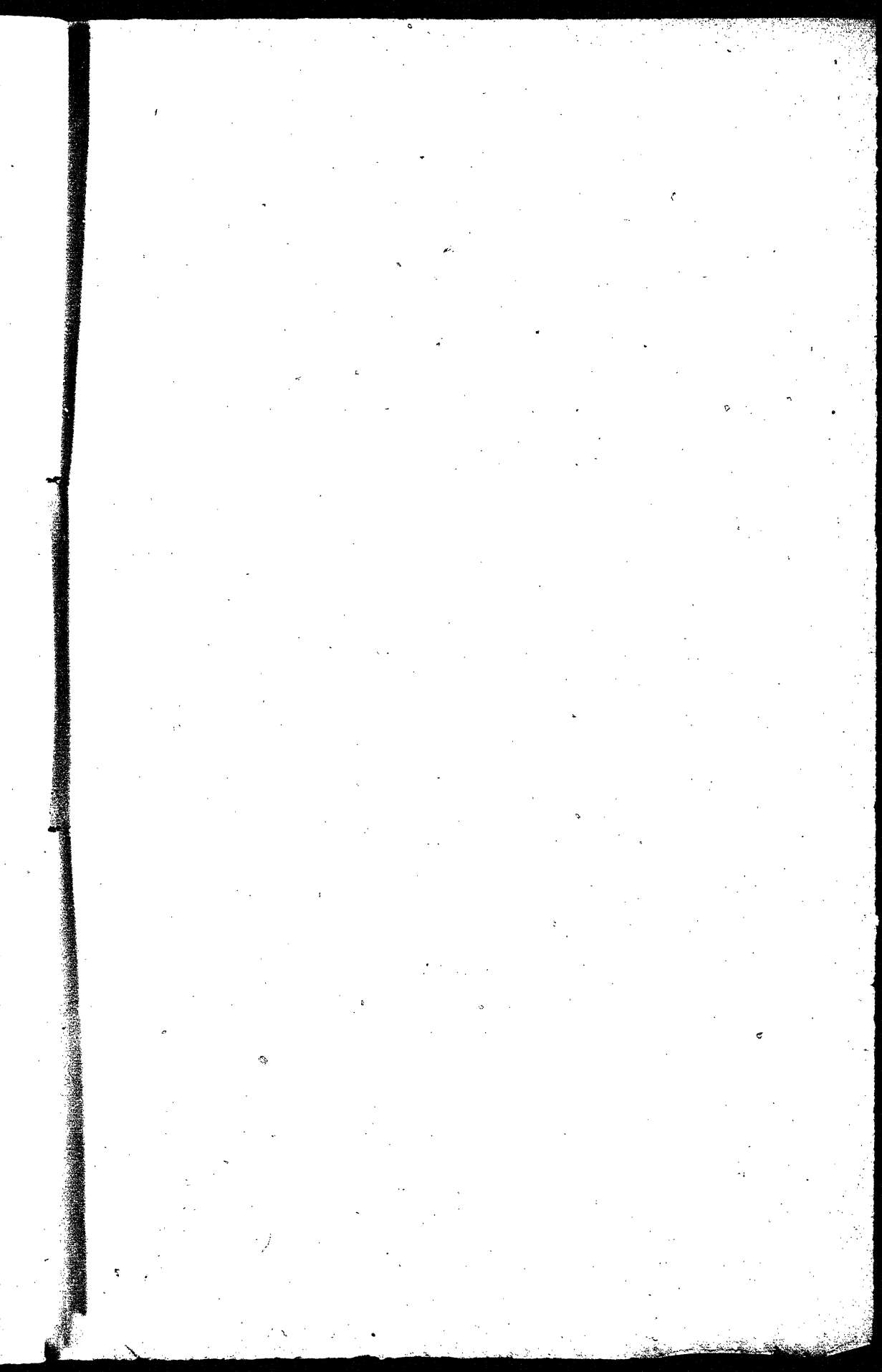
De la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus.....	609
De la dévotion à la sainte Vierge.....	616
Fêtes à l'occasion de la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception, à Clermont-Ferrand....	618
—                  à Brignoles.....	627
—                  à Digne.....	630
De la dévotion à saint Joseph.....	634
De la dévotion aux patrons de l'ordre.....	638

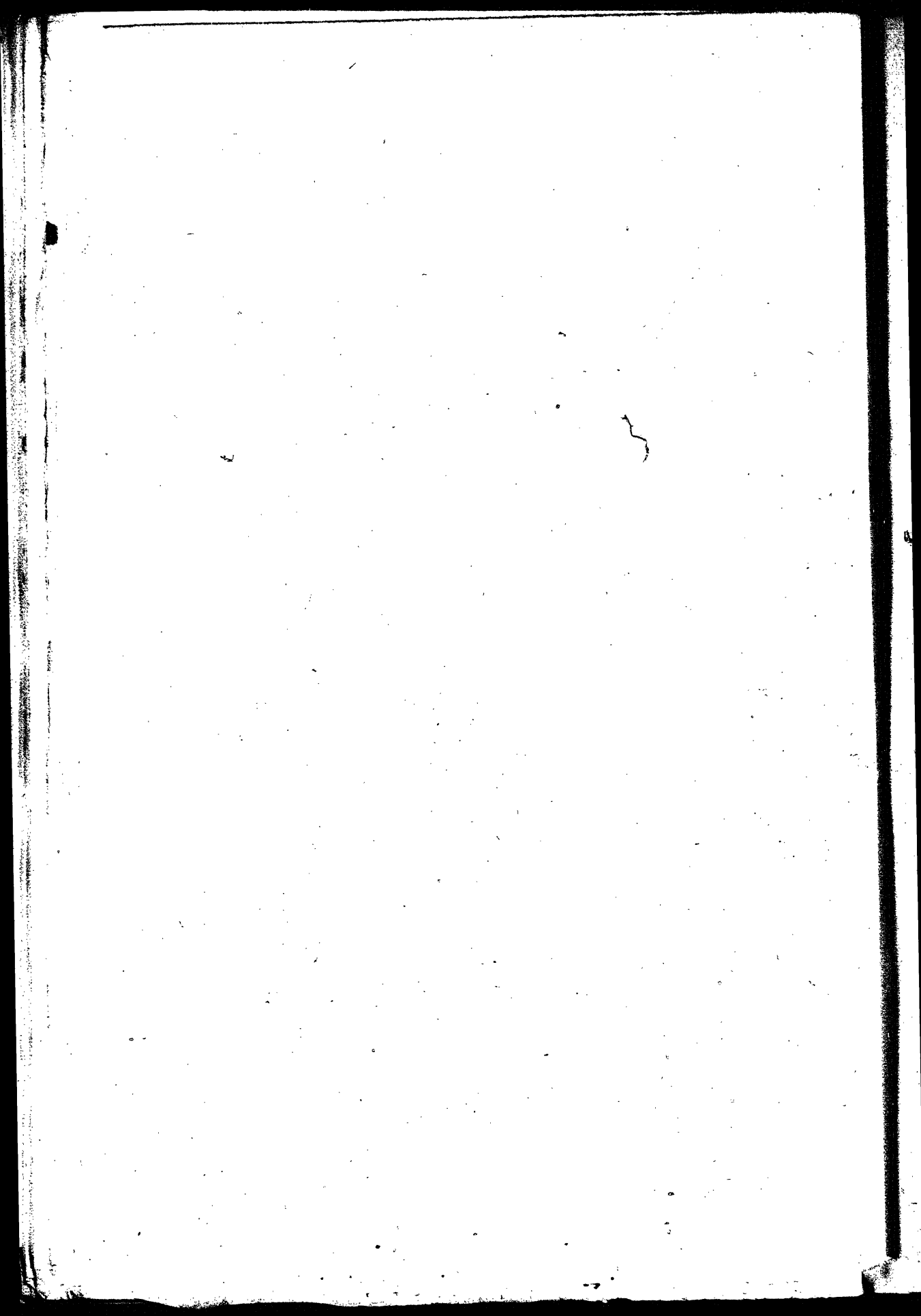
## APPENDICE.

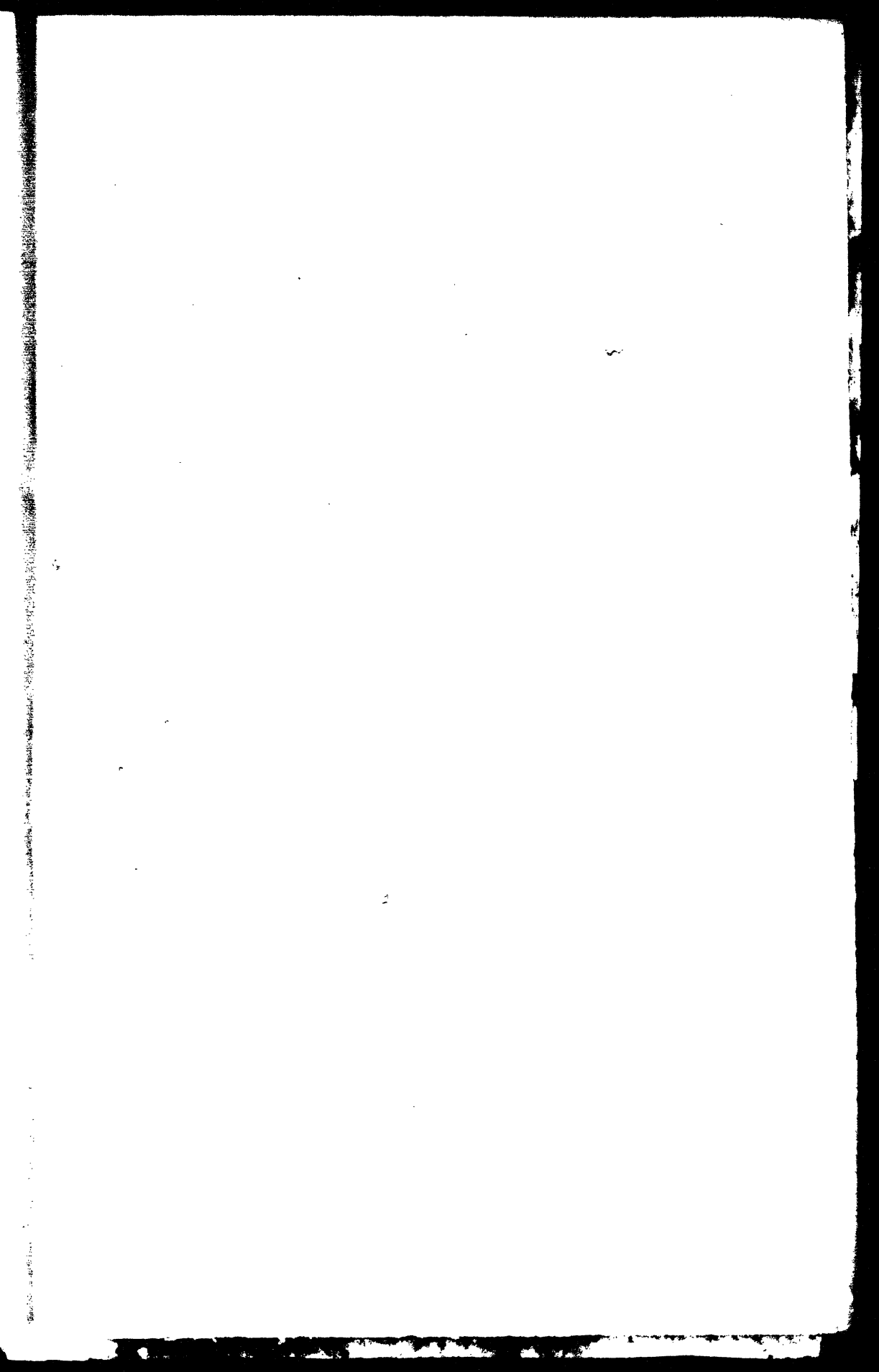
Monastère de Villefranche.....	641
— de Naxie (relation qui complète celle de la p. 512).	653
Fête jubilaire chez les Ursulines d'Aire-sur-la-Lys.....	653
Les Ursulines de la Louisiane.....	658
Cinquantième anniversaire de la fondation du monastère de Clermont-Ferrand.....	673
Hommage rendu à la mémoire de l'auteur des anciennes chroniques de l'ordre.....	679
Catalogue des monastères d'Ursulines.....	687

FIN DE LA TABLE DU TOME SECOND ET DERNIER.













Clermont, imprimerie de Ferdinand Tisserand.